



HAL
open science

Globalisation économique, puissance des Etats et conflits. Changement climatique, inégalités, crises économiques, guerres géoéconomiques et le retour vers de nouvelles raretés

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Globalisation économique, puissance des Etats et conflits. Changement climatique, inégalités, crises économiques, guerres géoéconomiques et le retour vers de nouvelles raretés. 2022. hal-03696593

HAL Id: hal-03696593

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03696593v1>

Preprint submitted on 16 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Globalisation économique, puissance des Etats et conflits. Changement climatique, inégalités, crises économiques, guerres géoéconomiques et le retour vers de nouvelles raretés

Jacques Fontanel

Pax Economica, Grenoble, juin 2022

Résumé : Les économistes du courant libéral ont toujours considéré que l'économie de marché était un facteur de paix. Or, le monde d'aujourd'hui est dominé par les principes de l'Organisation Mondiale du Commerce, mais la guerre est plus que jamais présente dans les esprits. Les Etats s'engagent dans un réarmement, avec à l'esprit l'optimisation du « bang for a buck », les stratégies nucléaires ou conventionnelles et le choix entre le beurre et le canon. De ce fait, dans un système globalisé préparé normalement à la paix, les conflits surviennent qui conduisent aux coups d'Etat, à la lutte armée qui profitent aux industries d'armement ou à la guerre économique, laquelle ne peut être menée que par une coalition de pays disposant ensemble de quasi monopoles de biens essentiels. Les Etats-Unis utilisent souvent l'arme économique du droit extraterritorial contre les « rogue states » ou les firmes multinationales qui ne répondent pas à leurs exigences. Aujourd'hui, la globalisation est un facteur d'accroissement des inégalités, souvent injustifiées notamment avec l'essor des paradis fiscaux. Le système capitaliste est perclus de crises généralisées ou régionales et le système financier se caractérise par sa capacité prédatrice des richesses et l'essor de cryptomonnaies souvent utilisées pour le blanchiment du crime organisé. De nouvelles raretés apparaissent comme les terres rares ou l'eau, alors que les ressources fossiles énergétiques non renouvelables devraient laisser place à des énergies renouvelables insuffisamment développées. Les grandes menaces qui pèsent sur l'ensemble de l'humanité d'ici la fin de ce siècle portent sur le changement climatique, le respect de la nature et des écosystèmes et la lutte contre des inégalités insupportables et létales.

Liberal economists have always considered that the market economy was a factor of peace. Today's world is dominated by the principles of the World Trade Organization, but war is more present than ever in people's minds. States are engaged in rearmament, with the optimization of the "bang for a buck" in mind, nuclear or conventional strategies and the choice between butter and cannon. As a result, in a globalized system normally prepared for peace, conflicts arise that lead to coups d'état, to armed struggle that benefits the arms industry or to economic warfare, which can only be waged by a coalition of countries that together have virtual monopolies of essential goods. The United States often uses the economic weapon of extraterritorial law against rogue states or multinational firms that do not meet its demands. Today, globalization is a factor in the growth of inequalities, often unjustified, particularly with the rise of tax havens. The capitalist system is riddled with

generalized or regional crises and the financial system is characterized by its capacity to predate on wealth and the rise of crypto-currencies often used for laundering organized crime. New rarities are emerging such as rare earths or water, while non-renewable fossil energy resources should give way to underdeveloped renewable energies. The major threats facing all of humanity between now and the end of this century are climate change, respect for nature and ecosystems, and the fight against unbearable and lethal inequalities.

Paix, Guerre, armes économiques, dépenses militaires, capitalisme, rareté, terres rares, Etat, puissance

Peace, War, economic weapons, military spending, capitalism, scarcity, rare earth, state, power

Les économistes modernes s'interrogent peu sur les questions de la guerre, même lorsque la guerre économique est engagée, comme s'il s'agissait d'un choc externe aléatoire que les variables économiques utilisées ne peuvent prévoir. L'hypothèse de base est de considérer que l'économie de marché et le capitalisme conduisent normalement à la paix. Or, la permanence des guerres interroge et met en évidence l'impuissance de l'économie de marché à maintenir la paix internationale. De nombreux économistes pensent même qu'il crée les conditions de la guerre, avec le développement des inégalités patrimoniales et des revenus, sa mauvaise gestion des facteurs climatologiques et environnementaux, l'épuisement généralisée des terres arables ou le potentiel qu'il offre aux économies les plus puissantes avec l'application des guerres économiques.

La crise de la globalisation et l'essor de la pandémie du Covid-19 posent de nouvelles menaces à la sécurité nationale de tous les pays. Les Etats ont subi une contestation croissante de leur rôle, notamment dans l'ordre économique. Leurs actions concernant l'écologie, le climat ou la pollution de l'air ont été fortement inspirées par les décisions d'organisations internationales spécialisées, trop souvent conseillées par les intérêts commerciaux et financiers dominants. Dans ce contexte, les Etats n'ont plus été capables d'assumer l'intégralité des composantes de la sécurité nationale. Les mercantilistes considéraient que la dépendance au commerce extérieur d'un Etat entraînait une réduction inacceptable à la puissance du Prince. Aujourd'hui, tous les pays sont dépendants des autres, alors même que se profile à l'horizon la possibilité du piège de Thucydide du leadership mondial entre les Etats-Unis et la Chine. En outre, la pandémie a mis en évidence l'incapacité des Etats à trouver des solutions rapides aux dépendances économiques des Etats, ce qui crée un sentiment d'insécurité auprès des citoyens.

L'importance des dépenses militaires nationales est souvent présentée comme l'élément essentiel de la puissance d'un Etat, notamment en temps de guerre. Or, les caractéristiques économiques, mais aussi le contenu des dépenses de défense, les alliances militaires, la force du sentiment national, les armes économiques, la cyber sécurité ou les projets civilisationnels portant sur la démocratie ou les droits de l'homme sont autant de facteurs de puissance dont les effets sont aussi importants mais évolutifs dans le temps.

Lorsque les économistes sont confrontés à des problèmes de défense et de sécurité, ils répondent à trois questions fondamentales, à savoir le choix entre les armes et le beurre, le rapport qualité-prix des armes choisies et le niveau optimal de défense compte tenu des moyens du pays. La question classique est : "combien faut-il dépenser pour un type de défense à définir, pour quelle efficacité et selon quelles menaces ?"

Menacée par l'élargissement de l'OTAN et par les adhésions d'anciens pays amis à l'Union européenne, la Russie s'est engagée dans une « opération spéciale » contre l'Ukraine, en vue de conserver ce pays dans sa zone d'influence. Pour Vladimir Poutine, l'Ukraine fait partie de la grande Russie, les deux entités ont un destin commun sous la responsabilité de Moscou. L'action militaire, qui ne méritait pas le nom de guerre, devait être rapidement conduite pour remédier à cet accident de l'histoire et à la domination des Etats-Unis et de son satellite l'Union européenne. Les combats militaires ont mis en évidence la résistance du peuple ukrainien, mais aussi la volonté de la Russie de remplir coûte que coûte ses objectifs malgré l'élargissement des sanctions économiques, sociales et

militaires décidées à son encontre, principalement par les puissances occidentales. Le conflit touche les intérêts de l'ensemble des pays du monde, avec les sanctions exercées sur le système monétaire et financier russe, sur les infrastructures internationales disponibles, sur l'exercice interrompue pour la Russie de la « clause de la Nation la plus favorisée », sur les ventes russes de gaz et de pétrole à destination des pays européens, sur les exportations de céréales qui seront réduites à la fois par les actes de guerre qui limitent la production et le blocus maritime devant Odessa qui empêche leur acheminement. A plus long terme, la globalisation économique et le système monétaire et financier dominé par les Etats-Unis pourraient être remis sérieusement en cause.

Les USA utilisent le droit américain comme une arme économique. Les lois américaines sont certes agressives à l'encontre des pays jugés voyous et de la corruption, mais elles s'appliquent de plus en plus dans l'ensemble du monde économique et financier, grâce aux formes d'extraterritorialité de son droit. Les entreprises et les banques européennes ont dû s'acquitter de lourdes amendes pour continuer à être des acteurs sur le marché américain. De nombreuses lois s'imposent, au moins indirectement, aux entreprises étrangères, notamment « Helms-Burton », « d'Amato-Kennedy, « Foreign Corrupt Practises Act (FCPA) », Bank Secret Act, Racketeer Influenced Organization, Foreign Immunities Act ou l'US Export Enhancement Act ou les principes US Person ou non-US Person. L'effet extraterritorial des sanctions économiques constitue un défi à l'indépendance politique et stratégique des autres pays, notamment lorsque les faits ne sont punis par aucune organisation internationale (FMI, ONU, etc.). Le leadership juridique, politique, stratégique et économique des Etats-Unis sur l'ensemble des Etats et des entreprises dans le monde n'est pas « bienveillant » ou « équitable », il est directif, à la fois juge et partie.

Conçu à l'origine comme un système d'échanges sans frontières, Internet est un enjeu géopolitique et économique considérable dans un monde de conflit potentiel entre les grandes puissances. TikTok est devenue l'arme politique de la génération Z, comme Huewei menaçait le monopole des GAFAM. De divertissante, elle est devenue politique. Elle a été au cœur de nombreuses mobilisations humanitaires. Entre la Chine et les USA, un piège à la Thucydide semble se mettre en place. Donald Trump a voulu se prémunir des dangers potentiels de la Chine pour sa sécurité nationale avec un rideau de fer digital. Il est intéressant de noter que les technologies américaines de l'économie digitale, bien plus puissantes que celles de la Chine, pourraient aussi être condamnées par la plupart des pays au monde, sur les mêmes bases d'effets possibles de domination. Le changement de pouvoir à Washington va sans doute éclairer cette situation en condamnant ou en contrôlant un Tik Tok encore chinois sur le territoire américain.

Un Coup d'Etat exprime une tentative illégale de militaires ou de responsables civils de remplacer aux dirigeants en place par utilisant la force. Cependant, il est parfois difficile de définir un « Coup d'Etat ». Ce qualificatif a été utilisé par de nombreux analystes concernant des actions politiques violentes dans les faits (envahissement du Capitole à Washington) ou dans les expressions publiques des militaires pour changer la politique intérieure de sécurité en vue de sauvegarder l'unité nationale. Dans de nombreux pays, souvent en développement et africains, les « Coups d'Etats » sont plus fréquents, notamment parce que d'une part les institutions ne sont pas encore suffisamment fortes et d'autre part les conditions économiques et sociales de ces pays ne manquent pas de soulever des problèmes de vie quotidienne qui produit un mécontentement populaire.

L'économie nationale des pays concernés subit des conséquences plus ou moins fortes à l'issue d'un Coup d'Etat, en fonction du pouvoir d'amortissement exercé par les firmes multinationales, de l'inertie des acteurs économiques nationaux ou de l'apparition de conflits internes (guerre civile) ou sanctions économiques de la communauté internationale.

L'intérêt des industries d'armement pour un pays sont de trois ordres, la défense nationale, l'industrie d'armement et la recherche-développement fondamentale. Les grandes firmes sont plutôt nationales, mais les ventes à l'étranger sont de plus en plus développées, en vue de bénéficier d'économies d'échelle. La question de l'intérêt du complexe militaro-industriel pour le développement économique et l'indépendance du Nation est toujours discutée pour les économies de second rang. Aujourd'hui, la production américaine domine largement ce marché, même si d'autres pays peuvent, sur certains matériels spécifiques, lui faire concurrence.

La science économique n'appelle aucune morale ou éthique. Elle se veut science et elle affirme que le bon fonctionnement de l'intérêt individuel constitue la meilleure solution économique et sociale pour l'ensemble des agents économiques. Toute mesure tendant à modifier le jeu implacable et juste du marché conduit à des effets pervers, comme le chômage, l'endettement public ou les transferts de capitaux, qui grèveront les futurs horizons du bien-être collectif. Dans ce contexte, la globalisation économique constitue un progrès social majeur. Les économistes hétérodoxes s'interrogent sur cette conception sommaire de l'homme. Concrètement, les entorses des hypothèses par rapport à la réalité sont nombreuses, comme l'existence de monopoles ou d'oligopoles concurrentiels, les interventions politiques, stratégiques et régaliennes nécessaires des Etats, les crises économiques, les inégalités croissantes, l'ensemble des problèmes de pollution collective, notamment le réchauffement climatique, et l'exploitation excessive de la Terre, notamment de l'oekoumène, que les intérêts économiques particuliers peuvent aisément négliger au détriment de la collectivité mondiale.

La globalisation économique est un facteur puissant d'inégalités verticales et nationales, mais aussi d'arasement des inégalités horizontales internationales. A l'augmentation des inégalités de revenus se conjuguent les inégalités croissantes des patrimoines. Or, l'économie de marché ne fonctionne pas sans le soutien de l'Etat, lequel, indirectement au moins, en établissant les lois favorise ou soutient cette situation. Aujourd'hui, le processus de la globalisation a modifié les rapports de force. Les « possédants » disposent des moyens de communication pour valoriser leurs actions, ils justifient leurs richesses par un système de valeur discutable et ils continuent à justifier leurs richesses à des niveaux d'inégalités irrationnelles. La théorie du ruissellement n'est qu'un leurre qu'un discours qui justifie la situation actuelle par une situation meilleure pour tout le monde demain. Les organisations interétatiques sont aux ordres du libéralisme. Les entreprises restent accrochées à l'idée du maximum de profit, en appliquant des règles de management discutables. Les indicateurs (IDH, Indice de développement humain ou IBN, Indice de bien-être) et les expressions qualitatives de la pauvreté sont discutables et témoignent surtout de la pérennité de celle-ci. L'exemple de la pauvreté aux Etats-Unis est significatif des relations de pouvoir (sexe, territoires, genre, etc.).

Le livre de Saez et Zucman sur le triomphe de l'injustice présente un grand intérêt. D'abord, car il présente des analyses statistiques complexes et parfois même secrètes qu'ils ont réussi à recueillir et à organiser de manière rigoureuse pour les Etats-Unis. Ensuite, il

met en évidence l'accroissement des inégalités, du fait de l'évasion et de l'optimisation fiscale. Enfin, ils témoignent du caractère injustifié de ces différences de revenus et de patrimoines qu'ils considèrent constituer une menace grave contre la démocratie. Des propositions, principalement fiscales et de droit international, sont proposées, relativement simples et réparatrices des plus grandes injustices. Les Etats fortement endettés souffrent de cette volonté des grandes firmes multinationales à échapper à l'impôt, avec le risque d'une oligarchie dominante instituant une ploutocratie. Il faut ajouter que le système de crises économiques conduit à l'essor d'une violence de fond qui peut remettre en cause toutes les valeurs collectives qui fondent une Nation et un système économique

Dans un monde d'intérêts nationaux hétérogènes, il est difficile de faire face à l'optimisation et à l'évitement fiscal sans solidarité entre les Etats. L'Union européenne est constituée d'Etats membres aux intérêts souvent divergents et aux comportements peu exemplaires. En 2017, le Luxembourg, la Suisse, les îles Caïmans, la City de Londres, l'Irlande, la Belgique et les Pays-Bas étaient considérés parmi les 15 paradis fiscaux du monde par les ONG, alors que la Commission européenne n'avait retenu aucun membre de l'UE dans les 30 pays qu'elle avait ainsi qualifiés. Il est pourtant indéniable que la base du développement économique de la Suisse, de l'Irlande ou du Luxembourg a été la conséquence des conditions fiscales très favorables accordées aux entreprises étrangères et à la rétention d'information dans le secteur bancaire. La plupart des firmes multinationales utilisent les paradis fiscaux pour optimiser leurs bénéfices. La guerre fiscale n'a pas encore été déclarée, mais elle menace. Plusieurs actions ont été entreprises durant ces dernières années pour réduire ces disparités d'imposition, le secret bancaire, l'opacité financière. Un impôt européen significatif permettrait de réduire ces injustices et de restaurer la démocratie

Les crises économiques et sociales se succèdent. A l'horizon, de ce siècle, la crise climatique s'annonce. Elle est à la fois certaine, toutes choses égales par ailleurs, et impossible tant les effets seraient destructeurs. Il faut donc raisonner différemment et se demander ce que nos enfants diront lorsque la crise sera effective (catastrophisme éclairé). Qu'aurait fallu-t-il faire ? Plusieurs réformes structurelles sont proposées, concernant la direction des entreprises, les choix de l'autonomie, la priorité aux biens collectifs, le choix des politiques vertes ou les structures politiques.

Malgré (ou à cause) de cette libéralisation réclamée par les banques et les firmes multinationales, les crises économiques et financières ont continué à se succéder sous des formes différentes depuis 1991 : la bulle financière, la crise de la balance des paiements, la panique financière, la banqueroute ou l'aléa moral. Les prises de risque et la spéculation tendent à devenir les activités principales des banques dans le secteur proprement financier. Après un appel fort en 2008 en faveur d'une réforme du système financier, notamment auprès de la BRI (Banque des Règlements Internationaux) ou de l'Union européenne (MSU, Mécanisme de surveillance unique, et MRU, Mécanisme de résolution unique). Cependant, La séparation entre les banques commerciales et les banques d'investissement n'est pas toujours effective, sous la pression du monde bancaire, dont plusieurs membres ont été accusés d'opérations frauduleuses, notamment aux Etats-Unis. L'innovation financière devient un moyen efficace de spéculation. Elle a facilité l'évasion fiscale et incité les gouvernants à réduire les impôts et les investissements publics. La question se pose de savoir si les banques financent encore l'économie, tout en bénéficiant toujours du soutien des banques centrales. Des systèmes nouveaux viennent la concurrence dans le domaine

financier, notamment les crypto-monnaies (bitcoin), les fonds de pension et les banques islamiques.

Viviane Forrester avait mis en évidence la dureté de la vie économique dans son livre « l'horreur économique ». Cet ouvrage a été contesté, mais force est de reconnaître, qu'en son temps, ces analyses étaient souvent pertinentes. Elle soulignait le mépris sociétal du travailleur, le diktat économique des privilégiés, mais aussi des « gens qui savent et connaissent » (surtout leurs intérêts), les dégraissages sollicités par les dividendes des actionnaires, la violence de la précarité, la prédation financière, les multinationales libérées pour exploiter le monde naturel et les hommes, les puissances d'argent qui dominent le monde politique, le recul du pouvoir public en faveur du secteur privé et cette forme d'anarchie économique qui rend le système de plus en plus cruel, de moins en moins humain. Aujourd'hui, dans un monde plus mondialisé, la question se pose de savoir si ces effets ont changé et si l'épanouissement des hommes a pu enfin gagner du terrain grâce à l'essor des nouvelles technologies.

Le développement de l'économie digitale permet de nombreuses actions malveillantes nombreuses comme le sabotage des programmes, l'espionnage, le phishing (hameçonnage), le vol de données, l'usurpation d'identité, la perte de confiance dans un service public ou privé et les fameux rançongiciels. Les cryptomonnaies sont les bienvenues pour opérer dans ce milieu criminel. Ils sont aussi bien accueillis par les délinquants financiers chercheurs d'évasion fiscale. Les fournisseurs de services sur le Dark Net mettent à disposition des groupes criminels les infrastructures nécessaires. Les actions de rançongiciels coûtent très cher à la société et les Etats commencent à intervenir afin de limiter les effets néfastes sur la confiance des agents économiques et financiers d'opérations légales. Le gouvernement chinois a interdit l'utilisation du bitcoin et la question est posée pour l'Union européenne.

L'économie n'est pas une science, même si elle utilise des méthodes scientifiques. Elle s'inscrit d'abord dans l'ordre politique du monde. Aujourd'hui, la globalisation économique organisée autour de la compétition des firmes sur les marchés internationaux est caractérisée par le poids de la finance internationale, les difficultés des Etats à satisfaire la production de biens et services publics sans endettement, la place excessive accordée à la croissance du PIB dans les économies nationales, l'influence négative des émissions de gaz à effets de serre qui sont au cœur du développement économique d'aujourd'hui, l'exploitation excessive de la Terre, et une justice sociale pour le moins défailante.

En 1994, Robert Eisner cherchait des remèdes à la crise économique mondiale. Il proposait alors certaines analyses et solutions économiques qui pourraient être utiles au moment où la pandémie du Covid-19 plonge l'économie mondiale dans la récession. Il met en évidence des avantages comparatifs des Etats-Unis du fait de ses réserves pétrolières et naturelles et du rôle du dollar dans les échanges internationaux, qui font de ce pays un débiteur qui draine les investissements qui seraient bien utiles dans les pays en développement. En outre, la mesure du PIB par habitant n'est pas un indicateur du bien-être des citoyens, eu égard à ce concept aujourd'hui trop imprécis pour rendre compte de toutes les activités, notamment non marchandes. Les Etats-Unis n'épargnent pas assez. Un déficit public peut avoir un grand intérêt économique, même s'ils peuvent exercer des tensions inflationnistes et rend politiquement les transferts intergénérationnels peu appréciés, alors qu'ils peuvent être utiles pour toutes les générations. L'analyse de Friedman sur la politique monétariste et de Phelps sur le concept de chômage naturel sont

erronées. Il faut que l'Etat dispose d'une stratégie de long terme, notamment en matière d'infrastructures. La crise économique a mis en évidence les insuffisances de la théorie économique dominante. Eisner a renouvelé certains concepts et analyses économiques, qui auraient pu être utilisés pour éviter, au moins partiellement les dégâts de cette crise.

Face aux effets catastrophiques attendus par le réchauffement climatique, de nombreuses propositions ont été faites pour développer un New Deal vert. Jeremy Rifkin présente un dossier complet et optimiste quant aux possibilités de trouver des solutions rapides. Avec l'aide des institutions publiques, le point de bascule du passage à une rentabilité supérieure des énergies non carbonées est établi pour 2028. Il s'agit d'allier les nouvelles performances de l'énergie solaire et éolienne à l'application d'un plan conduisant à utiliser l'industrie digitale pour optimiser le potentiel électrique des voitures, des bâtiments, de l'agriculture, des transports et de l'industrie. Un « New Green Deal » a été proposé en février 2019 au Sénat américain. Il s'agirait de produire 100% de l'électricité des Etats-Unis avec des sources renouvelables et propres et d'augmenter l'efficacité énergétique nationale. Il en résultera des « actifs bloqués » des champs pétrolières ou gazeux. Rifkin incite alors les financiers à investir tout de suite dans les énergies propres.

Les terres rares sont essentielles au développement des technologies modernes. Elles présentent des qualités naturelles exceptionnelles pour fabriquer une électricité propre et pour produire les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces productions nécessitent l'utilisation de métaux rares qui présentent trois inconvénients : d'abord, ils sont disponibles ou répertoriés en quantité limitée au regard de la demande potentielle ; ils sont donc aujourd'hui supposés rapidement épuisables ; ensuite leur extraction est à la fois onéreuse et très polluante. Enfin, la plupart de ces métaux sont mal répartis dans le monde, au grand avantage actuel de la Chine qui profite largement de cette forme de monopole pour attirer sur son territoire de nombreuses activités à fortes valeurs ajoutées dépendantes des métaux rares. Les conflits économiques, politiques, militaires peuvent surgir de cette rareté et des rapports de force entre les Etats.

Il est possible de dégager quatre utilisations de l'eau : l'accès au quotidien ; la politique de l'eau à l'intérieur des Etats souverains, dans la réalisation de choix négociés entre les consommations de groupes sociaux hétérogènes ; l'hydro-politique entre les Etats concernant des régions parcourues par des zones aqueuses à partager, et enfin la politique globale de l'eau dans le cadre d'une réflexion collective. Il est aussi nécessaire de mettre en évidence les conflits d'usage d'une eau qui se raréfie sous sa forme potable et qui se doit de faire face au changement climatique face à une croissance démographique importante et une pollution coûteuse. Les conflits d'intérêt des Etats partageant les mêmes sources d'eau ne vont pas manquer de se développer dans les années à venir, tout comme les choix nationaux d'attribution de l'or bleu entre les différents consommateurs.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est souvent un indicateur important dans la comparaison de la puissance comparée des Etats. Cependant, cette interprétation n'est pas toujours pertinente, notamment du fait des difficultés techniques portant sur les comparaisons intertemporelles et internationales des pays concernés, mais aussi d'autres facteurs qui ne sont pas mis en exergue. Il s'agit en outre d'un agrégat de plus en plus contesté quant à son contenu et à son utilisation que les nouveaux modes de production nécessaires à la lutte contre le réchauffement climatique et autres pollutions ne peuvent plus accepter. Il y a des biens et services positifs capables de créer de la valeur ajoutée sans produire des effets négatifs et des biens et services qui ne sont produits que pour réparer les

nuisances des systèmes productifs polluants. Dans ce cas, l'estimation de la vraie richesse créée doit tenir compte des dégâts du procès de production.

Le changement climatique pose un problème au système économique qui a favorisé la mise en place des révolutions industrielles polluantes du charbon et du pétrole. Aujourd'hui, la révolution de l'économie numérique offre des espoirs non négligeables pour réduire les pollutions et favoriser la décarbonisation. Cependant, les luttes d'intérêt économiques des puissants lobbys des secteurs polluants semblent réduire le potentiel de transformation d'un système économique mû par la recherche du profit à court terme. Les grandes puissances veulent conserver leurs acquis économiques et elles engagent cette révolution au rythme qui leur convient, ce qui ne va pas sans conflit, au regard de l'urgence de l'action face aux transformations néfastes subis par les écosystèmes. En outre, les GAFAM, les puissants fournisseurs de services et instruments numériques, disposent, avec leurs concurrents chinois, d'une force économique et stratégique considérable susceptible de porter atteinte aux libertés, et aux droits de l'homme et des citoyens. Enfin, pour la production des instruments du numérique, les terres rares risquent de poser de nouveaux problèmes, ceux relatifs à la pollution qu'engage leur production et leur rareté relative au regard des stocks aujourd'hui connus.

Le réchauffement de la Terre constitue un danger pour la vie humaine, mais les Etats ne peuvent combattre ce fléau sans l'appui des autres Etats. La catastrophe écologique va modifier les conditions de vie humaine, et limiter les consommations fossiles et les comportements consuméristes. Malgré ces dangers, les hommes politiques et le lobbying restent fondamentalement concentrés sur leurs pouvoirs et leur profits immédiats. Des solutions techniques existent, mais le capitalisme promeut un intérêt individuel aujourd'hui dangereux. Aucune autorité internationale n'a l'autorité pour convaincre les Etats d'éviter la catastrophe à venir. Dans ce cadre, il faut raisonner comme si les hommes vivaient déjà cette crise du réchauffement climatique et se posaient la question « qu'aurait-il fallu faire alors pour éviter cette catastrophe ». Le « catastrophisme éclairé » peut inciter les Etats à mieux valoriser l'intérêt collectif et à empêcher les nuisances de certaines formes spéculatives d'intérêt personnel.

L'économie de marché est-elle un facteur de paix ?

Avec l'effondrement de l'Union soviétique, qui consacrait le triomphe du conflit idéologique entre le capitalisme et le communisme soviétique, Francis Fukuyama¹ avait prévu la fin de l'Histoire. Pour lui, l'expansion de la démocratie et du libéralisme constitue un facteur de réduction des conflits entre les hommes et les Nations. L'universalisation de la démocratie occidentale constitue dès lors la forme achevée de tout gouvernement humain. Le développement scientifique conduit inéluctablement au même modèle de société, éliminant ainsi les contradictions fondamentales qui fondent la conflictualité et la violence des changements. Aujourd'hui, le développement économique est accessible à toutes les sociétés et le capitalisme est le système qui est, potentiellement, celui dont l'organisation est accessible à tous les pays. Avec l'essor du marché et de la propriété privée, le capitalisme ouvre de nouvelles voies aux pays en développement, en introduisant les principes démocratiques libéraux, lesquels renforcent la stabilité organisationnelle de la société et garantit en même temps les libertés individuelles. Cette analyse a connu un réel succès politique, même si de nombreuses critiques philosophiques, économiques et politiques sont rapidement venues en réduire l'influence. Au fond, en reprenant l'idée kantienne selon laquelle l'humanité progresse inexorablement vers la pacification des relations internationales, Fukuyama a voulu faire renaître simultanément, sur le plan économique, la fameuse « main invisible » d'Adam Smith, une conception que les mathématiques ne permettent jamais de conforter.

En reprenant la dialectique du maître et de l'esclave d'Hegel, la conflictualité enclenche les chemins méandres de l'histoire. Les faits sont têtus et les guerres sont toujours bien présentes au XXI^e siècle. Le mercantilisme n'est pas mort et la guerre économique reste bien présente dans le climat international d'aujourd'hui². La théorie du libéralisme comme facteur de paix universelle a toujours été fermement condamnée, notamment par les analyses marxistes ou hétérodoxes, pour lesquelles le capitalisme conduit, au contraire, inéluctablement aux crises économiques, aux inégalités, à l'exploitation de l'homme par l'homme, aux conflits internationaux majeurs mais aussi à la guerre des classes.

Dans une perspective libérale, le capitalisme conduit à la fois à l'établissement d'une paix durable, mais aussi à la libéralisation de l'économie mondiale, laquelle renforce le potentiel de développement économique de tous les pays participant au commerce international³. De manière plus générale, les économistes libéraux ont trop souvent considéré la guerre comme un phénomène purement politique, comme si le fonctionnement normal de l'économie de marché était constamment perturbé par les seules ambitions politiques, les relents mercantilistes et la violence de la prédation. En revanche, ils condamnent fermement le coût des conflits armés, dont la préparation favorise l'endettement des Etats, avant, pendant et après la guerre. Les guerres sont contre-productives, en raison de la perte de capital humain, de la destruction des équipements, d'une recherche-développement monopolisée par l'effort de défense, de la perturbation des échanges et de l'augmentation du personnel militaire improductif. Cette vision libérale a été contredite par certaines analyses mettant en évidence l'effet parfois positif à court terme du militarisme (keynésianisme militaire)⁴. Cependant, la préparation à la guerre peut temporairement stimuler l'activité économique, mais d'autres dépenses publiques sont considérées comme plus

¹ Fukuyama, F. (1989), *The end of History*, The National Interest

² Fontanel, J., Bensahel, L. (1993), *La guerre économique*, Ares, Defense et Sécurité (Grenoble, Lyon), 13(4), 9-50. Fontanel, J., Coulomb, F. (2008), "The Genesis of Economic Thought Concerning War and Peace", *Defence and Peace Economics*, 19; 5 (2008): 321-330. Fontanel J., Hébert, J-P., Samson, I. (2008) "The Birth of the Political Economy or the Economy in the Heart of Politics: Mercantilism", *Defence and Peace Economics*, 19; 5 (2008): 331-338.

³ Coulomb, F., Fontanel, J. (2011), *War and capitalism*, in *The Marketing of War in the Age of the Neo-Militarism* (Gouliamos, K, Kassimeris, C. Ed.) Routledge, London, New York. Fontanel, J., Coulomb, F. (2008), "The Genesis of Economic Thought Concerning War and Peace", *Defence and Peace Economics*, 19; 5 (2008): 321-330.

⁴ Keynes « The Listener. », 6 janvier 1939.

utiles socialement, avec des effets économiques positifs à long terme, comme l'organisation de travaux publics concernant la santé, l'éducation ou les infrastructures de transport.

Les penseurs et économistes allemands ont toujours été passionnés par la question des guerres. Hegel a présenté la violence comme une étape nécessaire dans le processus de transformation des sociétés ; dans ce contexte, les guerres et les révolutions sont nécessaires pour faire progresser la société des hommes. Friedrich List a considéré que la guerre était parfois inéluctable, tant que les « frontières naturelles » n'étaient pas enfin établies, notamment en Europe. Pour Marx, le capitalisme engage une forme de guerre civile permanente (la guerre des classes), dans un système aux fortes contradictions systémiques avec les questions relatives à l'accumulation du capital, à la baisse tendancielle du taux de profit ou à l'aggravation de la paupérisation relative et absolue. Le « cosmopolitisme » de l'école libérale d'ouverture des frontières est particulièrement préjudiciable aux intérêts du prolétariat, en retardant l'aggravation des contradictions internes du capitalisme. Comme constat, il est observable que la propagation du libéralisme n'a pas aidé à éviter les grandes guerres et crises économiques. L'école historique allemande a repris les principes du mercantilisme, favorable à une intervention économique de l'État, au soutien public à l'économie d'un pays et aux vertus des guerres lorsqu'elles permettent de promouvoir l'intérêt national. À cet égard, elle insiste également souvent sur les vertus de la guerre pour la promotion de l'intérêt national. Aujourd'hui le capitalisme se vit comme une évidence, mais commence quand même à laisser échapper ses insuffisances, notamment dans les domaines de l'écologie, de l'environnement, du climat, mais aussi des inégalités de revenus et de puissance entre les pays ou en rapport avec un groupe d'industries.

Les analyses du lien entre guerre et capitalisme sont très différentes, selon l'angle théorique choisi. La nature pacifique du capitalisme est une thèse discutable, les démocraties sont souvent entrées en guerre. De fait, le capitalisme qui s'inscrit dans la compétition, la concurrence et la violence froide du marché favorise les inégalités internes et externes, facteurs de guerre.

Pourquoi la nature pacifique du capitalisme est-elle encore soutenue par ses partisans, malgré la permanence des guerres ?

Pour les apôtres du libéralisme, la mondialisation économique ouvre des opportunités sans précédent de croissance illimitée. Elle favorise le développement économique de tous les pays, certes à des rythmes différents selon les avantages comparatifs évolutifs de tous les pays. L'intervention économique de l'État doit être minimale afin de garantir une prospérité durable pour tous les pays. L'économie de marché est productrice de réduction des tensions politiques et sociales, elle constitue un paravent puissant à l'émergence des conflits et son élargissement spatial favorise les procédures de désarmement⁵.

Pourtant, les guerres nationales, internationales et civiles continuent à faire les titres des journaux et, quand elles durent, elles s'installent souvent dans les entrefilets, comme si la situation était normalisée. Les néo-classiques considèrent que des violences sont dues principalement à l'absence d'accomplissement mondial du capitalisme, face à des zones de refus des conditions de la concurrence internationale. Ce n'est pas le système généralisé du libre-échange qui produit les conflits, c'est la présence des interventions des États pour en refuser la réalisation ou en limiter ses effets. Une nouvelle orthodoxie s'est même développée autour de l'interprétation de la guerre comme résultat des civilisations anticapitalistes. La mondialisation néo-libérale est la solution idoine aux conflits et guerre est présumée être la mondialisation néolibérale⁶. Dans ce cadre, la puissance militaire, politique et économique américaine encourage la diffusion d'un modèle démocratique qui assure simultanément une permanence des progrès économiques et la réduction des conflits nationaux et internationaux. La théorie de la paix démocratique soutient l'essor des organisations multilatérales, lesquelles sont présentées comme les instruments fondamentaux de la

⁵ Coulomb, F., & Fontanel, J. (2003). Disarmament: A century of economic thought. *Defence and peace economics*, 14(3), 193-208. Coulomb, F. (2004). *Economic theories of peace and war*. Routledge, London.

⁶ Coulomb F. Dunne, J.P. (2009). *Peace, War and international security: Economic Theories*, in *War, peace and security*, ed. Jacques Fontanel and Manas Chatterji, Preface of Walter Isard, United Kingdom, Emerald Group.

mondialisation des marchés. En effet, elles mettent en place un environnement international favorable à la liberté du commerce et aux processus de démocratisation des pays. En outre, le développement économique rapide et permanent des grandes puissances capitalistes conduit les économies nationales à engager, par imitation, de nouvelles règles démocratiques dans leur pays⁷. Les modèles de géographie économique, par l'utilisation de mesures de distance spatiale et de "clustering", ont démontré l'influence de la « proximité » et des organisations internationales dans le processus de démocratisation des pays voisins ainsi que la pression des organisations internationales. Les systèmes autocratiques peuvent même être menacés de sanctions économiques graves.

Cependant, l'idée d'une « pax democratica » fondée sur le libre-échange, selon laquelle les systèmes démocratiques libéraux sont intrinsèquement pacifiques et ne se font pas la guerre entre eux, reste à confirmer par l'expérience historique. La guerre froide a entraîné une interdépendance stratégique entre les démocraties occidentales, ce qui a limité les occasions de conflits entre elles. Il est vrai cependant que les démocraties, historiquement, s'engagent dans les guerres surtout avec les pays autocratiques. L'idée de paix démocratique est désormais peu contestée, mais ni la démocratie, ni la propagation mondiale du libre-échange, ne sont des garanties de paix, même couplées⁸. A la fin du XIXe siècle, les interdépendances commerciales et financières entre tous les pays, y compris avec leurs colonies, n'ont pas empêché l'effroyable première guerre mondiale, que seul en son temps, Engels avait subodoré⁹. De même, l'idée du pacifisme intrinsèque des démocraties est également discutable, comme en témoignent récemment les guerres du Golfe ou en Afghanistan.

En 1915, Veblen¹⁰ avait mis en évidence la tendance des sociétés capitalistes modernes, de type anglo-saxon, à devenir plus pacifiques en raison de la prédominance des intérêts commerciaux sur les intérêts politiques. Au contraire, les sociétés dynastiques, caractérisées par des pratiques spécifiques héritées de l'ère féodale, supposent des rapports de force continuels, à l'intérieur et face à l'extérieur du système national. Si, à long terme, le modèle de société dynastique devrait normalement disparaître et être remplacé par le modèle moderne, même dans les « sociétés modernes », les tendances bellicistes ancrées dans l'inconscient collectif sont susceptibles de refaire surface à tout moment, reconduisant éventuellement au pouvoir des dirigeants aux comportements de type dynastique. La victoire du capitalisme anglo-saxon n'est pas définitive. La rationalité économique n'est pas toujours dominante dans les situations modernes de conflit. Pour John Kenneth Galbraith¹¹, la centralité de l'armée aux États-Unis remonte aux origines de l'État américain mis en place par les marchands, qui appliquaient une politique mercantiliste sur les marchés étrangers (selon les règles définies par Hamilton), malgré leur attachement à la philosophie libérale de Jefferson. Le développement du secteur militaire a également été utilisé pour maintenir leur pouvoir économique et politique sur la scène nationale. Le célèbre rapport sur l'utilité des guerres est encore dans la mémoire collective mondiale¹². Le militarisme n'est pas inhérent aux différents modèles de capitalisme. Washington a lancé une offensive « géoéconomique » pour renforcer le pouvoir national des États-Unis sur les marchés mondiaux par la diffusion du soft

⁷ Gleditsch C.S. and M.D. Ward M.D. « Diffusion and the International Context of Democratization », *International Organization*. 60, Fall (2010): 911-933.

⁸ Richard, T. (2010), *Démocratie, économie de marché et paix*, in Fontanel, J. (Ed.), *Economie politique de la sécurité internationale*, Paris, La Librairie des Universités, L'Harmattan, 2010, 237-262.

⁹ Fontanel J. (2005), *La globalisation en analyse. Géoéconomie et stratégie des acteurs*. Paris, L'Harmattan, 2005.

¹⁰ Veblen Thorstein. *Imperial Germany and the industrial revolution*, New York, Augustus M. Kelley, 1964 (originally published in 1915).

¹¹ Galbraith, J.K. (1974), *La science économique et l'intérêt général*, Paris, Editions Gallimard, 1974 (Original title : *Economics and the public purpose*, 1973)

Galbraith, J.K. (1989), *L'économie en perspective, une histoire critique*, Paris, Le Seuil (original title : *A history of economics*, London, Hamish Hamilton, 1987).

Galbraith, J.K. (1993), "Le pouvoir économique autonome, une vue économique", in Jacques Fontanel *Economistes de la paix*, Grenoble, Collection ECO+, Presses Universitaires de Grenoble, 1993, 23-28.

¹² Galbraith, J.K. (1984), *Introduction à « La paix indésirable ? Rapport sur l'utilité des guerres, »* Paris, Calmann Levy, 1984.

power¹³, qui se caractérise notamment par l'utilisation des lois américaines dans le commerce internationale, sous menace de sanctions économiques graves en cas de refus d'obtempérer¹⁴. Le soutien de l'Etat aux entreprises nationales américaines, sous des formes directes ou indirectes de protectionnisme et de subventions n'est plus à démontrer, il est clairement exprimé depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche¹⁵.

Le militarisme est souvent présenté comme le résultat d'une utilisation abusive de l'appareil d'Etat, ce qui discréditait dès l'origine le système soviétique. Jean-Baptiste Say¹⁶ croyait que les économistes, en découvrant les véritables lois régissant l'économie et en éclairant le public sur ses véritables intérêts, démontrerait l'intérêt généralisé du libre-échange, lequel conduirait à la fin du militarisme. L'opinion publique, mieux écoutée et représentée, permettrait la mise en place d'un système international pacifique. L'idée selon laquelle les efforts scientifiques permettraient de résoudre les questions des conflits se heurte à l'observation empirique, qui met en évidence les comportements de puissance ou de cupidité qui exacerbent les passions des hommes¹⁷. Le pacifisme de Jean-Baptiste Say n'est qu'une hypothèse généreuse, car l'opinion publique peut tout aussi bien être conquise par les partis de la guerre¹⁸.

La guerre est aussi la conséquence d'intérêts particuliers des Nations, sans référence immédiate avec le concept de prédation. Adam Smith¹⁹ avait déjà évoqué la possibilité que l'État soit incité à faire la guerre sous la pression de certaines classes ou d'intérêts particuliers. Ainsi, les politiques de conquêtes coloniales ont été réalisées sous la pression des commerçants. Adam Smith était contre le système commercial colonial établi par la Grande-Bretagne, le privilège protectionniste des propriétaires fonciers et l'esclavage. Les groupes intéressés par la guerre peuvent manipuler l'opinion publique pour la faire adhérer à une politique étrangère agressive, mais préjudiciable à l'intérêt public. Adam Smith a proposé le contrôle du bellicisme de l'État sur la base d'un financement de la guerre par les impôts directs et non pas les emprunts, afin d'affaiblir le soutien éventuel de la population aux conflits armés.

Les politiques dominantes cherchent à influencer l'opinion publique en fonction de leurs propres intérêts ou de ceux qu'ils représentent. Ils peuvent maintenir des budgets de défense élevés, même en temps de paix, en ravivant les tendances belliqueuses de la population. Pour Hobson²⁰, l'impérialisme constitue une caractéristique inévitable du capitalisme, car ce système conduit à la surproduction, à une répartition injuste des richesses, à un système de sous-consommation et à l'apparition de crises économiques récurrentes. Les États les plus puissants cherchant à la fois à développer leurs marchés étrangers et à sécuriser leurs approvisionnements en matières premières. Le patriotisme est alors utilisé pour des intérêts particuliers. Pareto²¹ voit dans le secteur militaire un instrument de spoliation des gens du commun par les classes supérieures. Or, les dépenses militaires, financées par les impôts et la dette publique, dépendent de l'utilité des menaces externes

¹³ Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), "Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale." in La question politique en économie internationale, ed. Pierre Berthaud and Gérard Kebabdjian, Paris, Collection Recherche, La Découverte. 2006, 190-201.

¹⁴ Sushcheva, N., Fontanel, J. (2020), L'arme économique du droit extraterritorial américain. La menace politique, stratégique et économique du leadership américain sur l'ensemble des économies nationales et des entreprises dans le monde (à paraître en russe). Disponible en français, hal-02144089.

¹⁵ Fontanel, J. (2018), Puissance et nationalisme. PSEI. Le cas des Etats-Unis. Paix et Sécurité Européenne et Internationale, <http://revel.unice.fr/psei/>.

¹⁶ Say Jean-Baptiste (1803). *Traité d'économie politique*, Paris, Calmann Levy, 1972.

¹⁷ En outre, les progrès scientifiques se sont surtout effectués dans les sciences dites « dures », sans doute au détriment des sciences humaines, qui sont souvent incapables de suivre le mouvement tyrannique de l'utilisation permanentes des nouvelles technologies qui envahissent le quotidien de l'homme du XXI^e siècle.

¹⁸ Coulomb, F., Hartley, K., Intriligator, M. (2008), *Pacifism in Economic Analysis: A Historical Perspective*, *Defence and Peace Economics*, 19, 5 (2008): 373-386.

¹⁹ Smith Adam (1776). *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. London, 1776. London, Methuen and Co., Ltd., ed. Edwin Cannan, Fifth édition, 1904.

²⁰ Hobson J.A. (1902), *Imperialism. A Study*. London, George Allen & Unwin, 1961.

²¹ Pareto, V. (1897) *L'Etat actuel de l'Italie*, dans *Libre-échange, protectionnisme et socialisme*, Genève, Librairie Droz, 1965. C'est l'argument de base qui le conduit à refuser un système parlementaire.

à la cohésion sociale, mais aussi de la mégalomanie des classes supérieures. Il faut donc recommander le déclin de l'intervention de l'Etat dans l'économie nationale comme remède au militarisme. Cette analyse préfigure le concept du complexe militaro-industriel utilisé par le président Eisenhower en 1961, une étude qui a été développée par John Kenneth Galbraith. Le marketing et la publicité façonnent les besoins des consommateurs afin de servir les objectifs financiers et les intérêts des industriels ; les citoyens n'ont plus aucun contrôle démocratique sur les décisions concernant l'armée, laquelle applique les règles du secret militaire pour ne donner que l'information utile au Parlement. La menace extérieure est exagérée et utilisée pour renforcer le pouvoir de l'establishment militaire²². Les liens entre les membres du Congrès et l'industrie de l'armement sont étroits, grâce au financement des campagnes électorales et à l'emploi local. Le militarisme et la guerre résultent donc d'un échec de la démocratie américaine²³.

II. Les conflits et guerres sont-ils consubstantiels au capitalisme ?

Pour Marx et ses épigones, la guerre est, in fine, le résultat de la guerre des classes dans un système qui exploite les prolétaires. Dans le mode de production capitaliste, les contradictions internes liées à l'accumulation du capital, à la surproduction et la tendance à la baisse du taux de profit sont temporairement résolues en ouvrant de nouveaux débouchés à l'étranger, avec un développement de son espace d'action, notamment par la colonisation. Les analyses prérévolutionnaires russes considèrent que la guerre entre les économies nationales capitalistes sera inéluctable du fait d'une concurrence exacerbée sur les marchés internationaux. Les guerres ont pour fondement principal de modifier la répartition des marchés entre les puissances impérialistes, dans un contexte de changement permanent et conflictuel de la hiérarchie économique internationale, en raison des disparités des taux de croissance économique nationaux. Il s'agit non seulement de s'accaparer les marchés des marchandises, mais aussi d'accéder aux nouvelles sources de matières premières et de protéger le capital actif et amassé. Les nouvelles puissances économiques contestent la primauté des puissances colonialistes. Il doit en résulter une confrontation internationale entre les puissances impérialistes, laquelle sera à l'origine d'une révolution sociale²⁴.

Cette analyse, partiellement validée avec la première guerre mondiale 1914-1918 et par l'avènement de la révolution bolchevique, n'a cependant, à terme, pas résisté aux faits. Malgré les guerres et les crises économiques violentes, le capitalisme a survécu, faisant ainsi preuve d'une résistance inattendue. Pour Kondratiev, les guerres sont le résultat de phases d'expansion économique dans les pays capitalistes avancés, lesquelles conduisent à une demande supplémentaire de matières premières et sur les marchés, ce qui favorise l'essor de tensions économiques et politiques nationales et internationales accrues. Cette théorie des longs cycles, montre que le capitalisme peut surmonter les grandes crises économiques, malgré le coût considérable sur le plan humain. Pour Hilferding, les intérêts du capitalisme financier, à l'instar de ce qu'avancait Adam Smith, sont capables de trouver des accords nationaux et internationaux, afin de limiter les différends économiques et les risques de conflits armés. Il constate en effet le pouvoir croissant des grandes entreprises et de l'investissement étranger, soutenu par les Etats. Un militarisme accru, notamment pour sécuriser l'approvisionnement en matières premières et élargir les sphères d'influence dans les zones peu développées, est engagé par la politique coloniale. L'essor de la taille des entreprises et l'internationalisation de leurs activités favorisent les accords des plus puissants, au-delà des frontières nationales. Si la confiance internationale s'institue dans le système économique mondial, les exportations de capitaux peuvent stabiliser le capitalisme, par une exploitation du monde organisée par un capital financier international uni²⁵. Cette présentation a

²² Galbraith, J.K. (1993), "Le pouvoir économique autonome, une vue économique", in Jacques Fontanel Economistes de la paix, Grenoble, Collection ECO+, Presses Universitaires de Grenoble, 1993, 23-28.

²³ Galbraith, J.K. (1974), La science économique et l'intérêt général, Paris, Editions Gallimard, 1974 (Original title : Economics and the public purpose, 1973)

²⁴ Lénine V, O. L'impérialisme, stade suprême du capitalisme, Paris, Editions Sociales, 1971.

²⁵ Kautsky, Et maintenant? Neue Zeit, 2, 1910

été partiellement confirmée après la Seconde guerre mondiale. Les organisations économiques internationales (Fonds Monétaire International, Organisation Mondiale du Commerce, Banque mondiale, Union européenne, etc.)²⁶ ont été créées en vue de réduire la possibilité de conflits ouverts entre les puissances capitalistes, sans empêcher pour autant l'essor des conflits périphériques²⁷. Plusieurs théories d'inspiration marxiste ont été développées ? Parmi elles, celle de Baran et Sweezy²⁸ présente les dépenses militaires comme un e dépenses improductives qui permet d'absorber le surplus économique créé par le capitalisme monopoliste. La course aux armements est donc conforme à la logique du capitalisme, ils stimulent les valeurs collectives, sans pour autant accroître les revenus des citoyens dont la productivité est jugée faible. Dans ce contexte, le désarmement n'est pas compatible avec le capitalisme.

Selon Schumpeter²⁹, les guerres, les conquêtes territoriales et les conflits sur les matières premières ont peu d'impact sur le changement économique, seul le progrès technique est vraiment décisif. Le succès du capitalisme est dû aux actions des dirigeants d'entreprises et à l'innovation, et non à l'intervention de l'État. Il y a peu d'avantages économiques significatifs du militarisme ou de la guerre, y compris concernant l'émergence d'innovations majeures. Cette analyse est souvent réfutée. Pour Ruttan³⁰, les commandes militaires en temps de guerre accélère la réalisation de la maturité technologique, nécessaire pour que l'innovation conduise à des gains de productivité. Aujourd'hui, une grande partie de la production militaire repose sur des technologies duales ; de plus en plus de produits utilisés pour les forces armées sont commercialisés et mis à la disposition des civils. Il existe plus que jamais, avec la privatisation de nombre d'activités auparavant contrôlées par le secteur militaire, une interaction étroite entre la recherche militaire et la recherche civile. Le budget important de la recherche et du développement militaires aux États-Unis a parfois été interprété comme une aide au secteur privé en vue de développer des technologies de pointe. La puissance du GAFAM, notamment à leur début, est due directement ou indirectement en partie aux crédits militaires³¹. Le secteur militaire n'étant pas soumis aux règles de l'OMC, le financement public alloué aux projets militaires est un moyen indirect de soutenir indirectement les industries américaines. La question de l'avenir du capitalisme a beaucoup inquiété ses partisans lors des grandes crises passées, en particulier dans l'entre-deux-guerres, mais il a survécu à plusieurs guerres majeures dans le passé et le secteur militaire produit parfois des effets innovations qui conduisent à des révolutions technologiques décisives.

Les guerres sont des périodes favorisant cette montée en puissance de l'État dans l'économie, avec un effet de cliquet qui fait que lorsque la paix revient, l'État ne se désengage pas pleinement. Dans cette analyse, les guerres peuvent être à la fois la conséquence et la cause de la disparition de l'esprit du capitalisme dans les pays industrialisés. S'opposent à cette perspective les partisans de l'interventionnisme, pour lesquels le capitalisme ne peut survivre qu'en limitant les excès du marché avec des politiques et des réglementations sociales qui évitent une crise économique majeure susceptible d'affaiblir le système. Ainsi, John Maynard Keynes a soutenu le développement de l'interventionnisme de l'Etat pour surmonter la Grande Dépression des années 1930. S'il a reconnu que l'internationalisme économique du XIXe siècle avait œuvré en faveur d'un plus grand enrichissement du monde, il considérerait aussi que le modèle libéral n'était plus adapté à son époque, en critiquant notamment les sorties de capitaux qui entravent l'efficacité de la politique économique nationale ou la séparation entre la propriété et la gestion au sein de l'entreprise. La recherche d'une spécialisation internationale et d'une répartition mondiale des capitaux favorisent les politiques agressives protégeant les intérêts nationaux dans le but de créer de nouveaux marchés et de développer l'impérialisme économique. Il est sceptique quant à l'utilité

²⁶ Fontanel, J. (1995), Organisations économiques internationales, Masson, Paris.

²⁷ Fontanel, J. (2010). "Le concept élargi de la sécurité économique", in Economie politique de la sécurité internationale, ed. Jacques Fontanel, Paris, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, 15-56.

²⁸ Baran, P., Sweezy, P. (1966), Le capitalisme monopoliste, Maspero, Paris, 1968

²⁹ Schumpeter, J. (1942) Capitalisme, socialisme et démocratie, Payot, Paris 1990.

³⁰ Ruttan V.W (2006), Is war necessary for economic growth? Military procurement and technology development, New York, Oxford University Press, 2006, 212 pp.

³¹ Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

des entrées de capitaux étrangers sur les structures économiques nationales et quant à la dépendance étroite de l'économie nationale à l'égard des fluctuations des politiques économiques étrangères. Ainsi, les interdépendances économiques internationales devraient être limitées.

Aujourd'hui, le rôle des dépenses militaires dans l'endettement croissant des États-Unis n'est pas négligeable, mais il sert à maintenir la puissance économique américaine³², surtout dans une période de nationalisme renforcé³³. Au-delà de la question de l'approvisionnement en pétrole et de l'aide à la recherche et au développement en raison du budget de la défense, c'est le rôle des États-Unis en tant que superpuissance mondiale incontestée qui est en jeu aujourd'hui : la confiance dans le leadership des États-Unis détermine à la fois leur attractivité pour les investisseurs étrangers et d'où l'afflux de capitaux nécessaire à la poursuite de la croissance et la relative stabilité du dollar. Il détermine également l'efficacité du soft power, c'est-à-dire l'influence diplomatique, utile pour influencer les règles internationales et les accords commerciaux³⁴.

Une guerre mondiale pourrait finalement résulter de la crise économique provoquée par l'épuisement du mode de régulation capitaliste, du fait de l'aggravation progressive des tensions internationales. La crise économique actuelle soulève également de nombreuses questions sur la durabilité d'énormes déséquilibres structurels (endettement dans le Nord, excédents commerciaux dans les pays émergents) et d'une finance mondiale excessive et de plus en plus vulnérable (Galbraith, 2010, 57-75).

Une croissance démographique excessive a souvent été considérée comme un facteur de risque dans certaines régions, dans une perspective très malthusienne. Pourtant, les économistes ont jusqu'à présent accordé peu d'attention aux questions environnementales. La théorie libérale a, depuis son origine, glorifié la production industrielle et la croissance de la productivité, considérant que les guerres motivées par des stratégies de prédation appartenaient au passé. Selon Malthus, la surpopulation est un facteur de guerre et d'insécurité ; le contrôle de la population est une condition préalable à la paix. Les politiques offensives trouvent souvent leur origine et leur soutien dans les difficultés économiques et la pauvreté ou le paupérisme. Convaincu que la croissance économique sera freinée par la limitation des ressources alimentaires, Thomas Malthus déclare que rien ne peut empêcher l'épuisement des sols, et donc la course inévitable de l'économie vers un état stationnaire.

Au début des années 1970 le rapport du Club de Rome "Limits to Growth" a constitué un premier rappel de la fragilité de la Terre. Thomas Homer-Dixon³⁵ considère que la pression démographique entraîne une pénurie de ressources naturelles, qui peut provoquer des conflits civils, en raison des tensions sociales qui exacerbent la religion, l'ethnie ou la société. Cette idée que la croissance mondiale n'est pas durable est contestée par ceux qui croient que l'humanité peut s'adapter à une pénurie de ressources, grâce au progrès technologique³⁶ (Gleditsch et Urdal, 2002, 283-302). L'idée de restreindre le rythme de la mondialisation la croissance économique pour réduire l'épuisement des ressources naturelles est exclue par les institutions internationales telles que le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE. Ainsi, le concept de développement durable émergé dans les années 1990 ne rejoint pas le pessimisme des idées du Club de Rome dans les années 1970. Pourtant, la logique de la mondialisation économique et financière encourage une recherche constante de gains de productivité, d'augmentation des volumes de production et de génération d'innovations industrielles pour créer de nouveaux marchés. L'idée d'une diminution de la

³² Fontanel, J. (2005), *La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs*. Paris, L'Harmattan.

³³ Fontanel, J. (2018), *Puissance et nationalisme*. PSEI. Le cas des Etats-Unis. Paix et Sécurité Européenne et Internationale, <http://revel.unice.fr/psei/>

³⁴ Sushcheva, N., Fontanel, J. (2020), *L'arme économique du droit extraterritorial américain. La menace politique, stratégique et économique du leadership américain sur l'ensemble des économies nationales et des entreprises dans le monde (à paraître en russe)*. Disponible en français, hal-02144089. Laïdi, A. (2019), *Le droit, nouvelle arme de guerre économique. Comment les Etats-Unis déstabilisent les entreprises européennes*, Actes Sud, Questions de société, Arles.

³⁵ Homer-Dixon T.F. (1995) "Environmental scarcities and violent conflict: evidence from cases", *International Security* 19; 1 (1995): 5-40.

³⁶ Gleditsch N.P. and H. Urdal H. "Ecoviolence? Links between population growth, environmental scarcity and violent conflict in Thomas Homer-Dixon's work", *Journal of International Affairs*, 56, 1 (2002).

croissance économique des pays du Nord pour compenser la demande de ressources naturelles liée à la croissance accélérée des pays émergents est rarement reprise, malgré la tendance croissante à la rareté de l'environnement et aux conflits induits dans les pays en développement³⁷ (Reveuny, 2002). Les pénuries économiques et énergétiques sont des enjeux stratégiques qui ont de forts effets sur la probabilité des guerres³⁸.

Les guerres et les crises ont rythmé l'histoire du capitalisme depuis ses origines. Même si les accords et institutions internationaux ont limité le risque de guerre dans la période contemporaine, ce risque ne peut être considéré comme définitivement écarté, notamment en période de crise économique et de perturbation de la hiérarchie des pouvoirs. L'histoire a montré que l'interdépendance économique n'est pas une garantie de paix mondiale. La guerre ou la menace de guerre oblige à réévaluer le modèle économique actuel et montre la nécessité d'adopter de nouvelles normes particulièrement difficiles à appliquer dans un système capitaliste qui croit d'abord à l'intérêt personnel comme base d'action.

L'absence de conflit majeur entre les pays capitalistes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a renforcé l'idée que les guerres devenaient progressivement obsolètes avec l'élargissement de l'application des règles du capitalisme, principalement en raison de la prolifération des institutions internationales destinées à résoudre pacifiquement les différends commerciaux, afin d'éviter des crises économiques majeures et accroître les interdépendances économiques et financières entre les grandes puissances. Mais les guerres n'ont pas disparu avec la propagation du capitalisme dans le monde et leur apparition dans le futur pourrait être une conséquence à la fois de la croissance des inégalités dans le monde, des questions climatologiques et environnementales, de l'épuisement généralisée des terres arables ou des guerres économiques.

Bibliographie

- Aglietta, M. (1976). *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1976.
- Baran, P., Sweezy, P. (1966), *Le capitalisme monopoliste*, Maspero, Paris, 1968
- Barbieri K., Reveuny, R. "Economic globalization and civil war", *The Journal of Politics*, 67; 4 (2005), 1228-1247.
- Boyer, R. (1986), *Théorie de la régulation, une analyse critique*, Paris, La Découverte, 1986.
- Coulomb, F. (1998), "Adam Smith, a defence economist", *Defence and Peace Economics*, 9; 3 (1998): 299-316.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2003). Disarmament: A century of economic thought. *Defence and peace economics*, 14(3), 193-208.
- Coulomb, F. (2004). *Economic theories of peace and war*. Routledge, London.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), "Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale." in *La question politique en économie internationale*, ed. Pierre Berthaud and Gérard Kebabdjian, Paris, Collection Recherche, La Découverte. 2006, 190-201.
- Coulomb, F., Bellais, R. (2008), War and Peace Issues in the History of Economic Thought: Introduction, *Defence and Peace Economics*, 19; 5 (2008):317-320.
- Coulomb F., Dunne, P. (2008), Peace, War and international security: Economic Theories, in *War, peace and security*, ed. Jacques Fontanel and Manas Chatterji, Preface of Walter Isard, United Kingdom, Emerald Group. 2009,3-36.
- Coulomb, F., Hartley, K., Intriligator, M. (2008), Pacifism in Economic Analysis: A Historical Perspective, *Defence and Peace Economics*, 19, 5 (2008): 373-386.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2011), War and capitalism, in *The Marketing of War in the Age of the Neo-Militarism* (Gouliamos, K, Kassimeris, C. Ed.) Routledge, London, New York.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1993), La guerre économique, *Ares, Defense et Sécurité* (Grenoble, Lyon), 13(4), 9-50.
- Fontanel, J. (1995), *Organisations Economiques Internationales*, Masson, Paris.

³⁷ Reveuny R. (2002), « Economic growth, environmental scarcity, and conflict », *Global Environmental Politics*, 2; 1 (2002), 1228-1247.

³⁸ Fontanel, J. (2010). "Le concept élargi de la sécurité économique", in *Economie politique de la sécurité internationale*, ed. Jacques Fontanel, Paris, La Librairie des Humanités, L'Harmattan,

- Fontanel, J. (2005), *La globalisation en analyse. Géoéconomie et stratégie des acteurs*. Paris, L'Harmattan, 2005, 627 p.
- Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), *War, peace and security*, with a Preface of Walter Isard, United Kingdom, Emerald Group, 2008, 335 p.
- Fontanel, J., Coulomb, F. (2008), "The Genesis of Economic Thought Concerning War and Peace", *Defence and Peace Economics*, 19; 5 (2008): 321-330.
- Fontanel J., Hébert, J-P., Samson, I. (2008) "The Birth of the Political Economy or the Economy in the Heart of Politics : Mercantilism", *Defence and Peace Economics*, 19; 5 (2008): 331-338.
- Fontanel, J. (2010). *Economie politique de la sécurité internationale*, Paris. La Librairie des Humanités, L'Harmattan, 2010, 312 pp.
- Fontanel, J. (2010). "Le concept élargi de la sécurité économique", in *Economie politique de la sécurité internationale*, ed. Jacques Fontanel, Paris, La Librairie des Humanités, L'Harmattan.
- Fontanel, J. (2014), Le Commerce international est-il un facteur de paix ? *Revue Politique Etrangère*, 2014-1., Paris
- Fontanel, J. (2018), Puissance et nationalisme. PSEI. Le cas des Etats-Unis. *Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, <http://revel.unice.fr/psei/>.
- Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques, PSEI, *Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, <http://revel.unice.fr/psei/>.
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.
- Fukuyama Francis. *The end of history and the last man*, London, Penguin, 1993, 418 pp.
- Galbraith J.K. (1984) *Introduction to La paix indésirable ? Rapport sur l'utilité des guerres*, Paris, Calmann Levy, 1984.
- Galbraith J.K. (1974). *La science économique et l'intérêt général*, Paris, Editions Gallimard, 1974 (Original title : *Economics and the public purpose*, 1973)
- Galbraith J.K. (1989), *L'économie en perspective, une histoire critique*, Paris, Le Seuil (original title : *A history of economics*, London, Hamish Hamilton, 1987).
- Galbraith, J.K/ (1993). "Le pouvoir économique autonome, une vue économique", in Jacques Fontanel *Economistes de la paix*, Grenoble, Collection ECO+, Presses Universitaires de Grenoble, 1993, 23-28.
- Galbraith, J. (2010) "Les implications politiques et sécuritaires de la crise financière", *Economie politique de la sécurité internationale*, ed. Jacques Fontanel, Paris, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, 2010, 57-75.
- Gleditsch C.S., Ward M.D. « Diffusion and the International Context of Democratization », **International Organization**. 60, Fall (2010): 911-933.
- Gleditsch N.P. and H. Urdal H. (2002), "Ecoviolence? Links between population growth, environmental scarcity and violent conflict in Thomas Homer-Dixon's work", *Journal of International Affairs*, 56, 1 (2002): 283-302.
- Guilhaudis, J-F. (2017) *Relations internationales contemporaines*, LexisNevis, Paris.
- Hilferding R. (1910). *Finance Capital*. London, Routledge and Kegan Paul, 1981. Originally published by Bottomore, T. (ed.) 1910.
- Hobson, J.A. (1902), *Imperialism. A Study*. London, George Allen & Unwin, 1961.
- Homer-Dixon T.F. (1991), "On the threshold: environmental changes as causes of acute conflict", *International Security* 16.2 (1991): 76-116.
- Homer-Dixon T.F. (1995) "Environmental scarcities and violent conflict: evidence from cases", *International Security* 19; 1 (1995): 5-40.
- Keynes, J.M. '1939) "*Will Rearmament Cure Unemployment?*" in: D. Moggridge, ed., *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, Volume 21, 1992. Originally published in *The Listener* (1 June 1939).
- Keynes, J.M. "Inter-Departmental Committee on Reparation and Economic Security", in: D. Moggridge, ed., *The Collected Writings of John Maynard Keynes*, Volume 26 (1992). Originally published in *Treasury Papers Series* (2, 1942).

- Kondratiev N.D. "The long waves in economic life", *The Review of Economic Statistics* (17 Nov. 1935) 105-115.
- Laïdi, A. (2019), *Le droit, nouvelle arme de guerre économique. Comment les Etats-Unis déstabilisent les entreprises européennes*, Actes Sud, Questions de société, Arles.
- Lénine V, O. *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Paris, Editions Sociales, 1971.
- Pareto, V. (1897) L'Etat actuel de l'Italie, dans *Libre-échangeisme, protectionnisme et socialisme*, Genève, Librairie Droz, 1965.
- Pigou A.C (1921). *The political economy of war*, London, Macmillan, 1921.
- Reveuny R. (2002), « Economic growth, environmental scarcity, and conflict », *Global Environmental Politics*, 2; 1 (2002), 1228-1247.
- Richard T. (2010), Démocratie, économie de marché et paix, in Fontanel, J. (Ed.), *Economie politique de la sécurité internationale*, Paris, La Librairie des Universités, L'Harmattan, 2010, 237-262.
- Ruttan V.W (2006), *Is war necessary for economic growth? Military procurement and technology development*, New York, Oxford University Press, 2006, 212 pp.
- Say J.B. (1804). *Traité d'économie politique*, Paris, Calmann Levy, 1972. First edition
- Schumpeter, J. (1942) *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Payot, Paris 1990.
- Smith Adam (1776). *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. London, 1776. London, Methuen and Co., Ltd., ed. Edwin Cannan, Fifth édition, 1904.
- Sushcheva, N., Fontanel, J. (2020), *L'arme économique du droit extraterritorial américain. La menace politique, stratégique et économique du leadership américain sur l'ensemble des économies nationales et des entreprises dans le monde* (à paraître en russe). Disponible en français, hal-02144089.
- Veblen T. (1915). *Imperial Germany and the industrial revolution*, New York, Augustus M. Kelley, 1964 (originally published in 1915).
- Weber Henri (ed.) "*Kautsky, Luxemburg, Pannekoek, Socialisme, la voie occidentale*", Paris, Presses Universitaires de France, Paris, 1983
- Wirth Timothy E. (1994), "*Sustainable development and national security*", address given by the Under Secretary for Global Affairs before the National Press Club in Washington, D.C., on July 12, U.S. Department of State Dispatch, 7/25/94, 5; 30 (1994).

La sécurité nationale, face à la globalisation et à la pandémie

Résumé : La crise de la globalisation et l'essor de la pandémie du Covid-19 posent de nouvelles menaces à la sécurité nationale de tous les pays. Les Etats ont subi une contestation croissante de leur rôle, notamment dans l'ordre économique. Leurs actions concernant l'écologie, le climat ou la pollution de l'air ont été fortement inspirées par les décisions d'organisations internationales spécialisées, trop souvent conseillées par les intérêts commerciaux et financiers dominants. Dans ce contexte, les Etats n'ont plus été capables d'assumer l'intégralité des composantes de la sécurité nationale. Les mercantilistes considéraient que la dépendance au commerce extérieur d'un Etat entraînait une réduction inacceptable à la puissance du Prince. Aujourd'hui, tous les pays sont dépendants des autres, alors même que se profile à l'horizon la possibilité du piège de Thucydide du leadership mondial entre les Etats-Unis et la Chine. En outre, la pandémie a mis en évidence l'incapacité des Etats à trouver des solutions rapides aux dépendances économiques des Etats, ce qui crée un sentiment d'insécurité auprès des citoyens.

Dans les dictionnaires usuels, la paix est définie en creux comme « l'absence de guerre », laquelle est présentée comme « un recours à la force armée » pour dénouer une situation conflictuelle. Cette définition met en évidence la permanence endémique des guerres, mais aussi la force historique du recours aux conflits armés. La guerre a toujours été un instrument de prédation et de puissance. Si Héraclite affirmait que « la guerre est le père de toute chose », pour Thomas Hobbes, les hommes sont naturellement en situation de conflit les uns contre les autres. En interne, les Etats ont vocation à régler les conflits de leurs citoyens par les lois et, en externe, à les protéger en développant des forces armées destinées à dissuader ses ennemis potentiels, reprenant ainsi le vieux principe « Si vis pacem para bellum ».

Après l'effondrement de l'Union soviétique, le processus de globalisation économique semblait inéluctable, encouragé par la plupart des Etats et soutenus par les économistes libéraux lesquels insistaient pour déréglementer, déréguler, décloisonner les économies nationales et la finance internationale. Une croissance économique optimale devait en résulter qui profiterait à l'ensemble des pays par l'effet du « ruissellement » des revenus des riches vers les pauvres, faisant ainsi reculer la famine et la faim, au moins à long terme. Les guerres deviendraient de plus en plus improbables car les interdépendances économiques réduiraient les occasions de conflits armés. La crainte de la guerre nucléaire s'estompait, la puissance américaine et le capitalisme pouvaient organiser, voire imposer, la paix mondiale. En 1995, les organisations internationales mises en place par les Occidentaux en 1944 étaient confortées par la création de l'OMC, Organisation Mondiale du Commerce, destinée à développer le libre-échange. Le commerce « pacifique » en toute liberté devenait la base de la vie sociétale mondiale. Les firmes multinationales, libérées des exigences de chaque Etat, pouvaient alors imposer leurs lois commerciales positives et augmenter le PIB mondial au profit de l'écoumène. En termes de défense, Washington devenait de fait le principal gendarme du monde, avec des dépenses militaires (Otan compris) à sa main près de deux fois supérieures à celles du reste du monde. L'histoire était belle, un conte de fées. Pourtant les guerres, le terrorisme, la guerre économique n'ont jamais cessé d'exister.

Les violences guerrières, civiles, militaires ou économiques, n'ont pas disparu (Irak, Afghanistan, Libye, Yemen, Syrie, Iran, etc..) et les menaces des « rogue states » et du terrorisme n'ont pas disparu. Les Etats ont subi une contestation croissante de leur rôle, notamment dans l'ordre économique. Leurs actions concernant l'écologie, le climat ou la pollution de l'air ont été fortement inspirées par les décisions d'organisations internationales spécialisées, trop souvent

conseillées par les intérêts commerciaux et financiers dominants. Dans ce contexte, les Etats n'ont plus été capables d'assumer l'intégralité des composantes de la sécurité nationale. La puissance militaire exerce toujours un rôle important, même si, conjonctuellement aucun Etat ne fait menace d'un conflit armé. Si tu veux la paix prépare la guerre.

Les formes de la puissance des Etats

Plusieurs facteurs interviennent dans la définition de la puissance des Etats, comme les forces militaires, le développement économique national, la domination idéologique, la cohésion nationale et internationale et même le lobbying politique

Les forces militaires

En 2020, le budget militaire américain atteint 738 milliards de dollars (avec l'OTAN, il dispose d'une force financée à concurrence de près de 1000 milliards de dollars. En face, la Chine dépense 220 milliards de dollars, la Russie 51 milliards de dollars et la France 56 en 2018. Cependant, la Russie et la Chine dispose de l'arme nucléaire, en quantité suffisamment inquiétante pour les USA. Donald Trump a décidé d'ailleurs de sortir unilatéralement du Traité sur les Forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) signé avec l'URSS en 1987. Ce n'est pas une attaque directe contre la Russie, mais des forces nucléaires à portée intermédiaire sont nécessaires pour contenir la Chine dans ses tentatives d'expansion sur les eaux de la mer de Chine. Dans ces conditions, les Etats-Unis continuent à armer Taïwan, car Washington a le sentiment, face à l'arsenal chinois d'être partiellement impuissant pour défendre ses alliés régionaux contre les prétentions territoriales de la Chine. En revanche, la Chine ne dispose pas vraiment d'alliés dans la région. En effet, la Chine est aujourd'hui capable d'agir rapidement sur un théâtre d'opération sans que l'Amérique ne puisse répondre et les bases américaines du Pacifique et les grands navires de guerre américains sont vulnérables aux missiles chinois de longue portée

L'espace est aussi un secteur prioritaire pour les Etats-Unis, mais la Chine sait aussi, comme la Russie, maîtriser l'envoi d'hommes dans l'espace. En août 2019, menacé par la Russie et la Chine, Washington a demandé la création d'un Commandement militaire de l'espace, Pour les Etats-Unis, c'est un élément majeur de la domination et de la sécurité nationales, avec les doctrines de « Space Control » et de « Space Dominance ». Mais la Chine a été la première à se poser sur la face cachée de la lune, et la Russie dispose encore des technologies adaptées à la conquête de l'espace., qu'elle pourrait d'ailleurs engager avec des alliés plus fortunés.

La puissance économique nationale

La globalisation économique suppose l'interconnexion croissante des acteurs économiques par l'ouverture des frontières politiques aux relations commerciales, aux investissements étrangers et à la finance internationale. L'Etat souverain cède une partie de ses fonctions et privilèges à des organisations économiques internationales (OEI) dont l'objectif est de fixer les règles du libre-échange en vue de protéger les firmes multinationales des interventions étatiques nationales indues. La globalisation est sensée offrir une meilleure allocation mondiale des ressources. En 2020, les organisations publiques internationales recommandent toujours le respect du triptyque néoclassique (déréglementation, dérégulation, décloisonnement) appliqué principalement à la finance internationale mais aussi aux économies nationales, sauf pendant les périodes de crise pandémique. Il en résulte une croissance des variables financières et économiques, notamment du PIB, mais en même temps cet optimum purement marchand (Fontanel, Guilhaudis, 2019) conduit à l'inquiétant réchauffement climatique, au développement d'une pollution létale et à l'accroissement des inégalités sociales. Le PIB ou le PIB par habitant présentés comme l'alfa et l'oméga de la force d'une économie sont des agrégats qui mettent en évidence la capacité de produire, sans aucune référence pour le réchauffement climatique, les questions de pollution, l'évasion fiscale, les productions non marchandes, l'obsolescence programmée et les inégalités territoriales ou intertemporelles. C'est ainsi que les embouteillages augmentent le PIB, alors que la participation bénévole à un service collectif ou familial est jugée improductive. Le PIB cache les

inégalités sociales, et deux pays avec le même PIB peuvent disposer de structures complètement déformées, avec pour l'un un revenu national homogène, avec des écarts de revenus réduits, et l'autre avec un PIB profitant fondamentalement au 1% de la population la plus riche.

La force de la cohésion nationale et internationale

En principe, le secteur privé de l'économie de marché fonctionne dans le cadre des règles fixées par les pouvoirs publics nationaux ou internationaux. Cependant, les grandes firmes de la production et de la finance exercent, en amont, une influence considérable sur les décisions d'un Etat et du multilatéralisme intergouvernemental. Disposant d'organes d'information dominants, elles valorisent l'efficacité du libéralisme, elles proposent les normes technologiques ou juridiques qui leurs sont favorables, elles profitent des oppositions entre les acteurs publics nationaux et internationaux pour maintenir leurs avantages et elles appliquent une politique de lobbying tout terrain, sous couvert d'analyses scientifiques. Le secteur privé de la production oligopolistique est capable d'influencer les gouvernements et parlements nationaux et il intervient directement auprès des organismes internationaux pour maintenir ou développer les systèmes de lois qui assurent la continuité de leur activité dans un espace juridique adéquat. Il défend en apparence la foi dans une « théorie du ruissellement », selon laquelle l'enrichissement des « premiers de cordée » (les plus riches) bénéficierait à terme à tout le monde. Ce que l'histoire moderne ne vérifie pas, évidemment. Les groupes et les actionnaires des grandes entreprises et banques multinationales se sont appropriés l'essentiel de la croissance, grâce à leur puissance financière et à leur entregent politique et idéologique (Saez, Zucman, 2020, Fontanel, 2020).

Les Organisations internationales sont shootées au libéralisme. Pour l'ONU, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque mondiale ou l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété industrielle), la globalisation des marchés et la liberté de la finance mondiale constituent les fondements objectifs d'un développement économique mondial capable d'éradiquer la pauvreté et les guerres. L'Etat ne dispose que d'un rôle subsidiaire au plan économique, malgré quelques exceptions. La CNUCED (Conférence des Nations sur le commerce et le développement), autrefois avocate d'un Nouvel Ordre Economique International, a perdu son influence (Fontanel, Touatam, 2015). L'OMC des puissants l'a emporté sur la CNUCED des pays en développement

Le FMI et la Banque mondiale ont longtemps défendu le « consensus de Washington », qui soutenait la privatisation des entreprises publiques, la déréglementation des marchés, le respect des règles de la propriété industrielle, le refus de l'endettement public, l'application de réformes fiscales faiblement progressive ou la libération des marchés financiers nationaux et le commerce extérieur. Ces principes imposaient la prééminence du secteur privé dans le domaine économique.

De fait, après l'effondrement de l'Union soviétique, Washington a cherché à renforcer leur puissance par le canal du multilatéralisme de l'OMC. Pour Bill Clinton (2000), « pour réaliser toutes les opportunités de notre économie, nous devons dépasser nos frontières et mettre en forme la révolution qui fait tomber les barrières et met en place de nouveaux réseaux... Nous devons être au centre de tout réseau global » (Clinton, 2000). Il s'agissait alors d'étendre le commerce international à l'ensemble des marchés, sur la base des codes de conduite sanitaires, environnementaux, technologiques définis par les Etats-Unis.

En ces temps de pandémie Covid-19, l'OMS aurait pu devenir un grand centre de santé disponible pour le monde entier, mais elle doit d'abord respecter les normes internationales portant sur la liberté du commerce, la propriété industrielle et les valeurs du monde marchand. Les brevets sont protégés dans le cadre d'un monopole revendiqué. L'Etat et les OEI interviennent pour protéger une innovation au nom de l'intérêt individuel des firmes. Ce qui ne manque pas d'être paradoxal et socialement difficilement justifiable.

Domination idéologique et le lobbying politique

Avec le contrôle des moyens de communication et des réseaux sociaux, les oligopoles de l'information véhiculent l'idée selon laquelle leurs intérêts particuliers sont conformes à l'intérêt collectif. Avant la crise de 2008, les organismes privés bancaires américains avaient obtenu la possibilité d'effectuer un « auto contrôle » sur la base de statistiques bancaires et financières. Après la crise, il a été constaté que les banques, pour maximiser leurs profits, avaient pris des risques

insensés en engageant des décisions que l'application du système d'auto contrôle aurait dû empêcher. Aujourd'hui encore, en vue d'éviter toute nouvelles mesures de régulation de la finance que le G20 souhaiterait leur imposer, les grandes banques internationales ont regroupé leurs intérêts de lobbyistes en définissant les normes comptables internationales, appliquées mondialement (International Financial Reporting Standards, IFRS). L'une de leur principale activité consiste à assurer l'optimisation et l'évasion fiscales de leurs clients. Depuis plusieurs années, l'OCDE se propose de limiter l'exercice de la politique d'appauvrissement des pays voisins (« beggar thy neighbour »), mais sur la question des paradis fiscaux, les intérêts privés ont encore toujours réussi à retarder le contrôle d'opérations aussi lucratives (Fontanel, 2016). L'OCDE s'est attelée à trouver une solution acceptable pour tous les Etats, mais le scandale OpenLux de ce mois de février montre l'importance de ce vol des finances publiques. Le multilatéralisme intergouvernemental n'est pas attentif à ces situations, alors qu'il devrait prioritairement défendre les « biens communs internationaux », les grands oubliés de la globalisation (Fontanel, 2020).

Les armes économiques

Les armes nucléaires sont particulièrement dissuasives pour les ennemis des Etats qui en disposent. Dans ce cadre, les armes économiques constituent un moyen potentiel privilégié en vue d'affaiblir ou de contraindre un ennemi potentiel ou ressenti (Fontanel, 2010). Cependant, l'intensité et les formes d'un conflit politico-économique sont différentes selon leur application. La globalisation n'a pas éliminé les sanctions économiques internationales, à l'encontre de plusieurs pays, dont la Russie. Les sanctions peuvent être soit unilatérales lorsqu'un seul pays les applique, soit multilatérales quand deux ou plusieurs pays sont concernés. Elles n'impliquent pas nécessairement une action militaire future, c'est un avertissement et parfois une punition qu'auront à supporter les citoyens du pays. Parfois, une arme économique n'est fondée que sur la rareté

La rareté facteur potentiel de futurs conflits rare

Nous prendrons l'exemple des « terres rares », essentielles au développement des technologies modernes. Elles présentent des qualités naturelles exceptionnelles pour fabriquer une électricité propre et pour produire les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cependant, elles présentent trois inconvénients : d'abord, ils sont disponibles ou répertoriés en quantité limitée au regard de la demande potentielle ; ensuite leur extraction est à la fois onéreuse et très polluante. Enfin, la plupart de ces métaux sont mal répartis dans le monde, au grand avantage actuel de la Chine qui profite largement de cette forme de monopole pour attirer sur son territoire de nombreuses activités à fortes valeurs ajoutées dépendantes des métaux rares. Les conflits économiques, politiques, militaires peuvent surgir de cette rareté et des rapports de force entre les Etats.

L'idée, souvent évoquée, d'exporter les industries polluantes vers les pays pauvres, s'est alors matérialisée en Chine, sous la direction d'un Etat autoritaire, peu soucieux alors des contraintes environnementales, et en recherche de leadership économique international. Le règlement européen REACH protège aussi les citoyens européens en exigeant le développement de bonnes pratiques écologiques. Cependant, tant que la pollution ne les concerne pas, les importateurs pollueurs de territoires lointains peuvent aisément dominer les marchés.

Le contrôle des technologies pose aussi problème. La Chine est en avance dans plusieurs activités industrielles, comme la biologie, l'énergie, les matériaux, l'automatisation, l'océanographie ou les technologies de l'information, les calculateurs, les équipements photovoltaïques, l'hydroélectricité ou l'éolien. Militairement, la production de la plupart des armes les plus sophistiquées dépend de l'achat des terres rares à la Chine. Cette dépendance est sans doute une occasion de conflit militaire, car toute la technologie moderne repose sur ces matériaux rares, lesquels mettent la sécurité et les équilibres économiques en grand danger. Cependant, cette situation va sans doute conduire à de nombreux conflits, mais la probabilité d'une guerre armée est faible (Fontanel, 2021).

Les armes économiques directement appliquée par les Etats

L'utilisation de l'arme économique a pour objectif d'exercer des actions coercitives à l'encontre d'un ou de plusieurs Etats qui ne respectent pas les règles d'un système international fondé sur l'économie de marché, le respect des droits de l'homme ou des conventions internationales. Le 26 septembre 2018, Washington a dénoncé l'attitude de l'Iran dans le domaine du nucléaire militaire, en considérant que « l'agression de l'Iran ne faisait qu'augmenter ». Plusieurs armes ou rapports de force dominants existent. Notons :

- **L'embargo** concerne l'arrêt des relations commerciales et financières d'un Etat vers un autre, pour des raisons invoquées de défense nationale. Les USA appliquent des embargos géographiques (Corée du Nord, Soudan, Syrie, Cuba, Iran, Venezuela, Russie) et spécifiques (terrorisme, drogues, ventes d'armes).

- **Le Boycott** propose la suspension des importations ciblées ou non en provenance d'un pays. L'efficacité du boycott suppose la réunion de plusieurs conditions. Elle dépend de la généralisation internationale de l'action, de l'importance stratégique des produits affectés et de la capacité à trouver sur les marchés internationaux des produits de substitution. « Le contrôle des échanges commerciaux a pour objectif d'affaiblir l'économie de l'adversaire ciblé en n'échangeant que les produits qui la paupérisent. Dans le cadre de l'OMC, il faut alors revendiquer des raisons spécifiques de sécurité nationale pour pouvoir engager une telle procédure.

- **Le gel des avoirs et des investissements étrangers** touche directement les biens et les actifs financiers nationaux investis ou épargnés dans le ou les pays à l'initiative de l'action. Cette politique n'est pas toujours efficace, car les comptes secrets dans les paradis fiscaux se sont multipliés ces dernières années, même dans les pays démocratique (Fontanel, 2016).

- **Les sanctions « secondaires »** ou l'extraterritorialité des sanctions économiques et commerciales constitue une exception américaine, depuis l'adoption des lois Helms-Burton et d'Amato-Kennedy de 1996. La législation américaine s'impose souvent dans l'expression du droit international, notamment sur les questions relatives à l'application des sanctions internationales décidées par Washington, aux affaires de corruption d'agents publics à l'étranger et à la fiscalité des citoyens américains non-résidents (FATCA). Toutes les entreprises ou banques, américaines ou non, qui ne respecteraient pas les sanctions décidées par les Etats-Unis, seront passibles de lourdes sanctions financières.

- **L'attaque cybernétique** est déclenchée par un dispositif informatique qui a pour objet d'exercer un acte malveillant, à l'encontre des composantes économiques, politiques ou militaires d'un pays, afin de fragiliser son système de défense, d'intervenir dans l'expression de ses choix démocratiques ou de désorganiser le fonctionnement normal des entreprises du pays. Il s'agit principalement de nuire à un pays avec un vol de données (secrets militaires, industriels ou politiques, par exemple) ou d'endommager ou de détruire le fonctionnement des systèmes d'information. Il s'agit d'une arme efficace d'avenir, à laquelle il faudra que chaque pays, chaque société, et chaque citoyen prennent la dimension de ses effets destructeurs.

- **Enfin, le blocus** oblige le pays victime à vivre en autarcie. Il peut être aérien, naval, terrestre ou réticulaire. C'est l'équivalent d'un acte de guerre, notamment lorsque le pays ne dispose pas de ressources naturelles et énergétiques.

Les stratégies de conflits économiques

Nous allons aborder la question des conflits économiques des opérations de rétorsion les plus simples aux guerres économiques les plus fortes et parfois meurtrières.

- Mise en place de droits de douane de rétorsion.

L'échange international est soumis à des règles moins libérales destinées aux seuls pays ciblés. La question de la souveraineté des Etats ne se discute pas, notamment lorsque les références à la sécurité nationale sont émises ou constatées. Cependant, pour engager une action de rétorsion à l'encontre d'un membre de l'OMC, l'ORD (Organisation des Règlements des Différends) en vérifie le bien fondé. Donald Trump a considéré que les relations économiques internationales mises en place depuis plus de deux décennies lèsent les intérêts américains. Il a exigé la mise en place de droits de douane équitables, la protection effective des brevets américains, l'ouverture réelle du marché chinois et l'arrêt de la politique monétaire de la Chine.

- Dans une « guerre monétaire » contre Pékin responsable d'une politique monétaire opportuniste, qui conduit à « l'appauvrissement du voisin » (*beggar thy neighbour*). En réponse, la politique du « benign neglect du dollar constitue aussi un avantage important au système économique et financier des Etats-Unis, que ne peut justifier son rôle de monnaie internationale.

- De même l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée proposée par l'Organisation Mondiale du Commerce permet à un pays de ne plus subir de discrimination commerciale dans les échanges internationaux. L'acceptation en 2002 de la Chine et de l'Arabie Saoudite comme membres de l'OMC appuyés par Washington n'était pas plus justifiée que le refus d'intégrer la Russie, après 18 années de négociation.

Les conflits économique-militaires

- **L'Etat est en première ligne** puisqu'il veut protéger certains secteurs stratégiques d'une concurrence exacerbée. Le gouvernement des Etats-Unis s'oppose au projet Nord Stream 2 qui doit être construit par une joint venture russo-européenne, avec Gazprom en tête du projet du côté russe. Le conflit sur la fourniture de gaz de la Russie à l'Europe fait l'objet de tensions entre les Etats membres de l'OTAN. Cependant, après avoir renoncé au nucléaire et souhaité réduire la pollution de l'air, l'Allemagne a besoin, au moins à court et moyen termes, de gaz. Au sommet de l'OTAN du 11 juillet 2018, Donald Trump a exigé, sans succès, l'abandon du projet pour que l'Allemagne ne soit pas prisonnière de la Russie en matière énergétique. Pour Washington, les entreprises, notamment européennes, qui participeraient à ce projet, seraient sanctionnées pour participer à un projet qui nuit à la sécurité des membres de l'OTAN. Elles se retrouveront sous la menace américaine en raison des sanctions votées contre Moscou en juillet dernier, dans le cadre du Countering America's Adversaries Through Sanctions Act (CAATSA) du 15 juin 2017, qui vise à sanctionner les activités de la Russie dans le domaine énergétique. Pour l'Allemagne, Washington agit par intérêt, car le projet s'oppose à la volonté américaine d'écouler en Europe son gaz de schiste.

- **Les « sanctions secondaires »** constituent un enjeu déterminant de la souveraineté des Etats. Les entreprises et les banques sont contraintes de se retirer de l'Iran si elles ne veulent être sujettes aux sanctions financières décidées par la justice américaine pour les activités entreprises avec les unités économique de l'Etat voyou (« rogue state »). Or, l'Europe et les pays signataires de l'accord sont favorables au maintien de l'accord nucléaire avec l'Iran signé en juillet 2015 par le Joint Comprehensive plan of action, en échange de la levée des sanctions commerciales, lesquelles l'ont été en janvier 2016. Il s'agit pour Washington d'exercer une forte pression sur le « régime iranien » en vue d'éradiquer les menaces que Téhéran exerce sur la région avec le développement de ses armes nucléaires et balistiques, son soutien aux organisations terroristes, ses Gardiens de la révolution, ses agressions armées dans la région, notamment au Yémen, et sa menace potentielle pour l'Etat d'Israël. La loi FATCA ne semble disposer d'aucune limite de territorialité. L'OFAC (Office of Foreign Asset Control) gère 27 programmes de sanctions économiques et il accroît constamment le domaine de son pouvoir extraterritorial. Les actions judiciaires pratiquent une forme de harcèlement judiciaire. Dans le cas d'espèce, les actions de l'Union européenne restent stériles. Il est remarquable de constater que la Chine et l'URSS sont préservées de toutes importantes sanctions sur ce point particulier, car ces pays refusent la forme d'impérialisme juridique de Washington. Ces règles créent un fort mécontentement des Alliés. Le soft power de

Washington est particulièrement efficace dans les rapports de force de la globalisation économique. La décision de Washington a peu de chance d'être contestée par une OMC fragilisée et contestée par Washington qui l'avait pourtant, plus de deux décennies plus tôt, mise en place.

- **La suspension de l'aide économique** destinée à un pays en développement est une action souvent efficace, même sous forme de simple menace. La décision des Etats-Unis de réduire, voire d'éliminer, son soutien financier à l'UNWA à l'encontre des Palestiniens est représentatif de la volonté politique de contraindre ce peuple, sous prétexte de l'existence du terrorisme et de la protection d'Israël.

La guerre économique proprement dite

La guerre juste de Saint Thomas d'Aquin a été évoquée par Washington en justification de ses interventions guerrières notamment contre le terrorisme international, mais aussi la Charte de l'ONU établit que la paix à tout prix n'est pas viable sans justice et sécurité. La paix n'est pas perçue seulement comme une absence de guerre, elle dépend d'une volonté politique destinée à éliminer les causes fondamentales de la guerre, à savoir la pauvreté, le sous-développement, le respect des droits de l'homme, mais aussi les effets de domination. Lorsque le conflit est plus grave, la guerre économique est alors déclarée. Les armes obliques, notamment économiques (embargo, boycott, gel des avoirs, « malware », sanctions secondaires et surtout blocus économique) et informationnelles, sont devenues essentielles dans la manifestation du pouvoir politique, économique et humanitaire des Etats. Elles mettent en évidence un désaccord politique ou stratégique avec un pays et elles indiquent les moyens destinés à en éliminer les effets. Les Etats déclarent engager des procédures économiques coercitives en vue d'obliger le pays cible à renoncer à une action politique ou militaire jugée inacceptable

Plusieurs stratégies peuvent être mises en place, de l'appauvrissement par l'effort de préparation à une guerre violente, en passant par les stratégies de la rupture ou de la punition internationale ou celles de la domination externe et le contrôle interne.

L'appauvrissement par l'effort de préparation à la guerre implique le fameux dilemme du « beurre ou du canon ». Cette stratégie a pour objectif principal d'appauvrir l'ennemi en l'obligeant à recourir à une course aux armements. Cette stratégie se base donc sur « l'effet de fatigabilité », l'Etat le moins développé économiquement est « normalement », toutes choses égales par ailleurs, perdant dans ce jeu de poker. La militarisation de l'économie est une des causes les plus importantes qui ont favorisé la déliquescence de l'URSS.

La stratégie de la punition internationale a été appliquée contre des pays ayant commis des actes internes ou externes répréhensibles aux yeux de la communauté internationale, comme l'apartheid en Afrique du Sud ou en Rhodésie.

La stratégie de la domination et de la puissance économique et politique pousse les pays puissants à influencer les décisions militaro- stratégiques des pays les plus faibles. C'est une politique de dissuasion et de représailles, il s'agit de déstabiliser l'économie nationale du pays ciblé. Plus récemment l'arme énergétique est devenue la stratégie préférentielle de la Russie contre l'Ukraine. En 2021, la situation sur le terrain n'a pas changé, même si des rebondissements apparaissent régulièrement dans les rapports entre la Russie et les Occidentaux. Les sanctions concernent une limitation d'accès aux marchés primaires et secondaires des capitaux de l'Union européenne pour certaines banques et entreprises russes, l'embargo sur le commerce des armes, l'interdiction de l'exportation des produits d'armement et de l'accès aux services et technologies sensibles pour la production et l'exploration pétrolière.

La stratégie de la violence économique vise à contrôler les forces politiques de l'appareil étatique et les syndicats et à affaiblir les couches sociales dominantes du pays ciblé. Afin de déposséder les détenteurs du pouvoir économique, les Etats étrangers tentent de contrôler les

syndicats ou les forces vives potentielles d'un pays.

La stratégie de la rupture est manichéenne. L'objectif est d'affaiblir l'adversaire en créant des problèmes économiques qui engendreront des situations sociales et politiques explosives à l'intérieur du pays ainsi attaqué. Cuba est la principale victime de cette stratégie, malgré les aides obtenues en leur temps par l'URSS, puis le Venezuela de Chavez. Cependant, la guerre économique violente menée par la plus grande puissance économique mondiale n'a pas eu raison de la volonté populaire d'une petite île, mais les citoyens cubains n'ont pas pu bénéficier d'un développement économique adéquat. Cette stratégie de rupture a pour objectif direct le changement de régime du pays cible.

Les cyberattaques ont pour vocation de désorganiser des services publics, s'approprier des informations « secret défense », perturber les décisions et les comptes des entreprises, fournir de fausses informations conduisant à des comportements collectifs inappropriés, rançonner les firmes multinationales, s'infiltrer secrètement ou non dans les programmes informatiques normalement protégés ou s'insinuer dans les systèmes de sécurité civils et militaires d'un pays ennemi. Bref, elles peuvent corrompre le fonctionnement normal des économies nationales, mais aussi se procurer des secrets stratégiques militaires de la plus haute importance. La Russie a souvent été menacé de représailles, malgré les démentis du Kremlin, notamment pour l'attaque de NotPetya, un logiciel malveillant et criminel destiné à détruire les infrastructures économiques. Le virus, considéré au départ comme un rançongiciel, avait été conçu pour détruire les fichiers des ordinateurs infectés appartenant aux firmes multinationales et aux infrastructures publiques ou privées, comme les ports, les gares ou les réseaux sociaux. Les coûts totaux sont difficiles à estimer, car le malware exerce des effets qui ne sont pas toujours perçus au moins à court terme.

Les Etats se doivent de protéger les infrastructures critiques (installations énergétiques, fourniture d'eau, réseaux de transports, télécommunications). Or, en termes de santé, ils ont presque tous faillis face à la pandémie du Covid-19.

Les leçons de la pandémie Covid-19

Le choc pandémique de la Covid-19 met en évidence les failles du système économique globalisé, il affaiblit encore les rouages déjà grinçants du consensus social. Sa violence jette un éclairage cru sur l'incapacité des marchés internationaux à s'autoréguler, la permanence des conflits interétatiques, la dégradation des services publics essentiels et les inégalités sociétales des revenus, des patrimoines et des pouvoirs des citoyens. Le confinement a révélé l'autre face du rêve américain, avec son lot de chômeurs, l'essor de la précarité et de la misère. Avec l'essor du télétravail, la dépendance du monde à l'égard des GAFAM devient particulièrement inquiétante. La doxa mondialiste qui prône la circulation parfaite des personnes et des produits dans le monde est clairement remis en cause.

- D'abord, dès les premières alertes, les pays ont cherché à fermer leurs frontières, malgré les accords internationaux. La mondialisation n'était plus heureuse, pour contredire le livre d'Alain Minc. Le monde comme entité n'avait plus de citoyens, chaque Etat a cherché non seulement à s'affranchir du tourisme et des exilés, mais il a parfois même établi des barrières à l'intérieur même d'un pays, voire même en fonction de la pyramide des âges. Chaque individu est rattaché à un pays, à une région, peut-être plus tard à son âge, pour faire valoir ses droits et son espace d'action en situation de pandémie.

- Ensuite, la solidarité internationale n'a pas été clairement au rendez-vous, chaque Etat engageant des stratégies propres, sans coordination excessive. Les aides entre Etats n'ont pas été pour le moins prioritaires et, alors que la propagation du virus est internationale, cette compartimentalisation des actions met en évidence la supériorité de la nation comme entité fondamentale de la société mondiale.

- Jugée pourtant coupable dans l'émergence du virus, la Chine retire aujourd'hui des avantages importants concernant sa stratégie de lutte contre l'épidémie, ce qu'elle cherche à valoriser dans sa volonté de prendre le leadership politique et économique mondial. Pour Graham Allison, le risque

de guerre entre La Chine et les Etats-Unis devient prégnant. La dynamique dangereuse qui se déclenche lorsqu'une puissance ascendante cherche à dépasser le leadership d'une autre puissance conduit au fameux « piège de Thucydide ». Aucun protagoniste de ce duopole ne souhaite que le conflit qui les sépare devienne une guerre, mais des événements inattendus et les tiers conduisent souvent à aggraver les tensions. « C'est la peur inspirée à Sparte par l'ascension d'Athènes qui a rendu la guerre inévitable ». Dans ce contexte, l'Europe est perçue comme une zone tampon, celle qui peut réduire ou aggraver le risque de guerre, tout en étant progressivement, vassalisée économiquement, politiquement et stratégiquement par la violence des affrontements inévitables entre Pékin et Washington.

- Enfin, Il est temps pour elle de se réindustrialiser pour les produits essentiels de la vie de ses citoyens. Sans une stratégie de retour vers une vraie indépendance de choix des citoyens dans un espace démocratique, le Français tout comme le Russe seront dépendant des investissements des firmes chinoises, ils seront surveillés et contrôlés par les technologies sino-américaines et ils seront susceptibles de perdre les bénéfices essentiels d'accès à la santé et à leur expression politique.

Dans ces conditions, il faut contester le libre-échange total tel qu'il est validé par l'Union européenne et l'Organisation Mondiale du Commerce et se concentrer sur le marché intérieur, l'économie circulaire, la production des biens et services essentiels et la maîtrise des technologies et des productions modernes. S'il faut renouer un dialogue plus équilibré avec Washington, il faut aussi se rapprocher de la Russie. Si ce pays est souvent jugé dictatorial à l'extérieur du pays, les nations européennes n'insistent pas suffisamment non plus sur les propres défauts de leur démocratie qui aujourd'hui donnent la parole aux citoyens sur la base des seules informations fournies par des médias appartenant à quelques milliardaires (moins d'une dizaine en France). Un tel système s'apparente plus à une ploutocratie qu'à une véritable démocratie.

La sécurité nationale n'est pas seulement une affaire militaire, elle comprend aussi les secteurs de la santé, de l'éducation, des risques industriels ou de la protection des ressources naturelles. Les autorités publiques ont oublié que les produits et les services essentiels à la survie des hommes (alimentation, médicaments, protection civile) doivent toujours être disponibles à l'intérieur du pays, soit en stock, soit en capacité immédiate de production. Il en va de même de la maîtrise des technologies vitales (notamment numériques). En cas de menace de cyberattaques, comment l'Union européenne peut-elle se protéger de la puissance des GAFAM au service des États-Unis ou des *malwares* en provenance de Russie ou de Chine ?

L'amitié entre les peuples s'évanouit souvent dans les conflits d'intérêts économiques et les rapports de puissance. Or, une pandémie exige des actions collectives désintéressées, une solidarité que les Etats, dominés par des intérêts privés, ont peine à promouvoir. À terme, cette démocratie à forts relents ploutocratiques pourrait être violemment contestée. Lorsqu'une pandémie arrive, l'Etat se trouve comptable d'une avarice liée à son endettement, aux inégalités sociales et à l'absence des ressources perdues par les systèmes d'optimisation et d'évasion fiscaux. La leçon de la pandémie du coronavirus nous le rappelle violemment aujourd'hui !

La sécurité nationale ne peut pas se limiter au seul domaine militaire, elle comprend aussi les secteurs de la santé, de l'éducation, des risques industriels, de la protection du patrimoine, des ressources naturelles et de la qualité de vie collective des citoyens. Les autorités publiques ont oublié que les produits et services essentiels à la survie des hommes doivent toujours être disponibles à l'intérieur du pays, soit en stocks, soit en capacité immédiate de production. Il en va ainsi des produits alimentaires, des médicaments, des instruments de protection collectifs et individuels, des équipements sanitaires, des règles concernant les qualités de l'air et de l'eau fixées « a minima » par les organismes internationaux. Il en va de même de la maîtrise des technologies (notamment digitales). En cas d'une menace de cyberattaque, comment l'Europe pourra-t-elle se protéger de la puissance des Google, Microsoft ou Apple, mais aussi d'actions similaires venues de Chine ou de Russie ?

Dans le cadre de l'affaire nucléaire iranienne, la Maison Blanche a imposé sa loi au reste du monde, avec violence, malgré les recours devant une OMC qui n'ose toujours pas condamner le pays qui a été son parrain sous les fonds baptismaux du libre-échange. La Chine déploie un capitalisme aux ordres de l'Etat, sans respect des droits de l'homme, dans le cadre d'une économie nationale contrôlée de l'intérieur par les membres du Parti communiste. La faiblesse de l'Europe naît de ses divisions, d'objectifs politiques et commerciaux différents, d'idéologies nationalistes et

de conceptions nationales étroites. Les gouvernements des pays membres n'ont toujours pas de solidarité commune bienveillante.

Plus grave, la démocratie subsiste, mais le pouvoir appartient à ceux qui contrôlent les moyens financiers, l'information, et même les cénacles administratifs et politiques. Les firmes multinationales exercent une influence considérable sur les institutions publiques, car elles ont le pouvoir de financer les campagnes électorales, de contrôler l'information (télévision, journaux, internet, données des Etats) et d'exercer un lobbying efficace dans toutes les instances nationales et internationales. Elles peuvent s'offrir, à grand prix, les meilleures intelligences pour défendre leurs intérêts, grâce aux passages d'un emploi du service public vers le secteur privé, et vice versa, de leurs affidés. Les nouvelles technologies digitales créent de la dépendance quotidienne et sont en mesure de participer activement aux processus de décision et d'élection dans le monde entier, en fonction des intérêts de leurs producteurs et de la Nation qui les héberge.

Dans ces conditions, la démocratie est en crise, et une ploutocratie semble s'installer partout dans le monde. Au XXI^e siècle, les grandes fortunes paient proportionnellement de moins en moins d'impôts. Les inégalités se sont accrues ces deux dernières décennies. Les Etats des « paradis fiscaux » commercialisent leur souveraineté. Ils offrent aux firmes multinationales des avantages fiscaux importants. Ce sont d'ailleurs parfois les mêmes Etats, qui au nom de la rigueur financière, ne souhaitent pas soutenir les pays qu'ils ont parfois ainsi délestés de leurs plus gros contribuables.

La catastrophe écologique est en marche, proche du *tipping point* (point de basculement). Le système économique libéral est incapable de prendre les mesures radicales qui s'imposent. « La catastrophe a ceci de terrible que non seulement on ne croit pas qu'elle va se produire [...], mais qu'une fois qu'elle s'est produite elle apparaît comme relevant de l'ordre normal des choses » (Dupuy, 2014). Au fond, face au changement climatique, à la pollution des océans et aux aléas de l'énergie nucléaire, du génie génétique ou des pandémies, l'humanité anticipe les catastrophes potentielles, mais la prévention échoue parce que les procédures qui permettent d'éviter le pire nous projettent dans un monde possible, mais lointain et non actualisé.

Le « catastrophisme éclairé » suppose que l'homme se trouve dans le scénario du pire comme s'il était certain. Il s'agit d'anticiper la rétroactivité du jugement pour trouver un lien résilient entre le présent et l'avenir et échapper à la tendance récurrente des politiques étatiques à reproduire à l'identique les choix guidés par les intérêts économiques dominants. Tous les Etats et tous les humains sont concernés. Il s'agit peut-être d'un moment décisif pendant lequel les clivages politiques, économiques et sociétaux doivent rapidement trouver des solutions négociées, avant que le monde ne s'embrase de la puissance du soleil ou des attaques virulentes des armes de feu ou contre les réseaux souffrant définitivement de malwares incontrôlables.

Références

- Allison, G. (2019), *Vers la guerre*, Odile Jacob, Paris.
- Artus, P., Virard, M-P. (2015), *Croissance zéro*, Fayard, Paris
- Bensahel, L, Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), *Les organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*, L'Harmattan, Paris.
- Brunat, E., Fontanel, J. (2021), La science économique comme idéologie, la science de gestion comme viatique de l'actionnaire, *Marchés et organisations*.
- Devoluy, M. (2016), L'ordolibéralisme et la zone euro. *Annales de la Faculté de Droit de Strasbourg*.
- Dupuy, J-P. (2004), *Pour un catastrophisme éclairé*, Le Seuil.
- Fontanel, J. (1979), *Ecologie, économie et plurigestion*, Editions Entente, Paris.
- Fontanel J. (2005), *La Globalisation en « analyse » : Géoeconomie et Stratégie des Acteurs*, l'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2005), Rareté et paix internationale. Une analyse économique AFRI. *Annuaire français de relations internationales*, Paris : La Documentation française, 2005, VI, hal-02065850v1
- Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a General Concept of Economic and Human Security », *The Evolving Boundaries of Defence. An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*, Emerald Publishing Limited, Bingley 2014.

- Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, Etats filous*, L'Harmattan, Paris,
- Fontanel, J. (2016) La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle, *PSEI, Politique de Sécurité Européenne et Internationale*, n° 3. <http://revel.unice.fr/psei/>
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, *AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.
- Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques. *PSEI, Unice*, n° 11 - <http://revel.unice.fr/psei/index.html>. hal-02017498
- Fontanel, J. (2020), La globalisation atteinte du coronavirus, *ThucyBlog n°30*.
- Fontanel, J. (2020), Le triomphe de l'injustice. Une lecture libre du livre de Saez et Zucman, *Document ILERI*. Paris.
- Fontanel, J. Corvaisier-Drouard, B. (2020). La pandémie, un révélateur d'une crise sociale et sociétale profonde. *France Forum*.
- Fontanel, J. (2021), *Les terres rares, au cœur des conflits économique-politiques de demain*. *Pax Economica*, Janvier. hal-03092621
- Galbraith, J.K. (2015), *La grande crise. Comment en sortir autrement ?*, Le Seuil, Paris.
- GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GIEC (2018), Résumé à l'intention des décideurs, in « *Global Warning of 1.5°C* “ An IPCC Special Report, Organisation météorologique mondiale, Genève, <https://www.ipce.ch/sr15/>)
- Guilhaudis, J-F. (2017), *Relations Internationales contemporaines*, Lexis Nexis, Paris.
- Guilhaudis, J-F., Fontanel, J. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales, *Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI*, Paris.
- Laïdi, A. (2019), *Le droit, nouvelle arme de guerre économique. Comment les Etats-Unis déstabilisent les entreprises européennes*, Actes Sud, Questions de société, Arles.
- OECD (2014), *Export Restrictions in Raw Materials Trade : Facts, Fallacies and Better Practices*, OECD, Paris.
- Pitron, G. (2019), *La guerre des métaux*, LLL, Les liens qui Libèrent
- Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre*, Editions « Les Liens qui libèrent ».
- Saby, B, Saby, D. (2016), *Compétitivité, mercantilisme et guerre économique*, l'Harmattan Paris.
- Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil, Paris.
- Smith, R., Fontanel, J., (2008). International security, defence economics and the powers of nations. *War, peace and security*, 6
- Sushcheva, N., Fontanel, J. (2019), L'arme économique du droit extraterritorial américain, *UNECON Publication* (en russe).

Les dépenses militaires, Un indicateur trompeur de victoire en cas de guerre

Résumé: L'importance des dépenses militaires nationales est souvent présentée comme l'élément essentiel de la puissance d'un Etat, notamment en temps de guerre. Or, les caractéristiques économiques, mais aussi le contenu des dépenses de défense, les alliances militaires, la force du sentiment national, les armes économiques, la cyber sécurité ou les projets civilisationnels portant sur la démocratie ou les droits de l'homme sont autant de facteurs de puissance dont les effets sont aussi importants mais évolutifs dans le temps.

L'analyse quantitative des dépenses militaires a toujours fait l'objet de débats, qu'il s'agisse de leur contenu, de leur estimation et de la précision des chiffres disponibles, de l'intérêt des comparaisons internationales et intertemporelles, de leur aptitude à être utilisées dans des études économétriques, ou encore de leur signification et de leur adéquation aux besoins de sécurité nationale. En fait, la connaissance précise des dépenses militaires n'a probablement qu'un réel intérêt pour l'analyse de son influence sur les variables économiques nationales et la capacité d'un pays à développer par lui-même un niveau significatif de dépenses pour la sécurité de ses citoyens.

Les dépenses militaires sont avant tout un coût pour le secteur public, qui fournit un service de sécurité dont l'efficacité est difficile à mesurer sur la base des sommes en jeu. Les fameux modèles de course aux armements construits dans la seconde moitié du vingtième siècle n'expliquent pas l'effondrement de l'URSS.

La connaissance du contenu réel des armements disponibles est une information plus significative pour comprendre la puissance potentielle d'un Etat. En particulier, il est toujours utile de rappeler si les pays étudiés sont des puissances nucléaires ou non, car cela modifie le rapport coût-efficacité, le fameux "bang for a buck". S'agit-il d'un pays qui poursuit une stratégie de dissuasion faible à forte (comme la France) ou d'une grande puissance qui poursuit une stratégie d'attaque nucléaire, si nécessaire (comme la Russie, aujourd'hui) ? Quelle est la place à accorder à la cybersécurité ? Il est également important de savoir si l'Etat a des alliés et lesquels, s'il est indépendant ou non en matière de production d'armes, ou encore si le pays est menacé par des voisins ou des systèmes ennemis (1).

Ainsi, malgré la crise du complexe militaro-industriel soviétique, la Russie est restée et reste une grande puissance militaire grâce à sa menace de missiles nucléaires, qui la rend relativement immunisée contre les attaques extérieures. Cependant, ces armes nucléaires sont pratiquement inutiles sur les théâtres de conflits locaux, et les engagements militaires de l'OTAN en Afghanistan et des États-Unis en Irak ont été des échecs.

Dans le contexte d'une guerre civile interne, le danger de la situation ne peut évidemment pas être analysé du point de vue des dépenses militaires totales de l'Etat, car de nombreux autres éléments entrent en jeu dans le conflit, tels que les forces de police, les milices, mais aussi les transferts d'armes, le soutien secret de forces étrangères et l'application de matériaux civils qui peuvent être utilisés à des fins militaires pendant la violence du conflit. À court terme, les "stocks d'armes" sont consommés, jusqu'à leur épuisement, lorsque les dépenses militaires n'augmentent pas sensiblement (2).

Dans les conflits réels, les stratégies des États pour gagner peuvent être décisives. En 1940, la défense de la France reposait sur la fameuse ligne Maginot, qui n'a jamais rempli son rôle, les blindés passant par un autre chemin. Pour la Crimée, la Russie a réussi son annexion (non reconnue par les instances internationales) en appliquant les règles définies par Sun Tzu plus de six siècles

avant JC, notamment en s'appuyant sur les forces internes de la Crimée, en utilisant l'erreur de jugement de l'adversaire et la gestion de l'information (notamment sa rétention ou son utilisation ciblée), par la mise en œuvre d'une victoire politique avec un référendum rapidement réalisé à la satisfaction de tous les citoyens russes, sans aucun recours aux armes face à des adversaires pris de vitesse et peu enclins à s'engager dans une guerre contre une puissance nucléaire (3). Il est vrai que des sanctions internationales ont été appliquées, mais le gain pour la Russie est apparu bien supérieur aux coûts de la réponse occidentale (3). Dans cette situation, les dépenses militaires de l'OTAN étaient plus de 20 fois supérieures à celles de la Russie.

Aujourd'hui, la Russie s'engage dans une nouvelle guerre avec l'Ukraine. En laissant entendre que Moscou est prête à utiliser des armes nucléaires, elle empêche les alliés de l'Ukraine de lui venir directement en aide sur le terrain, car une telle opération serait clairement considérée comme un acte de belligérance qui pourrait entraîner une expansion très préjudiciable du théâtre des opérations. Avec une armée beaucoup moins puissante, les observateurs militaires ont imaginé qu'en une semaine, les forces armées russes seraient à Kiev. La volonté du peuple est également essentielle, à court et à long terme, pour éviter une installation facile de l'occupant potentiel.

De nouvelles sanctions économiques vont être appliquées à la Russie, mais de nombreux pays européens sont dépendants des ressources énergétiques de la Russie. Dans ce cas, les mesures prises sont paradoxalement dramatiques. Les pays européens ne veulent pas être privés du gaz et du pétrole russes, et ils continuent à les recevoir, malgré les retards dans l'ouverture de North Stream 2. Cependant, le fait de refuser de vendre des produits de luxe à la Russie ne changera pas fondamentalement le niveau de vie des citoyens russes.

D'autre part, une très grande partie du budget de l'État russe provient des prélèvements obligatoires sur les ressources naturelles nationales, notamment le gaz et le pétrole. En d'autres termes, l'Occident fournit indirectement, mais sciemment, à la Russie de nouveaux moyens financiers pour poursuivre sa politique de guerre contre un pays (qui voulait être un allié) et un système politique démocratique. La volonté d'éliminer les nazis d'Ukraine est en adéquation avec les actions de tous les dictateurs du monde entier, passés et présents, qui n'ont jamais cessé d'avoir un ennemi ciblé qu'il faut exterminer pour purifier le corps social, comme les Juifs, les Arabes ou les démocrates.

Dans ces conditions, les dépenses militaires expriment des valeurs économiques d'investissement dans la sécurité nationale. Cependant, si les citoyens ont besoin d'un équipement militaire adéquat, la victoire dépend de stratégies appropriées, d'alliances, de la résistance des citoyens et de leur moralité... et du temps de la force du ressentiment et de la forte permanence du sentiment national.

Bibliographie

Aben, J., Fontanel, J. (2019), Military expenditure as a proxy for State's power, *Defence and Peace Economics*, Volume, 30, Number 2, March, 2019.

Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), War, Peace and Security, *Contributions to Conflict Management, Peace Economics, and Development*, Volume 6, Emerald.

Fontanel, J. (2019), War and economy. Putin and Sun Tzu, Université d'Etat d'économie de Saint-Petersbourg, September, **hal-02272498v1**

Sécurité internationale, sécurité nationale, puissance des Etats

Les menaces à la sécurité peuvent provenir de forces environnementales, économiques et stratégiques, comme les maladies et les inondations, les crises financières, le chômage ou le terrorisme. La sécurité internationale doit être analysée comme la sécurité de la plupart des personnes et des États du monde. Cependant, il est tout à fait impossible de définir une fonction optimale de sécurité, car elle dépend de

- La perception nationale de la sécurité,
- des perceptions nationales et des résultats du processus de mondialisation
- des négociations internationales sur l'armement et des alliances.
- La nécessité d'un minimum de solidarité économique et sociale entre les nations.

Quelles sont les motivations qui poussent les nations à travailler ensemble dans un intérêt commun ?

- Tout d'abord, la coopération au sein d'un groupe est au cœur de la survie de l'homme depuis la préhistoire.

- Ensuite, la théorie des jeux démontre que certaines coopérations impliquent des compromis mutuels.

- Enfin, la coopération suppose de nouveaux coûts sociaux, notamment la perte d'autonomie, mais il existe aussi des avantages liés aux interdépendances et à la réduction des situations conflictuelles.

La puissance militaire devient un atout crucial pour toutes les négociations économiques. Lorsque les économistes sont confrontés à des problèmes de défense et de sécurité, ils tentent de répondre à trois questions fondamentales :

- Des armes ou du beurre ? Quels sont les coûts d'opportunité des dépenses militaires sur le développement économique ? Les dépenses de défense constituent-elles un fardeau économique ? Cela dépend.

- Quel est le rapport qualité-prix ? Compte tenu de l'efficacité militaire des armes et des stratégies, quels sont les meilleurs achats d'armes entre les différents types d'armes en fonction des contraintes économiques ? Quelle est l'importance des armes nucléaires dans le cadre d'une stratégie de dissuasion ?

- Quel est le niveau optimal de dépenses ? La question classique est : "combien faut-il dépenser ?" Quelle est la part de la production qui doit être consacrée à la défense, quelle part des fonds publics doit être allouée au secteur militaire en fonction de l'incertitude de certaines menaces ?

Le choix entre les armes ou le beurre (arms or butter)

Le budget de la défense fournit des capacités militaires et la possibilité de dissuader des formes spécifiques de conflits. Ces capacités militaires peuvent être utilisées à des fins de dissuasion ou pour assurer ou améliorer la sécurité nationale ou internationale, mais elles impliquent certains coûts d'opportunité en termes d'investissement civil et de main-d'œuvre.

En outre, dans le financement des grandes guerres, les analyses des effets macroéconomiques sont cruciales. En général, les décisions relatives aux budgets de la défense doivent être considérées en termes d'effets macroéconomiques, et pas seulement en termes de menaces et de coûts d'opportunité. L'augmentation des dépenses militaires implique une réduction des autres dépenses publiques ; les impôts, les taux d'intérêt et le déficit budgétaire sont alors plus élevés.

Dans les années 1990, la réduction des dépenses militaires mondiales a permis de réaliser certains investissements pour la paix. En général, les dépenses militaires peuvent réduire les investissements productifs, en raison de l'éviction causée par les taux d'intérêt plus élevés résultant des déficits publics. En outre, à court terme, en cas de récession économique nationale, la réduction des dépenses militaires fait baisser la demande et peut augmenter le chômage. Il existe un paradoxe apparent. Certaines économies nationales ont un montant élevé de dépenses de défense et une bonne croissance économique ; d'autres pays n'ont pas de bons résultats économiques sans aucune dépense militaire.

- Dans les années 70 et 80, dans un contexte de menace nationale élevée, la Corée du Sud et Taïwan ont affiché des taux de croissance élevés avec une charge militaire importante. Certains investissements militaires ont un effet positif sur le progrès technique.
- En Union soviétique, la part élevée des dépenses militaires a déplacé les investissements productifs et a conduit à une faible croissance.
- Des pays comme le Japon et l'Allemagne d'après-guerre ont limité leurs dépenses militaires, les consacrant à l'investissement, de sorte qu'ils ont obtenu une faible charge militaire et une croissance élevée.
- En Afrique subsaharienne, la part des dépenses militaires était faible, mais la croissance l'était aussi.

Un bon rapport qualité-prix

Le nombre de forces que vous obtenez pour votre budget est la question de la "rentabilité". Cela dépend de :

- De la puissance nucléaire militaire,
- de l'efficacité de l'industrie de la défense à construire des armes,
- du coût des autres intrants, carburant, nourriture ou logements, par exemple,
- des taux de salaire nationaux et des forces volontaires ou/et professionnelles ;
- de la taille de la bureaucratie non combattante et
- L'efficacité des dépenses et du processus d'acquisition.

Cela soulève une série de questions économiques classiques sur la défense, notamment sur l'importation, la collaboration, la production et l'exportation, les stratégies industrielles de défense, les types de processus d'acquisition ou l'équilibre entre la qualité et la quantité des équipements.

Cependant, la supériorité technologique n'est pas une garantie de sécurité ou de victoire en cas de guerre. La manière dont les capacités militaires se traduisent en sécurité est une question de grande stratégie. À la fin de la Première Guerre mondiale, la France a construit la ligne Maginot pour se protéger, mais l'argent a été utilisé pour une stratégie de défense qui n'a pas porté ses fruits.

Les jeux stratégiques ne sont pas faciles à interpréter. La stratégie doit-elle être offensive ou défensive ? Quel est le bon équilibre entre le capital (plus d'avions) et le travail (plus de soldats) ? Un ministère de la défense doit faire de nombreux choix, qui ne concernent généralement pas le court terme, mais définissent une stratégie nationale pour des décennies.

La question importante est de savoir comment les militaires obtiennent la technologie appropriée pour atteindre leurs objectifs militaires. En outre, la transformation des forces en capacités et l'aptitude à gagner dépendent des vertus militaires standard : formation, logistique, leadership, moral, tactique et stratégie et, en raison de toutes ces choses imprévisibles, peuvent faire l'objet de transformations très incertaines. Voltaire affirmait que "Dieu était du côté des gros bataillons". Aujourd'hui, ce n'est pas toujours vrai.

Le niveau optimal de dépenses

Les courses aux armements sont analysées comme un processus dynamique d'interaction et d'augmentation concurrentielle des dépenses militaires et de défense par deux ou plusieurs États (ou coalition d'États). Le modèle à deux équations de Richardson (1960), où la course est déterminée par des facteurs politiques, stratégiques et économiques, constitue le modèle de base. Il introduit les dépenses militaires de l'ennemi, le fardeau économique (l'effet de la fatigabilité) et les griefs comme principales causes des courses aux armements.

Cette analyse peut être contestée. Premièrement, les processus d'action-réaction ne sont pas clairement confirmés. Deuxièmement, les dépenses militaires des ennemis ne sont pas très bien connues, surtout lorsque les systèmes des États rivaux ne sont pas similaires. Troisièmement, ce modèle n'a pas permis de prévoir l'effondrement de l'Union soviétique.

Les forces internes semblent être plus influentes. Les intérêts industriels et politiques, la rivalité entre les services et diverses forces bureaucratiques sont souvent plus décisifs dans la détermination des budgets militaires.

Le système de production à long terme implique des choix stratégiques pour trois à cinq décennies. Quels sont les effets macroéconomiques des budgets militaires sur l'économie ? Des dépenses de défense trop importantes ne sont pas du tout bonnes pour l'économie nationale. L'effondrement de l'Union soviétique est un exemple clair de cette situation.

Une question essentielle est de savoir où et comment on se procure ses armes, que ce soit à l'étranger, en collaboration ou sur place. Parce que les armes les plus avancées donnent un avantage potentiel aux adversaires, les restrictions sur leurs transferts ont été courantes. Quel type de stratégie industrielle de défense faut-il adopter ? Quelle est la valeur économique par rapport à la valeur de défense des exportations d'armes ? En outre, des débats importants subsistent sur la valeur des retombées de la technologie militaire pour la société civile.

Effet du processus de mondialisation

L'environnement économique est la sphère du commerce, la crise économique, le processus d'internationalisation, le prix du pétrole et la force économique du dollar américain. L'environnement stratégique est la sphère du TNP et de la prolifération nucléaire, des guerres civiles, du terrorisme international ou des États en faillite. Le mercantilisme et le léninisme considèrent les conflits stratégiques comme une continuation de la compétition économique par d'autres moyens. D'autre part, le libéralisme considère les liens commerciaux étroits comme un moyen de prévenir les conflits militaires. Aujourd'hui, ces deux courants ont encore leurs adeptes.

Aujourd'hui, le modèle de développement des États-Unis, de l'Union européenne et du Japon n'est pas compatible avec un développement durable. Une nouvelle ère s'ouvre. La mondialisation n'est ni nouvelle ni inévitable. Les flux de main-d'œuvre du XIXe siècle étaient proportionnellement bien plus importants que ceux de l'immigration qui nous préoccupent aujourd'hui. Selon certaines mesures, nous n'avons que récemment dépassé le degré de mondialisation observé en 1913. À la fin du XIXe siècle, la grande majorité des économistes pensaient que la généralisation du marché incluait un processus de paix. La globalisation économique, soutenue par le processus de colonisation, n'a pas empêché l'explosion de la première guerre mondiale. Un changement économique et politique vers les intérêts nationaux ou systémiques et le protectionnisme s'est alors organisé. Au regard de cet exemple historique, il n'est pas impossible de dire que le processus actuel de globalisation pourrait connaître le même destin.

Depuis 1945, le pouvoir d'action des États-nations est réduit, c'est-à-dire plus contraint et moins efficace pour atteindre leurs objectifs nationaux. Le fait qu'il soit souvent préférable pour les États-nations de renoncer à leur souveraineté ne signifie pas qu'ils n'ont pas le choix. Les pays peuvent essayer d'être autarciques, comme l'a fait l'Albanie, mais les coûts associés sont très élevés.

Aujourd'hui, les nations restent importantes. La grande majorité de la production et de l'activité économique a lieu au sein d'États-nations qui fournissent les lois et les infrastructures nécessaires à l'activité économique. Quelles que soient les institutions internationales, leur efficacité dépend de la volonté des États-nations de soutenir leurs activités.

La probabilité d'un conflit armé doit être prise en compte dans les décisions économiques. Cependant, les personnes qui assistent aux négociations économiques internationales sont différentes de celles qui assistent aux négociations de sécurité internationales. Ce suivi séparé peut être bon car il isole les sphères, les pays peuvent être en conflit dans une sphère et coopérer dans une autre. Cependant, il existe un risque que les décisions prises dans une sphère aient des conséquences imprévues dans une autre.

Pour Machiavel, les lois et les armes sont les principaux fondements des États. Aujourd'hui, les actions militaires n'ont pas d'objectifs directs de prédation. Cependant, dans un contexte de dépendance économique internationale, les superpuissances comprennent que sans la menace de leurs armes, elles dépendent de tous les États qui prélèvent leurs forces sur des productions ou des ressources stratégiques.

Pour être une grande puissance, il faut avoir

- une économie forte,
- une monnaie fiable,
- une grande maîtrise de ses besoins en communication et en énergie,
- une politique diplomatique active,
- une vie culturelle attrayante,

mais aussi :

- une force stratégique nucléaire et
- une capacité à agir en dehors de ses propres frontières pour assurer le transfert des ressources vitales
- les armes nouvelles de la cybersécurité

Mondialisation et universalité ne vont pas de pair. Elles peuvent être exclusives l'une de l'autre. La mondialisation concerne les technologies, les marchés, le tourisme ou l'information. L'universalité concerne les valeurs, les droits de l'homme, les libertés, la culture, la démocratie. Selon Baudrillard, si le processus de mondialisation actuel est irréversible, l'universel est en train de disparaître. La guerre est toujours un problème de l'humanité. Il ne faut pas l'oublier. Je termine par une phrase de William Shakespeare, tirée de "La Tempête", dans laquelle il conclut : " l'enfer n'existe pas, tous les démons sont ici-bas ".

Les conséquences économiques et sociales des sanctions internationales contre la guerre de la Russie en Ukraine

Résumé : Menacée par l'élargissement de l'OTAN et par les adhésions d'anciens pays amis à l'Union européenne, la Russie s'est engagée dans une « opération spéciale » contre l'Ukraine, en vue de conserver ce pays dans sa zone d'influence. Pour Vladimir Poutine, l'Ukraine fait partie de la grande Russie, les deux entités ont un destin commun sous la responsabilité de Moscou. L'action militaire, qui ne méritait pas le nom de guerre, devait être rapidement conduite pour remédier à cet accident de l'histoire et à la domination des Etats-Unis et de son satellite l'Union européenne. Les combats militaires ont mis en évidence la résistance du peuple ukrainien, mais aussi la volonté de la Russie de remplir coûte que coûte ses objectifs malgré l'élargissement des sanctions économiques, sociales et militaires décidées à son encontre, principalement par les puissances occidentales. Le conflit touche les intérêts de l'ensemble des pays du monde, avec les sanctions exercées sur le système monétaire et financier russe, sur les infrastructures internationales disponibles, sur l'exercice interrompue pour la Russie de la « clause de la Nation la plus favorisée », sur les ventes russes de gaz et de pétrole à destination des pays européens, sur les exportations de céréales qui seront réduites à la fois par les actes de guerre qui limitent la production et le blocus maritime devant Odessa qui empêche leur acheminement. A plus long terme, la globalisation économique et le système monétaire et financier dominé par les Etats-Unis pourraient être remis sérieusement en cause.

Le Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, ancien représentant du KGB, n'a jamais fait le deuil d'une Russie puissante, d'obédience chrétienne orthodoxe, au moment où de nombreux anciens partenaires des démocraties populaires et des pays ayant appartenu à feu l'URSS intègrent ou veulent devenir candidats à une accession à l'Union européenne et, pire, à l'OTAN. Toute l'organisation publique de la Russie est verticalisée et le capitalisme « à la russe » ne manque pas de faire penser à une ploutocratie autoritaire, dominée par des oligarques peu nombreux qui possèdent directement ou indirectement l'ensemble des secteurs stratégiques de la Fédération de Russie (Fontanel, 2008). Le capitalisme « à la russe » a permis à quelques personnes proches du pouvoir de s'enrichir très rapidement, dans un pays qui n'est toujours pas remis de la violence de la transition économique (Aganbeguyan, Fontanel, 1994). La guerre en Tchétchénie, puis celles de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie, de la Crimée ou du Donbass témoignent du souci du Kremlin de récupérer les territoires russophones dans le giron de la Fédération et d'établir des liens particuliers dominants avec la Biélorussie, en soutenant la dictature contestée d'Alexandre Loukachenko qui se maintient ainsi au pouvoir. S'il doit y avoir une défense nationale russe efficiente, elle doit d'abord être fondée sur la protection des intérêts du petit groupe au pouvoir. D'ailleurs, les regards portés pour le ralliement ou la conquête de territoires de l'ancienne URSS ne sont pas toujours motivés par des raisons patriotiques, mais aussi par des intérêts politiques de « zone d'influence » et économiques en faveur d'oligarques.

La vassalité des oligarques envers Poutine est bien ancrée dans les mentalités de ceux qui ont reçu un blang-seing du chef de l'Etat pour établir, développer et protéger leurs richesses, souvent mal acquises, au détriment de biens publics. D'ailleurs, si la constitution n'avait pas permis à Poutine de rester Président, personne en Russie ou ailleurs ne s'est fait d'illusion concernant le jeu de chaises musicales entre la Présidence et le chef du gouvernement avec M. Medvedev. Vladimir Poutine a appuyé son pouvoir sur quatre piliers, la recherche d'une nouvelle puissance militaire et la relance d'un complexe militaro-industriel, le contrôle des hydrocarbures par oligarques interposés, la maîtrise de l'information et la mise en place progressive de lois lui accordant, de fait, les pleins pouvoirs. Son goût de la puissance, de syndrome d'Hubris, s'exprime plus facilement dans l'expression de la menace ou de la force brute, plutôt que dans une recherche d'un « soft power » aléatoire.

L'avancée rapide de l'OTAN aux portes de ses frontières semble avoir incité Moscou à réagir et à condamner la duplicité des Etats-Unis et de l'Europe qui ne respectent pas leur promesse de ne pas étendre l'OTAN en direction de l'Europe de l'Est. La Russie n'a pas perdu le goût de la puissance, elle veut conserver son influence historique et même naturelle sur tous les territoires qu'elle a autrefois vassalisés. La fameuse « opération spéciale » engagée par la Russie à l'encontre de l'Ukraine est le résultat d'un enchaînement de décisions qui a rendu inéluctable son organisation et sa mise opportuniste en action.

Le Kremlin était convaincu que l'opération spéciale se solderait rapidement par une victoire, conduisant à terme soit au rattachement de l'Ukraine à la Russie soit, au pire, à la « finlandisation » de l'Ukraine. Un accueil positif des citoyens ukrainien à l'opération spéciale de leurs frères russes était attendu, face à un gouvernement de Kiev jugé corrompu, peuplé de nazis et inamical à l'encontre des intérêts de la Russie, avec ses demandes d'adhésion à l'OTAN (dont l'existence constitue une menace pour le peuple russe) et à l'Union européenne. Le Kremlin s'est senti trahi par une Ukraine gouvernée par un acteur sans expérience politique, qui acceptait d'abandonner leur histoire commune pour se commettre avec un Occident finalement hostile aux intérêts légitimes de Moscou. L'Ukraine a pourtant toujours été appelée la « petite Russie » pour témoigner de l'attachement historique réciproque des deux populations qui ont toujours vécu en harmonie et développé une solidarité fraternelle, au point d'en oublier les frontières que les instances internationales ont imposées avec l'effondrement de l'Union soviétique.

Dans ces conditions, la résistance de l'Ukraine, aidée principalement, par les Etats-Unis et l'Union européenne a été une surprise. La « petite Russie » ne veut plus subir la loi de Moscou, elle a appris à vivre selon ses propres règles. La popularité de l'opération spéciale pour les citoyens ukrainiens n'a pas été évidemment à la hauteur des attentes moscovites. Il n'y a eu nulle part, Donbass exclu, d'insurrections favorables à la ligne moscovite, mais au contraire une résistance acharnée de l'ensemble de la population, atterrée par la violence des destructions des infrastructures et des bâtiments civils. Fin mai 2022, les dégâts imposés par la guerre elle-même en termes de destruction des équipements ou infrastructures ont été estimés, par les autorités ukrainiennes, à 600 milliards de dollars. Plus de 8 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de l'Ukraine et 7 millions de citoyens (souvent jeunes et féminins) se sont exilés. Ce qui est énorme si l'on se rappelle que le pays comptait 42 millions d'habitants avant « l'opération spéciale ». Ces informations mettent en évidence le refus des citoyens ukrainiens d'une vie commune avec un pays autocratique, capable ainsi de la détruire, évidemment en toute « confraternité ».

Il en résulte la mise en place de sanctions (principalement des pays européens et des membres de l'OCDE) qui exercent des effets économiques et sociaux de court, moyen et long terme. L'ensemble des actions entreprises ont des conséquences économiques, politiques et stratégiques importantes, qui vont toucher à la fois le commerce international des céréales et l'organisation des transferts et des financements internationaux.

Les fondements de l'opération spéciale russe

Les rapports de la Russie avec les anciens pays membres européens du Pacte de Varsovie ne sont pas idylliques, même si la Hongrie ne ménage pas ses efforts pour reprendre à son compte les choix politiques de Vladimir Poutine. L'essor de l'Union européenne a attiré l'adhésion des anciennes démocraties populaires, ainsi que les pays baltes, membres de l'ancienne URSS, non seulement pour des raisons politiques et économiques, mais aussi pour se dégager de toute influence de la Russie, un parrain qui fait peur par sa capacité à s'immiscer dans les affaires des Etats proches. Dans ce contexte, les rapports et liens avec Kremlin se sont rapidement dégradés, notamment face à la volonté stratégique de Moscou de conserver coûte que coûte une zone d'influence forte sur tous les pays limitrophes. Il en a résulté, notamment pour les pays frontaliers de la Russie, une puissante et pressante incitation non seulement à devenir membre de l'Union européenne, mais aussi à appartenir à cette Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN) qui semble n'avoir aujourd'hui, depuis la défunte Union soviétique, plus que la Russie à dissuader d'une quelconque action militaire sur la zone Europe. C'est dans ce contexte que Moscou a pris la décision d'engager une « opération spéciale » à l'encontre (en faveur, pour Vladimir Poutine) de l'Ukraine. Le conflit armé a probablement été décidé en considérant que la lutte serait rapidement

gagnée, du fait des circonstances politiques électives (campagne électorale en France, changement de Chancelier en Allemagne, arrivée de Joe Biden au pouvoir aux USA, fragilité politique du Premier Ministre britannique), des échecs des actions militaires américaines en Syrie et en Afghanistan, de la faiblesse du gouvernement de Kiev, d'une armée et de citoyens ukrainiens peu motivés à combattre leurs frères russes et d'une censure autoritaire de l'information afin de contrôler l'opinion publique nationale.

Vladimir Poutine pose une énigme au monde occidental, aussi bien au regard de sa rapide conquête encore mal élucidée du pouvoir que par l'évolution de ses actes et pensées. Pour Michel Eltchaninoff (2015), ce n'est pas un homme réputé pour ses ambitions intellectuelles et sa culture philosophique³⁹. C'est d'abord un homme pragmatique, patriote, élevé comme un citoyen soviétique de base, épris de culture militaire et du renseignement. A la tête du gouvernement, il veut redonner un sens et un destin à la Sainte Russie. En ce sens, il est plus proche du patriotisme de Staline que de l'internationalisme de Lénine. Si dans un premier temps il est apparu intéressé par les « valeurs occidentales » et par l'économie de marché, depuis 2013, face aux avancées des lois libertaires européennes et de l'OTAN en Europe de l'Est, il est devenu plus conservateur, partisan d'une démocratie respectueuse de l'ordre, attaché au respect de la morale religieuse, désireux de choisir une voie économique et sociale spécifique, une Voie Russe soutenue par la force renouvelée de son armée. Le modèle ne peut pas être anglo-saxon, dans un monde globalisé, il sera d'abord russe. Aujourd'hui Vladimir Poutine est toujours officiellement opposé à la restauration d'une idéologie d'Etat, il ne supporte aucun carcan idéologique qui ne serait pas instruit à son initiative. D'un point de vue économique, il s'agit aussi de se libérer du diktat de la finance internationale ou, au contraire, de l'utiliser à des fins pragmatiques pour renforcer la puissance de la Russie.

Les convictions des hommes peuvent parfois évoluer au gré des événements imprévus dans leur émergence, leur intensité et leurs effets. Le Poutine jugé libéral, pacifique et démocrate de Saint-Petersbourg n'est plus, sans doute d'ailleurs qu'il ne l'avait été que par opportunisme pour rallier les anciens partisans de Gaïdar⁴⁰, le père de la « thérapie de choc ». Sa volonté d'inscrire la Russie dans l'Europe a été progressivement affaiblie par l'évolution récente des relations internationales jugées peu satisfaisantes pour les intérêts de la Russie, notamment avec l'essor territorial et politique de l'OTAN et de l'Union européenne. Il a plus fréquemment tourné son regard vers l'Inde et la Chine, deux partenaires du BRICS, avec lesquels un projet eurasiatique encore à construire est toujours en discussion. Le problème fondamental pour les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) réside dans le fait qu'ils ont sans doute des communautés d'intérêt contre le système international dominé par les Etats-Unis et les démocraties occidentales, mais qu'ils ont aussi des intérêts différents et souvent même en concurrence.

Vladimir Poutine désire contrecarrer les politiques jugées agressives des pays occidentaux qui repoussent la Russie « sur les bas-côtés de la politique européenne ». Il ne perd pas de vue les pays qui ont appartenu à l'expérience soviétique, en faisant souvent référence aux Russes (citoyens ou non) habitant encore ces anciens territoires de l'Union soviétique, en rappelant que la Russie n'hésitera pas à les protéger s'ils font appel à Moscou.

Aujourd'hui, Vladimir Poutine s'inspire d'Ivan Ilyine, un ennemi de la révolution bolchevique, partisan d'un national-impérialisme religieux, de la « verticale du pouvoir » et d'une « dictature démocratique », organisée autour d'un guide dévoué à la Russie et à ses valeurs religieuses⁴¹. Ce philosophe se déclarait hostile aux puissances étrangères qui cherchaient à

³⁹ Ce texte reprend en grande partie notre présentation faite du livre de Michel Eltchaninoff. Fontanel, J. (2015) Dans la tête de Poutine de Michel Eltchninoff, Aquilon.

⁴⁰ Madame Nabioulina, Gouverneur de la Banque de Russie, en est un exemple, tout comme Oulioukaev, ancien Ministre de l'économie, aujourd'hui condamné pour corruption.

⁴¹ Ivan Ilyine s'oppose au communisme, au nom de sa foi religieuse, laquelle peut, sans hésiter, lutter contre le mal par le glaive. Il s'oppose aux démocraties occidentales jugées trop faibles et émollientes. Il propose une nouvelle « idée russe », d'abord religieuse, nationale et militaire afin d'assurer l'unité et la puissance de la Russie. Le chef d'Etat devient le guide, il est choisi par « acclamation ». « Le Guide sert au lieu de faire carrière, il combat au lieu de faire de la figuration, il frappe l'ennemi au lieu de prononcer des mots vides,

s'emparer des territoires amis qui devaient rester sous le contrôle « naturel » de la Russie. Il condamnait l'impuissance de la non-violence revendiquée par Tolstoï et il valorisait l'importance d'une armée nationale forte. Ce faisant, il exprime un pan essentiel de la pensée politique de Vladimir Poutine selon laquelle la conception libérale et républicaine de la liberté n'est acceptable que lorsqu'elle se soumet à l'Etat, lequel définit la cohésion interne, exalte la culture russe et organise sa puissance internationale. « La Russie n'est pas menacée par l'autocratie du trône, mais par la dissolution de la nation, à laquelle travaillent les partis révolutionnaires ; ce n'est pas la réaction qui est effrayante, mais la révolution. En revanche si les Russes cessent de rêver aux libertés occidentales, la Russie retrouvera sa liberté, la consolidera et apprendra à son peuple une libre loyauté »⁴².

Sur cette base, Vladimir Poutine va s'inscrire dans un mouvement « conservateur », avec des bases morales et éthiques reposant sur les valeurs chrétiennes traditionnelles, notamment avec la défense de la famille et le refus de l'homosexualité. Pour lui, la nouvelle idée nationale ne peut se développer sur la base des lois du marché, elle est destinée à devenir la gardienne des valeurs chrétiennes authentiques. Elle suppose aussi une nouvelle interprétation de la liberté d'expression et des droits de l'homme. Une fois élu, la Président a de fait tous les pouvoirs, même dans l'ordre économique. Enfin, la Russie ne peut devenir le vassal d'un monde unipolaire dirigé par les Etats-Unis et elle ne peut pas accepter d'être encerclée par les forces agressives de l'OTAN. Pour conforter sa politique et son engagement en faveur d'une Russie forte, Vladimir Poutine cite régulièrement des penseurs aussi différents que Leontiev (chrétien au radicalisme virulent), Soljenitsyne (ce dissident devenu favorable à l'émergence d'une « voie russe » et d'un pouvoir fort), Dalilevski (partisan d'une union des Slaves), Goumilev (adepte d'une puissance eurasiennne opposée à l'Occident) ou Dostoïevski (celui qui, dans « Les Démons », s'oppose à l'intelligentsia libérale et socialiste pro-occidentale).

Si Vladimir Poutine a parfois refusé la vocation impériale à la Russie, il se propose néanmoins de restaurer l'honneur de la Russie fané par l'effondrement du système soviétique et la violence de la transition. Il n'a pas vraiment renoncé au mirage de la reconstitution partielle de l'empire russe, même par les armes et la guerre. C'est pourquoi la « Voie russe » s'adresse aussi, à plus ou moins long terme, à ses voisins, notamment l'Ukraine et la Biélorussie. L'Eglise orthodoxe soutient et accompagne cette politique qui défend ses propres valeurs conservatrices et la puissance de la Russie sur tous les territoires qui lui sont rattachés. Ces idées correspondent sans doute à la soif de pouvoir de Vladimir Poutine et à sa volonté de rester dans l'histoire comme l'homme qui aura restauré la grande Russie. Pour être mieux compris d'une population, il faut lui donner des textes anciens qui témoignent du caractère sacré de la grande Russie et donnent de la profondeur à la restauration de la puissance de la civilisation russe.

C'est dans ce contexte que l'on peut expliquer le caractère effectivement spécial de cette « opération spéciale ». Après le rapide effondrement de la puissance utilitaire conventionnelle russe, marquée par des efforts de conversion du complexe militaro-industriel soviétique, l'effort d'endiguement des ambitions supposées de la Russie reposait fondamentalement sur les seules forces stratégiques nucléaires. En 2008, à la demande insistante du gouvernement de la Géorgie d'appartenir à l'OTAN, la Russie a engagé un conflit en Ossétie du Sud et en Abkhazie. Elle a tenu compte de l'évolution des menaces pesant sur sa sécurité et elle a décidé de se préparer à l'éventualité des conflits armés, tout en entretenant et modernisant les forces nucléaires qui lui maintiennent, sans discussion, le statut de grande puissance dans les relations internationales. L'expérience géorgienne a mis en évidence d'insoutenables limites militaires, ce qui aurait pu valoir à Moscou de perdre, de fait, son statut. Encerclée par l'espace occidental et le dynamisme inquiétant de la Chine, la Russie a relancé sa production militaire, elle a réorganisé et modernisé son armée, avec le souci de rester la puissance dominante et incontournable d'une région qui comprend l'Est européen et toutes les anciennes républiques soviétiques devenues indépendantes. Elle veut conserver sa zone d'influence face à la Chine, au Japon, aux Etats-Unis et à l'Europe. Or, elle a le sentiment, souvent justifié, d'une absence d'empathie à son égard, et elle souffre du

il dirige au lieu de se vendre à l'étranger ». Eltchaninoff, M. Ivan Ilyine, l'inspirateur secret du poutinisme, *Revue des Deux Mondes*, Septembre.

⁴² Eltchaninoff, M. (2015) Ivan Ilyine, l'inspirateur secret du poutinisme, *Revue des Deux Monde*. Septembre.

syndrome de l'encerclement, lequel fragilise le sentiment national de sécurité et sape les valeurs de la civilisation de la Russie éternelle.

Le 22 août 2012, la Russie est devenue le 156^e membre de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), dans le cadre d'une stratégie visant à entreprendre les réformes nécessaires à la modernisation de son économie par la diversification de la production, une amélioration de la compétitivité et l'ouverture vers un plus large éventail d'options pour l'économie nationale, encore trop stagnante. L'adhésion de la Russie à l'OMC corrigeait alors une grande anomalie. Compte tenu de son importance politique et économique, la crédibilité de l'OMC était minée par l'absence de la Russie, seul membre du G20 et du Conseil de Sécurité de l'ONU dans cette situation. Cette adhésion d'un pays de près de 150 millions d'habitants était conditionnée par l'octroi inconditionnel du statut de la nation la plus favorisée (NPF) à tous les autres membres. Chaque membre de l'OMC doit offrir le même niveau d'accès aux marchés des autres membres (Fontanel, 2005).

Il a fallu deux décennies à la Russie pour obtenir cette adhésion, alors que la Chine en était membre depuis 2001, le retard étant principalement dû à une méfiance de Washington à l'encontre du Kremlin en utilisant l'amendement Jackson-Vanik (1974) qui limitait les exportations de marchandises des pays à régime communiste vers les Etats-Unis, en guise de punition pour les obstacles mis par Moscou à l'immigration. L'utilisation de cet amendement a été perçue comme une désapprobation du Congrès américain à l'encontre de la politique étrangère et commerciale du Kremlin. Il s'agissait d'abord d'affaiblir l'économie russe pour sa puissance nucléaire et son opposition au système de défense antimissiles en Europe, mais aussi pour le soutien qu'elle apportait aux gouvernements iranien et syrien et pour son bilan global jugé insuffisant en matière de droits de l'homme. Cet accès douloureux au libre-échange n'a pas conduit le Kremlin à engager des relations apaisées avec les pays occidentaux. La Russie avait quelques raisons de considérer qu'il y avait deux poids deux mesures, car les conditions économiques pour devenir membres de l'OMC étaient sans doute aussi bien satisfaites par la Russie que par la Chine, qui a par ailleurs bénéficié d'un régime dérogatoire spécifique à l'entrée pour une décennie.

Depuis l'échec relatif de la guerre en Géorgie, Vladimir Poutine a trois convictions. D'abord, Washington et ses alliés européens obéissants n'ont aucun scrupule à violer les principes du droit international, comme la guerre du Kosovo et l'assassinat de Khadafi en témoignent. Ensuite, l'OTAN est fondamentalement une organisation militaire dont les objectifs ultimes portent sur l'affaiblissement de la Russie et le respect dans toute l'Europe de l'impérialisme américain et de sa civilisation marchande. La Russie souffre alors du syndrome de la citadelle assiégée, lequel sera confirmé ou aggravé par les fameuses « révolutions de couleurs » dans les pays de la zone d'influence russe. Cependant, les guerres impérialistes de Washington contre son allié l'Irak et l'Afghanistan ont débouché sur des défaites humiliantes face aux peuples qui s'opposent aux règles que Washington veut imposer au reste du monde. Enfin, ces expériences militaires ratées des campagnes militaires de Washington mettent en évidence à la fois l'affaiblissement militaire des Etats-Unis et la remise en cause de sa puissance économique face au défi de la Chine.

Cependant, l'évolution géostratégique du monde conduit à l'élargissement de l'OTAN. Lors de la Révolution orange, soutenue sur la Place Maïdan par la NSA (National Security Agency) et des organisations non-gouvernementales étrangères, la Russie a compris que cette avancée non seulement réduisait son champ d'influence, mais surtout menaçait directement sa propre sécurité. Elle a alors engagé une « première opération spéciale » qui ne disait pas son nom par une intervention militaire minimale et rapide à l'intérieur même du territoire de Crimée, là où justement elle dispose d'une base militaire qui lui a été accordée au moment de l'implosion de l'URSS. Il faut remarquer que lors de ces discussions, l'Ukraine a perdu sa capacité militaire nucléaire et qu'elle disposait en échange de Sébastopol, une ouverture fondamentale de la Russie vers les mers chaudes.

Au moment de l'annexion de la Crimée, la stratégie de la Russie s'est inscrite dans le droit fil des recommandations trimillénaires de Sun Tsu (Brunat, Fontanel, 2015). L'action a été rapide, bien élaborée, avec une rétention maximale d'information pour se donner du temps (notamment celui du référendum). Cette opération a obtenu un soutien ferme de la population russe et l'indifférence apparente d'alliés puissants comme la Chine ou l'Inde. Les adversaires ont été mis devant le fait accompli et dans l'incapacité de reprendre le terrain cédé. Seul le résultat positif a

compté, malgré les sanctions occidentales qui n'ont pas manqué d'intervenir, sans effets politiques d'importance. Dans ce contexte, il est nécessaire de prendre la mesure de ces événements importants qui témoignent de la stérilité relative des actions américaines face aux décisions des Etats qui appliquent la politique du « fait accompli ». Le conflit armé en Ukraine conduit à des campagnes médiatiques particulièrement virulentes en Occident, mais d'autres Etats, lassés par l'application des règles internationales oppressantes imposées indirectement par les intérêts de Washington, trouveront dans cette opération le courage d'entreprendre eux-mêmes des actions de rébellion face à l'ordre international et soutiendront les objectifs de Moscou.

Les sanctions imposées à la Russie

Avec les sanctions décidées à la suite de l'annexion de la Crimée, la Russie est aujourd'hui le pays le plus sanctionné du monde, bien plus que la Corée du Nord, pourtant un « rogue state » particulièrement concerné par une guerre économique de long terme. La Biélorussie, qui est l'exemple même du régime politique que le Kremlin propose à l'Ukraine, subit les mêmes sanctions du fait de son soutien à cette « drôle » de guerre, lesquelles sont d'autant plus efficaces que le nombre des partenaires internationaux y participent est plus élevé. L'Union européenne et les Etats-Unis ont partagé leurs inquiétudes et leurs actions afin de coordonner les sanctions. Les organisations économiques internationales ont apporté aussi leur soutien, comme la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ou l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE)

Après son éjection du Conseil de l'Europe, la révocation du statut de la « nation la plus favorisée accordé à tous les membres actifs de l'Organisation Mondiale du Commerce » menace toutes les exportations russes d'importants droits de douane et les importations en situation potentielle de quasi-boycott. En outre, les pays occidentaux ont pris de nombreuses mesures pour saper l'infrastructure financière de la Russie, afin d'affaiblir son activité économique. Tous les acteurs économiques (Etats et entreprises notamment) sont dorénavant assujettis à une vigilance accrue dans leurs relations commerciales avec la Russie, eu égard aux mesures qui seraient prises à leur encontre sur les marchés internationaux si un lien avec le système financier SWIFT faisait l'objet d'une enquête auprès des services compétents américains.

Avec les lois « D'Amato-Kennedy » et « Helms-Burton », Washington utilise l'arme économique pour tous les « rogue states », sur le principe selon lequel tout ce que le droit international ne condamne pas spécifiquement est alors supposé autorisé. Ces lois permettent de condamner des entreprises qui ne respecteraient pas les embargos et sanctions décidés par les Etats-Unis, notamment en les excluant du système financier international et de l'ensemble du marché américain. Dans ce contexte, Washington s'est attribué une compétence générale d'application du droit international. De fait, tous les Etats sont concernés, mais ils ont cherché d'abord à obtenir des exemptions pour leurs propres entreprises. La loi FCPA (Foreign Corrupt Practices Act), mise en œuvre par l'OFAC (Office of Foreign Assets Control) établit une forme de loi extraterritoriale qui s'applique non seulement à la corruption, mais aussi au respect de la concurrence (Fontanel, Suscheva, 2019b). Les instruments juridiques utilisés sont variés, comme l'extension des mesures de contrôle des exportations dans le cadre des règlements intitulés « International Traffic in Arms Regulations (ITAR) » et « Export Administration Regulation (EAR) ». Toutes les entreprises directement ou indirectement concernées par des projets et relations d'affaires avec la Russie doivent en tenir compte si elles ne veulent pas être durement sanctionnées.

L'objectif des sanctions est de fragiliser l'économie russe en vue de réduire ses degrés de liberté dans les choix à opérer entre la continuation de la guerre, la capacité à la financer, le respect des normes fixées en lien avec les opérateurs nationaux et le soutien d'une partie au moins de l'opinion internationale. Les sanctions prises visent à empêcher le marché financier russe de bénéficier du système international des mouvements de capitaux et d'exécution des paiements. Dans ce cadre, les investissements étrangers se raréfient très rapidement et les secteurs stratégiques (énergie, spatial, aéronautique, armement ou technologies avancées, par exemple) sont alors directement concernés. Aux Etats-Unis, la réglementation « Export Administration Regulation » répertorie les produits duaux (à double usage) dont l'interdiction concerne les exportations, les réexportations, les transferts et les licences, selon des modalités variables dans le temps. Tous les

produits à double usage concernant simultanément les secteurs civils et militaires (matériaux électroniques, ordinateurs, systèmes de navigation, etc.) sont interdits à l'importation en Russie, ce qui rappelle les activités aujourd'hui partiellement désuètes du COCOM instituées pendant la guerre froide.

Pour l'Europe, il s'agit aussi de réduire les importations des produits pétroliers et gaziers, de suspendre tous les projets économiques d'importance en partenariat (comme le gazoduc North Stream II), de geler les infrastructures financières, de sanctionner les personnalités physiques et militaires russes directement ou indirectement responsables de l'invasion de l'Ukraine et d'appliquer des sanctions sectorielles particulièrement dommageables pour le développement économique de la Russie. Une interdiction totale de toutes transactions avec certaines entreprises publiques a été décidée par l'Union européenne. Dans ce contexte, le partenariat avec des acteurs économiques russes et toutes les opérations engagées deviennent des opérations à très grand risque. Les acteurs économiques sont alors mis devant un fait accompli, celui d'être rendus incapables de réaliser leurs engagements. *In fine*, il est important d'analyser alors les clauses contractuelles ou les raisons de l'imprévision qui permettent de justifier l'arrêt du contrat par un changement profond des conditions économiques internationales, et notamment de cas de force majeure.

Après la mise en place des sanctions européennes et américaines et l'intervention de la Cour de Justice Internationale (qui ne dispose d'ailleurs d'aucun moyen pour faire respecter ses jugements) qui ordonnaient la suspension immédiate des opérations militaires en Ukraine, la Russie a contre-attaqué en considérant que la lutte nécessaire contre les nazis et traîtres ukrainiens était vitale pour la grande Russie, laquelle reprendrait alors ses droits et devoirs sur la « petite Russie ». Pour empêcher l'information qui tendrait à discréditer « l'opération spéciale », la censure cherche à supprimer toutes les contestations éventuelles. Le 15 mars, une loi punit de 15 années d'emprisonnement toute information discréditant l'opération « spéciale », avec un contrôle sévère sur la liberté de la presse, de fait plus fortement garrotée. Tout journaliste peut, à tout moment, subir des sanctions pénales si la doxa du Kremlin est remise en doute. La question est de savoir comment la population russe peut réagir, dans une situation médiatique monopolisée par la propagande gouvernementale. A l'énoncé des sanctions, le rouble s'est effondré, les taux d'intérêt ont grimpé et les produits de première nécessité ont commencé à manquer. Cependant, la population russe a toujours été résiliente, elle n'a pas oublié les files d'attente devant les magasins de la période soviétique. Elle reste globalement certaine d'appartenir à une civilisation slave qui doit se réaliser comme grande puissance face aux tentations impérialistes du monde occidental.

Depuis l'annexion de la Crimée et les combats incessants du Donbass, les sanctions occidentales n'ont eu aucun effet sur la vision politique et stratégique du Kremlin. « L'opération spéciale » en Ukraine a conduit à de nouvelles sanctions, car il était difficile de combattre directement militairement la Russie, au regard de la menace nucléaire clairement avancée par Vladimir Poutine. La mesure phare concernant le gel de la clause de la Nation la plus favorisée définie par l'OMC n'a sans doute pas été souhaitée par le Kremlin, mais celui-ci a considéré qu'elle n'était pas suffisante pour stopper des opérations qui acceptent les contraintes économiques pour valoriser plutôt la réunification civilisationnelle de la Grande Russie. Pourtant, le budget de l'Etat dépend en grande partie des exportations des matières premières et des ressources énergétiques de la Russie et les mesures prises tendent à réduire drastiquement la capacité financière du Kremlin à conduire la guerre sur le long terme. En outre, les sanctions économiques imposées aux oligarques et aux responsables politiques et militaires de la Russie ont pour objet de les faire réagir vivement en vue d'influencer le Kremlin et d'arrêter l'invasion de l'Ukraine.

Si l'Europe a trouvé de nombreux points d'accord pour sanctionner l'économie russe, l'efficacité des sanctions, au moins à l'horizon d'un semestre, n'est pas au rendez-vous. Les oligarques n'ont pas été suffisamment puissants pour créer un véritable système oligarchique plus puissant que l'autocratie centrée sur Vladimir Poutine, lequel dispose de moyens suffisants pour en obtenir une obéissance indiscutée. Ils doivent directement ou indirectement leur fortune (ou son maintien) aux concessions qui leur ont été accordées par le Kremlin. C'est pourquoi les oligarques sont personnellement concernés par les sanctions, tout comme, dans le sixième paquet, Krill, le patriarche de l'Eglise orthodoxe moscovite, mais aussi Vladimir Poutine et ses filles, Serguei Lavrov ou Abramovitch. Le Royaume-Uni a suivi le mouvement et a ainsi sanctionné le fameux Londongrad, avec ses 90 oligarques et 18 banques, avec un gel de leurs avoirs pour un total de

1.500 milliards d'euros. Une loi, très attendue depuis 20 ans au moins, concernant les fortunes « douteuses » des oligarques russes a même été votée. Londongrad va sans doute dans l'année qui vient changer de surnom.

L'Union européenne a décidé d'interdire l'exportation vers la Russie des biens de haute technologie (10 milliards d'euros), appelés « technologies cruciales », et l'importation de matières premières et matériaux critiques (5,5 milliards d'euros). Les produits alimentaires sont aussi concernés (vodka ou caviar, par exemple) ainsi que l'exportation de produits de luxe. L'Union européenne interdit aux entreprises de son territoire de vendre des articles de valeur, d'engager des investissements ou d'accorder des prêts et subventions dans les secteurs de l'énergie (gaz, pétrole, charbon, électricité) avec les opérateurs russes, sous peine de lourdes sanctions. Les sanctions considérées ont cependant pour objet de faire plus de mal à l'économie russe qu'à celle de l'Europe. Ainsi, en réponse aux intérêts de la France, les investissements dans l'énergie nucléaire ne seront pas sanctionnés ainsi que les investissements de Total Energie à la demande de l'Allemagne. Après un mois de négociation particulièrement difficile, lors du 6^e paquet de sanctions, les membres de l'Union européenne se sont entendus sur un embargo à 90% des importations de pétrole russe d'ici décembre 2022, car l'oléoduc qui alimente la Hongrie, la Slovaquie et la République Tchèque restera en service pour satisfaire la demande de ces trois pays, alors que toutes les livraisons transportées par bateau (2/3) seront clairement interdites. Un embargo sur le charbon devrait entrer en vigueur en août 2022. Enfin, la diffusion des médias russes Russia Today et Sputnik est interdite pour cause de propagande officielle conduite par le Kremlin.

A l'instar du G7, l'Union Européenne a décidé le gel des réserves de la Banque centrale russe, de l'ordre de 600 milliards d'euros, ainsi que les ressources placées sur son territoire par presque 500 ressortissants russes et hauts gradés militaires. La banque centrale voit ses capacités d'action sur le marché des changes particulièrement réduites, notamment pour défendre la valeur du rouble. Les liquidités en monnaies étrangères sont nécessaires pour les importations des pays qui n'engagent pas de sanction à l'encontre de la Russie, comme plusieurs Etats asiatiques et africains. Washington a demandé à Visa et MasterCard de bloquer les services de la carte bancaire et de paiement aux banques russes. Plusieurs entreprises comme Starbuck, McDonalds, Boeing, Ford, Disney ou Apple ont interrompu leurs activités en Russie, fortement encouragées par la Maison Blanche, qui aurait pu engager à leur encontre des mesures de rétorsion.

Dans un premier temps, sept banques russes (VTB Bank, Otkritie Bank, Novikombank, Promsvyazbank, Rossiya Bank, Sovcombank, VEB) et trois banques biélorusses trop proches du Kremlin, ont été exclues des marchés et transactions financières du système financier internationale messagerie et de transaction SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication), ce qui a eu pour effet immédiat une forte augmentation du taux directeur et l'affaiblissement du rouble sur les marchés des changes. En avril 2022, un cinquième volet de sanctions concernait le gel des avoirs de quatre autres banques russes, suivi en mai, lors du sixième paquet de mesures, de la Sherbank, la principale banque russe. En revanche, Gazprombank reste dans le système SWIFT, eu égard à son importance dans les transactions de paiement du gaz russe. Les opérateurs européens ne peuvent plus engager d'opérations sur les valeurs mobilières ou fournir des services d'investissement ou recevoir des dépôts de résidents russes de plus de 100.000 euros. Enfin, les banques européennes ne peuvent plus financer les projets du Fonds souverain de la Russie (Russian Direct Investment Fund). Certains pays européens ont pris des mesures spécifiques, comme l'Allemagne qui a suspendu le développement du gazoduc North Stream 2. La France, l'Italie ou le Royaume-Uni ont procédé à la saisie de yachts et de villas appartenant aux oligarques.

Les mesures les plus efficaces concernant le gaz et le pétrole ne peuvent pas être appliquées avec la plus grande sévérité, parce que certains pays européens en pâtiraient considérablement, au moins à court terme. L'Union européenne se trouve aujourd'hui à la limite de ce qu'elle peut faire si elle veut encore présenter un front uni. Certes, l'Union européenne est divisée quant à sa dépendance aux importations russes d'énergie, mais l'inflation galopante qui se présente dans ce secteur soudain en situation dominante de rareté d'offre touche au fond tous les autres pays. La guerre en elle-même conduit inextricablement à une récession économique mondiale imprévue, qui va conduire les Etats à prendre des mesures qui ne satisferont probablement pas les objectifs à

long terme de lutte contre le réchauffement climatique. Cette impréparation concerne bien sûr l'Europe, mais aussi l'ensemble des pays du monde.

Les Etats-Unis ont engagé des sanctions similaires sur la banque centrale, les avoirs des oligarques, les investissements américains privés ou les exportations de technologies. Le Trésor a interdit à la Russie le remboursement de sa dette avec des dollars détenus dans les banques américaines, ce qui réduit singulièrement les capacités de financement de l'opération spéciale. Les banques russes placées dans le système financier américain sont immobilisées avec de fortes sanctions contre Sherbank et Alfa Bank par le gel de leurs avoirs liés de près ou de loin au système financier américain, rendant ainsi impossible l'utilisation du dollar dans les transactions financières des opérateurs russes. Le gouvernement des Etats-Unis a engagé aussi des mesures de blocage total de six autres banques ont été engagées (VTB Bank, Okritie Bank, Novikombank, VEB, Promsvyazbank, Soccombank). Dès qu'un actif touche le système financier américain, il est immédiatement gelé et signalé à l'OFAC. Il en va de même pour de nombreuses firmes russes qui souhaiteraient avoir accès au marché américain de financement. Les exportations des technologies avancées sont aussi bloquées. L'ensemble de ces mesures devrait entraîner 3% de réduction potentielle du PIB de la Russie.

D'autres conséquences peuvent aussi être soulignées. La Norvège a décidé de retirer les investissements russes de son fonds souverain. Le Royaume-Uni interdit les importations de pétrole russe et les investissements britanniques en Russie. Le « soft power » engagé par Vladimir Poutine dans le sport a été remis en cause par l'UEFA avec l'exclusion de la Russie de la Coupe du monde de football et par le CIO qui a banni les sportifs russes et biélorusses des compétitions olympiques.

En rétorsion, le Kremlin a exigé que les livraisons de gaz à destination des pays « inamicaux » soient payées en roubles, depuis des comptes situés en Russie. Les clients de Gazprom se doivent d'ouvrir deux comptes auprès de Gazprombank. Sur le premier, les acheteurs paient dans la devise prévue au contrat. Cette somme est ensuite convertie en roubles avant d'être transférée sur le second compte situé en Russie au nom des clients. Cette demande est en contradiction avec les sanctions des puissances occidentales et avec les contrats signés qui spécifient que les paiements doivent être réalisés en dollars et en euros. Ainsi, le gaz a déjà été coupé à la Bulgarie, à la Finlande et à la Pologne, puis aux Pays-Bas (15% de son approvisionnement) et au Danemark (18%), faute de respecter les modalités exigées par le Kremlin. Il s'agit ainsi de valoriser la monnaie nationale russe et de combattre son effondrement.

Il en résulte un rouble qui ne s'est pas effondré au point qu'il est probable que pour toutes ses exportations la Russie demandera officiellement ou non le même mode de règlement. Quand on connaît la dépendance mondiale des pays à l'égard des exportations de céréales, des métaux rares ou des engrais, le système établi depuis l'effondrement de l'URSS est indirectement remis en cause, au moins au niveau des unités monétaires de paiement pour les transactions internationales.

D'autre part, le gouvernement russe prend des mesures pour « minimiser » l'impact de l'embargo du pétrole sur l'économie nationale. Pour Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin, ces sanctions auront un impact négatif pour l'Europe, pour la Russie et pour l'ensemble du marché international de l'énergie. Mais la Russie engage une réorientation de ses flux à l'exportation, ce qui peut éventuellement avoir pour effet de redonner de la force à l'économie russe. La Banque de Russie a réagi aux sanctions européennes, en proposant de racheter l'or à un cours de 5000 roubles le gramme, ce qui a eu un effet positif sur la valeur de la monnaie nationale désormais adossée, comme dans le bon vieux temps, à l'or. La confiance des opérateurs étrangers a ainsi été restaurée. En outre, tous les pays jugés « hostiles » ou « inamicaux » sont concernés par le paiement des livraisons réalisées en roubles par le canal d'une banque russe. Là encore, face à ce type d'importation essentielle à la vie économique et sociale d'un pays, sans aucune alternative possible à court terme comme c'est le cas de l'Allemagne et des pays d'Europe de l'Est, les conditions des sanctions sont au moins partiellement virtuelles. Si les USA, l'Union européenne, la Suisse, le Royaume-Uni ou le Canada s'engagent fermement dans les sanctions économiques contre le pays agresseur de l'Ukraine, d'autres pays sont plus prudents dans leurs réactions. Ainsi, le Japon soutient la résistance ukrainienne, il applique le gel des patrimoines des oligarques, la coupure de SWIFT, mais il ne propose aucune autre sanction concernant les banques et la Banque centrale russes.

Les conséquences économiques et politiques de « l'opération spéciale »

Les conflits armés sont très onéreux, à court et à long terme. Pour la guerre en Irak et en Afghanistan, les Etats-Unis avaient subi des coûts estimés à plus de 1000 milliards de dollars pour le budget et 4400 milliards de coûts indirects⁴³, sans compter le coût faramineux des destructions des habitations et des infrastructures des pays concernés. Autrement dit, les guerres modernes sont hors de prix. Pour estimer le coût de cette « opération spéciale », il faudra attendre la fin de cette guerre sans nom, mais dès aujourd'hui on pressent que le monde de la fin de la guerre froide va lui-même disparaître progressivement pour laisser place à des structures nouvelles qui vont impacter les comportements financiers et économiques des acteurs internationaux.

Il faudra nécessairement l'aide de ses alliés naturels pour sortir l'Ukraine d'une situation catastrophique. L'existence de mines ou d'obus va rendre la production de céréales encore plus difficile à mettre en place, indépendamment du fait que les semis ne seront pas semés dans les conditions idéales qui avaient été celles des années précédentes, avec une augmentation spectaculaire de la productivité agricole. Certes, tout ne sera pas à refaire, mais il faudra sans doute une décennie, si la guerre devait s'arrêter avant l'automne 2022, pour rattraper non seulement le temps perdu, mais aussi l'utilisation optimale de terres devenues dangereuses. Or, la guerre semble s'inscrire dans le temps, ce qui constitue, avec le réchauffement climatique, une autre preuve concernant la folie des hommes, et notamment celle des hommes au pouvoir.

Le Kremlin considère que son opération spéciale se déroule conformément aux plans préétablis, contrairement à ce qu'affirment les Chancelleries occidentales. Il sait que le peuple russe va souffrir économiquement de cette situation mais qu'il sera fier d'une ambition réalisée, celle du retour de la grande Russie avec un témoignage civilisationnel essentiel, et de retrouver en son sein « la petite Russie » que les pouvoirs étrangers ont cherché à séparer de ses liens indéfectibles avec le pouvoir moscovite. Dans ces conditions, les citoyens russes seront clairement en situation de résistance face aux ambitions occidentales, avec l'aide financière de l'Etat (salaire minimum, salaires et indemnités des fonctionnaires et des retraités). Ainsi, les contre-sanctions russes répondent, point par point, aux sanctions décidées par le camp européen et états-unien.

Le Kremlin considère qu'il est dans son bon droit. Pour éviter que les alliés du régime de Kiev s'engagent entièrement derrière lui, la question de la cobelligérance a été posée. Les pays membres de l'OTAN qui soutiennent le régime de Kiev ne souhaitent pas non plus engager une guerre qui pourrait devenir mondiale et nucléaire. La « cobelligérance », selon le Kremlin, est attribuée à tout pays qui prendrait une mesure destinée à imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine (une demande présentée par le Président ukrainien). Cette revendication de Kiev a été rejetée par l'OTAN, mais la politique suivie par l'Europe, par la voix d'Emmanuel Macron, a consisté et consiste toujours à stopper la guerre sans devenir des cobelligérants aux yeux de Moscou. Aujourd'hui, on devrait considérer que la cobelligérance est intuitivement étendue à la vente d'armes « offensives » à Kiev, qui pourraient menacer directement l'intégrité du territoire de la Russie, comme en témoignent les hésitations des Etats-Unis à fournir des armes à longue portée à l'armée ukrainienne.

De nombreux responsables politiques, chefs de gouvernement, parlementaires, chefs d'entreprise étrangers ont été sanctionnés de visa en Russie. Pour les pays jugés « inamicaux », l'obligation du paiement en roubles des créanciers russes, la suspension de livraison de gaz à plusieurs pays européens ou le choix des exportations agricoles sont utilisés en réponses symétriques. Si l'unité occidentale fait de la Russie un paria international plus ou moins isolé, notamment avec le retrait du Conseil de l'Europe, Vladimir Poutine veut mettre en évidence les interdépendances économiques et le poids de son économie sur les échanges internationaux des marchés de l'énergie et de l'alimentation. Comme pour la pandémie du coronavirus, le monde se rend compte enfin de l'interdépendance et de l'incapacité de chaque Etat d'assurer, à haut niveau, les questions de santé, d'alimentation ou d'énergie de ses populations sans recourir au commerce

⁴³ Fontanel, J. (2012) Les coûts financiers et humains de la guerre en Irak et en Afghanistan, un bilan, Questions internationales, Mai. N°55

international. Lorsque les conflits de rareté ou de guerre apparaissent, toutes les activités de production et de consommation sont alors concernées (Fontanel, 2022).

Malgré l'importance des représailles, Moscou répond par des menaces qui, à la sortie de la crise pandémique, ne sont et ne seront pas sans conséquences sur l'ensemble de l'économie mondiale et de son organisation. Gazprom est le premier fournisseur de gaz en Europe, une énergie nécessaire au bon fonctionnement de la plupart des économies européennes. En 2018, Donald Trump avait houspillé les Européens pour leur dépendance énergétique face à la Russie. Cette admonestation avait été mise dans le sac des affirmations excessives et incontrôlées du Président américain. Le boycott partiel de cette source essentielle d'énergie conduit inéluctablement à une envolée des prix du fait des nouvelles raretés provoquées par cette offre réduite dans une situation de demande constante à minima, sauf à restreindre ce type de consommation au niveau national, ce qui n'a pas que des effets positifs dans les démocraties du fait du mécontentement à venir des citoyens électeurs.

Au milieu du mois de juin 2022, la Russie a évité le scénario d'une panique financière, malgré la résurgence d'une inflation prévue entre 18 et 23% et une récession, estimée par Moscou, de l'ordre de 10%. Le rouble est même revenu au-dessus de son niveau de 2021, avec +15% par rapport à l'euro. Deux raisons expliquent cette situation en apparence paradoxale. D'une part, la Russie continue à exporter le gaz et le pétrole à un prix très élevé compte tenu des nouvelles raretés, pour un montant journalier supérieur à 1 milliard de dollars. En outre, elle subit un embargo sur de nombreux produits habituellement importés. Il en résulte un excédent considérable de la balance commerciale, ce qui devrait permettre à la Russie de payer toutes ses dettes. D'autre part, la Russie a mis en place de stricts contrôles des capitaux. La valeur croissante du rouble est donc artificielle, ce qui, dans ce monde marchand à outrance, rassure les opérateurs étrangers.

Les coûts sont multiples et divers, avec des effets aléatoires difficiles à déterminer et même à percevoir, en fonction de l'horizon temps de l'analyse. Il est difficile de déterminer les arrêts de production nationale consécutifs à l'absence de consommations intermédiaires indispensables concernant les technologies de pointe, les productions monopolisées par les compagnies occidentales ou les pièces de rechange des matériels importés en stock. A court terme, la Russie a perdu un nombre indéterminé de personnels militaires, d'armements et de consommations intermédiaires ou finales nécessaires au fonctionnement de l'économie. Il est évidemment trop tôt pour mesurer l'ampleur des dégâts physiques, et encore plus difficile d'estimer la perte de confiance de nombre de pays importants dans les capacités d'une Russie expansionniste à s'engager dans un processus de paix. Le coût total dépendra de la position des alliés du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). La Russie pourrait élargir ses rapports commerciaux avec l'Asie, notamment la Chine et l'Inde, dont les Etats se sont abstenus de toute condamnation de l'opération spéciale. Les exportations de gaz vers la Chine, par le gazoduc Power of Siberia, ont ainsi déjà augmenté dans le cadre d'un nouveau contrat à long terme entre Gazprom et CNPC (China National Petroleum Corporation), une entreprise chinoise d'Etat.

Le Président du Brésil, Jair Bolsonaro, souhaite rester neutre dans cette situation, mais les diplomates brésiliens ont voté la résolution condamnant cette « opération spéciale » d'un membre non permanent du Conseil de sécurité. Il témoigne sa « solidarité » envers la Russie et confirme que la priorité est de préserver les intérêts économiques du Brésil, dont l'agriculture dépend en partie de l'importation d'engrais russes. Si cette position n'est pas toujours comprise dans le monde et même au Brésil, la question de la responsabilité de la guerre n'est pas attribuée au seul Président de la Russie. Selon Lula, par exemple, les Etats-Unis et l'Union européenne auraient pu refuser l'appartenance de l'Ukraine à l'OTAN et même à l'Union européenne. Avant le conflit, il fallait prendre la mesure du degré d'engagement de la Russie sur cette question, relancer un dialogue et attendre le moment propice pour trouver une solution de paix.

L'Inde, un des pays fondateurs du Mouvement des pays non-alignés, n'a pas condamné l'invasion de l'Ukraine (abstentions à l'ONU), sans doute pour préserver ses intérêts économiques, aujourd'hui menacés par une sécheresse à répétition et pour bénéficier des prix avantageux offerts par Moscou pour un armement qui constitue l'essentiel de son arsenal. En outre, après l'invasion de l'Ukraine, la Russie lui a fait une offre pour la vente de pétrole brut à prix réduit. Enfin, l'Inde ne souhaite pas que la Russie se rapproche de la Chine et du Pakistan, deux ennemis traditionnels.

Pour la Chine, le choix reste cornélien, entre la tentation de renforcer son alliance avec la Russie pour d'une part conforter ses pouvoirs autoritaires et envisager une expédition à Taïwan et, d'autre part, choisir les intérêts économiques à court et long terme qui la lie au monde occidental. En outre, la Chine de Xi Jinping donne priorité à l'unité nationale contre les tentatives indépendantistes du Tibet ou du Xinjiang. A ce titre, elle peut difficilement admettre les prétentions russes concernant l'indépendance, même provisoire, du Donbass. Même si le 4 février 2022, Vladimir Poutine et Xi Jinping ont annoncé un nouvel accord qui augmentera les importations chinoises par gazoduc et permettra d'ici 2025 d'augmenter celles-ci au niveau de celles du gazoduc Nord Stream 2, aujourd'hui arrêté, la Russie ne représente que 1% des échanges du géant asiatique. La Chine a peu à gagner économiquement dans une entente avec la Russie, et beaucoup à perdre des sanctions occidentales. Aujourd'hui, l'économie chinoise est menacée par une grave crise immobilière et par une crise larvée de son économie digitale. La décision du dirigeant chinois de soutenir son homologue russe serait susceptible d'affaiblir les perspectives économiques de son pays à court et à long terme. Face à la solidarité occidentale, Xi Jinping s'interroge sur l'opportunité et la concrétisation de reprendre Taïwan sous son contrôle. Il y a de quoi hésiter, compte tenu des pertes considérables qui pourraient en résulter pour l'économie chinoise et plus généralement pour l'ensemble de l'économie mondiale. Il n'empêche, au moins politiquement, Xi Jinping semble plutôt attiré par l'option d'un soutien à Vladimir Poutine, ce qui serait une manière de mettre une petite pierre dans la chaussure aujourd'hui un peu usée de la diplomatie américaine. Il est intéressant pour les deux autocrates de continuer à saper le système de Bretton Woods, il est vrai par trop couvert de rustines imposées le plus souvent unilatéralement par Washington. Cependant, en situation de faiblesse relative, Vladimir Poutine, défenseur de la grande Russie, ne peut ni ne veut être dépendant de la force économique et géostratégique de la Chine, même si Xi Jinping peut aussi avoir besoin de son soutien pour le retour de Taïwan sous le drapeau de la Chine continentale. La question est de savoir l'importance accordée au moins conjonctuellement à la sphère civilisationnelle et politique, par rapport aux critères de performance des économies nationales.

Pour l'Afrique du Sud, qui s'affirme comme tous les Etats d'Afrique du côté de la paix, le Président Cyril Ramaphosa a demandé le retrait des troupes russes, malgré l'influence russe au sein de l'ANC. Cette réaction a été critiquée en Afrique et un rétropédalage a été ensuite amorcé, en s'abstenant de voter la résolution de l'ONU, qui est accusée de ne pas créer un environnement propice à la diplomatie, au dialogue et à la médiation. Officiellement, l'Afrique du Sud s'en tient à la position du Mouvement des pays non alignés sur les questions de dispute territoriale, à savoir la neutralité. La méfiance à l'encontre de la diplomatie américaine et européenne, qualifiée parfois d'impérialisme occidental, ne permet guère de suivre les injonctions des pays dominants, qui n'interviennent que lorsqu'ils y ont intérêt et laissent les conflits de ce monde s'embourber, comme c'est le cas des conflits de la Palestine, de la Syrie, de la Libye ou aujourd'hui du Yémen. La Russie a été un soutien constant de l'ANC lorsque l'apartheid était bien présent sur ce territoire. La neutralité de l'Afrique du Sud est discutable. De fait, il est solidaire des critiques prononcées contre le système occidental, la question de la responsabilité des membres de l'OTAN est clairement exprimée, même si les faits sont têtus et l'Ukraine violentée.

Le Japon a engagé des actions diplomatiques en vue de fédérer plusieurs pays asiatiques pour lutter contre l'usage unilatéral de la force par une grande puissance nucléaire. L'opération spéciale va modifier les règles existantes dans l'ordre économique, mais aussi politique et stratégique. Le Japon a pourtant fait oublier ses exactions de la dernière guerre mondiale et son poids économique ne manque pas de lui donner une influence politique non négligeable. De fait, il s'agit d'abord de se prémunir contre une action similaire de la Chine aux ambitions hégémoniques (îles Paracels, Taïwan) et de la Russie (îles de l'archipel des Kouriles, notamment). Le Japon est aligné sur les positions du G7. Le gouvernement souhaite une condamnation plus ferme de la Russie de la part des pays de l'Asie du Sud-Est mais, si l'opération spéciale est condamnée, la plupart des Etats (Vietnam, Corée du Sud, Indonésie) rechignent à appliquer des sanctions qui les pénaliseraient. Il y a la crainte de se placer dans un camp qui les conduirait à participer au conflit sans avoir la volonté et l'intérêt de faire un « suivisme » des idées principalement occidentales et d'entrer dans une nouvelle « stratégie du domino ». En toile de fond, Tokyo souhaiterait développer un système de sécurité collectif entre les pays asiatiques de la zone, en lien avec les partenaires européens.

La plupart des pays en développement s'attendent à souffrir de cette « opération spéciale » et ils hésitent à prendre des décisions définitives trop tranchées. Ils sont d'abord concernés par la catastrophe alimentaire qui risque de toucher de plein fouet de nombreux pays importateurs des produits céréaliers des deux pays et ils cherchent d'abord à trouver une solution qui les concerne sans s'engager fortement pour l'un ou l'autre camp, même si majoritairement ils ont voté contre cette invasion.

Les effets de « l'opération spéciale » sur les flux mondiaux des céréales

Si les économies russes et ukrainiennes vont être significativement impactées par cette guerre, elles ne seront pas les seules à en souffrir. La Russie et l'Ukraine sont devenus de forts exportateurs de céréales et d'engrais. Dans ces conditions, la question de la faim dans le monde est posée pour tous les pays importateurs de ces produits, avec une pression forte sur les prix.

Tableau 1 - Production mondiale de blé par pays 2021

Pays	Production (en tonnes)	Production par personne (en kg)
Chine	131.447.000	943
Inde	99.700.000	746
Russie	72.136.000	491
USA	51.287.000	1565
France	35.798.000	5319
Canada	31.769.000	8537
Pakistan	25.076.000	1242
Ukraine	24.653.000	5833
Australie	20.941.000	8360
Total	770.000.000	1002

Tableau 2 - Volume d'exportation du maïs 2020-2021 (en milliers de tonnes)

Pays	Production	Exportations
USA	392.451	68.558
Chine	257.349	Importatrice
Argentine	43.462	36.544
Brésil	82.288	27.492
Ukraine	35.801	23.864
Russie	11.419	3.989
Union européenne	60.000	3.735

Toutes céréales confondues, les exportations mondiales correspondent à près de 400 millions de tonnes. Les capacités d'exportation sont évidemment très dépendantes des conditions météorologiques observées (sécheresse, grandes précipitations saisonnières, climat). La Russie et l'Ukraine produisent beaucoup de produits céréaliers, mais leur part dans la production mondiale reste cependant bien plus modeste que ce qui est généralement avancé, à peine 9 % pour la Russie et 3% pour l'Ukraine concernant le blé. La Russie est la première exportatrice de blé, avec à peu près la moitié de sa production, soit 35 à 40 millions de tonnes exportables, les trois-quarts étant importés en Afrique du Nord. En matière de rétorsion, la Russie dispose, au moins conjoncturellement, d'une arme alimentaire à forte puissance politique, eu égard à la demande des pays importateurs de recevoir les grains en passant par les mécanismes financiers internationaux qui font l'objet aujourd'hui de sanctions occidentales d'usage à la Russie. En outre, Moscou préfère aujourd'hui la consommation intérieure à l'exportation, au regard des restrictions à l'importation de produits alimentaires en provenance de l'Europe principalement.

Aujourd'hui, le maïs prend de l'importance dans les échanges de grains, souvent transformés en aliments pour animaux et biocarburants. En 2021, 140 millions de tonnes ont été

exportées dans le monde, la production augmente rapidement, car elle est plutôt bon marché en comparaison avec le blé ou l'orge. L'Ukraine est en mesure potentiellement de produire 40 millions de tonnes de maïs, dont 80 % destinées à l'exportation. Pour le maïs, les exportations ukrainiennes sont importantes sur le marché mondial, de l'ordre de 14 à 15%. En 2020, l'Ukraine a subi une sécheresse qui a réduit sa production de l'ordre de 30 à 40%, impactant ainsi sa capacité d'exportation de blé et de maïs. Il est probable que le marché international du maïs souffrira de pénurie durant l'été 2022, compte tenu des difficultés de production, de récolte et de stockage des grains en provenance de l'Ukraine.

L'Ukraine dispose du fameux « tchernoziom », cette terre noire la plus fertile du monde, riche en humus, azote, potasse et oligo-éléments. Elle est devenue le grenier du monde et l'un des premiers exportateurs mondiaux de céréales, soit 12% du blé, 20% du colza, 50% du tournesol, sans mésestimer les exportations de maïs et d'orge. Elle produit 100 millions de tonnes de grains dont 70 % sont destinées à l'exportation. En une décennie, l'Ukraine a considérablement augmenté son rendement agricole, grâce au recours à de nouvelles technologies, aux engrais et à la qualité des semences. Des fonds souverains comme l'Arabie Saoudite (200.000 hectares cultivés) ou la Chine ont investi dans le pays pour assurer leur sécurité alimentaire.

La récolte de 2022 sera décevante, du fait à la fois des destructions et bombardements relatifs à l'opération spéciale, de l'importance des problèmes logistiques qui en découlent et des destructions des infrastructures nationales. Début juin 2022, il restait 20 millions de tonnes de grains dans les silos d'Odessa et l'enjeu est de les exporter à la fois pour que de nouvelles ressources permettent aux agriculteurs de réinvestir pour les semis nécessaires à la prochaine récolte, mais aussi pour les vendre avant que les grains soient déclarés impropres à la consommation. En outre, faute de place dans les silos, le quart de la production ne sera pas ramassé. Le blocus militarisé dans la mer noire, décidé par le Kremlin, paralyse le port d'Odessa, rendant alors très difficiles les conditions logistiques du commerce international des céréales. Briser ce blocus constitue une opération de très haut risque, car outre la présence de la marine russe, les mines sont bien présentes, lestées par un câble, mais aussi parfois dérivantes. Certes, il existe des dragueurs susceptibles de libérer l'accès aux ports ukrainiens, mais pour cela il faut l'accord de Moscou. La question qui se pose pour les Occidentaux porte sur la reconnaissance par Moscou d'une « cobelligérance » qui pourrait leur être attribuée par le Kremlin concernant toute mesure destinée à imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine. Cette revendication de Kiev a été rejetée par l'OTAN, mais la politique suivie par l'Europe, par la voix d'Emmanuel Macron, consiste à stopper la guerre sans devenir des cobelligérants aux yeux de Moscou. Si l'exportation ne peut se faire par la mer, il faut alors faire appel aux transports par rail ou par la route, des moyens logistiques à la fois plus compliqués à mettre en place avec les transbordements nombreux, les files d'attente aux frontières et l'importance des coûts supplémentaires à engager.

D'autre part, les prochaines récoltes seront obérées par la guerre et la production ukrainienne à venir devrait être impactée, de près de 50%, selon diverses sources. Depuis l'opération spéciale, le prix du blé n'a fait qu'augmenter de 30 à 100 %, sans aucune assurance d'un retour à des prix jugés « normaux ». En juillet 2022, les nouvelles moissons pourront être engagées, mais comment les récolter, par qui, avec quels moyens de transport, selon quelles modalités de stockage, en une période où la guerre fait rage ? Le Président Zelensky a accordé une dérogation à la conscription afin que les semis et les récoltes puissent avoir lieu.

L'agriculture représente un pan essentiel de la sécurité nationale de l'Ukraine, mais l'augmentation du prix des carburants pèse sur la productivité agricole avec la rareté qui l'accompagne, ainsi que l'insuffisance de la production d'engrais. La faillite commence à concerner les petits producteurs, incapable de surmonter les coûts de production faute de réserves monétaires suffisantes. A la fois les prix intérieurs des céréales diminuent car l'offre de grains sur le territoire national augmente maintenant du fait des invendus de l'exportation, les frais de stockage sont importants et les producteurs sont sans ressources financières pour financer les prochaines semences. En revanche, grâce à son avancée sur le territoire ukrainien, la Russie moissonne la production de céréales sur les territoires occupés, accroissant ainsi son pouvoir sur les marchés internationaux. Le blocage des exportations alimentaires de l'Ukraine est préoccupant, notamment pour les clients des pays en développement. 300 millions d'Africains souffrent aujourd'hui de la malnutrition.

Avec cette rareté relative, les prix des céréales continuent encore à augmenter à l'exportation. Macky Sall, Président du Sénégal, a demandé à l'Europe d'engager les efforts diplomatiques nécessaires pour que les stocks de céréales disponibles puissent sortir du port d'Odessa en vue de lutter contre cette crise alimentaire dont la gravité s'annonce sans précédent au XXI^e siècle. Les céréales sont devenues un élément-clé important du soft power de la Russie qui se présente comme un partenaire alternatif à l'Occident et à la Chine. Elles mettent en évidence l'importance de Moscou dans les relations internationales, un rôle qu'on lui avait refusé comme héritière légitime de l'URSS. Après sa rencontre avec Macky Sall, Vladimir Poutine a proposé plusieurs solutions pour exporter les tonnes de céréales stockées à Odessa, en passant par la mer d'Azov qu'il contrôle ou par le port d'Odessa mais à condition qu'il soit « déminé » pour assurer à la Russie un passage sécurisé, ce qui évidemment fragiliserait la sécurité de l'Ukraine. Un transport par le Danube a aussi été évoqué comme le transit par la Biélorussie, beaucoup moins onéreux. Cependant, la Russie considère qu'elle ne peut pas exporter ses propres céréales, compte tenu des sanctions portant sur le paiement de ses marchandises. Vladimir Poutine est pourtant disposé à vendre au moins 50 millions de tonnes de grains à l'Afrique, dans le cadre d'une production nationale qui devrait cette année atteindre des sommets avec 120 millions de tonnes de céréales disponibles. S'il s'agit de sécurité alimentaire, l'Occident doit accepter l'application des règles définies par Moscou pour le gaz et le pétrole.

La Russie et l'Ukraine semblent parfois accepter l'ouverture d'un corridor pétrolier reliant les ports ukrainiens et les marchés mondiaux, qui consisteraient, sous le parrainage de l'ONU, de rendre la libre circulation des marchandises sur la mer Noire. Une première solution a été envisagée consistant à faire appel à des vraquiers ukrainiens, escortés par la marine turque. Cependant, l'Ukraine considère que la Russie vole le blé ukrainien pour être exporté des terminaux de Sébastopol en direction du Moyen-Orient, sans que la Turquie ne s'y oppose. Il faut cependant rappeler que si la Turquie ferme ses détroits à tous les navires militaires, elle n'est pas autorisée à inspecter les navires civils. Kiev considère que sans contrôle des contenus de certains navires apparemment civils, Moscou peut vendre du blé ukrainien et des armes vers la Syrie.

L'Europe ne se reconnaît aucune responsabilité dans ce drame, car Moscou a bombardé les silos et les champs pour que le monde entier soit concerné par cette « opération spéciale », en espérant que leurs clients insistent auprès de ses opposants pour lever une partie des sanctions qui la concernent. C'est une manière de faire porter la responsabilité de la crise alimentaire qui s'annonce sur l'Europe et les organismes internationaux. L'Afrique rechigne aujourd'hui à apporter son soutien à l'Ukraine, car elle considère que les pays riches ne tiennent pas assez compte de ses propres difficultés.

Aujourd'hui, le déblocage des ports ukrainiens de la mer Noire constitue une priorité pour l'OTAN. Or, l'ouverture d'un corridor maritime concerté peut conduire la Russie à profiter de la situation pour fragiliser la sécurité de l'Ukraine. Dans cette négociation, le Kremlin exige le contrôle des opérations afin de vérifier qu'il n'y ait pas d'armes ou de vivres substantiels destinés à renforcer le pouvoir ukrainien. Dans ce contexte, l'Europe des 27 et le Royaume-Uni se proposent de mettre en place des « voies prioritaires » par chemin de fer, routes ou navigation fluviale pour livrer les céréales, ce qui est à la fois plus compliqué, onéreux eu égard à la largeur différente des rails. Il faut au moins 8 mois pour rendre plus compatible ces ruptures logistiques qui aggravent les coûts des opérations et retardent considérablement la fourniture aux importateurs. Les convois sont en attente souvent aux frontières des pays européens, par manque d'infrastructures idoines.

La question de la pénurie alimentaire est extrêmement importante et les pays les plus endettés et les plus pauvres sont dépendants des récoltes des eux belligérants. Après la pandémie du Covid, la croissance économique a été stoppée et les pays importateurs n'ont pas toujours les moyens financiers d'acheter les grains nécessaires à la population. En outre, compte tenu du réchauffement climatique notamment, l'urgence alimentaire est décrétée dans de nombreuses régions, dans de nombreux pays, comme le Tchad ou le Yémen. Aujourd'hui, au moins 800 Millions de personnes sont clairement sous-alimentées et l'insécurité alimentaire s'élargit progressivement dans toute l'Afrique. Les organisations économiques internationales n'ont ni les moyens ni même le pouvoir de réorienter les productions des pays en surconsommation vers les régions en sous-consommation. Cependant, des actions pourraient être entreprises, notamment de rendre transparent les stocks mondiaux qui pourraient servir non seulement aux Etats propriétaires,

mais aussi, en cas de grande crise, aux pays en souffrance. Pékin considère pourtant qu'il s'agit d'un secret d'Etat et qu'aucune règle ne pourrait s'appliquer à elle si une décision de ce type était prise dans les instances internationales. De plus, les deux-tiers des réserves connues appartiennent au secteur privé, lequel n'est pas soumis à un transfert d'information sur leurs réserves⁴⁴. Il faudrait aussi limiter les filières d'agrocarburants qui viennent en compétition avec l'alimentation, compte tenu de la rareté des terres arables. Enfin, comme autres solutions, il s'agirait de consommer moins de viande pour donner une nourriture de pâturage aux animaux qui ne viendrait pas en concurrence avec l'alimentation humaine et évidemment développer les cultures locales. Cependant, à court terme, ces actions n'auront pas vraiment d'effet sur la crise violente qui s'annonce dans le domaine de l'alimentation des hommes.

Pour l'Europe, il est toujours possible d'engager un « plan de résilience » permettant de trouver des alternatives décalées dans le temps face à la crise céréalière, mais pour de nombreux pays en développement la menace de la rareté et de la cherté est bien réelle pour les produits alimentaires importés. De fait pour régler cette question, il conviendrait d'engager une politique d'aide et de solidarités en faveur des pays concernés par une éventuelle famine, ce qui ne lèserait que marginalement les pays développés. Il leur suffirait aussi de réduire le gaspillage endogène de ces céréales, de l'ordre de 15 % de leur production.

Les effets de « l'opération spéciale » sur les transferts monétaires et financiers internationaux

En supposant que la question des échanges internationaux soit résolue pour la Russie, la question du paiement se pose alors, au moment où la Sherbank est exclue du système SWIFT. Les pays africains qui achetaient engrais et céréales à la Russie, à la Biélorussie et à l'Ukraine sont pris entre trois feux, celui de l'acheminement, de l'augmentation des prix et des moyens de paiement. L'Union européenne a indiqué que des mécanismes spécifiques pourraient être conçus pour que ces opérations puissent être réalisées, sans plus d'indication.

L'augmentation des prix est le résultat de crises simultanées qui concernent l'énergie, l'alimentation et le réchauffement climatique, lesquels bouleversent les échanges internationaux et provoquent des crises sociales graves dans les pays les plus pauvres. Pourtant, il existe dans le monde suffisamment de nourriture pour éviter les affres de la faim, mais cette inflation met en évidence l'importance des inégalités sociales et internationales qui conduisent aux tensions inflationnistes. Il faut que tous les pays réfléchissent à la dépendance alimentaire, en prenant en compte le potentiel de l'agriculture de proximité, la protection de terres arables contre les promotions immobilières ou l'épuisement des sols, la réduction de la consommation d'eau (notamment par la production d'espèces agricoles moins assoiffées, l'engagement en faveur des produits de type « bio » et le développement des innovations dans l'agriculture et l'alimentation. Si les agriculteurs français visent l'augmentation de la production, les allemands préfèrent son « verdissement ».

A plus long terme, les politiques de guerre économique dans le domaine monétaire ne seront plus unanimement acceptées par les Etats. Les Banques centrales vont renâcler devant les règles installées à Bretton Wood. Elles vont généraliser de nouveaux comportements destinés à diversifier leurs réserves monétaires en dollars ou en euros, en y ajoutant des yuans, des yens ou des dollars canadiens ou australien. L'Arabie Saoudite accepte aujourd'hui d'être payée en yuans pour ses ventes de pétrole à la Chine, tout comme d'autres pays asiatiques. Un nouvel espace monétaire est en train de se créer, au moins potentiellement, qui ne s'appuie plus sur la zone « dollar et euro ». Il s'agit de s'émanciper du contrôle des échanges opéré par Washington. Dans ce contexte, si les banques russes sont exclues du système SWIFT, elles subissent à court terme des inconvénients certains pour le paiement de leurs importations.

Cependant, à plus long terme, elles vont se connecter au système chinois, le CIPS (China international Payments System) qui accompagne les règlements internationaux en yuans. Ce système créé en 2015 est utilisé pour régler les transferts internationaux en yuans en vue de favoriser les échanges liés à l'opération « Belt and Road Initiative » (BRI), une nouvelle route de la soie,

⁴⁴ Bouissou, J., Gérard, M., Lafrance, C. (2022), Les pistes pour atténuer la pénurie, Le Monde, 6 juin.

terrestre, ferroviaire, routière, avec un volet maritime (21st Century Maritime Silk Road), destinée à développer d'importantes infrastructures reliant la Chine au reste du monde, projet qui n'est pas encore complètement élaboré et mis en place. Ce programme de 4000 à 26000 milliards de dollars sera financé par le gouvernement chinois, mais aussi par les pays bénéficiaires des projets. Il comprend une centaine de banques japonaises, africaines, russes, mais aussi occidentales comme BNP Paribas, HSBC ou Citigroup. Pour les attirer dans le projet BRI, la Chine a donc entrepris d'accélérer l'ouverture de son secteur bancaire et financier aux investisseurs étrangers. Dans ce cadre, le yuan devient une monnaie de réserve mondiale et la Chine réduit alors sa dépendance vis-à-vis du système SWIFT. Le système chinois CIPS peut alors donner une solution de rechange aux pays qui ne souhaitent plus, par le système SWIFT, accepter que leurs activités soient rendues disponibles ou contrôlées par la CIA (Central Intelligence Agency). Dans ces conditions, les pays membres des BRICS pourraient avoir la volonté et les moyens de mettre en place une nouvelle plateforme de règlements internationaux, qu'ils ont déjà envisagée sans pour autant lui donner une forme définitive et opérationnelle.

La crise financière de l'une de ses composantes, la Russie, peut les inciter à transformer les modes de paiements et de financements hérités du leadership américain de l'après seconde guerre mondiale. Il peut en résulter une récession du dollar comme monnaie de réserve et la marginalisation de l'euro. La Chine est susceptible de devenir le grand bénéficiaire de cette opération, avec l'élargissement de ses investissements vers l'Afrique et l'Amérique latine.

La question est alors de connaître la réaction du gouvernement américain, lequel bénéficie grâce à SWIFT d'une surveillance quasi complète de toutes les transactions mondiales par la CIA. La Maison Blanche pourrait insister auprès de la Chine pour empêcher cette solution de remplacement qui deviendrait pérenne. Elle peut alors décider d'engager une action permise par le « Patriot Act » qui consisterait à sanctionner les entreprises et les Etats qui participeraient au système chinois, en leur interdisant non seulement l'accès sur le sol américain mais aussi tout échange avec les entreprises américaines et celles qui travaillent avec ces dernières. Dans ce cas, la guerre deviendrait mondiale et la globalisation rêvée américaine ne serait plus.

Le gel des réserves de change en euros de la Banque centrale russe pose aussi un problème à l'Europe qui ne sort pas indemne de cette situation. La Russie dispose de réserves importantes en yuans, roubles et or (qui n'est plus monétisé dans le système actuel, mais qui représente une valeur refuge en cas de crise). Les décisions européennes du gel de ses euros dans les réserves de la Banque de Russie disponibles à l'étranger seront bien perçues par le camp occidental, mais le message politique lancé aux investisseurs internationaux n'est pas très sécurisant. En effet, il est alors possible pour l'Union européenne de bloquer les fonds des réserves de change libellé en sa monnaie, sans préavis, pour des raisons de désaccord politique avec un autre Etat.

Dans ce contexte, la valeur de l'euro, au moins à court terme, aura tendance à baisser au bénéfice du yuan, du dollar ou du franc suisse. Alors que le pouvoir d'achat des Français s'est posé comme question politique majeure sur le plan national, les importations (matières premières, pétrole, gaz, technologies ou alimentation) continuent à se renchérir et deviennent un nouveau foyer d'inflation. L'Europe semble unie à court terme, mais les Etats membres sont encore divisés sur les objectifs à atteindre. La volonté, pour le moins maladroite, de ne pas vouloir « humilier la Russie » a fait l'objet de nombreux commentaires plutôt acides de la part des pays d'Europe de l'Est, qui souhaitent une défaite (même humiliante) de la Russie. Pour l'Allemagne, l'Italie ou la France, il faut négocier avec la Russie en vue d'un cessez-le-feu rapide, tout en soutenant fermement l'aide apportée à l'Ukraine. C'est la guerre elle-même qui est humiliante pour ce qui reste d'humanité sur Terre.

L'OTAN participe activement à l'aide militaire des combattants ukrainiens par la fourniture d'armements sophistiqués, elle surveille les rapports de la Russie avec la Chine, concernant notamment l'aide économique et le commerce des armes, mais l'impérialisme américain est toujours condamné avec la même ferveur par de nombreux pays, avec un appel à un nouveau monde moins inégalitaire et plus soucieux des questions portant sur le réchauffement climatique et les questions environnementales. La globalisation économique incontrôlée a donné un pouvoir excessif aux firmes multinationales, lesquelles s'avèrent suffisamment puissantes pour intervenir dans les décisions des Etats, en les mettant en concurrence dans leurs investissements et leurs placements financiers. Il en a résulté une interdépendance économique qui, pour les économistes

libéraux, étaient un gage de paix dans le monde, comme si les seuls objectifs à suivre s'inscrivaient nécessairement dans le domaine économique. Les mercantilistes étaient plus soucieux de la puissance relative et comparative des Princes, ce qui pouvait justifier la guerre.

Aujourd'hui, les questions de religion, de puissance et de nationalisme sont devenues essentielles dans les actions gouvernementales, et le doux commerce de Montesquieu selon lequel « l'effet naturel du commerce est de porter à la paix », est de moins en moins vérifié, au moins au niveau international, car toute dépendance devient aussi une faiblesse quand d'autres arguments que celui de la croissance et du développement économiques sont devenus prioritaires. Aujourd'hui, il paraît insensé de rester dépendants des décisions aléatoires des autocraties pour subvenir aux besoins essentiels des démocraties, que ce soit dans le domaine de l'alimentaire, de la santé ou de l'énergie. La guerre est encore bien présente dans les esprits, même quand elle est intitulée « opération spéciale ».

Bibliographie

Aben, J., Fontanel, J. (2019), Military expenditure as a proxy for State's power, *Defence and Peace Economics*, Volume, 30, Number 2,

Aganbeguyan, A., Fontanel, J. (1994) *Un monde en transition. Les exemples de la Russie et de l'industrie d'armement*. Pax Economica.

Brunat, E., Fontanel, J. (2001), *The arms race, once again?* Colloquium « Reforming natural monopolies in Russia ». Moscow, June.

Brunat, E., Fontanel, J. (2015), La stratégie internationale et la réforme militaire en Russie, *Union européenne-Russie : une relation particulière*, Université Savoie Mont-Blanc, LLSETI, Chambéry.

Brunat, E., Fontanel, J. (2015), L'économie de la Russie, les grands défis à relever *Annuaire Français des Relations Internationales*.

Brunat, E. Fontanel, J. (2018), La Russie de retour comme puissance militaire ? *Annuaire Français des Relations Internationales*, Vol 19.

Brunat E., Fontanel, J. (2021), La science économique comme idéologie. La science de gestion comme viatique de l'actionnaire, *Marchés et organisation*.

Bouissou, J., Gérard, M., Lafrance, C. (2022), Les pistes pour atténuer la pénurie, *Le Monde*, 6 juin.

Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (1981), *Le désarmement pour le développement*, Fondation pour les études de défense nationale 19.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2000), La puissance des Etats et la globalisation économique, *Ares, Défense et Sécurité*.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2003), Disarmament: A Century of Economic Thought, *Defence and Peace Economics*, 14(3).

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006) Mondialisation économique, guerre économique et souveraineté nationale, *La question politique en économie internationale*, La Découverte, Paris.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2012). War and Capitalism. *The marketing of war in the age of neo-militarism*, 59, Routledge.

Donaldson, R.H. (2002), *Domestic influences on Russian arms sale policy*, International Studies Association, New Orleans, March 24.

Eltchaninoff, M. (2015) *Dans la tête de Poutine*, Essai, Actes Sud.

Eltchaninoff, M. (2015) Ivan Ilyine, l'inspirateur secret du poutinisme, *Revue des Deux Monde* ». Septembre

Fontanel, J., Gaidar, Y. (1998), *L'avenir de l'économie russe en question*, PUG, Presses Universitaires de Grenoble.

Fontanel, J., Samson, I. (2003), *Les liaisons dangereuses entre l'Etat et l'économie russes*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Karlik, A. (2005), L'industrie d'armement de la Russie. Effondrement ou renouveau ? *Innovation*. n° 20

Fontanel, J., Henriques, P. (2007), *A Globalização em análise ; geoeconomia e estrategia dos actores*, Piageto, Lisboa.

- Fontanel, J., Coulomb, F. (2007), Les budgets de l'OTAN et ses missions, « *Quel avenir pour l'OTAN?* L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2007), *Question d'éthique : guerre, démocratie, économie, éducation, marketing, sport, genre*, Editions L'Harmattan.
- Fontanel, J. (2007), *Ethique et guerre, Question d'éthique, guerre, démocratie, économie, éducation, marketing, sport* L'Harmattan.
- Fontanel, J., Henriques, A. (2007, 2010), *A Globalização em Análise: Geoeconomia e Estratégia dos Actores*, Instituto Piageto, Lisboa
- Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), *War, Peace, and Security*, Emerald.
- Fontanel, J. (2008), La politique de la puissance militaire russe de Vladimir Poutine. *Cahiers de l'Espace Europe*, Grenoble.
- Fontanel, J. (2010), *Économie politique de la sécurité internationale*, L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2012) Les coûts financiers et humains de la guerre en Irak et en Afghanistan, un bilan, *Questions internationales*,
- Fontanel, J. (2013), Le paradoxe de la politique commerciale des Etats-Unis au regard de l'entrée de la Russie dans l'OMC *Questions internationales*.
- Fontanel, J., Karlik, A. (2014), US debates about the new WTO membership of Russia, *hal-02019356*.
- Fontanel J. (2014), La Stratégie de la Russie en Ukraine et les leçons de Sun Tzu, *hal-02897519*
- Fontanel, J. (2015) Dans la tête de Poutine de Michel Eltchninoff, *Aquilon*.
- Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques. *Paix Sécurité Européenne et Internationale*. <http://revel.unice.fr/psei/index.html>.
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019a), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, *Annuaire Français des Relations Internationales*.
- Fontanel, J., Suscheva, N. (2019b). *L'arme économique du droit extraterritorial américain*, CESICE, UPMF, Grenoble & UNECON, Saint-Petersbourg, 2019.
- Guilhaudis, J-F. (2017), *Relations internationales contemporaines*, LexisNexis.
- Guilhaudis, J-F. (2011) Chronique Désarmement, *Paix et Sécurité Européenne et internationale*, PSEI, <https://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/psei>,
- Infoguerre.com (2003), *Focus sur Rosoboronexport, l'exportation d'armement russe*, 7 Août.
- Isachenkov, V. (2003), Russian Arms Industry Under Siege, *Johnson's Russia List*, 7216, June 9.
- Kornoshchenko, A. (2002), The Russian army will soon have no weapons left, *Russia Weekly*, April,
- Shkaratan, O., Fontanel, J. (1998), Conversion and personnel in the Russian military-industrial complex, *Defense and Peace Economics* 9(4).
- Smith, R., & Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations. *War, peace and security*, 6.
- Weekly analysis (2003) The Russian Defense Ministry has joined a combat for the 2004 military budget? *Issue n° 90*.
- Weir, F. (2003), Russian arms exports booming, *Research Technews*, June 29.
- Wines, M. (2000) Putin cuts forces by 600.000, Promising Military Overhaul, *New York Times*, November, 10.

L'arme économique du droit extraterritorial américain

Les critiques concernant la globalisation de l'économie marchande se font de plus en plus fortes. Elles portent sur plusieurs thèmes à la fois différents et complémentaires, notamment :

- la recherche d'objectifs microéconomiques fondés sur la seule valeur du profit⁴⁵ et d'actions macroéconomiques hypnotisées par l'évolution d'une mesure du PIB contestable⁴⁶ ;
- La mise en place de marchés internationaux de moins en moins concurrentiels dans les secteurs de haute technologies⁴⁷, comme les quasi monopoles ou duopoles des membres du GAFAM⁴⁸ en sont des exemples significatifs, et une force et un contrôle des Etats de moins en moins performants pour recevoir les ressources nécessaires au financement des biens publics, comme la santé ou l'éducation des citoyens⁴⁹ ;
- L'essor des inégalités et de la pauvreté témoigne des formes d'injustice que la théorie du ruissellement cherche pourtant, depuis plus d'un demi-siècle de contester ;
- Le refus de prendre en compte les conséquences à long terme de la pollution, du réchauffement climatique et la rareté accrue des ressources naturelles est une simple réponse à la recherche d'objectifs économiques de court terme des grandes firmes multinationales ;
- Enfin, l'intervention des Etats les plus puissants à des fins politiques dans le fonctionnement même des marchés modifie profondément les échanges internationaux et elle peut conduire à la paupérisation des Nations victimes de ces opérations⁵⁰.

Pendant la guerre froide des systèmes antagonistes d'économie de marché ou de planification étatique, l'existence de la force nucléaire partagée a sans doute dissuadé les Etats-Unis et à l'URSS d'une possible confrontation mutuelle. Les armes économiques ont alors constitué un moyen potentiel privilégié en vue d'affaiblir ou de contraindre un ennemi potentiel et systémique⁵¹, mais leurs utilisations, même stratégiquement cohérentes, ne se sont généralement pas révélées suffisamment efficaces pour régler seules les conflits interétatiques d'importance. Elles présentaient l'avantage d'exprimer clairement un désaccord politique, stratégique ou économique avec un pays ou un groupe de pays, et de présenter publiquement les griefs et les moyens destinés à en éliminer les sources et les effets. Elles ont été appliquées contre des pays amis récalcitrants (notamment dans le conflit entre la Yougoslavie et l'URSS), contre les actions spécifiques des pays ennemis (l'embargo et le boycott américain contre Cuba, par exemple) ou contre certains Etats en infraction sur les questions des droits de l'homme ou de la charte de l'ONU (notamment l'apartheid de l'Afrique du Sud). Cependant, les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur des objectifs fixés⁵². Il aura fallu attendre l'effondrement de l'Union soviétique pour que l'apartheid de l'Afrique du Sud

⁴⁵ Reeves, R.V. (2019), Capitalism Is Failing. People Want a Job with Decent Wages – Why it was so hard ? <https://www.brookings.edu/opinions/capitalism-is-failing-people-want-a-job-with-a-decent-wage-why-is-that-so-hard>, Brookings, April 29, 2019.

⁴⁶ Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ?, AFRI 2019. Fontanel, J., Donsimoni, M. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat AFRI..

⁴⁷ [CNUCED \(2018\), Le rapport 2018 de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Genève.](#)

⁴⁸ Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, AFRI 2019

⁴⁹ Fontanel, J. (2016), Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, Etats filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices. Collection "Les idées et les théories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris

⁵⁰ Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques. PSEI, Unice, 2019, n° 11 - <http://revel.unice.fr/psei/index.html>. Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale. In La question politique en économie internationale (pp. 190-201). La Découverte, Paris.

⁵¹ Fontanel, J. (2010), Economie politique de la sécurité internationale, L'Harmattan, Paris. Smith, R., Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations, in Fontanel, J., & Chatterji, M. (Eds.), War, peace and security, contributions to conflict management, peace economics and development. London: Emerald.

⁵² Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques. PSEI, Unice, 2019, n° 11 - <http://revel.unice.fr/psei/index.html>.

soit officiellement banni par la constitution de ce pays. Les actions entreprises contre l'URSS par les Etats-Unis dans les années 1970-1980 n'ont pas eu d'effets significatifs sur l'action du Kremlin. En revanche, Cuba a connu une crise économique considérable, mais les objectifs souhaités par Washington (remboursement des nationalisations des entreprises appartenant aux citoyens américains, retour vers la démocratie, fin du régime castriste, etc.), n'ont toujours pas été satisfaits plus d'un demi-siècle plus tard.

Depuis 1996, Washington a décidé d'imposer sa loi, son droit, dans les affaires mondiales. Les Etats-Unis ont un leadership économique et stratégique que la Maison Blanche utilise pleinement pour fragiliser les économies nationales des pays amis, alliés ou ennemis à des fins personnelles⁵³, comme l'avait annoncé Donald Trump, au moment de sa campagne présidentielle, avec son fameux slogan « America first ». Il s'agit pour les USA de faire respecter sa politique économique, stratégique et politique par tous les moyens disponibles, notamment l'application extraterritoriale de la loi américaine, laquelle s'impose aujourd'hui aux lois internationales définies par les traités, les accords ou les règlements des organisations internationales comme l'ONU, l'OMC ou le FMI (Fonds Monétaire International). Les stratégies de manœuvre indirecte ont souvent été appliquées à la fois pour fragiliser le pays ennemi cible et pour le menacer ensuite d'actions encore plus significatives dans le domaine militaire.

Dans un monde globalisé et normalement soumis aux règles de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce, à laquelle appartiennent les plus grandes puissances économiques), l'application de l'arme économique ne peut être que collective, à moins d'user d'un pouvoir de coercition suffisamment fort pour entraîner les autres Etats dans cette action ou pour les menacer eux-mêmes de sanctions⁵⁴. Dans ce cas, il faut que le pays exerce un leadership incontestable à la fois économique, politique, stratégique et militaire. En outre, l'utilisation de ces armes est particulièrement délicate, car elles ne sont pas sans risque pour celui qui les utilise. Cependant, depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, la politique « à la hussarde » de Washington a mis en évidence l'importance du leadership américain, dont les entreprises multinationales se présentent comme une toile d'araignée puissante pour développer et recueillir les richesses productives mondiales et favoriser la mise en place de « sanctions secondaires » efficaces⁵⁵. L'accession de Donald Trump à la Présidence des Etats-Unis a modifié de nombreux paramètres des relations internationales. Il a initié une série de ruptures avec l'Europe, concernant le rôle et le financement de l'OTAN, la remise en cause du multilatéralisme, l'augmentation des droits de douane à l'importation d'aluminium et d'aciers européens, les attaques portées contre la Cour Pénale Internationale, ou le retrait unilatéral de l'Accord de Paris concernant les questions environnementales du réchauffement climatique et les menaces qui planent sur les accords nucléaires avec l'Iran⁵⁶.

En outre, lorsque Donald Trump considère que le commerce avec la Chine est déséquilibré au détriment de l'économie américaine, il informe Pékin, mais aussi l'opinion publique, des actions

⁵³ Fontanel, J. (2017), Etats-Unis, sanctuaire du capitalisme. Un siècle de leadership américain en questions. PSEI, n°8. <http://revel.unice.fr/psei/index.html>

⁵⁴ Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Mondialisation, guerre économique et souveraineté, in « La question politique en économie internationale », La Découverte, Paris. Guilhaudis, J-F (2017), Relations internationales contemporaines, LexisNexis, Paris.

⁵⁵ Il s'agit de sanctions à l'encontre d'entités économiques et politiques qui ne respecteraient pas les sanctions économiques et politiques exercées à l'encontre d'un autre pays.

⁵⁶ Schématiquement, l'accord encadre et restreint les capacités nucléaires iraniennes (enrichissement, stocks d'uranium enrichi, retraitement). Il interdit pour 15 ans certaines activités liées à une militarisation de l'arme nucléaire. L'accord prévoit également un mécanisme de transparence renforcé et de vérification exigeante par l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique). un enjeu de souveraineté diplomatique. L'accord nucléaire a été conclu entre, d'une part, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, la Russie, la Chine et les États-Unis, et l'Iran d'autre part, « avec l'aide de la haute représentante de l'Union pour la politique étrangère et de sécurité ». Certes perfectible, cet accord reste un instrument politique essentiel pour le gel du programme nucléaire militaire iranien. Le retrait unilatéral des États-Unis ne doit pas contraindre les autres parties à s'aligner sur une analyse américaine dont la finalité engage les seuls États-Unis.

de rétorsion qu'il compte entreprendre. S'agit-il d'un différend, d'un conflit ou d'une guerre économique ? Il est intéressant de distinguer les différends commerciaux internationaux (concernant notamment l'octroi ou non de la clause de la Nation la plus favorisée, les conflits fiscaux ou d'endettement, l'utilisation du dollar comme monnaie internationale ou les ruptures d'intégration économique, comme le Brexit), des conflits (comme les politiques de vente d'armes en relation avec les stratégies d'indépendance économique et militaire, la recherche d'indépendance économique d'un Etat ou d'un groupe d'Etats à l'encontre d'un adversaire potentiel, la suspension de l'aide économique aux pays les moins développés, mais aussi l'application de « sanctions secondaires »). La guerre économique implique un niveau d'intensité plus fort, elle concerne l'appauvrissement d'un pays par l'effort soutenu de préparation à la guerre, les stratégies de punition internationale et de rupture économique, mais aussi la volonté de domination et de recherche de puissance politique, militaire et économique.

Si les Etats-Unis sont en guerre économique contre l'Iran, Cuba, la Corée du Nord ou la Russie pour des raisons politiques et stratégiques, elle des différends économiques avec la Chine, mais surtout un conflit larvé avec l'Union européenne, qui pourrait, à terme, conduire à une explosion de l'OTAN.

Des lois américaines agressives à l'encontre de pays jugés « voyous » et la corruption

En 1962, les USA décrète un embargo contre Cuba pour étouffer l'économie de ce pays et permettre un renversement de régime. Jusqu'en 1989, Cuba a été soutenu par l'URSS et l'embargo n'a pas eu les effets attendus. Depuis la fin de l'URSS, il s'agit d'imposer la démocratie dans ce pays et Washington incite ses alliés à une politique drastique à l'encontre de Cuba. En 1996, le Congrès vote le « Cuban Liberty and Democratic Solidarity », plus connu sous le nom de loi Helms-Burton. Elle renforce l'embargo contre Cuba et interdit toutes les relations des individus et entreprises américaines ou étrangères. Il s'agit de permettre la restauration de la démocratie, de permettre la liberté des Cubains, de renforcer les sanctions internationales et de protéger les ressortissants américains contre les confiscations illégales du régime castriste. Cette loi bafoue la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays. Il faut que ce pays retourne à l'économie de marché, rembourse les intérêts américains. Elle dissuade tous les pays et entreprises de commercer avec Cuba, c'est un chantage clair et net. Les échanges avec les entreprises cubaines ne sont pas permis, car la plupart de ces biens appartiennent aux ressortissants américains.

La loi D'Amato-Kennedy s'appliquant à l'Iran et à la Libye est aussi votée par le Congrès en 1996. Il s'agit d'établir une forme d'embargo à l'encontre de ces deux pays, la Libye pour sa participation à des attentats contre deux avions de transport civil. Cette loi punit les entreprises qui investiront plus de 40 millions de dollars dans ces pays, ce qui concerne principalement les secteurs pétroliers et gaziers. Il s'agit de frapper ces « rogue states » au portefeuille, mais aussi à toutes les entreprises qui ne respecteraient pas ces embargos. L'OFAC (Office of Foreign Assets Control) établit une liste « Specially Designated Nationals (SDN) qui menace les contrevenants. Tout ce que le droit international ne condamne pas spécifiquement est donc autorisé⁵⁷. Dans ce contexte, Washington s'est attribué une compétence générale d'application du droit international. Il crée un état permanent d'incertitude juridico-économique en faveur des intérêts américains. Ces lois ne vont pas être appréciées par les autres gouvernements. C'est une arme politique, c'est un élément essentiel de la guerre commerciale qui est ici enclenché.

La plupart des organisations internationales s'offusquent de l'existence de ces lois et le G7 de Lyon désapprouve l'unilatéralisme économique de Washington. Les Européens pensent alors être en mesure d'éviter les inconvénients de leur mise en œuvre. Ils condamnent fermement ces

⁵⁷ Le droit international distingue cinq compétences qui autorisent un Etat à édicter une législation nationale à caractère extraterritorial. 1) La compétence personnelle active (poursuite de nationaux pour des faits commis en dehors du territoire nationale). 2) La compétence personnelle passive (un de ses ressortissants est victime d'un acte illicite commis par un étranger en dehors de son territoire). 3) Compétence de sécurité (intérêts vitaux de sa sécurité nationale). 4) Les effets substantiels (un Etat peut exercer sa juridiction pour éviter les effets substantiels sur son territoire d'un acte commis hors de son territoire). 5) Compétence universelle (si la menace concerne la communauté internationale).

lois, sur 4 axes : interdire les ressortissants de se plier aux injonctions américaines, les sanctionner éventuellement en cas de manquement, ignorer les lois américaines et mettre en place des contre-mesures. De fait, les Etats ont surtout cherché à obtenir des exemptions pour leurs propres entreprises, contrairement à la solidarité qui avait été respectées lorsque Reagan avait voulu, en 1982, étendre l'embargo sur les exportations technologiques vers l'URSS aux filiales européennes des FMN américaines. La France a même menacé les Etats-Unis d'une plainte auprès de l'OMC., ce qui mettait en péril la balbutiante organisation mondiale. Le recours à l'OMC est suspendu en 1997, et Bill Clinton s'engage à ne pas recourir au titre III de la loi Helms-Burton jusqu'à la fin de son mandat. C'est une fausse victoire pour l'UE. L'Europe perd l'occasion de protéger ses propres intérêts économiques.

De fait, l'Europe va se fermer progressivement aux marchés cubains, libyens et iraniens. Les opportunités des FMN européennes sont alors condamnées. Lorsque des entreprises s'installent sur ces territoires, c'est comme si on en soustrayait la production aux entreprises américaines. Cuba a alors été déserté par les grandes entreprises, des personnes sont arrêtées pour « commerce avec l'ennemi », même si elle laisse ses propres compagnies téléphoniques y prospérer. Havana Club Holding qui travaille avec Pernod-Ricard va être condamnée, le monde entier sait que Bacardi la société américaine concurrente a mené toute cette campagne.

Le droit s'est placé dans cette concurrence, il a pour objectif de servir les intérêts économiques des grandes puissances. Le droit est une arme économique violente appliquée par les Etats-Unis, avec une législation punitive incontrôlable. Les lois dites d'Amato-Kennedy et Helms-Burton votées en 1996 protègent à l'excès les intérêts économiques des USA. Il s'agit d'étouffer les ennemis de l'Amérique (rogue states). Ces lois interdisent à toute entreprise de commercer avec eux (Cuba, Libye, Iran, Irak, Birmanie, Corée du Nord, etc. Les récalcitrants font l'objet de poursuites par les autorités américaines. La sanction est l'exclusion des marchés américains.

C'est à partir de 2000 que la loi FCPA se propose de lutter contre les fraudeurs et les groupes criminels et terroristes, 3 cas en 1999, 5 en 2001, 7 en 2006, 19 en 2007... Mais la force des punitions se révèle dès 2006, sur la compagnie norvégienne Statoil qui a versé plusieurs millions de dollars à un représentant iranien. Elle a accepté de payer 10,5 millions\$, puis Siemens en 2008 pour des faits similaires (800 millions de dollars, 400 pour le DOJ, 350 pour la SEC qui s'ajoute au 596 millions d'euros versés en amende aux autorités allemandes)⁵⁸. Mais les amendes sont nettement plus lourdes pour les entreprises étrangères, pour des faits qui ne se sont pas déroulés aux USA ni cotée à la Bourse de New York, mais certains versements de corruption ont transité par les comptes bancaires aux USA.. Les entreprises les plus sanctionnées sont européennes. Entre 2004 et 2014, une seule banque américaine est condamnée pour 88 millions de dollars, contre 9 milliards\$ pour BNP, 2 milliards pour HSBC, 1,5 pour Commerzbank ou 787 millions de dollars pour le Crédit agricole. Alcatel, en difficulté financière au début des années 2000, est accusé de corruption en Asie et Amérique centrale. En 2010, le DOJ perçoit 92 millions et la SEC 45 millions de dollars. De même, Alstom, lâché par le gouvernement, passe sous le pavillon américain. Accusée de corruption de fonctionnaires mexicains, Italiens, suisses, etc. Le directeur, pourtant fautif, négocie la vente du secteur énergie avec les Américains. On demande alors une collaboration entière et toutes les informations secrètes de la firme sont alors rendues disponibles. . Sous la responsabilité de Macron, la fabrication des turbines de nos centrales nucléaires appartient dorénavant à General Electric. Cette entreprise n'aura pas à payer l'amende de 700 millions de dollars qui restera à la charge de la France.

Il en va de même pour la BNP pour blanchiment d'argent et embargo non respecté. 9 milliards de dollars et la fourniture de toutes ses informations secrètes ;(contre 798 millions de dollars pour la banque britannique Standard Chartered) pour les mêmes faits). Notons que les faits reprochés ne sont répréhensibles ni devant l'ONU ou l'OMC, ni le FMI.

La Société générale va être épinglée (450 millions de dollars) pour avoir menti sur le taux de ses emprunts interbancaires (Libor)

⁵⁸ La procédure administrative contre Siemens lui a coûté 1 milliard de dollars, avec plus de 100 avocats, 130 auditeurs externes, 1750 auditions dans 34 pays, 24.000 documents fournis au DOJ. En 2016, la BNP a doublé les effectifs de son service conformité (300 à 600 millions de dollars).

De même, Technip va être mangé par son concurrent américain. En 2000, elle est dans le top 5 mondial dans sa catégorie. La corruption au Nigeria va lui coûter son indépendance (338 millions de dollars, 240 pour le Trésor, 98 pour le SEC), avec l'application d'un « corporate monitor » pendant 2 ans. Elle est alors rachetée par FMC Technologies, américain.

Airbus est la cible aujourd'hui des procureurs américains. L'entreprise a oublié de mentionner certains intermédiaires dans plusieurs contrats à l'export. Elle est déjà poursuivie par le Serious Fraud Office (SFO) anglais et par le Parquet National Financier. Il semble que la guerre économique avec Boeing, qui n'a pas obtenu le soutien de l'Export-Import Bank. Les dirigeants d'Airbus ne veulent pas faire appel à la loi de blocage et préfère s'en remettre au SFO. La direction technique d'Airbus est occupée par un Américain. Alors que le chiffre d'affaires atteint 1000 milliards de dollars, Airbus est dans la tourmente. Les Américains sont aux aguets et l'avionneur est sous haute surveillance.

Sans les pots-de-vin, les sociétés américaines étaient fortement désavantagées. Il était possible auparavant de trouver des solutions complexes pour éviter le courroux américain. Aujourd'hui, avec leur contrôle des informations disponibles dans le monde, ces opérations deviennent particulièrement dangereuses, périlleuses.

Ces lois agressives concernent aujourd'hui tous les pays et entreprises en relation avec les marchés américains

La CGE, nationalisée en 1982, avait pris le contrôle de Alcatel, Alstom, la Société générale d'entreprises BTP), les Chantiers de l'Atlantique (navires civils et militaires), activités de télécommunication de ThomsonCSF, participation dans Framatome (40%) était un champion national en concurrence avec General Electric et les allemands AEG et Siemens. C'était une success story d'une France industrielle qui conservait sa souveraineté économique. Aujourd'hui, la CGE n'existe plus, démantelée par les privatisations de 1987 et donnant naissance à plusieurs entreprises comme Alcatel, Vinci, Cegelec, Thomson, les Chantiers de l'Atlantique ou Alstom. Alcatel s'est vendue à Nokia, les Chantiers de l'Atlantique à Fincantieri, Alstom est dans l'escarcelle américaine. La vente de la branche énergie cette entreprise à General Electric, puis celle de son activité ferroviaire à Siemens (sans déboursier un seul euro, alors que les carnets de commande sont pleins et la trésorerie saine), posent un problème politique grave.

Pour le Parlement, cette autorisation de vente de l'Etat n'a pas préservé les intérêts nationaux, vaincu par les procédures extraterritoriales de la justice américaine. L'erreur de l'Etat est grave. Le droit américain est une arme économique, une « machine de guerre juridico-administrative ». Il s'agit alors de frapper lourdement les finances des entreprises jugées coupables et de les rendre vulnérables à un achat éventuel d'un concurrent américain. Il s'agit de développer et de défendre le leadership économique des Etats-Unis par tous les moyens juridiques disponibles. Les manquements des entreprises américaines sont pourtant sous-estimés au regard de la virulence exercée à l'encontre des entreprises étrangères. Entre 2009 et 2017, les banques américaines et européennes ont déboursé 350 milliards de dollars de pénalités aux régulateurs pour ne pas avoir respecté les législations américaines et les normes internationales, 22 milliards pour l'Europe contre 190 milliards pour les USA et 133 milliards de dollars en dédommagements des clients. Ces sanctions outrepassent le droit international, car ni l'ONU ni l'OMC sont invitées à déterminer des amendes. La BNP a dû acquitter 9 milliards de dollars pour avoir commercé en dollars avec l'Iran, Cuba et le Soudan, un commerce pourtant autorisé par les institutions internationales. L'expulsion du marché américain devient insupportable aux FMN. Washington joue les sheriffs et il vassalise l'économie européenne.

L'extraterritorialité de fait du droit américain

Le droit américain ne s'adresse pas aux seules entreprises américaines, la loi sur la corruption (Foreign Corrupt Practises Act (FCPA, décembre 1977, après le scandale de la corruption de

Lockheed, avec les réseaux de la CIA)⁵⁹ et celles sur les embargos développent tout leur potentiel extraterritorial. La corruption devient une affaire de sécurité pour les USA, notamment pour sa politique étrangère et non pour des raisons éthiques ou morales. Washington est décidé à légiférer et estime que tous les Etats seront contraints de procéder de la même manière. Il appelle à développer un code de bonne conduite, qui ne conduit pas à la criminalisation de ces pratiques, mais à leur information aux actionnaires.

Carter veut, pas la suite, imposer le FCPA, par nature extraterritorial, au monde, de façon à ne pas léser les concurrents américains. Il punit la corruption d'agents publics étrangers. Peu importe où les faits se sont déroulés. Il suffit que l'entreprise ciblée ait un lien quelconque avec les Etats-Unis, notamment l'utilisation du dollar, du réseau SWIFT d'une messagerie numérique dont le serveur est aux USA ou d'une technologie américaine, même si les faits ne concernent aucunement le territoire ou les intérêts américains. En 1975, l'ONU condamne les pratiques de corruption. Le conflit d'extraterritorialité est déjà au cœur du problème, mais les Etats renâclent. Comment assouplir cette loi ? En 1988, des cadeaux traditionnels sont acceptés s'ils ne sont pas condamnés dans le pays d'accueil. Les FMN américaine s'estime cependant encore lésée. L'OCDE a établi une convention proche du FCPA (poursuivre le corrupteur et pas le corrompu, infractions des actes illégaux dans le but de fausser la concurrence, pénalisation des comptes et bilans truqués par cette corruption et compétence des Etats au-delà des frontières), signée par 44 pays et entre en vigueur en 1999. Dans ce cadre, le droit américain s'applique dans le monde et les entreprises doivent respecter les règles définies par les autorités judiciaires américaines.

Proactivité et influence : voici en deux mots l'approche stratégique américaine qui envoie aux oubliettes les vieilles pratiques de corruption de "papa" à base de commissions et de rétro-commissions. Cette approche se décline essentiellement dans quatre directions : la politique, les normes et les standards, la réglementation et la société civile. Ce qui signifie que le modèle de l'entreprise qui se contentait de guetter les opportunités est périmé. L'entreprise américaine branchée sur le succès est celle qui crée des dépendances invisibles en formant les marchés à ses produits, et non l'inverse. En 2001, la lutte contre le terrorisme va concerner aussi les ONG, les fondations. Toute la planète économique et financière est scannée par les autorités américaines. Dès lors, les condamnations peuvent tomber. L'ONU en 2003 crée la Convention des Nations Unies contre la corruption, dite de Mérida. 170 pays sont alors directement concernés.

Les Américains interviennent partout dans le monde. Les interventions ne sont pas dictées nécessairement par le devoir de justice, pour un pays qui n'adhère pas à la Cour pénale internationale. Le droit des affaires et plus important que celui des droits de l'homme. Cette action du droit américain dans les affaires économiques internationales devient une dominante croissante dès la fin de la guerre froide. Warren Christopher va demander au Congrès dès 1993 des moyens pour réorienter la stratégie américaine vers la défense des intérêts économiques nationaux. Avec les attentats du 11 septembre 2001, ces efforts seront accrus, concernant notamment les serveurs informatiques du réseau Swift qui régit l'ensemble des données bancaires européennes ou la mise en place d'un système de surveillance global de la NSA⁶⁰. Il s'agit d'empêcher le financement du terrorisme et les groupes mafieux. Les Etats-Unis régissent le monde en décidant quelles sont les entreprises et les pays qui sont ou non fréquentables. La Russie et la Chine rejettent cette volonté. L'Union européenne est trop dépendante et pas suffisamment soutenue par ses élites, trop intéressées par leurs propres intérêts privés au détriment des biens collectifs.

⁵⁹ En 1976, Lockheed a dépensé 3 milliards de dollars de fonds secrets pour s'accaparer illégalement les marchés des avions de chasse starfighter, dans une opération appelée Peanuts. Ce n'est pas la seule société prise la main dans le sac, avec l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas. Cette affaire se complique avec la révélation du Bananagate, permettant aux entreprises américaines de refuser l'augmentation des taxes à l'exportation, imposé par l'Union des pays exportateurs de bananes. Le Honduras diminue ses taxes de 1 dollar par cageot à 0,25 dollar, en donnant un dessous de table de 2 millions de dollars au Président hondurien. A l'époque la corruption n'est pas condamnée par la loi américaine, mais l'illégalité réside dans le fait d'avoir caché les informations aux actionnaires. A noter qu'aucun patron ne sera passible de la prison et la plupart conservèrent leurs postes.

⁶⁰ Delesse, C. (2016), NSA. National Security Agency. Taillandier., Paris.

Le terrorisme a bon dos pour justifier les actions de la CIA et de la NSA. Les lois permettent de siphonner l'information économique mondiale. La politique contre la corruption concerne la promotion et la diffusion des normes, la compréhension des nouvelles techniques de corruption et le contrôle de l'information pour améliorer la position concurrentielle. Il s'agit alors de capter l'information partout, de l'analyser et de la mettre au service des intérêts américains. Malgré les affaires Snowden ou Assange, les réactions des pays européens restent très molles et sans effet. Il s'agit de tisser une toile sécuritaire mondiale qui permet de renforcer le poids et les attributions du FBI, de la CIA, de la DEA (Drug) qui s'étendent dans plus de 30 pays. Les révélations vont créer un malaise certain. Ils montrant que les cibles n'étaient pas le terrorisme, mais plutôt Airbus, Thales, les télécommunications, le nucléaire, l'OPEP ou Pétrobas. Ceci est d'autant plus facile que les entreprises européennes ont recours aux technologies américaines. La NSA a même un service de surveillance des transactions financières internationales, notamment sur les cartes de crédits de 70 banques. Washington n'a aucun état d'âme pour bloquer les investissements des entreprises chinoises. En 2017, les USA donnent plus de pouvoir et de temps à l'Office of the Director of National Intelligence (ODNI), grâce au FIRMA (Foreign Investment Task Review Modernization Act). Les opérations d'investissements étrangers, même réalisés hors USA, sont soumises à sa surveillance.

Pour Washington, l'ennemi c'est la criminalité économique internationale qui menace la sécurité nationale. Il faut faire respecter la démocratie et les droits de l'homme et poursuivre les auteurs de troubles. Clinton va soutenir l'International Crime Control Strategy. Tout l'arsenal juridique des Etats-Unis doit frapper les criminels du monde entier, même si le crime a lieu dans un autre pays. Il se propose de protéger les frontières américaines (contrebande), de lutter contre les zones de non-droit dans le monde, de lutter contre la criminalité financière, de prévenir l'exploitation criminelle du commerce international (droits de propriété, pratiques déloyales du commerce, lutte contre le vol d'informations industrielles et commerciales, refus de l'espionnage économique des secrets commerciaux américains. Cette stratégie se veut extraterritoriale, sans aucun complexe.

Washington engage aussi des guerres financières contre ses ennemis potentiels. C'est un champ de bataille. Si les terroristes arrivent à se sortir de ce contrôle, les entreprises sont souvent concernées et évitent les marchés risqués, notamment ceux qui sont clairement contestés par Washington. Dans ce contexte, les services de renseignement cherchent par tous les moyens d'obtenir toute information secrète susceptible d'être condamnables ou imitables par les entreprises américaines, avec des financements spécifiques pour les lanceurs d'alerte. Les services américains travaillent en meute, en « task force ». Il s'agit moins d'éventer des secrets militaires et stratégiques que de connaître les secrets commerciaux et financiers des pays amis ou ennemis. Créé en 1957, le système d'écoute mondial Echelon (en lien avec UK, Australie, Canada et Nouvelle Zélande) est géré par la NSA. C'est un redoutable outil de surveillance globale. Le Parlement européen parle d'un manquement à l'obligation de loyauté, mais les actions manquent sous prétexte de lutte contre le terrorisme et la corruption. L'allié américain peut tout se permettre, il est le principal « actionnaire » de l'OTAN. Sur le marché des armes, ces informations ont permis aux entreprises américaines de gagner les contrats en disposant de toutes les informations nécessaires pour faire de nouvelles propositions.

Le Cloud Act du 28 mars 2018 donne le pouvoir aux polices américaines et aux agences de sécurité et de renseignement la possibilité d'obtenir toutes les informations contenues –dans les serveurs Microsoft, Facebook, Amazon, Google... sans que les principaux intéressés n'en soient informés. Accepté par le GAFAM comme l'expression d'une protection de la vie privée, elle n'est en réalité qu'un instrument de sécurité nationale des Etats-Unis. Il comble ainsi un vide juridique apparent. Le Règlement général sur la Protection des Données (RGPD) européen ne peut rien contre ce type d'intrusion.

De même, la lutte anticorruption devient un outil au service des entreprises américaines. Même le fameux Transparency International⁶¹ manque de transparence, cette ONG est financée

⁶¹ Elle a été créée par Peter Eigen, un ancien personnel de la Banque mondiale, financée par la Fondation Ford proche de la CIA. Elle a aidé la duplication de la loi FCPA au monde entier, renforçant ainsi l'influence américaine dans le monde.

par les fondations et multinationales américaines. Sur cette base, la Banque mondiale, pour éviter la corruption, pousse les Etats à privatiser afin d'éliminer les risques, ce qui est étonnant, comme si la corruption n'était que publique.

L'instrumentation de l'humanitaire est aussi engagée, avec des propos vertueux qui cherchent surtout à porter le discrédit sur les nouveaux marchés aux intérêts américains. La CIA finance de nombreuses ONG ou en recueille les éléments d'information nécessaire.

Pourquoi l'évasion fiscale n'est-elle pas mise au ban des autorités américaines sous la forme de procédures de corruption de fonctionnaires ou d'hommes d'Etat. En finançant les ONG, l'USAID participe au changement politique des pays étrangers. Elle se lance aussi dans la procédure anticorruption, notamment en Amérique latine et en Afrique.

Des lois protectionnistes et intrusives.

Washington met en place un arsenal juridique très protectionniste. Ce sont les mauvaises pratiques des entreprises américaines qui ont conduit à un durcissement de la réglementation, avec plusieurs scandales financiers, notamment les affaires Enron⁶² ou WorldCom (2002), géant de la télécommunication⁶³. La loi Sarbanes-Oxley permet d'améliorer la sécurité financière fédérale, avec des comptes certifiés, un contrôle du SEC tous les 3 ans, la publication d'informations financières, la création d'un comité d'éthique, l'aide aux lanceurs d'alerte. Dans ce cadre, tous les secrets d'affaires sont à la portée d'information des autorités américaines.

En outre, le Bank Secrecy Act (1970) oblige les établissements financiers américains à disposer de programmes de contrôle internes pour détecter les opérations de blanchiment d'argent. Les agences américaines de banques étrangères y sont soumises. Les banques américaines doivent s'assurer que les banques étrangères avec lesquelles elles travaillent respectent le Bank Secrecy Act. HSBC en a fait les frais en 2012, avec une pénalité de plus de 1,25 milliards de dollars pour violation du BSA⁶⁴. Les Etats-Unis veulent nettoyer le monde de toute la délinquance financière. La loi RICO, créée en 1970, (Racketeer Influenced Organization Act) s'est occupé du trafic d'influence et de la corruption dans le football et le crime organisé. Rien à voir avec le fait que l'organisation de la Coupe du Monde de football soit organisée en Russie et au Qatar, contre la candidature des Etats-Unis.

Les lois américaines sont à la fois extraterritoriales et rétroactives, ce qui brise un principe fondamental du droit Le Foreign Immunities Act (FSIA), votée en 1976, ne reconnaît pas l'immunité juridictionnelle des Etats. Les plaignants peuvent déposer plainte aux Etats-Unis contre un Etat pour crime ou complicité de crime. Cette loi contre les dictatures s'adresse de fait au monde entier, même à la SNCF pour son rôle dans le transport des victimes juives de la barbarie nazie. 60 millions de dollars a dû être débloqué par la France sur ce sujet. L'Iran et la Syrie auront droit à une loi spéciale qui permet aux Etats-Unis de refuser l'immunité juridictionnelle de Téhéran et de Damas. Les avoirs iraniens aux Etats-Unis sont gelés pour financer les victimes d'attentats supposés être commis par le régime iranien.

En 2016, le droit américain se donne le droit de pourchasser les terroristes dans le monde entier. La loi JASTA (Justice Against Sponsors of Terrorism Act) met à la trappe le principe de l'immunité judiciaire des Etats laissant prospérer le terrorisme. Ils peuvent être même poursuivi pour défaut de « compétence ». Tout type de soutien au terrorisme sont alors soumis aux lois américaines. La France ou l'Allemagne pourraient ainsi être poursuivis l'une pour n'avoir pas

⁶² (6^e groupe énergétique mondial et 7^e capitalisation boursière). C'était une arnaque incroyable bâtie sur 3000 sociétés installées dans les îles Caïmans et aux Bermudes, avec le soutien de Goldman & Sachs et le cabinet Arthur Andersen (qui terminera ainsi sa carrière). 20.000 salariés licenciés et de nombreux petits épargnants perdent leur capital-retraite.

⁶³ 41 milliards de dettes cachées et 11 milliards de revenus fictifs, encore soutenu par Arthur Andersen.

⁶⁴ Notamment dans ses opérations avec sa filiale mexicaine accusée de blanchir l'argent du cartel de la drogue et de travailler avec quelques « rogue states ». C'est peu quand on considère que plus de 670 milliards de dollars de virement et 9,4 milliards d'achats n'ont pas été vérifiés par HSBC Mexico et HSBC Etats-Unis.

repéré le chef du commando terroriste du 11 Septembre 2001, l'autre parce qu'un de ses ressortissants était potentiellement concerné.

Enfin, deux catégories de personnes physiques et morales sont soumises aux lois extraterritoriales : les US Persons (de nationalité américaine, mais aussi les résidents étrangers permanents, les entités soumises aux lois américaines et les branches des établissements financiers situées à l'étranger) et les non-US Persons. La distinction est alors très floue et toute entité travaillant avec les USA peut être, de facto, qualifiée de US Persons. Ces larges critères de « rattachement » très peu rigoureux au territoire américain pour incriminer et sanctionner les auteurs non américains d'une opération qui ne se déroule pas sur le territoire américain sont évidemment de nature à inciter nombre d'entreprises non américaines, mais ayant des intérêts économiques et commerciaux ou des actifs aux États-Unis, à se mettre immédiatement en conformité. On peut s'étonner que les entreprises européennes soient les principales victimes des amendes consenties. Les sociétés américaines seraient-elles plus vertueuses qu'elles ?

Spécificité de la législation extraterritoriale américaine

Ce n'est pas la justice qui juge, mais l'administration qui sanctionne. Le système américain fonctionne sur le mode accusatoire (common law), en France c'est sur le mode inquisitoire. Le juge est un arbitre, il ne mène pas les débats eux-mêmes, mais il appose son tampon à l'accord, sans contrôler la plupart du temps. Il est interdit de mentir sous peine de parjure. Dans le cas d'espère, le juge n'intervient qu'à la fin du cycle. Dans le droit américain, le « plaider coupable » permet d'éviter les longs procès (95% des affaires fédérales sont traitées sur cette base). Toutes les entreprises qui ont payé une amende l'ont été par des fonctionnaires d'Etat et non par des juges. Les procureurs mènent les poursuites et sanctionnent. Il est alors demandé la coopération des entreprises.

La procédure est simple. L'entreprise reçoit un courriel du DOJ, de l'OFAC ou de la SEC lui indiquant qu'elle a probablement violé la loi américaine. Il lui est demandé de collaborer. Pour éviter le procès, l'entreprise doit accepter. Un cabinet d'avocats anglo-saxon est alors sollicité, les autorités américaines l'exigent le plus souvent. Une véritable enquête est alors engagée, allant jusqu'aux liens personnels entre les personnes et leur réputation. Avant 2012, il n'existait pas de lignes directrices, toute information utile doit être fournie. Aujourd'hui il existe un Guidelines. A ressources Guide to the Foreign Corrupt Practices Act. Il reste des zones d'ombre pour savoir où commence et quand se termine une tentative de corruption (prescription 5 ans). L'enquête interne est généralement à charge. Le procureur ne cherche pas à défendre l'accusé, mais à l'accabler. Les avocats, payés pourtant par l'entreprise, deviennent des procureurs, en liens constants avec les autorités américaines, ils semblent enquêter à charge, sans toujours respecter les droits élémentaires de la défense. C'est sur la base de ce bilan (Filip Factors) que le procureur trouve un compromis avec les dirigeants de l'entreprise. Un guilty-play expose à des sanctions importantes, surtout si l'entreprise a besoin de conserver son accès aux marchés américains. Il existe aussi le « Deferred Prosecution Agreement (faute pas totalement caractérisée, malgré l'amende et des mécanismes de surveillance et de prévention) ou le Non Prosecution Agreement (NPA) qui lève provisoirement les poursuites. Une clause importante est alors établie « muzzle clause ». Il est interdit à l'entreprise de désavouer le contenu de l'accord devant une autre juridiction américaine ou étrangère. La reconnaissance des faits est un aveu de culpabilité. De fait, est-ce que ces procédures sont compatibles avec les règles de la Constitution américaine ? Jusqu'à quel niveau d'implication ? Pour l'instant, la Cour Suprême n'a pas été sollicitée. Les autorités administratives américaines ont la main sur cette procédure.

Les documents rédigés par le « corporate monitor » sont complets, ils intègrent les secrets de l'entreprise, même si la plupart de ceux-ci restent a priori confidentiels. Cependant, il y a là la possibilité de fournir des informations intéressantes aux entreprises américaines concurrentes. Il n'existe pas de contrôle sur les personnes qui ont accès à ces informations, notamment lorsqu'elles quittent leurs fonctions. Or, la loi française interdit normalement la divulgation de ces informations (loi de blocage), mais les USA estiment que cette loi n'est pratiquement jamais appliquée en France. Les autorités administratives américaines évaluent eux-mêmes la valeur d'une loi votée au nom du peuple français, ce qui incite les avocats à se conformer plutôt aux desideratas américains.

Or, les députés français se sont indignés devant une politique qui s'apparente à une guerre économique privée, comme pour Alcatel, Alstom ou Technip. Le système d'intelligence économique américain est fondé sur l'espionnage économique et industriel. Mais le choix d'un rapport de force n'est pas si facile que ça dans une Europe toujours aussi divisée. Quand Trump condamne l'Iran, les entreprises françaises repartent de Téhéran. De manière indirecte, on aboutit à une forme d'américanisation de la justice française, notamment la loi SapinII, par laquelle la France s'aligne sur les standards internationaux dans la lutte contre la corruption. C'est une réponse à l'extraterritorialité de la loi américaine. C'est au Trésor français d'empocher les amendes et non au gouvernement américain. La CJIP (Convention judiciaire d'intérêt public) est un copié-collé du Deferred Prosecution Agreement (DPA) Elle a été appliquée à la HSBC pour son aide à l'évasion fiscale des contribuables français.

Les procureurs américains, terreurs des entreprises, sont les généraux qui déclenchent les procédures. Leurs liens avec la politique et les affaires sont parfois discutables. Les avocats enquêtent à charge. Ils sont connus et redoutés⁶⁵. Ils participent activement à l'inquiétante domination des cabinets juridiques anglo-saxons. C'est une menace non voilée sur la confidentialité des données. Les avocats, dont les statuts sont réglementés par les Etats fédérés, sont souvent très proches des autorités financières, mais aussi de certains services de renseignement, même s'il est tenu au « legal privilege »⁶⁶ dont l'exigence est moins forte que le secret professionnel européen. En règle générale, l'avocat subit une pression très forte des autorités judiciaires et il doit céder C'est sur cette base principalement que les autorités américaines établissent leurs lois extraterritoriales, elles ne peuvent pas voir confiance aux avocats français au regard de leur secret professionnel. Dans ce contexte, de véritables usines juridiques américaines sont mises en place, elles occupent 50 % du marché français contre 28 % pour les avocats français. Au fond, cette « guerre » juridique a des fondements purement économiques. L'impérialisme juridique américain s'impose. La Banque mondiale reprend les principes du « common law », ce qui l'incite à recommander son application dans son appréciation de la liberté des personnes dans les Nations. Le pays le plus attractif est toujours celui qui paie le moins d'impôt, les salariés peu de protection et les entreprises n'ont d'autre éthique que le profit.

On peut alors s'interroger sur la volonté de Washington d'imposer ses règles et une certaine vassalisation à l'économie européenne. En 1992, le Congrès vote l'IS Export Enhancement Act, lequel crée le Trade Promotion Coordinating Committee qui regroupe tous les services américains (économiques, défense, commerce, mais aussi l'USAID, l'import-export Bank. L'Advocacy Center aide les entreprises américaines dans la conquête des marchés à l'étranger. Il s'agit de mettre en branle tout le dispositif public pour favoriser les desseins des entreprises privées américaines. Le Président américain est conseillé par le National Economic Council (NEC). Les fonctionnaires américains dans les grandes banques de développement sont aussi sollicités par l'Advocacy Center. Une organisation complexe est mise en place dans le but de favoriser sans complexe les acteurs économiques américains. Un dispositif privé est aussi développé. Le Carlyle Group, un fonds d'investissement, se propose d'intervenir sur les marchés technologiques complexes, à connotation militaires. C'est une forme de CIA des affaires, avec des moyens importants et le soutien des organismes publics américains.

Face à cette armée, l'Europe est tétanisée, divisée, désarmée. Les institutions européennes ne sont pas suffisamment présentes, sans doute parce que le poids politique qui la soutient n'est pas suffisant. Les entreprises n'ont pas confiance dans le soutien de l'UE, elles préfèrent négocier directement avec les USA. L'exemple de l'Iran est là pour rappeler cette extrême fragilité. Le doux

⁶⁵ Benjamin Lawsky a fait payer pour Standard Chartered, puis Commerzbank, avant de créer une société chargée d'aider les entreprises à optimiser leurs relations avec les régulateurs financiers. Deux précédents procureurs (Spitzer et Cuomo) sont devenus gouverneurs de l'Etat de New York. De même Preet Bharara a fait tomber plusieurs financiers pour délit d'initiés. Cyrus Vance a été l'homme de l'affaire Strauss-Kahn Leslie Caldwell a fait tomber Enron.

⁶⁶ Il y a 4 exceptions : 1) si le client autorise l'avocat à fournir les informations protégées. 2) s'il y a une incapacité physique ou mentale. 3) s'il s'agit d'un crime va se produire ou tout acte illégal et 4) si l'avocat a une information selon laquelle son client vole la loi. Le mensonge n'est pas admis. Il doit mesurer la gravité des faits en fonction de son lien avec l'entreprise.

commerce de Montesquieu n'existe pas, les échanges sont devenus des instruments de pouvoir et de richesse, deux types d'objectifs qui s'embarassent peu avec les objectifs d'éthique pacifiste. Pour l'Europe, les recours à l'OMC (très fragilisée) sont sans effet. Le règlement de blocage européen ne fonctionne pas non plus, pas plus que le recours à la Banque Européenne d'Investissement⁶⁷.

L'effet extraterritorial des sanctions économiques constitue un défi à l'indépendance politique et stratégique de l'Europe. Il s'agit alors de priver l'Union européenne de sa souveraineté économique, car ses propres entreprises sont obligées de se retirer du marché iranien, sauf à recourir à des représailles violentes et coûteuses dans toutes leurs opérations avec les Etats-Unis. Pour conserver son indépendance diplomatique, l'Europe ne doit pas se sentir contrainte à abandonner un accord parce que les Etats-Unis s'en retire de manière unilatérale, sans aucune négociation préalable. Et pourtant, la force de la loi américaine va sans doute conduire les pays européens à se retirer de cet accord.

Les fonds spéculatifs et les fameuses fondations exercent un pouvoir considérable sur les fondements et la rationalité individualiste des activités économiques mondiales. Pourtant, la morale américaine, issue de la force des religions dans ce pays et des principes des « pères fondateurs » de l'Union, constitue la façade lisse d'un système dans lequel la force de l'argent l'emporte sur l'éthique. La politique des Etats-Unis fonde ses actions sur des principes moraux qui avantagent ses entreprises et renforce son pouvoir géopolitique. Sous l'apparence d'un système de réflexion rigoureux, respectueux des normes marchandes et de la morale éthique, il s'agit de profiter de l'importance pour toutes les firmes multinationales du marché américain pour les obliger à respecter le droit et les injonctions de Washington. La « pensée » américaine exerce une influence directe et indirecte sur l'ensemble des entreprises mondiale et elle s'applique aussi dans les médias et dans les universités. Le leadership politique stratégique et économique des Etats-Unis sur l'ensemble des Etats et des entreprises dans le monde n'est pas « bienveillant » ou « équitable », il est directif, à la fois juge et partie.

Bibliographie

Delesse, C. (2016), NSA. National Security Agency. Taillandier., Paris.

CNUCED (2018), Le rapport 2018 de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Genève.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale. In La question politique en économie internationale (pp. 190-201). La Découverte, Paris.

Fontanel, J. (2010), Economie politique de la sécurité internationale, L'Harmattan, Paris.

⁶⁷ Le règlement de blocage de l'Union européenne adopté en 1996 cherche à neutraliser l'action des Etats-Unis dans ce domaine. Le dispositif prévoit de neutraliser les lois extraterritoriales américaines, une interdiction même est faite aux opérateurs européens de se conformer aux sanctions américaines, mais ce bouclier n'a, de facto, qu'une efficacité très limitée. Le Règlement ne protège pas les opérateurs économiques européens des conséquences pénales, pécuniaires et réglementaires des sanctions qu'ils encourent aux États-Unis. Le droit à réparation n'est pas effectif. Ces opérateurs sont ainsi susceptibles d'être frappés d'interdiction d'exercer sur le territoire américain, privées de la possibilité de se rendre aux États-Unis, de voir leurs actifs situés sur le territoire américain saisis ou d'être astreintes au paiement de sanctions pécuniaires recouvrables sur leurs établissements ou filiales situées aux États-Unis. Ces sanctions peuvent impacter leurs actionnaires comme leurs salariés. L'affaire Alstom, un fleuron aussi symbolique de l'industrie, de la souveraineté et de la sécurité de la France, a mis en évidence cette guerre industrielle. Ainsi, avec le soutien de Washington, dans des conditions pour le moins obscures, cette firme est passé sous le contrôle américain au grand dam de Paris. Normalement, le droit américain ne s'applique pas en Europe et, dans le texte, les entreprises européennes qui s'y conformeraient sont passibles de pénalités et sont susceptibles d'être indemnisées pour des sanctions qui seraient prises contre elles par les États-Unis. Or, aucune entreprise ne s'est engagée dans cette voie, témoignage de la puissance du droit américain. La fameuse loi de blocage n'est jamais appelée, les grandes firmes ne souhaitant se voir fermer le marché américain.

Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, Etats filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices. Collection "Les idées et les théories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris

Fontanel, J. (2017), Etats-Unis, sanctuaire du capitalisme. Un siècle de leadership américain en questions. PSEI, n°8. <http://revel.unice.fr/psei/index.html> Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Mondialisation, guerre économique et souveraineté, in « La question politique en économie internationale », La Découverte, Paris.

Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ?, AFRI 2019.

Fontanel, J., Donsimoni, M. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat AFRI 2019, Paris.

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, AFRI 2019

Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques. PSEI, Unice, 2019, n° 11 - <http://revel.unice.fr/psei/index.html>

Guilhaudis, J-F (2017), Relations internationales contemporaines, LexisNexis, Paris.

Laïdi, A. (2019), Le droit, nouvelle arme de guerre économique. Comment les Etats-Unis déstabilisent les entreprises européennes, Actes Sud, Questions de société, Arles.

Reeves, R.V. (2019), Capitalism Is Failing. People Want a Job with Decent Wages – Why it was so hard ?

<https://www.brookings.edu/opinions/capitalism-is-failing-people-want-a-job-with-a-decent-wage-why-is-that-so-hard>, Brookings, April 29, 2019.

Smith, R., Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations, in Fontanel, J., & Chatterji, M. (Eds.), War, peace and security, contributions to conflict management, peace economics and development. London: Emerald.

Coups d'Etat et économie nationale

Résumé : Un Coup d'Etat exprime une tentative illégale de militaires ou de responsables civils de remplacer aux dirigeants en place par utilisant la force. Cependant, il est parfois difficile de définir un « Coup d'Etat ». Ce qualificatif a été utilisé par de nombreux analystes concernant des actions politiques violentes dans les faits (envahissement du Capitole à Washington) ou dans les expressions publiques des militaires pour changer la politique intérieure de sécurité en vue de sauvegarder l'unité nationale. Dans de nombreux pays, souvent en développement et africains, les « Coups d'Etats » sont plus fréquents, notamment parce que d'une part les institutions ne sont pas encore suffisamment fortes et d'autre part les conditions économiques et sociales de ces pays ne manquent pas de soulever des problèmes de vie quotidienne qui produit un mécontentement populaire. L'économie nationale des pays concernés subit des conséquences plus ou moins fortes à l'issue d'un Coup d'Etat, en fonction du pouvoir d'amortissement exercé par les firmes multinationales, de l'inertie des acteurs économiques nationaux ou de l'apparition de conflits internes (guerre civile) ou sanctions économiques de la communauté internationale.

Un Coup d'Etat exprime une tentative illégale de militaires ou de responsables civils de se substituer aux dirigeants en place par utilisant la force. L'illégalité doit être mise en exergue. Ce qui différencie le Coup d'Etat des actions politiques d'opposition repose sur le respect ou non de la Constitution. Des pressions politiques ayant pour objectif de modifier les pouvoirs en place ne peuvent pas être assimilées à des coups d'Etat car les citoyens sont libres de penser à d'autres types d'organisations sociétales, sauf si le contenu du programme comprend la volonté clairement exprimée de passer outre à certaines dispositions de la loi, notamment celui de l'assentiment des citoyens. Il est parfois difficile de définir un « Coup d'Etat ». Ce qualificatif a été utilisé par de nombreux analystes concernant des actions politiques violentes dans les faits (comme l'envahissement du Capitole à Washington) ou dans les expressions publiques des militaires pour changer la politique intérieure de sécurité en vue de sauvegarder l'unité nationale. En France, il a été fait appel au « Coup d'Etat permanent » pour dénoncer le « pouvoir personnel » du Général de Gaulle depuis 1958, notamment avec la mise en place de la Ve République, toujours présente aujourd'hui et encore contestée par les partis plutôt d'extrême gauche quand elle n'est pas au pouvoir et parfois d'extrême droite. Dans de nombreux pays, souvent en développement et africains, les « Coups d'Etats » sont plus fréquents, notamment parce que d'une part les institutions ne sont pas encore suffisamment fortes et d'autre part les conditions économiques et sociales de ces pays ne manquent pas de soulever des problèmes de vie quotidienne qui produit un mécontentement populaire.

L'envahissement du Capitole à Washington, la Tribune des généraux dans « Valeurs actuelles » et leurs conséquences économiques.

Pour certains analystes, l'envahissement du Capitole de Washington constitue une forme oppressante de tentative de « Coup d'Etat ». Il s'agissait de maintenir Donald Trump au pouvoir, en arguant que la défaite face Donald Trump constituait une trahison et qu'il fallait alors empêcher le Congrès de faire l'erreur de reconnaître l'élection de Joe Biden. Précédemment, le Président en exercice avait harangué la foule en considérant qu'on ne reprend pas en main un pays par la gentillesse, mais par la force. Face à la violence des « envahisseurs », la crainte d'une guerre civile a même été avancée. Pour la première fois depuis la guerre de Sécession, le Parti républicain a hésité à empêcher une alternance, mais la violence des insurgés contre les institutions démocratiques ne l'a pas encouragé à remettre en cause le résultat des élections. Cette tentative de Coup d'Etat, qui ne reconnaît pas cette dénomination (certains analystes parlent plutôt d'attaque terroriste), a échoué principalement à cause de l'imprégnation sociétale de la démocratie, de la force et de la pérennité des institutions et de la loyauté des forces de sécurité nationale. De fait, le camp des pro-Trump a été, par la suite, suffisamment fort pour que l'affaire soit close rapidement,

sans que des sanctions graves soient immédiatement engagées par le camp des « loyalistes ». A priori, Donald Trump est indirectement l'instigateur de ces événements par sa volonté obstinée de considérer l'existence de « fraudes électorales » des résultats de l'élection présidentielle. Cependant, en février 2021, Donald Trump a été acquitté, par le Congrès, du procès d'incitation à l'insurrection. Une Commission parlementaire existe pour qualifier les faits.

Le 21 avril 2021, des militaires, dont plusieurs généraux à la retraite ont publié une Tribune dans un journal de droite "Valeurs actuelles" (2021a), soulignant le risque d'une guerre civile à venir : "L'heure est grave, la France est en péril, plusieurs dangers mortels la menacent". Ils considèrent que les valeurs de la république ne sont plus acceptées, par une frange croissante de la société irrespectueuse de l'ordre public et décidée à imposer ses propres convictions religieuses, sociales ou éventuellement de genre. Certains quartiers deviennent des zones de non-droit. Les raisons avancées mettent en avant la haine anachronique de l'histoire coloniale ou esclavagiste de la France, le développement de communautés qui veulent imposer leurs règles ou leur foi, le manque de civisme, la violence entre communautés en concurrence ou en conflit direct, les accommodements avec la délinquance, mais aussi un antiracisme qui ne s'applique pas aux Blancs. La France républicaine unitaire est dorénavant constituée de " multiples parcelles de la nation pour les transformer en territoires soumis à des dogmes contraires à notre Constitution ".

L'armée en France (la " grande muette ") est au service de la constitution, de la loi et du respect des valeurs éthiques et morales de la démocratie. La suppression de la conscription n'a pas permis la création d'un creuset politique et philosophique commun, celui qui instille le goût du service public, de l'intérêt collectif, du respect des autres et de la nécessité de lutter contre tous les ennemis de la république. Les tribuns, par respect pour les droits régaliens, ne s'engagent pas à prendre directement le pouvoir politique en France. Il s'agit principalement, avant les élections présidentielles, d'un appel indirect aux citoyens pour appeler à voter pour la défense d'une France unie face aux dangers internes qui sapent la force et le fonctionnement correct des institutions républicaines. Ce n'est pas un "coup d'Etat" (même si à l'étranger, de nombreuses publications ont fait état d'un appel à un coup d'Etat), mais d'un fort engagement à inciter les citoyens à contester la politique en place, pour une meilleure sécurité interne et internationale. Dans son ensemble, l'armée française reste légitimiste. La France a déjà connu des Coups d'Etat. Lorsque l'indépendance de l'Algérie a été évoquée par le général de Gaulle, un coup d'Etat dirigé par quatre généraux de haut rang, a été engagé clairement. D'abord circonscrit à l'Algérie, son objectif était de lutter contre la perte des colonies françaises. Cette opération n'a pas eu le succès escompté au sein même de l'armée, car les jeunes appelés ne voulaient pas suivre les ordres du fameux "quarteron de généraux en retraite" exprimés par le chef de l'Etat. Il y eut bien sûr la période de l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète, dirigée principalement par des militaires ou ex-militaires), mais les Français, dans leur grande majorité, restèrent réfractaires aux idées et à l'action violente des factieux.

Les incidences de court et de long terme de ces événements d'un point de vue économique ne sont pas évidentes, sauf à considérer les mouvements des valeurs mobilières en Bourse, lesquels ont vite été concernés ensuite par d'autres informations socio-économiques et géopolitiques.

Les Coups d'Etat et les tentatives de Coups d'Etat depuis 2000

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, plus de 200 tentatives de Coups d'Etat ont été enregistrés, principalement en Afrique, depuis la décolonisation. Si les processus démocratiques se sont développés sur ce continent, il a permis de réduire les tentatives de ce type, même si, avec les aléas de la globalisation, il semble que ces actions connaissent potentiellement un regain. Les « coups d'Etat, naissent souvent de l'incompétence des instances dirigeantes, de la corruption, de la misère parfois et d'un mécontentement sourd ou violent de l'opinion publique face aux errements du pouvoir, de la corruption ou de l'incompétence. En Afrique, les militaires ont joué un rôle actif dans les transitions du pouvoir, parfois en prenant directement le pouvoir au moins pour plusieurs mois ou années, avant de le remettre au pouvoir issu d'élections sous contrôle. Les organisations internationales condamnent souvent ces Coups d'Etat. Pour l'Organisation mondiale de la

Francophonie, il est regretté le non-respect des valeurs démocratiques, des droits de l'homme et de la vie humaine, par l'utilisation de violences inacceptables, comme ce fut le cas au Burkina Faso et au Mali. Si les militaires ont souvent joué un rôle déterminant dans ces passations forcées du pouvoir, elles n'en sont pas toujours les instigatrices. En Mauritanie, par exemple, il était formellement interdit aux militaires de participer aux élections.

Depuis un demi-siècle, les coups d'État militaires ne présentent aucune raison économique, même si le terme "corruption du pouvoir politique" est souvent utilisé. Dans ces conditions, le but premier est de renforcer le pouvoir des chefs de faction dont les premières décisions sont susceptibles d'affecter directement ou indirectement, positivement ou négativement) les résultats des économies nationales. En cas de guerre civile, les effets de la destruction concernent directement le pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que leurs libertés (notamment économiques). Tout dépend aussi des réactions de la communauté internationale et de l'opinion publique, si les autres États reconnaissent ou non le nouveau gouvernement et s'ils décident ou non d'engager des sanctions économiques à l'encontre des « factieux ». Dans ce cas, la situation économique et sociale peut devenir catastrophique pour des décennies. Les coups d'État doivent être étudiés au cas par cas, mais il est très rare qu'ils produisent des résultats positifs sur l'ensemble de l'économie nationale lorsqu'ils sont menés par une junte militaire, sans appel à des compétences civiles dans les instances de pouvoir.

Généralement, les coups d'Etat ont plus de chance de réussir nationalement si l'opinion publique du pays manifeste un certain mécontentement. La question est de savoir si ces difficultés économiques sont créées artificiellement pour préparer le coup d'État ou s'ils sont engagés sur la base des défis à relever pour l'économie nationale. À l'exception de la question (parfois discutable) de la corruption des élites proches du gouvernement en place, les auteurs de coups d'État sont généralement obsédés d'abord par le pouvoir. Une fois aux commandes de l'État, certains protagonistes défendent des orientations ou idéologies démocratiques, religieuses, marxistes ou dictatoriales, mais parfois ils n'ont, en fait, que l'idée de prendre le pouvoir pour le pouvoir, également dans le cas d'un rejet des politiciens en place. D'autre part, il est très rare qu'un projet économique soit présenté dès leur arrivée au pouvoir. La plupart du temps, il s'agit d'abord de renforcer le nouveau pouvoir, en dépensant pour la sécurité et en contrôlant les réactions de la population. En France, le général de Gaulle pensait que "l'intendance suivra". Pour la plupart des coups d'État, cette maxime est volontairement ou tacitement retenue.

Pour étudier les effets des « Coups d'Etat » ou de leurs tentatives sur les économies nationales, il a fallu utiliser les chiffres du PIB fournis par la Banque mondiale. Evidemment, le concept de PIB n'est pas toujours significatif de la qualité économique d'un pays, car il néglige l'épuisement des sols et sous-sols, la raréfaction de l'air pur ou la sécurité internationale et nationale mais aussi les libertés démocratiques, les solidarités citoyennes ou l'influence culturelle, autant d'éléments qui pourraient justement justifier un Coup d'Etat, hors de toute autre considération économique. L'utilisation des parités de pouvoir d'achat permet de mettre en évidence le potentiel économique d'achat des citoyens, même si le choix du panier homogénéisé de biens et services, les habitudes spécifiques de consommation des pays, la disponibilité des moyens financiers nationaux dévolus à l'investissement et les inégalités sociales sont autant d'éléments qui en réduisent la qualité de l'information. Ces informations restent cependant, en première analyse, intéressantes pour calculer les effets économiques d'un Coup d'Etat.

Tableau 1 – Intitulés du Tableau 2

C = Coup d'Etat réalisé
T = Tentative de coup d'Etat
D = Croissance sur l'ensemble de la période
R- = Au moins une année de récession.
R+ = Aucune année de récession
P- = Croissance moindre que celle de la moyenne de l'ensemble du monde sur la période.
P+= Croissance supérieure à celle de la moyenne de l'ensemble du monde sur la période.
P = Croissance égale à celle de la moyenne de l'ensemble du monde sur la période.

Tableau 2. Liste des coups d'Etat et tentatives (T) de coups d'Etat reconnus depuis le début du XXIe siècle et évolution du PIB (en milliards de dollars PPA)

Pays	Notes	An 0	An +1	An +2	An +3	An + 5
Fidji 2000 T	TCR+P-	7,77	7,92	8,17	8,74	CE 2006
Côte d'Ivoire 2001	TCR-P-	53,87	55,22	51,87	54,74	60,37
Burundi (T) 2001	TCR-P-	5,33	5,63	5,56	5,83	6,20
Centrafrique (T) 2001	TCR-P-	2,62	2,76	2,66	CE 2003	
Guinée-Equatoriale	TCR+P+	11,07	13,22	16,07	20,79	24,25
Vénézuéla 2002 T	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Centrafrique 2003	GCR+P-	2,66	2,89	3,01	3,25	3,63
Guinée-Bissau 2003	GCR+P-	2,11	2,16	2,26	2,31	2,46
Sao Tome Principe 2003	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Tchad 2004 (T)	TCR+P-	12,9	15,65	16,18	TCE2006	
Mauritanie. 2005	GCR+P	10,95	13,35	13,44	CE 2008	
Togo 2005	GCR+P	5,65	5,98	6,07	6,44	7,35
Tchad 2006 (T)	TCR+P-	16,18	17,16	18,03	18,93	22,22
Thaïlande 2006	GCR+P-	725,57	785,56	814,66	815,20	912,79
Madagascar 2006 (T)	TCR-P-	27,91	30,30	32,96	31,89	CE 2006
Fidji 2006	GCR-P-	6,27	6,38	6,57	6,53	7,13
Mauritanie 2008	GCR+P-	13,66	13,77	14,30	15,21	17,11
Guinée 2008	GCR-P-	15,95	15,90	16,85	18,17	19,73
Madagascar 2009	GCR+P-	31,89	32,47	33,67	34,21	36,70
Sao Tome Principe 2009	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Honduras 2009	GCR+P-	29,95	31,43	33,31	34,84	36,45
Niger 2010	GCR+P+	17,50	18,28	20,62	20,86	22,91
Guinée-Bissau 2010 T	TCR+P-	2,66	2,88	CE 2012		
Equateur 2010 T	TCR+P+	136,46	150,27	159,56	175,2	179,31
RD Congo 2011 T	TCR-P-	22,86	23,86	28,58	28,06	28,10
Mali 2012⁶⁸	GCR+P+	28,19	29,82	32,43	35,45	41,59
Guinée-Bissau 2012	GCR+P-	2,83	2,92	2,95	3,13	3,52
Centrafrique 2013⁶⁹	GCR-P	3,28	3,22	3,54	3,86	4,20
Egypte 2013	GCR-P+	992,02	985,26	1060,00	1060,00	1150,00
Libye 2013 T ⁷⁰	TDR-P-	125,58	91,00	78,43	72,12	87,12
Lesotho 2014 T	TDR-P-	5,73	6,34	6,20	5,58	5,24
Gambie 2014 T	TCR+P+	4,10	4,31	4,45	4,59	5,44
Burundi 2015 T	TCR-P-	8,55	8,36	8,38	8,71	9,17
Burkina-Faso 2015 T	TCR+P+	31,03	33,54	39,24	42,83	47,53
Turquie 2016 T	TCR-P-	2120,00	2260,00	2300,00	2240,00	2300,00
Zimbabwe 2017	GDR-P-	54,04	58,00	55,41	52,58	ND
Gabon 2019 T	TDR-P-	33,84	33,62	ND	ND	ND
Soudan 2019	GDR-P-	186,24	181,64	ND	ND	ND
Mali 2020	ND	47,55	CE 2021			
2021, Soudan, Mali, Burkina Faso, Guinée		ND				

⁶⁸ A noter qu'en 2011, le pays subit une récession économique.

⁶⁹ A noter que la récession du pays continue en 2018 et 20219, avec PIB (PPP) de 22,43 et 19,13 MM dollars.

⁷⁰ A noter qu'en 2010, le PNB représentait 185,28 milliards de dollars (PPP)

A la lecture des résultats du Tableau 2, les tentatives réussies de Coup d'Etat ne semblent pas avoir des effets différents sur l'économie nationale par rapport à celles qui échouent. En règle générale, les structures économiques des pays concernés ne réagissent qu'assez mollement aux évolutions du système politique en place. A court terme, s'il n'y a pas de « guerre civile » déclarée ou « sous-jacente », les « effets d'inertie » jouent à plein. Selon les cas, le Coup d'Etat produit parfois (une fois sur deux) une phase de récession, souvent exprimée par le PIB (en parités de pouvoir d'achat) avec un délai d'un an. Respectivement 8 et 7 pays ayant souffert d'une tentative ou d'un coup d'Etat réussi connaissent dans les deux années qui suivent une récession qui, si le pouvoir tient fortement les rênes du pays, s'estompe ensuite. Plusieurs pays subissent des tentatives renouvelées de coups d'Etat, mais les acteurs économiques ne réagissent que lentement et modérément, sauf cas particuliers, lorsque le conflit s'envenime sur plusieurs années, comme c'est le cas pour la Libye, le Soudan ou le Zimbabwe.

Une organisation militaire peut aussi bien gérer les conditions économiques d'un pays qu'un système démocratique, notamment lorsque celui-ci accepte trop facilement les situations de compromission avec les grandes firmes multinationales et la corruption généralisée. Ceci étant, nombre de coups d'Etats militaires n'ont pas non plus l'ambition de modifier fondamentalement le système économique national et souvent ils participent aussi, avec un décalage de temps, au pillage des richesses nationales. Opéré par les nouveaux dirigeants C'est pourquoi, à la lecture de ces statistiques, on constate que globalement les effets négatifs de ces opérations sur l'économie nationale dominant, mais généralement pas à la hauteur de la violence d'un changement de gouvernement. Le peu de confiance accordé aux gouvernements joue un « rôle d'amortisseur » dans l'influence de cette lutte du pouvoir sur une économie souvent en souffrance. En revanche, ces pays appartenant la plupart du temps dans la catégorie des pays en développement, connaissent une croissance calculée en parités de pouvoir d'achat de leur économie souvent inférieure à celle du reste du monde, aggravant ainsi les écarts de développement. Il faut cependant noter que quelques pays sont sortis de cette situation en développant une croissance égale (3 pays) ou supérieure (7 pays) à celle du reste du monde.

Avec le processus de la globalisation économique, les Etats ont de moins en moins de pouvoir sur leur propre économie, sauf à engager une guerre économique. Pour les firmes multinationales installées dans les pays en voie de développement, les coups d'Etat sont analysés différemment selon qu'ils sont en phase ou non avec leurs propres intérêts. La souveraineté des Etats est normalement toujours respectée dans le cadre des organisations politiques et économiques internationales. La reconnaissance des nouveaux dirigeants n'est évidemment pas acquise en soi, elle fait l'objet de démarches diplomatiques et économiques continues aussi bien dans les instances nationales ou internationales. Certains Etats peuvent s'estimer lésés et engager des procédures pour soutenir les intérêts de leurs ressortissants physiques ou moraux. Il peut en résulter des sanctions économiques. Les questions de la Crimée, du Donbass, de l'Abkhazie, de l'Ossétie du Sud ou de la Transnistrie prennent l'apparence de Coups d'Etat, puisque le Kremlin revendique ces territoires comme appartenant à la grande Russie, mais il n'y a aucune reconnaissance internationale de l'annexion ou de l'indépendance de ces territoires, ce qui en fait plutôt des actes de guerre. Des sanctions internationales ont été engagées et se sont élargies avec la guerre contre l'Ukraine. Dans ces conditions, l'importance des facteurs économiques est considérable, pour tous les Etats concernés. Dans ce cadre, la globalisation économique accroît la précarité des échanges lorsque l'Organisation Mondiale du Commerce n'est pas en compétence pour résoudre les conflits militaires ou de puissance. Il en résulte alors une guerre économique dont les effets négatifs s'installent dans l'ensemble de l'économie mondiale et des économies nationales.

Références

Brunat, E., Fontanel, J. (2020), La science économique comme idéologie. La science de gestion comme viatique de l'actionnaire, *Marchés et organisation*.

Donsimoni, M., Fontanel, J. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique des États par les parités de pouvoir d'achat, *Annuaire Français des Relations Internationales*, AFRI, 2019, Paris.

Fontanel, J., Henriques, A. (2007, 2010), *A Globalização em Análise: Geoeconomia e Estratégia dos Actores* Instituto Piageto, Lisboa.

Fontanel, J. (2020), *GDP, an insufficient indicator for estimating the power of a country and GDP per capita, an insufficient indicator for estimating the well-being of citizens*, CNRS. hal-02986071.

Fontanel, J. (2021), *France threatens by a civil war? Tribune of the generals and soldiers of the "fire generation"*. hal-03233172.

Guilhaudis, J-F., Fontanel, J. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir? *Annuaire Français des Relations Internationales*, AFRI 2019.

Mitterrand, F. (1964), *Le Coup d'Etat permanent*, Passlivres, 1993.

OCDE (2001), *Du bien-être des nations, le rôle du capital humain et social*. OCDE, Paris. 2001.

World Bank (2022), <https://databank.banquemondiale.org/databases/pib>

L'évolution des industries d'armement dans le monde

Résumé : L'intérêt des industries d'armement pour un pays sont de trois ordres, la défense nationale, l'industrie d'armement et la recherche-développement fondamentale. Les grandes firmes sont plutôt nationales, mais les ventes à l'étranger sont de plus en plus développées, en vue de bénéficier d'économies d'échelle. La question de l'intérêt du complexe militaro-industriel pour le développement économique et l'indépendance du Nation est toujours discutée pour les économies de second rang. Aujourd'hui, la production américaine domine largement ce marché, même si d'autres pays peuvent, sur certains matériels spécifiques, lui faire concurrence.

La production d'armement n'est pas le thème le plus parcouru de la pensée économique⁷¹. Les grands auteurs ont souvent esquissé cette question, ce qui reste étonnant parce qu'ils ont tous vécus ces instants où l'économie nationale « normale », pacifiée, celle de leurs analyses de théorie pure, n'avait plus droit de cité. Friedrich List⁷² était sensible à la dissuasion des armes, notamment pour protéger « les industries dans l'enfance » d'un pays comme l'Allemagne, alors insuffisamment développée, qu'un commerce international imposé pouvait faire mourir instantanément. Pour Engels, les industries d'armement étaient déjà suffisamment développées pour conduire à une guerre mondiale particulièrement meurtrière du fait de la puissance de feu disponible, de qui conduirait inéluctablement à l'avènement du socialisme. Pour J.M. Keynes, la lutte contre le socialisme bolchevique est prioritaire. L'augmentation de la demande effective par l'effort d'armement conduit à l'augmentation de la demande effective et au retour de la croissance économique, même si d'autres dépenses publiques pourraient être encore plus efficaces pour l'économie nationale⁷³. Enfin, Josef Schumpeter considère, avec la célèbre notion de destruction productive, que la production d'armement n'a pas obtenu de statut spécial dans l'analyse économique, alors même qu'elle est l'un des vecteurs essentiels de la dépenses publique, capable d'offrir un service essentiel à toutes les autres activités économiques en dissuadant les tentations de prédation des pays voisins et en protégeant les échanges économiques et commerciaux internes et externes. Cependant, l'armement n'est pas un thème au centre des débats des économistes. Pour Seymour Melman⁷⁴, la société américaine est en situation de guerre permanente, avec des dépenses militaires excessives qui fragilisent le bon fonctionnement des économies nationales. Dans une étude très controversée, Emile Benoit a pu déceler l'intérêt d'une industrie d'armement pour le développement des pays les moins développés⁷⁵, ce qui a été fortement contesté sur la forme⁷⁶ et le fond⁷⁷.

Le concept de « complexe militaro-industriel », développé par Ike Eisenhower, est pourtant essentiel dans la vie économique, sociale et politique d'une Nation. Il exprime l'existence d'une « symbiose bureaucratique » qui prive les citoyens de toute initiative démocratique au profit du Pentagone et des firmes d'armement, décideurs ultimes de toutes les stratégies de défense. D'autres analyses se sont interrogées sur la désirabilité de la paix pour certains groupes au pouvoir, pour des

⁷¹ Coulomb, F. (2017), *Industries de la défense dans le monde*, Collection Economie, PUG, Grenoble. Un livre à lire, dont nous nous sommes inspiré, pour tous les détails concernant les industries d'armement dans le monde.

⁷² Fontanel, J., & Coulomb, F. (2008). The genesis of economic thought concerning war and peace. *Defence and Peace Economics*, 19(5), 321-330.

⁷³ Keynes, J.M. (1921), *How to pay the war*, London. Keynes, J.M. (1939), *Will rearmament cure unemployment?* The listener, June 1.

⁷⁴ Melman, S. (1971) *The war economy of the United States*, St Martin's Press, New York. Malman, S. (1974), *The permanent war economy: American economy in decline*, Simon & Schuster, New York.

⁷⁵ Benoit, E. (1978), *Growth and defence in developing countries*, *Economic Development and Cultural change*, Vol.26, January.

⁷⁶ Smith, R. (1983), *The Economics of Militarism*, Pluto Press. London.

⁷⁷ Fontanel, J., Saraiva, J.-Drummond, J. (1986), *Les industries d'armement comme vecteur du développement économique*, *Etudes polémologiques*, n° 430.

raisons économiques et de puissance militaire⁷⁸. Avec le développement des méthodes économétriques, les modèles de course aux armements ont cherché à évaluer le poids économique de la production d'armement et l'efficacité des retombées de la recherche-développement militaire sur l'économie nationale. Les études ont souvent produit des résultats contradictoires⁷⁹. Il est donc difficile de connaître l'influence des industries d'armement dans les économies nationales, car le service qu'elles rendent c'est d'assurer la défense d'un territoire, même si les attaques contre celui-ci n'étaient pas jugées très probables à court terme. Or, il est difficile a priori de savoir si les armes seront performantes pour maintenir une situation de paix même relative par la dissuasion, ou si, en cas de guerre, elles seront suffisamment puissantes pour conduire le pays à la victoire.

Durant tout le XXe siècle et au début du XXIe siècle, les industries de la défense ont connu plusieurs mutations importantes, qui ont singulièrement modifié les rapports de force et les comportements des Etats et des entreprises d'armement publiques ou privées concernées. Sur le long terme, elles ont toujours été contrôlées par les gouvernements, notamment parce que ceux-ci constituaient non seulement leur clientèle principale (parfois sous forme de monopsonne), mais aussi parce qu'elles appartenaient, tout ou partie, au secteur public central. Les deux grandes guerres mondiales furent meurtrières, et les industries d'armement des grandes puissances furent en position de créer des formes multiples, mais puissantes, de complexes militaro-industriels. La course aux armements entre les deux systèmes antagonistes (capitalisme de marché et socialisme soviétique) sous le contrôle des Etats-Unis et de l'URSS a débouché sur la crise politique, stratégique et économique de cette dernière, avec son éclatement en plusieurs Etats. Dès 1990, les restructurations des industries d'armement annonçaient à la fois des difficultés de reconversion des productions d'armes « baroques », mais aussi une libération des énergies pour la production civile susceptible de relancer l'économie mondiale, notamment en faveur des pays en développement. En Russie, les efforts pour utiliser l'e complexe militaro-industriel pour relancer l'industrie civile n'ont pas abouti à des résultats concluants⁸⁰. Aujourd'hui, avec l'avènement du terrorisme mondial, les difficultés de reconversion du secteur militaire, les errements de la finance internationale et les conflits de pouvoir entre ou à l'intérieur des nouveaux Etats décolonisés ont conduit rapidement à un retour vers une demande accrue auprès des industries d'armement.

Aux Etats-Unis, la privatisation de l'industrie de défense a été fort soutenue par les gouvernements successifs, en vue à la fois de favoriser l'ouverture du capital des firmes aux investisseurs privés, de bénéficier de la « dualité civile et militaire » des technologies et de la R&D, et de promouvoir l'externalisation avec la multiplication des relations de sous-traitance. Le caractère public des firmes d'armement a été remis en cause dans la plupart des pays européens et un grand mouvement de concentration des entreprises a alors été mis en marche. En revanche le processus de restructuration des industries de défense en Europe est encore loin d'être achevé, ce qui témoigne de l'insuffisante concertation entre les Etats sur la question cruciale de l'armement.

Au XXIe siècle, les menaces d'actions de force des Etats restent bien réelles, avec la permanence et la modernisation des puissances nucléaires, l'amélioration de la capacité d'action des armes conventionnelles, mais aussi, de manière plus diffuse, avec les nouveaux modes d'action « cybernétiques », le terrorisme national et international ou les violences économiques et religieuses. La question du secret reste bien présente dans le secteur de la défense et l'efficacité relative des armements (« the bang for a buck ») dépend aussi des choix de stratégies des gouvernements concernés, alliés ou ennemis potentiels. Cependant, la définition de la production de défense par les seuls armements est devenue moins opportune et moins fiable. La question des actions politiques des forces civiles (comme les ONG), pour développer des actions agressives contre des régimes politiques contestés ne nécessite guère le recours aux armes proprement dites. A côté des services traditionnels de défense, les services informatiques et de recherche-développement exercent des pressions stratégiques sur la défense militaire et économique des pays

⁷⁸ Galbraith, J.K. (1984), *La paix indésirable ? Rapport sur l'utilité des guerres*, Calmann Levy, Paris.

⁷⁹ Intriligator, M. (1992), *Arms race and arms control issues*, UNIDIR, Geneva.

⁸⁰ Karlik, A., Maximtsiev, I. Fontanel, J. (2005), *Situation et potentiel du complexe militaro-industriel russe in « Intégration de la Russie dans la communauté internationale : économie et enseignement Editions UEEF, Saint-Pétersbourg, 2005.*

qui ne peuvent plus être négligées. Il n'en reste pas moins qu'en l'absence de bataillons, un pays reste particulièrement menacé dans sa liberté d'agir par la menace exprimée ou non de la force militaire des pays concurrents ou ennemis.

Les Etats-Unis disposent des firmes d'armement les plus puissantes au monde (Lockheed Martin, Boeing, Raytheon, Northrop Grumman ou General Electric), ce qui justifie mais explique aussi parfois l'importance de leurs dépenses militaires⁸¹. A quelques exceptions près (BAE Systems, Airbus Group, Finmeccanica ou Thales), les firmes de l'Union européenne sont moins concurrentielles. Dans les autres pays, le rôle de l'Etat reste dominant et les entreprises sont faiblement diversifiées, même si l'industrie civile n'hésite pas à entrer dans un secteur militaire toujours novateur par excellence.

Du fait de son monopole de la force publique, l'Etat a une influence considérable sur l'essor et le développement de l'industrie nationale de défense, notamment parce qu'il est, dans certains cas, en situation de monopsonne. Les contrats, en nombre relativement faible du fait de l'existence de plateformes, d'intégrateurs et de systémiers, sont généralement de montants financiers élevés, sur des périodes relativement longues. La demande des produits de l'armement dépend des budgets militaires et des exportations d'armes, lesquels sont contrôlés par l'Etat. L'évaluation du coût des programmes d'armement majeurs s'avère particulièrement difficile, car la production suppose de longues périodes de production, de la recherche-développement à l'investissement lui-même, en fonction du cycle de vie du produit, dans un secteur où les performances technologiques sont sans cesse améliorées et concurrencées.

Les technologies de l'information et de la communication ont transformé la production militaire depuis deux ou trois décennies. Les armements sont devenus de plus en plus onéreux, ce qui explique l'essor des compensations et de contrats de réciprocité, soit de production, soit d'achats liés, dans les contrats d'exportation des matériels. Cette situation constitue une entorse majeure au principe du libre-échange, ce qui est pourtant potentiellement admis comme une exception reconnue aux règles de la concurrence définies par l'Organisation Mondiale du Commerce. Ce qui permet au gouvernement américain de conduire une véritable politique industrielle et de recherche-développement par ce canal. Google, Apple ou Microsoft ont particulièrement bénéficié à l'origine des investissements publics en matière de recherche-développement⁸².

Aujourd'hui, l'industrie d'armement est composée d'oligopoles puissants, de moins en moins nombreux, de plus en plus en situation de force sur leurs segments de marché. Les firmes entrent dans la compétition économique, mais elles s'engagent aussi dans des coopérations internationales pour faire face aux défis industriels de plus en plus onéreux et risqués. La production d'armes d'une firme ne peut se limiter aux choix de défense de son pays d'accueil, elle dépend aussi de la situation concurrentielle du commerce international des armements. Dans ce contexte, les acheteurs comme les producteurs s'engagent dans des procédures de négociations, de coopérations, de contrôles et de compétitions « tous azimuts ». Depuis au moins un demi-siècle, les exportations constituent un moyen important pour rentabiliser la production d'armes, malgré toutes les précautions d'usage dans ce domaine d'activité particulièrement sensible⁸³.

L'industrie européenne de défense est aujourd'hui conduite à développer les coopérations internes entre ses membres pour faire face à la concurrence américaine, avec son cheval de Troie, l'OTAN. L'OCCAr se propose d'améliorer la coopération entre ses pays membres et en vue de développer des contrats européens, mais le principe du « juste retour » ne permet pas toujours les développements idoines les plus efficaces. La coopération industrielle européenne de l'armement a obtenu quelques succès et aussi des échecs, liés aux délais, aux spécifications des systèmes

⁸¹ Statista (2018), The 100 leading armament manufacturers worldwide in 2018, <https://www.statista.com/statistics/262627/largest-armament-manufacturers-worldwide-based-on-revenue/>

⁸² Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

⁸³ Smith, R., Humm, A., Fontanel, J., (1985) The economics of exporting arms, Journal of Peace Research, Norwegian University Press, Oslo, September 1985

d'armes ou au partage des tâches entre les firmes du programme. Aujourd'hui encore, le drone militaire européen n'est toujours pas mis en service.

Enfin, le protectionnisme américain en matière d'armements constitue un handicap certain pour les firmes européennes. De ce fait, les coopérations transatlantiques apparaissent plus faciles à mettre en place, mais au regard de la force des industries d'armement américaines, les firmes européennes sont en situation difficile pour négocier les tenants et aboutissants des accords. Les fonds d'investissement américains achètent les actions de certaines entreprises européennes de l'armement en vue de participer à leur gestion, ce qui constitue une certaine menace pour l'indépendance des forces militaires et des équipements européens.

Dans le monde la Russie, confrontée à des difficultés économiques récurrentes et après une longue procédure de conversion des industries d'armement⁸⁴, maintient la qualité de son équipement militaire destiné à sa propre défense et à l'exportation. La Chine devient de plus en plus efficace, mais l'industrie nationale est encore dépendante de l'importation de technologies étrangères, elle est de plus en plus touchée par la bureaucratie des méthodes et par la corruption. Les pays émergents offrent des solutions nouvelles pour l'armement, mais leur poids reste encore négligeable au regard des ventes des grandes puissances. Enfin, à côté du contrôle démocratique et international des armements, se développe aussi un trafic d'armes illicite.

De fait, l'industrie d'armement n'est qu'un élément de la sécurité nationale dont l'importance, depuis la fin de la guerre froide, a perdu de l'importance par rapport à la guerre et aux différends économiques⁸⁵ entre les Etats. La sécurité économique et humaine concerne aussi la question de l'environnement, du climat, de la sécurité intérieure et des conditions économiques des citoyens, des considérations qui échappent, au moins partiellement, au domaine de l'industrie de l'armement⁸⁶.

Bibliographie

Benoit, E. (1978), Growth and defence indeveloping countries, *Economic Development and Cultural change*, Vol.26, January.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale, in *La question politique en économie internationale*, (Berthaud, Kebabdjian, Ed.), La Découverte, Paris.

Coulomb, F., & Fontanel, J. (2013). War and capitalism. In *The Marketing of War in the Age of Neo-Militarism*. Routledge

Coulomb, F. (2017), *Industries de la défense dans le monde*, Collection Economie, PUG, Grenoble.

Fontanel, J., Saraiva, J.-Drummont, J. (1986), Les industries d'armement comme vecteur du développement économique, *Etudes polémologiques*, n° 430.

Fontanel, J., Borissova, I., Ward, M. (1995). The principles of arms conversion in the case of Russia. *Defence and peace economics*, 6(3), 237-251.

Fontanel, J., Coulomb, F. (2008), The economic reorganization of the military sector at the beginning of the twenty first century, in Fontanel, J & Chatterji, M., *War, Peace and Security*, Emerald Publication.

Fontanel, J., & Coulomb, F. (2008). The genesis of economic thought concerning war and peace. *Defence and Peace Economics*, 19(5), 321-330.

⁸⁴ Fontanel, J., Borissova, I., Ward, M. (1995). The principles of arms conversion in the case of Russia. *Defence and peace economics*, 6(3), 237-251. Shkaratan, O., & Fontanel, J. (1998). Conversion and personnel in the Russian military-industrial-complex. *Defence and peace economics*, 9(4), 367-379.

⁸⁵ Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale, in *La question politique en économie internationale*, (Berthaud, Kebabdjian, Ed.), La Découverte, Paris.

⁸⁶ Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014). For a general concept of economic and human security. In *The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*. Emerald. Fontanel, J. (2010), Concept élargi de la sécurité économique, in *Economie Politique de la Sécurité Internationale*, Jacques Fontanel Ed. L'Harmattan, Paris. Coulomb, F., & Fontanel, J. (2013). War and capitalism. In *The Marketing of War in the Age of Neo-Militarism* (pp. 185-200). Routledge

- Fontanel, J. (2010), Concept élargi de la sécurité économique, in *Economie Politique de la Sécurité Internationale*, Jacques Fontanel Ed. L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, *AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.
- Galbraith, J.K. (1984), *La paix indésirable ? Rapport sur l'utilité des guerres*, Calmann Levy, Paris.
- Intriligator, M. (1992), *Arms race and arms control issues*, UNIDIR, Geneva.
- Karlik, A., Maximtsiev, I. Fontanel, J. (2005), *Situation et potentiel du complexe militaro-industriel russe in « Intégration de la Russie dans la communauté internationale : économie et enseignement*, Editions UEEF, Saint-Pétersbourg, 2005.
- Keynes, J.M. (1921), *How to pay the war?*, London.
- Keynes, J.M. (1939), *Will rearmament cure unemployment?* The Listener, June 1.
- Melman, S. (1971) *The war economy of the United States*, St Martin's Press, New York.
- Melman, S. (1974), *The permanent war economy : American economy in decline*, Simon & Schuster, New York.
- Shkaratan, O., Fontanel, J. (1998). Conversion and personnel in the Russian military-industrial-complex. *Defence and peace economics*, 9(4), 367-379.
- Smith, R. (1983), *The Economics of Militarism*, Pluto Press. London.
- Smith, R., Humm, A., Fontanel, J., (1985) The economics of exporting arms, *Journal of Peace Research*, Norwegian University Press, Oslo, September 1985
- Statista (2018), *The 100 leading armament manufacturers worldwide in 2018*, <https://www.statista.com/statistics/262627/largest-armament-manufacturers-worldwide-based-on-revenue/>

Ethique et globalisation économique

La science économique a pour vocation d'étudier scientifiquement la production des biens et services, la consommation, les échanges économiques, la répartition des revenus, leur redistribution, le rôle complémentaire de l'Etat et celui du marché. Elle s'appuie sur de nombreuses techniques mathématiques qui lui donnent souvent un caractère abstrait éloigné de son objet. Il en résulte un décalage important entre les hypothèses émises et les faits. L'économie dominante, à la recherche de mécanismes autorégulateurs optimaux, est fondée sur des hypothèses et postulats éloignés des réalités observables. Dans ce contexte, la production, la consommation et la répartition échappent à toute conception morale. Le système du marché concurrentiel conduit à une situation jugée optimale s'il respecte les principes de la libre-entreprise, du libre-échange, de la concurrence. Cependant, cet optimum porte souvent au niveau macroéconomique sur l'évolution des diverses expressions du Produit National Brut, et, au niveau microéconomique, sur la maximisation du profit. Plus le PIB est important et plus le système est efficace. Or, ce type d'analyse conduit à considérer que l'augmentation indéfinie de la production et de la consommation constitue l'objectif fondamental de l'activité économique, sans aucune référence faite à la qualité de vie des citoyens, à la pénibilité et à la précarité du travail, sans aucune réflexion sur la vie des hommes et sans référence au patrimoine et aux ressources naturelles de la Terre jugées encore trop souvent comme illimitées. Toute mesure tendant à modifier le jeu implacable et juste du marché conduit à des effets pervers, comme le chômage, l'endettement public ou les transferts de capitaux, qui grèveront les futurs horizons du bien-être collectif (Stiglitz, 2002).

La science économique n'appelle aucune compassion, aucune indignation, puisqu'elle définit le chemin « pour le bien de tous ». Les miséreux ne méritent pas mieux que ce qu'ils vivent, car ils sont incapables d'apporter leur pierre à l'édifice collectif. L'indifférence aux résultats concernant les inégalités est alors justifiée par la « théorie du ruissellement », qui justifie les souffrances actuelles des moins aisés par une augmentation future de leur pouvoir d'achat. Au-delà de la misère, la culpabilité peut aussi s'insinuer dans la perception de ceux qui n'entrent pas dans les normes d'un système pourtant jugé optimal. Elle s'apparente à l'engagement dans une guerre, pour la « paix des cimetières ». En économie, les faits ne se déroulent jamais pareils à eux-mêmes et l'expérience scientifique n'est souvent satisfaisante que dans la réfutation d'une théorie. C'est pourquoi l'espoir que chante l'économie de marché pour les lendemains qui chantent conduisent inéluctablement au « désenchantement » des plus démunis. L'avenir des hommes n'est sans doute pas dans l'accumulation des savoirs ou de la production de biens et services, il peut être aussi dans une modification profonde de leurs besoins, moins limités à la simple consommation et plus tournés vers de nouvelles manières et conditions de vie. La « fin de l'histoire » n'est sans doute pas celle de la seule perception d'un homme producteur et consommateur.

Limiter l'intérêt général à sa seule dimension économique n'est pas neutre et objectif, « c'est placer les valeurs marchandes au rang des finalités et de valeurs socio-économiques supérieures à toutes les autres » (Passet, 2000). L'homme doit rester « la mesure de toute chose ». L'économie ne peut pas se passer d'une certaine conception de la vie et du destin individuel et social des hommes. L'économie est d'abord politique, dans la mesure où elle se doit de respecter certaines valeurs collectives. D'ailleurs, les grands économistes ont souvent été aussi de grands philosophes (Fontanel, 2007).

Les partisans de la globalisation économique présentent plusieurs arguments pour la justifier. Les entreprises ne font que respecter les lois et les incitations des technologies nouvelles, même si certains types de monopoles, comme les GAFAM, ne respectent guère les exigences de la concurrence (Fontanel, Sushcheva, 2019). Certes, il existe des participations croisées entre les grandes firmes qui pourraient réduire l'efficacité de la concurrence, mais les technologies de l'information offrent aussi des moyens d'échanges libres considérables. Si la globalisation élargit l'écart entre les riches et les pauvres, elle améliore pour chacun les standards de vie.

Cependant, le processus de globalisation est souvent contesté, et les rapports de force des Etats modifient singulièrement les tenants et aboutissants d'une économie de marché concurrentielle. La mondialisation de l'économie ne signifie pas l'émergence de la paix, tant les intérêts particuliers des hommes et des Etats restent valorisés par le système capitaliste (Bensahel, Fontanel, 1992 ; Coulomb, Fontanel, 2006). « Nombre de pays n'hésitent pas à appliquer la politique dite de « beggar thy neighbour » permettant à un pays de se développer sur le dos de ses alliés. Les paradis fiscaux s'enrichissent au détriment des pays victimes de procédures illégales ou secrètes, qui conduisent les Etats vers un endettement public accru ou une baisse de la qualité de leurs infrastructures. Dans les faits, le libéralisme cède vite le pas au mercantilisme lorsque les pays les plus puissants le souhaitent. Ainsi, l'accord de la Maison Blanche avec Pékin portant sur un montant minimal d'importation des produits américains dans l'empire du milieu lèse évidemment les autres partenaires de la Chine, sans que l'OMC, garante du bon fonctionnement du libre-échange, n'intervienne. Enfin, la politique américaine du « benign neglect » concernant le dollar permet à Washington de conduire sa politique monétaire sans un regard pour les pays qui l'utilisent comme monnaie internationale. Ce droit léonin, décidé lors des Accords de Bretton Woods (1944), finalement peu contesté, ne conduit pas les Etats victimes à la révolte. Dans le même ordre d'idée, comme l'a révélé le FMI, l'Allemagne a reçu des effets plutôt positifs de l'euro, contrairement à la France qui a dû se plier aux règles économiques fixées par Berlin. Ces « effets de domination » ne conduisent pas encore à remettre en cause la paix entre les Etats, mais ils sont souvent à l'origine directe ou indirecte de la montée, parfois violente, des mécontentements nationaux et internationaux dans le monde et du populisme » (Fontanel, 2020).

La globalisation ne fait pas référence à une éthique à laquelle devrait se conformer les acteurs économiques, leur seul objectif reste l'intérêt individuel et le profit, même si pour satisfaire ces deux objectifs des accords et coalition sont les bienvenus. L'optimum économique est supposé être obtenu par l'action égoïste de chacun. De nombreux économistes contestent la capacité de l'ouverture des frontières économiques pour trouver des solutions à la pauvreté, à la faim ou à la violence endémique du monde. L'économie de marché ne peut fonctionner que dans un cadre institutionnel qui permet la régulation dans la stabilité (Allais, 1999). Les arbitrages sociaux ne peuvent pas être fondés sur une rationalité économique particulièrement difficile à définir au regard des intérêts en jeu dans le temps et dans l'espace. « Sur la base de pressions financières et des modes du moment, la théorie et les systèmes économiques et politiques en général cultivent leur propre version de la vérité. Une version qui n'entretient aucune relation nécessaire avec le réel » (Galbraith, 2004, p.10-11).

La mondialisation libérale est toujours considérée comme la plus efficace des modes de production et d'échange, mais cette conviction porte aussi sur des hypothèses que l'observation des faits ne permet pas toujours de confirmer.

- La concurrence et la compétitivité des marchés constituent, à terme, le mode de régulation le plus efficace et le plus juste. De fait, cette analyse porte sur une certaine conception de l'homme, lequel ne privilégie que ses intérêts économiques, accepte de valoriser la performance individuelle de chacun, admet que les plus forts puissent mieux consommer, même au détriment des plus faibles. Il s'agit d'une analyse anémiée de l'homme, dans laquelle la solidarité dans le temps et dans l'espace ou l'expression d'autres valeurs humaines apparaissent comme étant secondaires. Les crises économiques, monétaires et financières ne remettent jamais vraiment en cause les procédures de spéculation et d'appropriation des choses au détriment d'autres personnes.

- Tout progrès technique est favorable à la vie sociale, même si certaines innovations peuvent remettre en cause les libertés individuelles et collectives des personnes et des citoyens.

- La pauvreté, la faiblesse des revenus et les inégalités sanctionnent la faible productivité de ceux qui les subissent (Stiglitz, 2014). Cependant, dans cette analyse, grâce au progrès technique et humain permis par le système capitaliste, une élévation générale du niveau de vie va permettre à terme, peut-être même dans le très long terme, la réduction de leur fardeau grâce à une croissance économique continue et bienvenue. En revanche, les inégalités de revenus et de patrimoines apparaissent nécessaires au fonctionnement du système. En revanche, la pauvreté

est définie par la comparaison des revenus. Dans ce contexte, la pauvreté devrait donc perdurer. Les coûts de l'homme ne sont pas vraiment pris en compte (Perroux, 1952).

- Les problèmes politiques et sociaux ne sont que la conséquence d'une mauvaise gestion économique. La « marchandisation » du monde est un facteur fondamental de la paix universelle.

- L'Etat ne doit pas exercer un rôle économique de premier plan. Il a pour fonction surtout de veiller à l'orthodoxie financière et à faire respecter les lois du marché fondées sur la propriété privée et la liberté d'entreprendre.

La plupart des économistes utilisent ces arguments favorables à une économie de marché qu'ils n'osent plus appeler capitalisme. Ils améliorent les contenus à la marge, car maintenir le concept de concurrence pure et parfaite reste un acte de foi qui éloigne du réel (Galbraith, J.K. (2004, ; Galbraith, J.K., 2014), La question qui se pose est celle de l'homme et de son progrès, situé seulement dans un monde marchand qui crée autant de nouveautés à la vie que de frustrations collectives. En acceptant le principe du fonctionnement d'une économie de marché, avec des lois et règlements moins favorables au « capital », plusieurs réflexions peuvent être faites sur l'utilité de la globalisation économique.

Le tableau 1 présente un récapitulatif des avantages et inconvénients éthiques et économiques de la globalisation, au-delà de l'analyse faite par l'utilisation d'une pseudo science pour justifier le système actuel, dans le cadre de rapports de force constants entre les Etats (Fontanel, 2019).

Tableau 1 – Les pertes et profits de la globalisation

Les débats	Les effets positifs	Les effets pervers
La globalisation suppose un laissez-faire intégral	Le marché permet la réalisation des avantages comparatifs et le processus de destruction créatrice (McCormick, R.D., 2000)	Le laissez-faire et le libre-échange sont toujours défendus par la puissance dominante. Le profit devient la norme principale de l'action productrice des hommes
La globalisation réduit le pouvoir des Etats.	L'action de l'Etat dans la sphère économique est inefficace et dangereuse. Le libre-échange doit être institué, en supprimant les barrières douanières, les restrictions à la circulation du capital et les interventions économiques des Etats	Les Etats sont souverains, ils peuvent intervenir dans la vie économique, notamment en développant les biens publics. Ils se doivent de conduire une politique sociale, humaniste et environnementale que la concurrence internationale bafoue.
La globalisation favorise le développement économique mondial	L'application des avantages comparatifs améliore la productivité globale des pays, ce qui favorise la réduction des coûts et des prix. La compétition accélère le processus d'innovation.	La globalisation fragilise les emplois et modifie spatialement la carte des salaires. Les grandes firmes peuvent croître, se constituer en monopoles concurrentiels et définir ainsi la géographie économique mondiale à leur seul profit.

<p>Les firmes multinationales dominent les marchés et le monde politique, à leur seul profit</p>	<p>La globalisation supprime les « champions nationaux » qui sont autant d'entraves au libre commerce. Leur challenge économique porte principalement sur leur capacité à innover et donc à améliorer la vie des hommes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les organisations internationales édictent des règles qui s'imposent à tous, notamment en matière de concurrence (lois antitrust) ou de législation. - Les Etats disposent de moyens considérables (30 à 40 % de l'activité nationale) qui leur permettent de jouer un rôle déterminant sur tous les agents économiques. - Les actionnaires sont les fers de lance des économies de marché. Leurs dividendes sont justifiés par les risques pris pour l'amélioration comparative des produits dans le cadre fixé par la concurrence. Ils sont des acteurs essentiels du développement économique mondial. 	<p>Les firmes multinationales ont un tel pouvoir qu'elles peuvent contrôler la recherche-développement, racheter les PME innovatrices, engager des accords secrets de partage des marchés et modifier les conditions de la concurrence par la mise en œuvre de réseaux opaques. Elles exercent aussi un rôle dominant sur les organisations internationales et le gouvernement des Etats, par un lobbying puissant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La corruption et l'évasion fiscale des firmes multinationales réduisent les moyens des Etats dans la production des biens publics (Fontanel, 2016). Les Etats n'ont plus les moyens de conduire des programmes de développement susceptibles de modifier les règles du libre-échange et de la concurrence (Coulomb, al. 2006) - La globalisation est inégalitaire, au détriment des salariés et des plus pauvres.
<p>La globalisation produit des emplois et réduit les prix au bénéfice des consommateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement économique offre de nouvelles opportunités d'emploi, grâce aux innovations et à la production de masse. - Le développement économique a des effets positifs sur les revenus de tous. La théorie du « ruissellement » permet à chacun de profiter de l'augmentation de la production des biens et services. La concurrence internationale profite pleinement aux consommateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les salariés du monde entier sont directement mis en compétition. Il en résulte des baisses significatives de rémunération, principalement dans les pays développés. - Les firmes multinationales perçoivent d'importants profits, du fait de leur position concurrentielle sur les marchés. Si les prix diminuent, les salaires suivent cette même diminution relative.

<p>La globalisation s'oppose aux solidarités sociales et environnementales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La globalisation favorise les réformes politiques en faveur de la démocratie et du respect des droits de l'homme - L'enrichissement par le développement économique permet de mieux financer les biens collectifs lorsque ceux-ci sont justifiés par les règles de la propriété privée ou collective. - L'Etat gère les risques économiques en faisant respecter la loi. - L'activité économique dégrade souvent l'environnement. Avec les innovations, la propension à polluer diminue. Les firmes multinationales sont souvent moins polluantes que les PME. La globalisation est plutôt un facteur de renforcement de la qualité de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - La globalisation développe la culture du profit et de la cupidité, (Stiglitz, 2010) - La précarité des emplois, la pression à la baisse faite aux salaires et la corruption sont autant d'effets négatifs de la globalisation. - Les firmes multinationales « occupent » les territoires économiques, en cherchant pour eux-mêmes le mieux-disant » et le « moins-disant » pour leurs partenaires. - Le lobbying des firmes multinationales pour la liberté d'action heurte souvent les intérêts de la nature ou la protection de la santé humaine. La globalisation conduit à l'homogénéisation des produits et à l'essor des OGM et des pesticides. Les espèces animales et végétales sont directement menacées, de manière parfois irréversible.
<p>La globalisation économique uniformise les technologies et les cultures, au bénéfice de puissants acteurs économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'information, la réduction des coûts de transaction et les nouvelles technologies aux normes mondiales ont accru l'ampleur et la vitesse de la globalisation. - L'homogénéisation de la culture permet son contrôle par les acteurs économiques. 	<p>La globalisation de l'information est dangereuse. Elle peut être monopolisée, normée et adaptée aux stratégies du profit et au contrôle politique. Elle concerne directement le mode de vie des personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La globalisation « américanise » le monde. Il faut alors créer des « inefficiences utiles » pour maintenir les particularités nationales, sociales et environnementales (Brown, Schweke, 2001)
<p>La globalisation permet au pays en développement d'améliorer leurs conditions de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les pays en développement bénéficient des investissements directs de l'étranger et ils reçoivent 	<ul style="list-style-type: none"> - Les firmes multinationales bénéficient des salaires et avantages sociaux réduits des pays en

	ainsi de nouvelles activités économiques favorables à l'emploi. Il en résulte une amélioration des standards de vie.	développement. Elles ne participent pas aux choix majeurs nationaux concernant la santé, les transports ou la distribution de l'eau. - Le non-respect des écosystèmes est constant, selon les ONG (Bensahel et al., 2009)
La globalisation renforce l'hégémonie américaine	- La globalisation réduit les pouvoirs des grands Etats, au profit des acteurs privés). - Les entreprises américaines sont en concurrence avec toutes les entreprises étrangères. Elles n'ont pas d'avantages particuliers.	Les Etats-Unis exercent un pouvoir hégémonique, via les firmes multinationales. - Le droit international est calqué sur le droit américain (Fontanel, 2020). - La puissance stratégique de Washington renforce sa domination économique, concernant notamment les flux énergétiques et communicationnels.

Aujourd'hui, face à la contestation écologique, environnementale, sociale, la question de la croissance zéro a été mise en avant par d'éminents économistes (Aghion, 2016 ; Artus, P. Virard, M-P. (2015), apportant ainsi une nouvelle lumière sur le fameux « halte à la croissance » du Club de Rome (1972) des années de crise économique.

Les mouvements altermondialistes rappellent que l'économie ne peut pas être fondée sur les simples exigences du capital. Si la « mondialisation n'est ni bonne, ni mauvaise » (Stiglitz, 2002 ; Krugman, 2012), lorsqu'elle est fondée uniquement sur le profit, elle conduit à des inégalités économiques et sociales croissantes, à des effets de domination des Etats (Smith, Fontanel, 2008), au refus des solidarités communes concernant les hommes, la nature et le climat.

L'homme ne sait toujours pas comment contraindre les acteurs économiques à respecter la planète Terre, alors même que les scientifiques s'inquiètent des bouleversements et des tragédies à venir. La politique dite « Après moi, le déluge » est inscrite dans le comportement de ceux qui polluent et ceux qui les laissent faire, de ceux qui exploitent et de ceux qui, névrosés face à une précarité croissante, en oublient leurs qualités de citoyens.

Bibliographie

- Aghion, P. (2016), *Repenser la croissance économique*, Collège de France/Fayard, Paris.
- Allais, M. (1999), La mondialisation, le chômage et les impératifs de l'humanisme, UNESCO, *Science et Humanisme*, 9-10 Avril.
- Artus, P., Virard, M-P. (2015), *Croissance zéro*, Fayard, Paris
- Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), *Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*, L'Harmattan, Paris.
- Club de Rome (1972), *Halte à la croissance ?*, Fayard, Paris.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale, in *La question politique en économie internationale*. La Découverte, Paris.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1992), *La guerre économique*, ARES, Grenoble.

- Fontanel, J. (2001), *L'action économique de l'Etat*, Editions d'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2005), *La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs*, Collection « Librairie des Universités », l'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2007), *Questions d'éthique*, L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J., (2007). *A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores*, Piaget, Lisboa. 2007,
- Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices*, L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), *La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers*, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.
- Fontanel, J. (2019), *Différends, conflits et guerre économiques*, PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationales, n°11. <http://revel.unice.fr/psei/>
- Fontanel, J. (2020), *L'introuvable paix économique*, ThucyDoc, « afri-ct.org »
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2020), *L'arme économique du droit extraterritorial américain. La menace politique, stratégique et économique du leadership américain sur l'ensemble des économies nationales et des entreprises dans le monde*, *Paix, Sécurité Européenne et internationale (PSEI)*, n°13. Hal-02144089.
- Fukuyama, F. (1991), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion, Paris.
- Galbraith, J.K. (2004), *Les mensonges de l'économie*, « Essai », Grasset, Paris.
- Galbraith, J.K. (2014), *La grande crise, Comment s'en sortir autrement*, Seuil, Paris. P. 34.
- Keynes (1932), *Essays in persuasion*, Cambridge University Press, 1972.
- Krugman, P. (2012), *Sortez-nous de cette crise maintenant !*, Flammarion, Paris.
- McCormick, R.D. (2000) *10 Myths about globalization*, Vital Speech of the Day, Nov, 15.
- Meadows, De., Meadows, Do., Ronders, J. (2002), *Les limites de la croissance*, L'écopoche, Paris.
- Passet, R. (2000), *L'illusion néo-libérale*, Fayard, Paris.
- Perroux, F. (1952), *Les coûts de l'homme*, *Economie Appliquée*, janvier-mars.
- Smith, R., & Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations. In Fontanel, J., & Chatterji, M. (Eds.), *War, peace and security, contributions to conflict management, peace economics and development*. London: Emerald.
- Stiglitz, J.E. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris.
- Stiglitz (2010) *Le triomphe de la cupidité*, Collection Babel, Actes Sud, Arles.

Globalisation économique, facteurs d'inégalités croissantes

Résumé : La globalisation économique est un facteur puissant d'inégalités verticales et nationales, mais aussi d'arasement des inégalités horizontales internationales. A l'augmentation des inégalités de revenus se conjuguent les inégalités croissantes des patrimoines. Or, l'économie de marché ne fonctionne pas sans le soutien de l'Etat, lequel, indirectement au moins, en établissant les lois favorise ou soutient cette situation. Aujourd'hui, le processus de la globalisation a modifié les rapports de force. Les « possédants » disposent des moyens de communication pour valoriser leurs actions, ils justifient leurs richesses par un système de valeur discutable et ils continuent à justifier leurs richesses à des niveaux d'inégalités irrationnelles. La théorie du ruissellement n'est qu'un leurre qu'un discours qui justifie la situation actuelle par une situation meilleure pour tout le monde demain. Les organisations interétatiques sont aux ordres du libéralisme. Les entreprises restent accrochées à l'idée du maximum de profit, en appliquant des règles de management discutables. Les indicateurs (IDH, Indice de développement humain ou IBN, Indice de bien-être) et les expressions qualitatives de la pauvreté sont discutables et témoignent surtout de la pérennité de celle-ci. L'exemple de la pauvreté aux Etats-Unis est significatif des relations de pouvoir (sexe, territoires, genre, etc.)

La thèse de l'économiste français Thomas Piketty développée dans son livre *Le capital au XXI^e siècle*⁸⁷ sur l'accroissement des inégalités met en évidence que le rendement du capital est structurellement supérieur à la croissance économique, ce qui revient à dire que les rentiers s'enrichissent plus rapidement que les autres couches de la population et qu'ils disposent d'une part excessive des richesses au regard de leur utilité sociale. Il en résulte non seulement une augmentation des inégalités de revenus, mais aussi celles des patrimoines. De nombreux facteurs affectent les inégalités de richesse, notamment le taux de retour du capital, le taux de croissance de la production, la progressivité de l'impôt ou l'hétérogénéité des taux d'épargne.

Cette analyse économique a fait l'objet de nombreuses réactions et études complémentaires. Ainsi, pour le National Bureau of Economic Research, le modèle de Thomas Piketty explore l'importance quantitative des mécanismes en mettant en relation le taux de retour du capital et le taux de croissance sur les inégalités de patrimoine et il fournit une explication rationnelle sur les mécanismes qui produisent la concentration de richesse⁸⁸. Cependant, l'analyse statistique mériterait un traitement élargi et sécurisé. Plus critique, une analyse de Matthew Rognlie⁸⁹ a contesté l'hypothèse concernant la supériorité structurelle du rendement du capital au regard de la croissance économique, une relation qui ne fonctionne que dans le secteur du logement. Dans les autres secteurs, le rendement du capital augmente avec l'automatisation rapide du travail salarié.

Sans entrer plus avant dans le schéma rationnel de l'analyse, rappelons que Thomas Piketty a voulu démontrer que les inégalités pouvaient encore augmenter considérablement et qu'il fallait s'en préoccuper. Il est clair qu'au-delà d'une certaine diminution du coefficient de Gini mesurant l'hétérogénéité des revenus, tout le système est incapable de fonctionner, car la demande solvable ne sera pas au rendez-vous de l'offre disponible. Dans ce contexte, le rôle de l'Etat est essentiel, à partir du moment où la réalisation de la « main invisible » est impossible. Il est donc intéressant de percevoir le soutien des pouvoirs publics aux investisseurs (et parfois aux investissements), de souligner la responsabilité « politique » et « institutionnelle » des inégalités économiques et de fournir, in fine, un aperçu sur la situation économique et sociale fortement inégalitaire des Etats-Unis, le pays le plus puissant du monde.

⁸⁷ Piketty, T. (2013), *Le capital au 21^e siècle*, Editions du Seuil, Septembre.

⁸⁸ Mariacristina De Nardi, Giulio Fella, and Fang Yang (2016), *Piketty's Book and Macro Models of Wealth Inequality*, FRB Chicago – Fed Letter – January 2016 – 3 pages
<http://www.chicagofed.org/publications/chicago-fed-letter/index>
www.nber.org/papers/w21730

⁸⁹ En avril 2014, Matthew Rognlie publie un message sur le blog d'économie d'inspiration libérale "Marginal Revolution". Il relaie ainsi l'avis de Paul Krugman sur les thèses du best-seller "Le Capital au XXI^e siècle".

Le soutien de l'Etat à l'économie de marché

Les libéraux restent convaincus (ou font semblant de l'être) que, dans des situations « normalisées », le fonctionnement du monde marchand aboutit automatiquement à une situation d'équilibre optimal de la production et à une répartition équitable des richesses disponibles, au regard de la productivité marginale de chaque facteur de production. Pourtant, sans se référer à la question de la répartition des revenus entre le capital, le travail ou la rente, ces principes auxquels il est parfois donné le nom de lois sont conjoncturels, idéologiques, statistiques, intuitifs, confortés par quelques réflexions sujettes à des hypothèses qui ne sont qu'une représentation elle-même orientée de la réalité. L'Etat est le garant du fonctionnement de l'économie de marché, il lui donne la possibilité de s'exercer sur le territoire national et, à la suite d'accords internationaux, sur l'ensemble de l'économie mondiale.

La globalisation et le fonctionnement de l'économie de marché

Malgré les crises économiques et financières qui secouent l'économie mondiale, les organisations internationales considèrent toujours que le système international mis en place depuis 1945 avec le GATT, puis élargi en 1995 avec la création universaliste de l'Organisation Mondiale du Commerce, n'est ni coupable, ni responsable des crises économiques. Pour nombre d'espaces économiques insuffisamment compétitifs, l'économie de marché est encore jugée, à l'instar de ce que la démocratie l'est dans l'ordre politique, comme le moins pire des systèmes⁹⁰.

En principe, le libre échange stimule la croissance. Le commerce international permet la spécialisation des régions dans les productions dans lesquelles elles sont les plus performantes, car elles bénéficient ainsi des économies d'échelle relatives à l'augmentation de la production et à la mise en concurrence des fournisseurs. La part du commerce international dans le produit intérieur brut mondial a doublé en un demi-siècle, mais bizarrement elle ne se réalise que très partiellement sur la base des avantages comparatifs, car les pays échangent souvent avec ceux qui disposent des mêmes structures économiques et dotations de facteurs de production. Il n'en reste pas moins vrai que sans les échanges internationaux, la croissance économique mondiale serait singulièrement ralentie, au moins dans le court terme. Les « miracles du développement national » (du Japon à la Chine en passant par la Corée du Sud), se sont appuyés sur l'exportation pour engager un processus de développement structurellement pérenne. Jeffrey Sachs et Andrew Warner ont étudié 117 politiques commerciales sur les 20 années à la fin du XXe siècle, ils ont ainsi démontré que les économies ouvertes ont connu un taux de croissance de 3 à 6 fois supérieurs aux taux des pays fermés économiquement⁹¹.

Les piliers du capitalisme sont la propriété privée, l'intérêt personnel, la concurrence, la mise en place des mécanismes du marché, la liberté de choix en matière de consommation, production et investissement et le rôle économique limité des pouvoirs publics. Dans ce contexte, les « libéraux américains », notamment le NCPA (National Center for Policy Analysis), réclament l'élimination des droits douaniers et des autres barrières à l'entrée (comme les subventions à la production ou au financement accordées par EximBank, par exemple), afin que les consommateurs américains achètent leurs produits moins chers et que les producteurs puissent vendre à l'étranger. Il existe encore de nombreuses barrières qui réduisent le potentiel global du développement économique. Ainsi, les subventions détruisent les initiatives innovantes des producteurs et elles créent des distorsions dans les prix. Avec la nouvelle croissance ralentie (le « low new normal growth, selon le FMI), il faut continuer à éliminer les obstacles et à prévenir l'installation de nouvelles mesures défavorables à l'essor du commerce international⁹². Cependant, les forces qui

⁹⁰ Fontanel, J. (1995), Organisations économiques internationales, Ed. Masson, Paris.

⁹¹ Sachs, J.D., Warner, A. (1995), Economic Reform and the Process of Global Integration, http://www.brookings.edu/~media/Projects/BPEA/19951/1995a_bpea_sachs_warner_aslund_fischer.PDF

⁹² Dadush, U. (2015), The Truth About Trade, Carnegie Endowment for International Peace/Foreign Affairs – Article - November 18, 2015 <http://carnegieendowment.org/2015/11/18/truth-about-trade>

concourent au succès du capitalisme peuvent aussi entraîner sa chute. Une hypothèse et deux nouvelles contraintes, partiellement opposées, étaient alors exprimées :

- D'abord, le système politique et économique international issu de l'effondrement du bloc soviétique a favorisé l'ouverture du commerce mondial, lequel était analysé comme un facteur essentiel de progrès économique pour tous les Etats participants et comme un instrument généralisé de lutte contre la misère et la pauvreté.

- Ensuite, le concept de développement « soutenable » ou « durable » défendu par la plupart des organisations internationales rappelait que l'amélioration à court terme des conditions de vie de chacun ne devait pas remettre en cause le potentiel de développement économique des générations futures. Cette analyse remettait indirectement en cause les valeurs « équilibrantes » et « novatrices » du marché.

- Dans ce contexte, la soif immédiate du profit doit être contrôlée par une intervention publique destinée à éviter les gaspillages, à lutter contre le changement de climat, à réduire les aléas technologiques et à maintenir un « ordre » politique et économique acceptable au regard de la violence des rapports de force, de la dégradation des écosystèmes ou de l'épuisement des ressources non renouvelables. Le rôle des pouvoirs publics ne se limite pas au seul domaine régalien (lequel d'ailleurs est un concept extensible). Cependant, les Etats n'ont pas non plus les mêmes conditions économiques et sociales pour lutter efficacement contre les excès de l'économie de marché, ce qui suppose des relations de négociation entre eux pour définir le champ du possible à court et à long terme.

Aujourd'hui, la globalisation économique n'est pas vraiment remise en cause par les économistes, elle est toujours perçue par la plupart des entités étatiques comme un processus marchand favorable au développement économique et à la lutte contre la pauvreté. Or, sans repères et mesures préventives, la croissance économique qu'elle produit n'est ni soutenable, ni favorable à l'amélioration du niveau de vie des plus démunis⁹³. Ce n'est d'ailleurs pas son objectif. Derrière l'adjectif « soutenable », des valeurs intéressantes sont exprimées, plus d'ailleurs que celui de développement « durable », lequel réduit la portée des actions engagées par les pouvoirs publics à la réduction des excès auxquels conduit l'égoïsme foncier et fondateur du capitalisme. Une croissance nationale forte peut réserver ses bénéfices au plus petit nombre, dans le cadre de contraintes humaines difficilement favorables à l'épanouissement des travailleurs. La compétition généralisée produit un stress considérable dans toutes les couches de la population, stress auquel n'échappe que ceux qui disposent de revenus confortables fondés sur leur patrimoine (et encore !). De même, certaines valeurs n'ont pas instantanément de défenseurs dans une société où seul le profit des entreprises est valorisé. Ainsi, l'écologie, l'environnement, la santé, l'éducation, la sécurité mais aussi, de manière plus générale, l'épanouissement des hommes ne peuvent être respectés que par la seule volonté des Etats ou des groupes d'Etats, défenseurs (parfois !) des intérêts collectifs exprimés.

La vie humaine est porteuse de nombreuses dimensions, comme la disponibilité de la nourriture, la protection de la santé publique et privée, l'éducation, mais aussi l'expression de valeurs morales, religieuses, éthiques, esthétiques, artistiques dans un environnement pacifique (ou pacifié) de démocratie participative et de libertés collectives et individuelles. Ces dernières valeurs, l'économie ne peut les synthétiser ou les représenter, et de ce fait, elles sont largement sous-estimées. La question du respect pour chaque personne de disposer des biens élémentaires à sa survie quotidienne et la mise en place de droits économiques et sociaux plus solidaires restent encore des objectifs aléatoires au regard de la notion d'efficacité économique dans un monde d'égoïsmes revendiqués. Or, les inégalités excessives et injustifiées sont au cœur même de la misère au regard des productions disponibles. La défense de la croissance capitaliste à tout prix conduit les pouvoirs publics à soutenir certains intérêts privés, quand ce ne sont pas ces mêmes intérêts privés qui influencent directement les pouvoirs publics en leur commandant et imposant les lois qui leur sont favorables.

Aujourd'hui, le processus de la globalisation a modifié les rapports de force. Les « possédants » disposent des moyens de communication pour valoriser leurs actions et continuer à

⁹³ Fontanel, J. (2005), La globalisation « en analyse ». Géoeconomie et stratégie des acteurs. La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

justifier leurs richesses à des niveaux d'inégalités irrationnelles. En soutenant les processus d'ouverture des frontières, ils se sont affranchis des contrôles étatiques, ils arrivent même à mettre les Etats en compétition par leur attractivité fiscale ou l'application de lois favorisant leurs privilèges. Or, ce règne sans contrôle suffisant des instances publiques est un facteur de pauvreté, car la cupidité générale fondée philosophiquement sur une exégèse inadéquate de la « main invisible » définie par Adam Smith conduit à la constitution de patrimoines économiques nombreux qui se rapprochent des fameux « latifundias » qui ont ruiné l'Amérique latine. Si les inégalités entre les Etats sont intenses, elles s'accroissent aussi entre les citoyens des pays développés, notamment aux Etats-Unis, provoquant un nouvel essor des espaces de la pauvreté.

Le rôle des Etats dans les économies nationales est indiscutable. Vouloir opposer le règne du marché ou celui de l'Etat n'a pas de sens, car les deux entités doivent être complémentaires et marcher de concert. La question qui est posée porte surtout sur la place de chacun. D'abord, l'Etat⁹⁴ fixe les règles qui permettent au marché de fonctionner, comme l'étendue des droits de propriété (entre l'usus, le fructus et l'abusus, trois notions proposées par le droit romain), la liberté d'entreprendre ou les règles relatives à l'héritage. Ensuite, la politique économique est justifiée par les dysfonctionnements des marchés. Ainsi, par exemple, sans lois antitrust, la concurrence pourrait disparaître, car l'entreprise la plus forte peut chercher à éliminer tous ses concurrents afin de conforter une situation de monopole de fait. Enfin, de nombreux biens collectifs publics s'avèrent nécessaires, comme la justice, la police, l'armée ou l'éducation. L'étendue de ces biens est discutable (faut-il, sans contrepartie du bénéficiaire, maintenir l'absence de paiement à l'entrée des Universités ?), mais c'est le type de société proposé par l'Etat qui définit l'étendue du marché. Il existe aussi des biens publics internationaux issus de négociations entre les Etats que seuls les pouvoirs publics peuvent faire respecter à l'intérieur du territoire national⁹⁵. Le système d'économie de marché ne fonctionne que parce que l'Etat en détermine et en contrôle les contours et l'étendue, notamment en définissant les règles commerciales et financières et en assurant la sécurité interne et externe de leur fonctionnement⁹⁶.

Des organisations interétatiques aux ordres du libéralisme

Pour l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Organisation des Nations Unies, la concurrence et le marché sont des facteurs de progrès économiques, de liberté et de paix. Au fond, la revendication à l'ouverture des frontières, au libéralisme et à l'essor du commerce international comme facteurs essentiels d'un développement économique capable de lutter contre la pauvreté et pour la paix⁹⁷, constitue l'idée maîtresse qui commande les actions et règlements de ces organisations internationales. Philosophiquement, cette idée accorde au respect et à la protection des initiatives individuelles une place déterminante qui justifie les conditions matérielles et sécuritaires des vainqueurs du marché, lieu de toutes les compétitions économiques et sociales. Sur la base du principe de primauté (supériorité du droit international sur le droit national pour les pays membres), les règles de fonctionnement de l'espace marchand, instituées par ces instances internationales, n'accordent à l'Etat qu'un rôle subsidiaire, même si certaines exceptions (en termes d'agriculture, de sécurité nationale, d'expression de biens publics régaliens, d'espaces d'intégration régionale ou continentale notamment) mettent en

⁹⁴ Barre, R., Fontanel, J. (1991), *Principes de politique économique*, L'économie en Plus, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble. Fontanel, J. (2001), *L'action économique de l'Etat*, Coll. Pour Comprendre, L'Harmattan, Paris. Fontanel, J. Samson I. (2002). *L'Etat, un agent économique contestable, mais irremplaçable*. Humanisme et entreprise, (253), 37-56. Fontanel, J., & Samson, I. (2003). *Les liaisons dangereuses entre l'Etat et l'économie russes*. Editions L'Harmattan.

⁹⁵ Smith, R., & Fontanel, J. (2010). *International security*. Politics, Policy, Prospects Fontanel, J. (2016) *La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle*, PSEI, Politique de Sécurité Européenne et Internationale, n° 3. <http://revel.unice.fr/psei/>

⁹⁶ Smith, R., & Fontanel, J. (2010). *International security*. Politics, Policy, Prospects Fontanel, J. (2016) *La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle*, PSEI, Politique de Sécurité Européenne et Internationale, n° 3. <http://revel.unice.fr/psei/>

⁹⁷ Fontanel, J. (2014), *Le commerce international est-il un facteur de paix ?* Politique étrangère, janvier 2014.

évidence des rapports de force entre les Etats qui avantagent les pays développés⁹⁸.

Les hypothèses admises concernant la capacité du libéralisme à développer un optimum économique équilibré n'ont jamais été réalistes au regard des comportements concrets des acteurs économiques. Cependant, en économie, la connaissance scientifique et empirique ne pèse pas toujours bien lourd au regard de l'importance des intérêts (notamment patrimoniaux et financiers) en jeu. Si la montée en puissance des pays émergents semble attester de la capacité de la globalisation économique à diffuser la production des richesses dans de nouveaux territoires, le « mal développement » n'est pas pour autant éradiqué et il s'étale dorénavant dans certaines régions anciennement développées. En témoigne notamment la réapparition des bidonvilles en Europe, mais aussi la montée en puissance de la crainte et de l'existence du « mal logement », de la précarité ou de la pauvreté.

La CNUCED autrefois contestataire est aujourd'hui sans voix, elle a abandonné les principes soutenus par le « groupe des 77 » concernant l'organisation d'un « Nouvel Ordre Economique International » (NOEI)⁹⁹. Elle a pourtant plusieurs fois reconnu que l'ouverture au commerce international ne constituait pas une condition nécessaire et suffisante pour réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés (PMA) et qu'une action « volontariste » était nécessaire, ce qui suppose, a contrario, que le marché n'est pas en mesure de combattre seul la pauvreté et l'absence de développement économique. Le Parlement européen a appelé l'OMC à prendre en compte les besoins particuliers des pays en développement et des PMA, en engageant des procédures de traitements différentiels ciblées. Il a rappelé que "le commerce équitable, libre et équilibré peut servir d'outil à la croissance et contribuer à la lutte contre la pauvreté"¹⁰⁰. Or, l'Europe est un soutien principal aux pratiques de l'OMC, qu'elle essaie par ailleurs d'élargir à l'intérieur de chaque Etat membre. Les résultats des actions des grandes organisations économiques internationales n'apparaissent pas toujours efficaces dans la lutte contre la pauvreté des pays en développement¹⁰¹.

De même, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) défend certaines règles jugées fondamentales pour l'amélioration de la condition humaine, notamment l'éthique (lutte contre les violations des droits de l'homme), l'équité (réduction nationale et internationale des inégalités), l'intégration (rejet de l'exclusion et de la marginalité involontaire), la sécurité (réduction de l'insécurité systémique et l'amélioration du respect des règles collectives), la « durabilité » (la conservation de l'environnement) ou l'éradication de la misère et de la pauvreté. Or, dans son fonctionnement, le système actuel exacerbe les crises d'identité, et les progrès concernant la sécurité des personnes et des Etats ne semblent pas encore s'exprimer avec efficacité dans le monde d'aujourd'hui. Au fond, les institutions internationales s'engagent dans les vœux pieux qui dépendent des aléas de l'histoire, mais certainement pas de leurs actions directes.

Dès la fin du XIXe siècle, les Etats développés ont satisfait la demande des entreprises d'exclusivité de leurs inventions à l'étranger (Convention de Berne pour la littérature et l'art, Convention de Paris pour l'industrie). L'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Industrielle) ou WIPO (World Intellectual Property Organization), créée en 1967, est une institution spécialisée de l'ONU chargée d'organiser un système mondial de propriété intellectuelle fondé sur la coopération des Etats, en vue de stimuler la créativité et de protéger les « inventeurs »

⁹⁸ La CNUCED a revendiqué la mise en place d'un système de préférence généralisé, permettant d'accorder quelques avantages aux pays les plus pauvres, les PMA, mais il y a d'importantes réticences à son application. Fontanel, J. (1995) Organisations économiques internationales, Masson, Paris.

⁹⁹ Touatam A., Fontanel J. (2015) La CNUCED, de l'alternative au GATT à la collaboration avec l'OMC, Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI, Paris. Fontanel, J., Touatam Antipas. (2002), La myopie du FMI, Géoeconomie africaine, Septembre. Fontanel, J., Touatam Antipas (2003), The nearsightedness of the IMF, African Geopolitics, n° 9, Winter, 2003.

¹⁰⁰ Parlement européen/Actualité (2013), Commerce international : les députés européens et nationaux demandent à l'OMC de maintenir l'approche multilatérale
<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/newsroom/content/20131202IPR29562/html/Commerce-international-maintenir-l'approche-multilatérale>

¹⁰¹ Matteudi, E., Fontanel, J. (2015), L'action de l'OMC et de la CNUCED favorise-t-elle la réduction de la pauvreté dans le monde ? Annuaire Français des Relations Internationales, Paris, 2015

et « innovateurs »¹⁰². Elle établit des règles internationales applicables à tous les pays membres (presque tous les pays de l'ONU), elle règle les litiges, elle dispose de compétences et d'infrastructures techniques élaborées, elle encourage des programmes de coopération et elle est une source de référence mondiale d'information. Ainsi, des règles juridiques strictes sont mises en place pour interdire l'imitation ou la contrefaçon ou l'utilisation non marchande de techniques et produits brevetés. Il s'agit incontestablement d'une protection des entreprises capables d'innover et leur permettre de bénéficier financièrement de leurs découvertes. Il ne fait aucun doute que, dans ce cas, la compétition équilibrée n'existe plus, les pays développés disposant ainsi d'un avantage comparatif considérable au regard de leur capacité d'investissement dans la recherche-développement et de leur système de protection des marques.

Ainsi, contrairement aux idées qu'elles défendent officiellement, les grandes puissances politiques et économiques se sont développées sur la base d'une protection de leurs économies et elles conduisent toujours des politiques de type mercantiliste, en modifiant, à leur profit, les conditions d'une compétition loyale. Ainsi, dans son discours sur l'état de l'Union du 27 janvier 2000, Bill Clinton affirmait que : « Pour réaliser toutes les opportunités de notre économie, nous devons dépasser nos frontières et mettre en forme la révolution qui fait tomber les barrières et met en place de nouveaux réseaux parmi les nations et les individus, les économies et les cultures... Nous devons être au centre de tout réseau global. Nous devons admettre que nous ne pouvons bâtir notre avenir sans aider les autres à bâtir le leur » (sous-entendu « à notre image »)¹⁰³. Il s'agit alors d'étendre le commerce international à l'ensemble des marchés, avec de nouveaux standards (notamment culturels et politiques afférents) dont la grande puissance a la maîtrise. Ensuite, les codes de conduite définis par les acteurs économiques dominants (comme les lois anti-corruption, les normes sanitaires ou la protection de l'environnement) doivent être acceptées par la communauté internationale, sous peine de sanctions économiques ou politiques. L'intérêt national du pays qui assume le leadership mondial prévaut sur la notion de bien public international. Enfin, la promotion de la démocratie et de la paix n'est admise que dans le cadre étroit de la libéralisation des économies.

Pour maintenir son leadership, les Etats-Unis ont engagés des procédures de négociation directes avec les Etats des espaces du Pacifique et de l'Atlantique. C'est dans ce cadre que l'accord quinquennal de partenariat transpacifique (TPP) signé en octobre 2015 définit avait défini les détails du plus grand projet de zone de libre-échange du monde. Douze pays étaient concernés : l'Australie, Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les Etats-Unis et le Vietnam. De nombreuses dispositions étaient restées secrètes, ce qui a soulevé quelques inquiétudes concernant les faveurs éventuelles accordées aux entreprises multinationales face aux intérêts des consommateurs. Cet accord se proposait à la fois d'inciter la Chine à adopter ces nouvelles règles en matière de commerce, d'investissement et de droit commercial et à élargir les marchés des produits agricoles. La Chine apparaît souvent comme un passager clandestin dans un commerce international qu'il domine pourtant dans plusieurs secteurs. Entre les résultats des négociations pour l'entrée de la Chine en 2001 dans l'Organisation Mondiale du Commerce et la pratique de son action en 2017, l'écart reste important et pas toujours maîtrisé. La constatation de la réussite de l'industrie chinoise dans la compétition internationale reste une énigme, comment peut-elle emporter de nombreux marchés internationaux sans respecter les règles qu'elle s'était pourtant engagée à respecter progressivement¹⁰⁴. Cette acceptation par tous les Etats d'une situation de fait témoigne de la force démographique et politique de la Chine, laquelle utilise l'OMC comme un bouclier pour protéger sa politique mercantiliste de l'innovation. Il en a résulté des avantages importants accordés, sans les contreparties promises et jamais respectées.

Aujourd'hui, Donald Trump a remis en cause cette politique, laquelle profite d'ailleurs surtout aux grandes firmes multinationales. Un comportement similaire est d'ailleurs observé à l'égard du TAFTA concernant les pays occidentaux. La question qui devrait être posée assez

¹⁰² Fontanel, J. (1981, 1995), Organisations économiques internationales, Ed. Masson, Paris.

¹⁰³ Clinton, B. (2000), <http://www.whitehouse.gov/WH/SOTU00/sotu-text.html>, Discours sur l'Etat de la Nation.

¹⁰⁴ Ezell, S.J., Atkinson, R.D. (2015), False Promises : The Gap Between China's WTO Commitments and Practices, Information Technology & Innovation Foundation, 1 September, 2015-false-promises-china.pdf

rapidement est de savoir si les Etats-Unis vont s'affranchir des règles de l'OMC et s'engager dans une guerre commerciale en vue de « réindustrialiser » l'Amérique.

Le poids des organismes privés

Pour Clausewitz, deux chemins mènent à la victoire, la lutte armée ou le contrôle des ressources dont dépend la partie adverse ou ennemie. En revanche, il avait négligé l'importance de la mise en place de normes technologiques et commerciales internationales, dont le contrôle était un ingrédient important pour le leadership et la domination d'un pays. Si le contrôle des matières premières et des matières énergétiques demeure un instrument important de stratégies des grandes puissances, dans l'ère moderne la lutte armée ne produit que trop rarement les résultats souhaités face à la résistances des peuples.

Les règles internationales prêtent parfois à confusion. Il est difficile de mesurer le poids des politiques d'appauvrissement (*beggar-thy-neighbor*) de ses voisins engagées par un pays parfois ami. Les entreprises internationales ne sont pas toujours conscientes des risques inhérents aux activités mondialisées et aux règles internationales qui parfois ne reconnaissent pas les coutumes locales agréées. Par exemple, il est parfois difficile de déterminer la frontière entre le paiement d'une commission légitime, les coutumes locales et la corruption. Aux Etats-Unis, le « *Corrupt Practices Act* » a conduit les entreprises et les banques étrangères à payer de lourdes amendes.

Aujourd'hui, Apple et Google, protégés par le système des brevets constitutifs de monopoles de fait, disposent d'une valorisation boursière cumulée de plus de 1300 milliards de dollars, soit plus que le PIB de chaque pays européen, à l'exception de l'Allemagne, la Russie, la France, le Royaume-Uni et l'Italie, plus que celui de l'Espagne. Après de nombreuses procédures judiciaires concernant les brevets, Microsoft et Google (filiale d'Alphabet) ont décidé de travailler plutôt ensemble, ce qui ne peut manquer d'inquiéter. Malgré les contestations virtuelles, qui modifient la forme sans pour autant remettre en cause le fond, les règles du marché fonctionnent surtout pour protéger les puissantes entreprises, lesquelles sont capables, in fine, de faire ou défaire dans l'ombre les gouvernements, et d'influencer les instances internationales dans lesquelles, lorsque c'est nécessaire, elles puisent souvent leur personnel de direction.

Le secret des affaires ne fait pas toujours l'objet d'analyses économiques significatives, mais il concerne fortement les intérêts de la propriété intellectuelle¹⁰⁵. Les processus de production de Coca-Cola ou de Kentucky Fried Chicken sont protégés, au même titre que des algorithmes des ordinateurs ou des techniques financières. Ces secrets offrent une valeur immense aux grandes entreprises, propriétaires d'un véritable monopole protégé par les lois nationales et internationales. La Chambre de Commerce des Etats-Unis estime à 5000 milliards de dollars la valeur des secrets des affaires. Sa protection est soutenue par les organismes officiels¹⁰⁶. Autrement dit, dans le système de marché s'instaurent des monopoles reconnus, soutenus et protégés légalement. Certes, il est souvent fait mention d'oligopoles soutenables, mais avec la notion des marques protégées il s'agit plutôt d'un monopole oligopolistique, qu'une situation d'oligopole monopolistique.

Face à ce type de critique selon laquelle la pauvreté n'est pas seulement matérielle, John Rawls¹⁰⁷ a expliqué, en son temps, que le « mal développement » est souvent le résultat d'une culture politique d'oppression, de pratiques de corruption et d'institutions inadaptées fondées sur des traditions religieuses et philosophiques spécifiques. Il considère que les inégalités économiques sont alors moralement acceptables, car elles sont le résultat de choix historiques décidés librement par chaque peuple. Cette conception « minimaliste » néglige évidemment l'histoire des peuples, comme l'esclavage, le colonialisme, les génocides, les rapports de force et les oppressions, l'absence d'éducation ou plus simplement l'expression d'une culture aux antipodes du matérialisme. De ce

¹⁰⁵ Senate Judiciary Committee (2015), *Protecting Trade Secrets: The Impact of Trade Secret Theft on American Competitiveness and Potential Solutions to Remedy This Harm* – Hearing - December 2, 2015 <http://www.judiciary.senate.gov/meetings/protecting-trade-secrets-the-impact-of-trade-secret-theft-on-american-competitiveness-and-potential-solutions-to-remedy-this-harm>

¹⁰⁶ U.S. Senate (2015), *Hearing on Protecting Trade Secrets : The impact of Trade secret theft on American Competitiveness and Potential Solutions to Remedy this Harm*, United States Committee on the Judiciary, December 2. <https://www.judiciary.senate.gov/imo/media/doc/12-02-15%20Pooley%20Testimony.pdf>

¹⁰⁷ Rawls, J. (1997), *A Theory of Justice*, Harvard University Press, Harvard.

fait, la responsabilité morale de l'extrême pauvreté limite l'action des pays développés à un simple « devoir d'assistance ».

Pour les défenseurs du fonctionnement pur et dur du marché, l'intérêt individuel est inné dans le comportement des hommes et il produit, in fine, la meilleure situation collective possible lorsque toutes les libertés sont respectées, notamment dans l'ordre économique et systémique. Cependant, par débordement ou retombées progressives, ce système, par miracle (exercice de la « main invisible » pour Adam Smith), fait accessoirement profiter à d'autres couches de la population de l'accroissement des richesses ainsi produites. La réduction de la pauvreté n'est pas l'objectif, mais elle est la conséquence d'une action fondée sur l'innovation déployée par un investisseur en vue d'améliorer d'abord ses propres conditions de vie. Pourtant, toute nouvelle innovation est aussi une cause de destructions, lesquelles entraînent des retombées négatives sur le niveau de vie des personnes dépendantes de structures à la fois anciennes et de moins en moins productrices de valeur ajoutée. Dans ce cas, si l'intervention de l'Etat pour protéger les victimes « économiques » ne doit pas être revendiquée, la lutte contre la pauvreté est donc secondarisée, elle est même jugée inefficace, car elle réduit la propension à agir des personnes aptes à innover, dont la plupart sont mus par la volonté de gagner encore et encore de l'argent, dans un monde de cupidité valorisée socialement.

Dans ce cadre, les protections étatiques ne peuvent exister pour empêcher la concurrence. Or, les grandes entreprises ont réussi à obtenir des règles de droit qui condamnent, dans certaines conditions, l'imitation des produits qui n'aurait pas fait l'objet d'une contrepartie financière. Ainsi, les brevets sont protégés dans le cadre d'un monopole revendiqué. L'Etat intervient pour protéger une innovation au nom de l'intérêt individuel. En revanche, il ne peut pas théoriquement intervenir pour secourir les victimes des mutations économiques, car il défendrait alors des intérêts particuliers jugés particulièrement inaptes à l'essor des innovations. La seule contrainte qui existe dans une démocratie est d'ordre politique, les votes pour la gouvernance publique. La mise en place d'un Etat providence a permis de peaufiner la perception de la logique de la concurrence comme expression de la meilleure situation économique pour la communauté. Cependant, elle reste fragile et elle est régulièrement contestée par les pouvoirs dominants. Les dirigeants des monopoles organisés sous l'égide du bon fonctionnement du marché dominant aussi les moyens de communication et les réseaux sociaux, ils font alors prévaloir l'idée selon laquelle leurs intérêts particuliers sont toujours conformes à l'intérêt collectif.

Aujourd'hui, le mode de production actuel pose des problèmes structurels graves qu'il convient de prévenir. Les robots et les machines peuvent aider à éliminer la rareté, mais des situations de monopole créées de toutes pièces grâce à l'application de lois complaisantes conduisent à une privatisation excessive de la valeur ajoutée ainsi produite. La révolution technologique, dans sa forme la plus systématique et achevée, est susceptible d'avoir des effets considérables sur la vie des salariés, avec une forte destruction d'emplois anciens et une faible création d'emplois nouveaux¹⁰⁸. Sans contrôle, elle conduit inexorablement, ceteris paribus, à un chômage de masse, notamment pour les travailleurs peu mobiles, aux compétences inadaptées et aux bases de formation insuffisantes. En 2017, l'économie numérique américaine produit 0,5 % des emplois disponibles. De nombreuses industries anciennes utilisent ces technologies qui réduisent drastiquement le potentiel de création d'emplois. Si en 2013, Facebook comptait un peu plus de 7000 employés, contre 430.000 pour IBM, en 2017, il y a 17.000 salariés dans Facebook, mais à peine plus de 100.000 chez IBM. Les entreprises spécialisées recrutent peu. Elles requièrent peu d'investissement de départ et le travail non spécialisé n'est sollicité qu'en quantité réduite.

Les nouvelles méthodes de programmation informatique vont aggraver les inégalités sociales, car les algorithmes ou les robots détruisent des emplois, habituellement occupés par la classe moyenne.

Certes, l'intelligence artificielle est incapable (pour l'instant ?) de décrire précisément l'intelligence humaine, elle ne le simule pas, elle utilise plutôt des modèles et des algorithmes statistiques sur la base de données massives traitées quasi instantanément. Elle aide le travail des

¹⁰⁸ Berger, T., & Frey, C. B. (2015). Industrial renewal in the 21st century: evidence from US cities. *Regional Studies*, 1-10.

hommes, c'est une assistante performante capable de fournir des informations précises sur la base de questions bien posées par le travailleur. Le paradoxe de Moravec rappelle que certaines actions simples pour nous sont compliquées à mettre en place par l'intelligence artificielle, comme marcher, monter les escaliers ou manipuler des objets. En fait, il est difficile à l'intelligence artificielle de réaliser des actions simplistes pour l'homme, à faire face aux circonstances exceptionnelles ou à définir une éthique, mais elle peut aussi aider la décision en formulant, par exemple, des diagnostics précis dans de très nombreux cas de maladies au regard des symptômes révélés et de fournir les médicaments en prenant en compte tous les contre-indications relatives aux différents composants de la thérapie. Il n'empêche que le travail répétitif était géré par des hommes qui vont ensuite perdre leurs emplois, sans contreparties s'il n'y a pas un système social qui leur permet une reconversion et un soutien financier.

Aujourd'hui, l'automatisation donne un nouveau pouvoir aux détenteurs du capital. Le nombre d'emplois va stagner puis se réduire, au point où deux économies parallèles seront constituées. L'une disposera de moyens conséquents et vivra dans une économie de marché spécifique, fondée sur des produits de luxe inabordables pour la grande majorité des personnes. Elle s'inscrira en vase clos au niveau de la consommation, mais elle utilisera, à terme, les personnes en nombre réduit capables de faire fonctionner les robots qui leur donneront un poids financier peu controversé par les employés déjà satisfaits d'obtenir un salaire satisfaisant face à une « armée de réserve » de chômeurs en déshérence psychologique, économique et sociale. L'autre s'inscrira dans une économie modeste, située quasiment au niveau du minimum vital, comme l'avaient d'ailleurs prévu les grands classiques britanniques avec l'émergence, au terme du capitalisme, d'un état stationnaire. Cette évolution est dangereuse, car elle accroît les inégalités, le chômage et même la déflation à venir du fait de la demande réduite des consommateurs. Une redistribution massive devra être mise en place dans les sociétés postindustrielles, si l'on veut éviter les émeutes et les révolutions politiques.

Depuis 1990, malgré les crises financières et l'essor de la précarité, les organisations internationales continuent à encourager la globalisation économique, en considérant que les problèmes rencontrés dans de nombreux Etats trouveront nécessairement une solution à long terme, négligeant pourtant l'avis de Keynes pour lequel « dans le long terme nous serons tous morts ». Cette félicité revendiquée par Francis Fukuyama avec sa « fin de l'histoire » n'est pourtant pas encore apparue et les crises récurrentes commencent à inquiéter le citoyen et même les Etats. Le principe « *Trade, not aid* » cher à Washington n'a pas fonctionné pour les pays en développement. La précarité s'est installée dans nombre de pays développés. Les Etats se revendiquent du libéralisme sur une base quasi « scientifique » de l'efficacité du marché. Cependant, aussi bien pour les brevets que pour le travail les règles de ce libéralisme ne sont pas respectées. Ainsi, le recrutement « numérique » des offres d'emploi (sur la base d'enchères, favorable au « moins disant », à compétences égales des salariés) est contesté légalement, alors que les bases de la théorie néo-classique sont fondées sur la concurrence pure, et donc sur un univers d'information parfaite, que les enchères représentent au mieux, in fine. La croissance des exportations et la libéralisation des économies nationales n'ont pas été associées à une réduction significative de la pauvreté, mais plutôt à une désindustrialisation lorsque les pays étaient exposés à la concurrence internationale. L'éradication de la pauvreté n'est pas l'objectif immédiat des institutions mondiales. Les faits sont têtus, mais les intérêts des plus forts sont toujours défendus prioritairement.

Des entreprises « managées » selon des règles souvent discutables

Le management est assuré légalement par la personne physique ou morale qui est majoritaire dans la société, notamment dans les PME (petites et moyennes entreprises). Les pratiques de gestion sont hétérogènes, car elles dépendent de la formation, du milieu social et des ambitions du chef d'entreprise. Le combat syndical a cependant permis l'élaboration de règles protectrices pour les salariés, par la légalisation d'un revenu minimum, la mise en place de grilles de classification, la définition des heures de travail hebdomadaire maximum, des exigences concernant les conditions de sécurité et les pratiques légales d'exercice des rapports sociaux. Les entreprises les plus modernes s'engagent dans une stratégie plus libre, fondée sur le contrat, refusant le système unique du « top-down » pour laisser place aux actes de gestion individualisés, qui concernent aussi bien les rémunérations que les heures et les conditions de travail. Enfin, les

instituts de recherche ou les « start up » ont des règles formelles établies par les pairs. Il s'agit d'un échange constant entre les principaux protagonistes, sur la base de valeurs au travail supposées partagées. La concurrence s'exprime autant sur le potentiel de valorisation personnelle au sein de l'établissement que par la fiche de paie. Ces modalités de gestion ne sont pas toujours « pures », mais elles donnent une orientation qui est accentuée ou nuancée par la connaissance des sciences de gestion.

L'apprentissage du « management » est essentiel. Il a pour objectif notamment de définir les conditions de la production, de la vente et de la gestion financière de la firme. La plupart des processus sont inscrits dans les gènes de l'économie industrielle. Ils impliquent une obéissance hiérarchique au travail, une activité plus ou moins précise selon le degré de responsabilité (souvent fixée par une fiche d'emploi), des heures de labeur bien calibrées (parfois nationalement), des rémunérations discutées personnellement ou négociées collectivement, des calculs comptables standardisés, une direction aux responsabilités à définir entre le chef d'entreprise et les actionnaires. En fait, les individus entrent dans des entreprises déjà structurées, qu'il leur faut comprendre et respecter, rarement à définir eux-mêmes, sauf dans les PME et surtout dans certaines formes de « start-up ».

Les sciences de gestion ont pour fonction de définir les meilleures organisations possibles en vue d'un profit maximal à dégager par l'entité, ce qui implique de produire et de vendre mieux que les concurrents en direction d'un segment de marché plus ou moins ouvert géographiquement ou en termes de gammes et de produits spécialisés¹⁰⁹. Elles ont pour objectif d'améliorer la productivité globale de la firme, compte tenu des lois sociales (travail des femmes et des enfants, travail de nuit, droit aux syndicats ou de grève, limitation de la durée du travail, salaire minimum, assurances sociales, etc.). Sur cette base, il s'agit d'une part d'organiser le travail de manière scientifique (taylorisme, par exemple) en vue d'améliorer la performance de chacun, et d'autre part de mettre en évidence les écarts entre le travail prescrit et le travail réalisé de fait¹¹⁰. Les règles de la direction ne sont généralement pas complètement appliquées, car l'organisation du travail implique l'apparition d'impondérables qui modifient les résultats attendus. La culture et les valeurs de chaque personne intervenant dans le processus de la production et de la vente sont particulières, elles exercent une influence importante sur le processus de la vie sociale dans l'entreprise, le plaisir ou le dégoût au travail, la solidarité recherchée entre tous les membres ou leur mise en concurrence. « In fine », il est courant que les salariés connaissent mieux les outils de travail dont ils disposent que les directeurs d'entreprise pour savoir effectivement comment les utiliser dans le sens d'une performance améliorée. L'écart entre le « prévu » et le « réel » s'est accru avec l'informatisation des entreprises, notamment parce que le contrôle strict des opérations limite l'autonomie professionnelle des salariés et développe un stress peu favorable à la productivité. D'ailleurs celle-ci n'a pas été particulièrement améliorée par Internet ou par l'ordinateur. En fait ces outils sont parfois contreproductifs, quand ils empêchent les travailleurs de réagir conformément à leurs connaissances et intuitions, notamment quand ils doivent se contenter de développer leurs activités sur la base de schémas qu'ils n'arrivent pas à s'approprier.

Or, les sciences de gestion continuent à construire de nouveaux outils toujours plus efficaces, plus rationnels. Les étudiants formés dans les grandes écoles acquièrent des principes, des règles, des instruments qu'ils auront beaucoup de difficulté à remettre en cause le moment venu. Ils sont souvent convaincus qu'il y a une solution meilleure que les autres, sans prendre en compte le temps, la géographie, les réactions sociales et les événements politiques qui les entourent. Ils ont le sentiment de mieux comprendre le métier que la base, le produit n'étant qu'un moyen pour faire du profit. Pourtant, les réformes sont décidées par des experts et des conseillers en nombre limité, souvent sans discussion préalable avec les personnes qui devront appliquer ces nouvelles méthodes. Elles sont quasi permanentes, car un outil fabriqué dans une thèse remplace celui qui l'avait précédé. Les réformes sans cesse renouvelées sont souvent destructrices, elles sapent la confiance des travailleurs et créent une incertitude excessive au regard des résultats attendus, souvent d'ailleurs en excès au regard des résultats réels.

¹⁰⁹ Déry, R., Pezet, A. Sardais, C. (2015), *Le management (manuel et guide de l'étudiant)*, JFD Editions, Montreal.

¹¹⁰ Reverchon, A. (2016), *Le règne des managers*, Le Monde, 10 Septembre.

La gestion des entreprises applique des méthodes scientifiques. Si toutes les entreprises les appliquent, il y aura toujours des gagnants et des perdants, selon le principe de la concurrence. Dans ce contexte, on peut concevoir que certaines « compétences » s'apparentent à des intuitions, à la capacité à opérer un calcul mieux informé, à des données élargies, mais aussi à l'application de principes économiques et financiers qui échappent aux règles habituelles de la gestion et qui concernent l'utilisation des brevets, l'utilisation de la loi à des fins qui n'étaient pas prévues par leurs rédacteurs, au recours aux paradis fiscaux, à l'amélioration des conditions de travail et de rémunérations des salariés ou encore à la délocalisation pour réduire les coûts.

Les inégalités, justifiées par le système de valeurs

La place excessive que le sport, comme spectacle médiatisé, feuilleton à suspens et processus d'information, exerce dans la vie quotidienne des personnes dans le monde entier n'est pas anodine. Elle exprime l'avancée des règles de la mondialisation, avec la constitution d'équipes de mercenaires très bien payés, qui répondent aux lois de l'offre et de la demande, sur un marché étroit. Ainsi, il n'existe plus de préférence nationale ou locale, seules les lois de la compétence, des résultats et du profit prévalent, avec des salaires si élevés que les dirigeants d'entreprise se sentent justifiés ensuite à réclamer pour leur propre compte, au regard de leur talent supposé¹¹¹. Le sport est un apprentissage du capitalisme, du principe « the winner takes all » et des inégalités entre les hommes.

Les valeurs fondamentales du système mondial d'aujourd'hui sont principalement économiques, matérielles et commerciales. L'OMS aurait pu devenir un grand centre de santé disponible pour le monde entier, mais elle doit d'abord respecter les normes internationales portant sur la liberté du commerce, la propriété industrielle et les valeurs du monde marchand. Si la concurrence est exigée dans tout le système productif, le système des brevets, des marques ou des droits intellectuels installe autant de protections de types monopolistes qui sont contraires au vrai libéralisme. La découverte d'un médicament capable de soigner toutes les personnes atteintes d'un mal n'est disponible que dans un système marchand qui sait jouer des rapports de force pour s'enrichir¹¹². Le Ciss, collectif de défense des patients, dénonce les marges « exorbitantes » des laboratoires avec les médicaments innovants et il réclame un mécanisme nouveau de fixation des prix. Les prix de ces médicaments sont fondés d'abord sur leur valeur thérapeutique, alors que le critère du coût réel n'est pas pris en compte. L'Assurance maladie n'a pas été créée pour produire des rentes financières élevées, souvent spéculatives¹¹³. Les frais de marketing des industries pharmaceutiques sont deux fois plus élevés que les coûts relatifs à la recherche-développement¹¹⁴.

¹¹¹ Fontanel, G., Bensahel, L., Fontanel, J. (2009), Le sport, expression suprême de la mondialisation économique, in Maxence et Jacques Fontanel (Ed.) (2009), Géoéconomie du sport. Le sport au coeur de la politique et de l'économie internationales, Collection "Les idées et les théories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris. Fontanel, J. (2009), En guise d'introduction : le rôle socio-économique du sport professionnel, in Regards sur l'économie et le management du sport et des sportifs professionnels, (Jacques Fontanel, Liliane Bensahel, Pierre Chaix, Eds.), Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris. 2009. Fontanel, J., Bensahel, L. (2001), Réflexions sur l'économie du sport, Colle Economie en Plus. PUG, Grenoble.

¹¹² Du jour au lendemain, le Daraprim (Malocide en France), un traitement contre la toxoplasmose, une infection parasitaire dangereuse, notamment chez les patients avec un système immunitaire déficient est passé, sans raison évidente, de 13,50 dollars la tablette à 750 dollars plus de 5500% d'augmentation. Créé il y a 62 ans, il a été racheté en août par Turing Pharmaceuticals, une start-up dirigée par un ancien patron de fonds spéculatif, ce qui rend le coût du traitement prohibitif pour les hôpitaux et des milliers de patients. Pour l'entreprise, cette décision optimisait sa production.

¹¹³ Solvadi, un médicament contre l'hépatite C, vendue par Gilead, un laboratoire américain, permet en 12 semaines de guérir à 95 % les malades, pour un coût total de 41.000 euros. Il faut presque 12 ans pour mettre au point un médicament, c'est un processus risqué car 7% des médicaments « innovants » arrivent sur le marché. Il n'en reste pas moins vrai que lorsqu'il s'agit de vie ou de mort, le prix sur le marché est toujours plus élevé, car la valeur thérapeutique est privilégiée. Sciences&Avenir (2016), Médicaments innovants : les laboratoires accusés de « marges exorbitantes », 21 Juin.

¹¹⁴ Ligue contre le cancer (2016), Pétition Change, 7 avril.

Dans ce contexte, il est impossible d'affirmer que le système a pour objectif de favoriser le « bien-être » des individus. L'éthique n'est que très rarement mise en avant dans les décisions des entreprises privées¹¹⁵. Il existe deux types d'affaires, celles de l'économie réelle qui cherchent à payer des salaires décents et à déterminer des prix ouvrant des gammes disponibles pour tous les consommateurs. Il existe aussi une économie « parasite »¹¹⁶ qui utilise généralement la misère pour diminuer les salaires, échapper à sa participation au financement des biens publics ou profiter des situations de monopole permises par la loi (notamment les brevets, la propriété intellectuelle et industrielle) pour accélérer « l'économie de la cupidité et de la prédation ».

La poursuite sans fin des intérêts des dirigeants d'entreprise ou des Etats conduit à des excès de pollution, à des processus de désertification ou à des dégâts environnementaux irréversibles, indépendamment des questions concernant le changement de climat, un thème de bien peu de poids au regard de la politique du profit et de la prégnance de la maximisation des intérêts personnels bien compris. Sans contrôles constants, les entreprises sont souvent conduites par leur recherche du profit à des abus qui touchent à la santé des personnes dans le secteur alimentaire (notamment avec les pesticides ou autres produits aux ingrédients discutables), mais aussi à la pollution de l'air, de l'eau, de la terre avec des incidences graves pour les populations. Pendant plus d'un an, la société Lafarge a souhaité, coûte que coûte, maintenir l'activité de la cimenterie Jilabiya, au prix de certains arrangements avec Daech, notamment le paiement d'une licence et le versement de taxes ou impôts divers. L'argent n'a pas d'odeur.

Dans le même temps, un rapport de la Banque mondiale estime que la planète comptera 100 millions de personnes supplémentaires vivant dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030 en Afrique et en Inde si aucune action n'est prise pour limiter l'impact du réchauffement climatique. Une flambée des prix alimentaires est attendue dans des régions où la consommation alimentaire est déjà très importante, supérieure à 60 % des revenus des ménages. En Inde, les dérèglements climatiques pourraient conduire 45 millions de personnes sous le seuil de l'extrême pauvreté, du fait des chocs agricoles et de la prolifération plus rapide des maladies (notamment le paludisme et les maladies diarrhéiques) qui en résultent. Seule une action internationale peut résoudre cette question. Faut-il toujours se fier à l'intérêt individuel comme base fondamentale de l'action économique ?

L'accord de partenariat transpacifique donne une information intéressante sur l'avenir de l'accord transatlantique entre les Etats-Unis et l'Europe, qui devait être conclu en 2016, mais auquel Donald Trump a mis fin dès son arrivée à la Présidence. Les enjeux politiques s'annoncent importants au regard des oppositions qui ne manqueront pas de se manifester à l'encontre de ce libéralisme débridé, aux conséquences sociales indubitablement significatives, concernant les exploitants agricoles, les contentieux entre les investisseurs étrangers, les échanges de données à travers les frontières (accordant ainsi un pouvoir accru en faveur des firmes multinationales) ou les normes de protection des travailleurs. Le mécanisme d'arbitrage permet aux firmes multinationales d'attaquer en justice les Etats lorsque leurs intérêts sont menacés par une action publique. Nul doute que cette disposition rencontrera un mouvement de protestation suffisamment fort pour être à l'origine d'un conflit politique important dans l'ensemble des pays membres.

Les inégalités entre les Etats sont considérables. Le gouvernement des Etats-Unis dispose du privilège du dollar. La quasi-totalité des engagements extérieurs américains sont exprimés en dollars, alors que 70 % des avoirs à l'étranger sont libellés en d'autres monnaies¹¹⁷. Privilège exorbitant, une dépréciation de 10 % du dollar augmente la valeur des avoirs à l'étranger de 5,9 % du PIB du reste du monde vers les Etats-Unis, alors que le déficit commercial US équivaut à 5,3 %

¹¹⁵ - Fontanel, J. (2007), *Ethique, démocratie et économie mondialisée. Quelle éthique ?* in « Questions d'éthique », Collection « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », J. Fontanel, (Ed). L'Harmattan, Paris. Fontanel, J. (2007), *Ethique, solidarité et économie mondialisée. Quelle éthique ?* in « Questions d'éthique », Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », J. Fontanel, (Ed). L'Harmattan, Paris. Fontanel, J. (2007), *Questions d'éthique*, Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris. Fontanel, J. (1994). *La conversion économique du secteur militaire*. Economica. Paris.

¹¹⁶ Hanquer, N. (2016), *Confronting the Parasite Economy*, American Prospect – Article - May 16, <http://prospect.org/article/confronting-parasite-economy>

¹¹⁷ FMI (2015), Héléne Rey, *Agent provocateur 2015*, Finances et Développement, Juin.

du PIB. La baisse du dollar bénéficie aux exportations et augmente en même temps les avoirs américains. Les acteurs économiques américains optent aujourd'hui pour des investissements étrangers de plus en plus risqués, alors même que les USA exercent le rôle d'assureur du reste du monde, en empruntant à court terme et en prêtant à long terme, avec une marge d'intermédiation significative due à l'écart entre le rendement des avoirs extérieurs et le coût de leurs engagements. Aujourd'hui, les USA font moins de prêts bancaires, mais plus d'investissements directs à l'étranger risqués, mais à haut rendement, ou de prises de participation. Le bilan des pays ressemble à celui d'une société de capital-risque. C'est très dangereux pour l'ensemble du système, notamment en cas de nouvelle crise financière.

Le fondement des inégalités ne trouve pas sa source seulement dans l'évolution des technologies ou de la globalisation. Il provient aussi de la capacité des forces privilégiées à ciseler les règles du marché qui leur conviennent. Ainsi, la globalisation industrielle et l'usage de « supply chain » impliquant des pays à faibles revenus ont élargi les inégalités nationales. De même, l'ouverture des frontières aux flux de capitaux débouche inéluctablement sur des inégalités croissantes et elle devient rapidement, selon les économistes du Fonds Monétaire International, une cause d'inégalité¹¹⁸. Elle est souvent la source de volatilité financière, laquelle conduit ensuite à des crises économiques qui touchent d'abord les agents économiques en situation précaire en termes de revenus et d'emplois. Or, les économistes ont souvent revendiqué cette ouverture, ils ont même incité les pays en développement ou émergents à en accepter les règles, comme au Chili ou en Argentine. En 1997 la Corée du Sud, la Thaïlande et l'Indonésie ont connu une grave crise économique, avec le retrait de capitaux partis à l'étranger. La menace de délocalisation affaiblit le pouvoir de négociation des salariés des pays développés, alors que le capital, plus mobile, bénéficie de cette opportunité¹¹⁹. L'impact est encore plus fort lorsque la libéralisation s'accompagne d'une crise financière et dans les pays disposant d'institutions financières de petite taille. La libéralisation des capitaux peut avoir un effet positif si les institutions financières du pays sont prêtes à les recevoir ou si des effets compensateurs peuvent s'exprimer¹²⁰. Cependant, « les chiffres confirment la diminution marquée de la part des revenus du travail à la suite de la libéralisation du compte de capital »¹²¹. L'effet est plus fort dans les pays développés que dans les pays émergents. En conclusion, pour les pays développés, les avantages économiques de la libéralisation l'emportent si elle n'est pas suivie d'une crise financière, mais elle accroît toujours les inégalités internes.

La question qui se pose aujourd'hui est de comprendre pourquoi les nations avancées n'ont pas réussi à progresser et vivent dans un stress économique croissant ? Certes les technologies et la globalisation réduisent la compétitivité de ces économies, du fait du coût du travail ou des machines dirigées directement par les ordinateurs. Il est nécessaire qu'un gouvernement actif augmente les impôts pour les plus fortunés, qu'il investisse dans l'essor des écoles et universités en vue de rendre les travailleurs plus productifs et de redistribuer aux indigents. L'Etat ne doit pas réduire son action économique. On assiste cependant à une concentration de pouvoir politique dans les élites entrepreneuriale et financière et celle-ci est capable d'influer sur les règles applicables à l'économie nationale et internationale. La discussion sur le libre marché ou l'action de l'Etat n'est pas satisfaisante. Le discours sur la pression fiscale excessive est alimenté par les classes les plus aisées, en vue de réduire leur contribution à l'effort collectif¹²².

Aujourd'hui, le marché est organisé de manière différente de ce qu'il était il y a un demi siècle, ce qui empêche d'élargir la distribution des avantages de la prospérité. L'idée selon laquelle chacun est payé en fonction de ce qu'il mérite selon les règles du marché n'est pas satisfaisante si l'on n'analyse pas aussi les institutions politiques et légales qui définissent le marché. La question est de savoir si celles-ci sont justifiées collectivement. Or, le pouvoir des groupes est ignoré dans ce

¹¹⁸ Furceri, D., Loungani, P. (2016), L'ouverture, cause d'inégalité, Finances et Développement, FMI, Mars. P. 43-46.

¹¹⁹ Rodrik, D. (1997), Has Globalization Gone too far ? Peterson Institute for International Economic Papers, Washington.

¹²⁰ Otker-Robe, I., Podpiera, A.M. (2013), The Social Impact of Financial Crises : Evidence from the Global Financial Crisis, Worl Bank Policy Research Working, Paper 6703. Washington.

¹²¹ Furceri, D., Loungani, P. (2016) Op.Cit, p. 45.

¹²² Joly, E. (2016), Pour en finir avec l'impunité fiscale, Le Monde diplomatique, Juin.

type de conception et il est inutile de discuter du bon fonctionnement du marché, lequel décreet ce qui revient normalement à chacun. Alors qu'il avait augmenté pendant les 30 Glorieuses, le salaire médian des 90 % les plus pauvres a stagné pendant les 30 années qui ont suivi, malgré l'augmentation continue de la productivité. En outre, entre 2004 et 2014¹²³, le revenu médian des ménages aux Etats-Unis a baissé de 13 %, alors même que ses dépenses (logement compris) ont augmenté de 14%¹²⁴. L'Américain moyen est moins aisé depuis l'apparition des technologies du software, la globalisation et la numérisation détruisent de nombreux anciens emplois. Les ménages sont de plus en plus sensibles à la « vulnérabilité financière » lorsqu'une crise économique et financière globale apparaît ou même lorsque des facteurs imprévus dans les ménages exercent des effets pervers (santé, placements, endettement, etc.)¹²⁵.

Dans ce cadre, on peut se demander où va le travail humain ? De nombreuses professions sont menacées, les comptables, les vendeurs, les secrétaires ou les auditeurs. Le paradoxe de Moravec met en évidence que les activités physiques qui survivent à la numérisation sont celles qui nécessitent une bonne coordination sensorimotrice¹²⁶. L'ordinateur gagne au jeu de go, mais il ne réussit pas (encore à gagner un match de football. Les hommes doivent donc conserver un avantage dans la créativité. La classe moyenne est à la dérive, car elle traite de l'administration, du contrôle, de l'encadrement, domaines d'activité dans lesquels l'ordinateur excelle. Les managers ne sont pas encore menacés, les emplois intermédiaires le sont plus que les demandeurs d'emplois non qualifiés. Le capitalisme tend à tout donner au gagnant, c'est l'effet « Pavarotti », pourquoi acheter un autre album que celui qui est le meilleur. Les revenus des autres acteurs sont réduits, la précarité se développe, malgré de meilleurs niveaux d'éducation et de compétences. Pour les tenants du libéralisme intégral, seul le marché peut décider, justement, d'une telle situation fondée sur la méritocratie¹²⁷.

La crise économique a obligé les Etats à prendre en compte la question de la pauvreté. Le contrat social est malmené, les jeunes ne trouvent plus d'emploi, en même temps que la précarité s'accroît. Les classes moyennes sont happées vers le bas. Le progrès technologique, les écarts croissants des talents et des compétences des individus, la mondialisation, la prédation bancaire et financière, la déréglementation des marchés ont favorisé cette évolution. Dans les pays émergents, la croissance économique a réduit la pauvreté. Cependant, les inégalités se sont accrues, sauf pour le Brésil, lequel a un ratio de 50 à 1 qui est le plus élevé de tous les pays de l'OCDE. Des dispositifs de protection sociale ont été accrus par des politiques sociales, mais avec un succès réduit¹²⁸. La capacité redistributive réduite de la fiscalité et des prestations sociales n'a pas permis de combler suffisamment l'écart. Les prestations sociales ont vu leur rôle diminuer. La lutte contre l'évasion fiscale est essentielle, au même titre que la suppression des dépenses fiscales qui profitent aux classes les plus aisées et une imposition sur les formes de propriétés, transferts d'actifs compris.

Il a souvent été souligné que les États-Unis étaient en retard sur les autres pays avancés sur la question de leurs programmes sociaux en matière de santé et de bien-être. En tenant compte des dépenses publiques et privées, le niveau réel des États-Unis dans le secteur des dépenses sociales est comparable à celui des pays européens, mais pour des résultats encore plus médiocres. Malgré leur importance, les dépenses engagées exercent un très faible impact sur l'inégalité des revenus et sur l'amélioration de la santé publique. La politique sociale du gouvernement américain repose, à

¹²³ Il semble cependant que depuis 2014, les revenus des ménages augmentent.

¹²⁴ Pew Charitable Trusts (2016), Household Expenditures and Income, The Pew Charitable Trusts Research & Analysis - Issue Brief - March 30, <http://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/issue-briefs/2016/03/household-expenditures-and-income>

¹²⁵ Pew Charitable Trusts (2016), Family Financial Security The Pew Charitable Trusts Research & Analysis, Issue Briefs, January. <http://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/collections/2015/10/the-role-of-emergency-savings-in-family-financial-security>

¹²⁶ Cohen, D. (2015) Le monde est clos et le désir infini, Albin Michel, Paris.

¹²⁷ Reich, R. (2015), The Political Roots of Widening Inequality, The American Prospect Magazine, Spring.

¹²⁸ OCDE (2014), Inégalités et croissance, Focus, Décembre. OCDE (2015), Inégalités de revenus et pauvreté, OCDE, Paris. OCDE (2008), Croissance et inégalités, OCDE, <http://www.oecd.org/fr/els/soc/41530189.pdf>

l'excès, sur des subventions fiscales (via notamment les Fondations), au détriment de la transparence, de la viabilité budgétaire et de l'équité distributive¹²⁹.

Il semble nécessaire d'appliquer une gestion et une surveillance plus strictes des flux de capitaux internationaux qui franchissent les frontières en un clic d'ordinateur, car ils contribuent à la déstabilisation et au déclenchement des crises. Les flux spéculatifs n'ont pas conduit au partage des risques, mais plutôt à la création de nouveaux risques. Il faut prendre des mesures de précaution, en améliorant la réglementation et la surveillance du système. Les Etats sont fortement endettés, le risque systémique est devenu insupportable.

La globalisation économique a profité aux grandes fortunes mondiales, mais aussi aux classes moyennes des pays émergents. En revanche, la classe moyenne des pays développés a été sacrifiée. Si les inégalités à l'intérieur des pays croissent, cela ne semble pas toujours être le cas si l'on se situe à l'échelle mondiale. Cependant, les rapports politiques restent à l'intérieur des Etats-Nations¹³⁰, ce qui rend les rapports quotidiens entre les acteurs économiques plus difficiles. Le problème, c'est que ces inégalités sont dorénavant connues, elles risquent de faire naître nombre de conflits sociaux, de révolutions ou de guerres. La liberté des capitaux, comme le rappelait Adam Smith ou Start Mill au XIXe siècle, conduit inexorablement à la cupidité absolue de ceux qui savent les utiliser, notamment lorsqu'ils braconnent en meute. La compétition entre les entreprises est moins violente que celle qui oppose les apporteurs de capitaux des travailleurs, notamment parce que les chances sont alors très inégales. Or, les classes aisées ont la mainmise sur l'ensemble du système politique, sur la presse, sur l'information en général. Le secteur financier aujourd'hui ne produit plus de la fluidité dans le système, il l'a complexifié jusqu'à le rendre inintelligible, et en profiter à des fins personnelles de classe en toute impunité. L'impôt mondial sur ces transactions réclamées en son temps par la Taxe Tobin, puis, sous une forme différente par Piketty, semble nécessaire, il permettrait une meilleure coordination internationale, notamment pour résoudre la question du changement de climat. Les économistes ne peuvent pas sans cesse réclamer l'efficacité (pour qui et pourquoi ?) sans se préoccuper d'une allocation plus équitable des ressources, des revenus et des patrimoines. De même, sur la base de leurs calculs, toutes les questions relatives aux paradis fiscaux sont omises, alors même que les réponses impliquent une réflexion statistique sur les finances publiques, mais aussi sur les fortunes placées en des lieux particulièrement protecteurs des secrets économiques et financiers des plus grandes fortunes¹³¹.

La puissance publique complice des inégalités

Pendant très longtemps, les Etats-Unis n'ont donc pas été le pays inégalitaire que l'on connaît aujourd'hui. Au début du siècle ou dans la période de l'après-guerre, le pays était même moins inégalitaire que les Etats européens. Au début du XXe siècle, environ 50% du revenu total des Etats-Unis était détenu par les 10% des Américains les plus aisés, contre 33 % en 1950. C'est au cours des trente dernières années, avec le tournant reaganien des années 1980, que les Etats-Unis sont entrés dans un cycle beaucoup plus inégalitaire. Ainsi, en 2012, les 10% des Américains les plus riches détenaient la moitié du revenu total. Certes, avec l'entrée de la Chine sur le marché mondial du travail, et l'arrivée de nombreux travailleurs peu qualifiés qui ont tiré les salaires vers le bas dans les pays riches, mais la mondialisation n'explique pas tout. Les inégalités prospèrent sans une action ferme de l'Etat. Il existe aux Etats-Unis, une forte inégalité dans le système éducatif, 50% des Américains les plus modestes sont écartés des Universités. Le revenu moyen des parents d'étudiants à Harvard correspond actuellement au revenu moyen des 2% des Américains les plus aisés.

En règle générale, les inégalités sont considérées comme un phénomène normal, lié au talent, au travail et à la réussite. Pourtant, les inégalités excessives ne sont plus liées à l'efficacité

¹²⁹ Kirkegaard, J.K. (2015), *The True Levels of Government and Social Expenditures in Advanced Economies*, Peterson Institute - Policy Brief, March 2015 - 19 pages, <http://www.piie.com/publications/pb/pb15-4.pdf>

¹³⁰ Milanovic, B. (2016), *Global inequality. A New Approach for the Age of Globalization*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.

¹³¹ Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays « filous »*, Document de travail, UGA, Université Grenoble-Alpes, EDDEN, à paraître, Grenoble.

réelle d'un patron ou d'un dirigeant d'entreprise. Elles sont souvent injustes (rentes), inefficaces (avec les parachutes dorés en cas d'échec) et sans lien comparatif avec les salaires de l'entreprise. Le revenu d'un dirigeant n'augmente pas son efficacité dans les résultats de l'entreprise. Dans le monde où la cupidité est un ressort social recommandé, les dirigeants cherchent à se payer « sur la bête ».

Tableau n°1- Les individus les plus riches du monde (estimation en milliards de dollars¹³²) en comparaison avec les PIB de quelques pays de niveau équivalent à leur richesse¹³³ en 2016.

Individus	Richesse	PIB équivalent (2013)	Domaine
1) Bill Gates	75	Sri Lanka (82)	Microsoft, USA
2) A. Ortega	67	Rep. Dominicaine (67)	Zara, Espagne
3) W. Buffet	61	Ethiopie (61)	Invest., USA
4) C. Slim Helu	50	Bulgarie (49)	Télécom, Mexique
5) J. Bezos	45	Liban (47,1)	Amazon, USA
6) M. Zuckerberg	45	Tanzanie (44,9)	Facebook (USA)
7) L. Ellison	44	Tunisie (43)	Oracle (USA)
8) M. Bloomberg	40	Slovénie (42,7)	Telecom, USA
9) C. Koch	40	Lituanie (41,2)	Divers, USA
10) D. Koch	40	Jordanie (37,5)	Divers, USA
11) L. Bettancourt	36	Turkmenistan (37,3)	L'Oréal, France
12) L. Page	35	Serbie (36)	Google, USA
13) Sergey Brin	34	Congo Sem. Pop. (35)	Google, USA
14) B. Arnault	34	Bolivie (33,2)	LVMH, France
15) J. Walton	34	Bahreïn (32)	Wall-Mart, USA
16) A. Walton	32	Côte d'Ivoire (31,7)	Wall-Mart, USA
17) S.R. Walton	32	Libye (29,1)	Wall-Mart, USA
18) Wang Jianli	29	Cameroun (29)	Immobilier, Chine
19) J.P. Lenman	28	Lettonie (27)	Alimentaire, Brésil
20) Li Ka-Shing	27	Ouganda (26)	Divers, Chine
TOTAL	862	Nigeria+Norvège (869) Indonésie (862)	Divers

En 2016, es patrimoines des individus les plus riches sont anormalement élevés (Tableau 1). La femme la plus riche du monde a hérité de Wal-Mart (41,7 milliards de dollars), tout comme sa dauphine Liliane Bettencourt (40,1 milliards de dollars)¹³⁴ ou l'épouse de Steve Job (9 milliards de dollars). En 2019, avant son divorce, Jeff Bezos disposait d'une fortune de près de 180 milliards de dollars. Son ex-épouse est aujourd'hui la femme la plus riche du monde. Il est possible de constater qu'il y a des richesses importantes qui se sont créées pendant l'ère numérique. Pourtant, la fortune de certains particuliers est immense, la plupart du temps héritée, au moins en partie, sans participation à la création ou à la gestion des entreprises.

Il faut cependant faire trois observations :

- 1) Les grandes fortunes d'avant la période du numérique ne sont plus en tête du classement, car les héritages ont fractionné le capital. Les patrimoines sont souvent familiaux, toujours aussi importants, mais au moins partiellement réunis dans le cadre des décisions communes.

¹³² JDN (2016), L'homme le plus riche du monde en 2016, Journal du Net, 3 mars.

<http://www.journaldunet.com/economie/magazine/1151133-l-homme-le-plus-riche/>

¹³³ World Bank (2016). GDP at market prices (current US\$) 2015, <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD>

¹³⁴ JDN (2016), L'homme le plus riche du monde en 2016, Journal du Net, 3 mars.

<http://www.journaldunet.com/economie/magazine/1151133-l-homme-le-plus-riche/>

- 2) A l'exception de Facebook, la plupart des créateurs d'entreprise ont abandonné la gestion quotidienne de leur patrimoine. Dans les deux décennies à venir, ce seront les héritiers qui dirigeront ces empires, en partageant ce patrimoine. Il resterait a priori 20 milliards de dollars pour chacun des enfants de Bill Gates, mais il a décidé de les déshériter partiellement en faveur de sa Fondation « Living Proof », en ne leur laissant que 10 millions chacun.
- 3) Les fortunes européennes ont perdu non pas en pouvoir, mais en revenus au regard de la baisse de l'euro par rapport au dollar de l'ordre de 25 %.

Les 0,01 % les plus riches des Etats-Unis disposent de plus de 10 % de la richesse nationale. Cette tendance ne peut qu'augmenter au regard à la fois de l'importance du retour sur investissement qui dépasse le taux de croissance de l'économie, mais aussi des réductions fiscales importantes qui ont été accordées aux possédants, notamment depuis 1980. Dans ce cadre, le gouvernement américain subventionne les inégalités sur les différents types de revenus et sur les plus-values lors des ventes d'éléments de richesse. Il faudrait donc établir des règles claires pour définir le revenu adéquat, sans espérer qu'il puisse se situer à plus de 50 fois le salaire minimum. Le degré d'inégalité atteint dans certains cas n'est pas uniquement injuste : il est inutile pour la croissance et même parfois nocif. Cela entraîne, en effet, des comportements de prise de risques à court terme dans le secteur financier, producteurs de décisions souvent nocives pour l'économie réelle.

1) *Inégalité des impôts selon les types de revenus*

Certains types de revenus directs ou indirects de l'entreprise sont moins taxés que d'autres, notamment le salaire. La réduction des impôts et taxes sur les gains du capital et les dividendes accroît l'importance du retour sur investissement ou du capital. Le revenu du travail est imposé à 39,6 % au maximum, mais on paie aussi les taxes sur les traitements et les salaires. Les taux d'imposition des gains du capital et des dividendes sont faibles. Les gains du capital et les dividendes ont un impôt de 23,8 %, en incluant 3,8 % de surtaxe sur investissement imposé par ACA (Affordable Care Act)¹³⁵. Pour certains analystes, il s'agit d'une subvention cachée en faveur des hauts revenus du capital versés par les entreprises. Pour d'autres, cette subvention n'est pas une volonté délibérée de favoriser les fortunes. Elle est fondée sur plusieurs arguments :

- Les impôts et taxes sur les investissements souffrent d'une double taxation, d'une part celle concernant le profit au niveau de l'entreprise et, d'autre part, celle que les actionnaires doivent payer à titre personnel (gains du capital et dividendes). Cependant, cette analyse concoctée par les experts fiscaux des grandes entreprises est habile, mais la double taxation existe pour tout le monde, avec les impôts directs et indirects.

- Les gains du capital apparents sont dus en partie à l'inflation, ce n'est pas une accumulation réelle de richesse. Cette réduction de l'impôt compense cet effet. Dans ce cas, il serait préférable de tenir compte de l'inflation, d'autant que celle-ci s'applique aussi aux autres revenus comme les intérêts et les salaires. En outre, les investisseurs peuvent reporter leurs gains en capital au sein de l'entreprise, sans payer d'impôt, jusqu'à ce qu'ils vendent l'actif lui-même.

Les 400 plus grands contribuables ont obtenu ainsi 12% de leurs gains en capital du fait de ces taux réduits d'imposition¹³⁶. Pour le CBO¹³⁷ cela coûte 13,5 milliards de dollars pour chacune des 10 prochaines années, en perçoivent 68 % de ces avantages financiers pour le top 1% soit au total près de 1000 milliards de dollars sur les 10 années à venir. C'est un engrais pour les inégalités. C'est par ce canal que le retour sur investissement est plus élevé que le taux de croissance de l'économie.

2) *Des dispositions fiscales très favorables au capital lui-même*

¹³⁵ Ce taux était de 26,38 % en 1992, 19,91 % en 2009. Avec Obama, il est remonté depuis à 23,8 % en 2013.

¹³⁶ CBO (2013), The Distribution of Major Tax Expenditures in the Individual Income Tax System, CBO, http://www.cbo.gov/sites/default/files/cbofiles/attachments/43768_DistributionTaxExpenditures.pdf.

¹³⁷ CBO (2013), "The Distribution of Major Tax Expenditures in the Individual Income Tax System" http://www.cbo.gov/sites/default/files/cbofiles/attachments/43768_DistributionTaxExpenditures.pdf.

Pour certains économistes, il faut absolument réduire l'impôt sur les revenus du capital¹³⁸. Ils considèrent que les gains du capital ne doivent pas être assujettis à un impôt sur l'ensemble des plus values. Du fait des dispositions fiscales, les investisseurs renâclent à vendre leurs actifs et recourent aux gains d'impôts (lock-in effect) en limitant le versement des dividendes. Les dividendes ont été taxés comme les autres revenus jusqu'en 2003, mais la Présidence Bush a modifié la base d'imposition. S'il a été réclaté d'éliminer cet avantage, il a été aussi recommandé de réduire le taux maximum d'impôt à 28 % des revenus.

Est-ce que ces réductions sont favorables à l'économie nationale en encourageant l'épargne et l'investissement ? Ce type d'analyse est établi sur la base de comportements humains irréalistes, comme l'idée que l'on peut emprunter des sommes illimitées pour investir et que les investisseurs savent exactement leur rationalité à long terme de leurs décisions d'épargne. Ce n'est pas évident du tout¹³⁹. Il n'y a aucune corrélation entre un taux faible d'imposition sur les gains de capital et la croissance économique¹⁴⁰. Si l'investissement est favorable au fonctionnement d'une économie nationale, il n'est pas évident que ce soit grâce à l'avantage d'imposition dans une économie globalisée où l'épargne domestique peut financer des investissements étrangers et à l'étranger. Les dispositions fiscales sont particulièrement intéressantes et leur caractère injuste peut être mis en évidence dans le soutien apporté aux héritiers (qui ne paie la plus value que sur la base des prix au moment de leur héritage et non pas de la plus value réelle des actifs sur sa durée de vie)¹⁴¹. Cette disposition accroît la concentration des fortunes au sein des familles dynastiques.

Une étude publiée par la Réserve fédérale estime que les gains en capital non réalisés représentent 55 pour cent de la valeur totale des biens de propriété d'une valeur de plus de 100 \$ million¹⁴². Cela signifie que plus de la moitié de la richesse accumulée dans les secteurs les plus riches n'est pas soumise à l'impôt. Plusieurs commissions ont appelé à abroger cette situation inégalitaire, sans succès. Pour le CBO, cette situation réduit les impôts de 644 milliards de dollars en 10 ans, dont 21 % constitue une subvention en faveur des revenus des 1% les plus riches. Du fait de l'ensemble des avantages ainsi accordés, le CBO estime la perte à près de 2000 milliards de dollars sur la période 2014-2023, soit une somme qui permettrait d'équilibrer le budget de l'Etat fédéral, intérêts de la dette non compris, alors qu'avec le statu quo la dette va croître plus vite que celle du PIB dès 2018.

Le caractère irrationnel pour la croissance économique de ces réductions d'impôts est bien connu, mais le Congrès n'a pas encore réussi à les remettre en cause¹⁴³. L'Etat n'est pas suffisamment puissant pour modifier les excès, notamment parce que les conseillers des gouvernements proviennent des mêmes modèles de formation élitiste que les dirigeants d'entreprise. Les LuxLeaks ont mis en évidence que les plus grandes firmes multinationales et les revenus les plus élevés paient proportionnellement moins d'impôts que les PME ou la classe

¹³⁸ Atkinson, A., Chari, V.V., Kehoe, P.J. (1999), "Taxing Capital Income: A Bad Idea," Federal Reserve Bank of Minneapolis, Quarterly Review 23 (3) (1999): 3–17. <http://www.minneapolisfed.org/research/qr/qr2331.pdf>.

¹³⁹ Slemrod, J. (2003), "The Truth About Taxes and Economic Growth," *Challenge* 46 (1) (2003): 5–14.

¹⁴⁰ Burman, B. (2012), "No Obvious Relationship between Capital Gains Tax Rates and Economic Growth," TaxVox, March 19, 2012, <http://taxvox.taxpolicycenter.org/2012/03/19/no-obvious-relationship-between-capitalgains-tax-rates-and-economic-growth/>.

¹⁴¹ Après l'achat d'une action 10\$ en 1980, celle-ci vaut 50\$ en 2016 au moment de sa mort. Son héritier revend cette action 55\$, soit 45\$ de plus que l'achat fait par son père, mais il ne paiera des taxes que sur les 5\$ de gains obtenus depuis le décès. Les 40\$ de plus value ne sont pas assujettis à l'impôt. Dans ces conditions, il est intéressant pour une famille de conserver tous les actifs jusqu'à la mort. Après, les ventes sont très fructueuses.

¹⁴² Avery, B.A., Grodzicki, D., Moore, K.B. (2013), Estate vs. Capital Gains Taxation: An Evaluation of Prospective Policies for Taxing Wealth at the Time of Death. Working Paper 28 (Federal Reserve Board, 2013), p. 18, <http://www.federalreserve.gov/pubs/feds/2013/201328/201328pap.pdf>

¹⁴³ Stein, H. (2014), How the government subsidizes Wealth Inequality, Center for American Progress, June. <https://www.americanprogress.org/issues/tax-reform/report/2014/06/25/92656/how-the-government-subsidizes-wealth-inequality/>

moyenne. De quoi menacer cet équilibre social qui dépend fortement des politiques publiques. Une plus grande progressivité de l'impôt est devenue nécessaire aux Etats-Unis.

En Europe, le problème des inégalités est aussi à régler, notamment celui des revenus, mais aussi la propension au chômage des jeunes. Face à ce capitalisme patrimonial, Thomas Piketty¹⁴⁴ recommande à la fois un impôt commun pour les sociétés en Europe et une taxe globale sur la fortune. En France, les impôts ont été beaucoup trop fortement augmentés entre 2011 et 2013, en vue de réduire le déficit à marche forcée, mais cette politique a contrarié les forces de la croissance, augmenté le chômage et créé des déficits supérieurs. Cependant, selon l'OCDE, la France est devenue le pays le plus dépensier du monde pour sa protection sociale, avec des dépenses publiques qui dépassent 31 % de son PIB. Si l'on ajoute les dépenses privées, la France est aussi numéro un, juste devant les Etats-Unis. La facture des pensions publiques, (13 % du PIB) s'alourdit notamment du fait du vieillissement et de l'allongement de l'espérance de vie. Dans ce contexte, l'Etat cherche à améliorer la situation sociale de ses citoyens. Il ne s'agit pas de remettre en cause cette responsabilité, il faut sans doute plutôt s'interroger sur l'optimisation de ces dépenses au regard des engagements et de la gestion des fonds ainsi rendus disponibles.

A force d'insister sur l'idée d'une pression fiscale excessive, répercutée dans l'ensemble de la population, les privilégiés se sentent légitimes à réfuter les exigences de l'impôt, car la puissance publique les spolie. Dans cette situation, ils utilisent quatre méthodes pour réduire leurs redevances au secteur public.

- En amont, il s'agit de faire du lobbying pour réduire les taux marginaux d'imposition. Aux Etats-Unis, la tranche supérieure des revenus des plus riches était fixée à 91 % jusqu'en 1964. (83 % pour le Royaume-Uni et entre 60 et 80 % en France). En 1986, le Président Reagan a réduit le taux maximum d'impôt à payer par les particuliers les plus riches à 28 %, en fondant sa décision sur la fameuse courbe de Laffer. S'il y a trop d'impôt, l'activité économique stagne et l'impôt perçu reste faible. En réduisant l'impôt, l'activité économique s'améliore et la base de l'impôt étant plus large, les revenus de l'Etat augmentent. « Trop d'impôt tue l'impôt ».

- L'interprétation des textes n'est pas toujours lisible pour les représentants du peuple. A l'intérieur du code des impôts, des dispositions absconses sont réclamées par les entreprises au nom de la compétition internationale ; elles conduisent souvent à des réductions plus ou moins justifiées de l'imposition de certains bénéficiaires, ceux notamment qui ont la capacité financière à disposer de conseillers fiscaux. Les « niches » fiscales ne peuvent être choisies sans une intervention des bénéficiaires éventuels auprès des parlementaires.

- Une intervention auprès des responsables fiscaux peut avoir de l'importance, surtout quand son propre représentant est issu des mêmes services que ceux avec lesquels il traite des aménagements possibles concernant la nature même et le montant des revenus considérés. L'optimisation fiscale conduit souvent à des analyses très techniques permises par les fameuses « niches », que seuls les professionnels compétents peuvent recenser et valider.

- L'évasion fiscale est une solution relativement facile lorsque le secret devient une obligation pour les banques et lorsque la société dispose de nombreuses filiales, notamment dans les pays peu consommateurs de ressources publiques. S'ils sont pris dans la nasse des vérifications, ils ne sont pas considérés comme des « voleurs », mais comme de petits filous qui résistent aux excès de prédation des finances publiques. C'est un petit jeu des « gendarmes et des voleurs, qui ne prêtent pas conséquence d'un point de vue pénal et conduit souvent à un simple avis de réajustement¹⁴⁵. Ce comportement de complaisance est courant, il témoigne des relations privilégiées entre les possédants et les instances politiques et technocratiques.

Les Français sont sensibles à leurs impôts sur le revenu, mais plus de la moitié d'entre eux ne les paient pas. Concernant les impôts indirects, ils y sont relativement peu sensibles, car ils sont intégrés dans leurs comportements d'achat. Les classes aisées sont alors directement concernées, car elles paient plus qu'elles ne devraient l'être en termes de pourcentage de leurs revenus par rapport aux classes riches, les fameux 1 % qui dominent les économies nationales. Lorsque l'on

¹⁴⁴ Piketty, T. (2015), En période de récession, augmenter les impôts est catastrophique, http://www.francetvinfo.fr/economie/impots/impots/thomas-piketty-en-periode-de-recession-augmenter-les-impots-comme-la-fait-hollande-c-est-catastrophique_820267.html

¹⁴⁵ Joly, E. (2016), Pour en finir avec l'impunité fiscale, Le Monde diplomatique, Juin.

insiste trop sur la pression fiscale, et qu'une réaction est attendue de l'Etat, c'est toujours les plus riches qui développent leur puissance financière, au détriment des services publics, in abstracto. Il est vrai cependant que le chantage à la délocalisation de ses revenus et de son domicile joue un rôle important dans les choix politiques, mais des règles et lois au niveau européen pourraient être mis en place pour ne pas accorder aux puissances privées des gains indus au détriment des biens publics.

Indicateurs et expressions qualitatives de la pauvreté

Malgré les moyens modernes disponibles, l'homme du XXI^e siècle subit toujours la misère et la sous-nutrition, l'espérance de vie des individus varie avec le niveau de développement et les conflits éclatent sans cesse face aux inégalités, à l'absence de tolérance généralisée et au non respect des droits de l'homme.

Selon l'OMS¹⁴⁶, l'espérance de vie de la population mondiale est de 71,4 ans en moyenne (73,8 ans pour les femmes, 69,1 pour les hommes). Elle a augmenté de 5 ans entre 2000 et 2015, grâce aux luttes contre la mortalité infantile, le paludisme ou le sida, mais aussi du fait l'amélioration de l'accès aux soins hospitaliers et médicaux. La mortalité infantile (enfants de moins de 5 ans) a été réduite spectaculairement de moitié entre 1990 et 2015, même si elle s'élève encore à 6 millions de décès par an. L'Afrique a gagné 9,4 années pour atteindre 60 ans. Cependant, les inégalités persistent encore. Les nouveau-nés de 29 pays à haut revenu ont une espérance de vie moyenne d'au moins 80 ans, contre moins de 60 ans pour 22 autres pays Afrique subsaharienne. L'espérance de vie diffère entre les pays de manière spectaculaire, une Japonaise (86,4 ans) vit en moyenne 37,1 ans de plus qu'un habitant de Sierra Leone et 5,3 ans de plus qu'un Suisse, pourtant le plus résistant des hommes¹⁴⁷. La Sierra Leone compte plus de 100 fois de professionnels de santé de moins que la Suisse pour 10.000 habitants (soit moins de 2 pour la Sierra Leone, contre 214 pour la Suisse). Les régions de l'Afrique et de la Méditerranée orientale ne disposent pas encore de la couverture sanitaire universelle, telle qu'elle est mesurée par l'indice d'évaluation de l'accès à 16 services essentiels. De plus, les dépenses de santé dans ces pays sont considérables, elles dépassent 25% des dépenses totales du ménage. Ces chiffres d'hétérogénéité sont sans doute minorés, car selon l'OMS, seuls 59 des 194 pays recensent l'intégralité des décès dans des registres officiels. Elle estime que plus de la moitié des morts dans le monde qui ne sont pas enregistrées.

Pour Amartya Sen¹⁴⁸, il faut porter une attention accrue à l'inégale distribution des libertés fondamentales, les « entitlements » (les droits que chaque personne devrait bénéficier au regard de l'état de la société) et de la « capability »¹⁴⁹ de chacun. Au fond, ces fameux « entitlements » ne sont toujours pas suffisamment couverts pour une frange importante de la population mondiale. De même, la société ne peut continuer à évaluer le statut des individus sur les simples références à leur utilité « objective » (à quoi servent-ils ?), leur revenu (les riches et les pauvres) ou leurs droits (les nobles ou les roturiers, les fidèles dans les Etats théocratiques et les infidèles). Il faut orienter la réflexion vers les libertés et les opportunités d'être et de se réaliser en fonction de ce que chacun souhaite valoriser dans sa vie en termes de qualité de vie (quality of life). Il faut prendre en compte l'hétérogénéité des individus, mais aussi le pluralisme des conceptions de la vie en société.

En fait, pour mesurer la qualité de vie, il faut percevoir les états (beings) et actions (doings) et définir l'ensemble des fonctionnements (functionings) des individus. Les fonctionnements pertinents commencent par la qualité de certains états (comme être en bonne santé ou avoir à manger) en direction de comportements plus complexes (comme l'action dans la vie

¹⁴⁶ OMS (2016), L'espérance de vie a progressé de 5 ans depuis 2000, mais les inégalités sanitaires persistent, OMS, 19 Mai. <http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2016/health-inequalities-persist/fr/>

¹⁴⁷ La France est classée à la 9^e place avec une espérance de vie à 82,4 ans (79,4 ans pour les hommes et 85,4 ans pour les femmes), dont 72 ans en bonne santé (contre une moyenne de 63,1 ans dans le monde, 64,6 ans pour les femmes et 61,5 ans pour les hommes).

¹⁴⁸ Sen, A. (1981), *Poverty and famines : An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press. Sen, A. (2002), *Identité et conflit. Existe-t-il un choc de civilisations ?* in J. Fontanel (direction), *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Collection Débats, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

¹⁴⁹ Sen, A. (1985) *Commodities and Capabilities*, Amsterdam : Elsevier

communautaire, la dignité au regard de ses objectifs, le respect des autres). L'ensemble des fonctionnements potentiels que l'individu peut réaliser constitue la « capacité » (capability), la liberté de fonctionnement d'un individu. « La capacité se présente comme « un ensemble des vecteurs de fonctionnements, qui indique qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie »¹⁵⁰. Il ne s'agit donc pas de percevoir l'individu en fonction de critères économiques simplistes, mais de mettre en évidence les opportunités réelles qui s'offrent à lui, en vue de mener le type de vie qu'il s'est choisi. De ce fait, il n'existe pas une seule liste d'éléments capable de définir le caractère équitable d'une société. En revanche, certaines « capacités » devraient nécessairement être couvertes, concernant notamment la satisfaction des besoins de base, la défense de la liberté de pensée ou de croire, le respect des règles collectives définies démocratiquement, mais aussi la protection et la sécurité à accorder à tous les citoyens, quelles que soient ses origines, ses fonctions et ses caractéristiques

Le PIB, objectif compulsif des politiques économiques

Il existe des marqueurs concernant le progrès économique et social à long terme, notamment l'espérance vie ou l'essor des technologies. Cependant, depuis près de deux décennies, il y a un sentiment général d'un arrêt de ce développement et même, dans certains secteurs ou régions, un recul. Les questions des inégalités et du prix à payer à l'environnement ne sont pas prises en compte dans les schémas explicatifs de l'évolution économique et sociale de nos sociétés. La mesure du PIB constitue l'indicateur principal pour déterminer le niveau de développement d'un pays et il a bien servi jusqu'à présent à tracer les lignes du progrès. Cependant, il ne fournit qu'une estimation approximative de cette production nationale, souvent inexacte pour définir la situation réelle d'un pays en termes de progrès, de bien-être ou, plus généralement, de son état économique et social. Aujourd'hui, sa mesure pose de nombreux problèmes, certains d'entre eux ayant déjà fait l'objet de débats. Simon Kuznets et Colin Clark se sont interrogés sur le pont de savoir s'il fallait calculer la mesure du bien-être (welfare) ou simplement l'activité économique elle-même. Le choix du second agrégat été le résultat conjoncturel de la nécessité de construire un plan de reconstruction économique après la guerre et des efforts à exiger des agents économiques, notamment aux ménages¹⁵¹.

Le PIB représente la somme de la valeur ajoutée totale, mais son calcul implique de nombreuses hypothèses ou conventions¹⁵². A côté des biens produits, il y a des « bads » (nuisance ou inconvénient), dont les définitions restent complexes et conventionnelles. Si les activités polluantes exercent des influences négatives qui ne sont pas pris en charge par le PIB, on peut légitimement s'interroger sur le caractère de « bad » des dépenses de sécurité, selon que l'on soit philosophiquement imprégné de la philosophie de Jean-Jacques Rousseau, ou s'il l'on est plutôt convaincu que sans organisation étatique la loi du « far west » prévaut¹⁵³. Dans le premier cas, les dépenses de défense ou de sécurité intérieure constituent des « bads », dans l'autre cas ce sont des services obligatoires pour qu'une économie fonctionne. Autre ambiguïté ou perte d'information importante, le PIB donne un poids égal aux dépenses de consommation courante et aux investissements. Il ne produit aucun indicateur de « soutenabilité » et ne permet pas de mettre en évidence l'importance des objectifs actuels en vue de satisfaire les dotations des générations futures

¹⁵⁰ Sen, A. (1992) *Inequality re-examined*, Oxford : Clarendon Press, Repenser l'inégalité, Paris : Seuil, 2000

¹⁵¹ Coyle, D. (2014) *Is GDP still useful?*, Better Life Index, May 16, <http://www.oecdbetterlifeindex.org/blog/is-gdp-still-useful.htm>

¹⁵² La consommation de l'Etat est ainsi inscrite dans le PIB, alors que le travail « à la maison » ne l'est pas.

¹⁵³ Fontanel, J. (2016) *La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle*, PSEI, Politique de Sécurité Européenne et Internationale, n° 3. <http://revel.unice.fr/psei/>. Fontanel, J. (2015), *La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution*. United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditure (2015) *In Paix et sécurité européenne et internationale*, <http://revel.unice.fr/psei/>

En outre, il faudrait tenir compte de l'importance des stocks de richesses économiques, naturelles et humaines d'un pays, du capital productif « reproductible » net, du capital non reproductible comme la valeur de la terre, du niveau global d'éducation et du capital santé de la population. Cette référence n'est que très rarement mise en avant. Cependant, même sur le terrain de sa mesure statistique, les limites du PIB comme indicateur économique central sont soulevées par l'ensemble des comptables nationaux.

D'abord, de nombreuses activités essentielles pour une société, n'appartenant pas au monde marchand des chiffres, sont jugées improductives et elles sont alors ignorées. Elles concernent les activités de bénévolat ou le travail domestique. L'échange monétaire « officialisé » est généralement requis et le travail domestique n'est validé que s'il s'agit d'un travail marchand. Ainsi, une mère de famille qui conserve son emploi et paie une nurse pour un salaire équivalent au sien permet au PIB d'un pays d'augmenter de manière factice. L'économie informelle est particulièrement difficile à estimer, non seulement parce qu'elle peut s'organiser sous forme de troc, mais aussi parce qu'elle n'est pas déclarée. Son importance dans les pays en développement et les pays émergents est particulièrement élevée¹⁵⁴. D'autre part, les services collectifs comme la santé publique, l'éducation ou la justice sont comptabilisés sur la base des dépenses publiques allouées à leur fonctionnement. Or, il suffit de constater les prix marchands pratiqués par les grandes universités privées américaines pour constater l'excellent rapport « qualité-prix » des universités publiques, indépendamment du respect qu'elles offrent à une plus grande égalité des chances des citoyens face à leur niveau d'éducation. Le système privé de santé est plus onéreux que le service public pour une qualité que l'on peut juger équivalente. L'apport d'un médecin hospitalier est mesuré sur la base de son salaire, et non pas de sa capacité à prolonger l'espérance de vie de ses patients. Le niveau de privatisation gonfle le PIB.

Ensuite, les estimations du PIB font l'objet souvent de conventions statistiques qui ne favorisent pas toujours l'exactitude des informations chiffrées. Deux exemples parmi d'autres peuvent ainsi être évoqués : la fragmentation internationale de la production et les activités illégales. L'attractivité des facteurs de production, les fiscalités hétérogènes et le positionnement compétitif sur les chaînes de valeurs mondiales exercent aujourd'hui un rôle déterminant dans les échanges. La fragmentation de la production a permis l'essor de réseaux internationaux de production et d'échange qui transforment la réalisation des avantages comparatifs nationaux. Les pays sont souvent spécialisés par segments productifs et non plus sur la base de la seule exportation d'un bien final, ils cherchent à améliorer leur capacité d'insertion dans les chaînes de valeur. Du fait même de ces échanges difficilement contrôlables pour la production d'un même produit, l'entreprise multinationale fera surgir le maximum de valeur ajoutée dans le pays qui sera le moins disant fiscalement. Dans ces conditions, les résultats de la production de valeur ajoutée réelle sont alors estimés différemment en fonction des intérêts fiscaux des firmes. Enfin, le Système de comptabilité nationale (SCN) recommande l'inclusion des activités productives illégales dans le PIB, mais celles-ci se déplacent au fil du temps (faut-il légaliser le haschich ?)¹⁵⁵.

En outre, de nombreux services « online » sont aujourd'hui disponibles et cette offre commence à se développer dans toutes les dimensions de la vie de l'homme moderne¹⁵⁶. Il est possible d'accéder à un bien par un simple click sur son Smartphone, de partager des services, des expertises, des plateformes collaboratives. Nécessairement, ces innovations vont changer la nature des emplois et modifient déjà la vie des clients, des utilisateurs ou des usagers dans leur vie quotidienne. Elles concernent aujourd'hui les achats de produits d'occasion, des ventes de billet, des biens artisanaux, des distributions de produits de toutes sortes, du co-voiturage, des locations d'objets ou véhicules divers des plateformes d'échange d'appartement, des espaces de travail à distance, des projets de « fundraising », etc. La concurrence avec les points de vente traditionnels s'est développée et oblige ceux-ci à utiliser eux-mêmes ces techniques de vente. Dans certains cas,

¹⁵⁴ Bensahel, L., & Fontanel, J. (2006). *L'économie souterraine: L'exemple de la Russie*. Editions L'Harmattan.

¹⁵⁵ Ces revenus peuvent en effet être consacrés à l'achat de biens et de services légaux. Cependant, toutes les activités illégales ne sont pas jugées productives comme l'extorsion de fonds contre protection.

¹⁵⁶ PewResearchcenter (2016), *Shared, collaborative and On Demand ; The New Digital Economy*, May 19. <http://www.pewinternet.org/2016/05/19/the-new-digital-economy/>

l'échange se réalise à des prix inférieurs au commerce traditionnel. Pour les utilisateurs, ils ont parfois l'impression de « sortir » du domaine marchand, par le simple fait que, dans d'autres occasions, sans se déclarer commerçants ou artisans, ils pourraient offrir un service similaire à d'autres personnes. Certains de ces échanges peuvent être gratuits, très peu onéreux ou similaires à un échange marchand, mais ils modifient singulièrement les conditions de vie des personnes. Avec ces activités, le produit national pourrait être directement concerné, et plutôt vers le bas, alors même que les services rendus sont moins onéreux et améliorent la parité de pouvoir d'achat des consommateurs par rapport à leurs revenus. Il est probable que les personnes pourront dorénavant exercer une activité annexe qui ne sera sans doute pas retranscrite dans les chiffres du PIB, notamment dans le cadre des échanges de service. La structure des emplois va en être modifiée, ainsi que le contenu du PIB.

Enfin, il faut rappeler surtout que la comptabilité nationale met en évidence les flux économiques, elle ne fait aucunement référence au patrimoine. Celui-ci est alors supposé constant ou gratuit. Dans le PIB, tout ce qui appartient au monde marchand crée de la valeur et augmente la richesse. Ainsi, l'exploitation des ressources énergétiques vers leur disparition définitive dans un ou deux siècles est toujours considérée comme une production positive (PIB), même si celle-ci détruit des ressources non renouvelables (comptabilité patrimoniale). Il en va de même pour les productions hautement polluantes qui favorisent les maladies comme le cancer. Dans ce cas, trois activités vont être disponibles, à savoir la richesse produite dans le monde marchand par l'activité productive initiale, la marchandisation des mesures anti polluantes et l'augmentation des dépenses de santé. Peu importe que le système soit dangereux pour l'homme, la production existe et elle est supposée accroître la richesse nationale. Le PIB ne fait aucune distinction concernant la qualité de ce qui est produit, et même de son utilité. Tout ce qui se vend devient un facteur de richesse, que l'on vende des antidépresseurs (pourtant parfois liés aux conditions de la production), des produits non renouvelables ou des services utiles au terrorisme ou aux guerres. Les productions comme les embouteillages, la pollution, les problèmes climatiques associés, certains services bancaires et juridiques, l'obsolescence programmée ou les coûts du logement en zone urbaine augmentent le PIB tout en réduisant le bien-être collectif. Il en va de même pour les productions hautement polluantes qui favorisent les maladies comme le cancer. Dans ce cas, trois activités vont être disponibles, à savoir la richesse produite dans le monde marchand par l'activité productive initiale, la marchandisation des mesures anti polluantes et l'augmentation des dépenses de santé. Peu importe que le système soit dangereux pour l'homme, la production existe et elle est supposée accroître la richesse nationale.

Le PIB ne fait aucune distinction concernant la qualité de ce qui est produit, et même de son utilité. L'ambiguïté de certaines productions ne manque pas de d'interpeler. Si l'augmentation du nombre d'hôpitaux peut être considérée comme un progrès lorsqu'elle permet de maintenir la santé publique à un niveau optimal, elle peut être aussi analysée comme le résultat de nouvelles maladies produites par le système productif. Quelques pays à fort niveau de croissance ont, en même temps, connu une baisse du pouvoir d'achat de leurs employés, des conditions de travail difficiles, une sécurité des personnes réduite ou des pollutions nouvelles. Le PIB n'explique pas les inégalités de revenus et de patrimoine, la pauvreté relative ou absolue ou l'égalité des chances à l'intérieur d'une société. Même en augmentation, il ne met jamais en évidence les facteurs de violence et de conflit à l'intérieur d'une société. En outre, le PIB ne fait aucunement référence à la maintenance du patrimoine naturel. Celui-ci est alors supposé constant ou gratuit. L'exploitation des ressources énergétiques est toujours considérée comme une production positive, même si celle-ci détruit des ressources non renouvelables (comptabilité patrimoniale). Ce qui permet à l'Arabie Saoudite ou au Koweït de disposer de PIB très élevés, tout en réduisant constamment le potentiel des ressources énergétiques de leur sous-sol. Ainsi, l'exploitation des ressources énergétiques vers leur disparition définitive dans un ou deux siècles est toujours considérée comme une production positive, même si celle-ci détruit des ressources non renouvelables (comptabilité patrimoniale).

Les taux de change¹⁵⁷ peuvent être définis comme les prix d'échange des monnaies. Ils affectent les prix des importations et des exportations, ainsi que les flux d'investissements. Certains

¹⁵⁷ Nelson, R.M. (2015), Current debates over Exchange rates: Overview and Issues for Congress, Congressional Research Service, September 7. Washington.

gouvernements, notamment celui de la Chine, engagent des politiques monétaires en vue de bénéficier d'avantages commerciaux en manipulant la valeur de leur monnaie à la baisse. La question est de connaître les fondements de ces prix comparatifs, qui ne dépendent pas uniquement du marché non régulé des devises. Une devise faible favorise l'exportation et réduit les importations, ce qui conduit éventuellement à la création d'emplois. Dans ce cas, les entreprises étrangères perdent leur compétitivité dans l'économie protégée par la manipulation de son taux de change. En revanche, les consommateurs des pays importateurs peuvent bénéficier d'une meilleure concurrence et donc de produits moins onéreux. Le FMI engage les pays à ne pas procéder à cette action déloyale au regard des conditions concurrentielles acceptées dans le cadre de l'OMC, mais il n'est jamais intervenu depuis 1994 à l'encontre de la Chine. Il justifie son « inertie » en considérant que ces pays n'ont pas violé les accords internationaux et qu'il est de toute manière difficile de déterminer un équilibre marchand des devises. Il est difficile de définir le degré de « manipulation » monétaire d'un pays, mais sans intervention négociée, une guerre commerciale peut en résulter. TPA (Trade Promotion Authority ou Fast Track Legislation (juin 2015) se propose de prévenir les manipulations de devises à l'aide de plusieurs instruments comme le renforcement des règles, la transparence, la surveillance, les rapports ou des mécanismes de coopération. Des actions publiques pourraient intervenir lorsque les devises sont fondamentalement sous-évaluées. Les « manipulateurs » peuvent conduire à une guerre commerciale.

Le concept de PIB donne la part belle au système de production, sans se préoccuper outre mesure de son intérêt pour la collectivité nationale. De nombreux éléments favorables à la croissance ne sont pas des facteurs de bien-être. Dans ce contexte, son essor n'est pas nécessairement un facteur de bien-être collectif accru. James Tobin et William Nordhaus¹⁵⁸ avaient proposé l'introduction de deux nouveaux concepts, les « biens regrettables » (les biens qui créent des aménités négatives) et les « dépenses défensives » (activités rémunérées qui n'ont pour objet que de réparer les dégâts provoqués par d'autres activités productives). Les dépenses finales effectuées pour des raisons de sécurité, de prestige ou de diplomatie se rangeaient notamment dans ces catégories. En fait, cette conception n'est acceptable que si l'on suppose que la bonne entente entre les individus et les peuples constitue une donnée intangible. Or, toute l'histoire des peuples laisse augurer, au contraire, de l'importance du respect des lois, des règles et de la sécurité, sans lesquelles les autres productions sont constamment compromises. Dans ce cas, il s'agit de considérer ces dépenses comme des consommations intermédiaires et non pas comme un produit final à valoriser dans le PIB. Retenir le PIB tel qu'il est conçu aujourd'hui témoigne de la capacité productive d'un pays, mais non pas de sa production réelle, laquelle devrait tenir compte des valeurs patrimoniales, sociétales et humaines ainsi consommées. Une augmentation du PIB n'est pas synonyme d'un progrès humain, si elle s'accompagne de la libéralisation de la vente de la drogue ou de la prostitution, de l'augmentation des dépenses de santé consécutives à des productions socialement inadaptées ou polluantes et de l'exploitation éhontée des ressources naturelles et énergétiques. En outre, la guerre a souvent constitué un facteur d'enrichissement pour certains peuples au détriment des autres. L'esclavage permettait de disposer d'une force de travail très peu onéreuse. La croissance économique n'est pas souhaitable si elle ne profite qu'à quelques personnes au détriment de l'ensemble des citoyens. En revanche, le travail bénévole ou les services publics peuvent avoir un grand intérêt pour la population, en termes de réduction de la précarité, d'équipements collectifs importants concernant notamment l'éducation ou la santé. La privatisation des activités conduit parfois à l'augmentation des services rendus, ce qui n'améliore pas vraiment le bien-être, contrairement au chiffre du PIB. En outre, l'obsolescence programmée améliore le PIB, mais pas la richesse des personnes, sinon celles de entreprises coupables. Enfin, de nombreuses productions sont indiscutablement des « maux publics », comme les embouteillages, la pollution, les problèmes climatiques associés, certains services bancaires et juridiques, ou les coûts du logement en zone urbaine¹⁵⁹.

Le PIB n'explique pas les inégalités de revenus et de patrimoine, la pauvreté relative ou absolue ou l'égalité des chances à l'intérieur d'une société. Il est difficile statistiquement de prendre

¹⁵⁸ Nordhaus W., Tobin J., « Is Growth Obsolete ? » in , *The Measurement of Economic and Social Performance, Studies in Income and Wealth, National Bureau of Economic Research*, vol.38, 1973.

¹⁵⁹ Dès 1949, Kuznets s'intéressait déjà aux « coûts gonflés de la civilisation urbaine.

en compte les « richesses humaines » qui n'ont pas de valeur marchande généralisée. Il s'agirait alors de tenir compte des solidarités, des degrés de liberté réels, des valeurs démocratiques et, plus généralement, de la qualité de la vie quotidienne des personnes, entre les nécessités productives en lien avec la consommation, et le potentiel de réalisation d'une vie individuelle et sociétale épanouie. En négligeant une part importante de ce qui fait la vie des hommes, le PIB réifie l'image du bien-être à l'expression de sa simple évolution, produisant ainsi des effets positifs ou négatifs sur la réalité de la situation des personnes. Les effets pervers sont alors considérables. Un pays qui dispose d'importantes ressources économiques, sociales et humaines, qui offre une plus grande protection sur le marché du travail, qui a l'occasion d'améliorer gratuitement son potentiel intellectuel et sa réflexion philosophique et qui peut s'approprier un temps aux activités ludiques non marchandes, peut alors se considérer dans une mauvaise situation parce que son PIB, pendant quelques années, n'a pas évolué aussi vite que celui de ses partenaires. Le monde marchand ne peut traiter que les questions de très court terme, alors que le système économique et social et le bien-être des personnes impliquent des décisions structurelles de long terme. Aujourd'hui, les indicateurs environnementaux mettent en évidence un dépassement des principaux seuils d'alerte, notamment en termes de changement de climat.

Pour Kuttner¹⁶⁰, dans les modèles économiques, les marchés sont toujours considérés comme les plus efficaces. Il n'y a pas de pouvoir, car la compétition naît partout où le profit se développe. La question qui se pose cependant est de savoir si les règles du jeu du marché sont fondées sur le pouvoir politique ou sur l'efficacité du marché ? Pourtant, on peut constater que les inégalités brutes ne sont pas fondées sur l'efficacité, il existe une large zone d'indétermination des salaires et traitements de toute sorte qui n'ont rien à voir avec la force de la performance économique. Si la libéralisation de l'économie des marchés financiers a permis de produire 10.000 milliards de dollars de coûts supplémentaires, les bénéfices sont bien difficiles à mettre en évidence, tout comme la justification du milliard de dollars par jour offerts aux traders dont le comportement n'est pas exactement celui qui satisfait le bien-être économique général. Cette constatation doit être faite.

Pour les comparaisons internationales du PIB, le calcul des PIB par le taux de change n'est pas satisfaisant. Plusieurs instruments statistiques ont été mis en place pour limiter cet effet aléatoire, fondé parfois sur une simple activité spéculative conjoncturelle. Le système des parités de pouvoir d'achat est sans doute celui qui est le plus recommandé. Il s'agit de constituer un panier de produits significatifs, de le valoriser dans les monnaies de chaque zone et ainsi de déterminer la « vraie » valeur du taux de change, hors système monétaire et financier. Cependant, même cette procédure reste discutable, au moins sur trois points. D'abord, pourquoi donc seul le pouvoir d'achat serait pris en compte, ce qui maintient l'idée selon laquelle la richesse n'est dépendante que du monde marchand. Ensuite, quel panier de produit faut-il choisir, étant entendu que les achats effectués dans les différents pays, malgré la mondialisation, ne sont pas équivalents. Si l'on retient un panier « type » américain, on augmentera ainsi la valeur du dollar en parité de pouvoir d'achat. Le choix est donc capital. Enfin, les prix des produits font l'objet de constantes modifications, liées à la diversité des marques ou des ingrédients, mais aussi à des périodes très hétérogènes de pays à pays des tensions inflationnistes.

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur utile, mais trop centré sur les valeurs économiques marchandes. Certes, le PIB par habitant, les inégalités des revenus et des patrimoines, les dettes publiques et privées et le taux de chômage sont des indicateurs intéressants de l'évolution de la vie économique d'un pays, cependant d'autres critères au moins aussi importants doivent être appliqués, notamment l'espérance de vie en bonne santé, le degré de satisfaction des individus ou groupes de personnes dans leur vie d'aujourd'hui, le degré de pollution et la protection environnementale. Plutôt que de laisser les éternels « experts », souvent eux-mêmes « engagés » par leurs propres analyses, quand bien même elles s'avèreraient erronées tout ou partie, présenter les indicateurs idoines, il serait intéressant de réfléchir avec un panel de citoyens qui présenteraient leurs satisfactions et leurs difficultés, en vue de vérifier leur adéquation entre les objectifs collectifs. Les indicateurs statistiques souffrent de la nécessité de leur permanence, alors même que leur

¹⁶⁰ Robert Kuttner (2016), The New Inequality Debate, The American Prospect magazine - Winter 2016. <http://prospect.org/article/new-inequality-debate-0>

signification n'a plus la même précision au regard des nouveaux événements et des cultures qui se transforment. Il faut donc à la fois les utiliser, mais aussi en modérer le poids par d'autres indicateurs, plus récents, peut-être appelés à se maintenir, le temps pour eux de perdre aussi progressivement de leur qualité d'information dans un monde en perpétuel changement.

L'estimation du bien-être ou du développement humain

La croissance du PIB peut être un mirage numérique qui cache une crise économique à venir. Aujourd'hui, les indicateurs environnementaux mettent en évidence un dépassement des principaux seuils d'alerte. Le monde marchand ne peut traiter que les questions de très court terme, alors que le système économique et social et le bien-être des personnes impliquent des décisions structurelles qui le dépassent. Compte tenu de ces inconvénients, est-ce que le PIB doit être abandonné comme critère du progrès économique d'un pays ? S'il faut une mesure générale de l'activité économique totale, il remplit imparfaitement ce rôle. Il ne peut pas être le seul indicateur car il ne mesure pas le bien-être. Plusieurs propositions ont été faites, du calcul de l'Indice de Développement Humain de l'ONU, à celles d'une « Mieux Vivre » de l'OCDE, en passant par les propositions du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi ou du Conseil économique et social en France. A priori, il semble préférable aujourd'hui d'emprunter une approche de type « Tableau de bord », avec plusieurs indicateurs significatifs.

Les calculs du PIB

Le Tableau 1 met en évidence les prévisions du PIB pour 2016, ainsi que l'indicateur IDH (indice de développement humain). Selon les hypothèses utilisées, les résultats sont différents, mais ils ne mettent pas en évidence les inégalités sociales qui existent dans les pays concernés. Ajoutons que le concept même de PIB devrait être rediscuté en vue d'introduire l'appauvrissement des ressources naturelles, le coût des actions favorables au réchauffement climatique ou le caractère non marchand de nombre d'activités économiques utiles¹⁶¹. Sur la base du Tableau 1, on constate que la notion de PIB est discutable, s'il est calculé en parités de pouvoir d'achat (PPA) ou en dollars courants. D'autre part, le PIB par habitant, sur la base des PPA met en évidence l'écart « moyen » de la production des richesses « apparente » par habitant. D'autre part, l'Indice de développement humain¹⁶², pour ces pays aux niveaux de développement très différents, produit des résultats relativement homogènes au regard du PIB par habitant (PPA), sauf pour les États-Unis.

Tableau 1 - Prévisions des PIB pour 2016 (dollars courants, PPA, par habitant) et IDH

Pays	PIB milliards de dollars courants	PIB (PPA) en milliards dollars	PIB par habitant (PPA)	IDH (2014)
USA	18399	18400	57000 (1)	0,915(2)
Chine	12125	20778	8600(9)	0,727(9)
Japon	4136	4866	38300(5)	0,891(5)
Allemagne	3421	3900	47300(2)	0,916(1)
Royaume-Uni	2919	2710	41700(3)	0,907(3)
France	2448	2676	41360(4)	0,888(4)
Inde	2346	8629	6650(10)	0,609(10)
Brésil	1731	3086	15050(8)	0,755(8)

¹⁶¹ Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets pervers de l'usage du PI pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ? AFRI (Annuaire Français des Relations internationales).

¹⁶² L'indicateur de Développement Humain se propose de mesurer le niveau de développement des pays, en retenant des indicateurs complémentaires à l'estimation du PIB. Il fait la synthèse de trois séries de données, l'espérance vie, le niveau d'instruction (durée moyenne de scolarisation et le taux d'alphabétisation) et le PIB réel corrigé. Calculé par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) offre une information plus précise du développement d'un pays, mais il ne permet pas d'intégrer des facteurs qualitatifs importants concernant notamment les inégalités sociales, la précarité ou l'importance des libertés politiques et le respect des droits de l'homme.

Russie	1214	3411	24000(6)	0,798(6)
Mexique	1189	2273	17900(7)	0,756(7)

Le calcul de l'IDH

Les pays en développement disposent d'un IDH en légère croissance, ce qui met en évidence une meilleure intégration dans l'économie mondiale entre 1990 et 2016, à l'exception de plusieurs pays africains.

Les comptes nationaux proposent le calcul d'indicateurs de bien-être, avec la construction de comptes satellites, mais leur impact médiatique et politique demeure relativement faible. Le « tout PIB » semble faire partie du « consensus de Washington ». Par ailleurs, si l'Indicateur de Développement Humain proposé par Amartya Sen et le PNUD donne des résultats intéressants, il est aussi parfois difficile à interpréter. Si un pays dispose de plus de lits dans les hôpitaux est-ce un signe d'une meilleure prise en compte des soins collectifs nécessaires ou est-ce dû au développement de nouvelles maladies, notamment psychiatriques ? Le progrès humain ne dépend pas de la production indéfinie des marchandises et des services payants. Il faut rappeler en outre que l'idée même d'un développement économique de « rattrapage » est remise en cause avec le concept de développement « soutenable ». Une croissance économique « à l'américaine », trop consommatrice de matières premières et trop polluante, ne peut pas constituer un objectif pour les autres économies nationales, sans même mettre en évidence les questions irrésolues aujourd'hui concernant le climat, les inégalités sociales excessives ou l'apparition rapide de nouvelles raretés.

Aujourd'hui, l'indicateur du développement humain du PNUD retient trois critères, « la longévité, le savoir et le niveau de vie », mais d'autres choix auraient pu être retenus, notamment les libertés politiques, le droit des femmes ou les solidarités collectives. Il est aisé de constater que la mondialisation de l'économie n'a pas vraiment bénéficié aux Pays les Moins Avancés (PMA), malgré l'ouverture de leurs frontières économiques au système commercial et financier international. Les nouvelles opportunités économiques ne sont accessibles qu'aux organisations disposant à la fois de moyens logistiques importants, de ressources humaines de qualité et innovatrices, de l'appui de leurs gouvernements et de moyens financiers conséquents. La mondialisation conduit à une logique de spécialisation dans quelques produits d'exportation, ce qui accroît la grande vulnérabilité des pays au regard des aléas internationaux de la fluctuation des prix et des facteurs d'innovation. Lorsque les pays pauvres se révoltent, les institutions internationales invoquent le principe « volenti non fit injuria » selon lequel il n'y a pas d'injustice là où il y a consentement, notamment celui d'appartenir (ou non) à l'OMC. Cependant, avec l'application de la clause de la nation la plus favorisée, la signature des pays pauvres est contrainte par le non-respect de cette règle par tous les membres de l'OMC en cas de refus. DE ce point de vue, l'IDH ne met pas suffisamment en avant la domination subie par les pays pauvres aux règles et injonctions définies dans les pays riches.

Le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi

L'analyse du bien-être fait l'objet de nouvelles études intéressantes, qui méritent encore de nombreux efforts de précision et de méthode. Le rapport Stiglitz, Sen, Fitoussi¹⁶³ a proposé plusieurs recommandations pour améliorer cette analyse. Il met en évidence que le bien-être est pluridimensionnel. Son analyse suppose des indicateurs fiables concernant les conditions de vie matérielles (revenu, consommation et richesse), la santé publique et individuelle, l'éducation, les activités personnelles, la qualité du travail, la participation à la vie politique et à la gouvernance, les liens et rapports sociaux, les questions environnementales et l'insécurité économique et physique (Tableau 2).

Dans la même orientation, l'indice de bien-être (IBE) développé par Osberg et Sharpe était sans doute plus représentatif de la réalité économique et sociale des pays. Il s'agissait alors d'intégrer plusieurs variables comme les flux de consommation courante consommation des biens

¹⁶³ Stiglitz, J., Sen, A., Fitoussi, J-P. (2009) Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès sociale, INSEE, http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/stiglitz-doc-commission/RAPPORT_francais.pdf

et services, services et production non marchands, loisirs), les stocks de richesse (biens corporels, biens de consommation durable, accumulation de capital humain et social, coûts environnementaux), la répartition des revenus (inégalités et pauvreté économiques) et le degré de sécurité économique et sociale liée au chômage, à l'âge, à la maladie, etc.). Ce calcul réalisé sur 6 pays (Etats-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie, Norvège et Suède) met en évidence des distorsions entre le PIB par habitant et la perception statistique du bien-être de leurs citoyens¹⁶⁴. Si la Norvège allie correctement pendant la période d'étude le progrès économique et le bien-être, pour le Royaume-Uni le bien-être économique stagne à partir de 1980, puis baisse jusqu'en 1991, avant de remonter pour atteindre le niveau de 1980 au début des années 2000. Autrement dit, en 20 années de croissance économique le bien-être particulier et collectif des Britanniques n'a pas été amélioré.

Tableau 2 : Les recommandations du rapport Stiglitz, Sen, Fitoussi

- 1) Dans le cadre de l'évaluation du bien-être matériel, il est préférable de se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production
- 2) Mettre l'accent sur la perspective des ménages
- 3) Prendre en compte le patrimoine en même temps que les revenus et la consommation
- 4) Accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses.
- 5) Élargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes.
- 6) La qualité de la vie dépend des conditions objectives dans lesquelles se trouvent les personnes et de leur « capacités » (capacités dynamiques). A cette fin, il s'agit d'améliorer les mesures chiffrées de la santé, de l'éducation, des activités personnelles, des conditions environnementales, des relations sociales, de la participation à la vie politique et du sentiment national d'insécurité.
- 7) Les indicateurs de la qualité de la vie devraient fournir une évaluation exhaustive et globale des inégalités.
- 8) Des enquêtes devront être conçues pour évaluer les liens entre les différents aspects de la qualité de la vie de chacun.
- 9) Les instituts de statistiques devraient fournir les informations nécessaires pour agréger les différentes dimensions de la qualité de la vie, et permettre ainsi la construction de différents indices.
- 10) Les mesures du bien-être, tant objectif que subjectif, fournissent des informations essentielles sur la qualité de la vie. Les instituts de statistiques devraient intégrer à leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités.
- 11) L'évaluation de la « soutenabilité » nécessite un ensemble d'indicateurs bien défini. Les composantes de ce tableau de bord devront avoir pour trait distinctif de pouvoir être interprétées comme des variations de certains « stocks » sous-jacents.
- 12) Les aspects environnementaux de la « soutenabilité » méritent un suivi séparé reposant sur une batterie d'indicateurs physiques sélectionnés avec soin. Il est nécessaire, en particulier, que l'un d'eux indique clairement dans quelle mesure nous approchons de niveaux dangereux d'atteinte à l'environnement (du fait, par exemple, du changement climatique ou de l'épuisement des ressources halieutiques).

Les propositions du Conseil économique et social et de France Stratégie

¹⁶⁴ Lars Osberg et Andrew Sharpe, « Une évaluation de l'indicateur de bien-être économique dans les pays de l'OCDE », Séminaire de la DARES, 15 Octobre 2002. OCDE, *Du bien-être des nations, le rôle du capital humain et social*. Paris. 2001. Sharpe A., Méda. D, Jany-Catrice F. et Perret B (2003), "Débat sur l'indice de bien-être économique", Travail et Emploi, n° 93, Janvier 2003.

Le Conseil économique, social et environnemental (Cese)¹⁶⁵ et France Stratégie¹⁶⁶ proposent la présentation de dix indicateurs en complément du PIB *pour servir de support annexé au projet de loi de finances*¹⁶⁷. Un panel de citoyens a testé les thèmes et indicateurs pour en vérifier l'adéquation avec leurs préoccupations. Les choix ne sont pas opérés ne sont pas indiscutables, notamment parce que chaque indice « quantitatif » ne donne qu'une vision restrictive de la réalité à représenter. Cependant, il faut choisir des indicateurs pertinents et compréhensibles pour informer les choix de politique publique, notamment en termes de « soutenabilité » (Tableau 3).

Tableau 3 - 10 indicateurs complémentaires au PIB

Inégalités de revenus	Rapport de la masse des revenus détenue par les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres
Climat-énergie	Empreinte carbone
Investissement	Actifs productifs physiques et incorporels en % du Produit Intérieur Net
Travail-emploi	Taux d'emploi de la population active (15 – 64 ans)
Education	Taux de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-34 ans
Santé	Espérance de vie en bonne santé à la naissance
Biodiversité	Indice d'abondance des oiseaux
Capital financier	Dette des différents agents économiques non financiers (administrations publiques, entreprises, ménages) rapportée au PIB
Gestion des ressources	Taux de recyclage des déchets
Bien-être	Satisfaction à l'égard de la vie (Enquête SRCV/SILC)

Plusieurs remarques peuvent être faites concernant ce Tableau et ces indicateurs.

- L'inégalité des revenus est un problème économique, mais aussi politique, car elle alimente les revendications et les frustrations et elle participe à la définition d'un bien-être collectif. Les inégalités ont un prix, celui du gaspillage des ressources dans le cadre de groupes très riches dont l'optimisation de la fortune n'est guère possible, conduisant à une gestion de type « latifundium »¹⁶⁸. Ce n'est donc pas seulement une valeur qui exprime des inégalités, c'est aussi un indicateur d'efficacité potentielle concernant le potentiel de « soutenabilité » politico-sociale, mais aussi économique de cette distribution des revenus.

- L'accès à l'emploi est important dans la situation économique et sociale de la France, laquelle est moins bien placée que l'Allemagne ou le Royaume-Uni dans les statistiques. Une analyse plus fine mériterait cependant d'être engagée, concernant notamment la précarité des emplois et les contrats « zéro heure » de Londres¹⁶⁹. Une réflexion sur les la signification de l'indicateur est alors nécessaire, surtout si l'on compare la protection des travailleurs en France et les conditions de l'indemnisation du chômage avec celles de leurs voisins. En élargissant le débat, notons qu'il y a une grande misère des services sociaux anglais. Les personnes dépendantes et les retraités ou seniors sont directement concernés, car les règles sont devenues de plus en plus strictes, limitant le temps des soignants avec chaque patient

¹⁶⁵ CESE est organisme consultatif composé de représentants sociaux (patronat, syndicats, associations)

¹⁶⁶ France Stratégie est un organisme rattaché au Premier ministre, il formule des recommandations au gouvernement. Cf. Pouchard, A. (2015), Au-delà du PIB, 10 indicateurs pour mesurer autrement le progrès, Le Monde, 10 Juillet.

¹⁶⁷ CESE, France Stratégie (2015), Le CESE et France Stratégie proposent 10 indicateurs phares complémentaires au PIB. <http://www.lecese.fr/content/le-cese-et-france-strat-gie-proposent-10-indicateurs-phares-compl-mentaires-au-pib>

¹⁶⁸ Un latifundium est un domaine agricole important exploité de manière extensive, sur la base d'une très forte concentration de la propriété foncière. C'est un exemple de gestion économique à la fois peu concentrée sur l'optimisation de la production et sur l'exploitation des ouvriers agricoles, généralement journaliers, dans les pays en développement.

¹⁶⁹ Ridet, P.(2015), Droit du travail : des « mini-jobs allemands au contrat « zéro heure » britannique, Le Monde, 15 Juin.

La mise en avant de la dette publique (endettement des administrations publiques) n'est sans doute pas toujours à privilégier, il faut aussi tenir compte de la dette privée (entreprises et ménages). En 2015, la dette publique de la France avoisine aujourd'hui la valeur de son PIB, mais la dette privée s'est aussi développée, un peu plus des deux tiers du PIB pour les entreprises et 55,5 % PIB pour les ménages. En comparaison, le Royaume-Uni a un endettement des ménages plus élevé (85,8 %) pour les ménages et 54,7 % pour les entreprises¹⁷⁰.

L'investissement mesure l'*accumulation des moyens de production transmis d'une génération à l'autre*. Le taux d'investissement calcule les actifs physiques (machines, équipements, infrastructures, cheptel, forêts, etc.) et immatériels (brevets, œuvres artistiques et littéraires, logiciels, recherche et développement, etc.) qu'il rapporte au produit intérieur net (PIB – consommation du capital pendant la période). Supérieur à 400% en France en 2015, ce taux a augmenté de plus de 12 % en dix ans.

L'espérance vie en bonne santé (sans limitation d'activités et sans incapacités) est l'indicateur le plus important pour les Français. L'espérance vie en bonne santé est sans doute la meilleure en Europe, notamment pour les femmes. Les champions de l'espérance de vie en bonne santé ne sont pas forcément ceux qui disposent de l'espérance de vie la plus élevée.

L'indicateur de satisfaction à l'égard de sa vie est subjectif, et évolutif selon les périodes de stress ou de calme national ou international¹⁷¹. Les Allemands se déclarent plus heureux que les Français, mais les Japonais se sentent encore plus malheureux¹⁷². Cet indicateur peut évoluer rapidement en fonction de facteurs dont l'émergence dépend de la connaissance des relations internationales, du terrorisme, de l'influence des médias, de la précarité, mais aussi de valeurs éducatives ou religieuses. Il dépend aussi de la pyramide des âges. Les Français sont souvent considérés comme râleurs, ayant de la difficulté à définir les priorités de la vie pour ne retenir que ce qui ne va pas.

Les inégalités sociales sont un facteur de frustration et souvent d'injustice. En utilisant le coefficient de Gini, on peut constater que l'Espagne et l'Italie sont les pays les plus inégalitaires et que la France l'est moins que le Royaume-Uni mais plus que l'Allemagne. Cependant, il faudrait aussi mettre en évidence l'importance de la classe moyenne, pour comprendre la fluidité de la progression sociale, et son évolution. Le taux de pauvreté aurait aussi pu être introduit, car il suppose une réflexion spécifique sur cette question cruciale. Le calcul du coefficient de Gini aurait pu aussi être appliqué.

La qualité du système éducatif d'un pays mesure aussi le niveau de progression d'un pays. L'OCDE utilise les indicateurs PISA, malheureusement fournis tous les trois ans. Le Royaume-Uni est plus avancé que la France, mais l'Allemagne et l'Italie sont plus en retard encore. La question est plutôt de s'interroger sur la classe d'âge (25-34 ans), même si celle-ci représente la formation des cadres de haut niveau du futur proche. Cependant, on peut légitimement s'interroger à la fois sur la nature de la formation d'enseignement supérieur, sur le niveau réel de la formation et sur l'adéquation (recherchée ou non) avec les emplois d'aujourd'hui ou de demain.

Le taux de recyclage est important. Le recyclage des déchets tend à faire baisser l'empreinte carbone et à mettre en évidence l'importance de la responsabilité collective dans le refus du gaspillage des ressources naturelles.

¹⁷⁰ Banque de France, Taux d'endettement des agents non financiers. Comparaisons internationales, Stat Info, 2^e Trimestre 2015. https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfstatistiquescalendrier/2015-T2-stat-info-taux-d-endettement-des-anf-comparaisons-internationales.pdf

¹⁷¹ L'OCDE utilise déjà les données collectées par le Gallup World Poll, sondage mondial interrogeant des milliers de personnes dans de nombreux pays et décrit par l'étude comme « le meilleur candidat en raison de ses caractéristiques statistiques, de son ancienneté et de la possibilité qu'il offre de faire des comparaisons internationales ». Les sondés doivent répondre à la question suivante : « Imaginez une échelle de onze échelons où la valeur la plus basse (0) représente la pire vie possible pour vous et la valeur la plus haute (10) représente la meilleure vie possible pour vous. Sur quel échelon vous sentez-vous personnellement à l'heure actuelle ? ».

¹⁷² L'OCDE utilise déjà les données collectées par le Gallup World Poll, sur la base de la question suivante : « Imaginez une échelle de onze échelons où la valeur la plus basse (0) représente la pire vie possible pour vous et la valeur la plus haute (10) représente la meilleure vie possible pour vous. Sur quel échelon vous sentez-vous personnellement à l'heure actuelle ? » Les Français se situent globalement dans la moyenne des pays de l'OCDE (6,5 contre 6,6)

La France est très en retard (37,6 % des déchets municipaux sont recyclés) contre 64,665 % en Allemagne et 43,5 % au Royaume-Uni. D'autres critères auraient pu être retenus, mais celui-ci témoigne de la capacité d'un pays à s'investir dans une opération de service public citoyen.

L'évolution de la diversité est mise en avant comme critère, sur la base de l'abondance des oiseaux¹⁷³. Sur cette base, la biodiversité est supposée en baisse en France. Ce critère n'est sans doute pas suffisamment robuste, car il représente l'ensemble de la biodiversité. Un gouvernement pourrait alors engager une action spécifique sur les oiseaux pour témoigner de sa capacité à défendre la biodiversité, sans engager d'autres actions similaires dans les autres secteurs de l'environnement.

L'intégration des questions environnementales dans la mesure du progrès est nécessaire. L'empreinte carbone mesure *la quantité de gaz à effet de serre nécessaire à la satisfaction des besoins annuel des citoyens*. Sur ce point, la France est en avance sur les autres pays européens avec 12 tonnes d'équivalent CO₂ par personne et par an, contre 13 pour l'Espagne et l'Italie, 15 pour l'Allemagne et 17 pour le Royaume-Uni.

Les analyses de l'OCDE

La mesure du bien-être place l'humain au cœur de l'évaluation. L'OCDE¹⁷⁴ se propose de mettre en évidence les conditions de vie des personnes, lesquelles ne peuvent être représentées par les seuls indicateurs produits par le Produit intérieur brut d'un pays. D'autres critères doivent être retenus, à la fois des éléments quantitatifs objectifs, mais aussi des indicateurs subjectifs qui expriment le ressenti général des individus sur la qualité de leur vie. Evidemment, des chiffres synthétisés donnent une idée du bien-être de la population d'un pays, ils soulignent les forces et les faiblesses de la qualité de vie quotidienne des citoyens. Des études plus poussées rendent aussi compte de l'évolution du bien-être de catégories significatives, comme l'âge, le sexe ou l'importance des revenus. L'étude de l'OCDE s'appuie notamment sur le rapport Stiglitz, Sen-Fitoussi¹⁷⁵ et sur le Groupe de travail CEE-ONU/Eurostat/OCDE sur les statistiques du développement durable, pour prendre en compte à la fois les indicateurs immédiats (ici et maintenant) et prospectifs (stocks de ressources disponibles pour les générations futures), mais aussi les retombées d'une décision d'un pays sur le bien-être d'un autre pays. Jusqu'à présent, la qualité de l'enseignement était définie à partir des dépenses engagées par chaque pays.

L'approche par l'indice de l'OCDE « Mieux-Vivre »¹⁷⁶, sous forme de Tableau de bord, est intéressant, car il contribue réellement à comprendre le bien-être social et les compensations et relations entre les indicateurs significatifs. Certes, des progrès conséquents doivent encore être entrepris dans ce domaine. Il s'agit notamment de déterminer des indicateurs de « soutenabilité », lesquels ne sont pourtant pas en mesure de mettre en évidence les chemins et voies que prendront les technologies, les conflits et les comportements humains de demain. Ils permettent cependant de mesurer les progrès à accomplir et de définir des indicateurs qui fournissent quelques informations sur les conséquences à long terme des choix d'aujourd'hui.

Le Tableau 2 indique à la fois les thèmes utilisés dans la définition du niveau de vie et les indicateurs choisis. Dans l'analyse de l'OCDE, il s'agit plutôt de dévoiler les compétences acquises à la suite d'un processus éducatif. Certains chiffres sont rapidement disponibles. Il est cependant à noter que, au classement des thèmes, la santé, la satisfaction à l'égard de l'existence, l'éducation,

¹⁷³ *Le choix des oiseaux a été dicté par le fait qu'ils sont en fin de chaîne alimentaire et que la raréfaction ou la disparition d'autres espèces a un impact sur leurs populations.*

¹⁷⁴ OCDE (2016), Comment va la vie? 2015 : Mesurer le bien-être, Editions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2016-fr ; Boarini, R. L'initiative Vivre Mieux de l'OCDE, OCDE, Better Life Initiative, ocde-borini-30-mai-12pdf

¹⁷⁵ Stiglitz, J., Sen, A., Fitoussi, J-P. (2009) Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès sociale, INSEE, http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/stiglitz/doc-commission/RAPPORT_francais.pdf

¹⁷⁶ OECD (2016), Better Life Index. Edition 2016. <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=BLI>
OECD (2016), Better Life Index. Edition 2016 ; Définitions.
<http://www.oecd.org/statistics/OECD-Better-Life-Index-2016-definitions.pdf>

la sécurité, l'équilibre vie privée sont les facteurs les mieux valorisés par les citoyens bien avant l'engagement civique ou les liens sociaux, mais aussi avant le revenu, l'emploi ou le logement.

En 2015, le revenu moyen par habitant de l'OCDE atteint 27000 dollars, pour un patrimoine de 54.000 dollars, mais le revenu d'activité moyen se situe à 40.600 dollars. Les pays au niveau supérieur en termes de revenus enregistrent de bons résultats sur le plan du bien-être (Luxembourg, Norvège, Suisse, Etats-Unis, Pays-Bas, Autriche, Australie, Suède, Danemark, Allemagne, Canada), mais ils n'ont pas de résultats satisfaisants concernant la sécurité de l'emploi, la victimisation, les compétences des adultes, les loisirs, l'espérance vie, la durée du travail, la mortalité par agression. Pour les Etats à revenu moyen, l'espérance vie est largement favorisée, ainsi que les valeurs relatives aux loisirs ou la durée de travail.

Tableau 4 - Tableau des indicateurs de l'OCDE

Facteurs de bien-être	Indicateurs
Revenus et patrimoines - Revenu des ménages - Patrimoine financier	- Revenu disponible ajusté net des ménages (RDAN) en USD, PPA 2010, par habitant - Patrimoine financier net des ménages (USD PPA courants) par habitant
Emplois et salaires - Emploi - Salaire - Sécurité de l'emploi - Chômage longue durée	- Taux d'emploi ¹⁷⁷ - Salaire annuel brut moyen plein temps (PPA) - Probabilité du chômage ¹⁷⁸ - % population active au chômage depuis un an ou plus.
Equilibre travail/Vie privée - Durée de travail - Temps de loisir	- % salariés travaillant 50H par semaine ou + - heures/jour pour employés à plein temps.
Logement - Nombre de pièces par personne - Accessibilité financière au logement - Equipements sanitaires de base	- Nombre moyen de pièces par personne ¹⁷⁹ - Dépenses de logement ¹⁸⁰ en % revenu (RDAN) - % de personnes dans des logements sans équipement sanitaire
Qualité environnement - Qualité de l'eau - Qualité de l'air	- % de satisfaction de la population totale - Exposition au PM25 pondéré par habitant
Etat de santé - Espérance vie - Santé perçue	- Espérance vie à la naissance - % de personnes se déclarant en bonne santé
Education et compétences - Niveau d'études - Compétences cognitives - Compétences des adultes	- % adultes diplômés 2 ^e Cycle du secondaire - PISA (OCDE) - Score moyen au PIAAC (OCDE)
Liens sociaux	- % de personnes se déclarant soutenu par des proches en cas de coup dur
Engagement civique et gouvernance	- Taux de participation électorale
Sécurité personnelle - Mortalité par agression - Victimization autodéclarée	- Mortalité par agression - % personnes se déclarant victime d'une agression au cours des 12 derniers mois.

¹⁷⁷ Salariés de 15 à 64 ans en pourcentage de la population de cette tranche d'âge.

¹⁷⁸ Flux annuel d'entrées dans le chômage (en points de pourcentage)

¹⁷⁹ hors salle de bain, toilettes, cuisine, arrière cuisines, buanderies ou garages)

¹⁸⁰ Entretien compris

Bien-être subjectif	Satisfaction de son existence (échelle de Cantrill, sur la base de 10 niveaux de satisfaction)
----------------------------	--

Le Tableau 4 met en évidence certains indicateurs complémentaires au PIB. Certains d'entre eux sont discutables. Ainsi, l'engagement civique et la gouvernance représentée par le taux de participation électorale constituent une proposition qui fait débat. Le caractère démocratique d'une société ne peut plus être représentée par la seule participation aux élections. La qualité et la diversité de l'information produite et disponible sont des indicateurs essentiels de la vie politique. Les citoyens fortunés peuvent, dans le cadre d'une démocratie sans garde-fous, accaparer le pouvoir au sommet de l'Etat, soit directement, soit par collaborateurs interposés. En outre, les résultats sont parfois étonnants (Tableau 5). Les Etats-Unis ont un niveau élevé de mortalité par agression, mais les Américains affirment que leurs rues sont sans danger, alors que la France, qui dispose d'un taux faible de mortalité par agression, se sent particulièrement en insécurité le soir en marchant dans les voies publiques. En outre, les indices de pauvreté et l'importance des inégalités de patrimoine ne sont pas suffisamment intégrés dans cette présentation. Le patrimoine productif se définit comme l'ensemble des actifs physiques et immatériels d'un pays susceptible d'une transmission d'une génération à une autre. Aujourd'hui, il est 4 fois supérieur au Produit intérieur net (PIB moins le capital fixe consommé pendant la période), en progression constante depuis 2000.

Tableau 5 – Quelques résultats significatifs

Pays	Points forts	Points faibles
Allemagne	Qualité de l'eau Sécurité de l'emploi Revenus des ménages	- Qualité de l'air, - Perception de la santé - Accessibilité au logement
Royaume-Uni	- Victimisation, - Equipements sanitaires de base - Emploi - Patrimoine financier	- Accessibilité au logement, - Durée de travail, - Compétences des adultes - Taux de participation électorale
France	- Temps de loisir (le plus important de l'OCDE), - Revenu des manages, - Espérance vie, - Participation électorale - Equipements sanitaires de base	- Emploi (sécurité de l'emploi, chômage de longue durée) - Santé perçue, - Soutien social, - Qualité de l'eau - Victimisation autodéclarée - Satisfaction à l'égard de l'existence
Grèce	-Espérance vie, - Equipements sanitaires de base, - Santé perçue - Durée du travail,	Tous les autres indicateurs sont en dessous de la moyenne de l'OCDE
Etats-Unis	Victimisation Tous les autres indicateurs sont plus élevés que ceux de la moyenne de l'OCDE	- Espérance de vie, - Durée du travail, - Temps de loisir, - Compétences des adultes, - Compétences cognitives à 15 ans - Mortalité par agression

Plusieurs études complémentaires ont été engagées qui préjugent d'autres innovations relatives à la prise en compte réelle du bien-être. Ainsi, le bénévolat semble améliorer, dans tous les pays, la satisfaction à l'égard de la vie, mais il n'est pas démontré qu'il y ait pour autant une relation de cause à effet¹⁸¹. Si l'on compare les dépenses de recherche-développement par habitant et les

¹⁸¹ Tableau 5-8. OCDE (2016), Comment va la vie ? 2015 : Mesurer le bien-être, Editions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2°16-fr

produits de la propriété intellectuelle, les résultats sont parfois discordants¹⁸². Le Tableau 6 fournit une estimation des pays selon l'importance du patrimoine moyen et médian.

Tableau 6. Classement des pays par patrimoine par habitant

Pays	Classement	Classement
	patrimoine moyen	patrimoine médian
Luxembourg	1	1
USA	2	18
Canada	3	7
Australie	4	3
Allemagne	5	4
Espagne	6	2
Belgique	7	5
Italie	8	6
OCDE	8bis	8bis
Autriche	9	16
Corée du Sud	10	8
France	11	11
DEU	12	17
Portugal	13	12
Pays-Bas	14	18
Norvège	15	13
Grèce	16	10
Finlande	17	15
Slovaquie	18	14

L'élargissement territorial de la pauvreté dans le monde

Après l'effondrement du bloc soviétique, l'ouverture du commerce mondial est alors présentée comme un facteur de progrès économique pour tous les pays participants et un instrument de lutte contre la misère et la pauvreté. Cependant, au moins trois critiques peuvent être présentées à ce tableau idyllique.

- D'abord, l'équilibre optimal et équilibré soutenu par les théoriciens néo-classiques dans le cadre d'une généralisation du marché n'est qu'une hypothèse réfutée par une simple démonstration mathématique.

- Ensuite, depuis la création de l'OMC et l'appartenance de l'ensemble des pays aux Fonds Monétaire International, les crises économiques et financières se sont succédées à un bon rythme, avec son lot d'injustices et de misères.

- Enfin, le concept de développement durable met en évidence la nécessité de l'intervention de l'Etat, car la recherche du profit maximum des individus conduit à réduire le potentiel de développement économique des générations futures. Il s'agit alors d'intervenir en vue d'éviter les gaspillages, la dégradation des écosystèmes, les aléas technologiques ou l'épuisement des ressources non renouvelables¹⁸³.

¹⁸² La Finlande investit le plus dans la R-D, mais elle est largement dépassée par la Suède, les Etats-Unis et le Danemark pour les produits de la propriété industrielle. La Grèce en revanche n'est performante ni dans l'un ni dans l'autre. La France se situe dans la moyenne de l'OCDE, ce qui dans ces secteurs très inégalitaires, la situe parmi les premiers rangs.

¹⁸³ Fontanel, J. (2005), La globalisation « en analyse ». Géoeconomie et stratégie des acteurs. La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris. Fontanel, J., Henriques, P. (2007), A Globalização em « análise»: geoeconomia e estratégia dos actores. Piaget Institut, Lisboa.

- Dans les pays émergents, la croissance économique a réduit la pauvreté, mais les inégalités se sont accrues, sauf pour le Brésil, lequel a un ratio de 50 à 1 qui est le plus élevé de tous les pays de l'OCDE. Les inégalités salariales sont incriminées, au même titre que le progrès technologique qui implique des adaptations au travail hétérogènes, la « mondialisation » et la « délocalisation » des recrutements, la déréglementation des marchés, l'essor des trusts, holdings ou firmes multinationales aux comptabilités souvent secrètes, des politiques sociales gommées par la concurrence, le moins-disant international et la moindre redistribution fiscale. Dans les économies émergentes, il existe un vaste secteur informel qui échappe au système de protection sociale. D'autre part, la fourniture des services publics gratuits n'est pas toujours assurée, ce qui réduit le potentiel de « welfare » collectif.

- L'OCDE¹⁸⁴ a reconnu l'accélération des écarts des revenus entre les riches et les pauvres. Dans les pays de l'OCDE, les 10 % les plus pauvres disposent de 7000 USD, contre 6000 dollars USD pour les Etats-Unis et 8000 USD pour l'Europe. Respectivement, les 10 % les plus riches gagnent respectivement 25 fois plus au Mexique, 17 fois en Turquie, 14 fois aux USA, 9 % en Europe et 5 % en Finlande. Globalement, dans les économies avancées, le revenu moyen du décile le plus riche de la population est neuf fois plus élevé que le décile de la population la plus pauvre. Cette tendance est apparue presque partout, même dans les pays traditionnellement les plus égalitaires comme l'Allemagne, le Danemark ou la Suède¹⁸⁵. Les salaires, qui représentent les ¾ des revenus sont principalement mis en accusation. Dans les pays émergents, la croissance économique a réduit la pauvreté, mais les inégalités se sont accrues (sauf pour le Brésil, qui présente cependant le ratio le plus élevé de tous les pays de l'OCDE, soit 50 à 1). Faute de réformes des retraites, la classe moyenne croissante en Amérique Latine va devenir vulnérable à l'âge de la retraite, car un grand nombre de travailleurs dans le secteur informel ne cotisent pas (45 %). Pour combler ce déficit de couverture, des subventions réduisent les inégalités et la pauvreté, mais pose un grave problème pour les finances publiques. Aujourd'hui, il y a 8 personnes en âge de travailler pour une retraite, bientôt ce ratio va descendre à 4, puis à 2,9 en 2050¹⁸⁶.

- L'augmentation des inégalités se retrouve dans toutes les sociétés, dans tous les pays. Pour la Russie, sur la base d'un PIB par habitant de 12500 dollars les inégalités se sont considérablement accrues des deux dernières décennies. Ainsi, le coefficient de Gini était proche de celui de la Suède en 1990 (0,26), il est aujourd'hui de 0,42. Les 10 % les plus riches gagnent 17 fois plus que les 10 % les plus pauvres (contre 4 fois en 1990) et les 1% de la population possèdent 71% de la richesse du pays¹⁸⁷. En 2012, le Produit intérieur brut par habitant des régions les plus riches était dix fois plus élevé que celui des régions les plus pauvres. En Russie, la situation sociale et économique des individus dépend essentiellement de leur position sur le marché du travail¹⁸⁸. Le taux de chômage n'est pas bien connu, car il y a une grande différence dans les estimations entre celles du gouvernement (3,3 % en 2009) et celles du BIT (8,8 %, en 2009). Il est vrai que le travail informel prend une place importante. Pour faire face à la crise du complexe militaro-industriel¹⁸⁹, l'Etat a toujours soutenu les entreprises pour leur éviter de disparaître et a soutenu la réduction du temps de travail comme palliatif à la crise. Il existe un salaire minimal, des pensions de retraite, des assurances médicales, des soutiens spécifiques pour les plus pauvres ou les handicapés et un revenu minimum garanti. Cependant, les sommes allouées sont inférieures au minimum vital. En 2009, le salaire minimum, dont 30% des salariés étaient bénéficiaires, représentait 79% du minimum vital, un niveau qu'il n'a atteint qu'au cours des deux dernières années. En 2015, la situation est encore

¹⁸⁴ OCDE (2015), Inégalités de revenus et pauvreté, OCDE, Paris.

OCDE (2014), Inégalités et croissance, Focus, Décembre.

OCDE (2008), Croissance et inégalités, OCDE, <http://www.oecd.org/fr/els/soc/41530189.pdf>

¹⁸⁵ Quelques pays ont connu un sens inverse, mais les écarts dans ces pays étaient très élevés, supérieurs à 25 fois dans le même référent de comparaison., comme le Chili et le Mexique.

¹⁸⁶ FMI (2015), Pourriez-vous vivre avec 1,25\$ par jour ?, Finances et Développement, Juin.

¹⁸⁷ Observatoire des Inégalités (2014), les inégalités s'accroissent en Russie, 21 Juillet. http://www.inegalites.fr/spip.php?page=breve&id_breve=993

¹⁸⁸ Prokofieva, L. "Pauvreté et inégalités en Russie", CERISCOPE Pauvreté, 2012, [en ligne], consulté le 20/11/2015, URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part5/la-pauvrete-et-l-inegalite-en-russie>

¹⁸⁹ Fontanel, J. (1994), La conversion économique du secteur militaire. Economica, Paris.

plus préoccupante avec la crise économique, les sanctions occidentales et la baisse du prix des ressources énergétiques exportées. L'allocation chômage ne représente que 10 % du minimum vital estimé. En 1991, la Russie était le pays le moins inégalitaire d'Europe, il est devenu le plus élevé. L'Etat n'exerce plus ses fonctions régulatrices, même au niveau des régions qui souffrent de très fortes inégalités de développement et de la localisation rurale ou urbaine de ses habitants. Les couples avec un ou deux enfants et les personnes seules sont majoritaires parmi les ménages pauvres.

Le contrat social est malmené, les jeunes ne trouvent plus d'emploi, en même temps que la précarité s'accroît. Les classes moyennes sont happées vers le bas. La pauvreté resurgit dans les pays développés, du fait principalement des inégalités salariales croissantes, de progrès technologiques qui excluent du marché de l'emploi les individus sans formation adaptée, ou de la déréglementation des marchés. La mondialisation a permis aux dirigeants et banquiers de percevoir des revenus parfois extravagants. La culture du « jackpot » qui permet aux gagnants de rafler toute la mise est indûment justifiée par les lois. Parallèlement, les dispositifs de protection sociale ont été parfois améliorés, mais la capacité de redistribution réduite de la fiscalité et des prestations sociales n'a pas permis de combler suffisamment l'écart¹⁹⁰. D'autre part, face à l'endettement public croissant, la fourniture de services publics gratuits n'est plus toujours assurée, la priorité étant souvent réservée à l'efficacité concurrentielle des marchés nationaux dans la compétition internationale. Si les pays en développement arrivent souvent à améliorer leurs performances économiques relativement à celles des économies développées, les écarts de revenus à l'intérieur des Nations continuent à se creuser. Il est intéressant, dans ces conditions, de fournir quelques chiffres concernant l'évolution des inégalités de revenus aux Etats-Unis, la grande puissance mondiale durant ce dernier tiers de siècle.

La pauvreté des pays, parente pauvre des actions internationales collectives

Il devient difficile aujourd'hui pour un Etat d'assurer une croissance régulière à l'économie nationale, d'une part parce que les grands groupes économiques savent se mouvoir dans une économie globalisée pour optimiser leurs profits et, d'autre part, parce que la spéculation internationale généralisée sur l'ensemble des ressources (biens et services ou patrimoine) produit des résultats aléatoires au regard des interactions géopolitiques des Etats caractérisées le plus souvent par l'aléa moral, l'opportunisme, les accords de circonstance et le poids excessif des lobbyings privé des grandes firmes multinationales sur les décisions publiques nationales ou internationales¹⁹¹. Jusqu'en 2012, les succès économiques du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ont souvent été montrés en exemple pour justifier l'intérêt du libre échange international. Si cette organisation puissante promeut le dialogue et la coopération, la paix, le développement économique et la sécurité collective, elle revendique aussi un partenariat mondial plus équilibré, moins dépendant de feu le colonialisme. Elle propose la mise en place de politiques macroéconomiques responsables, de nouveaux accords commerciaux, technologiques, scientifiques et financiers entre ses membres et un fort engagement en faveur du développement durable.

Cependant, les membres du BRICS subissent depuis lors de profondes difficultés structurelles spécifiques, appelant à des solutions collectives hétérogènes. Le groupe BRICS est en crise d'identité interne et externe. La Chine souffre à la fois de la structure schizophrénique du pouvoir entre le monde politique et la sphère économique, du creusement des inégalités et de

¹⁹⁰ Ces actions réduisent d'un quart les écarts, avec un pourcentage plus grand dans les pays nordiques et inférieurs aux Etats-Unis ou en Suisse. La progressivité de l'impôt sur le revenu, l'importance de l'évasion et des dépenses fiscales, et la suppression de l'impôt sur le patrimoine, expliquent cette évolution. Il faudrait aussi améliorer l'emploi et l'employabilité, ce qui passe par une amélioration des qualifications de la main d'œuvre. Enfin, dans les économies émergentes, le vaste secteur informel échappe au système de protection sociale.

¹⁹¹ Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Spéculation et instabilité financière internationale, in « Des flux et des territoires. Vers un monde sans Etats ? ». Sous la direction de Bernard Jouve et Yann Roche, Presses de l'Université du Québec, Montréal. Fontanel, J. (2006), Spéculation internationale et géopolitique, Annuaire Français des Relations Internationales, Vol. VI. 2006.

difficultés économiques particulières dans un commerce international aux évolutions difficilement maîtrisables. Cette situation ne peut manquer à terme de soulever de graves problèmes sociétaux. La Russie subit de plein fouet à la fois la crise internationale qui conduit à un abaissement drastique du prix du pétrole, de l'absence de soutien de ses partenaires concernant ses opérations ukrainiennes¹⁹², mais aussi des sanctions économiques qui lui ont été imposées principalement par l'Union européenne et les Etats-Unis. Le Brésil connaît aujourd'hui une crise économique grave, dans une société gangrenée par un niveau de corruption élevé et une fracture violente entre les classes aisées et les citoyens en grande difficulté économique. L'Inde ne s'engage dans le développement que dans quelques régions. Le pays doit d'abord résoudre la question de l'économie souterraine (25 % du PIB) et de la corruption. Le gouvernement a supprimé 86 % des coupures en circulation en démonétisant les billets de 500 et 1000 roupies. Au-delà de 4000 roupies, tout doit être déclaré dans une banque. L'effort demandé est important, les résultats attendus dépendront en grande partie de la confiance accordée au gouvernement Modi et à la capacité de l'administration fiscale (3 % de la population paie l'impôt sur le revenu) à contrôler les circuits financiers officiels, officieux et la possession des billets de banque¹⁹³. Enfin, l'Afrique du Sud, dernier invité de ce cartel, n'a pas encore résolu ses problèmes raciaux, son insécurité chronique et l'inégalité considérable des revenus entre les citoyens. Le pays souffre du sida (six millions de personnes sont séropositives), même si le taux de mortalité qui est directement lié au virus a été singulièrement réduit. En 2015, le pays a subi sa pire sécheresse depuis trente ans, cinq provinces se sont déclarées en état de catastrophe naturelle. Le chômage concerne entre 25 et 40% de la population active et 30 à 40 % de la population vit avec 1 euro par jour. En avril 2015, des émeutes ont ciblées les étrangers, accusés de prendre les emplois des sud-africains.

Pour la Chine, l'année 2016 se présente mal, avec une perte des réserves de change de près de 100 milliards de dollars au mois de janvier¹⁹⁴ et un yuan qui a été déprécié par le gouvernement chinois (de l'ordre de 5% en un an), en application d'un mécanisme du change plus respectueux des mécanismes du marché. La confiance qui lui était accordée par les opérateurs internationaux s'est clairement émuée et s'est transformée en inquiétude. Les tergiversations du gouvernement chinois dans sa politique économique impliquant le passage d'un développement fondé sur les exportations et une nouvelle croissance plus tournée vers la consommation intérieure n'est pas toujours comprises ou admises. Les choix entre une nouvelle dose de libéralisme, suivie d'un retour vers certaines formes de dirigisme (notamment les restrictions imposées aux grands détenteurs d'actions) déroutent les opérateurs. Les efforts accomplis depuis 2006 par la Chine pour limiter sa politique monétaire fondée sur un yuan sous-évalué, semblent aujourd'hui être remis en question. Sur le marché des changes, le yuan est déprécié et la Banque populaire de Chine cherche à freiner les tensions baissières. Cependant, il faut aussi empêcher la sortie des capitaux et convaincre les investisseurs de rester dans le pays. Si le marché fonctionnait, il est probable que les fonds spéculatifs joueraient à une perte considérable de la valeur du yuan. Une guerre des monnaies internationales n'est pas exclue, notamment si la Banque populaire de Chine n'intervenait plus et si, devant l'importance du choc, d'autres monnaies dévalueraient pour conserver la compétitivité de leurs exportations et réduire le potentiel d'importations. En fait, le gouvernement doit à la fois soutenir les efforts de relance de l'économie, sans pour autant négliger les contestations sociales croissantes. Le choix implique un fort pari sur l'avenir et la question de l'ouverture de ses marchés de capitaux n'est pas sans un grand risque systémique. Dans ces conditions, les agents financiers réagissent excessivement, face à la réduction de la croissance, à l'érosion marquée du yuan et de la stratégie évolutive du gouvernement. Le yuan, partiellement convertible, perd sa crédibilité

¹⁹² Echinard, Y, Fontanel, J., Fontanel, M. (2013), BRICS, un concept d'origine statistique devenu l'expression d'un puissant groupe de pression dans les relations internationales d'aujourd'hui, Annuaire Français des Relations internationales.

¹⁹³ Seules des coupures de 100 roupies (1,4 euros) ont encore une valeur d'échange, et l'utilisation de la carte bancaire se développe. Il a été possible de revendre ses coupures obsolètes au 2/3 de leur valeur sur les marchés de la capitale. Les pots-de-vin prennent aujourd'hui des chemins plus sophistiqués. L'amnistie fiscale pour l'argent caché à l'étranger (estimé à plus de 400 milliards d'euros) n'a produit que 8 milliards de retour.

¹⁹⁴ Les réserves de change sont encore considérables, plus de 3.230 milliards de dollars.

comme monnaie internationale.

Les responsables politiques des pays développés ne cherchent pas à éradiquer la pauvreté dans le monde. Ils donnent concrètement une priorité aux intérêts immédiats de leurs citoyens, ils modifient les règles du jeu du commerce et des finances internationaux à leur profit et ils influencent les politiques nationales des PMA en apportant leur soutien aux dirigeants qui ne s'opposent pas à leurs intérêts. Les écarts de revenus et de patrimoines entre les riches et les pauvres de la planète croissent¹⁹⁵ dangereusement, le système étant incapable de corriger les inégalités¹⁹⁶ excessives dans le cadre d'une économie de marché au comportement erratique. Aux Etats-Unis, la classe moyenne consomme 95 % de ses revenus, contre 65 % pour les riches¹⁹⁷. La propension marginale à consommer des plus riches est de 2,2 %, pour 1000 dollars de revenus en plus, ils en consomment 22 dollars. Or, la taille du patrimoine des 10 % les plus riches représente 50.000 milliards de dollars, soit un impact sur la consommation considérable. Entre 2003 et 2013, 71 % de la hausse de la consommation leur est imputable. Selon le Boston Consulting Group, les millionnaires détiennent 47 % du patrimoine mondial et 62 % des richesses des Etats-Unis. Or, ces fortunes continuent de prospérer plus rapidement que la moyenne et devraient atteindre 52 % du patrimoine mondial en 2020, avec un rythme de 7% par an pour les fortunes supérieures à 100 millions de dollars¹⁹⁸.

Les riches ont une telle importance dans l'économie moderne, que les fluctuations de leurs biens bouleversent l'économie. Les patrimoines appartiennent à une couche très fine de la population. Dans les pays en développement, ils appartiennent souvent à quelques personnes qui se préoccupent d'abord de leur enrichissement personnel et qui placent ainsi les profits récoltés dans les banques à l'étranger. Il est fréquent que les droits des individus se heurtent aux besoins de la société. La grande richesse des latifundiaires empêchait le développement économique des régions dans lesquelles se trouvaient leurs propriétés, principalement parce que leur propension à investir était érodée, au regard des profits engagés par ailleurs et de la complexité d'une politique optimale d'un patrimoine dans une situation d'opulence. Les grandes richesses modernes semblent produire les mêmes effets.

L'écrasement progressif de la classe moyenne exerce des effets négatifs sur la croissance économique des pays. En effet, elle a souvent été à l'origine de la création des nouvelles entreprises, à condition d'avoir les moyens d'offrir à ses enfants un pécule de base et une formation adaptée. Elle dispose d'une propension à innover plus importante que les autres classes, car elle s'engage résolument dans le processus de capillarité sociale, en cherchant à atteindre le niveau de vie de « l'upper class ». Or, sa contraction réduit le potentiel de création nationale d'entreprises et, compte tenu des efforts de formation insuffisants, ceux qui s'engagent dans la voie des entreprises innovantes ne choisissent pas toujours les bonnes opportunités¹⁹⁹.

L'expression de la pauvreté est souvent synthétisée par un chiffre, 1,25 ou 2 dollars par jour et par habitant pour survivre.²⁰⁰ Or le développement humain n'est pas fondé sur les seules conditions matérielles, il concerne aussi le refus de l'exclusion sociale, des inégalités du savoir et des revenus, de l'hétérogénéité de l'espérance de vie en bonne santé et la qualité de la vie en général. Il s'agit d'encourager l'autonomie des personnes et de réduire leurs liens de dépendance.

De même, les inégalités économiques et sociales excessives portent en elles les germes essentiels de la pauvreté, laquelle ne peut être mesurée que sur un territoire déterminé. Un ménage américain est considéré comme « pauvre » si son revenu annuel par personne se situe en dessous

¹⁹⁵ Bourguignon, F. (2012), La mondialisation de l'inégalité, Co-édition Seuil. République des Idées, Paris.

¹⁹⁶ Picketty, T. (2013), Le capital au XXIe siècle, Editions Le Seuil, Paris.

¹⁹⁷ Bakker, B., Fellman, J. (2015), Les riches et la grande récession, in FMI, Finances et Développement, Juin.

¹⁹⁸ C'est en Suisse et au Liechtenstein qu'il y a la plus grande densité de millionnaires. En 2015, les fortunes des personnes disposant de 100 millions de dollars dans région Asie Pacifique ont connu une croissance de 21%

¹⁹⁹ Mondragon-Vélez (2015), How Does Middle-Class Financial Health Affect Entrepreneurship in America? Center for American Progress, Report May 21, 38 pages

<https://cdn.americanprogress.org/wp-content/uploads/2015/05/MiddleClassEntrepreneurs-5.7.pdf>

²⁰⁰ Fontanel, J. The economic effects of military expenditure in Third World Countries, Journal of Peace Research, Vol. 27, n° 4, November 1990

de 15000 dollars, soit une somme bien supérieure à ce que perçoivent près de 2,6 milliards de personnes dans le monde. Sur la base de la définition donnée à la grande pauvreté par la Banque mondiale plus de 1,2 milliards de personnes en 2014 sont concernées, mais le rapport annuel du PNUD publié en juillet 2014²⁰¹, ajoute 1,5 milliards de personnes réparties dans 91 pays en voie de développement en situation de carences en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. « La lutte contre la pauvreté passe aussi, tout ou partie, par une réflexion à la fois intégrée (prenant en compte l'ensemble des besoins de chaque individu) et territoriale du développement (prenant en compte les spécificités économiques, sociales et culturelles de chaque société locale) »²⁰².

Si l'on se réfère aux objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la qualité de la vie a progressé partout dans le monde. La mortalité infantile et la pauvreté absolue ont fortement reculé et le nombre de personnes vivant avec 1,25 dollars par jour a été divisé par deux²⁰³. Il y a avait cinq indicateurs de base :

- Réduire de moitié la proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour. Aujourd'hui, proportion des habitants des pays en développement vivant avec moins de 1,25 dollars a diminué de moitié de 34 % à 17 %, surtout grâce à la Chine (de 451 millions à 84 millions de personnes concernées).
- Assurer l'éducation primaire aux garçons comme aux filles. Le taux de scolarisation est passée de 58 % à 77 % (74 % pour les filles) et l'extrême pauvreté est passée de 58 à 47 % dans les pays en développement subsahariens.
- Réduire aux trois quarts la mortalité maternelle et des deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans (elle a baissé de 8,4 à 5 % et de 15,6 à 9,2 % en Afrique subsaharienne). ;
- Enrayer la propagation du VIH/sida et la paludisme ;
- Rechercher un développement durable et instaurer un partenariat mondial pour le développement. Le monde en développement est un acteur essentiel de la durabilité. Il produit les deux tiers des émissions annuelles de gaz carbonique et il dispose de l'immense majorité de la biodiversité mondiale.

Les objectifs pour le développement durable insistent sur la lutte contre la pauvreté, les maladies, l'analphabétisme, l'inégalité de sexes, les pollutions l'insécurité et les gouvernances non démocratiques. L'endettement des pays en voie de développement a diminué de 5,9 % du PIB en 2000 à 3,1 % en 2013, avec une inflation mieux maîtrisée. Il faut enfin lutter contre les pandémies dès leur apparition.

La crise des producteurs de matières premières s'intensifie avec la baisse des taux de croissance de la plupart des pays dans le monde, notamment celui de la Chine. Le Nigéria, le Venezuela (-10 % en 2 ans) ou le Brésil (-4 % en deux ans), subissent une récession économique grave. Il en va de même pour l'Azerbaïdjan, l'Argentine, l'Algérie, la Libye, le Ghana, l'Egypte ou la Cameroun. Les finances publiques de ces pays connaissent des déficits importants, la financiarisation des matières premières ayant aggravé la situation car de nombreux investisseurs étrangers se sont débarrassés de ces actifs. Cette situation conduit à la sortie rapide des capitaux, souvent rapatriés vers les paradis fiscaux²⁰⁴ ou les Etats-Unis. Dans ces conditions, les efforts de ces pays pour améliorer le niveau de vie de leurs citoyens sont condamnés à l'échec, sauf à modifier le système de répartition nationale des revenus.

Si l'on en croit Larry Summer²⁰⁵, l'un des tenants du système libéral, même pour les Etats-Unis, le monde n'a pas vraisemblablement abandonné le taux de croissance proche de zéro sur une période longue. Il y a même deux chances sur trois que les USA expérimentent des taux de croissance nuls, voire négatifs dans les 5 années à venir. Pourtant, les Etats-Unis semblent disposer d'une économie en expansion, avec un taux de chômage de 5 % (longtemps jugé comme le taux

²⁰¹ PNUD (2014), Rapport sur le Développement humain 2014 ? Pérenniser le progrès humain : Réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience, ONU, NY et Geneva.

²⁰² Matteudi, E. (2012), « Les enjeux du développement local en Afrique », L'Harmattan, Paris

²⁰³ Charles, K. (2015), Un monde ambitieux, in FMI, Finances et Développement, Juin.

²⁰⁴ Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, pays filous, Economica, à paraître.

²⁰⁵ Larry Summers (2015), Low Real Rates, Secular Stagnation, and the Future of Stabilization Policies, Blog Larry Summers – November 20, 2015 – 35 pages. <http://larrysummers.com/wp-content/uploads/2015/12/LarrySummers-Central-Bank-of-Chile.pdf>

d'expression réel du plein emploi) et la capacité industrielle tourne correctement. Le déficit public va croître durant les dix prochaines années, ce qui est inquiétant au regard d'une dette publique qui va bientôt atteindre 20.000 milliards de dollars²⁰⁶, au regard des déficits publics qui s'accumulent et sont en mesure de produire une crise fiscale majeure. Il faudrait faire l'inverse de ce qui est recommandé par Lawrence Summers, l'ancien conseiller d'Obama, qui souhaitait une petite (et non pas une grande) relance en 2009, sans restructurer Wall Street. La fameuse « stagnation séculaire » dont il fait état met en évidence la vulnérabilité des bulles financières et l'endettement des consommateurs pour maintenir la demande globale. Aujourd'hui, la croissance économique n'est pas suffisamment soutenue pour créer des emplois au niveau élevé souhaité. De même, la recherche d'une meilleure éducation²⁰⁷ (dans une économie à la recherche de nouvelles compétences) et l'amélioration des technologies²⁰⁸ souvent recommandées ne sont pas des panacées²⁰⁹. Les problèmes éducationnels et technologiques ne concernent qu'une frange très étroite du marché du travail, et ils peuvent être compensés en quelques mois. En outre, quelle éducation ? Des mathématiques pour créer des algorithmes susceptibles de faire la fortune de Wall Street en créant des risques insensés à l'ensemble du système financier mondial ? Des physiciens pour construire de nouvelles armes ? De nombreuses personnes compétentes ne trouvent pas d'emplois décents ou au niveau auquel elles pourraient briguer.

L'aggravation tendancielle des inégalités de patrimoine et de revenus constitue un frein à la croissance économique, elle a, en outre, des conséquences importantes sur l'action publique. Les « retombées » de la croissance ne sont pas égales pour toutes les catégories sociales, certaines peuvent même en obtenir de forts avantages quand d'autres n'échappent plus à la pauvreté. Les nantis disposent de nombreux moyens pour justifier leurs revenus et leurs patrimoines, notamment une théorie économique dorénavant bien accommodante avec la richesse des uns et moins tolérantes pour la pauvreté des autres (souvent identifiée à une incompétence ou à un refus du travail), des médias contrôlés par des tycoons souvent en bande organisée, une structure politique élue grâce à leur soutien et l'utilisation des avantages conférés par une globalisation bienvenue pour choisir les meilleurs pistes d'atterrissage pour conforter cette armée puissante qu'est la richesse pour maintenir ses privilèges et pouvoirs. Quand un Ministre des Finances souhaite que l'enrichissement soit l'objectif des jeunes nationaux, il néglige le fait pourtant bien avéré que les inégalités « excessives » et les injustices ressenties constituent des freins à la croissance économique. Les pouvoirs publics doivent soutenir les catégories défavorisées. Le renforcement des services publics (sécurité, justice, éducation, santé, formation, dépenses sociales ou infrastructure) permet de réduire les effets centrifuges des solidarités nationales et universelles.

Aujourd'hui, la croissance indéfinie de la capacité à innover s'adresse principalement à la population riche ou aisée, elle s'applique de manière très accessoire aux grands problèmes humanitaires qui subsistent avec violence dans ce monde dit « en crise » qui n'a jamais été aussi opulent. La croyance dans la capacité indéfinie des technologies à résoudre les problèmes sociaux constitue un obstacle à la réalisation des nécessaires solidarités. Les théories sur les notions de guerre économique sont évidemment aussi éloignées d'une conception « humaniste » de l'économie²¹⁰. De même, les pays développés s'estiment insuffisamment développés pour offrir une aide humanitaire globale aux pays les moins avancés. Ils se limitent à les inciter seulement à respecter les règles qui prévalent dans les grandes démocraties occidentales. Enfin, les inégalités des revenus et des patrimoines commencent à briser l'esprit communautaire et citoyen à l'intérieur

²⁰⁶ CBO (2015), Summary of the Budget and Economic Outlook: 2016 to 2026 CBO – January 19, 2015 https://www.cbo.gov/sites/default/files/114th-congress-2015-2016/reports/511292016_Outlook_Summary.pdf

²⁰⁷ Autor, D. (2014), Skills, éducation, and the rise of earnings inequality among the « other 99 percent », Science, 23 May, Vol.344, Issue 6186, pp.843-851.

²⁰⁸ Goldin, C., Katz, L.F. (2010), The Race between Education and Technology, Harvard University Press, Cambridge, MA.

²⁰⁹ Mishel, L., Biven J., Gould, E., Shierholz, H. (2011) The State of Working America, Economic Policy Institute, 12nd Ed. Washington.

²¹⁰ Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2007), The concepts of economic war and economic conflicts in a global market economy, in « Arms, War, and Terrorism in the global economy today, Ed. Wolfram Elsner, Ed. LIT Verlag, Bremen Schriften zur Konverzion, Band 13, Hamburg. 2007

de chaque pays, mais aussi au plan international. Une croissance soutenue n'est pas nécessairement synonyme de progrès social. Si elle est forte et équilibrée, son intérêt est affirmé si elle est socialement équitable et bénéficière à l'ensemble de la population²¹¹. La violence peut s'abattre sur un monde qui accepte un fonctionnement de continuel rapports de force et se préoccupe trop peu de l'épanouissement des hommes, de tous les hommes²¹².

Inégalités et pauvreté dans les pays riches. L'exemple des Etats-Unis

Selon le courant de pensée économique dominant, la globalisation économique produite par la généralisation de l'économie de marché conduit à long terme à une situation d'équilibre optimal de la production et à des revenus fondés, en toute équité, sur la productivité marginale de chaque facteur de production. Or, les actionnaires, les propriétaires de brevets, les dirigeants d'entreprise, mais aussi les sportifs de haut niveau ou les actionnaires voient leurs revenus sans cesse augmenter, sans que la productivité marginale des bénéficiaires soit évoquée. De même, sans se référer à la question de la répartition des revenus entre le capital, le travail ou la rente, la règle supposée d'une rémunération à l'efficacité du producteur est clairement ignorée dans le cadre des travailleurs détachés. L'Union européenne comprend aujourd'hui plus de 2 millions de salariés étrangers installés à 50 % dans trois pays, l'Allemagne, la Belgique et la France. Or, ces travailleurs sont souvent payés deux à trois fois moins que leurs homologues autochtones. Cette question a déjà beaucoup irrité les syndicats et les Etats concernés qui dénoncent une concurrence déloyale et la Commission européenne a déposé un texte en vue de réduire ces inégalités. Les pays qui bénéficient du système s'y opposent, au même titre que le patronat européen. Ce dumping social, lequel ne respecte pas les lois d'un pays et permet d'embaucher des personnes dans des conditions d'exploitation anormale pèse sur de nombreux secteurs, notamment dans le bâtiment, le transport ou l'agriculture²¹³. La mondialisation favorise tous les systèmes du « moins disant », que les entreprises non bénéficiaires ont vite fait de déceler²¹⁴. Cependant, malgré l'opposition de 11 de ses membres, Bruxelles et l'axe franco-allemand²¹⁵ ont engagé une mesure de révision de la directive de 1996 sur les « travailleurs détachés », à l'origine de nombreux abus et à la mise en place d'une concurrence déloyale. Il s'agit de réduire les différences de coût du travail entre les salariés exerçant dans un même pays²¹⁶. En outre, la mondialisation favorise les excès dans la gestion des personnels. C'est ainsi que l'entreprise polonaise Fructofresh exporte des salades de fruits en Europe, en ajoutant de additifs interdits et en employant une main d'œuvre nord-coréenne dans des conditions proches d'un travail forcé²¹⁷. Les profits justifient tout.

Les Etats conduisent des politiques de rigueur pour réduire l'endettement public, mais dans le même temps plusieurs milliards de revenus échappent à l'impôt, souvent illégalement. Les

²¹¹ Mlachila, M., Tapsoba, R., Tapsoda, S. (2015), Pour une croissance de qualité, in FMI, Finances et Développement, Juin.

²¹² Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in Bellais, R. The evolving boundaries of defence : an assessment of recent shifts in defence activities, Emerald, Bingley, U.K., 2014. Fontanel, J., Coulomb, F., Bensahel, L. (2014), Economists' controversies about the causality between war and economic cycles, Frontiers of peace economics and peace science, Editors Chatterji, M., Chen Bo, Misra, R. Contributions to Conflict Management, peace economics and development, Vol. 16, Emerald, Bingley, U.K. Coulomb, F., & Fontanel, J. (2003). War, peace, and economists. Economics of peace and security. In Encyclopedia of life support systems, (EOLSS). Developed under the Auspices of the UNESCO, EOLSS Publishers, Oxford, UK, retrieved April, 3, 2007.

²¹³ Stroobants, J-P. (2016), Travailleurs détachés : une réforme qui divise l'UE, Le Monde, 18 Mai, p.3. Belouezzane, S., Ducourtieux, C. (2016), Travailleurs détachés, la France veut se faire entendre, Le Monde, 10 septembre.

²¹⁴ Fontanel, J., Henriques, P. (2007), A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores. Piaget III y aurait ainsinstitut, Lisboa.

²¹⁵ En 2014, l'Allemagne, la France et la Belgique comptaient ainsi respectivement 400.000, 200.000 et 180.000 travailleurs détachés. C'était une motivation supplémentaire de certains électeurs britanniques pour quitter l'UE.

²¹⁶ Cette décision ne sera effective que si une majorité qualifiée du Conseil et du Parlement européen s'exprime en sa faveur.

²¹⁷ Le Monde « Fruits défendus », 27 Janvier 2017, Enquête, page 14.

exigences de respect des normes financières sont appliquées aux uns, négligées pour les autres, les plus aisés. Cette course aux inégalités n'a pas d'autre justification que l'appât du gain et la comparaison des revenus. Aucune mesure sérieuse n'est prise à l'encontre des rémunérations des uns et des autres. Les liens entre la rémunération des dirigeants et la performance des entreprises que revendique la théorie économique ne sont pas vérifiés dans la pratique²¹⁸. De même, les hauts salaires ne garantissent pas l'efficacité des cadres. Les inégalités de revenus ne sont pas la résultante de l'efficacité des acteurs économiques, c'est la conséquence d'un réseau de lois et de règles économiques qui favorisent des actions économiques ciblées et certaines couches de la population au détriment des autres. Depuis 1990 et l'émergence accélérée de la globalisation économique et financière, la pauvreté s'est accrue dans les pays développés, malgré une croissance plus ou moins régulière du PIB par habitant. Elle n'est pas restée principalement confinée dans les pays en développement anciennement colonisés, elle s'est installée dans l'ensemble des pays du monde, avec son lot de précarité et d'aides sociales aussi hétérogènes qu'inefficaces à long terme. Si les dirigeants qui ont augmenté leurs revenus avaient été plus efficaces pour la collectivité, le résultat n'aurait pas dû exprimer cette paupérisation relative.

L'importance des inégalités de revenus aux Etats-Unis

Pendant très longtemps, les Etats-Unis n'ont donc pas été le pays inégalitaire que l'on connaît aujourd'hui. Au début du siècle ou dans la période de l'après-guerre, le pays était même moins inégalitaire que les Etats européens. Au début du XXe siècle, environ 50% du revenu total des Etats-Unis étaient détenus par les 10% des Américains les plus aisés. En 1950, cette part avait reculé pour se situer approximativement à un tiers du revenu total national. Dès le début des années 1980, avec la politique de Ronald Reagan, les Etats-Unis sont entrés dans un cycle beaucoup plus inégalitaire. Ainsi, en 2012, le premier décile des Américains les plus riches détenaient 48,16% du revenu total aux Etats-Unis.

En même temps, en 2015, le revenu médian des ménages est resté bien en deçà de ceux d'avant la crise de 2008, et plus de la moitié des Américains estiment qu'ils n'ont pas encore rattrapé financièrement le niveau d'avant la crise²¹⁹. Le taux de croissance des salaires nominaux est moins élevé que celui de l'inflation ou de la productivité. La différence ne s'exprime pas nécessairement sur la croissance de l'économie, car par la part du travail dans la croissance décline nettement depuis 15 ans²²⁰. En outre, la classe moyenne reste encore la plus importante (50 % de la population en 2015, contre 61 % en 1971)²²¹, avec un écart qui a cru pendant cette période. La classe des revenus plus élevés est passée de 14 à 21 %, alors que les plus pauvres représentent dorénavant 29 % de la population (25 % en 1971). Les revenus les plus élevés proviennent de la finance, de l'exploitation des ressources naturelles et des responsables exécutifs et les managers²²². Les revenus les plus faibles naissent dans les ventes de détail, des opérateurs, les cols bleus des industries manufacturières²²³. Plusieurs voix et analyses se font entendre pour mettre en place un plan généralisé de lutte contre la pauvreté²²⁴. Le niveau de vie de l'Américain moyen stagne. La crise

²¹⁸ En 2015, le patron de BP a obtenu une augmentation de 20 % de sa rémunération (20 millions de dollars), contre l'avis des actionnaires, alors que l'entreprise a cumulé les pertes.

²¹⁹ Lisa Barry P. Bosworth (2015), Limited Gains in Living Standards Caused by a Supply-Side Recession, Brookings - Opinion - December. <http://www.brookings.edu/research/opinions/2015/12/18-supply-side-recession-limited-living-standard-gains-bosworth>

²²⁰ Barrow and R. Jason Faberman (2015), Wage Growth, Inflation, and the Labor Share, FRB Chicago - Fed Letter no 349 - December, CFL No. 349 in EPUB Format

²²¹ Pew Research Center (2015), The American Middle Class Is Losing Ground, December 9, 2015 http://www.pewsocialtrends.org/files/2015/12/2015-12-09_middle-class_FINAL-report.pdf

²²² Fontanel, J. (2016), La Finance, prédatrice des richesses, Document de Travail, Université Grenoble-Alpes, EDDEN, Grenoble, à paraître.

²²³ DeSilver, D. (2015), America's Middle Class Is Shrinking. So Who's Leaving It? Pew Research Center - Fact Tank - December 14, 2015. <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2015/12/14/americas-middle-class-is-shrinking-so-whos-leaving-it>

²²⁴ David Neumark (2015), Reducing Poverty via Minimum Wages, Alternatives, FRB San Francisco - Economic Letter - December 28, <http://www.frbsf.org/economic-research/files/el2015-38.pdf>. Brookings Institution (2015), Opportunity, Responsibility, and Security: A Consensus Plan for Reducing Poverty and

financière de 2008 n'est toujours pas digérée, le rattrapage est long. Cette dernière décennie constitue une perte de standard de vie pour des millions de ménages américains et les prévisions de la prochaine décennie ne sont pas très optimistes sur ce plan, au regard de l'endettement privé et public des Etats-Unis, sauf si les inégalités excessives venaient à être combattues²²⁵.

Un nouveau rapport publié en Septembre 2015 par le « United States Status Bureau » fournit d'importants renseignements statistiques sur les inégalités de revenus des Etats-Unis et leur évolution²²⁶. Les chiffres sont révélateurs d'écarts de revenus qui croissent, alors même que les économistes tablaient à terme sur un tassement des inégalités de revenus du fait même du développement économique²²⁷. En revanche, les 20 % les moins rémunérés ne reçoivent pas plus de 15.200 dollars annuels. Dans ce contexte, si le revenu moyen a augmenté, le revenu médian a baissé de 5 %, (9 % pour les hispaniques, 1 % pour les Blancs), ce qui est le signe d'un accroissement des inégalités. Le revenu des ménages médian était proche de 53.700 dollars en 2014 (en baisse de 8 % en 10 ans). Par rapport à 2007, juste avant la crise financière, il a baissé de 6,5 %. Par rapport à 1999, le revenu médian a diminué de 7,2 %, alors même que la croissance économique américaine a augmenté de 33 % en dollars constants. Les 3% des Américains les plus riches reçoivent 30,5 % du revenu total (contre 27,7 % en 2010) et ils disposent de 54,4 % de la richesse globale (contre 44,8 % en 1989).

Quintiles	Revenus disponibles
1	< 21.432
2	< 41.186
3	< 68212
4	< 112.262
5	> 112.263

Plusieurs facteurs expliquent et aggravent ces différences : les diplômes, le métier, l'âge, le sexe, la citoyenneté, la race, le type de revenus, la situation matrimoniale, la syndicalisation.

Les diplômes

Il y a, aux Etats-Unis, une évolution structurelle à la hausse des inégalités, qui se poursuit. Cette augmentation est due à des facteurs de différentes natures, notamment à une très grande inégalité dans le système éducatif. Les investissements dans les universités publiques sont limités et les droits d'inscription sont devenus très élevés dans les établissements privés. Le revenu moyen des parents d'étudiants de l'Université d'Harvard correspond actuellement au revenu moyen des 2% des Américains les plus aisés. Pourtant, si l'on exclue les Universités privées mondialement recommandées et dont les diplômes sont de véritables visas vers la richesse et la grande aisance, selon les indices et les mesures du bien-être et les choix de carrière, les jeunes diplômés ont de meilleures performances avec des années d'éducation moindres. Avec le coût exorbitant des collèges et l'endettement croissant des étudiants, un débat existe sur l'efficacité et le retour sur investissement de l'éducation. Cependant, les détenteurs de diplômes sont généralement

Restoring the American Dream, AEI-Brookings Working Group – Report – December.. http://www.aei.org/wp-content/uploads/2015/12/opportunity_responsibility_security_doar_strain_120315_FINAL.pdf.

²²⁵ Mishel, L., Biven J., Gould, E., Shierholz, H. 2011)The State of Working America, Economic Policy Institute, 12nd Ed. Washington.

²²⁶ DeNavas-Walt, C., Proctor, B.D. (2015), Income and poverty in the United States : 2014. Current Population Reports, United Census Bureau, U.S. Department of Commerce, September

²²⁷ Le Monde indique un montant nettement supérieur. Il indique que les revenus des 10 % des ménages les plus riches ont augmenté de 10 % entre 2010 et 2013 pour se situer à près de 400.000 dollars par an. On peut considérer, pour expliquer cet écart, que dans un cas il est fait référence au revenu disponible et dans l'autre cas des revenus bruts. Cf. Le Monde (2014), Les inégalités continuent de se creuser aux Etats-Unis, 5 Septembre.

employés à plein temps (3% de chômeurs) contrairement aux salariés les moins éduqués (12,2 % de chômeurs).

En comparaison, la France qui a longtemps été fière de son système d'enseignement supérieur gratuit offre de moins en moins de place à la méritocratie. Les chances de s'élever au-dessus de son milieu d'origine sont faibles. A l'ENA, 70 % des élèves ont un père exerçant une profession de cadre supérieur, contre 45 % en 1960. Les grandes écoles reprennent le modèle américain de budgets plus importants que ceux d'une Université aux moyens trop faibles au regard des attentes collectives des citoyens. Si la dette « éducative » aux Etats-Unis dépasse 1200 milliards de dollars aux Etats-Unis, les fils de bonne famille qui suivent les études dans les grandes écoles en France peuvent obtenir cette éducation gratuitement, la plupart du temps sans obligation d'aucune sorte, ce qui peut les conduire à exporter leur compétence à l'étranger sans avoir à rembourser les efforts des contribuables français.

Le type de revenus

Pendant les crises boursières, les revenus des plus riches diminuent. Par exemple, les années 2008 et 2009 n'ont pas été favorables à l'exercice des stocks-options. Cependant, si les crises financières ont un effet de court terme, elles ne modifient pas pour autant les évolutions structurelles. Dès 2012, 51% du revenu total était perçu par les 10% des Américains les plus aisés, ce qui constitue le record historique absolu pour les Etats-Unis. Les portefeuilles en Bourse et même l'immobilier ont plus rapporté que le travail. Cet effet richesse a été accru par les injections considérables de liquidités de la FED (Federal Reserve Bank), en vue de relancer l'économie nationale, avec des taux d'intérêt quasiment nuls qui ont favorisé les investissements dans l'immobilier et les actions réalisés principalement par ceux qui disposent d'une capacité financière reconnue par les banques (On ne prête qu'aux riches). Il est aisé de constater que la plupart des décisions prises par le gouvernement américain sont fondées sur l'idée selon laquelle la croissance économique dépend de l'optimisme et du dynamisme des entrepreneurs et des actionnaires, ce qui explique que ces deux catégories soient toujours protégées. Sans un système fiscal redistributif, les écarts ne pourront que croître en faveur des rémunérations des dirigeants (lesquelles sont de moins en moins reliées à la notion de salariat) et des actionnaires. Pourtant, Barack Obama a souhaité lutter contre la pauvreté. L'augmentation du salaire minimum fédéral (7,25 dollars de l'heure) dispose aujourd'hui d'un fort soutien populaire, notamment chez les Démocrates. 73 % des Américains souhaitent même sa revalorisation à 10,1\$ par heure²²⁸ (le niveau du salaire minimum en France). Certains Etats ont établi eux-mêmes leur propre salaire minimum, car cela dépend du niveau de vie. En fait, selon les niveaux de vie hétérogènes des Etats fédérés, le niveau du salaire minimum n'a pas la même signification. Il faut tenir compte du niveau de vie nécessaire à une vie satisfaisante dans un Etat, la localisation à New York étant bien plus onéreuse que celle de Denver²²⁹. Cependant, certaines études considèrent que les augmentations du salaire minimum fédéral conduisent aussi à l'augmentation du chômage²³⁰, ce qui a été réfuté par les études de David Card²³¹, lequel a aussi mis en évidence les effets parfois positifs (mais pas généralisables) de l'émigration sur les revenus des salariés.

L'âge

Un tiers des Américains sont aujourd'hui âgés entre 18 et 34 ans (Millennials), cette classe d'âge a dépassé la Génération X (de 35 à 50 ans). Bien peu de teenagers sont entrés dans le monde

²²⁸ PewResearchCenter (2014), Most See Inequality Growing, but Partisans Differ over Solutions, PewResearchCenter, January 23, 2014, <http://www.people-press.org/2014/01/23/most-see-inequality-growing-but-partisans-differ-over-solutions/>

²²⁹ DeSilver, D. (2016), Cost-of-Living Disparities Within States Complicate Minimum-Wage Debate, Pew Research Center – Fact Tank - April 7, 2016, <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2016/04/07/cost-of-living-disparities-within-states-complicate-minimum-wage-debate/>

²³⁰ Clements, J., Wither, M. (2015), The Minimum Wage and the Great Recession: Evidence of Effects on the Employment and Income Trajectories of Low-Skilled Workers, Cato Institute – Research Brief – March 18, 2015 – 3 pages. <http://object.cato.org/sites/cato.org/files/pubs/pdf/research-brief-22.pdf>

²³¹ Walker, P.J. (2016), David Card, pourfendeur d'idées reçues, Finances & Développement, Mars. P.3.

du travail en comparaison avec leurs homologues des années 1970 (dont beaucoup d'entre eux trouvaient aussi un travail pendant l'été, alors qu'aujourd'hui à peine un tiers peut en bénéficier). Les plus hauts revenus vont aux ménages de 45 à 54 ans (66.700\$), puis à ceux âgés de 25 à 34 ans (60.580\$). La moitié des personnes appartenant aux tranches d'âge 25 à 34 ans et de plus de 65 ans perçoivent au moins 54.000\$. Entre 18 et 24 ans, le salaire médian atteint 34.000 dollars.

Il y a plusieurs manières de concevoir l'endettement public. Pour de nombreux auteurs, il s'agit d'un vol sur les droits que les enfants ont acquis à leur naissance²³². C'est la première fois que les jeunes Américains sont ainsi spoliés par leurs parents, ils auront un niveau de vie global qui sera impacté par l'ampleur de l'endettement en faveur des plus âgés. Les « seniors » ont bénéficié des programmes sociaux, lesquelles conduisent le gouvernement à la banqueroute. Ils sont certes attristés par la difficulté de leur progéniture à trouver un emploi et à vivre une situation dégradée en termes d'opportunités économiques, sans penser qu'ils en sont les principaux responsables. Le système social est de plus en plus coûteux, ce qui favorise l'endettement public et les coûts cumulatifs afférents. Pour y remédier, il faudrait bénéficier d'une croissance économique élevée, une baisse substantielle des impôts et des coupes significatives dans les dépenses. Les jeunes paient plus cher leurs assurances santé que les plus vieux au regard de leur consommation propre, et ils paient ainsi pour la santé des Américains les plus vieux, ce qui est un paradoxe. De même, l'éducation est de plus en plus onéreuse et les places intéressantes sur le marché sont réduites.

Les retraités ont le temps pour organiser un appareil de lobbying politique efficace. L'American Association of Retired Persons (AARP) est très puissante et elle lutte pour que la trajectoire des programmes « d'entitlements » soit maintenue, même si elle n'est pas « soutenable ». ou « durables ». Elle défend ses membres, même si la « Social Security » est constamment menacée d'insolvabilité. Medicare est soutenu par the « National Committee to Preserve Social Security and Medicare », une ONG très influente en termes politiques pour son lobbying et ses dons électoraux. Les syndicats du secteur public veulent conserver les avantages acquis, lesquels seront payés par leurs enfants. Ils négocient avec les instances politiques, mais en oubliant les contribuables et les jeunes qui devront acquitter cette dette. Il en va de même pour la définition du salaire minimum ou des systèmes de régulation qui favorisent l'entrée sur le marché des personnes sous qualifiées. Comment organiser un système qui soit plus loyal et soutenable ? Les jeunes sont sceptiques concernant le rôle de l'Etat qu'ils jugent inefficaces et gaspilleur. La candidature de Bernie Sanders témoigne de cette première contestation. Il faut rendre ces programmes plus efficaces, en mesurant les coûts d'opportunité des actions engagées, non seulement ceux qui pèsent sur le présent, mais aussi ceux qui obèrent le futur.

Inégalités générationnelles

Les technologies ont changé les modes de vie et les emplois des Américains, notamment ceux des Millénaires²³³, ces jeunes adultes nés dans les années 1980 et 1990. L'ordinateur et le téléphone portables sont devenus des « outils de vie » indispensables, les ouvrant à une masse d'informations considérable qui impacte à la fois leurs vies personnelles et leurs compétences au travail. Les jeunes restent plus longtemps dans les écoles et universités et ils entrent dans la vie active plus tard. Ils dépensent plus en éducation et ils s'endettent. En 2015, l'endettement a atteint plus de 35.000 dollars en moyenne par étudiant²³⁴, soit 2000 dollars de plus qu'en 2014 et 15.000 de plus qu'en 2000, pour 70 % des étudiants. Une combinaison de salaires stagnants, des fonds fédéraux et fédérés en déclin et l'augmentation des frais de scolarité (tuition) ne laissent que deux choix aux familles, l'emprunt ou l'envoi des enfants dans les écoles les moins chères. Il reste aussi l'épargne préalable. Or, avec le déficit budgétaire, aucune amélioration ne semble possible dans le court terme, au regard de la volonté des Républicains de réduire le budget de l'Etat.

²³² Furchtgott-Roth, D., Meyer, J. (2015), *Desinherited : How Washington is Betraying America's Young*, Encounter Books, New York, May

²³³ Joint Economic Committee (2015), *Millennials' Slow Start Down the Road of Life*, https://www.legistorm.com/stormfeed/view_rss/856899/office/33.html

²³⁴ MarketWatch (2015), *Class of 2015 has the most student debt in U.S. History*, <http://www.marketwatch.com/story/class-of-2015-has-the-most-student-debt-in-us-history-2015-05-08>, May 9, 2015.

Il faut de plus en plus d'éducation, surtout scientifique et de business, mais à un prix de plus en plus élevé. 32% des femmes obtiennent le « bachelor degree » contre 24 % pour les hommes. Or, 65 % des emplois requièrent une éducation post secondaire, mais les échecs dans ce domaine toucheront 3 millions d'emplois en 2018.

Pour l'enseignement supérieur, plus d'un tiers des étudiants de 24 à 28 ans ont des actifs inférieurs à l'ensemble de leur passif. 44 % des diplômés récents sous sous-employés, au regard de leur niveau d'étude et 42 % seulement ont un emploi justifié par le domaine spécifique de leurs études. En outre, les salaires ont plutôt diminué pour cette catégorie. Il y a de moins en moins d'entrepreneurs, car il est très onéreux pour s'installer et la compétition des grandes entreprises a un effet décourageant. 60 % des jeunes adultes reçoivent une aide financière de leurs parents. Il existe une inégalité générationnelle croissante, et les jeunes adultes se marient plus tard. Ils paient plus pour les fonds publics qu'ils n'en reçoivent.

Inégalités face aux soins médicaux

Au-delà des considérations politiques ainsi exprimées, les programmes de santé et de retraite pour les personnes âgées, la sécurité sociale et Medicare développent un fardeau fiscal massif que devront supporter les nouvelles générations, ce qui paralysera le pays avec des dettes qui le rendront insolvable. Aujourd'hui, l'endettement public est de l'ordre de 18.000 milliards de dollars, mais si l'on tient compte des obligations engagées, ce chiffre passe à un niveau insoutenable, près de 200.000 milliards de dollars. Le système de la sécurité sociale sera insolvable dans 19 ans et Medicare dans 15 ans. Pour couvrir ces frais, en 2050 les travailleurs auront à payer un tiers de leurs revenus seulement pour couvrir les obligations fiscales, soit deux fois plus qu'aujourd'hui. Dans ce cas, la plupart des salariés ne pourront pas épargner pour leurs propres retraites. Les seniors pensent que c'est un droit puisqu'ils ont payé pendant toute leur vie active à cette fin. Cependant les retraités entre 2000 et 2010 recevront une moyenne de 3\$ et 7\$ pour chaque dollar payé dans Medicare de plus que s'ils avaient investis dans les marchés privés. C'est la même chose pour la sécurité sociale. Du fait de promesses infondées, il n'est plus possible de recevoir des intérêts du fait des paiements à satisfaire pour les retraités actuels. Ces paiements sont simplement jugés trop généreux.

Les collectivités locales américaines ont géré les pensions de retraite de leurs employés sur les marchés financiers, en tablant sur un rapport de 7 à 8%. C'est une vraie bombe à retardement. Le système de retraite était endetté de 3400 milliards de dollars en 2014, aujourd'hui, il devrait être en nette hausse. Les municipalités empruntent à leurs employés en leur promettant de rembourser leur dette lorsqu'ils partent à la retraite. Les financements s'élèvent à presque 1500 milliards de dollars. Avant, les municipalités plaçaient l'argent sur des obligations aux intérêts faibles, mais certains. Aujourd'hui, des villes comme Chicago, Dallas, Philadelphie ou la Nouvelle-Orléans ont de graves problèmes de recettes au regard de leurs dettes, mais c'est aussi valable pour les Etats de l'Ohio, du Kentucky ou de l'Arizona.

Ces programmes conduisent aussi les pauvres à payer pour les riches. La Sécurité sociale concerne 65 % des seniors, mais la richesse des seniors est 47 fois plus importante que celle des adultes de moins de 35 ans, alors qu'en 1980 ce chiffre était de 10 %. Il faut donc une réforme aujourd'hui. En 1940, 60 % des Américains vivaient 14 années après leur 65^e anniversaire. Aujourd'hui le pourcentage est passé à 80 % et plus de 20 ans en moyenne, ce qui est un bon résultat, mais le système doit être réadapté car il y a trois travailleurs pour chaque retraité, un chiffre qui va diminuer progressivement, mais certainement. Les Américains fortunés n'ont pas besoin de la Sécurité sociale ou de Medicare au regard de leurs revenus. Il y a là un transfert de revenus des jeunes plutôt pauvres vers les vieux plutôt riches qu'il convient de restaurer. Il faut revoir cette situation, c'est une nécessité.

Compétences inadéquates

L'économie est vulnérable aux bulles financières et aux prêts de consommation excessifs pour soutenir la demande, mais elle n'est pas capable de générer des emplois adéquats. On parle de cette stagnation séculaire, laquelle prédite au début du XX^e siècle, n'a pas été vérifiée du fait des guerres. Cependant, la libéralisation du secteur financier a permis aux plus riches de capturer une part

croissante du produit social, ce qui constitue aujourd'hui un frein incontestable au développement économique et à la résolution des questions du chômage.

Selon la théorie de la technostructure de John Kenneth Galbraith²³⁵, les cadres dirigeant, engagés pour leurs compétences, participent à la gestion et à l'administration des entreprises. Avec la complexité accrue des décisions, la direction des grandes entreprises leur a été confiée par les familles des fondateurs. Leur pouvoir s'accroît au détriment des propriétaires, mais aussi des clients auxquels ils imposent leurs choix, grâce notamment à la publicité et aux activités de marketing (théorie de la filière inversée). Dans ce contexte, la technostructure cherche à pérenniser le niveau de bénéfice, à développer les parts de marchés et à contrôler l'environnement social. Avec l'arrivée au pouvoir de Ronald Reagan et du monétarisme friedmanien, les actionnaires ont repris provisoirement le contrôle des entreprises. La compétence technique ne modifie en rien la légitimité du pouvoir de l'actionnaire. Aujourd'hui, de nombreux patrons sont en même temps les créateurs de leurs entreprises, notamment dans le cadre de la révolution informatique, puis numérique, et la technostructure, toujours nécessaire, doit satisfaire leurs propres exigences. Cependant, les nouveaux patrons d'entreprise ont repris un pouvoir qui leur avait été contesté. Sur les questions des rémunérations, même lorsque les actionnaires votent contre une augmentation de la direction, les règles du contrat de travail protègent la nouvelle « technostructure », souvent quels que soient les résultats obtenus. Le patron de WPP a pu ainsi recevoir 90 millions d'euros en 2015, soit près de 50.000 euros de l'heure. Pendant trois années consécutives, le patron d'Oracle n'a eu l'aval des actionnaires concernant sa rémunération, sans aucune incidence sur le versement intégral des sommes perçues. Au fond, la technostructure se propose aujourd'hui de défendre ses propres intérêts, persuadés de leur supériorité. Aux Etats-Unis le rapport entre ce que gagne un patron par rapport à un salarié est de l'ordre de 303, il était de 20 un demi-siècle plus tôt²³⁶. En France, en juin 2016, un article proposé en Commission de l'Assemblée Nationale prévoit le principe d'un accord préalable public et contraignant de l'assemblée générale des actionnaires sur les rémunérations versées aux dirigeants d'entreprise.

Les fonds de pension et les investisseurs institutionnels se sont mêlés des affaires des sociétés, en donnant des incitations précises aux dirigeants d'entreprise. Pour éviter la collusion des intérêts des managers et des subordonnés, de nouvelles formes de gouvernances ont été organisées. Les rémunérations sont dorénavant indexées sur les performances à la Bourse (notamment par les stocks options) ou sur d'autres critères de rentabilité (parts de marché). Dans ce contexte, si les salaires sont « trop » élevés, la valeur des actions est poussée vers la baisse et la compétitivité de l'entreprise, même rentable, n'est pas optimisée.

L'économie a de plus en plus intensivement besoin de compétences (skills), l'éducation devient centrale et constitue un remède contre la récession. Cette analyse de David Autor²³⁷ est contestée par Kuttner, lequel ne trouve aucune évidence d'un changement historique de trend dans ce domaine, ainsi que Katz et Goldin²³⁸ (*The Race between Education and Technology*). La période la plus intense de l'économie digitale a été relativement égalitaire, car en période de plein emploi. Si l'emploi existe, alors les hommes s'entraînent pour le prendre. L'absence de compétences ne concerne, selon Krugman, qu'une fraction du marché du travail. Il y a des raisons qui justifient l'amélioration de ces compétences en math et sciences, mais le remède ne résoudra pas le problème des inégalités ou des salaires stagnants pour la grande majorité. Des personnes très compétentes dont des fraudeurs de Wall Street et agissent pour faire s'effondrer l'économie. Certaines personnes très compétentes ne trouvent pas d'emploi à leur niveau et de plus en plus d'individus ayant un diplôme de collège ont des emplois qu'une compétence de High School suffirait.

Aujourd'hui, le progrès est organisé autour de l'informatique de la science de la communication, elle est accompagnée d'une révolution financière extrêmement vorace, qui

²³⁵ Galbraith, J.K (1968) *Le nouvel Etat industriel*, Gallimard, Paris.

²³⁶ Albert, E., Lauer, S. (2016), *Les actionnaires engragent, les patrons engrangent*, La Monde, 18 mai, p. 5.

²³⁷ Autor, D.H. (2014), *Skills, Education, and the Rise of Earnings Inequality Among the "Other 99 Percent"*, *Science*, 23 May 2014: 344 (6186), 843-851.

²³⁸ Goldin, C. D., & Katz, L. F. (2009). *The race between education and technology*. Harvard University Press. Cambridge, MA.

consomme énormément de ressources produites et valorise les inégalités et la mondialisation qui a modifié l'organisation de la chaîne des valeurs avec l'externalisation et la sous-traitance. Les règles établies, l'éthique qui participait aux échanges et aux alliances et les solidarités traditionnelles se sont érodées rapidement. L'entreprise n'est plus devenue une institution locale, elle s'est déterritorialisée, abandonnant ainsi toute ses fonctions protectrices développées pendant l'ère du fordisme. Les emplois n'ont plus pour rôle complémentaire d'être épanouissants, ils créent la concurrence interne, les inégalités de revenus et de traitement, la précarité. Les hommes tombent en panne plus souvent que les machines, avec l'essor du fameux « burn out » dans la vie stressante et précaire du travail d'aujourd'hui.

L'ouverture des frontières a permis à certains pays en développement de recevoir du travail et de nouveaux revenus, au détriment des pays développés. Cependant, dans ce cas, les standards des conditions de travail et de rémunération ne sont pas respectés. La concurrence sur les hommes ressemble au marché des esclaves, sous une forme plus moderne. Une répartition normale des gains de productivité n'est fondée sur la technologie, la compétence ou la globalisation, il faut renforcer la part du travail, contraindre les grandes richesses et soutenir un gouvernement démocratique. Sans volonté politique, ce n'est pas l'éducation ou les compétences qui restaureront les revenus des classes moyennes ou ouvrières. L'action gouvernementale est essentielle pour l'essor des biens collectifs et le contrôle de la cupidité et du pouvoir des élites financières, des barons voleurs qui concentrent la richesse. La globalisation industrielle et l'usage des « supply chain » impliquant des pays à faibles revenus ont élargi les inégalités nationales.

Aujourd'hui, comme hier, les machines sont accusées d'être responsable du chômage. Marx considérait qu'elles étaient un instrument de pression des capitalistes sur les travailleurs en vue de réduire constamment les salaires pour lutter contre la baisse et l'égalisation tendancielle du profit. Dioclétien déjà avait lui-même, dans un système qui n'était pas celui du marché, interdit l'utilisation d'une machine capable de limiter les emplois et de créer une misère factice. En revanche, les économistes ont toujours soutenu l'innovation par les machines, beaucoup plus que l'innovation sociale. Pendant les Trente Glorieuses, les machines étaient portées au pinacle par leur capacité à augmenter la productivité du travail et à accélérer les processus de la croissance et du développement économiques. Or, aujourd'hui, la question est de savoir si ces machines, au lieu d'être complémentaires, ne se substituent pas aux emplois ou impliquent la recherche de nouveaux emplois plus qualifiés, mais en nombre réduit. Erik Brynjolfsson and Andrew McAfee²³⁹ mettent en évidence comment les machines digitales obligent les individus à se mouvoir à un rythme accéléré, mais ce mouvement a toujours existé depuis la révolution industrielle du capitalisme. Cependant, l'impact de l'automatisation sur le travail est considérable, créant une véritable anxiété chez les salariés, même s'il s'agit incontestablement d'un progrès. Il y a une forte anxiété sur cette question. La question de « timing » est essentielle. Est-ce que l'automatisation s'imposera rapidement ou plus graduellement ? Les machines ne sont pas encore capables de satisfaire les tâches mentales et physiques complexes, lesquelles peuvent être accomplies de manière aisée et peu onéreuse par les êtres humains. Tout dépend aussi du type d'automatisation, entre celui d'une usine et celui d'un ordinateur qui sert à la recherche, à écrire des rapports ou qui traduit les conversations. La question est de savoir s'il faut comparer les chevaux de trait des années 1900, juste avant l'arrivée du moteur, avec les travailleurs d'aujourd'hui. Il est certain que les activités de moyenne compétence sont de moins en moins nombreuses, avec une perte de l'ordre de 15 % des parts de marché en 30 ans. Cela explique en partie les raisons pour lesquels les salaires des classes moyennes stagnent.

La question est plutôt de savoir comment les fruits de productivité nouvelle sont distribués. Il faut aussi installer des mécanismes de redistribution comme un fonds mutuel national, plus d'investissements en termes d'infrastructures, des programmes d'emploi du gouvernement et des bons pour les biens de grande nécessité. La libéralisation du capital a rendu peu efficace les redistributions nationales nécessaires. Les économistes, unanimement, réclament une éducation de plus en plus élaborée et adéquate, mais de nombreux diplômés se trouvent ensuite au chômage. La question n'est pas seulement l'éducation, mais plutôt quelle éducation, pour en faire quoi dans

²³⁹ Brynjolfsson, E., & McAfee, A. (2014). *The second machine age: work, progress, and prosperity in a time of brilliant technologies*. WW Norton & Company.

l'ordre économique d'aujourd'hui et de demain ? Les super élites ont alors eu la capacité à capturer une part de plus en plus importante du produit social, bien au-delà de leur propre productivité et efficacité. Cependant, si le « breakthrough » de l'automatisation n'est pas encore pour demain, les écarts des inégalités croissent du fait de la substitution rapide du travail par le capital, mais aussi de la menace que les machines font peser, aujourd'hui et demain, à la compétitivité du travail, toutes choses égales par ailleurs.

Même si l'automatisation ne va pas aussi vite que les pessimistes veulent bien le dire, les êtres humains de travaux de qualité intermédiaire sont de moins en moins requis dans le processus de la production. Parfois, cependant, il s'agit d'instrument qui renforce leur productivité sans remplacer l'emploi des hommes pour autant. Il est indéniable que certains métiers vont disparaître rapidement comme la tenue des livres comptables, le travail de bureau et les tâches répétitives sur une ligne d'assemblage disparaîtront. Dans la prochaine décennie aussi bien les cols bleus que les cols blancs seront concernés, directement sur leur propre site, ou indirectement devant la raréfaction de la demande marchande du travail. En revanche, les travaux hautement payés qui réclament de la créativité et une capacité à régler les problèmes, à l'aide d'ailleurs des ordinateurs, devraient se développer. Les activités à forte compétence sont résistantes à l'automatisation, alors que les emplois peu qualifiés vont recevoir des salaires stagnants sur le marché d'un type d'emploi en recul. La reconversion des compétences sera alors l'une des clefs du problème.

La question est plutôt de savoir comment les fruits de productivité nouvelle sont distribués. Les auteurs réclament une éducation de plus en plus élaborée et adéquate, mais il faut aussi installer des mécanismes de redistribution comme un fonds mutuel national, plus d'investissements en termes d'infrastructures, des programmes d'emploi du gouvernement et des bons pour les biens de grande nécessité. La libéralisation du capital a rendu peu efficace les redistributions nationales nécessaires. Les super élites ont alors eu la capacité à capturer une part de plus en plus importante du produit social, bien au-delà de leur propre productivité et efficacité. Il faut faire renaître les mécanismes de redistribution, les investissements publics, les emplois gouvernementaux et les aides sociales. La part de la valorisation du travail a été considérablement affaiblie.

La question de l'automatisation doit se poser ainsi. L'automatisation peut rendre la population capable de satisfaire ses besoins avec moins d'efforts physiques, de travaux répétitifs, de travaux dépourvus de sens. La question n'est donc pas technique, elle est dans la redistribution des revenus nouveaux potentiels ainsi générés. Autrement dit, l'essor de l'automatisation va dans le sens du progrès humain, mais elle ne peut avoir de réponse positive des citoyens que si la question de la redistribution des gains est non seulement envisagée, mais décidée. Il est certain que les règles du capitalisme ne sont pas adaptées à l'automatisation généralisée. Les réticences à modifier le système de prédation des riches sur les richesses produites ne seront plus acceptables socialement et démocratiquement. Le refus de composer avec cette nécessaire évolution, voire révolution intellectuelle, produira de nouveaux espaces de famine, une violence sociale généralisée et l'émergence de guerres aux conséquences catastrophiques pour l'ensemble de l'humanité.

*La « race »*²⁴⁰

En 1973, pour un revenu médian de l'ordre de 45.000 dollars pour l'ensemble des Américains, ces revenus étaient respectivement de 51.000 dollars pour les Blancs, 39.000\$ pour les Hispaniques et 31.000\$ pour les Noirs. En 2014, les Asiatiques ont un revenu médian de 74.300 dollars, à comparer au revenu de 60.256\$ (18% d'augmentation par rapport à 1973) pour les Blancs non hispaniques, 42.500\$ (en augmentation de 9 %) pour les Hispaniques et de 35.400\$ (en augmentation de 14 %) pour les Noirs. Or, le PIB par habitant a doublé entre 1973 et 2014, passant de 23.500 à 46.000 dollars (dollars 2005)²⁴¹. Ces chiffres soulignent l'importance de l'accroissement des inégalités de revenus. D'autre part, le rattrapage des différences entre les différentes races n'est pas évident. La politique d'immigration met en évidence à la fois les salaires plus faibles des hispaniques en comparaison de ceux perçus par les Blancs de souche (cela est due aussi à

²⁴⁰ Rappelons qu'il n'existe pas de races humaines différentes, seulement des pigmentations de la peau différentes.

²⁴¹ Kolesnikov, I. (2015), GDP Statistics from the World Bank, <http://knoema.fr/mhrzolg/gdp-statistics-from-the-world-bank>

l'immigration clandestine). Au contraire, l'immigration blanche et asiatique reçoit des revenus supérieurs à ceux des Américains de souche, ce qui met en évidence le caractère élitiste de cette immigration. Il est possible ensuite de mettre en évidence que les ménages qui ont immigré, à condition ensuite d'avoir pris la nationalité américaine, reçoivent des revenus supérieurs en général à ceux des citoyens non naturalisés²⁴².

Le sexe

De 2010 à 2013, si le salaire des femmes travaillant à plein temps n'a pas changé, pour les hommes il a diminué de 2,2 %. L'écart entre les hommes et les femmes est resté le même à heures travaillées constantes (79 cents pour 1 dollar), mais les femmes depuis 2007 ont augmenté leur quota de travail à plein temps, alors que celui des hommes est resté inchangé. De ce fait, aujourd'hui les femmes reçoivent 83 dollars quand les hommes en perçoivent 100. De 25 à 34 ans, elles reçoivent 91 cents pour 100 cents aux hommes pour le même travail. Les femmes ont des difficultés à rattraper leurs retards de salaires par rapport à ceux des hommes, même si pour la population la plus jeune les écarts se réduisent. L'amélioration est nette, mais l'égalité des hommes et des femmes n'est pas encore établie.

Situation matrimoniale, la situation géographique et la syndicalisation

Le revenu médian des ménages américains se situe à 81.000 dollars en 2013. Le taux de pauvreté croissant des ménages est surtout lié au célibat. Les femmes seules perçoivent un revenu médian de 36.100 dollars contre 53.700 dollars pour les hommes dans la même situation²⁴³. De 2009 à 2012, 57,1 % des ménages restent dans le même quintile, alors que les autres progressent ou régressent. Dans tous les cas, le degré d'éducation améliore le quintile.

Dans une ville, le revenu médian atteint 61.600 dollars, contre 45.500\$ dans les zones rurales. Aujourd'hui, le salaire minimum est fixé par l'Etat fédéral, mais certaines villes l'ont augmenté au regard d'un coût de la vie supérieur dans leur zone. Los Angeles a notamment décidé de l'augmenter pour atteindre 15 dollars de l'heure en 2020²⁴⁴.

Le nombre de syndiqués est passé de 35 % en 1954 à 11 % en 2014, de moitié depuis 1985, avec une accélération accrue depuis 2000. Si le droit américain est plutôt favorable à la syndicalisation, les classes sociales supérieures lui sont opposées, même si elles le sont un peu moins pour le travail en usine.

Le déclin du travail industriel

La part du travail dans les usines a diminué relativement à l'ensemble des emplois disponibles et notamment à celui des services publics et privés. Or, les salaires des ouvriers sont généralement plus élevés que celui des employés, ce qui produit globalement une perte de revenus pour l'ensemble des travailleurs²⁴⁵. Le travail dans les services est présumé moins difficile et moins physique que celui des ouvriers d'usine, ce qui serait une explication à ces écarts de revenus.

Philosophiquement, il a souvent été affirmé que les inégalités sont un phénomène normal, lié au talent, au travail et à la réussite. D'autres causes, au moins aussi importantes, doivent être mises en évidence. Si l'inégalité semble parfois être justifiée par une plus grande productivité, celle-ci ne peut être distinguée du travail des autres personnes subordonnées. L'importance des écarts est donc déterminée sur la base d'autres critères non écrits, dont la valeur n'est pas fondée dans

²⁴² DeNavas-Walt, C., Proctor, B.D. (2015), Income and poverty in the United States : 2014. Current Population Reports, United Census Bureau, U.S. Department of Commerce, September

²⁴³ DeNavas-Walt, C., Proctor, B.D. (2015), Income and poverty in the United States : 2014. Current Population Reports, United Census Bureau, U.S. Department of Commerce, September

²⁴⁴ Libération (2015), Le salaire minimum à 15 dollars l'heure fait rage, http://www.liberation.fr/futurs/2015/07/06/le-salaire-minimum-a-15-dollars-fait-rage_1344546

²⁴⁵ Sorkin, I. (2016), What Does The Changing Sectoral Composition of The Economy Mean For Workers? FRB Chicago, Fed Letter, May, 5 pages <https://www.chicagofed.org/publications/chicago-fed-letter/2016/358>

l'ordre économique. De ce fait, les catégories au départ défavorisées pourraient contester cet ordre établi.

Aperçu de la pauvreté aux Etats-Unis

La pauvreté est à la fois un état plus ou moins violent d'absence de satisfaction de besoins ou désirs fondamentaux, et une situation comparative. En parités de pouvoir d'achat, le revenu moyen des Américains est 40 % supérieur à celui de la France. Or, le PIB par habitant des deux pays est de l'ordre de 30 %. Il en résulte que les pauvres sont beaucoup plus pauvres aux USA. La politique de la France au sortir de la deuxième guerre mondiale a conduit à une réduction progressive de la plupart des précarités avec la mise en place de la protection du travail et du travailleur, le remboursement des soins de santé grâce à la Sécurité sociale, l'établissement des régimes de retraite et la citoyenneté reconnue des femmes par le droit de vote, puis, plus tardivement, l'allocation parentale et la parité politique, permettant l'égal accès aux mandats électoraux. Aujourd'hui, certains de ces acquis sont au centre des discussions sociales, entre ceux qui souhaitent une plus grande privatisation, un code du travail plus clément pour les entreprises, la remise en cause d'une sécurité sociale publique ou l'allongement de l'âge de la retraite, et ceux qui défendent des droits acquis pas toujours légitimes au regard des conditions offertes aux autres travailleurs. Dans ce cadre, le salaire médian des ménages est sans doute un peu inférieur. La pauvreté est un état spécifique de la vie.

Quelques chiffres significatifs

En mars 2017, le chômage aux Etats-Unis est tombé à 4,5% ? mais c'est oublier un peu trop vite que de nombreuses personnes sans emploi n'apparaissent plus dans les statistiques. Or, aux Etats-Unis, le taux de participation au marché du travail est bas. Il n'y a que 63 % des personnes qui souhaitent disposer d'un emploi qui en sont aujourd'hui pourvus, concernant notamment les personnes ayant plus de 55 ans. La participation au marché du travail de la classe 25-54 ans est inférieure à celle des pays développés, de l'ordre de 82 %. En réalité, l'économie américaine ne trouve pas d'emplois pour au moins un tiers des personnes en âge de travailler jusqu'à 60 ans, ce qui favorise l'essor de la pauvreté.

Les estimations officielles des Etats-Unis, il y aurait 47 millions de pauvres. Le seuil de pauvreté représente aujourd'hui 14,8 % de la population (contre 12,7 % en 2007), mais surtout un tiers des Américains passent, à un moment de leur vie, en dessous du seuil ainsi défini, indicateur inquiétant de la précarité de certains citoyens. 21 millions de personnes gagnent moins de la moitié du revenu considéré comme le seuil de pauvreté. De 2007 à 2013, au moins 35 % de la population a connu la pauvreté au moins pendant deux mois. En revanche, la pauvreté chronique sur 4 ans concerne moins de 3 %, de la population. La méritocratie fonctionne finalement mal, même les personnes disposant d'un « bachelor degree » sont aujourd'hui concernées, tout comme les familles de couples mariés.

Plus inquiétant, plus de 21 % (15 millions) d'enfants sont concernés (dont 26,2 % d'enfants noirs, 23,6 % d'Hispaniques et 10 % de Blancs non hispaniques), à comparer avec les taux de 13,5 % pour les personnes âgées de 15 et 64 ans et 10 % pour les personnes âgées. Pour les enfants qui vivent avec une femme seule, le taux de pauvreté monte à 46,5 %, et même à 55,1 % pour les enfants de moins de 7 ans.

13,4% des hommes sont pauvres contre 16,1% des femmes. Ce problème de genre est encore plus prononcé chez les personnes âgées de plus de 64 ans (7,4 % pour les hommes et 12,1 % pour les femmes). Notons que si le taux de chômage officiel n'a cessé de baisser depuis 2010, il n'informe pas sur le fait que de plus en plus d'Américains renoncent à rechercher un emploi. Presque 7 % des travailleurs sont pauvres contre 33,7 % des chômeurs.

Le taux de pauvreté est plus élevé chez les personnes qui ne sont pas nées aux USA (14,2 % pour les natifs et 18,5 % pour les autres). Cependant, 11,9 % des étrangers naturalisés sont concernés contre 24,1 % pour ceux qui ne sont pas Américains.

28,9 % des personnes âgées de 25 ans ou plus, sans diplôme de high school, sont pauvres, il est de 14,2 % pour ceux qui n'ont pas atteint le collège et 10,2 % pour ceux qui ont obtenu ce niveau.

Enfin, c'est dans le Sud qu'il y a le plus haut taux de pauvreté (16,5 %). Ajoutons que la maladie facilite l'effondrement vers la misère (28,5 % des malades).

En conclusion, aux Etats-Unis, il vaut mieux ne pas être une femme noire, seule avec des enfants de moins de 7 ans, malade, habitant le Sud, sans diplôme et âgée de moins de 24 ans.

L'économie a de plus en plus intensivement besoin de compétences (skills), l'éducation devient centrale et constitue un remède contre la récession. Cette analyse de David Autor²⁴⁶ est contestée par Kuttner, lequel ne trouve aucune évidence d'un changement historique de trend dans ce domaine, ainsi que Katz et Goldin²⁴⁷ (*The Race between Education and Technology*). La période la plus intense de l'économie digitale fut relativement égalitaire, car en période de plein emploi. Si l'emploi existe, alors les hommes s'entraînent pour le prendre.

L'absence de compétences ne concerne, selon Krugman, qu'une fraction du marché du travail. Il y a des raisons qui justifient l'amélioration de ces compétences en math et sciences, mais le remède ne résoudra pas le problème des inégalités ou des salaires stagnants pour la grande majorité. Des personnes très compétentes dont des fraudeurs de Wall Street et agissent pour faire s'effondrer l'économie. Certaines personnes très compétentes ne trouvent pas d'emploi à leur niveau et de plus en plus d'individus ayant un diplôme de collège ont des emplois qu'une compétence de High school suffirait. L'économie est vulnérable aux bulles financières et aux prêts de consommation excessifs pour soutenir la demande, mais elle n'est pas capable de générer des emplois adéquats. On parle de cette stagnation séculaire, laquelle prédite au début du XXe siècle, n'a pas été vérifiée du fait des guerres.

L'échec pour élargir les gains de productivité n'est pas une conséquence des technologies, compétences et même de la globalisation, mais il c'est notre échec pour contraindre et contenir la grande richesse privée, de donner plus de poids au travail et à inventer un gouvernement démocratique ayant des objectifs nationaux. Ce n'est pas le système éducatif amélioré ne restaurera pas des gains des classes ouvrières et moyennes. Pendant les périodes de guerre, les structures des économies capitalistes prennent racines dans l'investissement public et le plein emploi. L'échec du partage des gains de productivité n'a rien à voir avec la technologie ou les compétences. L'histoire du libéralisme a pris ses forces dans l'expérience de Teddy Roosevelt²⁴⁸ en faveur de la création des biens collectifs et comme contre-force au pouvoir des élites financières. A l'époque, il n'y avait pas de crise économique profonde, ni de guerre, mais des barons voleurs disposaient d'une concentration encore jamais connue de richesse. Il a convaincu des citoyens de corriger cette « imbalance ». Le résultat ne fut pas décisif, mais il a engagé une action pionnière intéressante. Il s'agissait plus de réduire les abus des privilégiés, plus que d'améliorer les conditions des plus pauvres. Il luttait contre les « malefactors of great wealth » (chemin de fer, banques, pétrole) et autres concentrations au pouvoir politique excessif et à l'action négative (par les prix) à l'encontre des classes moyennes. Il a alors augmenté des impôts progressifs de façon à limiter l'influence perverse de la richesse sur les revenus potentiels. L'allègement du fardeau des classes ouvrières n'était pas à son programme, il ne soutenait pas les syndicats, ni le socialisme. Il souhaitait surtout aider la classe moyenne contre les 1%. C'était une phase exploratoire du New Deal, laquelle après la guerre a conduit aussi au Plan Marshall, témoignant s'une grande solidarité.

Ces actions publiques sont aujourd'hui abandonnées. Le retard dans les infrastructures représente, selon l'American Society of Civil Engineers des dépenses de l'ordre de 3.600 milliards de dollars, sans inclure les services de « smart grid » ou de « world-class Internet service ». Par exemple, Chattanooga utilise son service internet à haute vitesse créé par la municipalité comme un outil de développement économique régional pour les compagnies technologiques. L'investissement en infrastructure est nécessaire, il donne une stimulation macroéconomique importante. Il devrait aussi permettre d'accélérer la transition pour un développement soutenable et une lutte contre le changement de climat. Avec un investissement d'infrastructure de 500

²⁴⁶ Autor, D.H. (2014), Skills, Education, and the Rise of Earnings Inequality Among the "Other 99 Percent", *Science*, 23 May 2014: 344 (6186), 843-851.

²⁴⁷ Goldin, C. D., & Katz, L. F. (2009). *The race between education and technology*. Harvard University Press.

²⁴⁸ Fontanel, J. (2017), Etats-Unis, sanctuaire du capitalisme. Un siècle de leadership américain en questions. PSEI, n°8. <http://revel.unice.fr/psei/index.html>

milliards de dollars par an (couverts pour deux tiers par des bonds et un tiers par des impôts sur les plus riches) pendant 10 ans (soit 3% du PIB), tous les équipements collectifs pourraient être satisfaits. Il en résulterait une croissance accrue et la capacité à rembourser la dette. Il faut limiter le pouvoir de la finance privée et établir des objectifs publics clairs. L'objectif de cette lutte va bien au-delà de la distribution des revenus et de la santé des classes moyennes. Il s'agit de défendre la démocratie, dont le pouvoir est trop concentré sur les intérêts des plus riches.

Les Présidents peuvent aller bien au-delà des obligations de leurs mandats. Obama aime les approches modestes mais ingénieuses des problèmes publics. Dans un pays qui a une idée désastreuse des impôts, il faut convaincre aujourd'hui de la nécessité de protéger les hommes des évolutions du climat. Les historiens retiendront de cette dernière décennie comme une série de faux départs. Avec un autre Président que Bush, les attaques du 21 Septembre auraient pu produire un sens résurgent de destinée commune et d'essor d'un gouvernement plus démocratique. Au contraire, le gouvernement s'est engagé dans la guerre, l'obsession du secret et la division politique. Avec le progressiste Obama, les investissements publics méritaient mieux qu'un faible et ciblé stimulus fiscal avec le 2009 Recovery Act. Avec les tornades, il aurait aussi pu définir une menace commune et chercher à trouver un remède public. Les jeunes d'aujourd'hui vivent sous la menace du changement de climat et d'horizons économiques déprimés. Il faudrait développer l'investissement public pour permettre des standards de vie satisfaisants à un coût réduit pour la planète. Il faudra à un moment ou à un autre mobiliser des ressources publiques et restaurer les objectifs communs. De nouveaux mouvements sociaux vont naître de cette langueur qui se transforme en crise.

Quelques éléments d'explication

La mondialisation de l'économie est souvent présentée comme la cause principale de la pauvreté à l'intérieur d'un pays. Pour s'en convaincre, il est fait état d'une rentabilité insuffisante des entreprises, d'une incapacité des travailleurs à se renouveler et à se former au regard des nouvelles exigences technologiques et d'une productivité individuelle faiblement concurrentielle. Certes, l'entrée de la Chine et des pays émergents dans la compétition internationale et l'arrivée de nombreux travailleurs peu formés sur les productions à grande échelle ont tiré les salaires vers le bas dans les pays riches. Cependant, la mondialisation n'explique pas tout. La Suède ou le Japon ne connaissent pas une telle violence des inégalités sociales, ce qui démontre que celles-ci dépendent aussi du choix des institutions et des politiques publiques, sociales et éducatives²⁴⁹.

Le système économique crée l'envie et les besoins. Les couches supérieures (en revenus) de la société peuvent accéder à de plus en plus d'opportunités, ce qui rend leur cupidité dans la sphère du travail inaltérable. Aujourd'hui, la pauvreté ne concerne pas seulement l'incapacité à satisfaire ses besoins fondamentaux, elle dépend aussi, dans toutes les catégories de revenus, de la satisfaction de besoins non essentiels nécessaires à l'intégration sociale des personnes. Avec l'entrée sur le marché du travail des femmes et des immigrés, le salaire médian a eu tendance à diminuer. La stagnation des salaires des classes moyennes dans la population active a favorisé un endettement encouragé par les activités des banques, notamment sur la base des hypothèques immobilières ou du crédit à la consommation. Dans ce contexte, la dette privée et son service ont considérablement augmenté et ils ont pris une place excessive dans les dépenses des agents et dans le potentiel de satisfaction future de leurs besoins. Il est de plus en plus difficile de faire face aux remboursements des emprunts, jusqu'à leur non réalisation. Il en résulte des formes d'endettement qui isolent les débiteurs et les conduisent à des situations économiques de pauvreté effective que leurs revenus ne justifient pas toujours.

La deuxième guerre mondiale avait pourtant produit une société plus égalitaire, le gouvernement étant attentif au développement des classes moyennes, dans une perspective de vie commune apaisée. Il a fallu relancer l'économie, recapitaliser l'industrie qui avait souffert de la grande dépression et soutenir les nouvelles technologies, la science et les innovations. L'Etat n'acceptait de contrats de défense que si l'entreprise reconnaissait les syndicats. De 1940 à 1965, les impôts progressifs pouvaient atteindre un taux marginal de 94 % et les marchés des obligations

²⁴⁹ Aux Etats-Unis, le système éducatif est fort inégalitaire, avec des universités de très grande qualité, sélectives et/ou onéreuses, dont sont écartés plus de 50 % des Américains les plus modestes.

étaient strictement réglementés, avec un taux faible (2,5 %). La FED émettait les obligations nécessaires à la victoire, ce qui éliminait les profits spéculatifs sur les bons du Trésor. La finance était contrôlée et contrainte. Une telle politique pourrait aujourd'hui être mise en place.

Comme le souligne Mark Mizruchi²⁵⁰, l'élite américaine du monde des affaires à l'époque de l'après-guerre démontrait « l'éthique d'une certaine responsabilité civique, ainsi qu'un individualisme éclairé. » Elle était disposée à coopérer avec les syndicats, et se montrait favorable à un solide rôle de l'État dans la régulation et la stabilisation des marchés. Ses membres admettaient la nécessité de l'impôt aux fins du financement de biens publics importants, tels que les autoroutes inter-États ou encore le versement de prestations aux personnes âgées et défavorisées. Les élites commerciales n'étaient pas moins politiquement puissantes à l'époque qu'elles le sont aujourd'hui. Elles usaient néanmoins de leur influence pour promouvoir un agenda s'inscrivant plus largement dans l'intérêt national. La guerre avait créé des solidarités, favorable à une politique plus égalitaire. Picketty montre que la guerre crée des solidarités nationales.

Dans la période de l'après deuxième guerre mondiale²⁵¹, les personnes riches faisaient preuve d'une "responsabilité civique", dans le cadre d'un marché encore très concentré sur les consommateurs nationaux. C'est ainsi d'ailleurs qu'é a été développé le fordisme. Les inégalités dans les pays développés étaient modérées. Les théories économiques considéraient d'ailleurs que plus une société développait son économie et moins les écarts de revenus et de richesses étaient importants. Les classes riches se reconnaissaient comme citoyens et admettaient l'idée de partager un destin national commun. Ils coopéraient avec les syndicats, ils admettaient le rôle régulationniste de l'Etat, notamment celui des marchés lorsque l'intérêt commun était concerné et ils reconnaissaient l'utilité de l'impôt pour le financement des biens publics, l'aide aux personnes âgées et le soutien aux actions positives par le canal des Fondations et des activités philanthropiques.

Aujourd'hui, au contraire, la classe des personnes riches se sent persécutés par l'Etat et elle est convaincue que l'argent dont ils disposent n'est dû qu'à leur talent, à leur flair, à leur intelligence, même s'ils ont hérité leur position sociale. Dans ce contexte, elle a tendance à condamner un Etat qui s'occupe un peu trop de leurs affaires, qui la ponctionne de recettes fiscales excessives et qui, du fait de la démocratie, est trop dépendant d'une population trop souvent improductive, à la recherche d'une assistance imméritée, au regard de leur productivité. Ce harcèlement des personnes « méritantes » de la part des organismes étatiques leur est insupportable. La mondialisation et la fin du communisme éloignent les possédants de leur citoyenneté, les entreprises ne dépendent plus du seul consommateur américain, la santé de la classe moyenne n'est plus leur problème.

Pour la classe riche, le système de marché peut se suffire à lui-même. Rien ne permet de justifier les privilèges accordés à la classe ouvrière. L'action publique perturbe la rationalité des agents et elle remet en cause les conditions normales d'entreprises cherchant à maximiser leurs profits. L'intervention de l'Etat destinée à favoriser l'achat immobilier de familles à faible revenu a conduit inéluctablement à des financements de prêts hypothécaires non traditionnels, dont le défaut de paiement a été à l'origine du naufrage du système.

Pourtant, si les riches ne ressentent plus d'appartenance à la société, ils ont le sentiment que l'Etat doit être « à leur main ». Le gouvernement a financé la plupart des recherches à l'origine de la révolution des technologies de l'information ainsi que de l'émergence d'entreprises telles que Microsoft ou Apple²⁵². C'est l'Etat qui fait respecter les droits d'auteur, les brevets ou les marques pour protéger le monopole de la propriété intellectuelle. Les pouvoirs publics subventionnent les établissements d'enseignement supérieur qui permettent de former une main d'œuvre qualifiée et

²⁵⁰ Mizruchi, M.S. (2013), *The fracturing of the American Corporate Elite*, Harvard University Press, Cambridge, MA.

²⁵¹ Rodrick, D. (2014), Les super riches qui se voient hors de la société, *La Tribune*, 3 Septembre.

²⁵² La manne du capital-risque est fortement soutenue par le secteur privé lorsque les crédits militaires sont disponibles et croissants. Depuis 2015, avec la réduction des dépenses militaires relative aux retraits des théâtres d'opération afghan et irakien, les investissements reculent dans la Silicon Valley et les fameuses « start-up » retardent leur entrée sur les marchés financiers.

ils négocient les traités commerciaux. Le contrôle de l'information, de la presse²⁵³, des médias permet aux chefs d'entreprise d'affirmer que la prospérité n'est que le résultat des marchés, ce que la classe moyenne est disposée à entendre. Les riches ont un égoïsme exacerbé, ils ne comprennent pas toujours qu'il ne peut y avoir de marché fonctionnant correctement sans une société saine, acceptant les règles que l'Etat propose et fait respecter. La « chienlit » ou l'anarchie violente aurait vite raison de leurs richesses.

Si à la fin de la dernière guerre mondiale, les Américains riches faisaient preuve d'une certaine responsabilité civique, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Pour Dani Rodrik²⁵⁴, la richesse financière laisse supposer à leurs bénéficiaires qu'ils sont « meilleurs » que les autres. Jusqu'au début des années 1980, les inégalités au sein des pays développés étaient modérées, non seulement en termes de revenus et de patrimoines, mais aussi en termes d'inclusion des individus dans une vie sociale contrôlée partiellement par les pouvoirs publics. La thèse selon laquelle le développement économique conduisait inéluctablement à l'écrasement des revenus vers une réduction continue des disparités de revenus était assez largement partagée par les économistes encore inspirés majoritairement par une analyse keynésienne qui sera devenue obsolète dans son contenu initial par le processus de la globalisation économique. Les riches appartenaient encore à la société nationale, ils inscrivaient leurs actions dans un domaine géographique défini et se sentaient citoyens d'une collectivité destinée à partager un destin commun. Ils coopéraient avec l'Etat et les syndicats, facteurs de stabilisation des marchés, d'essor des infrastructures nécessaires à la vie sociétale et de soutien aux personnes les plus défavorisées.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Devenu fortuné, quelles qu'en soient les conditions pour les « autres » qui n'appartiennent pas au même monde, est devenu un sport qui consiste à comparer les milliards de dollars de richesse personnelle, afin de témoigner face au monde entier la qualité managériale incontestable de son propriétaire. Dans ces conditions, l'Etat est devenu un prédateur, avec les recettes fiscales il pille l'argent honnêtement gagné, alors même qu'il devrait soutenir ceux qui produisent la richesse. Or, l'Etat se préoccupe plus d'une population peu efficace au travail et envieuse, qui le pousse, dans le cadre d'une démocratie populiste, à harceler les riches. Aujourd'hui, la menace communiste a disparu et les grandes fortunes ne dépendent plus des seuls consommateurs et travailleurs nationaux, grâce à la globalisation économique. Avec l'ouverture des frontières, les « riches » s'installent dans les pays les plus avantageux, ceux qui attirent les riches ou qui les ont soutenus dans leur recherche de réduction des salaires et de dégrèvements fiscaux. Dans ces conditions, l'essor de la classe moyenne européenne ou américaine n'est plus une condition d'opérations économiques profitables, car les pays émergents élargissent le marché solvable, tout en étant moins exigeant que celui des pays développés.

Or, le soutien des pouvoirs publics nationaux et internationaux sont nécessaires aux possédants, car la propriété privée, la stabilité et l'ouverture des marchés, le respect des lois économiques, pénales et civiles, la protection des brevets, des marques et de la propriété industrielle, les accords commerciaux internationaux ou la formation des cadres sont autant de règles qui s'imposent à tout citoyen et acteur économique, sans lesquelles l'ensemble d'une économie nationale et internationale serait incapable de fonctionner. De même, le financement de la recherche fondamentale et des innovations est souvent public. L'Etat a la plupart des recherches de base à l'origine de la révolution des technologies de l'information, et il a soutenu, en leur temps, l'essor d'entreprises comme Apple et Microsoft.

Au fond, cette richesse dépend de l'action des Etats. Le marché fonctionne souvent en « pilote automatique », parfois modifié pour lutter contre les monopoles et le maintien modéré d'une concurrence viable. Lorsque la crise économique internationale apparaît, les possédants appellent alors les Etats à les soutenir, notamment pour sauvegarder les emplois. La crise financière

²⁵³ La France est souvent fière de la liberté qu'elle a su développer. Or, aujourd'hui, selon l'ONG Reporters sans Frontières, si l'on se réfère à son indépendance et au pluralisme de la presse, ce pays est passé en 2015 de la 34^e place à la 45^e place. Les rédacteurs en chef sont attentifs aux sujets qui intéressent positivement ou négativement leurs propriétaires. Le problème est moins dans la concentration des journaux que dans l'expression des intérêts des propriétaires.

²⁵⁴ Rodrick, D. (2014), Les super riches qui se voient hors de la société, La Tribune, 3 Septembre.

de 2008 a été largement contenue par l'action des pouvoirs publics nationaux, à leurs détriments. Le gouvernement américain a garanti la stabilité financière et économique, il a renfloué les grandes banques, le géant assureur AIG, ou encore le secteur automobile. La FED a développé la disponibilité des liquidités. En cela, les pouvoirs publics ont soutenu les « riches », préférant soutenir les banques aux propriétaires lésés des biens immobiliers. Les riches ne se souviennent de leur nationalité que lorsque les affaires commencent à mal tourner, soit à l'étranger par les rapports diplomatiques ou guerriers, soit à l'intérieur pour leur donner des droits à maintenir leurs privilèges, comme ceux de l'héritage et du statut salarial. La crise de 2008 a bien mis en évidence cette vérité. Le gouvernement américain est fortement intervenu pour garantir la stabilité financière et économique des Etats-Unis. Dès que l'horizon économique s'est éclairci, les grandes fortunes se sont à nouveau senties persécutées par les Etats. Elles ne ressentent aucun devoir, aucune obligation à l'égard de leur Etat, et évidemment des autres Etats. Pourtant, le développement économique ne peut se passer d'une société organisée, avec des lois, des incitations, des accords nationaux et internationaux.

Sans l'Etat, sa puissance, ses règles, son droit, son soutien, aucun riche n'aurait de garantie de le rester. C'est l'Etat qui permet l'ouverture des marchés, qui développe le droit national et international, qui protège les richesses et assure la stabilité. L'Etat a renfloué les banques et le géant assureur AIG ; de même, la Federal Reserve Bank a nourri l'économie de nouvelles liquidités. Sans cette intervention, qu'aurait-il resté de la fortune des riches ? L'Etat a préféré soutenir les Banques que les propriétaires immobiliers peu fortunés et endettés.

Les Américains commencent à contester le système, pour ses inégalités croissantes, les revenus excessifs des 1% les plus riches, la réduction générale du niveau de vie, la précarité généralisée, notamment dans les classes moyennes. Ils sont sceptiques sur la capacité du gouvernement d'améliorer la situation. Le cynisme ou la démission des Républicains sur ces questions est confondant. La question même de la démocratie américaine doit être posée, car elle se montre particulièrement injuste. Comment expliquer, par exemple, les divergences de revenus fondées sur la couleur de peau, la provenance héréditaire, le sexe, les régions ou l'âge ? Pourquoi les victimes du système des « subprimes » ont été abandonnées, contrairement aux banques à l'origine de celles-ci ? Le « capital » emporte tout, selon le principe des loteries : « les vainqueurs prennent tout », (*the winner take all*), quels que soient les moyens utilisés.

L'économie américaine est moins soucieuse de sa classe moyenne et de sa classe ouvrière que des résultats de ses grandes entreprises, fournisseuses de revenus extravagants qui confortent la concentration des richesses sur quelques personnes²⁵⁵. Avec un salaire médian qui ne cesse de diminuer, la moitié des Américains n'a pas 400 dollars disponibles pour faire face à une urgence, ce obligerait ses membres à emprunter²⁵⁶. Alors que la plupart des diplômés commencent dans la vie active avec une dette importante pour payer leurs études (de l'ordre de 20 à 50.000 dollars), la dette privée des ménages a considérablement augmenté depuis 30 ans, de l'ordre de 600 %. Comment briser ce cercle vicieux ? Comment restaurer un gouvernement constructif capable d'instaurer un système plus équitable favorable au « welfare » collectif, plus juste ? Cette situation est de plus en plus mal vécue, c'est un secret honteux qui l'on cache pour maintenir l'illusion de la permanence du « rêve américain ».

Aux Etats-Unis, les emplois peu qualifiés et à faibles revenus ont décliné de 11 % depuis 1980, alors que ce n'est pas le cas pour les revenus moyens et élevés, ce qui crée un nouvel écart important entre ceux qui « ont » et ceux qui « n'ont pas ». Si l'on veut combattre la pauvreté, il faudra engager des interventions sur le marché du travail non seulement pour augmenter les petits salaires (salaire minimum), donner un plein emploi à une personne au moins du ménage et assurer une meilleure formation²⁵⁷. Les pauvres souffrent de multiples désavantages au regard des

²⁵⁵ Kuttner, R. (2014), *The Hidden History of Prosperity, The American Prospect – Essay – June 2014*, <http://prospect.org/article/hidden-history-prosperity>

²⁵⁶ Lauer, S. (2016), *une classe moyenne sans moyens*, Le Monde, 27 Avril, page 7.

²⁵⁷ Sawhill, I., Rodrigue, E., Joo, N. (2016), *One Third of a Nation: Strategies for Helping Working Families*, Brookings - Paper - May- 26 p. <http://www.brookings.edu/~media/research/files/papers/2016/05/31-one-third-of-a-nation-strategies-for-working-families-sawhill/one-third-of-a-nation.pdf>

catégories aisées, notamment de plus hauts revenus, des emplois intéressants, des mariages par classe sociale et des patrimoines conséquents. Les écarts sont importants de classe à classe. Les barrières pour entrer parmi les classes privilégiées sont de plus en plus élevées pour les classes moyennes. Il est plus aisé pour une personne de la classe moyenne de rejoindre la classe des plus pauvres que d'atteindre celle des plus riches. Le rêve américain est devenu hors de portée pour la grande majorité des citoyens des Etats-Unis²⁵⁸.

Contrairement aux idées reçues, les Etats-Unis offrent un niveau relativement élevé de dépenses de bien-être social par habitant²⁵⁹. En comparant les niveaux de pauvreté avec les autres pays de l'OCDE, elle a un taux inférieur à celui du Royaume-Uni et se situe à un niveau comparable avec celui des autres membres. La mesure américaine offerte par le gouvernement n'informe que très médiocrement sur les conditions de vie actuelle des pauvres car leurs dépenses sont finalement très peu étudiées. Sans analyses spécifiques et adaptées concernant l'autosuffisance des ménages et la réalité de leur bien-être des populations, la comparaison perd alors singulièrement de sa signification. La plupart du temps, la pauvreté est définie sur la base de la moitié du salaire médian d'une économie nationale. Or le salaire médian aux USA (24000 dollars pour une famille de 4 personnes) est supérieur à celui des pays européens. Il faudrait aussi retenir les bénéfices non pécuniaires comme les cartes d'alimentation et des crédits aux logements publics²⁶⁰. Ce critère n'est donc pas satisfaisant. Si depuis 200, la pauvreté relative a augmenté aux Etats-Unis, cela est plus dû aux pauvres performances économiques plutôt qu'à une insuffisance des dépenses publiques concernées.

Plusieurs indicateurs pourraient être retenus, comme les dépenses de soin de santé et d'éducation, les prestations en termes de retraite, les autres transferts gouvernementaux (comme l'assurance chômage, les crédits d'impôt sur le revenu, les « cartes alimentaires », les dons privés ou les logements publics. Le système américain diffère des autres pays développés car il implique des financements publics et privés, ce qui est rarement le cas dans les autres pays où le gouvernement contrôle l'essentiel de ces types de dépense et de subsides. Le gouvernement fournit des soutiens importants en termes dépenses de santé en faveur des seniors et des personnes à faibles revenus. Les autres « poches de pauvreté » bénéficient de l'assurance santé procurée par leurs employeurs et les classes moyennes bénéficient aussi de retraites privées. Cependant, la question est de savoir combien de ces « avantages privés » reviennent aux pauvres eux-mêmes, notamment aux plus pauvres.

Sur cette base, les 45 millions de personnes concernées officiellement par la pauvreté aux Etats-Unis sont parfois éloignées de la pauvreté telle quelle est généralement perçue par les statistiques et l'émotion populaire. Il ne s'agit pas d'une pauvreté absolue, mais bien d'une pauvreté relative, laquelle se mesure à l'aune du bien-être des autres habitants. Quelques statistiques officielles permettent de constater cette pauvreté « relative ».

- 80 % des ménages pauvres ont l'air conditionné.
- 75 % ont une voiture ou un camion, 31 % en possèdent 2.
- 66 % ont une télévision par câble ou par satellite
- Plus de 50 % disposent de jeux vidéo comme la PlayStation
- 43 % ont un accès à Internet
- 96 % des ménages estiment que leurs enfants n'ont jamais eu faim
- 82 % des adultes reconnaissent n'avoir jamais souffert de la faim. Les normes alimentaires sont toujours respectées.

²⁵⁸ Reeve, R.V., Joo, N. (2016), The Glass Barrier to the Upper Middle Class Is Hardening, Brookings – Blog - May 11, 2016. <http://www.brookings.edu/blogs/social-mobility-memos/posts/2016/05/11-glass-barrier-to-upper-middle-class-hardening-reeves>

²⁵⁹ Rector, R. (2015), Poverty and the Social Welfare State in the United States and Other Nations <http://www.heritage.org/research/reports/2015/09/poverty-and-the-social-welfare-state-in-the-united-states-and-other-nations65>. Garkinkel, I., Rainwater, L., Smeeding, T. (2010), Wealth and Welfare States. Is America a Laggard or Leader ? Oxford University Press, Oxford.

²⁶⁰ Il existe de nombreuses aides concernant les crédits, le programme d'alimentation pour les enfants, l'aide à l'énergie, Medicaid Temporary Assistance for Needy Families (TANF) ou le Supplemental Security Income (SSI).

- 10 % vivent dans des mobil homes, 4 % ont vécu provisoirement sans toit, 1,5 % d'entre eux n'ont pas de toit. 7 % vivent dans des logements surpeuplés, mais avec une surface supérieure à celles des européens. Les logements sont de qualité sanitaire acceptable.
- 42 % de ces pauvres sont propriétaires de leur maison ou appartement.

Si l'on tient compte de cette réalité, le système américain, boosté par ses résultats économiques, est plus efficace que dans nombre de pays développés.

Ce système n'est pas immuable, il n'est pas fondé sur les seules évolutions d'une économie numérique globalisée, il doit être réglé politiquement. Pour tenir son rang social, la classe moyenne ne dispose plus que d'une épargne minimale afin de réduire les frais financiers. Près de 50 millions d'Américains ont recours à une banque alimentaire ou des bons d'alimentation financés par des bons d'alimentation financés par les autorités publiques. Toutes les couches de la population sont convaincues de cet excès d'inégalités, que la distribution des revenus est injuste, que la vie sociale, sous prétexte de progrès, rend le travail de plus en plus précaire, de moins en moins rémunéré au regard des biens et services disponibles en comparaison avec les besoins requis et que la classe moyenne américaine connaît une crise d'identité et de régression sans précédent. Ce qui est à rejeter, c'est le système d'aujourd'hui qui donne tout aux gagnants.

Le sentiment que le gouvernement n'est plus capable de rompre ce cercle vicieux devient la règle dans de nombreux pays développés. Une forme de cynisme et de résignation s'est emparée des citoyens, notamment parce que les responsables politiques sont fortement influencés par les grandes firmes et les « super riches », quand ils ne sont pas leurs commis. En outre, les instances politiques refusent de considérer que l'Etat se doit aussi de servir les plus pauvres, elles considèrent qu'il est plutôt nécessaire de soutenir les grandes firmes dans la compétition internationale. Seule la croissance est jugée utile pour le pays et pour les revenus des Américains, mais les fruits de cette croissance sont accaparés par les plus riches, accentuant d'autant plus les inégalités profondes des revenus et des patrimoines que les baisses des impôts et l'évasion fiscale viennent en soutien de ce cercle vicieux. S'il a bien fallu aider les banques en difficulté du fait de la spéculation, l'Etat n'a eu aucune commisération pour les victimes des « subprimes », sur fond de racisme ambiant. Tout effort en faveur des salaires les plus bas, de réformes dans l'éducation ou de la santé publique est critiqué. Les effets des crises récurrentes sont réduits par l'action de certaines organisations non gouvernementales qui s'appuient sur le bénévolat et la quasi gratuité de leur action²⁶¹.

Si le PIB par habitant de la plupart des pays en développement s'est développé, les conditions humaines de l'exercice des emplois se sont dégradées avec les crises économiques récurrentes et l'existence de patrimoines privés considérables et croissants sont autant de faits de prédation légale sur le pouvoir d'organisation du système sociétal. Quelques pays en développement ont bénéficié du système, notamment le groupe BRICS, mais le miracle, qui s'était accompagné d'une forte inégalité des revenus, est aujourd'hui remis en cause laissant planer quelques interrogations sur les réactions des groupes sociaux oubliés ou négligés face aux pouvoirs politiques et financiers. Le monde, menacé par le terrorisme, la guerre et le retour au pessimisme, ne pourra résoudre ces questions sans une inflexion notable des inégalités de revenus, des pouvoirs et du consumérisme ambiant.

Les écarts entre riches et pauvres se sont creusés dans la grande majorité des pays. Le travail réduit les inégalités, mais dans certains pays il ne suffit pas non plus pour sombrer dans la pauvreté. Les personnes âgées sont généralement mieux traitées que les jeunes salariés et les ménages d'un seul adulte. En outre les pauvres, en dépensant la plus grande partie de leurs revenus, paient plus d'impôts indirects proportionnellement à leurs revenus. Les services publics sont plus également répartis que les revenus. Enfin, la répartition des patrimoines est bien plus inégalitaire que celle des revenus.

L'inégalité des revenus est un problème économique, mais aussi politique, en alimentant les revendications, la baisse du « welfare » et les frustrations. En outre, les citoyens fortunés peuvent, dans le cadre d'une démocratie sans garde-fous, accaparer le pouvoir au sommet de l'Etat, soit directement, soit par collaborateurs interposés. Les inégalités ont un prix, celui du gaspillage des ressources dans le cadre de groupes très riches dont l'optimisation de la fortune n'est

²⁶¹ Bensahel, L, Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire, L'Harmattan, Paris.

guère possible, conduisant à une gestion de type « latifundias »²⁶². L'inégalité devant les richesses conduit inéluctablement à l'inégalité des chances et du potentiel réel des individus.

La classe ouvrière a perdu ses années de lutte pour une vie meilleure. La précarité s'est réinstallée, alors qu'elle avait disparu après les années violentes de la révolution industrielle. A mesure que la richesse croît, la majorité des personnes perdent leurs statuts. L'Etat-providence est souvent dirigé ou orienté par les valeurs libérales qui valorisent les inégalités. L'individualisme n'est pas dans les gênes de l'humanité. Dès la naissance, il faut la solidarité d'un groupe pour que l'enfant survive. Et le groupe ne peut survivre que si un groupe de groupe lui apporte la sécurité nécessaire et une organisation susceptible de lui permettre de vivre avec des règles et des lois²⁶³.

Dans ce domaine, les pouvoirs publics se doivent d'agir, en cherchant à se libérer du pouvoir politique des pouvoirs économiques. C'est fondamentalement une nécessité de survie de la démocratie. Les grands Présidents dépassent les frontières de leurs agendas politiques. Dans un pays qui refuse les taxes sur l'essence, où le charbon reste bien utilisé ou le gaz et pétrole de schiste se développent, il faut une forte implication politique pour expliquer les évolutions nécessaires pour éviter la violence du changement de climat à venir. Le 11 septembre aurait pu être l'occasion de renouveler le sentiment de citoyenneté et de développer un gouvernement démocratique. Or, le secret et la division politique ont été les résultats concrets de cette occasion. Aujourd'hui, le réformiste minimaliste Barack Obama a fait de nombreux faux départ. Il n'a pas profité des catastrophes Hurricane Katrina and Superstorm Sandy pour s'engager dans la lutte contre le changement de climat. Tôt ou tard, il faudra engager une vaste mobilisation des ressources publiques pour résoudre la question du climat, du chômage, du « welfare ».

Dans une étude de l'American Enterprise Institute et de la Brooking Institution, un effort pour restaurer le rêve américain est réclamé²⁶⁴. La pauvreté a changé, les réponses politiques doivent changer aussi. Il devient de plus en plus difficile pour les personnes des classes économiquement défavorisées de s'élever dans la société américaine d'aujourd'hui. Les principaux obstacles s'aggravent, ils sont principalement d'ordre éducatif, familial, économique et social. Deux solutions existent, soit la réduction des financements des autres programmes de l'Etat fédéral (notamment les subventions à l'agriculture ou les « corporate welfare »²⁶⁵), soit l'augmentation des recettes (notamment en supprimant les crédits d'impôts, les niches ou les déductions fiscales²⁶⁶ qui bénéficient aux plus riches), soit encore choisir un mix de ces deux propositions, en faveur de la sécurité sociale ou de Medicare, par exemple (qui devrait passer de 3,5 % du PIB en 2015 à 6,3 % en 2040).

La « gig economy » est la nouvelle étape d'une entreprise d'innovations successives qui favorise la création de profits au bénéfice exclusif des patrimoines et revenus les plus élevés. Cette situation devient dangereuse, car les contestations sociales vont devenir de plus en plus oppressantes. Il paraît essentiel de mieux répartir les produits de la croissance en fournissant des revenus croissants aux salariés. Pour cette raison, la réunion des forces négociatrices des salariés est nécessaire, car à côté des grands groupes d'entreprises dominantes, le monde du travail ne se montre pas uni, avec un taux de syndicalisation faible dans plusieurs organisations souvent opposées. Des droits de négociation spécifiques devraient être mis en place afin de lutter contre ces inégalités croissantes que l'économie de marché concrète produit en créant des rapports de force qui se substituent à la loi de l'offre et de la demande.

²⁶² Un latifundium est un domaine agricole important exploité de manière extensive, sur la base d'une très forte concentration de la propriété foncière. C'est un exemple de gestion économique à la fois peu concentrée sur l'optimisation de la production et sur l'exploitation des ouvriers agricoles, généralement journaliers, dans les pays en développement.

²⁶³ Precht, R.D. (2010), Qui suis-je ? Et si je suis combien ? Berfond, Paris

²⁶⁴ AEI/Brookings Working Group on Poverty and Opportunity (2015), Opportunity, Responsibility, and Security. A consensus plan for reducing poverty and restoring the American Dream. Brookings Institution, <http://www.brookings.edu/~media/research/files/reports/2015/12/aei-brookings-poverty-report/full-report.pdf>

²⁶⁵ Ce sont des subventions accordées à des corporations ou des secteurs économiques qui seraient sans doute plus justifiées en faveur des pauvres.

²⁶⁶ Ainsi, les déductions fiscales relatives aux prêts hypothécaires ont coûté 70 milliards de dollars en 2013 et plus de 100 millions de dollars annuel dans les années à venir.

L'histoire des Etats-Unis témoigne de la défense des valeurs collectives. Si chaque individu doit respecter les valeurs de l'Amérique et soutenir les efforts des autorités publiques en faveur des biens collectifs, le pays doit favoriser en échange l'élévation de la condition des hommes et permettre à chaque individu, de manière équitable, de se réaliser, de participer à la vie de la société et d'atteindre ses objectifs légitimes. Ce rêve américain dessiné par Abraham Lincoln a été abandonné au profit de situations inégalitaires pérennes.

La « mondialisation » économique a modifié singulièrement les revenus des couches sociales de la planète. La hausse des revenus consécutifs au développement économique a concerné deux catégories de revenus, ceux qui se trouvent entre le 4^e et le 6^e décile des revenus médians dans leurs pays, notamment en Asie (Chine, Inde, Indonésie, Thaïlande ou le Vietnam) ou et ceux qui appartiennent au premier centile les plus riches (auxquels appartiennent 12 % des Américains). En revanche, les classes moyennes occidentales ont subi une stagnation de leurs revenus. Un temps masqué par le recours plus facile au crédit, la stagnation de ces types de revenus est le résultat des délocalisations, de la précarité du travail, du chômage, de la perte de qualification et des rapports de force entre les Etats, notamment ceux qui disposent de matières premières et énergétiques. Les nouvelles technologies créent moins d'emplois qu'elles n'en créent. Dans le monde du travail, des situations qui n'existaient plus depuis le début du XXI^e siècle réapparaissent, notamment la flexibilité excessive du marché de l'emploi, les fameux « contrats zéro heure » ou « l'ubérisation » des services.

La précarité remonte et la colère commence à renaître. Le précaire devient une nouvelle classe sociale, qui supporte une vie d'instabilité et d'insécurité dans le travail, avec toutes les conséquences familiales et personnelles qu'il implique. Ils sont privés de sécurité professionnelle, ils n'ont aucune protection contre les renvois arbitraires, ne disposent d'aucun contrôle sur l'évolution de leur travail, leur niveau de qualification est souvent sous-estimé et les syndicats ne les protègent pas suffisamment. Cette classe ne dispose pas de la disponibilité concrète de tous les droits attribués leurs concitoyens. Cette quête effrénée de la flexibilité est une facilité offerte aux entreprises, lesquelles ne font qu'exploiter un système qui leur permet d'abuser ainsi de cette classe. Elles délocalisent ou externalisent leurs fonctions et font ainsi jouer la concurrence sociale. De nouvelles conventions collectives devraient être ainsi mises en place, à moins d'accepter les révoltes et les émeutes ou la marginalisation et l'engagement politique révolutionnaire.

La faiblesse des syndicats et la disparition des systèmes économiques alternatifs ont renforcé le poids politique des « riches », capables aujourd'hui de justifier leurs richesses par leur « travail et leur compétence » et non par une quelconque exploitation des travailleurs. La théorie du « ruissellement » qui suppose que l'enrichissement des uns annonce l'enrichissement progressif des autres ne fonctionne pas au niveau international. Elle pourrait avoir une application dans un pays si l'Etat procède à une politique de redistribution des revenus. La révolution technologique a produit des rentes immenses. Avec les lois sur la propriété industrielle et intellectuelle qui crée un monopole, la mondialisation a permis la captation des rentes à l'ensemble de la Terre²⁶⁷. Historiquement, le retour vers une meilleure répartition des richesses et des revenus intervient après les guerres, lesquelles redistribuent les cartes et fournissent des lois plus citoyennes et démocratiques.

Bibliographie

AEI/Brookings Working Group on Poverty and Opportunity (2015), <http://www.brookings.edu/~media/research/files/reports/2015/12/aei-brookings-poverty-report/full-report.pdf>. Opportunity, Responsibility, and Security.

Albert, E., Lauer, S. (2016), *Les actionnaires enragés, les patrons engrangés*, La Monde, 18 mai.

Atkinson, A., Chari, V.V., Kehoe, P.J. (1999), "Taxing Capital Income: A Bad Idea," Federal Reserve Bank of Minneapolis, *Quarterly Review* 23 (3) (1999): 3–17 <http://www.minneapolisfed.org/research/qr/qr2331.pdf>.

²⁶⁷ Milanovic, B. (2016), *Global inequality. A New Approach for the Age of Globalization*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.

Aussilloux, A., Charrié, J., Jeanneney, M., Marguerit, D., Ploux-Chillès, A. (2015), Au delà du PIB, un tableau de bord pour la France, *France Stratégie, Notes d'analyse*, http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/notes_danalyse_n32_24.06.pdf

Autor, D. (2014), Skills, éducation, and the rise of earnings inequality among the « other 99 percent », *Science*, 23 May, Vol.344, Issue 6186, pp.843-851

Avery, B.A., Grodzicki, D., Moore, K.B. (2013), *Estate vs. Capital Gains Taxation: An Evaluation of Prospective Policies for Taxing Wealth at the Time of Death*. Working Paper 28 <http://www.federalreserve.gov/pubs/feds/2013/201328/201328pap.pdf>

Bakker, B., Fellman, J. (2015), Les riches et la grande récession, in FMI, *Finances et Développement*, Juin.

Barre, R., Fontanel, J (1991), *Principes de politique économique*, Coll. Eco+, PUG, Grenoble.

Barrow and R. Jason Faberman (2015), *Wage Growth, Inflation, and the Labor Share*, FRB Chicago – Fed Letter no 349 – December, CFL No. 349 in EPUB Format.

Banque de France, Taux d'endettement des agents non financiers. Comparaisons internationales, Stat Info, 2^e Trimestre 2015. https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfstatistiquescalendrier/2015-T2-stat-info-taux-d-endettement-des-anf-comparaisons-internationales.pdf

Barry, L, Bosworth, P. (2015), Limited Gains in Living Standards Caused by a Supply-Side Recession, Brookings - Opinion – December. <http://www.brookings.edu/research/opinions/2015/12/18-supply-side-recession-limited-living-standard-gains-bosworth>

Belouezzane, S., Ducourtieux, C. (2016), *Travailleurs détachés, la France veut se faire entendre*, Le Monde, 10 septembre.

Bensahel, L., Fontanel, J. (2006). *L'économie souterraine: L'exemple de la Russie*. Editions L'Harmattan.

Bensahel, L, Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), *Les organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*, L'Harmattan, Paris.

Berger, T., & Frey, C. B. (2015). Industrial renewal in the 21st century: evidence from US cities. *Regional Studies*, 1-10.

Boarini, R. *L'initiative Vivre Mieux de l'OCDE*, OCDE, Better Life Initiative, [ocde-boriani-30-mai-12pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/30/mai/12pdf)

Bourguignon, F. (2012), *La mondialisation de l'inégalité*, Coédition Seuil et République des Idées.

Brookings Institution (2015), *Opportunity, Responsibility, and Security: A Consensus Plan for Reducing Poverty and Restoring the American Dream*, AEI-Brookings Working Group – Report – December.. http://www.aei.org/wpcontent/uploads/2015/12/opportunity_responsibility_security_doar_stra_in_120315_FINAL.pdf

Brück, T. (2004a). *Economie de la sécurité : Arbitrages économiques*. In OECD, *L'économie de la sécurité*. Paris: OECD, 115.

Brück, T. (2004b). The economic consequences of terror: Guest editor's, introduction. *European Journal of Political Economy*.

Brynjolfsson, E., & McAfee, A. (2014). *The second machine age: work, progress, and prosperity in a time of brilliant technologies*. WW Norton & Company.

Burman, B. (2012), "No Obvious Relationship between Capital Gains Tax Rates and Economic Growth," TaxVox, March 19, 2012, <http://taxvox.taxpolicycenter.org/2012/03/19/no-obvious-relationship-between-capitalgains-tax-rates-and-economic-growth/>.

Buzan, B., Waeber, O., & de Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis*. London, Rienne Liener.

CBO(2013), *The Distribution of Major Tax Expenditures in the Individual Income Tax System*, http://www.cbo.gov/sites/default/files/cbofiles/attachments/43768_DistributionTaxExpenditures.pdf. Congressional Budget Office

CBO (2015), Summary of the Budget and Economic Outlook: 2016 to 2026 CBO – January 19, 2015 https://www.cbo.gov/sites/default/files/114th-congress-2015-2016/reports/511292016_Outlook_Summary.pdf

Charles, K. (2015), Un monde ambitieux, in FMI, Finances et Développement, Juin.

Clements, J., Wither, M. (2015), The Minimum Wage and the Great Recession: Evidence of Effects on the Employment and Income Trajectories of Low-Skilled Workers, Cato Institute – <http://object.cato.org/sites/cato.org/files/pubs/pdf/research-brief-22.pdf>

Clinton, B. (2000), <http://www.whitehouse.gov/WH/SOTU00/sotu-text.html>., Discours sur l'Etat de la Nation.

Cohen, D. (2015) *Le monde est clos et le désir infini*, Albin Michel, Paris.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Spéculation et instabilité financière internationale, in « *Des flux et des territoires. Vers un monde sans Etats ?* ». Sous la direction de Bernard Jouve et Yann Roche, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 2006.

Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2007), The concepts of economic war and economic conflicts in a global market economy, in « *Arms, War, and Terrorism in the global economy today*, Ed. Wolfram Elsner, Ed. LIT Verlag, Bremen Schriften zur Konverzion, Band 13, Hamburg. 2007.

Coulomb, F., & Fontanel, J. (2003). War, peace, and economists. Economics of peace and security. In *Encyclopedia of life support systems*, (EOLSS). Developed under the Auspices of the UNESCO, EOLSS Publishers, Oxford, UK, retrieved April, 3, 2007.

Coyle, D. (2014) *Is GDP still useful?*, *Better Life Index*, May 16, <http://www.oecdbetterlifeindex.org/blog/is-gdp-still-useful.htm>

Dadush, U. (2015), *The Truth About Trade*, *Carnegie Endowment for International Peace/Foreign Affairs* – Article - November 18, 2015 <http://carnegieendowment.org/2015/11/18/truth-about-trade>

De Nardi Mariacristina, Giulio Fella, and Fang Yang (2016), *Piketty's Book and Macro Models of Wealth Inequality*, FRB Chicago – Fed Letter – January 2016 – 3 pages

DeNavas-Walt, C., Proctor, B.D. (2015), *Income and poverty in the United States : 2014*. Current Population Reports, United Census Bureau, U.S. Department of Commerce, September

Déry, R., Pezet, A. Sardais, C. (2015), *Le management (manuel et guide de l'étudiant)*, JFD Editions, Montreal.

DeSilver, D. (2015), America's Middle Class Is Shrinking. So Who's Leaving It? Pew Research Center - Fact Tank - December 14, 2015. <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2015/12/14/americas-middle-class-is-shrinking-so-whos-leaving-it>

Ducos, G. (2014) Quels indicateurs pour mesurer la qualité de la croissance, *France Stratégie*, <http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/note-fs-indicateurs-croissance-ok.pdf>.

Echinard, Y, Fontanel, J., Fontanel, M. (2013), BRICS, un concept d'origine statistique devenu l'expression d'un puissant groupe de pression dans les relations internationales d'aujourd'hui, *Annuaire Français des Relations internationales*.

Ezell, S.J., Atkinson, R.D. (2015), *False Promises : The Gap Between China's WTO Commitments and Practices*, *Information Technology & Innovation Foundation*, 1 September, 2015-false-promises-china.pdf

Fisher, D. (1993). *Nonmilitary aspects of security. A systems approach*. Geneva: United Nation, Institute for Disarmament Research, UNIDIR.

FMI (2015), Héléne Rey, Agent provocateur 2015, *Finances et Développement*, Juin.

FMI (2015), Pourriez-vous vivre avec 1,25\$ par jour ?, *Finances et Développement*, Juin.

Fontanel, J. (1990), The economic effects of military expenditure in Third World Countries, *Journal of Peace Research*, Vol. 27, n° 4, November.

Fontanel, J. (1994), *La conversion économique du secteur militaire*. Economica, Paris.

Fontanel, J. (1981, 1995), *Organisations économiques internationales*, Ed. Masson, Paris.

Fontanel, J. (1995). *Les dépenses militaires et le désarmement*. Paris: Publisud.

Fontanel, J., Bensahel, L. (2001), *Réflexions sur l'économie du sport*, Presses Universitaires de Grenoble. PUG, Grenoble.

Fontanel, J., Coulomb, F., & Samson, I. (2001). *Military conversion and transition in Russia*. *Pax*

Economica, n°6.

Fontanel, J., & Bensahel, L. (2002). Les stratégies de la guerre économique. in *Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie*. Collection Côté Cours, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble, pp. 29-50.

Fontanel, J., Touatam Antipas. (2002), La myopie du FMI, *Géoéconomie africaine*, Septembre

Fontanel, J., Samson I. (2002). L'Etat, un agent économique contestable, mais irremplaçable. *Humanisme et entreprise*, (253), 37-56.

Fontanel, J., Samson, I. (2003). *Les liaisons dangereuses entre l'État et l'économie russes*. Editions L'Harmattan.

Fontanel, J., Touatam Antipas (2003), The nearsightedness of the IMF, *African Geopolitics*, n° 9, Winter, 2003.

Fontanel, J., & Touatam, A. (2004). Cancun et l'Afrique, la guerre du coton. *Géoéconomie africaine*, Paris.

Fontanel, J. (2005). *Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie*, Avant-propos de Kenneth Arrow, Collection Côté Cours, Université Pierre-Mendes-France,

Fontanel, J. (2005). *La globalisation en 'analyse'. Géoéconomie et stratégie des acteurs*. Paris: Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan.

Fontanel, J. (2006), Spéculation internationale et géopolitique, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Vol. VI. 2006.

Fontanel, J. (2007), L'intérêt de l'intégration économique, *Annuaire Français des Relations Internationales*, AFRI, Paris.

Fontanel, J., Henriques, P. (2007), **A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores**. Piaget Institut, Lisboa.

- Fontanel, J. (2007), Ethique, démocratie et économie mondialisée. Quelle éthique ? in « *Questions d'éthique* », J. Fontanel, (Ed). L'Harmattan, Paris.

- Fontanel, J. (2007), Ethique, solidarité et économie mondialisée. Quelle éthique ? in « *Questions d'éthique* », Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits, J. Fontanel, (Ed). L'Harmattan,

- Fontanel, J. (2007), *Questions d'éthique*, Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits, l'Harmattan, Paris

Fontanel, J., Bensahel, L., Coissard, S., & Echinard, Y. (2008, October). French utopian economists of the nineteenth century. *Defence and Peace Economics*, 19(5).

Fontanel, J., & Chatterji, M. (2008). *War, peace and security*, Preface Walter Isard, Contributions to conflict management, peace economics and development. London: Emerald.

Fontanel, J., & Coulomb, F. (2008, October). The genesis of economic thought concerning war and peace. *Defence and Peace Economics*, 19(5).

Fontanel, J., Hébert, J.-P., & Samson, I. (2008, October). The birth of the political economy or the economy at the heart of politics: Mercantilism. *Defence and Peace Economics*, 9(5).

Fontanel, G., Bensahel, L., Fontanel, J. (2009), Le sport, expression suprême de la mondialisation économique, in Maxence et Jacques Fontanel (Ed.), *Géoéconomie du sport. Le sport au coeur de la politique et de l'économie internationales*, , L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2009), En guise d'introduction : le rôle socio-économique du sport professionnel, in *Regards sur l'économie et le management du sport et des sportifs professionnels*, (Jacques Fontanel, Liliane Bensahel, Pierre Chaix, Eds.), Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan,

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in Bellais, R. s, Emerald, Bingley, U.K. *The evolving boundaries of defence : an assessment of récent shifts in defence activitie*

Fontanel, J., Coulomb, F., Bensahel, L. (2014), Economists'controversies about the causality between war and economic cycles, *Frontiers of peace economics and peace science*, Vol. 16, Emerald, Bingley, U.K.

Fontanel, J. (2014), Le commerce international est-il un facteur de paix ?, *Politique étrangère*, janvier.

Fontanel, J. (2015), La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution. United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditure (2015) In *Paix et sécurité européenne et internationale*, <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J. (2016) *La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle*, PSEI, Politique de Sécurité Européenne et Internationale, n° 3. <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J. (2016), *La science économique en débats et en défaut face à la crise*, Document de Travail, Université Grenoble-Alpes, EDDEN, Grenoble, à paraître.

Fontanel, J. (2016), *La Finance, prédatrice des richesses*, Document de Travail, Université Grenoble-Alpes, EDDEN, Grenoble, à paraître.

Fontanel, J. (2016), *La sécurité, un bien collectif économique et humain indispensable ?* Document de Travail, Université Grenoble-Alpes, CESICE, Grenoble.

Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays filous*, Economica, Paris.

Fontanel, J. (2017), Etats-Unis, sanctuaire du capitalisme. Un siècle de leadership américain en question. PSEI, n°8. <http://revel.unice.fr/psei/index.html>

Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ?, AFRI (*Annuaire Français des Relations internationales*), Paris.

Furceri, D., Loungani, P. (2016), L'ouverture, cause d'inégalité, *Finances et Développement*, FMI, Mars.

Furchtgott-Roth, D., Meyer, J. (2015), *Desinherited : How Washington is Betraying America's Young*, Encounter Books, New York, May

Gerschenkron, A. (1962), Economic Backwardness », in *Historical Perspective, A book of Essays*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.

Girard, R. Désir mimétique et rivalité, La violence et le sacré, Ed. Grasset, http://www.maphilosophie.fr/voir_un_texte.php?Scle=D%E9sir%20mim%E9tique%20et%20riv%20alit%E9

Global Peace Index, Vision of Humanity. (2009). Global peace index rankings. http://www.miradaglobal.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1061&Itemid=9§ion=-16&lang=en

Galbraith, J.K (1968) *Le nouvel Etat industriel*, Gallimard, Paris.

Garkinkel, I., Rainwater, L., Smeeding, T. (2010), Wealth and Welfare States. *Is America a Laggard or Leader ?* Oxford University Press, Oxford.

Goldin, C., Katz, L.F. (2009) *The Race between Education and Technology*, Harvard University Press, Cambridge, MA.

Gordon, R. (2016), *The Rise and Fall of American Growth : The American Standard of Living Since the Civil War*, Princeton University Press, Princeton, N.J.

Hanquer, N. (2016), Confronting the Parasite Economy, *American Prospect* – Article - May 16, <http://prospect.org/article/confronting-parasite-economy>

JDN (2016), L'homme le plus riche du monde en 2016, *Journal du Net*, 3 mars. <http://www.journaldunet.com/economie/magazine/1151133-l-homme-le-plus-riche/>

Joint Economic Committee (2015), Millennials' Slow Start Down the Road of Life, https://www.legistorm.com/stormfeed/view_rss/856899/office/33.html

Joly, E. (2016), Pour en finir avec l'impunité fiscale, *Le Monde diplomatique*, Juin.

Kauffmann, M. (2006). *Gouvernance économique mondiale et conflits armés*. Banque mondiale, FMI et GATT-OMC. L'Harmattan, Paris: Collection La Librairie des Humanités. Paris.

Kirkegaard, J.K. (2015), *The True Levels of Government and Social Expenditures in Advanced Economies*, Peterson Institute - Policy Brief, March 2015 - 19 pages, <http://www.piie.com/publications/pb/pb15-4.pdf>

Kolesnikov, I. (2015), GDP Statistics from the World Bank, <http://knoema.fr/mhrzolg/gdp-statistics-from-the-world-bank>

Kurzweil, R. (2005), *The singularity is Near*, Viking Press.

Kuttner, R. (2014), *The Hidden History of Prosperity*, *The American Prospect* – Essay – June 2014, <http://prospect.org/article/hidden-history-prosperity>

Kuttner, R. (2016), *The New Inequality Debate*, *The American Prospect magazine* - Winter 2016. <http://prospect.org/article/new-inequality-debate-0>

Lauer, S. (2016), *une classe moyenne sans moyens*, *Le Monde*, 27 Avril.

Libération (2015), Le salaire minimum à 15 dollars l'heure fait rage, http://www.liberation.fr/futurs/2015/07/06/le-salaire-minimum-a-15-dollars-fait-rage_1344546

MarketWatch (2015), Class of 2015 has the most student debt in U.S. History, <http://www.marketwatch.com/story/class-of-2015-has-the-most-student-debt-in-us-history-2015-05-08>, May 9, 2015.

Matteudi, E. (2012), « *Les enjeux du développement local en Afrique* », L'Harmattan, Paris.

Matteudi, E., Fontanel, J. (2015), L'action de l'OMC et de la CNUCED favorise-t-elle la réduction de la pauvreté dans le monde ? *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris, 2015.

Milanovic, B. (2016), *Global inequality. A New Approach for the Age of Globalization*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.

Mishel, L., Biven J., Gould, E., Shierholz, H. (2011), *The State of Working America*, Economic Policy Institute, 12nd Ed. Washington.

MIT (2015), *The future postponed. Why declining Investment in Basic Research Threatens a U.S. Innovation Deficit*. A Report by the MIT Committee to Evaluate the Innovation Deficit, April 2015.

Mizruchi, M.S. (2013), *The fracturing of the American Corporate Elite*, Harvard University Press,.

Mlachila, M., Tapsoba, R., Tapsoda, S. (2015), Pour une croissance de qualité, in FMI, *Finances et Développement*, Juin.

Mondragon-Vélez (2015), How Does Middle-Class Financial Health Affect Entrepreneurship in America? Center for American Progress, Report May 21. <https://cdn.americanprogress.org/wp-content/uploads/2015/05/MiddleClassEntrepreneurs-5.7.pdf>

Natural Resources Defence Council. (2006). Global Nuclear Stockpiles, 1945_2006. *Bulletin of the Atomic Scientists*.

Neumark, D. (2015), Reducing Poverty via Minimum Wages, Alternatives, FRB San Francisco - Economic Letter - December 28, <http://www.frbsf.org/economic-research/files/el2015-38.pdf>.

Nordhaus W., Tobin J., (1973) « Is Growth Obsolete ? » in , *The Measurement of Economic and Social Performance, Studies in Income and Wealth, National Bureau of Economic Research*, vol.38..

Nelson, R.M. (2015), *Current debates over Exchange rates : Overview and Issues for Congress*, Congressional Research Service, September 7. Washington.

Observatoire des Inégalités (2014), les inégalités s'accroissent en Russie, 21 Juillet. http://www.inegalites.fr/spip.php?page=breve&id_breve=993

OCDE (2008), Croissance et inégalités, OCDE, <http://www.oecd.org/fr/els/soc/41530189.pdf>

OCDE (2001), *Du bien-être des nations, le rôle du capital humain et social*. Paris. 2001.

OCDE. (2003). *Les risques émergents au XXIe siècle*. Paris: OECD.

OCDE. (2004). *L'économie de la sécurité*. Paris: OECD.

OCDE (2014), *Inégalités et croissance*, Focus, Décembre.

OCDE (2015), *Inégalités de revenus et pauvreté*, OCDE, Paris.

OECD (2016), Better Life Index. Edition 2016. <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=BLI>

OECD (2016), Better Life Index. Edition 2016 ;
Definitions. <http://www.oecd.org/statistics/OECD-Better-Life-Index-2016-definitions.pdf>

OMS (2016), L'espérance de vie a progressé de 5 ans depuis 2000, mais les inégalités sanitaires persistent, OMS, 19 Mai. <http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2016/health-inequalities-persist/fr/>

Otker-Robe, I., Podpiera, A.M. (2013), *The Social Impact of Financial Crises : Evidence from the Global Financial Crisis, World Bank Policy Research Working, Paper 6703*. Washington.

Osberg, L., Sharpe, A. (2002), Une évaluation de l'indicateur de bien-être économique dans les pays de l'OCDE, Séminaire de la DRES, 15 Octobre.

Parlement européen/Actualité (2013), Commerce international : les députés européens et nationaux demandent à l'OMC de maintenir l'approche multilatérale.

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/newsroom/content/20131202IPR29562/html/Commerce-international-maintenir-l'approche-multilatérale>

Perroux, F. (1952). Note sur les coûts de l'homme. *Economie appliquée*.

PewResearchCenter (2014), Most See Inequality Growing, but Partisans Differ over Solutions, PewResearchCenter, January 23, 2014, <http://www.people-press.org/2014/01/23/most-see-inequality-growing-but-partisans-differ-over-solutions/>

Pew Research Center (2015), The American Middle Class Is Losing Ground, December 9, http://www.pewsocialtrends.org/files/2015/12/2015-12-09_middle-class_FINAL-report.pdf

Pew Charitable Trusts (2016), Family Financial Security The Pew Charitable Trusts Research & Analysis, Issue Briefs, January. <http://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/collections/2015/10/the-role-of-emergency-savings-in-family-financial-security>

Pew Charitable Trusts (2016), Household Expenditures and Income, The Pew Charitable Trusts Research & Analysis - Issue Brief - March 30, <http://www.pewtrusts.org/en/research-and-analysis/issue-briefs/2016/03/household-expenditures-and-income>

PewResearchcenter (2016), Shared, collaborative and On Demand : The New Digital Economy, May 19. <http://www.pewinternet.org/2016/05/19/the-new-digital-economy/>

Piketty, T. (2013), *Le capital au 21^e siècle*, Editions du Seuil, Septembre.

Piketty, T. (2015), En période de récession, augmenter les impôts est catastrophique, http://www.francetvinfo.fr/economie/impots/impots/thomas-piketty-en-periode-de-recession-augmenter-les-impots-comme-la-fait-hollande-c-est-catastrophique_820267.html

PNUD. (1999). *Rapport mondial sur le développement humain*. Paris, Bruxelles: De Boeck & Larcier s.a., p. 7-8.

PNUD (2014), *Rapport sur le Développement humain 2014 ? Pérenniser le progrès humain : Réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*, ONU, NY et Geneva.

Pouchard, A. (2015), *Au-delà du PIB, 10 indicateurs pour mesurer autrement le progrès*, Le Monde, 10 Juillet.

Precht, R.D. (2010), *Qui suis-je ? Et si je suis combien ?* Belfond, Paris

Prokofieva, L. "Pauvreté et inégalités en Russie", CERISCOPE Pauvreté, 2012, [en ligne], consulté le 20/11/2015, URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part5/la-pauvrete-et-l-inegalite-en-russie>

Rawls, J. (1997), *A Theory of Justice*, Harvard University Press, Harvard.

Rector, R. (2015), Poverty and the Social Welfare State in the United States and Other Nations <http://www.heritage.org/research/reports/2015/09/poverty-and-the-social-welfare-state-in-the-united-states-and-other-nations65>.

Reeve, R.V., Joo, N. (2016), The Glass Barrier to the Upper Middle Class Is Hardening, Brookings – Blog - May 11, 2016. <http://www.brookings.edu/blogs/social-mobility-memos/posts/2016/05/11-glass-barrier-to-upper-middle-class-hardening-reeves>

Reverchon, A. (2016), *Le règne des managers*, Le Monde, 10 Septembre..

Richard, T. (2009). Démocratie, économie de marché et paix. In J. Fontanel (Ed.), *Economie politique de la sécurité internationale*. Paris: Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan.

Ridet, P.(2015), *Droit du travail : des « mini-jobs allemands au contrat « zéro heure » britannique*, Le Monde, 15 Juin.

Rodrik, D. (1997), *Has Globalization Gone too far?* Peterson Institute for International Economic Papers, Washington.

Rodrick, D. (2014), *Les super riches qui se voient hors de la société*, La Tribune, 3 Septembre.

Sachs, J.D., Warner, A. (1995), Economic Reform and the Process of Global Integration, http://www.brookings.edu/~media/Projects/BPEA/19951/1995a_bpea_sachs_warner_aslund_fischer.PDF

Sawhill, I., Rodrigue, E., Joo, N. (2016), One Third of a Nation: Strategies for Helping Working Families, <http://www.brookings.edu/~media/research/files/papers/2016/05/31-one-third-of-a-nation-strategies-for-working-families-sawhill/one-third-of-a-nation.pdf>. *Brookings Papers*.

Sciences&Avenir (2016), *Médicaments innovants : les laboratoires accusés de « marges exorbitantes*, 21 Juin.

Sen, A. (1981), *Poverty and famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford University Press.

Sen, A. (1985) *Commodities and Capabilities*, Amsterdam : Elsevier

Sen, A. (1992) *Inequality re-examined*, Oxford : Clarendon Press, Repenser l'inégalité, Paris : Seuil, 2000, p. 66.

Sen, A. (2002), Identité et conflit. Existe-t-il un choc de civilisations ? in J. Fontanel (direction), *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Presses Universitaires de Grenoble.

Senate Judiciary Committee (2015), *Protecting Trade Secrets: The Impact of Trade Secret Theft on American Competitiveness and Potential Solutions to Remedy This Harm*– Hearing - December 2, 2015 <http://www.judiciary.senate.gov/meetings/protecting-trade-secrets-the-impact-of-trade-secret-theft-on-american-competitiveness-and-potential-solutions-to-remedy-this-harm>

Sharpe A., Méda. D, Jany-Catrice F. et Perret B (2003), "Débat sur l'indice de bien-être économique", *Travail et Emploi*, n° 93, Janvier 2003.

Sheehan, N. (2003). Le maintien de la paix pour le développement. In J. Fontanel (Ed.), *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Presses Universitaires de Grenoble.

Sheehan, N. (2010). Gendarmerie mondiale de la paix. Vers un nouveau rôle pour l'OTAN. In J. Fontanel (Ed.), *Economie politique de la sécurité internationale*. Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

SIPRI yearbook. (2009). *Armaments, disarmament, and international security*. Oxford, Stockholm: Oxford University Press.

Slemrod, J. (2003), The Truth About Taxes and Economic Growth," *Challenge* 46 (1) (2003):

Smith, R., & Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations. In Fontanel, J., & Chatterji, M. (Eds.), *War, peace and security*, contributions to conflict management, peace economics and development. London: Emerald.

Smith, R. (2010). Sécurité internationale et crise économique internationale. In J. Fontanel (Ed.), *Economie politique de la sécurité internationale*. Paris: Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan.

Sorkin, I. (2016), What Does The Changing Sectoral Composition of The Economy Mean For Workers? FRB Chicago, Fed Letter, May, 5 pages <https://www.chicagofed.org/publications/chicago-fed-letter/2016/358>

Stein, H. (2014), How the government subsidizes Wealth Inequality, <https://www.americanprogress.org/issues/taxreform/report/2014/06/25/92656/how-the-government-subsidizes-wealth-inequality/>. Center for American Progress, June.

Stiglitz, J. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris.

Stroobants, J-P. (2016), *Travailleurs détachés : une réforme qui divise l'UE*, Le Monde, 18 Mai, p.3.

Summers, L. (2015), Low Real Rates, Secular Stagnation, and the Future of Stabilization Policies, Blog Larry Summers – November 20, <http://larrysummers.com/wp-content/uploads/2015/12/LarrySummers-Central-Bank-of-Chile.pdf>

Touatam Guendergué, A., Fontanel J. (2015) La CNUCED, de l'alternative au GATT à la collaboration avec l'OMC, *Annuaire Français des Relations Internationales*, AFRI, Paris.

UNEP (2009). *Evaluation environnementale de la bande Gaza après l'escalade des hostilités* en Décembre 2008-Janvier 2009, Rapport PNUE, Septembre 2009.

United Nations Development Programme. (1994). *Human Development, Report*. New York, NY

U.S. Senate (2015), Hearing on protecting Trade Secrets : The impact of Trade secret theft on American Competitiveness and Potential Solutions to Remedy this Harm, United States Committee on the Judiciary, December 2. <https://www.judiciary.senate.gov/imo/media/doc/12-02-15%20Pooley%20Testimony.pdf>

Walkenhorst, P., & Dihel, N. (2004). Trade impacts of increased border security concerns., *International Trade Journal*.

Walker, P.J. (2016), David Card, pourfendeur d'idées reçues, *Finances & Développement*, Mars, FMI, Washington.

World Bank (2016). GDP at market prices (current US\$) 2015, <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD>

Le triomphe de l'injustice **Une lecture libre du livre de Saez et Zucman²⁶⁸**

Résumé : Le livre de Saez et Zucman sur le triomphe de l'injustice présente un grand intérêt. D'abord, car il présente des analyses statistiques complexes et parfois même secrètes qu'ils ont réussi à recueillir et à organiser de manière rigoureuse pour les Etats-Unis. Ensuite, il met en évidence l'accroissement des inégalités, du fait de l'évasion et de l'optimisation fiscale. Enfin, ils témoignent du caractère injustifié de ces différences de revenus et de patrimoines qu'ils considèrent constituer une menace grave contre la démocratie. Des propositions, principalement fiscales et de droit international, sont proposées, relativement simples et réparatrices des plus grandes injustices. Les Etats fortement endettés souffrent de cette volonté des grandes firmes multinationales à échapper à l'impôt, avec le risque d'une oligarchie dominante instituant une ploutocratie. Il faut ajouter que le système de crises économiques conduit à l'essor d'une violence de fond qui peut remettre en cause toutes les valeurs collectives qui fondent une Nation et un système économique.

Les Etats-Unis ont connu entre 1946 et 1980, une forte croissance, assez bien répartie, plutôt équitable. En revanche, de 1980 à 2020, les classes populaires ont été exclues de la croissance (0,1% par an en-dessous des 10% les plus riches, 0,6% après redistribution, via Medicare et Medicaid, ce qui enrichit les revenus des personnels de santé). Pour les 0,1% les plus riches, leurs revenus ont augmenté de 320% et 600% pour les 0,01 % et les 0,001 %. En comparaison, la médiane des revenus français est plus élevée que celle des Etats-Unis, alors que les revenus moyens par habitant sont nettement supérieurs aux Etats-Unis, contrairement à ce qui existait en 1980. Avec l'ouverture des frontières du libre-échange, la stagnation des revenus des classes populaires avec une main d'œuvre peu qualifiée était attendue, mais les optimistes pariaient sur l'amélioration rapide, en qualité et en quantité, des qualifications nécessaires aux bouleversements technologiques qui s'annonçaient. Les bouleversements technologiques ne sont pas les principaux responsables de la faiblesse des revenus des classes populaires américaines. C'était sans doute oublier un peu vite le coût de l'enseignement supérieur américain et le clivage croissant des classes sociales à son accès.

Dans son principe, les Etats-Unis ont souvent défendu des idées progressistes en matière d'impôt et de démocratie. James Madison, le père de la constitution américaine, enseignait l'égalité politique de tous les citoyens et le refus de l'accumulation immodérée privée des richesses, souvent jugées imméritée. La concentration des richesses aboutit à l'extrême concentration des pouvoirs. Plus tard, les grands magnats de l'industrie américaine ont été surnommés les « barons voleurs ».

La fiscalité et la réduction des services publics qui en résulte sont les deux causes essentielles de ce mouvement inégalitaire. Les Présidents des Etats-Unis eux-mêmes expriment une grande défiance à l'égard de la proportionnalité et évidemment de la progressivité de l'impôt. Reagan parlait d'un racket de l'Etat, alors que Trump, tout en refusant de publier sa feuille d'impôt, indique qu'il est suffisamment malin pour échapper à sa participation aux ressources de l'Etat. La démocratie fiscale est d'autant moins valorisée que les « riches » ont en sentiment de mériter leurs revenus, qu'ils ne doivent rien à la collectivité et que c'est même celle-ci qui devrait les remercier de créer des emplois, de financer l'économie et de satisfaire les consommateurs. Au fond, la cupidité est au service de l'intérêt général. Les impôts sanctionnent les couches actives de la population et donc empêche donc l'émergence de l'optimum économique et social.

Des informations fiscales insuffisantes, mais qui révèlent de vraies politiques économiques

Les Américains les plus riches paient proportionnellement de moins en moins d'impôts, alors que les salaires des classes populaires ont stagné, leur endettement accru et leurs conditions de travail dégradé. Que feraient les gouvernants et les richissimes sans des lois qui les protègent les infrastructures, des médecins qui les soignent, des écoles pour eux et leurs personnels ? Ils sont

²⁶⁸ Saez, E., Zucman, G. (2020), Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie, Le Seuil, Paris.

redevables face à une collectivité qui leur permet de s'enrichir. D'autres types de société leur aurait interdit d'amasser autant de richesses, autant de pouvoir, autant de liberté. Sans impôt, il n'y a pas de destinée commune. Or, il s'est créé dans le monde une véritable industrie de l'évasion fiscale qui emploie parmi les cerveaux les plus talentueux souvent formés par des écoles publiques. Il s'agit de contourner l'impôt pour les multinationales, en vue de créer la spirale de la concurrence fiscale mondiale entre les pays. Dans ce contexte, les services publics ne trouvent plus les financements nécessaires et les Etats entrent dans la spirale de l'endettement. Aujourd'hui, le système est à bout de souffle, les pays qui obtiennent les meilleurs résultats sont souvent aussi ceux qui attirent les contribuables étrangers en leur offrant des facilités financières dont ne profiteront in fine que les actionnaires et les hauts cadres dirigeants. Le triomphe de l'injustice fiscale est un déni de justice, de collaboration internationale et de démocratie.

Pendant le New Deal, les Etats-Unis avaient mis en place un impôt très progressif²⁶⁹, qui a été démantelé par Ronald Reagan. Ce démantèlement a été consécutif à une absence d'action des gouvernements précédents pour enrayer l'évasion fiscale interne et au-delà des frontières auprès des instances internationales. Finalement, les fuites étaient si importantes que les déclarations des impôts des plus riches, très complexes, bénéficiaient de multiples niches fiscales, souvent applicables qu'à des catégories de revenus ou d'activité spécifiques. Le lobbying a beaucoup œuvré pour obtenir du Congrès et des parlementaires des exemptions ou des présentations spécifiques idoines pour réduire encore et encore le montant des impôts, en arguant bien souvent les nécessités de la concurrence internationale et la perte d'emplois éventuelle aux Etats-Unis.

En 1970, les Américains les plus riches payaient 50 % de leurs revenus en impôts, deux fois plus que les contribuables les plus modestes. Aujourd'hui, globalement, les milliardaires sont moins taxés que les couches populaires à 23 % de leurs revenus. La part du revenu national aux Etats-Unis captée par les 1% plus riches est passée de 10 % en 1980 à 20 % en 2020. Pour les 50% les moins aisés, ils ne perçoivent que 12% du RN. En Europe, le mouvement a aussi été vers une croissance des inégalités, le 1% reçoit 12 % du RN, (10 % en 1980) les plus modestes 22% (24 % en 1980)

De fait, il faudrait développer une justice fiscale mondiale. Quel est l'intérêt de la démocratie si les décisions prises par le peuple sont contournées par les contribuables les plus favorisés ? Il s'agit de lutter contre les paradis fiscaux. Il faudrait interdire l'existence d'une industrie qui n'a pour objectif que de réduire les impôts des grandes fortunes, notamment en les attaquant de front et en les mettant directement en responsabilité. Sans une action internationale, la course au moins-disant fiscal va s'amplifier et les ressources publiques diminuer. Il faut faire comprendre à chaque citoyen de l'existence d'un destin commun, comme l'a rappelé la pandémie du coronavirus.

Aux Etats-Unis, l'information est insuffisante pour savoir qui paie quoi. Le revenu national net est de l'ordre de 18.500 milliards de dollars. Le revenu moyen aux USA est de 75.000 dollars l'an pour les 245 millions d'adultes résidents, pour 90.000 dollars per capita du PIB. Il faut déduire la dépréciation du capital, de l'ordre de 15 à 16 % du PIB, mais aussi le solde entre les revenus reçus de l'étranger et ceux payés à l'extérieur. Or, l'analyse du PIB, comme celle du revenu national, pose de nombreux problèmes parmi lesquels l'absence de calcul concernant une partie du travail non marchand, le coût de la dégradation des écosystèmes, la diminution des ressources naturelles ou les manœuvres complexes des firmes multinationales à dégager leur valeur ajoutée et leurs profits dans les pays où leurs impôts sont les plus bas²⁷⁰.

Le revenu moyen des classes populaires (50% de la population) est de 18.500 dollars par an avant impôts (cotisations sociales et compagnies d'assurance privées à payer en sus). Elles reçoivent au total 12% du RN. Pour les 40 % suivants, la moyenne est de 75.000 dollars, avec une progression de 1,1% par an La classe moyenne supérieure reçoit 220.000 dollars par an. Pour les 0,1%, l'évasion

²⁶⁹ Entre 1930 et 1980, le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu était en moyenne de 78 % et même 91% entre 1951 et 1963. Les grosses successions étaient taxées à 80 % entre 1941 et 1976. Pourtant, il existait déjà des niches fiscales qui réduisaient cet impact.

²⁷⁰ Guilhaudis, J-F., Fontanel, J. (2015), Le PIB, a signification et ses limites, in « Relations internationales contemporaines, (J-F. Guilhaudis), LexisNevis, Paris.

fiscale réduit considérablement leurs impôts. Les dividendes et les intérêts distribués sur les comptes d'épargne sont exonérés, de même que les primes d'assurance versées par les employeurs. Le revenu soumis à l'impôt aux Etats-Unis porte seulement sur 63% du RN, le reste étant défiscalisé. Pour les plus riches, leurs revenus réels ne sont pas comptabilisés dans leur assiette fiscale, notamment lorsqu'ils ne se paient pas de dividendes, se limitant à vendre quelques actions pour leur argent de poche et de survie²⁷¹.

Pour les plus riches, l'assiette fiscale se réduit. Le taux supérieur d'imposition sur le revenu aux USA est de 37 % (20 points de moins que lors de sa création). Les salaires sont aussi amputés par les cotisations sociales (12,4%, mais plafonnées à 132.900 dollars) et de Medicare (2,9%). Ces taxes pèsent aujourd'hui autant que l'impôt fédéral sur le revenu. Elles sont donc régressives. Les impôts sur la consommation sont relativement faibles, de l'ordre de 6%. Les impôts sur le capital représentent 13 % du total des impôts. Normalement, seules les personnes physiques paient les impôts, mais les bénéfices non distribués par les entreprises ne sont pas comptabilisés dans l'assiette fiscale.

Au total, toutes les catégories sociales paient entre 25 et 30% de leurs revenus en impôts sauf les ultra-riches qui n'en paient que 23% (sans comptabiliser en outre l'évasion fiscale, qui n'existe pas pour les moins fortunés). Les cotisations sociales sont très régressives, ainsi que l'impôt sur la consommation (les plus pauvres consomment plus que les riches, l'impôt représente 10 % des salaires pour les moins riches, 1 à 2% pour les plus riches. En outre, certaines niches fiscales existent concernant les frais d'avocat, les billets d'opéra. Les dividendes bénéficient de taux réduits (20% au maximum, avec un abattement de 20 % sur l'assiette fiscale. Il n'y a aucun abattement pour les salaires. Le système est fait pour que les riches paient de moins en moins et s'enrichissent de plus en plus. On crée les conditions d'une ploutocratie, déguisée en démocratie. C'est aussi à la fortune que les impôts devraient principalement s'appliquer.

Les impôts sur la fortune sont toujours très décriés par privilégiés des monarchies²⁷², les actionnaires, les grands propriétaires, les dirigeants d'entreprises, les rentiers. Pourtant, ils ont été mis en place au XVIIIe siècle, dans les colonies du Nord, des Etats-Unis. Toutes les richesses devaient être déclarées, et pas seulement la propriété foncière et immobilière. Les taxes frappaient aussi les plus pauvres, notamment avec le paiement d'un impôt forfaitaire par tête fortement régressif et des frais de douanes sur les produits consommés. Les colonies américaines du Nord avaient des impôts plus progressifs que ceux du Sud. Dans le Sud des Etats-Unis, les esclaves (40 % de la population de ses Etats) étaient assimilés à une propriété personnelle²⁷³. Jusqu'en 1851, la démocratie était condamnée au profit de gouverneurs se succédant de génération en génération par consensus, sans élection. Les esclavagistes étaient très opposés à l'impôt, ce qui n'a pas permis au gouvernement de la Confédération de disposer des ressources publiques nécessaires dans la guerre de Sécession (1861-1865), face à l'Union du Nord qui avait créé un impôt fédéral en 1962 de 3% pour chaque citoyen et 5% pour les revenus supérieurs à 5000 dollars. En 1972, après l'abolition de l'impôt sur le revenu, les inégalités explosèrent, les droits de douane payés par les consommateurs restant les derniers impôts significatifs, les 10 % les plus aisés disposant de 71% de la richesse nationale.

L'impôt sur le revenu fut voté par le Congrès en 1894, 2% pour les revenus de 4000 dollars, mais pour sa mise en place définitive, il a fallu modifier la constitution (1913)²⁷⁴. Pour sanctionner les « profiteurs » de la guerre, le taux marginal d'imposition sur le revenu était alors très progressif

²⁷¹ Zuckerberg ne se paie pas de dividendes, il possède 20 % de Facebook, en 2018, la société a fait 20 milliards de bénéfices, soit 4 milliards de richesse supplémentaire pour son fondateur. Cependant, il ne s'est pas versé de dividendes. De ce fait, sur ces gains spécifiques, il ne paie pas d'impôt. Il devrait normalement payer l'impôt sur les sociétés, mais le siège social est délocalisé dans îles Caïmans.

²⁷² Pendant la monarchie, les privilégiés ne payaient pas d'impôts (aristocratie, clergé, professeurs, médecins, bourgeois des grandes villes. Les plus démunis payaient la gabelle (impôt sur le sel) et des droits sur les produits qui rentraient dans les villes.

²⁷³ L'esclavage ne fut aboli qu'en 1865, soit 15 années avant l'Eglise.

²⁷⁴ A noter que L'Allemagne, le Japon, la Suède et le Royaume-Uni s'en était aussi doté.

(67% en 1917) et il était accompagné d'un impôt aussi fortement progressif sur les patrimoines²⁷⁵. Cependant, les plus-values étaient moins taxées que les autres formes de revenus ce qui a favorisé la mise en place de holdings aux Bahamas ou au Panama dans le cadre d'une nouvelle optimisation fiscale. Cette situation a perduré au-delà de la seconde guerre mondiale, sous la Présidence du général Eisenhower (taux d'imposition de 55% en 1960), avec une vraie lutte contre l'évasion fiscale et une lourde taxation sur les profits des entreprises (48 à 52 %). Les impôts sont le prix à payer pour la démocratie. Les « riches » pourtant trouvèrent progressivement de nombreuses solutions pour ne pas payer tous les impôts réclamés par l'Etat, considérant qu'ils étaient victimes d'une forme de racket pour de l'argent qu'ils avaient légalement gagné. Dans ce contexte, il était alors demandé à l'Etat de réduire les taux pour que les « riches paient » les impôts qu'ils considéraient eux-mêmes comme légitimes. C'est-à-dire très peu.

La renaissance de l'injustice fiscale aux Etats-Unis

Pour Reagan, l'Etat n'est pas la solution des problèmes, c'est le problème. L'impôt c'est le vol. Dès son premier mandat, les fortunes sont dégrevées progressivement de leurs plus lourds impôts²⁷⁶. Le secteur du conseil fiscal s'est considérablement développé sous la présidence Reagan, notamment avec le système dit « tax shelter »²⁷⁷, avec des services des impôts faiblement soutenus par le pouvoir politique. Il en a résulté un effondrement des rentrées fiscales. En 1986 est promulgué le « Tax Reform Act », supprimant le système « tax shelter, mais établissant un taux marginal maximum d'imposition (28 %) le plus faible au monde. S'il ne faut pas confondre évasion fiscale et optimisation fiscale des clauses anti-abus aurait dû être mises en place, par manque de volonté politique de recouvrer l'impôt et insuffisance des moyens accordés aux contrôleurs²⁷⁸. Il n'y a pas de civisme fiscal. Les pauvres fraudent, les riches optimisent. Aujourd'hui, les banques de gestion du patrimoine, les cabinets d'avocat, les fiducies créent des sociétés-écrans, trusts ou autres fondations pour empêcher de grosses commissions auprès de clients richissimes, qui en tirent encore plus de profits. La part du patrimoine des 1% les plus riches américains est passé de 22% avant Reagan, à 37 % en 2018.

Avant la mondialisation, les entreprises se soustrayaient peu au fisc. Les mauvais payeurs se trouvaient accusés de mauvais citoyens sans morale. Aujourd'hui, le travail d'un PDG consiste à faire gagner le plus d'argent à ses actionnaires. L'optimisation fiscale permet d'accroître les bénéfices. Les avocats fiscalistes pullulent et sont très bien payés. Dans cette perspective, la recherche de délocalisation des profits, complètement artificielle, devient un jeu « win win » pour les fiscalistes, à la recherche d'impôts faibles sur les sociétés ou de paiements d'intérêt déductibles. Les modalités d'action sont relativement faciles à mettre en place et surtout à contrôler pour quelqu'un d'extérieur au contribuable potentiel²⁷⁹. En 1980, les entreprises américaines faisaient 15 % de leurs bénéfices à l'étranger contre 30 % en 2019.

Alors que les bénéfices des entreprises américaines avaient considérablement augmenté, les recettes de cet impôt avaient chuté de 30%, les entreprises américaines ayant accumulé plus de 3000 milliards de dollars aux Bermudes ou en Irlande. Washington va inciter les entreprises qui

²⁷⁵ L'impôt payé ne devait pas excéder 90% du revenu. Ces taux confiscatoires ne s'appliquaient qu'aux revenus extraordinairement élevés, le taux de 94 % étant appliqué aux revenus supérieurs à 200.000 dollars de l'époque (6 millions aujourd'hui).

²⁷⁶ En 1982, il est admis de racheter des actions. Les rachats d'action générèrent des plus-values non taxées, alors que les dividendes paient plus d'impôt.

²⁷⁷ L'évasion fiscale se faisait en rachetant des sociétés de personnes, souvent fictives, (qui ne payaient pas d'impôts) en perte (tax shelters). Entre 1982 et 1986, les pertes fictives des tax shelters dépassèrent les profits réalisés par toutes les sociétés de personnes du reste du pays.

²⁷⁸ En 1975, 65% des 29.000 successions ont été soumises à un contrôle fiscal. En 2018, 8,6 % seulement l'ont été. Les contrôles sont engagés officiellement de manière aléatoire, ce qui ne manque pas d'être surprenant.

²⁷⁹ Par exemple, en créant une filiale de la société dans les Antilles néerlandaises, une entreprise américaine empruntait de l'argent à une banque européenne à 3%, qu'elle reprétait ensuite à la maison mère 8%. Double avantage. Grâce à ces 5 points de marge sur l'intérêt, la filiale dégagait un bénéfice sans impôt. Ensuite, la maison mère pouvait déduire les intérêts versés à sa filiale, diminuant ainsi les impôts dus aux USA.

avaient fraudé à revenir aux Etats-Unis. Par exemple, Apple Irlande est une société différente d'Apple Amérique. L'impôt sur les sociétés y est officiellement de 12,5% et sans doute moins dans les accords secrets. Apple fait jouer la concurrence internationale sur les impôts et taxes. A l'intérieur des activités multiples d'une firme multinationale, on peut s'échanger des biens et services qui n'entrent pas sur un vrai marché. Combien vaut le logo Apple ? Nul ne le sait. Les transactions intra-groupes tiennent compte de ces éléments fiscaux. Google a vendu ses algorithmes de référencement et de publicité à Google holdings (22,7 milliards de chiffre d'affaires en 2017), filiale située en Irlande, mais située fiscalement aux Bermudes., où seraient prétendument les fonctions de direction de l'entreprise. Toutes les filiales paient le droit d'utiliser cette technologie. C'est un commerce de souveraineté, une négociation sur leurs contraintes réglementaires et leurs obligations légales. Il y a une complicité certaine des gouvernements des paradis fiscaux.

La grande évasion est internationale²⁸⁰, comme l'a mis en évidence l'affaire des Panama's Papers. En 2010, la loi FATCA (Foreign Tax Compliance Act) impose aux établissements financiers du monde entier d'échanger automatiquement leurs informations avec les services fiscaux américains, sous peine de fortes sanctions (une taxe de 30 % sur les dividendes et intérêts en provenance des Etats-Unis). Ce système est un progrès, mais il n'est pas infaillible. L'opacité financière s'y prête. Il est encore relativement facile à des établissements « offshore » d'affirmer qu'ils ne gèrent que les comptes appartenant à des sociétés écrans, sans en identifier les vrais propriétaires, et donc de n'envoyer aucune information aux administrations concernées. Il faut noter que la disposition FATCA ne s'impose pas aux Etats-Unis, car cette disposition serait anticonstitutionnelle.

En 2019, selon Saez et Zucman²⁸¹, 40 % des bénéficiaires des multinationales étaient transférés dans les paradis fiscaux, surtout en Irlande et aux Bermudes²⁸². Tous les secteurs de l'économie sont concernés, comme les industries pharmaceutiques, les banques, l'industrie du luxe ou les produits de sport. La délocalisation de bénéficiaires s'accompagne-elles d'une délocalisation de la production ? Un tiers des salariés travaillent en Chine, en Inde, au Mexique ou au Brésil, dans les économies émergentes. Malte, Luxembourg, Hong-Kong, Chypre et l'Irlande reçoivent le plus d'impôt sur les sociétés au regard de leur PIB, ainsi que des revenus conséquents lors de la création des sociétés-écrans.

Le rôle des paradis fiscaux

Longtemps, les paradis fiscaux ont paru n'être que des espaces protecteurs des richesses pour les personnes à hauts revenus souhaitant se soustraire à l'impôt ou désireuses de cacher un peu d'argent au cas où ils en auraient besoin ultérieurement au regard des conflits qui traversent l'histoire du monde. On savait que l'argent « sale » y était placé, objet de tous les trafics de drogue, de la prostitution ou d'affaires véreuses non identifiées légalement. Depuis 40 ans, ces paradis fiscaux se sont multipliés, les sociétés ont fait appel à leurs services, par le canal de sociétés de service parmi les plus importantes au monde et les banques ont favorisé à la fois le blanchiment de l'argent et l'évitement fiscal. Certains Etats, souvent déclarés vertueux, se sont aussi engagés dans cette aventure, avec grand profit. Si l'on savait que la Suisse ou Monaco, Panama ou les îles Caïmans géraient de nombreuses fortunes secrètement, nombre de personnes ignoraient que depuis plus de mille ans, la City de Londres ne payait pas d'impôt et constituait souvent le centre financier de tous ces petits trafics, lesquels ont fait l'objet progressivement de transferts considérables, impactant directement et indirectement le développement économique mondial, tout en modifiant profondément la croissance des inégalités de revenus et des patrimoines. Quelles sont les caractéristiques des paradis fiscaux ?²⁸³

²⁸⁰ En Suisse, plus de 60 % des actifs détenus par les étrangers le sont par des sociétés-écrans, situées dans les îles Vierges britanniques ou au Panama.

²⁸¹ Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil, Paris.

²⁸² Les FMN américaines ont déclaré plus de bénéficiaires aux Bermudes qu'au Royaume-Uni, au Japon, en France et au Mexique réunis. Puis viennent les Pays-Bas, Singapour, les îles Caïmans et les Bahamas.

²⁸³ Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices*, l'Harmattan, Paris.

- Le pays doit avoir une bonne image de marque et une grande stabilité politique. Il bénéficie de l'appui d'un grand centre financier et d'une technologie de l'information particulièrement adaptée. La taxation pour les non-résidents est très faible, voire nulle.
- Le secret professionnel bancaire est institutionnel, la confidentialité des transactions financières une règle, les réglementations nationales sont strictes sur ces obligations.
- La coopération judiciaire internationale est volontairement évitée ou limitée.
- Les procédures d'enregistrement des entreprises sont faciles et rapides, les informations demandées sont minimales. Le formalisme pour l'implantation des entreprises est réduit et le droit concernant les trusts étrangers est pour le moins peu contraignant et très libéral.
- La liberté totale des mouvements de capitaux est annoncée, voire revendiquée.

Aujourd'hui, plus de la moitié du commerce international et le tiers des flux financiers transitent dans les paradis fiscaux, lesquels intéressent de plus en plus les activités économiques classiques. Les « starts up » devenues grandes connaissent tous les méandres financiers pour échapper à l'impôt dans tous les pays du monde, sauf dans ceux qui pratiquent une imposition nulle ou très faible. Les riches contribuables peuvent ainsi dissimuler leurs fortunes à l'abri du secret bancaire en Suisse, au Luxembourg ou en Irlande. Les analyses statistiques des transactions financières et commerciales ne manquent pas d'interpeler les spécialistes. Les îles Vierges ont parfois plus investi en Chine que le Japon ou les Etats-Unis. La Russie semble privilégier les accords et les échanges économiques avec Chypre, un Etat appartenant à l'Union européenne. L'île Maurice est le premier investisseur en Inde. En 2010, pour le magazine Forbes, les meilleurs paradis fiscaux adaptés aux activités commerciales étaient d'abord, le Delaware, suivi du Luxembourg, de la Suisse, des îles Caïmans, de la City de Londres, de l'Irlande, des Bermudes, de Singapour, de la Belgique et de Hong-Kong. Cette énumération met surtout en évidence le fait que les paradis fiscaux ne sont pas tous situés sur de petites îles. L'Europe, souvent si coutumier dans les accusations à l'encontre des paradis fiscaux oublie de citer certains de ses membres ou alliés, souvent les principaux acteurs dans les affaires de grande dimension.

Les prix de transfert des entreprises d'un même groupe sont censés obéir à une réglementation bien définie, établie par chaque pays ou au niveau multilatéral. Le principe général suppose que les prix des échanges commerciaux entre deux entreprises d'un même groupe ne doivent pas être différents de ceux définis par deux entreprises indépendantes. Ces prix sont pourtant largement manipulés par les sociétés. Les stratégies de prix de transfert sont au centre de l'optimisation fiscale des groupes financiers et des multinationales. Elles mettent au point des montages financiers complexes ou des opérations sur la chaîne des valeurs qui favorisent la réduction de leur fiscalité, selon des procédures qui cherchent à bénéficier de la faible cohérence des institutions publiques indépendantes sur les questions concernant les budgets publics nationaux. Les poursuites judiciaires sont souvent délicates politiquement et complexes techniquement à mener à l'échelle internationale. Le manque d'harmonisation des systèmes juridiques nationaux et l'absence ou l'insuffisance de communication entre les pays appartenant normalement aux mêmes réseaux peut l'expliquer.

L'évasion fiscale a pris de telles proportions qu'elle menace aujourd'hui la stabilité des États. Les grandes entreprises multinationales qui dégagent des milliards d'euros de bénéfice peuvent réduire substantiellement leurs impôts, grâce à des réseaux financiers complexes qui les rendent, souvent légalement, non contributrices des services publics. Le manque de ressources financières est un des leitmotivs de tous les discours politiques de tous les gouvernements. Dans ce contexte, l'enseignement et la recherche publics, le système de santé et de protection des plus faibles, la rémunération satisfaisante des fonctionnaires, l'aide aux agriculteurs et les soutiens financiers aux jeunes entreprises, toutes ces activités essentielles pour un pays subissent des compressions de crédits qui empêchent la réalisation de leurs objectifs républicains. L'Etat est volé d'une part de ses revenus et l'idée dominante reste que les impôts sont déjà trop élevés. Ils le sont pour l'ensemble de la population, sauf pour les responsables des grandes entreprises dont les taux d'imposition sont très inférieurs à ceux des classes moyennes. Les impôts directs réduisent les revenus des particuliers, les taxes indirectes augmentent les prix des marchandises et les prélèvements sur les salaires accroissent le coût de la main-d'œuvre.

Le contrôle de l'évasion fiscale Des mesures bien insuffisantes, mais peut-être utiles dans l'avenir

Fin 2017, le Président Donald Trump a promulgué le Tax Cuts and Jobs Act, une baisse d'impôt sur les sociétés de 35% à 21 %. Cette loi donne raison aux fraudeurs, alors que l'endettement public américain dépassait 22.000 milliards de dollars. Cette situation est similaire à celle de la période présidentielle de Donald Reagan. Comme les plus riches ne paient pas les impôts, il faut réduire ce taux. Dans ces conditions, les décisions prises par un Etat démocratique sont non seulement bafouées, mais aussi elles sont modifiées pour qu'elles conviennent aux tricheurs.

La réforme fiscale des Etats-Unis de 2018 (Global Intangible low-tax income), GILTI, prévoit que les bénéfices étrangers des FMN américaines anormalement élevés soient taxés au taux minimum de 10,5%. Ce taux est faible et la taxe ne s'applique pas pays par pays mais sur une base consolidée. Globalement, peu de FMN utilisent le système des « inversions fiscales ». La moitié des FMN sont situées en Europe et aux USA²⁸⁴. Une société américaine ne peut pas déménager son siège social à l'étranger facilement, elle reste en partie citoyenne américaine. Seule la fusion permet cette opportunité, mais il faut une modification significative dans le contrôle du capital de l'entreprise. La coordination fiscale internationale devient nécessaire²⁸⁵.

L'OCDE a lancé un programme ambitieux pour lutter contre l'érosion de l'assiette d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Il s'agit de mettre un peu de sable dans les rouages, mais le résultat n'est pour l'instant pas très probant. L'OCDE accepte toujours les régimes fiscaux dérogatoires (patent boxes) pour l'exploitation des brevets (10% pour UK, 13% pour les USA). De même, la mise en place d'une politique fiscale commune européenne implique une unanimité, qui de fait conduit à la concurrence fiscale. Le Luxembourg peut dicter sa loi à toute l'Europe. Toutes ces pratiques réduisent le montant de l'impôt sur les sociétés au profit des actionnaires. C'est une bonne opération pour les petites nations, mais elle appauvrit les autres citoyens. La tendance actuelle dans le monde est d'abaisser encore ces impôts, même si les Etats commencent à se révolter face à la puissance des GAFAM et leur système d'évasion fiscale²⁸⁶.

C'est un engrenage, qui ne bénéficie certainement pas aux catégories les plus pauvres. Normalement la part du capital se situe à 25% du revenu national, mais aujourd'hui il représente 30 % du RN, du fait des bénéfices des hautes technologies, de la pharmacie et de la finance. Le choix entre le capital et le travail dépend des secteurs plus ou moins capitalistiques de l'économie²⁸⁷. Or, le travail est plus taxé que le capital. La valeur du capital peut faire l'objet d'acrobaties comptables qui permet d'en limiter le montant déclaré. Lorsque les revenus imposables sont inélastiques, les rentrées fiscales sont mécaniques. Pour les autres types de revenus, l'élasticité varie en fonction des politiques publiques. C'est sur cette élasticité que jouent les firmes multinationales. Apple publie ses résultats mondiaux consolidés, sans indiquer où ses bénéfices sont enregistrés. C'est le secret des affaires. Les « riches » se transforment en société et, à ce rythme, ils ne paieront bientôt que les taxes à la consommation particulièrement faibles au regard de leurs revenus et de leurs patrimoines. Le FMI pense d'ailleurs que la concurrence fiscale va s'accroître, la perte du sens collectif ou national ayant disparu parmi les plus riches. Le lobbying des fournisseurs d'évasion fiscale est influent dans tous les Ministères du monde entier. Les quatre grands groupes d'audit financier, le Big Four (Deloitte Touche Tohmatsu, Ernst & Young, KPMG et PricewaterhouseCoopers) a succédé au Big Five, après la déconfiture d'Arthur Andersen dans l'affaire Enron. Il lutte contre l'harmonisation fiscale internationale, car il en tire grand bénéfice. Moralement, il assure que l'harmonisation donne trop de pouvoir à l'Etat Léviathan, et favorise la tyrannie économique de peuples incapables de se gouverner rationnellement.

²⁸⁴ Sur 20000 FMN, 18 sont immatriculés en Irlande, 13 à Singapour, 7 au Luxembourg, 4 aux Bermudes.

²⁸⁵ Choubaeva, V., Fontanel, J. (2015), Les pays filous, ou les paradis fiscaux (en russe), Academy of Sciences, Sociological Institute, Saint-Petersbourg, 2015. [hal-01939424v1](#)

²⁸⁶ Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, AFRI, Paris.

²⁸⁷ Sur 85 milliards de dollars de CA d'Apple, les revenus du travail représentent moins de 20 %. , le reste appartenant aux détenteurs du capital et aux créanciers

Si les prélèvements obligatoires aux Etats-Unis représentaient 28% du revenu national en 2020, en réduction de 3,5% en 3 ans, cette baisse est due au recul de la taxation du capital²⁸⁸. Cependant, il ne faut pas oublier l'assurance santé. La cotisation moyenne est de 13.000 dollars par an. C'est un impôt caché. Les familles les plus modestes sont couvertes par les programmes Medicare et Medicaid, financés par l'impôt. Depuis 2010, il est obligatoire d'être assuré au Patient Protection and Affordable Care Act (Obamacare). C'est donc une forme d'impôt qui représentait 6% du revenu national en 2019²⁸⁹. La science économique est d'abord politique. L'analyse des paradis fiscaux en témoigne.

La globalisation économique en crise²⁹⁰

Lorsqu'une pandémie arrive, l'Etat se trouve comptable d'une avarice liée à son endettement, aux inégalités sociales et à l'absence des ressources perdues par les systèmes d'optimisation et d'évasion fiscaux. La leçon de la pandémie du coronavirus nous le rappelle violemment aujourd'hui !

- Les illusions de la mondialisation

Après l'effondrement de l'Union soviétique, le processus de globalisation économique semblait inéluctable, encouragé par la plupart des Etats et soutenus par les économistes libéraux lesquels insistaient pour déréglementer, déréguler, décloisonner les économies nationales et la finance internationale. Une croissance économique optimale devait en résulter qui profiterait à l'ensemble des pays par l'effet du « ruissellement » des revenus des riches vers les pauvres, faisant ainsi reculer la famine et la faim, au moins à long terme. Les guerres deviendraient de plus en plus improbables car les interdépendances économiques réduiraient les occasions de conflits armés. La crainte de la guerre nucléaire s'estompait, la puissance américaine et le capitalisme pouvaient organiser, voire imposer, la paix mondiale. En 1995, les organisations internationales mises en place par les Occidentaux en 1944 étaient confortées par la création de l'OMC, Organisation Mondiale du Commerce, destinée à développer le libre-échange. Le commerce « pacifique » en toute liberté devenait la base de la vie sociétale mondiale. Les firmes multinationales, libérées des exigences de chaque Etat, pouvaient alors imposer leurs lois commerciales positives et augmenter le PIB mondial au profit de l'économène. En termes de défense, Washington devenait de fait le principal gendarme du monde, avec des dépenses militaires (Otan compris) à sa main près de deux fois supérieures à celles du reste du monde. L'histoire était belle, un conte de fées.

Cette analyse, fondée sur des hypothèses héroïques, n'a pas été confirmée par les faits. Les violences guerrières, civiles, militaires ou économiques, n'ont pas disparu (Irak, Afghanistan, Libye, Yemen, Syrie, Iran, etc..) et les menaces des « rogue states » et du terrorisme n'ont pas disparu. Les Etats ont subi une contestation croissante de leur rôle, notamment dans l'ordre économique. Leurs actions concernant l'écologie, le climat ou la pollution de l'air ont été fortement inspirées par les décisions d'organisations internationales spécialisées, trop souvent conseillées par les intérêts commerciaux et financiers dominants. Dans ce contexte, les Etats n'ont plus été capables d'assumer l'intégralité des composantes de la sécurité nationale, celle-ci étant progressivement affaiblie par la croyance (fictive) d'une sécurité internationale satisfaisante, grâce, notamment, au commerce international²⁹¹.

L'oubli des services publics

Pourtant, la sécurité nationale ne peut pas se limiter au seul domaine militaire, elle comprend aussi les secteurs de la santé, de l'éducation, des risques industriels, de la protection du patrimoine, des ressources naturelles et de la qualité de vie collective des citoyens. Les autorités publiques ont

²⁸⁸ L'impôt sur les dividendes est passé de 39,6% sous Clinton à 20 % sous Trump, et les recettes de droits de succession de 0,4 % du RN représentent aujourd'hui 0,1%.

²⁸⁹ Il faudrait inclure le montant dans les prélèvements obligatoires des Etats-Unis qui passeraient alors à 34%. A noter qu'en France, les prélèvements obligatoires intègrent aussi le paiement des retraites (16,5 % du RN), contre 4,5 % seulement pour les USA.

²⁹⁰ Reprise intégrale du Blog publié dans Fontanel, J. (2020) ThucyBlog. Jeudi 23 Avril 2020.

²⁹¹ Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale, in *La question politique en économie internationale* (Eds. Berthaud, Kebabdjian), la Découverte, Paris.

oublié que les produits et services essentiels à la survie des hommes doivent toujours être disponibles à l'intérieur du pays, soit en stocks, soit en capacité immédiate de production. Il en va ainsi des produits alimentaires, des médicaments, des instruments de protection collectifs et individuels, des équipements sanitaires, des règles concernant les qualités de l'air et de l'eau fixées « a minima » par les organismes internationaux. Il en va de même de la maîtrise des technologies (notamment digitales). En cas d'une menace de cyberattaque, comment l'Europe pourra-t-elle se protéger de la puissance des Google, Microsoft ou Apple, mais aussi d'actions similaires venues de Chine ou de Russie ?

Dans le cadre de l'affaire nucléaire iranienne, la Maison Blanche a imposé sa loi au reste du monde, avec violence, malgré les recours devant une OMC qui n'ose toujours pas condamner le pays qui a été son parrain sous les fonds baptismaux du libre-échange. En outre, elle a rappelé l'application de sa politique du « benign neglect », selon laquelle le dollar est d'abord la monnaie nationale des Etats-Unis, même si sa gestion interne est un problème pour le reste du monde. Enfin, ses décisions d'augmenter les droits de douane, sans concertation, ont remis en cause l'intérêt du libre-échange. Face à cette puissance américaine, la Chine déploie un capitalisme aux ordres de l'Etat, sans respect des droits de l'homme, dans le cadre d'une économie nationale contrôlée de l'intérieur par les membres du Parti communiste. La faiblesse de l'Europe naît de ses divisions, d'objectifs politiques et commerciaux différents, d'idéologies nationalistes et de conceptions nationales étroites. Au fond, l'Europe reste un Marché commun, avec un système de décision tatillon vers l'intérieur et de moins en moins entendu sur la scène internationale. Les gouvernements des pays membres n'ont toujours pas de solidarité commune bienveillante²⁹². La guerre économique est une arme ancienne utilisée par les Etats elle s'adresse parfois aussi bien à l'encontre des ennemis qu'à l'encontre des amis aux intérêts conjoncturellement différents²⁹³.

Le triomphe des intérêts privés

La démocratie subsiste. Cependant, le pouvoir appartient à ceux qui contrôlent les moyens financiers, l'information, et même les cénacles administratifs et politiques. Les firmes multinationales exercent une influence considérable sur les institutions publiques, car elles ont le pouvoir de financer les campagnes électorales, de contrôler l'information (télévision, journaux, internet, données des Etats) et d'exercer un lobbying efficace dans toutes les instances nationales et internationales. Elles peuvent s'offrir, à grand prix, les meilleures intelligences pour défendre leurs intérêts, grâce aux passages d'un emploi du service public vers le secteur privé, et vice versa, de leurs affidés. Les nouvelles technologies digitales créent de la dépendance quotidienne et sont en mesure de participer activement aux processus de décision et d'élection dans le monde entier, en fonction des intérêts de leurs producteurs et de la Nation qui les héberge.

Dans ces conditions, la démocratie est en crise, et une ploutocratie semble s'installer partout dans le monde. La moitié des personnes travaillant dans l'équipe de Donald Trump est milliardaire en dollars. Pourtant, au moment où l'Amérique n'a jamais été aussi riche, l'espérance-vie de ses citoyens a baissé depuis 2 ans, car la précarité des « laissés pour compte » et le coût de la santé sont tels que seules les personnes riches ont pu profiter de ce développement économique pour accroître leur propre espérance-vie. Au XXI^e siècle, les grandes fortunes paient proportionnellement de moins en moins d'impôts. Les inégalités se sont accrues ces deux dernières décennies.

Les Etats des « paradis fiscaux » commercialisent leur souveraineté. Ils offrent aux firmes multinationales des avantages fiscaux importants. Ce sont d'ailleurs parfois les mêmes Etats, qui au nom de la rigueur financière, ne souhaitent pas soutenir les pays qu'ils ont parfois ainsi délestés de leurs plus gros contribuables. Lorsqu'il y a crise, les Etats interviennent et injectent des financements dans les banques pour relancer l'économie²⁹⁴. C'est une période d'austérité pour les citoyens, mais les grandes entreprises réussissent alors à redévelopper leurs profits et les dividendes

²⁹² Fontanel, J. (2020), L'Europe des paradis fiscaux, Université Grenoble-Alpes. Liber Amicorum, Mélanges en l'honneur de Madame la Professeure Catherine Schneider. Hal-02102230

²⁹³ Fontanel, J., Bensahel, L. (1992). La guerre économique. Ares, Défense et Sécurité [Grenoble, Lyon], 13(4), 9-50.

²⁹⁴ Fontanel, J. (2011), Sécurité financière et sécurité internationale, Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI, Paris, 2011.

de leurs actionnaires, sans qu'il y ait rétribution de l'assurance que l'Etat représente pour leur éviter une banqueroute (To big to fail). Si je gagne, je prends tout pour moi, si je perds les Etats compenseront les pertes pour moi. Il en résulte que les Etats sont fortement endettés, ce qui les conduit à réduire le niveau global de protection des citoyens. Le profit des entreprises comme seule politique publique est un échec. La théorie (le slogan ?) erronée du ruissellement a encore frappé ! Les fins de l'économie devraient être redéfinies sur la base d'un intérêt collectif revalorisé²⁹⁵.

Les actions à entreprendre à court terme pour Saez et Zucman

L'extrême richesse exerce une externalité négative sur le reste de la société. Les taux d'imposition favorisent la redistribution du pouvoir économique. La fameuse théorie du ruissellement est une illusion, même si, avec la concurrence fiscale internationale certains pays peuvent encore y croire, mais au détriment des autres. La mobilité sociale aux Etats-Unis qui est un argument souvent présenté dans ce pays n'est pas ou plus vérifié. Enfin, le système de redistribution est limité. Les entreprises (les actionnaires, plutôt) considèrent que l'imposition sur les hauts revenus, encore plus sur les patrimoines, est préjudiciable à la croissance. Elles préfèrent l'essor d'une taxe sur la valeur ajoutée, ce qui serait encore plus régressif.

Quel est l'impôt que doit payer toute entreprise ? 50 % comme en 1970 aux Etats-Unis ou 23% comme aujourd'hui ? Aujourd'hui, avec le développement de la dette publique, les classes moyennes participent activement aux ressources de l'Etat. Comme les plus riches ne consomment pas tous leurs revenus, ils accumulent plus de patrimoine, qui lui-même lui rapporte encore plus de revenus. C'est l'effet « boule de neige ». Dans ce cas, la démocratie perd de son intérêt, s'il s'agit simplement de protéger les groupes les plus aisés. Plusieurs propositions peuvent être avancées pour en revenir aussi à une démocratie économique.

1) *Gestion internationale des impôts des firmes multinationales*²⁹⁶

Depuis 2016, dans le plan de lutte contre l'érosion de l'assiette d'imposition et les transferts des bénéfices, les entreprises ont l'obligation de déclarer leurs bénéfices et les impôts payés pays par pays. Il n'y a pas de transparence, puisque seules les autorités fiscales y ont accès. Dans ce contexte, Saez et Zucman²⁹⁷ proposent une gestion internationale des impôts des firmes multinationales, avec un impôt mondial sur les sociétés, de l'ordre de 25% des bénéfices. Chaque pays doit devenir gendarme de ses multinationales. Il s'agit de collecter le déficit fiscal de l'évasion. En déclarant ses revenus dans d'autres pays, une firme est susceptible de présenter un déficit fiscal par rapport à son propre pays d'origine. Le pays pourrait alors demander des impôts de rattrapage, au taux effectif dans son pays, en collectant les impôts que les paradis fiscaux n'ont pas voulu percevoir, sur la base du pourcentage des bénéfices réalisés dans son pays²⁹⁸. Cette solution ne viole aucun traité international et n'exige même pas la coopération des paradis fiscaux. Il appartiendrait aux pays où se trouvent les sièges sociaux de jouer le rôle de percepteur en dernier ressort. Si Apple fait 2% d'impôt à Jersey, les USA peuvent lui réclamer 25-2 : 23%. Dans ce cadre, il n'y aurait plus intérêt à déclarer ses bénéfices dans les paradis fiscaux²⁹⁹. La transparence comptable y gagnerait, mais les petits pays seront opposés à cette réforme.

2) *Il faut sanctionner les paradis fiscaux*

²⁹⁵ Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014). For a general concept of economic and human security. In *The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*. Emerald Group Publishing Limited.

²⁹⁶ Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil, Paris.

²⁹⁷ Ibid. p. 173.

²⁹⁸ Un tel système existe déjà entre les Etats américains, mais sur la base du chiffre d'affaires.

²⁹⁹ En 2016, les FMN américaines ont produit 1300 milliards de dollars de bénéfice dans le monde entier pour 262 milliards de dollars d'impôts (176). 0% au Bahamas, îles Caïmans, 2% Porto Rico. Avec ce système, les Etats-Unis auraient pu recueillir près de 100 milliards d'impôts supplémentaires. Avec son endettement public, chaque année 100 milliards de dollars viendraient en effacer l'ampleur, soit 20 ans de recueuil.

Les paradis fiscaux commercialisent leur souveraineté et permettent aux FMN de se soustraire à leurs obligations. Il s'agit d'un dumping fiscal, alors que le dumping commercial est interdit par l'OMC. La propriété ne doit pas être un droit sans obligation, notamment lorsque les règles de l'usus, fructus vont jusqu'à l'abusus.

3) Il faut taxer les riches pour déconcentrer les richesses

Pour déconcentrer les richesses, il faut un impôt radical sur la fortune³⁰⁰. L'idée, c'est quand même de taxer les riches (plus de 500.000 dollars de revenus en 2019). Pour Saez et Zucman, le taux moyen optimal d'imposition des plus riches est de 60 %. En tenant compte de ces comportements, il est important de définir un taux marginal qui soit acceptable. Un taux élevé d'imposition peut réduire le temps de travail et la créativité des innovateurs. Selon la Courbe de Laffer, trop d'impôt, tue l'impôt. Dans ces conditions, il y a une volonté de ne pas respecter la démocratie de son pays. Le combat n'est pas à armes égales, les Big Four ont inventé de nouvelles méthodes pour exploiter toutes les failles. L'idéologie dominante à Washington n'est pas pour augmenter l'impôt sur les successions³⁰¹ ou sur les sociétés au nom du droit de la propriété. Le budget du fisc USA a diminué de 20% à prix constant depuis 2010³⁰². Or, l'évasion fiscale n'est pas un sport, c'est un vol. Les lois doivent s'appliquer à tous. Il faut faire payer les riches pour venir en aide aux plus démunis. Les inégalités économiques ne sont acceptables que si elles améliorent les conditions de vie des plus vulnérables. Il existe un lien entre la richesse personnelle et la volonté de créer de nouvelles affaires. On pourrait imaginer que, dans un autre système, la fierté serait mise plutôt dans l'apport au bien commun. De nombreuses associations, ONG, montrent souvent le chemin, avec des satisfactions personnelles au moins équivalentes à celles des grandes fortunes.

4) Mettre en place une autorité anti optimisation

Il faudrait donc mettre en place **une autorité anti-optimisation**, chargée de réguler les fournisseurs d'évasion fiscale. Elle rendrait illicite toute transaction (comme les trusts par exemple) qui aurait pour seul but d'éviter l'impôt/ Le gouvernement pourrait alors engager des mesures de rétorsion contre les firmes qui s'adonneraient au blanchiment de l'impôt.

5) Il faudrait établir un impôt sur le revenu national, il frapperait la consommation, mais aussi l'épargne, à taux fixe et sans aucune déduction. Il ne remplacerait pas l'impôt sur les revenus.

6) Intégrer l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés, ce qui réduirait l'incitation à frauder et les distorsions fiscales, en définissant des taux marginaux supérieurs pour toutes les formes de revenus.

7) Le problème réside dans le réinvestissement des bénéfices ou leur non distribution. La solution consiste à obliger les entreprises à distribuer chaque année tous les bénéfices à leurs propriétaires, ce qui est le cas pour les sociétés de personne. Dans ce cas, les actionnaires peuvent réinvestir dans leur entreprise, comme lorsqu'ils le font sans à avoir payer d'impôts.

8) A revenu égal, impôt égal quelle que soit la nature des impôts.

9) L'impôt sur la fortune est la meilleure façon d'imposer les milliardaires. Sans impôt progressif sur le revenu et les patrimoines, les inégalités vont s'envoler. Il est possible d'avoir un patrimoine considérable, sans avoir d'importants revenus, comme Warren Buffett. Il ne faut pas attendre les droits de succession. Avec un impôt sur le revenu progressif sur toutes les formes de revenus, un impôt successoral accru (doublé par la lutte contre l'optimisation fiscale) et un impôt annuel sur la fortune (2% au-dessus de 50 millions de dollars et 3,5 % au-dessus d'un milliard), le système fiscal devient plus juste. La taxe sur la fortune prendrait comme base l'assiette des marchés. Tous les

³⁰⁰ Saez et Zucman proposent les taux suivants : 2% au delà de 50 millions, 3% au-dessus d'un milliard. On pourrait même demander plus 10 % au-dessus d'un milliard, soit 19 millions à payer. Cela déconcentrerait les richesses, sans pourtant éliminer tous les multimilliardaires.

³⁰¹ L'estate tax est un impôt fédéral sur le patrimoine. (90% de la population en est exempté).

³⁰² Il y avait 9500 contrôleurs en 2017 contre 14.000 en 2010

actifs ont un prix, même les œuvres d'art. Pour les actions et obligations, les chiffres sont bien connus, sauf pour les sociétés de personne. Dans ce cas, l'administration fiscale peut être payée en actions, qu'elle vendra ensuite au plus offrants. Cela ne posera donc pas de problème de liquidité. Combien devraient payer les 1% les plus riches qui perçoivent 20 % du RN ? Aujourd'hui, ils versent 30% des impôts contre 60% en 1950.

10) Il faut financer l'Etat social et engager un nouveau combat pour la sécurité des personnes³⁰³, le climat et l'écologie. L'Etat a un rôle particulier en matière d'éducation, de santé et de soutien. Malgré l'explosion des frais d'inscription dans les universités, les deux tiers des dépenses d'éducation sont assurés par l'Etat. L'assurance santé publique n'est pas universelle. Les primes payées s'apparentent à un impôt privatisé. La prime (en 2019, 13.000 dollars en moyenne par an payée par les entreprises de plus de 50 employés) n'a pas de lien avec la rémunération, ce qui en fait un impôt privatisé régressif. Si l'on tient compte de tous ces éléments, les revenus les plus faibles paient 30% d'impôt, contre 40 % pour les classes moyennes et 23% pour les milliardaires. 14% de la population, plus de 40 millions de personnes ne disposent pas de l'assurance publique.

La justice fiscale est une nécessité démocratique et humaniste.

Bibliographie

Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire, L'Harmattan, Paris.

Choubaeva, V., Fontanel, J. (2015), Les pays filous, ou les paradis fiscaux (en russe), Academy of Sciences, Sociological Institute, Saint-Petersbourg, 2015. **hal-01939424v1**

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale, in La question politique en économie internationale (Eds. Berthaud, Kebabdjian), la Découverte, Paris.

Fontanel, J., Bensahel, L. (1992). La guerre économique. Ares, Défense et Sécurité [Grenoble, Lyon], 13(4), 9-50.

Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2011), Sécurité financière et sécurité internationale, Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI, Paris, 2011.

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014). For a general concept of economic and human security. In *The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*. Emerald Group Publishing Limited.

Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices, l'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, AFRI, Paris.

Fontanel, J. (2020), L'Europe des paradis fiscaux, Université Grenoble-Alpes. Liber Amicorum, Mélanges en l'honneur de Madame la Professeure Catherine Schneider. Hal-02102230

Fontanel, J. (2020) ThucyBlog. Jeudi 23 Avril 2020.

Guilhaudis, J-F., Fontanel, J. (2015), Le PIB, a signification et ses limites, in « Relations internationales contemporaines, (J-F. Guilhaudis), LexisNevis, Paris.

Saez, E., Zucman, G. (2020), Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie, Le Seuil, Paris.

³⁰³ Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, L'Harmattan, Paris.

Les paradis fiscaux en Europe

La globalisation économique marchande a singulièrement transformé l'importance du rôle l'Etat dans la vie nationale. Le gouvernement avait auparavant pour fonction la sécurité des biens et des personnes, la mise en place des lois sociétales et sociales, la représentation de ses citoyens dans les organisations internationales et l'organisation des solidarités nécessaires à une coexistence pacifique et solidaire de ses administrés. D'aucuns y ont ajouté la puissance, l'exercice de la force ou la redistribution des revenus³⁰⁴. Avec la mondialisation marchande de l'économie, la compétition internationale est devenue l'exercice pratique et quotidien des agents économiques. L'Etat a perdu une partie de ses prérogatives et il est concurrencé lui-même par les autres Etats et les firmes multinationales dans l'expression de ses choix stratégiques, politiques et économiques. L'exercice de la démocratie participative est devenu beaucoup plus difficile à appliquer.

Cependant, si la concurrence plus ou moins « débridée » s'est installée comme règle mondiale, avec une volonté affirmée de réduire l'interventionnisme économique des Etats, les firmes, les banques et les particuliers ne manquent pas, en cas de besoin, de faire appel aux autorités publiques en vue d'améliorer leur compétitivité ou leur pouvoir d'achat. Les citoyens maintiennent légitimement leur pression sur les pouvoirs publics pour réduire la précarité ou pour améliorer leurs revenus, alors que les gouvernements sont parfois contraints à accorder des avantages fiscaux importants aux sièges des entreprises multinationales et à respecter, par traité, les conditions du fonctionnement de l'économie marchande, sauf exception. D'un côté, dans un système de concurrence hétérogène, les entités économiques à fortes ressources souhaitent réduire leurs impôts, alors que, d'un autre côté, les « déshérités » de la croissance demandent une aide accrue des pouvoirs publics. Dans ce contexte, les Etats sont sollicités à intervenir pour développer les infrastructures et les solidarités nationales (comme l'école, l'université, la santé, les retraites, etc.), alors que les firmes cherchent à réduire leur écot aux ressources publiques, en pratiquant allègrement, souvent légalement, l'évitement et l'optimisation de leurs impôts, et parfois, illégalement, la fraude ou les arrangements fiscaux d'opportunité.

Du fait de la globalisation économique, une forme d'économie parallèle (les « paradis fiscaux ») a été organisée dans un cercle restreint d'agents économiques disposant de ressources économiques élevées. Elle permet aux propriétaires de placer leurs capitaux, même virtuellement, dans des places financières particulièrement peu exigeantes en termes de fiscalité et de contrôle de l'origine des fonds ainsi placés ou investis. Le plus souvent, les « paradis fiscaux » sont apparentés à des pays de petite dimension, situés dans des lieux souvent qualifiés d'exotiques. Cependant, une analyse plus fine témoigne de l'intervention des grandes puissances dans ces constructions « fictives » qui échappent partiellement aux statistiques économiques et financières habituelles, en leur faisant perdre une partie non négligeable de leur fiabilité³⁰⁵. Ainsi, sous de nombreux aspects, certains Etats fédérés de grands Etats (notamment le Delaware aux Etats-Unis) appliquent des impôts si faibles sur les profits des sociétés qu'ils attirent ainsi de nombreuses entités économiques (entreprises, institutions financières, particuliers) qui renâclent à payer les prélèvements obligatoires dans leurs pays d'origine ou de production. Au sein de l'Union européenne, plusieurs Etats partenaires, arguant de leur souveraineté en matière de finances publiques, profitent de cet état de fait pour attirer les capitaux, sans trop se poser de questions sur la provenance ou la

³⁰⁴ Barre, R., Fontanel, J. (1989), Principes de politique économique. Coll Eco+, PUG, Grenoble. Fontanel, J. (2001), L'action économique de l'Etat. Editions L'Harmattan, 2001.

³⁰⁵ Choubaeva, V., Fontanel, J. (2015), Les paradis fiscaux, réglementaires, bancaires et judiciaires ou les pays « filous ». Esprit RI : Le blog officiel de l'ILERI. 2015. [〈hal-01939424〉](#)

nature de ces fonds³⁰⁶. En Europe, la Suisse, la City de Londres ou le Luxembourg³⁰⁷ disposent d'un secteur financier aussi hypertrophié qu'opaque.

Il n'existe pas de définition consensuelle du concept de paradis fiscal³⁰⁸, notamment parce que cette notion recouvre des opérations hétérogènes qui se superposent (ou non) dans ces territoires ou Etats. Depuis la mise en évidence de l'importance de l'optimisation fiscale dans le cadre de montages financiers aussi secrets que complexes, notamment avec les affaires dites de « Panama's et Paradise's papers », la question est enfin débattue publiquement grâce à l'intervention d'un groupe de médias. Les sociétés et les personnalités impliquées démontrent l'étendue du phénomène. De Bernard Arnaud³⁰⁹, Marcel Dassault, le prince Charles, la Reine d'Angleterre, le chanteur Bono, Lewis Hamilton, les proches de Trump, Poutine ou Trudeau en passant par les sociétés multinationales comme Shell, Nike, Starbucks, Facebook, Apple ou McDonalds³¹⁰, ces révélations portant sur l'analyse d'un nombre limité de sociétés spécialisées dans ces opérations, démontrent l'étendue potentielle considérable du problème. Selon certaines estimations, les multinationales déplaceraient au moins 40 % de leurs profits dans les paradis fiscaux. Les Universités d'Oxford et de Cambridge ont investi des millions d'euros dans la prospection pétrolière avec des fonds offshore. En 2006 et 2007, la banque HSBC de Genève a mis en place un système de fraude fiscale. Le placement de l'argent de ses clients dans des sociétés offshore a permis l'évasion de plus de 252 milliards de dollars dans plus de 200 pays. La banque UBS, la plus grande banque privée de la Confédération Helvétique, est accusée de démarchage illicite de clients et de délits aggravés de fraude fiscale par la France, qui lui réclame 3,7 milliards d'euros d'amende.

Face à l'importance de ces révélations, il est possible de comprendre que trop d'entreprises et de personnalités sont impliquées dans ces scandales pour que les révélations ne se fassent pas au compte-gouttes et que les opérations pour y remédier soient retardées pour trouver les moyens d'une amnistie générale à venir, pour ne pas désespérer les peuples et les citoyens. Les Etats, souvent fortement endettés, se proposent aujourd'hui de récupérer et d'améliorer la collecte des ressources qui leur sont dues. Cependant, dans un monde d'intérêts nationaux hétérogènes, il est difficile de faire face à l'optimisation et à l'évitement fiscal sans solidarité entre les Etats. Sur ce point aussi, l'Union européenne n'est pas exemplaire. Avant de comprendre pourquoi elle est si perméable à l'évitement fiscal de ses membres, il est nécessaire de comprendre la diversité des situations et des actions des « paradis fiscaux » potentiels.

Principales caractéristiques

Le terme de paradis fiscal est souvent utilisé pour définir l'ensemble des « territoires non coopératifs » disposant de ressources d'origine opaque, sans lien avec des opérations « physiques » ou « matérielles » concrètes. Pour l'OCDE, un paradis fiscal comprend

³⁰⁶ Les paradis fiscaux n'intéressent pas seulement les particuliers désireux de se constituer une « épargne de précaution » ou de déposer légalement de « l'argent sale », ils sont enrichis surtout avec les grandes sociétés et banques multinationales, lesquelles ont mis au point des procédures financières destinées à l'optimisation ou à l'évitement fiscale.

³⁰⁷ Ce pays est le troisième gestionnaire mondial des actifs financiers gérés, après le Royaume-Uni et les États-Unis, et deuxième marché des fonds communs de placement.

³⁰⁸ Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays « filous »*. La fuite organisée des impôts vers les pays complices. L'Harmattan, Paris.

³⁰⁹ Bernard Arnaud utilise six paradis fiscaux pour optimiser son propre patrimoine.

³¹⁰ McDonald's a bénéficié du système « tax rulings » avec le Luxembourg. La société cherche des garanties avant de s'installer, notamment que l'entité McDonald's Europe Franchising ne serait pas redevable de l'impôt sur les sociétés sous réserve du paiement de la redevance aux Etats-Unis. Ce qui n'a jamais été le cas.

plusieurs caractéristiques significatives, notamment la mise en place d'un secret bancaire strict (opposable aux juges étrangers), la faiblesse des taxes et impôts perçus, une grande liberté de mouvements des capitaux pour les résidents et les non-résidents, la faiblesse du formalisme concernant l'implantation d'une entreprise étrangère, une coopération judiciaire internationale limitée et une stabilité économique et politique avérée et réputée pour limiter les risques. De nombreux petits pays bénéficient du support d'un centre financier de dimension mondiale et de l'appui judiciaire d'un grand pays. Le Royaume-Uni dispose, par exemple, de territoires de petite taille, parfois sans personnalité juridique, dont la base fondamentale de leur produit national ou territorial dépend principalement de leurs activités financières, juridiques, bancaires et comptables particulièrement compétitives. Leur activité principale consiste à favoriser l'évasion ou l'optimisation fiscale, grâce à des infrastructures de haute technologie numérique³¹¹. Comment déterminer un paradis fiscal, à partir de quel taux d'imposition ? Le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (concerné par les îles Vierges) considèrent qu'un taux d'imposition de 0% sur les sociétés n'est pas une preuve irréfutable de dumping fiscal. Les concepts ont leur importance et ce genre d'analyse peut difficilement être accepté par les contribuables et les citoyens avertis.

Il faut distinguer les paradis fiscaux « stricto sensu », les paradis réglementaires, les paradis judiciaires et les centres financiers offshore (OFC, Offshore Financial Center)³¹².

- **Les paradis fiscaux stricto sensu** disposent d'un système fiscal simple, à très faible coût, souvent caractérisé par l'anonymat des opérations monétaires et financières, permettant aux « initiés » d'optimiser leur fiscalité. Le pays qui subit cette « évasion fiscale » des revenus les plus élevés se voit obligé soit d'accroître le poids des impôts des autres catégories sociales (lesquelles sont alors indirectement spoliées), soit d'accepter l'endettement public. En outre, les bénéfices des PME sans marché international sont directement impactés par l'impôt sur les sociétés, ce qui renforce la compétitivité relative des sociétés concurrentes dont le siège social se trouve dans les « paradis fiscaux ». Enfin, les revenus nets des salariés subissent une pression à la baisse, avec l'augmentation relative des impôts et de l'importance du coût de la main d'œuvre dans la compétition internationale. Les Etats membres de l'Union Européenne cherchent à améliorer leur « effet d'attractivité » pour les placements des non-résidents, sans concertation commune, avec le réflexe du « cavalier solitaire », ce qui a conduit certains pays à s'enrichir au détriment de leurs partenaires.

- **Les paradis réglementaires ne respectent pas** les règles prudentielles du système financier des autres pays concernant notamment la transparence des comptes ou le respect des ratios internationaux spécialisés, ce qui favorise la mise en place de fiducies, de trusts ou de sociétés écrans protégés par l'anonymat des donneurs d'ordre réels et des bénéficiaires des avoirs. Un système volontaire d'opacité, par le canal de filiales offshore, est ainsi mis en place pour modifier la réalité des transferts de la valeur ajoutée³¹³. Par exemple, les sociétés exportatrices américaines (FSC ou Foreign Sales Corporations) se domicilient dans leurs filiales situées dans des centres offshore contrôlés, de fait, par les capitaux américains (Bermudes, Barbade ou Panama, par exemple). Le gouvernement américain connaît ce manque à gagner fiscal, mais dans le cadre de la concurrence internationale, la signature des contrats de dimension internationale est rendue plus facile et compétitive pour les grandes entreprises américaines, ce qui constitue une forme détournée de subvention, normalement interdite par l'OMC³¹⁴.

³¹¹ Choubaeva, V., Fontanel, J. (2015), Les paradis fiscaux, réglementaires, bancaires et judiciaires ou les pays « filous ». Esprit RI : Le blog officiel de l'ILERI. 2015. [〈hal-01939424〉](#)

³¹² Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, pays « filous ». La fuite organisée des impôts vers les pays complices. L'Harmattan, Paris.

³¹³ Ainsi les sociétés peuvent vendre leurs produits à prix coûtant à leurs filiales offshore (afin de ne pas payer d'impôts) qui les revendent ensuite avec grands profits défiscalisés à l'étranger

³¹⁴ Sur cette base, le gouvernement des Etats-Unis, à la suite d'une plainte de la Commission européenne, a été condamné par l'OMC pour concurrence déloyale.

Cependant, en 2017, pour réduire son endettement et ramener des flux financiers vers les Etats-Unis, Washington a proposé le retour exempté d'impôt des capitaux des entreprises américaines placés à l'étranger et une taxe allégée de transition sur les profits des firmes « réinstallées » aux Etats-Unis. La « Repatriation tax Holiday » n'offre pas de recette à l'Etat, mais elle permet d'augmenter potentiellement les investissements et la consommation domestiques³¹⁵. Les entreprises qui rapatrient une partie de leurs bénéfices ne sont sujettes qu'au paiement d'une taxe de 10%, mais la plupart des sociétés demandent une amnistie fiscale complète. La « transition tax » a pour objectif d'augmenter les recettes de l'Etat et les investissements publics. Cette nouvelle pression sur les ressources publiques se caractérise aux Etats-Unis par le projet de réduction de l'impôt sur les bénéfices de 30 à 15 %.

- **Les paradis bancaires** assurent à la fois un secret élargi des opérations commerciales et financières à leurs clients étrangers (lesquels souhaitent échapper aux réglementations civiles, financières et sociales prévues par la loi de leur pays d'origine³¹⁶) et le secret des affaires propres aux entreprises multinationales, aux établissements financiers et aux trusts. Les banques des centres « offshore » proposent des montages financiers très complexes, en vue de réduire la lisibilité et la disponibilité des comptes. En Suisse, l'évasion fiscale commise par les étrangers au détriment de leurs pays d'origine n'est pas opposable aux juridictions helvétiques. Le secret bancaire y a longtemps été une obligation légale, mais aujourd'hui Washington a mis toute sa puissance financière pour obtenir la communication des informations sur les dépôts et autres opérations bancaires des ressortissants américains. En outre, l'OCDE demande l'essor des conventions bipartites entre les Etats concernant la fourniture d'informations économiques précises entre les pays, mais, jusqu'à aujourd'hui, malgré les contrôles, ces accords prennent du temps à se mettre en place et à fonctionner concrètement³¹⁷. Les réflexes et les habitudes des relations des banques avec leurs clients prennent souvent le pas sur les pressions exercées par les organisations internationales d'Etats dont les orientations de contrôle proposées ne peuvent que difficilement s'imposer dans les réglementations nationales souverainement appliquées.

- **Les paradis judiciaires** n'appliquent pas toujours les lois ou règles, notamment pénales, revendiquées ou appliquées au niveau international. Ils ne se préoccupent pas vraiment de l'origine des fonds de leurs dépositaires, ils refusent ou renâclent à communiquer les informations nécessaires aux poursuites judiciaires d'un autre pays et ils ne souhaitent pas coopérer avec leurs homologues étrangers. Londres a longtemps été considérée comme un paradis judiciaire par son refus de répondre aux enquêtes financières engagées par les services publics ou privés des pays étrangers. En outre, le système juridique du trust constitue un facteur d'opacité considérable³¹⁸, car il assure l'anonymat à la personne physique bénéficiaire, laquelle n'ayant aucune obligation à fournir ses livres comptables ni de publier sa comptabilité privée, peut se permettre de ne pas payer d'impôts, faute de preuves disponibles. Avec un « clic informatique », les activités criminelles peuvent aisément être dissimulées au fisc et à la justice.

- **Les Offshore Financial Centers (OFC)** offrent aux non-résidents la capacité d'emprunter ou de prêter à d'autres non-résidents en une monnaie nationale tierce en vue de bénéficier de

³¹⁵ Chye-Ching Huang and Brandon Debot (2015), Transition Tax on Overseas Profits Versus Repatriation Tax Holiday: Understanding the Differences, Center on Budget and Policy Priorities – Paper - April 10, 2015. <http://www.cbpp.org/sites/default/files/atoms/files/4-10-15tax.pdf>

³¹⁶ Le juge correctionnel et les douanes sont concernés, mais on peut citer aussi les cas de saisie-arrêt ou d'avis à tiers détenteur, le surendettement, la réquisition fiscale ou de soupçon de blanchiment.

³¹⁷ A Andorre, le secret bancaire est absolu, même s'il s'agit d'une infraction de droit commun.

³¹⁸ Le constituant d'un trust peut formellement se dessaisir de ses biens mobiliers ou immobiliers pour les confier à un trustee, qui va les gérer en fonction des orientations données dans une lettre d'intention. Les bénéficiaires du trust reçoivent les revenus correspondants ou les trustee les gèrent sur la base de la lettre d'intention. La dévolution des biens à l'extinction du trust est prévue dans la lettre d'intention.

conditions fiscales favorables. Ils sont situés principalement à Londres, New York (U.S. International Banking Facilities, IBFs), Tokyo (Japanese Offshore Market, JOM), à Hong Kong et à Singapour. Ils accordent des conditions fiscales et bancaires plus intéressantes que celles proposées par les juridictions nationales. En outre, de nombreuses transactions sont inconnues des statisticiens, au regard des accords de gré à gré qui sont passés entre les acteurs financiers. Il faut noter que les petites îles sont trop peu importantes en termes de PIB pour avoir une influence déterminante sur l'évolution des transactions financières. Le Royaume-Uni³¹⁹ et les Etats-Unis³²⁰, avec leurs territoires dépendants, sont clairement les centres les plus importants, mais en Europe, l'Irlande, la Belgique, les Pays-Bas, Chypre, Malte ont une activité non négligeable dans ce secteur. Les grandes sociétés multinationales sont friandes de placements ou de dépôts dans ces lieux qui permettent de dégager des profits plus importants dont bénéficieront principalement les dirigeants de l'entreprise et les actionnaires. Même si les chiffres sont difficilement vérifiables, les spécialistes considèrent que l'évasion fiscale en Europe représente chaque année la moitié des dépenses publiques destinées à l'enseignement supérieur.

Face à un système fiscal des Etats construit traditionnellement autour de l'activité des entreprises nationales, les firmes multinationales disposent d'atouts importants, par simple jeu d'écriture, pour échapper tout ou partie à l'impôt. Les prix réels des transferts de consommations intermédiaires effectués à l'intérieur d'une société entre les différentes filiales situées dans plusieurs pays différents sont mal connus. Leurs montants sont estimés et déclarés sur la base de l'intérêt de l'entreprise et ils constituent un élément important du fameux « secret des affaires ». Dans ce cadre, le positionnement compétitif des Etats sur les chaînes de valeurs mondiales détermine l'implantation du siège social, celui des filiales ou des lieux de production. La fragmentation de la production transforme la réalisation des avantages comparatifs nationaux. Il s'agit pour la société multinationale de minorer la valeur ajoutée produite dans les pays à forte imposition et d'accroître celle des pays à faible taux d'imposition. L'attractivité d'un pays par rapport à un autre dépend des bénéfices que la firme se propose d'optimiser. Elle tient compte des nécessités techniques de la production et des réalisations commerciales des produits vendus, mais aussi des subventions et des aides susceptibles d'être apportées par les Etats ou par l'Union européenne.

En Europe, l'Irlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni ou le Luxembourg sont les principaux acteurs bénéficiaires de cette stratégie des sociétés multinationales, laquelle réduit les ressources publiques en faveur d'un secteur privé qui le redistribue de manière inégale en faveur des dirigeants et des actionnaires. Les firmes d'origine américaine déclarent plus de profits en Irlande qu'en Chine et elles ne sont imposés, in fine, que 5 à 6 % de leurs profits dans le monde. Selon Oxfam, 1600 milliards de dollars seraient déposés dans les paradis fiscaux par les entreprises multinationales américaines, avec le concours 1800 filiales secrètes offshore³²¹. Il faut noter cependant que la loi américaine permet toujours aux entreprises de placer leurs bénéfices à l'étranger. Avec un écart de l'ordre de 15 à 20 % d'impôts sur les sociétés en plus à payer, les entreprises nationales sont alors dans une position compétitive fortement dégradée. Cette situation conduit inéluctablement à la concentration des entreprises, laquelle réduit d'autant un système de concurrence sur lequel est fondé l'économie de marché.

³¹⁹ Fichner, J., Hennig, B.D. (2013), Offshore Financial Centres. *Political Insight* 4(3), 38. December En 2013, les plus grands centres financiers offshore, au niveau de l'importance de leur spécialisation, sont les Iles Caïmans (sixième plus grand centre financier international, sous souveraineté britannique), les Iles Marshall, les Iles Vierges britanniques, Guernesey, Jersey, les Bermudes, Saint Kitts & Nervis, Anguilla, les Bahamas, Antigua et Barbuda (tous ces pays avec des ratios de l'ordre de 230 à 60) et le Luxembourg.

³²⁰ Si le Delaware (USA) était un pays indépendant, il appartiendrait à la catégorie des OFC.

³²¹ Oxfam (2018), Paradise Papers: le coût caché de l'évasion fiscale, <https://www.oxfam.org/fr/egalite/paradise-papers-le-cout-cache-de-levasion-fiscale>

L'optimisation et la fraude fiscales en Europe

En 2009³²², pour le magazine Forbes, les meilleurs paradis fiscaux adaptés aux activités commerciales étaient, dans l'ordre, le Delaware, suivi du Luxembourg, de la Suisse, des îles Caïmans, de la City de Londres, de l'Irlande, des Bermudes, de Singapour, de la Belgique et de Hong-Kong³²³. L'Union européenne est constituée d'Etats membres aux intérêts souvent divergents. La politique de « beggar thy neighbor »³²⁴ a souvent été appliquée sans scrupule par les Etats membres, surtout à l'égard des pays partenaires, comme a pu le faire le Luxembourg à l'encontre des sociétés ou des personnes physiques « exilées » fiscales, en provenance notamment de France. Cependant, en 2014, la Commission européenne a listé 30 paradis fiscaux, mais aucun d'entre eux n'était membre de l'Union européenne et même du continent européen, Suisse comprise. Aucune action, ni sanction n'a donc été entreprise. Dans ces conditions, il est difficile de s'attaquer à ce fléau des inégalités sociales et étatiques, si les responsables politiques cherchent « à cacher la poussière sous le tapis »³²⁵ pour ne froisser aucun de ses membres.

En 2014, une étude de Tax Justice Network³²⁶, une organisation non gouvernementale réunissant plusieurs ONG dans le monde, a calculé un indice de secret financier (Financial Secrecy Index, ou FSI) qui mesure le taux d'opacité des opérations financières des pays (l'opacité maximale se situant à 100, la transparence maximale se situant à 0). L'indice mesure le degré de protection du secret des affaires offert par les lois et réglementations des Etats et territoires, le contenu des traités internationaux, ainsi que l'effectivité du contrôle des informations relatives aux opérations financières. C'est un outil qui permet de comparer l'importance du secret des transactions financières internationales pays par pays (Tableau n°1).

L'opacité maximale d'un petit pays peut avoir moins d'importance que celle, moins avérée, d'un grand pays fortement impliqué dans les marchés financiers internationaux. Même si le secret sur les transactions financières est plus fortement protégé à Andorre qu'aux Etats-Unis, le poids de son influence globale sur les flux mondiaux sera nettement moins important que celui des établissements financiers américains. Dans ce contexte, le poids du Royaume-Uni est le plus important au monde, compte tenu de son influence sur de nombreux territoires sous sa dépendance directe ou indirecte. De même, le Luxembourg ou Singapour ont connu un développement économique considérable, en partie due à leur réglementation financière qui leur a souvent permis de bénéficier d'avantages économiques importants obtenus au détriment de leurs pays voisins, par un système secret de prédation, qui s'apparente à un « parasitage ». Ces deux pays sont d'ailleurs classés parmi les pays disposant d'un PIB par habitant parmi les plus élevés du monde, notamment grâce à cette stratégie financière.

³²² Tax Justice Network (2011), Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, 30 Avril 2011. <http://www.stopparadisfiscaux.fr/qui-sommes-nous/article/le-tax-justice-network>

³²³ Bradley Hackford (2016) : Expatriation : Top 10 des pays les plus attractifs fiscalement en 2016. 27 Avril. <http://www.bradleyhackford.com/expatriation-top-10-pays-plus-attractifs-fiscalement-2016/>. Des classements annuels sur les meilleurs paradis fiscaux sont encore disponibles

³²⁴ C'est une politique qui consiste à prendre des mesures destinées à son propre développement au détriment des pays voisins, qu'ils soient amis, partenaires ou non.

³²⁵ The White House (2016), Steps to Strengthen Financial Transparency, and Combat Money Laundering, Corruption, and Tax Evasion, The White House - Office of the Press Secretary - May 5. <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2016/05/05/fact-sheet-obama-administration-announces-steps-strengthen-financial>. Senate Committee on Finance (2016), Navigating Business Tax Reform, Hearing, April. <http://www.finance.senate.gov/hearings/navigating-business-tax-reform>. Assemblée Nationale (2013), Lutte contre les paradis fiscaux : si l'on passait aux actes, Rapport n° 1423, présenté par Alain Bocquet et Nicolas Dupont-Aignan, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1423.asp>

³²⁶ Tax Justice Network (2014), Financial Secrecy Index <http://www.financialsecrecyindex.com/introduction/fsi-2013-results>

Tableau n°1 – Indice du secret financier (FSI) de quelques pays en 2013

Pays	Valeur de l'indice SF ³²⁷	Taux de secret ³²⁸	Echelle du Poids financier ³²⁹
1) Territoires sous juridiction Royaume-Uni	3170,0	80	24,160
1) Royaume Uni & territoires dépendants	2162,0	70	24,100
1) Suisse	1765,2	78	4,916
2) Luxembourg	1454,4	67	12,049
3) Hong-Kong	1283,4	72	4,206
4) Iles Cayman (UK)	1253,5	70	4,694
5) Singapour	1216,8	70	4,280
6) USA	1212,9	58	22,586
7) Liban	747,8	79	0,354
8) Allemagne	738,3	59	4,326
9) Jersey (UK)	591,7	75	0,263
10) Japon	513,1	61	1,185
11) Panama (USA)	489,6	73	0,190
15) Guernesey (UK)	419,3	67	0,257
18) Autriche	400,8	64	0,371
19) Maurice	397,8	80	0,047
20) Iles vierges (UK)	385,4	66	0,241
21) Royaume-Uni	361,3	40	18,530
25) Russie	325,2	60	0,318
32) Inde	254,5	46	1,800
43) France	190,9	41	2,141
54) Italie	118,9	39	0,748

En 2014, l'OCDE avait classé 79 pays en quatre catégories sur la base des normes de conformité de leurs juridictions au regard de la coopération sur les échanges d'information relatives à fiscalité (Tableau n°2).

Il existe une certaine volonté de coopération de nombreux pays appartenant à l'UE, mais dans les pays européens non cités se trouvent notamment l'Autriche, la Hongrie ou le Luxembourg. En outre, des doutes sérieux existent encore concernant l'Irlande et les Pays-Bas. En décembre 2017, la liste des paradis fiscaux proposée par les ministres des Finances des 28 fait état de 17 pays ne répondant pas aux normes internationales, à savoir Bahreïn, Barbade, Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Macao, îles Marshall, Mongolie, Namibie, Palaos, Panama, Sainte Lucie, îles Samoa, les Samoa américaines, Trinité et Tobago, Tunisie³³⁰. Elle a fait l'objet de nombreuses critiques de partialité. Séoul a protesté en indiquant avoir établi un système efficace d'échange des renseignements fiscaux dans le cadre de traités avec les autres pays. Pour Oxfam, au moins 35 pays devraient y figurer, dont la Suisse, l'Irlande, le Luxembourg ou les Pays-Bas.

³²⁷ FSI = Indice de secret au cube multiplié par la racine cubique du poids financier

³²⁸ Le taux de secret est calculé à partir de 15 indicateurs publiés.

³²⁹ Elle représente la part des exportations des services financiers d'un pays dans le monde.

³³⁰ Il faut rappeler cependant que les Caraïbes ont été dévastés par des ouragans en septembre 2017 et que l'UE a donné à ces Etats un délai supplémentaire pour fournir les informations nécessaires.

Tableau n°2 : Le respect des normes proposées par l'OCDE concernant la coopération sur les échanges d'information relatives à la fiscalité³³¹

20 pays ou territoires conformes	Afrique du Sud, Australie, Belgique, Canada, Chine, Corée, Danemark, Espagne, Finlande, France, Île de Man, Inde, Irlande, Islande, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Slovénie, Suède.
38 pays ou territoires conformes pour l'essentiel	Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine(ARYM), Argentine, Les Bahamas, Bahreïn, Belize, Bermudes, Brésil, Îles Cayman, Chili, Estonie, États-Unis, Ghana, Gibraltar, Grèce, Grenade, Guernesey, Hong Kong (Chine), Italie, Jamaïque, Jersey, Macao (Chine), Malaisie, Malte, Île Maurice, Monaco, Montserrat, Pays-Bas, Philippines, Qatar, Russie, Saint Marin, Singapour, République Slovaque, Royaume-Uni, Saint Kitts et Nevis, Saint Vincent et les Grenadines, Îles Turques et Caïques
9 pays ou territoires partiellement conformes	Andorre, Anguilla, Antigua et Barbuda, Autriche, Barbade, Indonésie, Israël, Sainte Lucie, Turquie.
12 juridiction non conformes	Brunei Darussalam, Îles Marshall, Dominique, États Fédérés de Micronésie, Guatemala, Liban, Liberia, Panama, Nauru, Suisse, Trinidad et Tobago, Vanuatu.

Dans le but d'améliorer l'information des Etats dans le domaine fiscal, l'OCDE a demandé aux administrations nationales d'engager des négociations bilatérales pour déterminer les contours exacts de leur coopération.

- En 2014, officiellement, il n'y avait plus de liste noire des « paradis fiscaux », mais une liste « grise » d'Etats engagés à se conformer à de nouvelles règles plus coopératives. L'Etat qui se sent victime d'une spoliation fiscale peut demander des renseignements à l'administration fiscale d'un autre pays, laquelle juge elle-même la pertinence et l'opportunité d'une réponse. Certains Etats ne connaissent pas toujours précisément, sans enquête spécifique, les propriétaires ou les bénéficiaires des sociétés, trusts ou fondations sur leurs territoires. Il est alors difficile de fournir ces informations sans une enquête longue à engager par le pays concerné par la demande et peu disposé à le faire. Il existe toujours des relations privilégiées entre les grandes firmes multinationales et les autorités des pays d'origine et d'accueil, ce qui leur permet d'obtenir des avantages fiscaux souvent indus.

- Comme les accords entre les Etats ne peuvent guère être conduits simultanément, l'OCDE propose d'avancer graduellement dans ce domaine pour bien montrer l'intention de combattre le secret bancaire destiné à l'évitement ou à la fraude fiscale. Grâce à ce système, les Etats les plus attachés au secret bancaire conduisent des coopérations bilatérales qui concernent les pays avec lesquels ils ont peu d'échanges financiers, ce qui pourtant leur prend manifestement beaucoup de temps. Avec ce système, le Luxembourg, la Suisse, Liechtenstein, Singapour ou les Îles Caïman ont déjà passé de nombreuses conventions d'échange, mais elles ne concernent pas souvent les principaux pays « victimes » de l'évasion fiscale. Ainsi, la convention entre la France et la Suisse n'était toujours pas effective fin 2018. Il faut sans doute un peu de temps à Berne pour soigner les écuries de la fraude fiscale et financière des ressortissants français.

- Enfin, l'OCDE ne fixe ses objectifs que sur la clarification et l'échange d'informations fiscales. Elle n'a pas fixé de règles relatives à l'opacité de l'aide judiciaire ou au soutien des

³³¹ OCDE (2014), Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, <http://www.oecd.org/fr/sites/forummondialsurlatransparenceetlechangederenseignementsadesfinsfiscales/rapportannuel-FM-2014.pdf>

autorités de régulation face aux banques et Etats « exotiques ». Une réforme internationale portant sur la conformité des juridictions au regard de l'évasion fiscale a été engagée depuis plusieurs années, mais elle se heurte à l'inaction relative des « victimes » et à la fermeté des systèmes bancaires nationaux « bénéficiaires ».

Depuis 2014, à la suite des Panama's Papers (2015) et des Paradise's Papers (2017)³³² mettant en évidence l'importance des placements dans les pays disposant d'un secret des affaires bien soutenu, de nombreux discours et quelques propositions de décision ont été tenus, mais les effets d'inertie semblent l'emporter sur les effets d'opportunité concernant la réduction de l'endettement public des Etats. La démocratie est clairement en danger³³³.

Si les paradis fiscaux ne peuvent pas simplement être définis sur la base de l'importance du secret bancaire national, Tax Justice Network ne fonde pas non plus ses classements sur la base de jugements politiques « de bienséance ». Le calcul de l'indice de secret financier de 2018 (Tableau n° 3) souligne la faiblesse des progrès réalisés depuis 2014 (Tableau n°1) concernant la transparence de la communication des informations financières et fiscales.

Tableau n° 3 - Indice du secret financier (FSI) de quelques pays en 2018³³⁴

Pays	Valeur FSI	Score du Secret	Poids des exportations de services financiers dans le monde (%)
1) Suisse	1.590	76	4,50
2) USA	1.298	60	22,30
3) Iles Cayman	1.268	72	3,78
4) Hong Kong	1.244	71	4,16
5) Singapour	1.082	67	4,57
6) Luxembourg	976	58	12,13
7) Allemagne	769	59	5,16
10) Guernesey	659	72	0,52
13) Japon	624	60	2,23
14) Pays-Bas	599	66	0,90
16) Iles Vierges UK	503	69	0,37
18) Jersey (UK)	438	65	0,38
20) Malte	426	61	0,71
23) UK	424	42	17,36
24) Chypre	404	61	0,54
25) France	404	52	2,52
26) Irlande	388	51	2,66
28) Chine	373	60	0,50
29) Russie	361	64	0,26

Les pays les plus fermés sont Vanuatu, Antigua-et-Barbuda et les Bahamas, mais leur influence mondiale n'est pas très avérée. Paradoxalement eu égard aux déclarations des dirigeants de ces pays, le Royaume-Uni (avec tous ses territoires dépendants) et les Etats-

³³² Le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) a révélé que Wilbur Rose (secrétaire au commerce américain) utilise les opérations offshore pour ses affaires avec les hommes d'affaires russes proches de Poutine, que l'entourage de Donald Trump avait recours à la finance offshore, que le trésorier de la campagne électorale de Justin Trudeau disposait d'une structure opaque aux îles Caïmans, que Nike évite de payer des milliards d'euros d'impôts par un jeu de filiales et de contrôles croisés aux Pays-Bas et que la Reine d'Angleterre (qui dispose d'un fonds de 10 millions de livres situé aux Bermudes et aux îles Caïmans) ou Lewis Hamilton (TVA sur l'achat d'un jet privé sur l'île de Man) étaient aussi concernés par ce type d'évasion fiscale.

³³³ Fenoglio, J (2017), Paradise's papers : L'évasion fiscale met en danger nos démocraties, 6 novembre.

³³⁴ Tax Justice Network (2018), Financial secrecy Index, <https://www.financialsecrecyindex.com/introduction/fsi-2018-results>

Unis ont accru leur indice de secret financier qui pourtant était déjà très élevé. Washington oblige les institutions financières de tous les pays du monde à lui fournir les informations bancaires et financières concernant ses ressortissants sous peine de fortes amendes pour continuer leurs activités aux Etats-Unis. En revanche, cette obligation ne se pose pas pour Washington pour des raisons liées au respect de la Constitution américaine. Les Etats-Unis luttent fermement contre les paradis fiscaux à l'étranger, mais pas chez eux. La Suisse, les Etats-Unis et les îles Caïmans sont considérées, début 2018, comme les principaux « paradis fiscaux », devant Hong-Kong, Singapour, Taïwan, Luxembourg et l'Allemagne. Il faut noter cependant que le Luxembourg, la Suisse (qui a accepté de se joindre à l'accord d'échange des données proposées par l'OCDE) ou Jersey (mais pas Guernesey) ont fait un effort significatif vers plus de transparence.

La nouvelle présentation diminue sérieusement le poids du Royaume-Uni dans la valeur du FSI. Même si Londres en mai 2018 a demandé plus de transparence dans la lutte contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent à ses territoires d'outre-mer³³⁵, ces dispositions ne s'appliquent pas les dépendances de la couronne (Jersey³³⁶, Guernesey, île de Man), ni aux trusts. Cependant, si toutes les activités offshore, dépendantes de Londres, sont comptabilisées et cumulées, ce n'est plus le cas. En effet, en ajoutant tous les Territoires d'Outre-Mer sous la dépendance directe de la City ou les pays caractérisés par la reconnaissance d'une certaine dépendance à l'égard du Royaume-Uni³³⁷, le FSI atteint l'indice 5300, dont 1877 dans le cadre des territoires situés en Europe (Tableau n°4). Face au Brexit, Brexit il s'agira pour l'Union européenne de trouver une solution pérenne à cette situation inquiétante, à moins d'accepter, à terme, que Londres développe de nouvelles réglementations financières les plus favorables à l'évasion fiscale en faveur des acteurs économiques de l'Union européenne.

Tableau n° 4. Indice de secret financier du Royaume-Uni, de ses territoires d'Outre-mer (TOM) et de ses dépendances dans le monde

UK & Iles et TOM européens	Autres TOM	Dépendances de Londres
Guernesey : 658,91	Iles Caïmans : 1589,68	Maurice : 223,47
Jersey : 438,21	Iles Vierges : 502,75	StKitts&Navis 152,54
U K : 423,76	Bermudes : 281,82	Turks&Caïcos : 98,07
Man ³³⁸ : 248,68	Anguilla : 195,03	Brunei 85,59
Gibraltar : 107,44	Montserrat : 16,53	Dominique : 62,02
		Antiga&Barbades 54,43
		Iles Cook : 44,93
		Grenade : 44,60
		Trinidad&Tobago 27,86
		Sainte Lucie 21,52
		StVincent& Grenadines 21,37
Total 1877,00	2585,81	836,40

La faiblesse des actions concrètes entreprises jusqu'en 2018 laisse supposer que, dans les pays « victimes », de nombreux intérêts personnels sont privilégiés par rapport à l'intérêt national. Comment comprendre qu'au sein de l'Europe, un tel comportement soit encore

³³⁵ On peut se demander si cette proposition n'est pas liée aux négociations avec l'Union européenne.

³³⁶ Il faut d'ailleurs noter que Jersey n'appartient pas à l'Union européenne et que le Brexit ne la concerne pas directement. Cependant, elle a bénéficié de nombreux avantages qui risquent de ne plus être accepté par l'UE, notamment en termes de transparence financière.

³³⁷ Dans ces pays, de nombreuses décisions politiques et administratives sont prises en concertation avec le Royaume-Uni

³³⁸ L'île de Man fait l'objet d'une enquête pour fraude à la TVA des propriétaires de jets privés.

accepté ? La règle de l'unanimité qui existe dans l'Union européenne constitue un frein évident, notamment du fait des pays qui jouissent de ce système et apposent à la fois leur lobbying et leurs vetos. Aux Pays-Bas, Shell a quasiment été exonéré d'impôts sur les 13 milliards de bénéficiaires engrangés en 2017 (tout comme Ikea ou Starbucks). La société a constitué une entité fiscale qui lui permet de cumuler les profits et les pertes de ses filiales. Elle a ainsi obtenu, par négociation directe avec le gouvernement, un statut spécifique, rendu secret par les autorités publiques. Elle est autorisée à déduire les intérêts de ses emprunts destinés à des investissements étrangers ainsi que les pertes pour explorations pétrolières infructueuses. Cet accord de « ruling fiscal » (rescrit fiscal) a été décidé au moment de l'implantation du siège social de l'entreprise à La Haye. La perte fiscale est estimée à 7 milliards d'euros. Les Services de la concurrence européenne viennent seulement en 2018 de s'interroger sur cette aide indirecte de l'Etat néerlandais en faveur d'une grande entreprise, faussant ainsi les règles de la concurrence au sein de l'Union européenne.

L'opacité existe sur le choix des critères et des caractéristiques des pays ou territoire « filous »³³⁹. La Suisse est au premier rang mondial pour le négoce des matières premières, 35% du négoce du pétrole, 60% des métaux et 35% des céréales y sont concentrés. Elle bénéficie de son statut de neutralité, maintenu pendant toutes les guerres sur le territoire européen, ce qui limite les risques des investissements ou des placements dans les banques de Genève en cas de conflit. Il est alors aisé de constater que les lois helvétiques si favorables aux entreprises étrangères sont à la base du développement économique de ce pays. Dans ce contexte, la Suisse s'enrichit grâce à un système de prédation fondé d'abord sur le risque minimum pour les opérateurs, sur le secret bancaire et sur les innovations financières mises en place pour en accroître les bénéficiaires. Elle est aujourd'hui concurrencée par Singapour et Dubaï (sans impôts sur les sociétés), mais le port franc de Genève ne perçoit aucune taxe sur les transactions, sans aucun contrôle des paiements et de leur origine. Les pays « filous » ont encore de l'avenir. Pour Moodys, « in fine », les douze « paradis fiscaux les plus lucratifs » en 2017 étaient les Bermudes, les Pays-Bas, le Luxembourg, les Iles Caïmans, Singapour, Jersey, Guernesey, l'île de Man, l'Irlande, Maurice, la Suisse et les Bahamas. L'Europe ne peut plus considérer que les « paradis fiscaux » se situent loin de ses frontières³⁴⁰.

Ces stratégies publiques conviennent surtout aux pays dont l'économie n'est pas diversifiée et qui peuvent ainsi se spécialiser dans ce type d'activité. Elles peuvent aussi être appliquées sur des territoires fédérés (Delaware aux Etats-Unis) ou éloignés de la métropole (Londres et ses îles normandes). Du point de vue juridique, l'absence de secret bancaire bien identifié en Angleterre (sauf dans la City) ne constitue pas un désavantage relatif par rapport au Luxembourg ou à la Suisse, car les capitaux qui sont placés à Londres peuvent être transférés, par un simple jeu d'écriture, dans des structures écran comme les trusts ou les sociétés offshore situées dans un territoire lointain dépendant.

La City de Londres est un paradis fiscal important, car elle n'est pas obligée de respecter les règles définies par les autorités de régulation britanniques. Son activité représente pour autant le tiers des échanges de devises, la moitié du « trading » international des actions, des émissions publiques internationales ou des échanges de gré à gré des produits dérivés. Elle gère les capitaux « offshore » d'un empire britannique partiellement reconstitué pour l'occasion. L'essentiel des fonds spéculatifs, les *hedge funds*, sont installés dans les îles Caïmans, sous contrôle britannique. La City est le lieu des transactions des oligarques russes et des opérations financières des entrepreneurs indiens ou chinois.

Il existe même une certaine spécialisation des « paradis fiscaux ». Jusqu'en 2010, le Royaume-Uni (comme agent commercial) ou la Suisse (pour les holdings) étaient très recommandés par les banques, mais aujourd'hui les placements en Europe sont de plus en plus risqués pour les Européens eux-mêmes. Il faut aussi considérer l'évolution des règles fiscales légales du Delaware, mais aussi du Wyoming et du Nevada, dont le poids direct

³³⁹ Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays « filous »*. La fuite organisée des impôts vers les pays complices. L'Harmattan, Paris

³⁴⁰ De Pietro, A. (2017), *The 12 Most Lucrative Tax Havens in the World*, Moody's, February 22, <http://fortune.com/2017/02/22/world-best-tax-havens-countries-corporate-business/>,

(augmentation des impôts) ou indirect (réduction du financement des investissements publics) sur les contribuables américains et des petites entreprises n'est sans doute pas négligeable.

Depuis les affaires concernant les Panama's, et Paradise Papers, les Etats s'activent officiellement pour trouver une solution. Cependant, il n'y a pas d'accord fondamental sur ce qu'il faut faire, les bénéficiaires de l'opération freinent les propositions d'interdiction ou de contrôle du secret. Ils attendent certainement de trouver de nouvelles innovations qui permettront de continuer à disposer d'un avantage comparatif dans le domaine des transactions bancaires et financières pour lâcher prise.

Quelles opérations entreprendre ?

Les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) ont profité de la méconnaissance publique de l'économie numérique pour situer artificiellement leurs activités dans les pays à fiscalité accommodante afin de payer en moyenne moins de 5 à 10 % d'impôt sur les sociétés en Europe (contre 23 % pour l'impôt sur les sociétés, en moyenne dans l'UE). Elles engagent des experts fiscaux pour rapatrier les bénéfices dans les pays fiscalement attractifs³⁴¹. Selon un rapport Moodys de 2017, Apple, Microsoft et Alphabet posséderaient collectivement plus de 400 milliards\$ dans les paradis fiscaux³⁴². Compte tenu de leur puissance financière, ces firmes se situent dans leurs segments en situation de monopole ou d'oligopole très limité et elles peuvent empêcher d'autres innovations ou d'autres concurrents à s'inscrire dans leur concert.

Cette politique a été courageusement contestée par la Commissaire européenne Margrethe Vestager. Plusieurs conflits ont émaillé les relations des GAFAM avec l'UE (Tableau n°5). L'exécutif européen, à l'initiative de la France, préconise de taxer à 3% du chiffre d'affaires (et non les profits) générés par l'exploitation d'activités numériques. Cet impôt ne s'appliquerait qu'aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel serait supérieur à 750 millions d'euros et dont les profits en Europe dépasseraient 50 millions d'euros. Cette mesure épargne les PME du secteur et rapporterait 5 milliards d'euros par an. Cette fiscalité indirecte est aujourd'hui encore interdite par les règles budgétaires de l'Union européenne³⁴³. Il faut modifier le calcul de l'assiette fiscale et les techniques d'imposition des profits des firmes multinationales. Ainsi, pour les sociétés d'économie numérique, il faudrait leur faire payer les impôts sur la base de la part de leur chiffre d'affaires dans un pays. Mais pour cela, il faut à la fois modifier les règles fiscales internes françaises et européennes et signer un accord international avec tous les pays concernés.

³⁴¹ Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, Annuaire Français des Relations Internationales (AFRI), Paris.

³⁴² Selon une étude réalisée par *Oxfam America* et portant sur l'évasion fiscale des plus grandes entreprises américaine entre 2008 et 2014 ; Apple, Microsoft, IBM, Cisco et Google ont transféré plus de 450 milliards de dollars dans les paradis fiscaux, dont 181 milliards concernent Apple.

³⁴³ Cependant, la Directive du Conseil de l'Union interdit aux Etats de percevoir d'autres impôts indirects nationaux que la TVA. Il est probable que les entreprises répercuteront cette taxe sur les consommateurs.

Tableau n°5 - Principaux conflits entre l'UE et les GAFAM

Firmes	Pays	Objet	Amendes (en millions€)
Google	-Royaume-Uni (2016)	Arriérés d'impôt	171
	-France (2016)	Fraude fiscale ³⁴⁴	0
	- Italie (2017)	Arriérés d'impôt	300
	- UE (2017)	Position dominante ³⁴⁵	2420
	- UE (2018)	Position dominante ³⁴⁶	4340
Apple ³⁴⁷	- UE (2016)	Aide fiscale remboursée à l'Irlande ³⁴⁸	13.000
	- France (2017)	Manifestation ATTAC ³⁴⁹ contre l'évasion fiscale	0
	- Etats-Unis (2017)	Loi Trump de rapatriement de trésorerie	36.000
Facebook	- USA (2016)	Redressement fiscal	4000
	- UE (2017)	Accord sur la comptabilisation de ses revenus publicitaire en local (en non à Dublin)	Secret
Amazon	- France (2012)	Redressement fiscal	200
	- Italie (2018)	Redressement fiscal	100
	- Luxembourg (2014)	Accord fiscal excessif	250
	- France (2018)	Accord fiscal	Secret fiscal
Microsoft	- UE (2013)	Pratique illégale sur Windows	72
	- UE (2014)	Position dominante	497
	- France (2014)	Redressement fiscal	561
	- France (2017)	Redressement fiscal	600

Bruxelles cherche à éviter que ne se perpétue la concurrence fiscale anarchique des Etats membres, notamment sur l'économie numérique. La taxe proposée par la France devrait avoir vocation à disparaître à terme et à être absorbée par un impôt sur les sociétés défini par l'Union européenne. Il s'agirait alors de définir une assiette consolidée sur les sociétés (Accis), en vue de standardiser le calcul de l'impôt normalisé sur les sociétés à l'échelle européenne. Dans ce contexte, les firmes multinationales auraient la possibilité de ne faire qu'une seule déclaration fiscale consolidée pour l'ensemble des opérations réalisées sur le territoire de l'UE ; dès lors, elles ne pourraient plus bénéficier des disparités de traitement des fiscaux des pays membres. Cependant, pour entreprendre une telle réforme, il faut une

³⁴⁴ Le tribunal administratif de Paris rejette la demande de 1 milliard d'arriérés de la France sur la base de la notion d'établissement stable. En France, il faut une présence physique dans l'Etat de taxation, ce que peuvent éviter les entreprises numériques. Il faut moderniser la notion d'établissement fiscal, sur la base de son chiffre d'affaires à l'intérieur du pays, du nombre d'utilisateurs ou des contrats commerciaux entre l'entreprise et les utilisateurs actifs

³⁴⁵ Google favorise son propre produit Google Shopping.

³⁴⁶ Google oblige les constructeurs Android à préinstaller Google Chrome

³⁴⁷ En 2017, Apple a reçu plus de 128 milliards de dollars de bénéfices dans les paradis fiscaux.

³⁴⁸ Apple continue cependant à faire bénéficier Apple de taux d'imposition très avantageux.

³⁴⁹ ATTAC sera débouté et paiera 200 euros pour frais judiciaires.

unanimité politique des membres de l'UE, ce qui n'est vraiment pas encore le cas. Dans ces conditions, les Etats intéressés devront utiliser leur droit fiscal national, ce qui suppose leur actualisation aux conditions d'exploitation de l'économie numérique. Un dispositif anti-abus pourrait être mis en place pour donner la possibilité de refuser les montages artificiels, définir des critères pour estimer la base fiscale et imposer une taxe anti-abus élevée, de l'ordre de 30 % des revenus détournés. Cependant, chaque Etat européen s'inquiète des réactions de Washington dans l'hypothèse d'une décision spécifique d'imposition des GAFAM.

Il arrive aussi que l'évasion fiscale se réalise sans faire appel à un paradis fiscal clairement identifié comme tel. Ainsi, les affaires révélées notamment par une association de journalistes d'investigation a mis en évidence un scandale de la finance concernant les dividendes, des revenus qui sont souvent particulièrement bien soignés par les autorités fiscales³⁵⁰. Les bénéficiaires de dividendes peuvent ne jamais être taxés sur ces revenus. Pour cela, il leur suffit de transférer en forme de prêts leurs actions à l'étranger (opération CumEx) pendant quelques jours, au moment des déclarations d'imposition. Parfois, la technique du CumEx est améliorée lorsque les actionnaires se font, en outre, rembourser par l'Etat des taxes qu'ils n'ont jamais payées dans un autre pays (opération Cum-Cum). Ces opérations auraient coûté plus de 7 milliards d'euros au fisc allemand, plus de 3 milliards d'euros au budget français³⁵¹ et probablement plus de 50 milliards d'euros aux pays membres de l'Union européenne. Une plainte contre X a été déposée en octobre 2018 pour blanchiment de fraude fiscale et escroquerie aggravée.,

En France, il faudrait modifier les règles et les critères applicables à l'impôt sur les sociétés, concernant notamment le concept d'établissement physique stable, et ajouter l'adjectif significatif de « virtuel » lorsque les plateformes vendent des services à partir de serveurs situés hors du territoire politique. Certains Etats sont opposés à cette solution, malgré l'existence du BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) proposé par l'OCDE³⁵², qui ne modifie qu'à la marge le système d'imposition des multinationales et permet d'engager de nouvelles opérations dans d'autres pays. Ainsi, l'Irlande doit mettre fin en 2020 au « sandwich irlandais ». Il s'agit d'un montage fiscal de création d'une société de statut hybride qui lui permet de réaliser ses activités économiques dans le cadre du droit commercial irlandais, tout en situant sa résidence fiscale dans un paradis fiscal, évitant ainsi tout impôt. Cette opération est reprise par Apple à Jersey, selon des modalités spécifiques. Quand un paradis fiscal se ferme, un autre s'ouvre, avec de nouvelles modalités toujours aussi opaques par leur technicité ou leur caractère politique.

- Enfin, les conventions fiscales pourraient modifier la répartition des bénéfices. Cependant, il n'y a toujours pas d'accord international, chaque pays ayant des intérêts différents à

³⁵⁰ Shirer, A., El Mokhtari, M. (2018), CumEx Files : Comment arnaquer le fisc avec la Bourse, Le Monde, 18 octobre. <https://www.youtube.com/watch?v=aPXomQaSMxU>

³⁵¹ Le Sénat s'est emparé de cette question en France. Il s'agit de contrer les montages en interne, lorsque les propriétaires d'actions non-résidents prêtent leurs titres au moment du versement des dividendes à des résidents français afin d'échapper à la retenue à la source, à laquelle leur partenaire français n'est pas soumis. Ils récupèrent à l'échéance passée leurs actions et les dividendes. Le Sénat propose une retenue à la source de 30 % qui ne sera remboursée qu'après démonstration que l'objet du prêt n'avait pas de raison fiscale. Il faut aussi se prémunir contre ces opérations lorsque la convention fiscale avec un pays ne prévoit pas de retenue à la source, c'est à la banque de payer cette retenue à la source ; elle pourra être remboursée si le bénéficiaire apporte les justificatifs nécessaires. L'Assemblée Nationale s'est aussi emparée de cette question.

³⁵² Ce principe veut imposer la transmission des informations financières nécessaires aux firmes multinationales des pays concernés par des données détaillées, pays par pays, concernant notamment leurs actifs, leurs effectifs, leurs profits et les impôts acquittés. Il s'agit de mettre en place une convention fiscale normalisée concernant l'échange de renseignements pertinents pour les administrations fiscales, l'accession à certains renseignements dans le cadre du respect des contribuables et la confidentialité des renseignements ainsi échangés, notamment à l'égard des médias. Cf. Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, pays « filous », La fuite organisée des impôts vers les pays complices, L'Harmattan, Paris.

défendre face au lobbying très actif des GAFAM. Côté européen, la volonté est désormais de taxer la valeur ajoutée provenant des données collectées et utilisées à des fins publicitaires.

En revanche, Washington considère que les profits des GAFAM doivent être taxés aux Etats-Unis. L'OCDE, chargée par le G20 de piloter un groupe de 110 pays sur l'érosion des bases fiscales et les transferts de bénéfices, s'est ainsi limitée dans son rapport à présenter les positions des pays membres et à énumérer les différentes mesures envisagées et leurs conséquences. S'il paraît légitime que les GAFAM paient l'impôt là où ces sociétés créent de la valeur, il faut néanmoins convaincre tous les pays de respecter les accords européens. Or, l'Irlande, les Pays-Bas et le Luxembourg plaident pour un accord coordonné par l'OCDE, notamment parce que cette taxe risque de réduire la compétitivité de l'Union européenne. Ce type de taxe a tendance à épargner de l'impôt Amazon et Netflix, mais aussi les start-ups européennes du secteur. En novembre 2018, Berlin s'est rapproché de la position de Paris sur la taxe GAFAM, alors qu'avec l'Irlande et la Suède elle faisait encore partie des pays réticents. L'Allemagne est dorénavant favorable à l'instauration d'un impôt minimum à l'échelle mondiale sur les bénéfices des multinationales. Berlin souhaite cependant s'engager en deux temps, chercher d'abord un accord international avec l'OCDE et si les négociations échouent mettre une taxe européenne à partir de 2021. Ces éléments sont aussi à mettre en parallèle avec le conflit commercial de l'Europe avec les Etats-Unis³⁵³. Washington s'oppose à cette taxation, et pourrait engager des mesures de coercition dans l'hypothèse de son application³⁵⁴.

Le 7 Juin 2017, 17 pays se sont retrouvés au siège de l'OCDE, sans la présence des Etats-Unis, pour lutter contre l'évasion fiscale des multinationales, parmi lesquels, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Luxembourg, Singapour ou Hongkong dans le cadre du BEPS. Cet accord permet de ne pas renégocier les conventions bilatérales. Il faut noter encore que Washington qui pourfend officiellement la question de la non transmission des informations nécessaires à la lutte contre la fraude fiscale n'est pas gêné pour autant de ne pas s'appliquer cette règle à lui-même. Quatre mesures clefs ont été retenues :

- Le refus du chalandage fiscal des grands groupes, lorsqu'ils s'implantent dans un pays pour bénéficier uniquement des avantages fiscaux,
- Une définition pragmatique de la notion « d'établissement stable » qui permet d'identifier les revenus imposables dans un pays donné,
- Une protection contre les dispositifs hybrides, les produits financiers construits de telle manière qu'ils ne peuvent être imposés nulle part,
- L'inscription dans les nouvelles conventions fiscales de procédures de règlements à l'amiable des différends fiscaux relatifs à une double imposition. Une Commission d'arbitrage pourrait être mise en place si la procédure à l'amiable n'est pas réglée au bout de deux années.

Ces mesures sont encore trop récentes pour en mesurer les effets pratiques.

Conclusion

Les « paradis fiscaux » sont bien encore très présents dans l'univers des marchés financiers. La Russie, dont presque la moitié de la richesse financière est détenue offshore, se propose même de créer une zone économique à Kaliningrad destinée à attirer les investissements étrangers en échange d'un système d'imposition faible, mais il lui manque sans doute la confiance des opérateurs dans un régime politique aujourd'hui encore sous le coup de sanctions économiques et politiques de la communauté internationale. La plupart des firmes multinationales utilisent les paradis fiscaux pour optimiser leurs bénéfices. Cependant, en

³⁵³ Fontanel, J. (2019), *Conflits et guerres économiques. L'économie comme instrument de puissance*, Liber Amicorum de Jacques Aben, Université de Montpellier.

³⁵⁴ Les constructeurs automobiles allemands s'inquiètent sur la question de savoir si la revente des données embarquées dans leurs voitures connectées tomberont ou non sous le coup de cet impôt. Surtout Berlin ne veut pas d'une aggravation des relations avec les Etats-Unis, les importations de voitures aux Etats-Unis étant directement concernées par les menaces du Président américain, malgré les accords encore fragiles, il est vrai entre Donald Trump et Jean-Claude Juncker.

analysant le fond du problème, on peut constater que les Etats-Unis ou le Royaume-Uni ont souvent soutenu ces pratiques. Aujourd'hui, les révélations faites par les donneurs d'alerte conduisent l'OCDE à renforcer les règles du contrôle à la concurrence fiscale, laquelle est sans doute l'un des vecteurs des plus influents dans l'accroissement des inégalités de revenus et de patrimoine³⁵⁵.

La guerre fiscale n'est pas encore déclarée, mais elle menace. En exigeant plus de transparence, chaque pays est obligé de faire des efforts pour son attractivité. Londres³⁵⁶ a déjà menacé, en cas de Brexit difficile, de répliquer par un dumping fiscal agressif. Depuis septembre 2015, plusieurs pays ont diminué les impôts sur les sociétés (Chine, Australie, Royaume-Uni, Italie, Japon, Israël, Norvège, Namibie, etc.) et les Etats-Unis et la France se proposent de leur emboîter le pas. La créativité des fiscalistes n'a pas de limite, avec les incitations fiscales à l'investissement et à la R&D, les soutiens aux PME, la création de zones économiques spéciales, les havres fiscaux bien définis, etc. Les écarts de coût du travail ne suffisent plus à attirer les multinationales. Si la Maison Blanche s'engageait dans cette voie, Washington pourrait devenir très clairement le plus important paradis fiscal de la planète.

Bibliographie

Assemblée Nationale (2013), Lutte contre les paradis fiscaux : si l'on passait aux actes, Rapport n° 1423, présenté par Alain Bocquet et Nicolas Dupont-Aignan, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1423.asp>

Barre, R., Fontanel, J. (1989), Principes de politique économique. Coll Eco+, PUG, Grenoble.

Chye-Ching Huang, Debot, B. (2015), Transition Tax on Overseas Profits Versus Repatriation Tax Holiday: Understanding the Differences, Center on Budget and Policy Priorities – Paper - April 10, 2015. <http://www.cbpp.org/sites/default/files/atoms/files/4-10-15tax.pdf>

Bradley Hackford (2016) : Expatriation : Top 10 des pays les plus attractifs fiscalement en 2016. 27 Avril. <http://www.bradleyhackford.com/expatriation-top-10-pays-plus-attractifs-fiscalement-2016/>

Choubaveva, V., Fontanel, J. (2015), Les paradis fiscaux, réglementaires, bancaires et judiciaires ou les pays « filous ». Esprit RI : Le blog officiel de l'ILERI. 2015. hal-01939424

De Pietro, A. (2017), The 12 Most Lucrative Tax Havens in the World, Moody's, February 22, <http://fortune.com/2017/02/22/world-best-tax-havens-countries-corporate-business>

Fichner, J., Hennig, B.D. (2013), Offshore Financial Centres. Political Insight 4(3), 38. December.

Fichtner, Jan <http://www.jfichtner.net/offshore-intensity-ratio/>

Fontanel, J. (2001), L'action économique de l'Etat. Editions L'Harmattan, 2001.

Fontanel, J. (2005), Globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs, L'Harmattan Paris.

Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, pays « filous ». La fuite organisée des impôts vers les pays complices. L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, Annuaire Français des Relations Internationales (AFRI), Paris.

Fontanel, J. (2019), Conflits et guerres économiques. L'économie comme instrument de puissance, Liber Amicorum de Jacques Aben, Montpellier.

Fenoglio, J (2017), Paradise's papers : L'évasion fiscale met en danger nos démocraties, 6 novembre.

³⁵⁵ Fontanel, J. (2005), Globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs, L'Harmattan Paris.

³⁵⁶ Au Royaume-Uni les services publics ont été sacrifiés sur l'autel de l'efficacité économique et de la richesses des plus riches.

Lauer, S. (2016), Les multinationales américaines font un usage immodéré des paradis fiscaux, Le Monde, 16 Avril.

OCDE (2014), Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, Transparence fiscale,

<http://www.oecd.org/fr/sites/forummondialsurlatransparenceetlechangederenseignementsadesfinsfiscales/rapportannuel-FM-2014.pdf>

Oxfam America (2016), Top 50 US Companies stash a trillion Dollars Offshore While Benefitting from Trillions in Government Support, April 14, <http://www.oxfamamerica.org/press/top-50-us-companies-stash-a-trillion-dollars-offshore-while-benefitting-from-trillions-in-government-support/>

Oxfam (2018), Paradise Papers : le coût caché de l'évasion fiscale, <https://www.oxfam.org/fr/egalite/paradise-papers-le-cout-cache-de-levasion-fiscale>

Tax Justice Network (2011), Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, 30 Avril 2011. <http://www.stopparadisfiscaux.fr/qui-sommes-nous/article/le-tax-justice-network>

Tax Justice Network (2014), Financial Secrecy 2015 <http://www.financialsecrecyindex.com/introduction/fsi-2015-results>

Tax Justice Network (2011), Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, 30 Avril 2011. <http://www.stopparadisfi>

Tax Justice Network (2018), Financial Secrecy Index, <https://www.financialsecrecyindex.com/introduction/fsi-2018-results>

The White House (2016), Steps to Strengthen Financial Transparency, and Combat Money Laundering, Corruption, and Tax Evasion, The White House - Office of the Press Secretary - May 5. <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2016/05/05/fact-sheet-obama-administration-announces-steps-strengthen-financial>

Senate Committee on Finance (2016), Navigating Business Tax Reform, Hearing, April. <http://www.finance.senate.gov/hearings/navigating-business-tax-reform>

Shirer, A., El Mokhtari, M. (2018), CumEx Files : Comment arnaquer le fisc avec la Bourse, Le Monde, 18 octobre. <https://www.youtube.com/watch?v=aPXomQaSMxU>

Transparency International France (2014), Mesure de l'importance des paradis fiscaux dans l'économie mondiale, 15 mai,

http://www.transparency-france.org/e_upload/pdf/resultats_finaux.pdf

Zucman, G. (2015), The Hidden Wealth of Nations ; The Scourge of Tax Havens, University of Chicago Press, Chicago, 200 pages.

Les crises économiques mondiales du système capitaliste

Quels recours ?

Le marché, la mondialisation, les Etats ?

Les crises économiques se succèdent. Les Etats comprennent qu'ils ont perdu le pouvoir d'entreprendre, les grandes firmes se sont substituées à eux. Elles ont réussi à remplacer la plupart des démocraties par une ploutocratie, l'exemple le plus frappant étant la Maison Blanche avec son Président et ses conseillers majoritairement milliardaires. Les réseaux sociaux sont fortement contestés quant à leur contenu, mais personne ne s'offusque que la plupart des journaux et des médias appartiennent aussi à d'autres hommes très riches. Certes, les journalistes cherchent à obtenir une forme d'indépendance rédactionnelle, mais le choix des personnes qui travaillent dans ces médias est fait directement ou indirectement par un dirigeant commandité par le Conseil d'administration. Dans ces conditions, comme pour l'évasion fiscale qui connaît une grande vague de prétendants riches, des spécialistes offrent leurs services pour fournir une information qui ne doit aucunement contredire les intérêts des propriétaires. Aujourd'hui, le citoyen est « cerné », dominé, par les leçons des scientifiques qui soutiennent les pouvoirs. Le procès de Galilée serait encore possible aujourd'hui. Personne ne peut s'opposer aux grands intérêts économiques. Les gouvernements sont élus pour développer des services publics et des lois de justice, mais très rapidement ils vendent les premiers aux intérêts privés et les secondes sont suivies de niches d'exemption de toutes sortes qui, évidemment, ne profitent qu'aux grandes fortunes. Le trait paraît un peu gros, et pourtant il ne l'est pas tant que cela. Aujourd'hui, le pouvoir n'appartient pas au peuple, mais à ceux qui informent, lesquels sont dépendants de ceux qui dirigent les médias et soudoient, lobbying oblige, les Parlements. Si une crise apparaît, il est alors demandé aux pauvres de soutenir encore les plus nantis.

Ainsi, les acteurs économiques qui organisaient le marché de l'immobilier ont été les principaux agents de la crise financière de 2008. Les spéculateurs n'hésitent pas souvent à parier sur l'effondrement d'un système économique si leur fortune personnelle est en jeu ou peut croître. En l'occurrence, tous les rapports officiels ont mis en évidence les erreurs, voire les méfaits, des institutions d'Etat et du secteur bancaire, lesquels sont allés aussi loin que l'irrespect des normes éthiques et juridiques. Dès lors, l'institution a sans doute construit de nouveaux garde-fous pour empêcher la cascade en dominos des économies nationales. Pour comprendre ces faits, les économistes n'offrent aucune analyse commune crédible, ils mettent en évidence des scénarios sur un « marché des idées », sur des hypothèses et postulats qui n'ont pas pour objet de décrire une réalité mais de faciliter leur propre réflexion, dans le cénacle réduit de ceux qui savaient et savent encore. Les économistes sont plus reconnus pour la qualité de leurs formulations mathématiques ou l'élégance de leurs démonstrations que pour l'utilité ou la véracité de leurs conclusions. Trop souvent, les explications rationnelles se fondent sur un passé, lequel, malheureusement, n'explique que les réalités d'hier au crible des interprétations politiques souvent partisans d'aujourd'hui. Ainsi, ces analyses sont souvent de simples jeux intellectuels ou d'actes politiques qui conduisent à réduire le champ du possible dans l'action en vue de la défense d'intérêts politiques, économiques ou académiques. Ainsi, personne ne conteste l'intérêt du PIB, l'agrégat le plus utilisé pour expliquer la bonne gestion d'un pays. Pourtant, avec la mondialisation, et l'essor des firmes multinationales, ce concept a depuis longtemps perdu de son acuité³⁵⁷. Il constitue un masque des réalités économiques et sociales et produit des tâches aveugles concernant le patrimoine, l'écologie, l'environnement ou le réchauffement climatique. L'idée encore aujourd'hui, c'est d'accélérer la croissance pour avoir les moyens de tenir compte de l'environnement, alors que la croissance économique pratiquée aujourd'hui conduit inexorablement à des catastrophes écologiques et climatiques à court terme.

³⁵⁷ Fontanel, J., Guilhaudis, J-F (2017), A propos du PIB/PNB. Les limites d'un indicateur vedette. Les risques d'un marqueur "pervers", AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales.

Les théories de la crise économique internationale

Pour évacuer la question des responsabilités, plusieurs théories ont été avancées, lesquelles ne font pas spécialement honneur à l'économie politique, encore moins à ceux qui pensent que l'économie est une science.

- La théorie des « cygnes noirs » met en avant l'existence inopinée de certains phénomènes qui ne sont pas prévisibles dans le temps et dans l'espace même si l'on sait qu'ils peuvent quand même se produire, sans que nous puissions en comprendre le déclencheur. C'est le cas des crises financières. Pour plusieurs analystes, personne ne pouvait prévoir la crise de 2008. Pourtant, bien des économistes avaient annoncé cette catastrophe, mais ils étaient classés parmi les hétérodoxes, ceux qui s'écartent du courant dominant, lequel choisit parmi les siens les chercheurs et professeurs installés dans les Universités, les entreprises ou les administrations. Aujourd'hui encore, les théoriciens considèrent que ces hétérodoxes ne sont que de simples alarmistes permanents qui ont eu raison en dépit de toute rationalité. C'est ignorer un peu vite que les crises ne sont pas rares, dans de nombreux pays, chaque année, en Amérique latine, en Russie, au Japon, dans la zone euro ou celle du dollar. Comme pour la pandémie du coronavirus, tous les pays sont concernés, pays développés, pays émergents, pays en développement et le système financier se transforme en un casino géant dont les occupants s'exercent au bandit-manchot.

- La théorie des « longues traînes » considère que la distribution des erreurs répond aux règles de la loi normale, mais il est difficile de déterminer leur fréquence et surtout le moment où les instabilités du système produisent la crise. Les risques sont, a priori, difficilement calculables, notamment sa profondeur, ses localisations, sa durée. Or, les crises ou les menaces de crise sont très fréquentes, de plus en plus au fur et à mesure où la mondialisation réduit le pouvoir des Etats pour l'abandonner aux actions marchandes des firmes multinationales, lesquelles s'avèrent suffisamment fortes pour influencer les lois et les règles encore disponibles. On sait qu'il y aura une crise, mais les risques sont difficilement calculables, ainsi que la profondeur de l'écart par rapport à la moyenne attendue. Au fond, tout le modèle mis en place dans le système de globalisation économique d'aujourd'hui présuppose qu'il n'y aura pas de crise, que s'il y en a une le système de marché l'absorbera automatiquement et donc qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure sur leur apparition. Souvent d'ailleurs, au moment de la crise, l'Etat est jugé responsable et tous les acteurs économiques lui demandent alors de trouver les solutions qu'il paiera plus tard d'un endettement croissant qui lui sera évidemment reproché comme l'expression d'une mauvaise gestion des biens publics nationaux.

- Les « bulles », c'est un phénomène physique mécanique, indiquant un phénomène quasi inévitable, un excès de production ou de spéculation qui tout-à-coup éclate, sans que ce phénomène soit prévisible, au moins à ce moment là. Ce sont pourtant des épiphénomènes, et tout redevient normal lorsqu'elles ont éclaté. Cependant, le système est supposé avoir un comportement normal, et l'éclatement de la bulle n'est pas prévisible, on ne peut la comprendre qu'après coup. Dans ce contexte, les responsables de la FED considèrent qu'il ne faut pas s'alarmer en cas de bulle, même si elles ne sont pas inoffensives ; il est donc inutile de réglementer, d'intervenir, il faut laisser-faire. La crise finie, tout redevient normal, jusqu'à ce que de nouveaux chocs, notamment politiques, fragilisent le système et conduisent à de nouvelles crises.

- L'action économique et politique de l'Etat est souvent considérée comme l'élément déclencheur des crises. Dans le cas de la crise internationale de 2008, la loi « Community Reinvestment Act » promulguée en 1977 n'a pas respecté la libre compétition, en faisant obligation aux banques d'accorder des prêts dans toutes les localités où elles collectent les dépôts. Fannie Mae et Freddy Mac (parrainées par l'Etat, mais privées) ont acheté des prêts hypothécaires sur le marché privé pour partager les risques et refinancer les prêteurs. Ce faisant, elles ont encouragé les emprunteurs insolubles à s'engager dans des emprunts en jouissant ainsi d'une garantie implicite contre les pertes. L'intervention de l'Etat pour favoriser l'achat immobilier de familles à faible revenu a conduit inéluctablement à des financements de prêts hypothécaires non traditionnels (NTM, nontraditional mortgages), dont le défaut de paiement a été à l'origine du naufrage du système.

Quand l'action publique perturbe la rationalité des acteurs économiques, les marchés deviennent inefficaces, car elle remet en cause les conditions normales d'entreprises cherchant à maximiser leurs profits. Dans l'esprit du public, Fannie Mac et Freddy Mac étaient trop importants pour connaître la faillite (*too big to fall*), grâce au filet de sécurité offert par les autorités publiques. Cet encouragement de l'expansion de la propriété avec les prêts hypothécaires soutenu par l'Etat a conduit à une expression généralisée d'aléa moral.

- Le système financier et bancaire ne se reconnaît pas de responsabilité particulière dans les crises économiques reprenant toujours cette fameuse théorie quantitative de la monnaie selon laquelle la monnaie serait économiquement neutre. Cependant, la monnaie n'est pas seulement un instrument d'échange et de compte, c'est aussi un instrument de réserve. Véritable « pont entre le présent et le futur » (Keynes), la monnaie dispose d'un pouvoir libérateur à l'intérieur de sa zone, elle se transforme rapidement en actifs financiers plus ou moins liquides en investissements, mais son efficacité dépend de la confiance que lui accorde (ou non) les agents économiques. Avec les Accords de Bretton Woods, le système de change fixe, décidé par le Fonds Monétaire International, était contrôlé en fait par le Trésor des Etats-Unis. En 1971, la décision du Président Nixon de revenir sur le lien entre le dollar et l'or a permis à Washington de disposer d'une devise internationale contrôlée par elle-même sur la base du « *benign neglect* », ce qui lui a donné une force économique et politique considérable dans les échanges internationaux.

Après avoir constitué des réserves exprimées en dollar/or, les membres du FMI ont été obligés de conserver leurs dollars, sans référence à l'or. Or, le dollar comme monnaie internationale ne répond plus aux critères économiques de cette fonction, au regard de l'importance de l'endettement public et privé des Etats-Unis. Pourtant, le système monétaire fonctionne toujours avec le dollar comme référent principal, sans doute parce que les Etats-Unis sont la première puissance économique et militaire mondiale et que le système économique américain se présente « *in fine* » comme le sanctuaire du capitalisme³⁵⁸. En outre, le système mondial souffre des risques excessifs de solvabilité sur les marchés financiers et de l'absence de rééquilibrage des balances commerciales. Les Etats sont soupçonnés de mener parfois une « guerre des monnaies », à coup de dévaluations successives, ce qui accroît les tensions politiques entre les pays. Dans une « guerre monétaire », les pays engagent un conflit fondé sur « l'appauvrissement du voisin » (*beggar thy neighbour*). En dévaluant, les Etats exportent la déflation et la récession vers leurs voisins. La monnaie n'est vraiment pas neutre et elle est susceptible de créer des conflits économiques graves. Pour Donald Trump, la Chine, le Japon et l'Allemagne (sic) maintiennent un yuan, un yen et un euro bas en vue de doper leurs exportations, ce qui érode la compétitivité américaine. Pour favoriser le « *made in America* », il décide d'appliquer de nouveaux droits de douane, tout en insistant auprès du Trésor et de la FED pour faire baisser la valeur du dollar. Il considère que la finance est un outil et une arme pour la sécurité nationale de son pays. Or, la puissance économique et financière de Washington n'est pas fondée simplement sur le contenu de sa production intérieure des biens et services, elle est renforcée aussi toutes les entreprises multinationales d'origine américaine disposant d'implantations disséminées dans le monde, et qui fonctionnent principalement sur la base du dollar. Cette bataille de compétitivité risque de remettre en cause le fonctionnement et les règles définies par les organisations internationales (FMI, OMC). Pékin, souvent accusé de choisir un taux de change qui lui est favorable, a pourtant tendance à suivre les variations du dollar pour définir la valeur internationale du renminbi (yuan). Avec l'action protectionniste de la Maison Blanche, la confiance dans le dollar peut évoluer et remettre en cause les règles internationales qui prévalent aujourd'hui.

- La création de l'euro a marqué l'histoire monétaire, car plusieurs pays ont délibérément abandonné leur souveraineté monétaire au profit d'une institution supranationale. Il a fallu greffer un Pacte de stabilité, avec la mise en place d'une discipline économique acceptée par tous les Etats membres, afin de donner des signes forts de confiance mutuelle. **La Banque européenne a pour fonction de** contrôler les tensions inflationnistes de la zone euro. La « théorie de l'engrenage »

³⁵⁸ Fontanel, J. (2017), Etats-Unis, sanctuaire du capitalisme. Un siècle de leadership américain en questions. PSEI, n°8. <http://revel.unice.fr/psei/index.html>

devait favoriser une cohésion des politiques économiques des Etats membres. Aujourd'hui, l'euro se présente comme un facteur supplémentaire de réduction des tensions internationales, c'est un instrument de paix, au moins à l'intérieur de la zone considérée. Il a sans doute protégé l'Europe de nombreux chocs externes, concernant notamment le terrorisme, les guerres en Irak et en Afghanistan, les crises financières récurrentes, les évolutions erratiques des prix pétroliers, car il a évité le ballet permanent des dévaluations et réévaluations à l'intérieur de la zone. Cependant, l'Allemagne est le principal bénéficiaire des rapports de force économiques et politiques du système mis en place, car les hétérogénéités économiques et sociales des Etats Membres n'ont pas été prises en compte. Or, l'Europe ne peut négliger plus longtemps les politiques « sociales ». Le risque n'est plus dans le potentiel de guerre entre les Etats de la zone, il est dans l'expression des luttes politiques sociales nationales, susceptibles de s'élargir à d'autres pays membres de la zone, fondées sur le rejet de l'Europe, de l'euro et de la globalisation. La guerre sociale et politique est alors susceptible de remettre en cause les adhésions des peuples aux systèmes monétaires internationaux existants.

- La crise économique est aussi le résultat de l'accroissement croissant des inégalités³⁵⁹. Karl Marx en avait déjà fait la base de la crise capitaliste, avec le principe de paupérisation relative (agrandissement des écarts de revenus et patrimoines entre des riches de plus en plus riches et les prolétaires) et absolue (les prolétaires deviennent de plus en plus pauvres et en sont réduit à vivre avec un revenu égal au minimum vital, celui qui permet seulement de reconstituer sa force de travail). La crise peut apparaître à la suite d'une répartition des revenus et des patrimoines de plus en plus inégalitaires. Il ne s'agit plus de mettre en avant le minimum vital, la misère ou la faim, il s'agit d'un système qui crée des besoins marchands continus que la grande majorité des consommateurs potentiels sont dans l'incapacité d'acheter sans emprunt à la consommation, rendant leur situation économique et sociale encore plus précaire dans l'avenir. L'endettement transforme le mode de vie des personnes, obligées de faire face à des remboursements de plus en plus difficiles. En outre, l'Etat n'est plus toujours en mesure de maintenir l'éducation pour les enfants des milieux défavorisés, car l'impôt et les prestations sociales sont fortement rejetés par les forces vives et riches de la Nation qui influencent et même s'approprient parfois les décisions politiques, économiques et sociales des autorités publiques, au nom de leur compétence dans l'économie de marché.

La victoire de la croissance nationale à tout prix du keynésianisme

Au XIXe siècle, l'économie était bien la science lugubre. Pour Ricardo ou Malthus, à terme, les salaires étaient censés, à terme, ne plus s'élever durablement au-dessus du minimum vital, celui de la subsistance. Dans cette analyse, les machines diminuent le prix des marchandises et raccourcissent relativement le temps de travail des hommes, afin de créer une armée de réserve. Dans ce contexte, compte tenu de la loi de la population, les gains conjoncturels des ouvriers ne peut être que transitoires. L'économie stationnaire est l'avenir de l'homme, une société où le minimum vital est tout juste assuré pour les survivants. Marx inclura à la fois la fin inéluctable du capitalisme rongé par des inégalités si croissantes qu'elles seront la cause de la révolution des prolétaires pour construire d'abord un socialisme, puis le communisme.

Le XXe siècle sera à la fois des instants d'extrêmes barbaries et de guerres, mais aussi un moment de sauts épistémologiques incontestables. Les capacités humaines se sont développées avec les destructions créatrices et l'effondrement du régime d'accumulation victorien. Avec l'émergence du socialisme, la planification ce n'était plus le marché à déterminer l'ensemble des prix et des salaires, le contrôle plus ou moins affirmé de l'Etat était alors revendiqué. Après la seconde guerre mondiale, les économies connurent des années fastes, les fameuses 30 glorieuses. Les Etats-Unis sont alors devenus le pays le plus puissant du monde économiquement,

³⁵⁹ Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil, Paris. Fontanel, J. (2016), *Inégalités et pauvreté dans les pays riches. L'exemple des Etats-Unis*, CESICE, Université Pierre Mendès France, Grenoble. 2016, Reich, R. (2015), *The Political Roots of Widening Inequality*, The American Prospect Magazine, Spring.

culturellement, militairement. L'énergie était bon marché, les Blancs étaient dominants, les taux d'intérêts relativement faibles, un seul travail par famille suffisait, les emplois étaient syndicalisés et protégés. Les progrès sanitaires ont inexorablement fait monter l'espérance vie de tous les citoyens, même si des disparités non négligeables existent encore selon les catégories sociales.

Les économistes avaient un regard sur la croissance à long terme, en utilisant quatre variables essentielles, la croissance démographique, les changements technologiques, l'épargne et l'investissement. La première variable était, à court terme, jugée constante. La technologie était supposée dépendre de la science et des inventions souvent issues des laboratoires de l'Etat, mais il s'agissait alors d'un choc « exogène » qui n'était que très difficilement inclus dans l'analyse elle-même. De ce fait, les économistes ont d'abord privilégié la relation entre l'épargne et l'investissement, avec la fameuse en évidence la fameuse « règle d'or » selon laquelle si l'épargne est une fuite du circuit de la consommation, il en faut cependant suffisamment pour engager les investissements nécessaires. Le taux d'intérêt, ce pont entre le présent et l'avenir, déterminait le choix entre les fonds prêtables ou la préférence pour la liquidité. Aucune référence n'apparaissait concernant la répartition des revenus et des patrimoines, elle était supposée n'être qu'un résultat issu du mode de production lui-même fondé sur la concurrence et les complémentarités entre les travailleurs eux-mêmes et les machines. D'ailleurs, les économistes limitaient toujours leurs raisonnements aux deux facteurs de production essentiels, le travail et le capital. La croissance était alors supposée sans limite, il suffisait, selon la théorie de Rostow³⁶⁰, atteindre le niveau du décollage économique pour engager l'économie nationale à travers tous les stades de développement, et notamment celui de la consommation de masse dans son apogée éternelle. Les modèles de croissance étaient de nature « dichotomique ». Les banques et les établissements financiers n'étaient considérés que de simples intermédiaires, sans influence sur la croissance réelle. La réglementation bancaire n'était pas toujours très suivie, sauf peut-être pour protéger les épargnants, avec l'existence de banques de dépôts.

Dans ce contexte, la croissance régulière était revendiquée dans le cadre d'une société équitable. Chaque facteur de production était payé à son efficacité marginale, ce qui supposait par ailleurs que les rendements d'échelle étaient toujours constants (ce qui est une autre hypothèse héroïque). Les salaires dépendaient, pour les fonctionnaires des indices fixés par l'Etat, et pour les entreprises privées par une négociation entre les syndicats et les propriétaires, toujours sur la base de la productivité marginale de l'ensemble des salariés. Si les innovations faisant l'objet de brevets, ils donnaient à leurs dépositaires, pour un temps relativement long, une situation de monopole. Cependant, l'Etat contrôlait par les « lois antitrust », l'Etat contrôlait leur fonctionnement lorsque cette place dominante faussait le système de la concurrence. Cela n'était pas toujours vérifié, bien sûr, mais c'était toujours possible, au cas où !

L'action de l'Etat était bien revendiquée, notamment avec la politique dite de « fine tuning », qui avait pour utilité de manœuvrer finement les outils de la politique économique afin de maintenir le système dans la voie de la croissance économique et de produire. Pour les Keynésiens, il s'agissait pour l'Etat d'engager des politiques structurelles de stabilisation contra-cyclique destinées à soutenir la croissance dans les périodes de crise économique. Dans ce contexte, l'Etat était d'abord considéré comme le gendarme d'un marché, chargé de faire respecter les lois économiques, de présenter un budget en équilibre (pour éviter les effets d'éviction) et produire quelques « biens publics » comme les routes, l'éducation ou un système de santé. Il incombait à l'Etat d'assurer le plein emploi, une revendication qui était nouvelle pour les économistes. Avec la courbe de Phillips, l'Etat était interpellé sur le choix à faire entre un peu plus d'inflation pour un peu moins de chômage et vice versa. Simon Kuznets³⁶¹ considérait même qu'après la transition de l'agriculture vers l'industrie, les inégalités sociales diminueraient, notamment grâce à l'action de l'Etat providence de type social-démocrate. L'action de l'Etat pour une redistribution des revenus était souvent exigée par les Parlements démocratiques, mais son utilité n'était pourtant pas acceptée par les vainqueurs de la compétition économique internationale. Il en a résulté des politiques d'optimisation fiscales ou des actions de lobbying en faveur des firmes qui ont contrevenu à la

³⁶⁰ Rostow, W.W. (1970), Les étapes de la croissance économique, Le Seuil, Paris.

³⁶¹ Kuznets, S. ((1955), Economic Growth and Income Inequality, American Economic Review, mars. Vol 54(1).

recherche d'une démocratie économique et sociale. Les politiques budgétaires qui avaient aussi pour vocation de réduire partiellement les inégalités déstabilisantes ont été contestées et il sera principalement demandé à la politique monétaire de lutter contre les seules tensions inflationnistes.

Avec le processus de la mondialisation, le rôle des Etats dans le domaine de l'économie internationale est fortement contesté. Les organisations économiques internationales cherchent à réduire le potentiel de crise économique internationale, mais leurs moyens et leur rôle ne leur permettent pas d'être efficace selon les contextes. Ces analyses n'intégraient pas la rareté des ressources naturelles, leurs coûts, la pollution, le changement climatique, la répartition des richesses, les violences étatiques ou la qualité biologiques des produits. Les ressources des matières premières et énergétiques étaient jugées infinies. Ma notion de pic du pétrole s'est progressivement fait une place dans la littérature économique, mais les réserves ont été redécouvertes, ce qui a eu pour résultat l'enterrement pur et simple d'un problème qui est pollué par les intérêts des grandes firmes pétrolières. De même, les économistes n'ont que trop peu accordé d'attention à la décolonisation, aux guerres, aux armes économiques, à l'influence de l'URSS sur de nombreux pays, à l'exercice de la domination du dollar, à la mise en place d'un marché commun européen ou aux actions des organisations économiques internationales.

Au fond, les économistes utilisent des modèles dont les hypothèses étaient éloignées des conditions réelles de la production et de la redistribution des revenus. La recherche de la croissance à tout prix a rejeté les objectifs d'équité et de répartition optimale des patrimoines. La course vers le « toujours plus » est toujours engagée. Il y a donc crise lorsque la croissance n'est plus au rendez-vous, quelle que soit son contenu, son intérêt pour les générations futures, ses perdants du système concurrentiel et leurs affidés. Croître est la solution à tous les problèmes, et cette croissance s'exprime par le Produit Intérieur Brut, lequel est parfois accompagné d'une estimation assez floue du chômage. La croissance économique est devenue une norme, une nécessité normale mais aussi implacable. Elle est supposée à terme se répartir sur toute la population, avec la théorie du « ruissellement ». Or, pour Deleuze et Guattari, le capitalisme est schizophrénique³⁶². « Le manque est aménagé, organisé dans la production sociale. Il est produit par l'instance d'antiproduction qui se rabat sur les forces productives et se les approprie. Il n'est jamais premier. La production n'est jamais organisée en fonction d'un manque antérieur, c'est le manque qui vient se loger, se vacuoliser, se propager, d'après l'organisation d'une production préalable. C'est l'art d'une classe dominante, cette pratique du vide comme économie de marché : organiser le manque dans l'abondance de production, faire basculer tout le désir dans la grande peur de manquer, faire dépendre l'objet d'une production réelle qu'on suppose extérieure au désir (les exigences de la rationalité), tandis que la production du désir passe dans le fantasme (rien d'autre que le fantasme)³⁶³. La rareté est organisée comme condition du maintien du système et de ses privilèges. Le capitaliste accumule pour le profit et le pouvoir, il n'a jamais l'idée de servir l'intérêt général.

L'ouverture vers la globalisation prônée et dominée par les Etats-Unis

Le keynésianisme a progressivement perdu ses lettres de noblesse. L'Etat se voit retirer la gestion publique du cycle des affaires et la politique de l'emploi, même si les efforts publics subsistent dans les périodes de grande précarité. La globalisation est en train de remplir son œuvre, réduire autant que possible les interventions des autorités publiques. Pourtant, Washington a souvent conduit une politique hamiltonienne de protection et de soutien à son économie nationale. A chaque crise économique, il est fait appel aux autorités publiques américaines ou françaises pour augmenter les dépenses publiques, développer les subventions aux entreprises privées, engager de nouveaux travaux publics, réduire les taux d'intérêt, contrôler les prix et les salaires ou réguler la concurrence internationale. L'essor de la globalisation a été renforcé, par la récolte de l'OPEP en 1973, organisation des exportateurs de pétrole qui ont recouru à un embargo, puis à des quotas, pour obtenir une multiplication par 4 (quatre) des prix de leurs matières premières, afin de récupérer une partie de la rente à leur profit. Il en a résulté une perte de pouvoir d'achat pour les pays industriels

³⁶² Deleuze, G., Guattari, F. (1975), *Capitalisme et schizophrénie ? L'anti-Œdipe*, Les Editions de Minuit. Paris.

³⁶³ Idem. P. 35.

non producteurs de pétrole et des revenus faramineux pour quelques potentats du Golfe Persique. Il en a résulté une récession, même si des masses considérables de placements des pays exportateurs de pétrole s'installèrent dans les pays développés. Le choix pétrolier modifiait ainsi les rapports de force. Les ressources naturelles redevenaient essentielles à la croissance mondiale, les économistes ne pouvaient plus l'ignorer par commodité d'analyse. Les Etats-Unis connurent alors une crise économique qui va modifier profondément à terme le processus de développement économique, même si la « croissance à tout prix » était toujours la norme principale d'action. Washington engagea une politique mercantiliste de dévaluation du dollar afin d'améliorer sa balance commerciale, d'accroître la compétitivité des entreprises et de mener une politique plus protectionniste, malgré sa défense officielle du libre-échange et la puissance du système financier national. En payant le pétrole en dollar (créances du Trésor public libellés en dollars), le pétrole a été payé par une carte de crédit dont la facture n'a jamais été réglée par Ronald Reagan. C'est dans ce contexte que le monétarisme de Milton Friedman s'est imposé pour combattre l'inflation, laquelle est le facteur principal du chômage par la perte de compétitivité qu'elle produit sur les entreprises nationales. La stabilité des prix, l'économie de l'offre (avec une fiscalité incitative reportant l'impôt sur la consommation plutôt que sur l'épargne) et le libre jeu du marché se substituèrent alors comme objectif à la doxa keynésienne. Il est alors état d'une recherche de confiance, d'anticipations rationnelles, d'incitations. Le Rapport Meadows du Club de Rome sur les limites de la croissance avait pourtant déjà lancé un appel très fort sur les conséquences d'une production sans cesse croissante. Ce défi ne fut pas repris par les économistes, qui rejetèrent même l'idée de limites à la croissance confiants dans la capacité des hommes à trouver des solutions inventives aux problèmes posés dans l'avenir.

A son arrivée, Ronald Reagan a eu pour ambition de rétablir la puissance américaine, déjà fortement mise à mal avec les taux de changes variables, la révolte de l'OPEP, la crise en Iran avec la chute du shah et l'arrivée au pouvoir de l'ayatollah Khomeiny et la reconnaissance de la primauté militaire de l'URSS. Il s'agissait aussi de préserver le niveau et le mode de vie des Américains, au moins dans les discours officiels. La FED, dirigée par Paul Volcker, a conduit une stratégie fondée sur le taux d'intérêt mondial du dollar, comme une arme pour dévaloriser progressivement les nouveaux cours du pétrole. Lorsque le prix du pétrole, dont dépendaient presque toutes les économies nationales, a augmenté, la plupart des pays se sont endettés auprès du système bancaire des Etats-Unis, à l'exclusion de l'URSS, de la Chine et de l'Inde. Sous la pression des taux d'intérêt élevés, le dollar a repris sa valeur. Les pays en développement se sont considérablement endettés et ils ont été conduits à réduire leurs prix des matières premières nationales. Un programme de réduction d'impôt et un fort programme de dépenses militaires (notamment avec l'ouverture du programme IDS, Initiative de Défense Stratégique) a relancé l'économie américaine. La hausse des taux d'intérêt et celle du dollar ont provoqué un fort déficit commercial, mais l'économie mondiale, privée du rapport entre le dollar et l'or des Accords de Bretton Woods, a continué à faire des réserves en bons du Trésor dollars (ce qui normalement n'est guère justifié par la théorie néo-classique sans le recours aux rapports de force politique favorables à Washington. Dans ce contexte, le prix du pétrole va diminuer ce qui va considérablement affaiblir l'URSS, incapable d'investir encore plus dans un complexe militaro-industriel qui aura été sans doute le facteur dominant de l'épuisement économique de l'Union soviétique. Avec la concurrence internationale, les prix et les salaires ont été contenus et « l'American Way of Life » a été maintenu par le seul endettement accru des ménages. Avec l'effondrement de l'URSS, nonobstant la question des salaires moyens et faibles stagnants et la guerre au Koweït contre l'Irak, la situation économique des Etats-Unis s'est rapidement améliorée, grâce à une libéralisation des marchés financiers, à l'essor des activités de service et à la généralisation des postes informatiques.

La science économique de l'école de Chicago s'est imposée dans le monde. Elle devenait de plus en plus simpliste dans les faits et absconse dans ses démonstrations, bardées de mathématiques sophistiquées dont l'objet n'était pas « d'instruire, mais d'intimider »³⁶⁴. L'économie n'avait que faire des réflexions géopolitiques, géophysiques, financières. Les agents représentatifs sont parfaitement identifiables, semblables, immuables. Sur cette base, il s'agissait alors de déterminer un équilibre mondial « sans frictions ». Sur cette base, des hypothèses plus

³⁶⁴ Galbraith, Op. Cit.

réalistes étaient introduites à la marge, en vue de greffer un peu de l'économie réelle dans ce monde d'anticipations rationnelles. La pensée néoclassique et monétariste dominante rejetait alors toutes les analyses qui n'utilisent pas les postulats, axiomes et hypothèses de base. Les conflits, les guerres, les menaces de guerre, les conflits internes, tout cela n'inquiète pas les économistes, malgré le chemin plus que millénaire des guerres dans le développement des économies les plus puissantes. La « pax americana » a cherché d'abord à liquider les empires historiques, de lutter contre le communisme de l'URSS et de repousser les tensions révolutionnaires. La stabilisation financière des Etats-Unis doit beaucoup à sa position impérialiste qui lui permet de bénéficier, sans coût, de grands déficits commerciaux, grâce à l'émission des bons du Trésor. Les bons d'Etat américains restent toujours un refuge, ils sont plus puissants que les moyens militaires pour valoriser la puissance des Etats-Unis³⁶⁵. Cependant, quand les ressources naturelles deviennent rares, l'espace-temps se réduit et les conflits sur la répartition des richesses s'intensifient. Les politiques de l'Etat influencent alors le comportement des acteurs économiques.

Cette période est marquée par l'avènement irrésistible des technologies numériques... Le progrès technique n'a pas toujours cherché à diminuer la fatigue quotidienne de l'homme, il a pour but d'accélérer les profits. Les technologies nouvelles cherchent à économiser les coûts de la main d'œuvre, notamment avec les équipements numériques³⁶⁶. Les revenus sont alors monopolisés par les propriétaires des entreprises et les pays développés connaissent alors une pression à la baisse du coût du travail. Pour Schumpeter, la technologie détruit au moins autant d'emplois qu'il n'en crée. C'est le processus de destruction créatrice. On embauche de nouvelles compétences, on détruit d'autres emplois traditionnels. La révolution numérique met des pans entiers de l'économie à l'état de friches industrielles, mais il s'agit, pour répondre aux règles de gestion fixées au début du XIXe siècle par Ford, de biens que la classe ouvrière peut acheter³⁶⁷. En outre, l'obsolescence programmée permet d'accroître les profits sur le long terme. Les logiciels ont une durée de vie infinie il faut les rendre obsolètes. Cependant, la valeur à conférer à un service, le fameux surplus du consommateur, n'est pas vraiment connue et un service sans prix disparaît du calcul du PIB. Le résultat net de ce type de cette technologie fait apparaître un choix plus favorable au capital par rapport au travail et l'essor incontrôlable des inégalités sociales lors du retour de la croissance. Chaque génération a connu ces révolutions épistémologiques et la crise. Cependant, les technologies numériques connaissent des baisses de prix constantes et elles économisent du travail et du capital. Pour Robert Gordon, il y a aujourd'hui un épuisement progressif des possibilités qui va mettre fin à la croissance. Le smartphone n'est qu'un modèle réduit du téléphone, il n'apporte rien à la survie, à la santé et très peu au confort collectif. Quel est l'intérêt de Twitter ou de Facebook ? Il est difficile de faire un constat intergénérationnel. Les économistes en sont revenus à leurs schémas anciens, à un moment ou à un autre, la situation va se rétablir, mathématiquement au moins. L'évolution cyclique est une hypothèse incontournable. Pour les uns, il faut attendre les nouvelles opportunités, pour les autres il faut agir, établir des plans de stimulation qui rétabliront la situation. Or, contrairement aux dire des keynésiens, une hausse des dépenses ne conduit pas nécessairement à de nouveaux emplois, surtout si cet argent est utilisé au désendettement, à des technologies de type « labour saving » ou à l'achat de produits étrangers. Les économistes libéraux considèrent que le rôle de l'Etat dans la sphère économique est discutable et souvent peu efficient au regard des capacités naturelles des marchés de s'autoréguler.

En revanche, s'il existe une forte défiance quant à sa capacité en engager des décisions de politique économique satisfaisante, l'action de l'Etat gendarme est revendiquée, aussi bien en interne qu'au niveau international. L'Etat est souvent accusé de n'avoir pas su protéger ses citoyens, mais en même temps il devient un recours pour lutter contre les effets de la crise.

Après l'effondrement de l'URSS, les Etats-Unis sont redevenus la superpuissance militaire et économique. Les capitaux ont afflué vers les Etats-Unis et les nouvelles technologies digitales ont commencé leur prodigieuse ascension. La situation économique des Etats-Unis s'est

³⁶⁵ Gordon, R. (2012) Is US Economic growth over ?, Working Paper 18315, NBER, Cambridge, MA, August.

³⁶⁶ Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

³⁶⁷ Luttwark, E.N. (1999), Le turbo-capitalisme, Odile Jacob, Paris.

rapidement améliorée, grâce à une libéralisation des marchés financiers, à l'essor des activités de service et à la généralisation des postes informatiques. Les Etats-Unis se sont servis de sa force pour éviter de parler des limites de la croissance. Washington a toujours su que les autres pays n'atteindraient pas le niveau de vie des citoyens américains. Pendant ce temps, l'Europe s'unissait, s'élargissait, s'ouvrait. L'Allemagne se réunifiait et les pays du Pacte de Varsovie tournait le dos à la Russie et s'ouvrait à l'Occident et à l'OTAN. La politique des Etats exerçait une grande influence sur les décisions des autres acteurs économiques.

La puissance militaire joue un rôle central dans l'économie mondiale. La « Pax americana », malgré les échecs du Vietnam, est toujours bien vendue nationalement et internationalement. Cependant, la puissance militaire a perdu son pouvoir destructeur ultime, l'arme nucléaire ne peut guère fournir la victoire contre un pays récalcitrant, tout au plus peut-elle l'empêcher de nuire. Cependant, l'empire américain permet de lutter contre l'anarchie mondiale et il fait respecter l'ordre. Les instances internationales sont au service des Etats-Unis³⁶⁸. Les Etats-Unis ont soutenu la reconstruction de l'Allemagne et du Japon en vue de lutter plus efficacement contre l'URSS. L'indépendance nationale de nombre de pays était surtout feinte. Après la guerre du Vietnam, jusqu'en 1991 et la guerre contre l'Irak, les USA ont résisté à l'emploi de la force, même si Grenade et Panama sont deux contre exemples. L'Afghanistan, puis à nouveau l'Irak, ont validé l'hypothèse de l'hyperpuissance américaine dans une conquête d'occupation. Cependant, les résultats n'ont pas été à la hauteur de l'optimisme affiché du fait principalement de l'accueil hostile de la population autochtone, d'un armement inadapté, du coût d'une armée technologique qui ne considère plus ses militaires comme de la « chair à canons » et de l'impossibilité d'engager une politique d'occupation de ces territoires. Dans ce contexte, une guerre n'est plus vraiment gagnable, elle coûte trop cher ou alors elle détruit tout. L'échec américain en Irak et en Afghanistan a bien été enregistré, les coûts se sont concentrés sur les coûts d'opportunité, notamment les investissements sociaux. Les crises économiques restaient contrôlées, mais les économies nationales restaient instables³⁶⁹.

En 2008, la crise économique et financière a frappé toutes les économies nationales, ce qui a soulevé à la fois la question des responsabilités, des moyens pour sortir de cette récession et du rôle de l'Etat. Toutes les règles de bonne gestion qui avaient donné tant de « crédit » aux économistes libéraux sont alors abandonnées et le système mondial est alors contraint à modifier les principes de l'optimum pour sauver ce qui peut d'abord être sauvé. Jusqu'à présent, les Etats ont préféré sauver les banques plutôt que les salaires, preuve s'il en est que le pouvoir d'Etat n'est pas aussi démocratique qu'annoncé dans une République. L'Etat a le pouvoir de choisir l'investissement (avant la consommation) par la force, mais il peut aussi laisser une génération épuiser les ressources nécessaires aux générations futures. Au fond, un choix démocratique peut aussi conduire à un effondrement économique.

La crise financière de 2008

Pour expliquer cette situation, il est nécessaire de rappeler les grands mouvements économiques d'alors. L'essor de la finance internationale, dominée par les Etats-Unis, a été considérable et elle n'a pas été contrôlée³⁷⁰. Les firmes et banques internationales ont obtenu la déréglementation, la désintermédiation et le décloisonnement des marchés nationaux. Les fraudes financières ont été alors facilitées, notamment les fameux prêts Ninja (No INcome, no job Assets), une contrefaçon et une forme de blanchiment réalisée avec le concours des agences de notation et des banques de dépôt et d'affaires complices. Il s'agissait de mettre en place un objet contrefait, en cachant sa provenance et en lui donnant un certificat d'authenticité et en plaçant à Wall Street. Le risque de défaut a été rendu difficile à considérer par l'achat de CDS (crédit-default swaps) qui ont

³⁶⁸ Ferguson, N. (2004), *Colossus : The Price of America's empire*, Penguin Press, NY. Fontanel, J. (1995), *Les organisations économiques internationales*, Masson, Paris

³⁶⁹ Foster, J.B., McChesney, R.W. (2012), *The Endless Crisis : How Monopoly-Finance Capital Produces Stagnation and Upheaval from the USA to China*, Monthly Review Press, NY.

³⁷⁰ Fontanel, J. (2005), *La globalisation en « analyse »*. Gééconomie et stratégie des acteurs, L'Harmattan, Paris, p. 250 et s.

fait croire aux clients des banques que leurs investissements couraient très peu de risques. Les produits dérivés ont fait la fortune des uns a fait la ruine des autres. Si la titrisation a des vertus, ceux qui l'utilisent ne sont pas nécessairement vertueux, notamment lorsque de hauts rendements sont attendus des opérations ainsi engagées. L'aléa moral est alors poussé au plus faible point d'intensité et la responsabilité sociale des banquiers est alors volontairement supprimée. La fraude et la déformation des faits étaient constantes dans la plupart des dossiers, seul le profit compte. Les titres dérivés ont trouvé alors des acquéreurs dans le monde entier. Cela a créé un environnement permissif sans moralité. Les instances comme la FED n'ont pas souhaité intervenir et toutes les barrières et protections antérieures ont été ainsi démantelées. Pour Stiglitz³⁷¹, la prédation financière a été la règle, celle des riches contre les pauvres en faisant fi de toute considération morale. D'ailleurs l'école de Chicago ne considère-t-elle pas que l'objectif de tout investisseur est de faire du profit, en toute liberté, sans contrainte étatique, car l'hypothèse de rationalité parfaite des agents est toujours bien présente dans les choix de tous les agents.

Dans ce mouvement de mondialisation des actifs financiers souvent libellés en dollars, le triomphe de la cupidité³⁷² qui porte aussi sur l'information asymétrique conduit les initiés à bénéficier de profits indus. L'exercice du jeu de casino sur l'épargne des autres favorise les crises d'endettement. La crise financière n'est pourtant trop souvent qu'une manifestation des crises réelles. Plusieurs économistes hétérodoxes ont tiré la sonnette d'alarme, de Baran et Sweezy à Minsky³⁷³. Pour Minsky, la stabilité intrinsèque du système capitaliste pose question, car les opérateurs cherchent toujours des rendements élevés, malgré l'importance des risques. Les paris spéculatifs, financés par des emprunts, transforment les positions couvertes en des positions aléatoires, mais très profitables, jusqu'à ce qu'il y ait défaut de remboursement. Dans ce cas, pour éviter l'effet domino de l'effondrement total, il est fait appel à l'Etat et aux banques centrales pour éviter les effets les plus graves de la crise. De fait, d'autres articles publiés dans des revues mineures, se sont inquiétés de l'augmentation du prix des logements au regard de celui du niveau général des prix. Il peut en résulter une bulle financière qui conduit au krach. Pour d'autres économistes³⁷⁴, l'analyse des relations comptables des USA mettent en évidence des déficits commerciaux trop importants. Cependant, le coût de la dette a nécessité un repli financier et une chute de l'activité, de la valeur des actifs et des recettes fiscales. Lorsqu'un indicateur s'écarte de ses valeurs antérieures, le risque de crise est alors accru, ce qui a été le cas en 2001 lorsque les investissements se sont repliés, conduisant les agents économiques à prendre leurs bénéfices sur les actions en Bourse. Avec la récession, le déficit public destiné à réactiver l'économie est inévitable, favorisant un endettement public rapidement jugé trop élevé, qui conduit à des actions erratiques de réduction des dépenses publiques et d'augmentations nouvelles des impôts.

En outre, la science économique dominante n'aborde jamais la question pourtant cruciale des ressources naturelles et de l'évolution de leurs quantités disponibles et de leurs prix. Avec les grandes entreprises engagées dans des productions fondées sur des systèmes à coûts fixes, une grande vulnérabilité se dégage face aux coûts des matières naturelles, aux conflits mondiaux, aux anticipations complexes et croisées ou au terrorisme. En outre, les ressources rares sont financiarisées. En période de spéculation à la hausse des prix, les profits baissent et comme les producteurs sont étrangers il n'existe pas de rattrapage des profits, ce qui rend difficile l'estimation de la rentabilité des investissements de long terme.

La crise va débiter en août 2007, elle s'est ensuite développée jusqu'en mars 2008, avec la faillite et la vente à prix bradé de Bear Stearns. Mais les gouvernants pendaient que les problèmes étaient gérables, malgré un ralentissement de la croissance. C'est en septembre 2008 que la faillite de Lehman Brothers, la chute de AIG, la vente de Merrill Lynch et la prise de contrôle de Fannie Mae et de Freddie Mac par l'Etat que l'affolement gagna le monde. Les fonds communs de placement quittèrent les banques d'affaires pour se réfugier dans les banques de dépôts (les plus grandes) avec leurs avoirs garantis. L'accès au dollar s'est tari dans le monde, provoquant une

³⁷¹ Stiglitz (2010) Le triomphe de la cupidité

³⁷² Stiglitz (2010) Le triomphe de la cupidité

³⁷³ Minsky, H.P. (2008), *Stabilizing an Unstable Economy*, McGraw-Hill, New York.

³⁷⁴ Godley, W., Papadimitriou, B., Zezza, G. (2008) *Prospects for the United States and the World : A Crisis that Conventional Remedies Cannot Solve*. Strategic Analysis, december.

hausse inattendue du dollar. Incapables de comprendre le mouvement profond de la crise, les économistes ne changèrent pas pour autant le contenu de leurs modèles, considérant « qu'après la pluie vient le beau temps » et que tout reviendrait à la normale du fait même des mécanismes rééquilibrants de l'économie de marché. La plupart des économistes ont suivi cette voie, soit parce qu'ils étaient payés par les banques, soit parce qu'ils souhaitaient rester dans la norme du courant dominant dans le domaine universitaire, notamment.

La FED a alors réduit le taux d'intérêt à zéro, donné des liquidités aux banques et nourrit le système financier international. Le programme de sauvetage des actifs à problème (Troubled Asset Relief Program, TARP), 700 milliards de dollars, était une décision politique, une forme de nationalisation improvisée et déguisée³⁷⁵. La garantie des dépôts est passée de 100000 à 250000 dollars. Le Trésor a profité du TARP pour prendre des participations dans les grandes banques, ce qui leur a fourni le capital nécessaire pour respecter les nouvelles réglementations. D'autres fonds ont été versés à Goldman and Sachs, Morgan Stanley et autres banques étrangères pour payer à leur prix nominal les dérivés sur événements de crédit du géant de l'assurance AIG. La Banque centrale elle-même a créé son propre fonds de soutien aux actifs toxiques. La FED a procédé aussi à des swaps de devises (600 milliards de dollars) avec les banques centrales étrangères, ce qui a fait monter le dollar par rapport aux grandes monnaies internationales. Ce grand sauvetage financier a permis aux banques de continuer leurs affaires, sans contrainte d'activité ni de rémunérations. Les abus ont été considérables, mais le système a bien résisté dans le cadre d'une prévarication organisée. La FED a continué ses programmes d'assouplissement quantitatifs (quantitative easing) d'achats permanents d'actifs financiers au système bancaire, notamment les titres adossés aux prêts hypothécaires. C'était plus un soutien aux banques qu'à l'économie américaine. Le plan de relance ARRA a concerné 2% du PIB pendant 2 ans. Avec sa politique stabilisatrice, le déficit public du budget fédéral a fortement augmenté. Au fond, l'Etat social a combattu cette dépression, grâce aussi à ses programmes Social Security, Medicare, Medicaid, assurance chômage, assurance invalidité, bons alimentaires, structure progressive de l'impôt sur les revenus. C'est le secteur public qui a sauvé le secteur privé, au prix d'un fort endettement.

Après la crise, il faut nettoyer les écuries d'un libéralisme irresponsable, mais la plupart des agents financiers et gouvernementaux sont responsables et, même, complices. Il s'agit même de minimiser la fraude, laquelle a permis des profits colossaux sur de mauvais actifs achetés dans le monde entier. Les autorités publiques sont directement et indirectement interpellées pour réagir, alors que les économistes se sont empressés de mettre la poussière sous le tapis pour s'auto accorder l'impunité³⁷⁶. L'Etat serait quand même responsable de n'avoir pas contrôlé les monopoles, les fausses concurrences, les interprétations fallacieuses des libertés. La recherche de la croissance immédiate à tout prix ne met jamais en évidence les inégalités de patrimoine et de revenus, l'exploitation intensive de richesses naturelles non renouvelables ou les questions de santé relatives aux productions et consommations issues du système, sans aucune vue à long terme sur le maintien des solidarités citoyennes ou internationales. Le pillage, devenu rationnel dans un monde libertaire, produit la perte de confiance et celle-ci conduit à des processus de récession et de conflits. Les entreprises cherchent à accroître leurs profits au détriment des contribuables (évasion fiscale), des salariés (mis en concurrence avec le moins-disant), des clients (obsolescence programmée ou produits de consommation aux ingrédients douteux) ou et leurs concurrents honnêtes. L'Etat ne manque pas d'avoir aussi des responsabilités, en réduisant le nombre d'agents destinés à lutter contre l'évasion fiscale ou les fraudes à la consommation. Dans ces conditions, l'économie de marché n'a plus de morale, ni de moteur, c'est même un facteur essentiel de la crise. L'art de la guerre financière crée ses vainqueurs et ses perdants³⁷⁷.

Les crises grecques, irlandaise, espagnole, portugaise et italienne, chacune avec ses raisons spécifiques ont été violentes. La Grèce disposait d'un secteur public trop lourd, un système fiscal inégalitaire, une culture indolente. La spéculation de l'immobilier en Irlande a échappé à tout contrôle, et l'Espagne a souffert de l'immobilier résidentiel, alors que l'industrie portugaise n'était

³⁷⁵ Galbraith, p. 210.

³⁷⁶ Galbraith, Op. Cit., chapitre 9.

³⁷⁷ Gayraud, J-F. (2016), L'Art de la guerre financière, Editions Odile Jacob, Paris. Godin, R. (2016), Grèce, la logique des créanciers, jusqu'au bout de l'absurde, La Tribune, 20 juillet.

plus pas compétitive. La zone euro a favorisé un déséquilibre commercial massif en faveur de l'Allemagne, avec une incapacité à s'ajuster au regard de la stabilité et de la rigidité de l'euro. Même dans le domaine des produits agricoles, les pays du Nord sont plus efficaces que les pays du Sud, du fait de l'avance technologique et organisationnelle. En revanche, une partie non négligeable des Allemands travaille pour des salaires très bas. Ce scénario avait été prévu par la zone euro, avec des institutions comme les fonds structurels, la BCI ou le Fonds européen d'investissement, mais leur rôle n'a pu empêcher le rouleau compresseur allemand. Lorsque les taux d'intérêt étaient faibles, les problèmes étaient solvables. Quand la situation s'est tendue, le remboursement des dettes est devenu impossible. Pour sauver les banques, des prêts leur ont été accordés, créant ainsi un passage d'une dette privée à une dette nationale. La politique allemande d'un développement industriel compétitif, avec une faible croissance des salaires et une politique macroéconomique restrictive a joué un rôle décisif³⁷⁸. Les banques françaises et allemandes ont prêté de l'argent. Pour l'Allemagne, toute mesure pour combattre la crise doit être acceptable par ses grandes banques. Il est alors demandé aux pays du Sud de baisser les salaires et de redevenir compétitifs. Le cadre monétaire rigide n'est pas de ce fait remis en question.

Pour les Keynésiens, il faudrait que l'Allemagne abandonne sa politique d'austérité, en augmentant les salaires et les emplois. Alors l'excédent commercial diminuera et le problème serait alors réglé dans la facilité. La zone euro s'impose une contrainte que les Etats-Unis n'ont pas, tous ses membres sont des Etats spécifiques, avec leur langue, alors qu'aux Etats-Unis le passage d'un Etat fédéré vers un autre Etat fédéré ne pose aucun problème. L'Europe n'a pas de stabilisateurs automatiques efficaces pour les Etats les plus faibles. En Europe, les dettes nationales sont dues aux banques, aux fonds de pension ou à la BCE. Les Etats débiteurs sont tenus par leurs créanciers et ils souffrent des mesures d'austérité. Il en résulte l'émigration des diplômés, le chômage, peu d'investissements importés. La zone euro veut rester « une et indivisible », mais il n'y a pas de récompense pour la vertu lorsque la sécurité est recherchée. La fin du feuilleton sur le Brexit ne manque pas non plus de fragiliser l'Europe dans son ensemble³⁷⁹.

Même après la crise, de nombreux économistes, et pas des moindres, ont contesté l'action de l'Etat accusée d'entraver les marchés. Pour Alesina et Ardagna³⁸⁰, sur la base de statistiques mondiales, les changements de politique budgétaire sont de deux ordres, soit des plans de stimulation (pour combattre la récession), soit d'ajustement (pour réduire les déficits et la dette publique). Ils concluent que les stimulations budgétaires réussies passent d'abord par des réductions d'impôts, plutôt que par une augmentation des dépenses. Puis par une réduction des dépenses. Il faut donc couper les dépenses sociales. Quand il y a croissance, la pauvreté est réduite. Il y a dans ces analyses l'idée que la croissance justifie tout. L'économie n'est pas destinée à nourrir soigner et libérer les personnes, elle n'a comme objectif que de croître, sans savoir vers quoi et de quoi elle va croître. Les économistes sont parfois de simples savants fous, qui ne comprennent rien de la souffrance quotidienne des hommes. De même pour Greenspan, l'ARRA (American Recovery and Reinvestment Act) est tout aussi discutable que l'a été le New Deal de Roosevelt en son temps. La moitié du déficit d'investissement en capital après la crise s'explique par les incertitudes créées par l'Etat dans les environnements concurrentiels, financiers et réglementaires mis en place par les pouvoirs publics³⁸¹. La question n'est pas l'enrichissement des banques voyous, ce sont les avantages sociaux qu'il faut remettre en cause. Les plans de stimulation sont financés par de la dette publique, créant des effets d'éviction. La dette de l'Etat absorbe l'épargne des particuliers et des entreprises. L'Etat donne d'une main ce qu'il reprend de l'autre³⁸². La position financière mondiale des Etats-Unis exige que l'Etat américain ait un déficit budgétaire substantiel et une dette

³⁷⁸ Devoluy, M. (2016), L'ordolibéralisme et la zone euro. Annales de la Faculté de Droit de Strasbourg.

³⁷⁹ Fontanel, J. (2017), La crise européenne vue par un économiste, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales., Volume XVIII. Guilhaudis, J-F (2017), Relations internationales contemporaines, LexisNexis, Paris.

³⁸⁰ Alesina, A., Ardagna, S. (2010), Large changes in Fiscal Policy : Taxes versus Spending, in Brown, J.R., Tax Policy and the Economy, vol.24, University of Chicago Press, Chicago.

³⁸¹ Greenspan, A. (2011), Activism, International Finance, vol 14, n°1, printemps 2011 (165-182).

³⁸² Fama, E.F. (2009), Bailouts and stimulus plans, January, 13.

www.dimensional.com/famafrench/2009/01/bailouts-and-stimulus-plans.html

nationale croissante, afin de fournir les actifs en dollars qu'il souhaite détenir, le taux d'intérêt restant sous contrôle de la FED. La dette ne peut plus être incontrôlable. Il n'y a pas d'apocalypse financière à attendre des Etats-Unis. Il faut surtout s'attacher à redistribuer le revenu au sein même du secteur privé, mais aussi à limiter les risques de l'inflation et de la dépréciation du dollar.

La globalisation crée de nouveaux échanges, des besoins sans cesse nouveaux, qui déstabilisent les économies nationales. La globalisation redéveloppe des formes de précarité, suivie par de périodes d'abondance et de conflits entre les Etats. L'effet du collier étrangleur³⁸³ intervient lorsqu'il y a une pénurie nette d'une ressource stratégique, avec une demande supérieure à l'offre au prix souhaité et lorsqu'une manipulation de l'offre peut naître par la thésaurisation ou la spéculation. Même le pic de production pétrolière mondiale peut servir pour influencer le cours des prix du pétrole. Dans ce cas, les prix peuvent augmenter très vite, ce qui provoque une récession par la perte de rentabilité des affaires. Le choix des ressources énergétiques renouvelable est bien ancré dans l'espace du développement économique, mais elles ne sont pas encore suffisamment importantes et compétitives pour réduire cette incertitude, malgré la présence d'un nucléaire qui, à terme, pose aussi des problèmes similaires. La fracturation hydraulique n'a pas encore prouvé son intérêt dans une perspective de long terme. On ne sait pas combien de temps les produits « rentables » vont durer. Le changement climatique lui-même n'a pas d'impact sur les décisions courantes des entreprises. Ses effets sont supposés à long terme, et donc négligeables aujourd'hui. En fait, les coûts des matières premières naturelles sont au cœur de la crise financière, même si la science économique dominante n'aborde jamais cette question.

En conclusion

L'économie n'est pas autonome au regard des événements politiques, philosophiques, sanitaires ou sociologiques mondiaux. L'économie capitaliste de marché souffre de rapports de force entre les Etats, de différends, conflits et guerres économiques, malgré l'existence d'institutions internationales normalement disposées à régler les différends entre les Etats³⁸⁴. L'économie mondiale n'est plus sous le contrôle financier et militaire des Etats-Unis, même si la position financière mondiale des Etats-Unis reste enviable. Les changements technologiques radicaux détruisent les positions antérieures. Les nouvelles technologies tuent plus d'emplois qu'elles n'en créent, notamment dans le domaine de l'information. Elles réduisent le champ économique rémunéré et rentable. Les programmes de dépenses publiques ont du mal à produire des effets, sauf si la lutte contre le chômage est recherchée. Pour de nombreux économistes, il suffit d'une volonté politique face à l'insuffisance de la demande effective globale par les dépenses de l'Etat, contre les faucons du déficit et les hystériques de la dette. Cependant, les prix de l'énergie sont sinusoïdaux, avec un accaparement de la rente par quelques uns. L'instabilité des prix dissuade les investisseurs privés et ralentit l'activité économique. L'avenir du gaz de schiste crée une nouvelle instabilité eu égard à son coût de production.

Pourquoi ne pas vivre dans un monde sans croissance ? Il faut viser plutôt la croissance lente. Avec la montée des coûts des matières premières, il faut réduire l'échelle de nos dépenses, notamment publiques. A-t-on encore besoins de tanks, d'avions de combat, à quoi sert l'armée de terre, comment limiter la Navy ? De même, les banques sont des intermédiaires financiers, qui ont pour fonction initiale et primordiale de financer les entreprises et les ménages. Or, les banques servent souvent à concentrer le contrôle et le pouvoir, en utilisant des personnes très compétentes à des fins collectivement réduites en termes d'avantages collectifs. Peut-on vivre sans banque ? On pourrait nationaliser leurs fonctions ou les municipaliser ? Il faudrait repenser la légitimité des rentes économiques, des brevets et copyrights compris et modifier les droits de succession. Aujourd'hui, le monde entier est confiné. L'économie vit au ralenti et les taux de croissance vont devenir des taux de décroissance. Faut-il s'en inquiéter³⁸⁵ ? Tout dépend de ce que l'on attend de l'économie, une course insensée vers « toujours plus » ou un retour vers les fondamentaux de la

³⁸³ Galbraith, Op. Cit. p. 109 et s.

³⁸⁴ Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques, PSEI, Paix, Sécurité Européenne et Internationale, n°11, <http://revel.unice.fr/psei/>

³⁸⁵ Artus, P., Virard, M-P. (2015), Croissance zéro, Fayard, Paris

nature humaine aujourd'hui en capacité de nourrir tout le monde et de s'ouvrir au miracle de la vie.

Références

- Aghion, P. (2016), Repenser la croissance économique, Collège de France/Fayard, Paris.
- Alesina, A., Ardagna, S. (2010), Large changes in Fiscal Policy : Taxes versus Spending, in Brown, J.R., Tax Policy and the Economy, vol.24, University of Chicago Press, Chicago.
- Artus, P., Virard, M-P. (2015), Croissance zéro, Fayard, Paris
- Baran, P.A, Sweezy, P, (1966), Monopoly Capital: An Essay on the American Economic and Social Order, Monthly Review Press, NY.
- Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les organisations non gouvernementales, ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire, L'Harmattan, Paris.
- Cohen, D. (2015) Le monde est clos et le désir infini, Albin Michel, Paris.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale, in La question politique en économie internationale (Eds. Berthaud, Kebabdjian), la Découverte, Paris.
- Devoluy, M. (2016), L'ordolibéralisme et la zone euro. Annales de la Faculté de Droit de Strasbourg.
- Fama, E.F. (2009), Bailouts and stimulus plans, January, 13.
- Ferguson, N. (2004), Colossus : The Price of America's empire, Penguin Press, NY.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1992). La guerre économique. Ares, Défense et Sécurité [Grenoble, Lyon], 13(4), 9-50.
- Fontanel, J. (1995), Les organisations économiques internationales, Masson, Paris
- Fontanel, J. (2005), La globalisation en « analyse ». Géoeconomie et stratégie des acteurs, L'Harmattan, Paris, p. 250 et s.
- Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014). For a general concept of economic and human security. In The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities. Emerald Group Publishing Limited.
- Fontanel, J. (2016). Paradis fiscaux, pays «filous». La fuite organisée des impôts vers les pays complices, L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2016), Inégalités et pauvreté dans les pays riches. L'exemple des Etats-Unis, CESICE, Université Pierre Mendès France, Grenoble. 2016,
- Fontanel, J. (2017), Etats-Unis, sanctuaire du capitalisme. Un siècle de leadership américain en questions. PSEI, n°8. <http://revel.unice.fr/psei/index.html>
- Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques. PSEI, Unice, 2019, n° 11 - <http://revel.unice.fr/psei/index.html>.
- Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ? Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI 2019.
- Fontanel, J. (2019), La finance prédatrice des richesses, CESICE, UPMF, Grenoble des richesses, 2019, hal-02151866v1
- Fontanel, J. (2017), La crise européenne vue par un économiste, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales., Volume XVIII.
- Fontanel, J., Guilhaudis, J-F (2017), A propos du PIB/PNB. Les limites d'un indicateur vedette. Les risque d'un marqueur "pervers, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales.
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.
- Foster, J.B., McChesney, R.W. (2012), The Endless Crisis : How Monopoly-Finance Capital Produces Stagnation and Upheaval from the USA to China, Monthly Review Press, NY.
- Galbraith, J.K. (2015), La grande crise. Comment en sortir autrement ?, Le Seuil, Paris.
- Gayraud, J-F. (2016), L'Art de la guerre financière, Editions Odile Jacob, Paris
- Guilhaudis, J-F (2017), Relations internationales contemporaines, LexisNexis, Paris.
- Godley, W., Papadimitriou, B., Zezza, G. (2008) Prospects for yhe United States and the World : A Crisis that Conventional Remedies Cannot Solve. Strategic Analysis, december.

- Gordon, R. (2012) Is US Economic growth over ?, Working Paper 18315, NBER, Cambridge, MA, August.
- Greenspan, A. (2011), Activism, International Finance, vol 14, n°1, printemps 2011 (165-182).
- Krugman, P. (2012), Sortez-nous de cette crise maintenant !, Flammarion, Paris.
- Kuttner, R. (2014), The Hidden History of Prosperity. American Prospect, June, 3. <http://prospect.org/article/hidden-history-prosperity>
- Kuttner, R. (2015), The Wealth Problem, American Prospect – Spring Issue, April 15, – <http://prospect.org/article/wealth-problem>
- Luttwark, E.N. (1999), Le turbo-capitalisme, Odile Jacob, Paris.
- Minsky, H.P. (2008), Stabilizing an Unstable Economy, McGraw-Hill, New York.
- Piketty, T. (2013), la Capital au XXIe siècle, Seuil, Paris.
- Reich, R. (2015), The Political Roots of Widening Inequality, The American Prospect Magazine, Spring.
- Reinhart, C.M, Rogoff, K.S (2010), Growth in a Time of Debt, NBER, Cambridge, MA, January.
- Saez, E., Zucman, G. (2020), Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie, Le Seuil, Paris.

Les crises économiques mondiales du système capitaliste
Quels recours ?
Le marché, la mondialisation, les Etats ?

Les crises économiques mondiales du système capitaliste
Quels recours ?
Le marché, la mondialisation, les Etats ?

Dans l'économie de marché, les crises économiques se succèdent. Avec le processus de globalisation et de mondialisation, les tensions sont toujours présentes dans le temps et dans l'espace, loin d'un système optimal et bienveillant à terme que proposent les théories libérales et néo-classiques. Le rôle de l'Etat est toujours contesté dans une situation de crise, alors que le marché, sauf peut-être dans le domaine financier, est souvent épargné par les critiques. Pendant un temps, le marché est apparu comme la solution de tous les maux, mais en faisant appel à l'individualisme forcené, il détruit peu à peu les solidarités nécessaires. En 2020, la violence et l'instabilité des marchés inquiètent, avec un développement continu de scories qui défigurent les objectifs du monde marchand. Les inégalités des revenus et des patrimoines croissantes, l'évasion et l'optimisation fiscales, les contestations effrénées des biens publics, l'endettement public et privé, la dictature d'un PIB de moins en moins précis et de plus en plus aveuglant, le réchauffement climatique et la pollution croissante sont autant de facteurs qui témoignent du caractère explosif de la vie sociétale à venir dans le monde.

De crises en crises. De la maladie des hommes à la maladie de la Terre

Résumé : Les crises économiques et sociales se succèdent. A l'horizon, de ce siècle, la crise climatique s'annonce. Elle est à la fois certaine, toutes choses égales par ailleurs, et impossible tant les effets seraient destructeurs. Il faut donc raisonner différemment et se demander ce que nos enfants diront lorsque la crise sera effective (catastrophisme éclairé). Qu'aurait fallu-t-il faire ? Plusieurs réformes structurelles sont proposées, concernant la direction des entreprises, les choix de l'autonomie, la priorité aux biens collectifs, le choix des politiques vertes ou les structures politiques.

Après la crise pandémique, il convient sans doute de ménager les acteurs économiques dans leur retour aux « affaires ». L'impréparation à la crise de la pandémie doit être une leçon à retenir, en cette période où la nouvelle crise climatique s'annonce, encore plus menaçante. Le bien commun, les conditions naturelles de la vie sur Terre, doit être protégé contre la violence sans scrupule de la rentabilité financière et de la cupidité. La globalisation crée des réseaux interconnectés qui deviennent de plus en plus fragiles et dépendent, pour la plupart, d'opérateurs privés peu intéressés in fine, dans les actes, par l'intérêt général qu'ils font mine de confondre avec l'évolution de leurs propres affaires financières. La crise climatique est là, les analyses scientifiques l'affirment, mais les acteurs sont incapables de prendre les décisions qui pourraient l'empêcher.

Dans une analyse dite du « catastrophisme éclairé », il s'agit de convaincre les acteurs économiques et les citoyens de l'imminence obligatoire de la crise et d'utiliser le passé antérieur. « Qu'aurait-il fallu faire pour l'éviter ? ».

Ensuite, il s'agit de se donner quelques règles d'action, qui n'élimine pas violemment tout le passé mais qui organise différemment le présent et prépare l'avenir.

L'impossible certain. Qu'aurait-il fallu faire ?

Bergson affirmait que pendant l'été 1914, la guerre lui paraissait certaine, et en même temps impossible. Dans ce cas, les sentiments de certitude et d'impossibilité peuvent se vivre ensemble. Il est difficile d'anticiper une catastrophe, laquelle est encore virtuelle, on ne la croit vraiment réelle qu'une fois advenue. Si la raison nous conduit à concevoir la catastrophe, il est difficile de lui donner un poids suffisant dans nos actions pour entreprendre tout de suite les opérations qui pourraient la rendre moins probable. La catastrophe écologique est en marche, nous sommes sans doute près du « point de basculement », mais la situation économique empêche de prendre les mesures radicales, soit parce que la crise de demain n'est pas celle d'aujourd'hui, soit parce que les forces qui pourraient l'empêcher n'y ont aucun intérêt à court terme et que les « gens de peu » (Léo

Ferré) ne peuvent modifier la règle qu'en se révoltant. Dans ce cas, la prévention échoue notamment parce que les procédures qui essayent d'éviter le pire, nous projette dans un monde possible, mais lointain et non actualisé.

« La catastrophe a ceci de terrible que non seulement on ne croit pas qu'elle se produira, mais qu'une fois produite elle apparaît comme relevant de l'ordre normal des choses³⁸⁶ ». La catastrophe est annoncée par d'éminents scientifiques, mais nous préférons croire que les experts et la science pourront nous l'éviter. Au fond, face au changement climatique, à la pollution des océans, aux dangers de l'énergie nucléaire, du génie génétique ou des pandémies, l'humanité saura bien trouver les réponses techniques adéquates ou s'en accommoder. Ce sera le problème des générations à venir. En Occident, nous avons toujours en tête l'idée d'un progrès technique et humain continu, qui nous conduit au « meilleur des mondes possibles », au sens où Leibniz donnait à Dieu dans ses choix. Le futur est un ensemble de possibles et notre libre arbitre nous conduira à choisir la meilleure solution.

La science ne permet pas toujours de remédier au chaos qui s'annonce, d'autant que le financement des recherches destiné à résoudre la question n'est pas toujours assuré à court terme. Or, si les écosystèmes sont a priori stables et résilients, s'ils subissent un degré d'agression excessif, ils basculent vers des régimes différents de manière imprévisible. Dans ce contexte, l'humanité est menacée par de nouveaux périls dont elle ne mesure pas la dangerosité à court et long terme ou son irréversibilité. Où se trouve le « point de basculement » (tipping point). Jusqu'où peut-on aller sans réagir face aux fléaux à venir, sans repenser et transformer notre présent ? Le système financier de la spéculation connaît bien ce problème dont la solution est aléatoire comme dans les jeux des casinos. La prudence serait de ne pas chercher ces points d'équilibre, mais de réagir comme s'ils étaient déjà franchis. Seule la panique permet à l'homme d'agir en conscience.

Pour sortir de l'ornière, le « catastrophisme éclairé », une ruse de l'esprit qui nous relie directement vers le scénario du pire peut être appliqué. Aujourd'hui, les dirigeants s'inquiètent des réserves d'énergie fossile dans le monde et leur tarissement. A échéance un demi-siècle, cette interrogation n'est pas pertinente. Les réserves sont suffisamment importantes pour conduire l'humanité dans le scénario catastrophe du changement climatique. Dans ce contexte, il s'agit immédiatement de s'interroger sur leur abandon progressif et leur remplacement par des sources d'énergie renouvelables et sans émission de gaz à effet de serre. Pour cela, il faut lutter contre les intérêts économiques et politiques puissants qui ne regardent pas l'avenir au-delà d'une demi-décennie. Dans ce contexte, tous les groupes d'intérêt jouent avec le point de basculement, reproduisant les choix financiers spéculatifs qui conduisent à des crises financières lourdes, mais aux conséquences moins violentes pour la vie humaine sur terre. Nous reconstituons au niveau mondial la pyramide de Ponzi³⁸⁷. Le souci des générations futures est difficile à retenir, car chaque vie humaine constitue une aventure unique. A chacun, le temps qui nous reste, est une inconnue. Benoît Mandelbrot³⁸⁸ a souligné le fait que plus la bulle financière est prête à exploser, plus des spéculateurs sont optimistes, même s'ils savent très bien qu'un jour ou l'autre (mais quel jour ?) elle éclatera. Les outils « scientifiques » de la finance sont inadaptés en situation de crise potentielle.

En attendant, de grands profits attendent les spéculateurs jouissifs.

L'économie d'aujourd'hui masque une grande violence humaine et une négligence coupable concernant les biens collectifs que sont l'air ou l'eau, conduisant inexorablement à s'interroger sur la survie de l'espèce. Le capitalisme n'est pas intéressé par le patrimoine naturel, c'est un secteur marchand comme un autre. Les lois, procédures et systèmes de production actuels amplifient les solutions individuelles, sans référence aux situations collectives de court et long terme. Le secteur politique, qui devrait montrer le chemin de l'avenir de l'homme, a perdu sa

³⁸⁶ Dupuy, J-P. (2004) Pour un catastrophisme éclairé, Ed. Seuil, Coll. Points essais, Paris, 2004

³⁸⁷ Un système de Ponzi (du nom de son créateur) est un montage financier qui consiste à rémunérer les intérêts des placements des clients essentiellement par les fonds procurés par les nouveaux entrants. Il s'agit, évidemment d'un montage frauduleux destiné à s'effondrer lorsque les nouveaux placements sont insuffisants pour continuer l'opération.

³⁸⁸ Mandelbrot, B. (2009), Il était inévitable que des choses très graves se produisent, La monde 19 Octobre. Mandelbrot, B. (2009), Une approche fractale des marchés : risquer, perdre, gagner, Rditions Odile Jacob. Paris

capacité à définir un futur souhaitable, trop préoccupé à gérer l'économie immédiate et à composer avec les forces d'un Capital qui n'a pas peur de s'approprier la plus grande part de la valeur ajoutée créée.

Face à un avenir où s'annonce une catastrophe humaine aux contours encore mal définis, Jean-Pierre Dupuy considère que l'action humaine doit immédiatement agir comme si le « pire était certain ». Dans ce contexte, cela augmente la probabilité d'éviter la catastrophe, ce qui est certes paradoxal, mais peut se révéler efficace. Il faudrait pour cela que ceux qui gouvernent soient en mesure de réunir toutes les forces disponibles prêtes à remettre en cause l'intérêt individuel comme fondement de l'action économique, ce qui devrait conduire aussi à définir des normes qui remettraient en cause les rapports de force existants, malgré les lobbyings. L'effondrement n'est jamais certain, mais il est plus ou moins probable. C'est sur cette incertitude que jouent les différents acteurs, entre le refus de nouvelles contraintes et la remise en cause des rapports de force économiques, politiques, philosophiques d'une société, qui plus est, mondiale. Il s'agit alors de changer l'avenir linéaire.

Bernard Williams³⁸⁹ avait conçu le concept de « fortune morale » (moral luck). Lorsqu'une action se réalise en situation de forte incertitude, il est alors impossible de ne pas exclure une issue catastrophique, l'action ne pourra être jugée que de manière rétrospective. Cette situation donne l'avantage aux gagnants, car l'optimisme règne bien souvent, c'est même souvent un indicateur fort d'une catastrophe prochaine. Certes, le système n'est pas très rigoureux, en revanche, l'anticipation de la rétroactivité du jugement peut être prise en considération, nouant ainsi un lien fort entre l'avenir et le présent. La leçon devrait porter aujourd'hui pour nos gouvernants. L'utilisation du futur antérieur est alors intéressante. Il s'agit de se projeter sur l'après catastrophe et à analyser comment on en est arrivé là, et ce qu'il aurait fallu faire pour prendre un autre chemin. La catastrophe à venir est le résultat de l'activité humaine, ce n'est pas l'Apocalypse de Dieu, elle implique une réflexion profonde sur le destin de l'humanité. Qu'aurait fallu-t-il donc faire ? Au moins chercher à changer le cours tragique de ce destin, ce qui n'implique pas nécessairement une réussite facile, sans danger et sans souffrance. Mais il s'agit alors de donner une vraie chance au changement de cours d'un destin funeste.

L'incertitude de l'action. Que faut-il faire ?

Avec la fin de l'expérience soviétique, l'économie de marché se présentait comme le système qui devrait apporter la paix et le développement économique à l'ensemble des Nations. La situation actuelle met surtout en évidence un système qui accélère le danger climatique, qui crée des inégalités insoutenables et a su créer un monopole de l'information économique et du contrôle politique des Etats. La parole et les idées sont filtrées par le sas d'une liberté qui n'est, au fond, reçu que réduites à des bribes plus ou moins élargies selon les moyens financiers des individus. Karl Max rappelait qu'il « était difficile de faire bouillir les marmites de l'histoire ». Toute proposition conduit aux contre-propositions. Il ne suffit pas de vouloir tout transformer d'un coup, il faut faire mouvoir des systèmes et régimes économiques lourds, qui portent la question de la vie et la survie de l'humanité. Les erreurs sont lourdes de conséquences, il faut avancer pas à pas, car toute action générale, brutale et immédiate, conduit à des conflits si forts que les objectifs ne pourront jamais être atteints.

Il est clair qu'un changement des règles va conduire à des paris économiques, politiques et sociaux à lourdes incertitudes. Les privilèges ne se laissent pas abandonner comme cela, d'un simple trait sur les lois constitutionnelles des Etats et sans une réaction forte de ceux qui disposent d'importants pouvoirs de coercition. S'il est vrai qu'après la crise de la pandémie, il est nécessaire d'orienter immédiatement la production vers des énergies renouvelables, il faudra cependant se donner du temps, car la précipitation conduirait à une destruction brutale du capital productif, laquelle jettera de nombreux salariés au chômage. Il faut aussi s'imposer le principe de précaution que le service public ne doit pas non plus négliger. « Que ce soit dans le domaine de l'énergie, de la santé, du climat, des infrastructures de transport, des réponses efficaces impliquent la

³⁸⁹ Williams, B. (1981), *Moral luck*, Cambridge University Press.

disponibilité du surcapacités publiques suffisamment massives selon un principe de précaution rationalisé »³⁹⁰.

Si l'on souhaite que la démocratie s'étende aussi au domaine économique et social, il est utile d'envisager des étapes bien structurées et ordonnées pour ne pas déclencher des conflits nationaux et internationaux, dont il est difficile aujourd'hui de mesurer la violence. Plusieurs axes d'action devront orienter la réorganisation d'une société décidée à développer plus d'égalité et d'équité dans le monde, tout en préservant les conditions de vie naturelles. Les modalités pratiques de ces objectifs doivent être intégrée dans un projet (planification indicative ou incitative « à la française ») élaboré par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.

- Le choix des priorités quant au présent et à l'avenir de l'entreprise doit être élaboré collectivement. Il s'agit de préserver les investissements nécessaires à l'emploi et de déterminer collectivement les revenus de tous les participants à la vie de l'entreprise. Une démocratisation de l'entreprise est nécessaire, car les comportements des actionnaires à l'égard des citoyens, de leurs salariés et parfois même de leurs consommateurs s'avèrent souvent néfastes à l'égard de la société humaine elle-même. Il existe dans chaque entreprise des valeurs qui s'inscrivent dans les choix collectifs. Ainsi, les collectivités publiques, nationales, régionales ou locales pourraient aussi avoir un représentant pour défendre le territoire concerné. Les choix de la stratégie, des hommes de la direction, mais aussi la répartition des bénéfices devrait faire l'objet d'une réelle négociation. Il pourrait par exemple être décidé que l'augmentation des dividendes et celle de la masse salariale soient couplées.

- S'il est un service nécessaire à tous, c'est le droit du travail que la société doit appliquer à chaque personne en recherche d'emploi. Puisque le système de régulation privé n'est pas en situation de l'assurer, l'Etat doit prendre sa part. Les personnes sans emploi pourraient alors exercer des activités de service public, notamment dans le cadre du Green Deal. Elles pourraient ainsi recevoir un revenu sans recourir à des aides ou allocations de chômage.

- Le syndicalisme devrait être obligatoire, même si les salariés peuvent rester passifs, tout comme les électeurs d'un pays. Le choix appartient du syndicat dépend de chaque personne employée. Le financement pourrait être assurée par une taxe directement versée aux organisations elles-mêmes, selon des normes à définir collectivement.

- Les règles mises en place pour combattre le dérèglement climatique sur la base des exigences de l'accord de Paris devront être respectées, avec l'aide de l'Etat si nécessaire³⁹¹. A ce titre, les jeunes générations, avec les colocations ou le covoiturage donnent un exemple intéressant d'une nouvelle forme plus solidaire de société.

- L'objectif du taux de croissance optimal du PIB national ne peut plus être retenu, au regard de son incapacité à expliquer son contenu réel. Le PIB est un indicateur trompeur qui laisse croire lorsqu'il est positif que sa croissance améliore le bien-être de chacun, alors qu'il a pu être le résultat de pollutions diverses, de dégradation des patrimoines écologiques et d'un accaparement de ses fruits par les privilégiés³⁹². De nouvelles mesures devraient être mises en place pour comprendre la signification sociale du PIB, en relation avec la qualité de vie moyenne et minimale de ses citoyens. Au fond, le niveau de développement d'un pays devrait se mesurer sur la base du revenu réel des 10 % les plus pauvres, du revenu médian, du panier d'achat d'un panier de biens jugés de première nécessité (ce qui reste souvent une démarche aussi bien quantitative que qualitative). Les inégalités

³⁹⁰ Aglietta, M. (2020), La vraie richesse des Nations est leur capital public », Le Monde, 17-18 Mai.

³⁹¹ Rifkin, Jeremy (2019), Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre, Editions « Les Liens qui libèrent ».

³⁹² Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ? Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI 2019.

Fontanel, J., Donsimoni, M. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat AFRI 2019, Paris.

économiques croissent, il faut non seulement en arrêter le cours, mais lutter contre « cet objet du désir » qui n'est que l'application de la force des nantis contre les besoins du collectif³⁹³.

- Pour lutter contre la dépendance des citoyens d'un pays à l'égard des multiples chaînes de valeur et pour participer à la décarbonisation, il est nécessaire de se prémunir contre les excès de la globalisation économique. Le New Deal Vert est un objectif public nécessaire³⁹⁴. Il existe des besoins collectifs qui doivent être rendus disponibles hors compétition, sans lien avec la rentabilité et des dividendes des actionnaires. Cette attitude qui peut apparaître de prime abord comme protectionniste, prend en compte la sécurité des personnes, tout comme la défense nationale protège contre les agressions extérieures. La sécurité d'un pays va bien au-delà de la dissuasion militaire³⁹⁵. Il ne s'agit donc pas de vivre en autarcie, mais plutôt en autonomie, en réduisant les facteurs de dépendance qui créent des situations économiques difficiles en cas de crise. Pour ce faire, il s'agit de privilégier les circuits courts en vue de réduire le risque relatif à l'interruption des chaînes de valeur et de soutenir l'économie circulaire. Il devient nécessaire d'instaurer un nouveau modèle industriel réactif et local. Cela aura un prix, puisque les économies d'échelle seront partiellement supprimées, mais le bilan carbone si inquiétant aujourd'hui devrait s'améliorer. Il s'agit donc d'investir pour l'avenir du climat.

- Sur ces bases, des actions publiques doivent être engagées, avec des objectifs précis. Il faut rappeler que les biens et services publics sont la richesse première de tous les citoyens, parfois même les seules richesses des plus pauvres. Dans ces conditions, les pouvoirs publics démocratiques doivent prendre en compte et privilégier toutes les activités absolument nécessaires à la vie collective. Des incitations fortes dans le cadre d'une planification souple et incitative devraient être engagées par les organismes publics (pas toujours par l'Etat jacobin), en permettant aux entreprises traditionnelles de participer à cette nouvelle version industrielle de l'avenir.

- Face à la crise, les politiques publiques (nationales ou européennes) doivent engager utiliser en symbiose la politique budgétaire et la politique monétaire, en vue de répondre à la crise et à l'explosion de la dette publique. La zone euro doit devenir plus active et concevoir une action constructive plutôt que de réserver sa fonction à la surveillance de la masse monétaire et de l'inflation. Elle pourrait agir comme si elle était la banque centrale de tous les pays membres, même si la question du pacte de stabilité réduit son pouvoir d'action. Les biens publics appartiennent au patrimoine de tous les citoyens, même les plus pauvres. C'est par la solidarité que l'on peut surmonter les incertitudes et les aléas.

- Des solutions à la dette publique doivent être trouvées, notamment par l'allongement des prêts, leur libellé et leur remboursement en monnaie nationale ou européenne et surtout la réduction optimale de leurs coûts. Pour lutter contre la crise, l'Etat doit faire appel à des émissions massives d'obligations souveraines, qui monétisées, équivalent la liquidité de la banque si le taux d'intérêt est nul. Il faut constamment rembourser la dette ancienne et activer une nouvelle, selon les taux offerts. Il est contreproductif de durcir les conditions financières en période de récession, car l'endettement croît alors en proportion du PIB. L'objectif des Etats ne doit plus être l'augmentation continue du PIB, mais l'essor des biens et services utiles.

- Les firmes multinationales devront être progressivement contrôlée par une Agence internationale des Biens communs, notamment sur celles qui exercent de véritables monopoles sur les biens et services jugés essentiels et qui disposent d'un pouvoir politique, économique, financier et social considérable. Le poids des GAFAM³⁹⁶ est sans doute excessif et croissant dans le monde

³⁹³ Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice ? Richesse, évasion fiscale et démocratie*. Le Seuil. Paris. Fontanel, J. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Une lecture libre du livre de Saez et Zucman*. hal-02546608.

³⁹⁴ Fontanel, J. (2020), *Le New Deal Vert, la troisième révolution industrielle ? Une analyse de la pensée de Jeremy Rifkin*, Pax Economica, hal-02577489.

³⁹⁵ Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014). For a general concept of economic and human security. The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities, 75. Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, L'Harmattan, Paris.

³⁹⁶ Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), *La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers*, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

d'aujourd'hui, affirmant ainsi un leadership de l'ombre, moins accentué sur le « soft power, mais incontestable de Washington.

- L'Europe ne pourra pas se maintenir et évidemment prospérer telle qu'elle est aujourd'hui si les solidarités entre les Etats membres ne sont pas clairement revalorisées par une politique budgétaire partiellement commune et par la règle d'une majorité à définir.

- Les conflits économiques et les guerres n'ont pas disparu. Dans ce contexte, il est indispensable d'œuvrer à des rapports entre les Etats qui ne se cristallisent pas seulement sur les éléments économiques de la compétition³⁹⁷, mais qui s'ouvrent à de multiples coopérations tous azimuts. Il est clair que les pays en développement sont fortement lésés par les brevets d'invention, la propriété réduite de leurs terres et sous-sol et la fuite des cerveaux (pour laquelle ils ne perçoivent aucune contribution). Ces monopoles de fait devaient être supprimés rapidement et ils devraient être ouverts à l'ensemble de la population mondiale.

- Selon Churchill, la démocratie est un mauvais système, mais il est moins mauvais que les autres. Compte tenu de l'information disponible par des médias appartenant à des propriétaires milliardaires en euros, il est difficile de croire que toutes les informations ne servent pas ces derniers. De fait, une véritable ploutocratie s'est constituée³⁹⁸. Dans ce contexte, si l'on regarde la composition de l'Assemblée nationale et du Sénat, il est évident que toutes les catégories socio-professionnelles ne sont pas représentées. Les postes de députés sont occupés par des fonctionnaires, des professions libérales, des chefs d'entreprise, mais aussi très peu d'ouvriers, d'agriculteurs, de chômeurs, d'étudiants. Dans ce contexte, il faudrait d'une part réformer le financement et l'accès aux médias à tous les candidats pour l'Assemblée nationale, et choisir une Chambre haute représentative de l'ensemble de la population dans sa diversité, par tirage au sort. Le rôle de cette Chambre serait d'exprimer les avis de la population à un instant déterminé. Elle donnerait une image en temps réel de l'opinion des Citoyens³⁹⁹.

La concurrence comme base sociale d'un système économique permet toutes les ruses de production pour satisfaire une consommation largement inspirée par les messages publicitaires. Il faut mettre les biens communs au-dessus de toutes les accumulations privées.

Bibliographie

- Aglietta, M. (2020), *La vraie richesse des Nations est leur capital public*, Le Monde, 17 Mai.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale. In *La question politique en économie internationale* (pp. 190-201). La Découverte, Par Dupuy, J-P. (2004) *Pour un catastrophisme éclairé*, Ed. Seuil, Coll. Points essais, Paris, 2004
- Dupuy J.P. (2010), *La marque du sacré*, Ed. Flammarion, Paris.
- Engelhard, P. (1996), *L'homme mondial*. Les sociétés humaines peuvent-elles survivre ? Arléa.
- Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L., & Sen, A. (2003). *Civilisations, globalisation et guerre*. PUG, Presses Universitaires de Grenoble, PUG, Grenoble.
- Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014). For a general concept of economic and human security. *The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*, Emerald.
- Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ? *Annuaire Français des Relations Internationales*, AFRI 2019.

³⁹⁷ Fontanel, J., Bensahel, L. (1992), *La guerre économique*, Arès, Défense et Sécurité, Grenoble, Lyon, 13 (4), 9-50

³⁹⁸ Fontanel, J. (2020), *La globalisation atteinte du coronavirus. Inégalités, égoïsme, ploutocratie, insécurité*, ThucyBlog n°30, hal-02611716.

³⁹⁹ Ces « sénateurs » pourraient être nombreux. L'utilisation des moyens informatiques réduirait la nécessité d'une vie parisienne. Des procédures similaires pourraient exister aussi dans les régions. Quelques rares réunions annuelles seraient alors organisées pour donner un avis définitif, lorsque les deux Chambres seront en désaccord.

Fontanel, J., Donsimoni, M. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance *économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat*, Annuaire Français des Relations Internationales. AFRI

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.

Fontanel, J. (2020), Le New Deal Vert, la troisième révolution industrielle ? Une analyse de la pensée de Jeremy Rifkin, *Pax Economica*, hal-02577489.

Fontanel, J. (2020), *La globalisation atteinte du coronavirus. Inégalités, égoïsme, ploutocratie, insécurité*, ThucyBlog n°30, hal-02611716.

Fontanel, J. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Une lecture libre du livre de Saez et Zucman*. hal-02546608.

Mandelbrot, B. (2009), Il était inévitable que des choses graves se produisent, *La monde* 19/10

Mandelbrot, B. (2009), Une approche fractale des marchés : risquer, perdre, gagner, Editions Odile Jacob. Paris

Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028*. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre, Editions « Les Liens qui libèrent ».

Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice ?* Le Seuil. Paris.

Williams, B. (1981), *Moral luck*, Cambridge University Press.

La finance, prédatrice des richesses

Résumé : Malgré (ou à cause) de cette libéralisation réclamée par les banques et les firmes multinationales, les crises économiques et financières ont continué à se succéder sous des formes différentes depuis 1991 : la bulle financière, la crise de la balance des paiements, la panique financière, la banqueroute ou l'aléa moral. Les prises de risque et la spéculation tendent à devenir les activités principales des banques dans le secteur proprement financier. Après un appel fort en 2008 en faveur d'une réforme du système financier, notamment auprès de la BRI (Banque des Règlements Internationaux) ou de l'Union européenne (MSU, Mécanisme de surveillance unique, et MRU, Mécanisme de résolution unique). Cependant, La séparation entre les banques commerciales et les banques d'investissement n'est pas toujours effective, sous la pression du monde bancaire, dont plusieurs membres ont été accusées d'opérations frauduleuses, notamment aux Etats-Unis. L'innovation financière devient un moyen efficace de spéculation. Elle a facilité l'évasion fiscale et incité les gouvernants à réduire les impôts et les investissements publics. La question se pose de savoir si les banques financent encore l'économie, tout en bénéficiant toujours du soutien des banques centrales. Des systèmes nouveaux viennent la concurrence dans le domaine financier, notamment les crypto-monnaies (bitcoin), les fonds de pension et les banques islamiques.

En 50 ans, il y a eu plus de 400 crises financières, dont 70 concernent les dettes souveraines. Pourtant, la finance internationale s'est encore développée, elle échappe de plus en plus au contrôle des Etats et des citoyens et elle domine et dirige l'économie globalisée. Les banques ont profité de la libéralisation de l'économie consécutive à l'effondrement de l'Union soviétique pour convaincre les Etats et leurs citoyens de leur capacité à favoriser et à accélérer le développement économique des économies de marché. Du fait même de l'ouverture internationale des frontières économiques, les banques se sont présentées comme des acteurs essentiels pour optimiser la réalisation des fameux « avantages comparatifs » de la pensée ricardienne. Cependant, pour répondre à la demande croissante des firmes multinationales et à la fluidité des échanges internationaux, l'application de la « règle des 3D » (déréglementation, désintermédiation et décloisonnement) a été présentée, par les opérateurs financiers, comme une condition nécessaire, voire suffisante.

- La déréglementation conduit à la suppression des règlements et des contrôles concernant les prix des services bancaires, à l'abolition du contrôle des changes et des taux d'intérêt à long terme, à

l'innovation financière, notamment dans le secteur des produits dérivés, pourtant hautement risqués.

- La désintermédiation permet le recours direct des opérateurs sur les marchés financiers. Elle encourage la titrisation, laquelle favorise la disparition progressive des frontières entre les actifs liquides et les actifs financiers.

- Le décloisonnement des marchés nationaux propose la suppression des marchés séparés (régionaux/nationaux/internationaux, titres de court, moyen ou long termes, marché des changes). Le rendement maximum devient alors la règle de conduite obligée pour le détenteur de titres.

La dérégulation de l'activité financière a été organisée avec le soutien des responsables politiques, avec la mise en place des banques universelles, la privatisation des banques publiques, la concentration bancaire. La sécurité des opérations financières n'a que rarement été évoquée, au contraire des profits et de la croissance économique partagée qu'il fallait en attendre. Cette situation a permis aux spéculateurs de s'engager dans des opérations dangereuses pour l'ensemble du système. Malgré (ou à cause) de cette libéralisation réclamée par les banques et les firmes multinationales, les crises économiques et financières ont continué à se succéder sous des formes différentes depuis 1991 (et la fin de l'URSS), notamment au Mexique (1994-1995), en Russie (1998), en Asie (1997)1998), en Argentine (1998-2002), puis dans le monde (2007-2008). La zone euro n'est pas en reste, même si elle n'est pas évoquée pour en assurer une pérennité couteuse pour les pays du Sud de l'Europe⁴⁰⁰. Elles n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques. Historiquement, cinq types de crises peuvent être décelées⁴⁰¹ :

- La crise de la balance des paiements se caractérise par une dépréciation rapide de la monnaie et la perte des réserves de devises. Elle apparaît lorsque la monétisation des déficits conduit à une baisse des réserves, ce qui agite la spéculation et conduit à une méfiance accrue des opérateurs internationaux à l'égard d'une économie nationale.

- La bulle financière se manifeste lorsque les spéculateurs investissent dans des actifs financiers au-dessus de leur prix réel (de base) en vue de retirer des bénéfices à très court terme. Si l'opération échoue, par l'effet « boule-de-neige », l'effondrement est inéluctable, prévisible, mais souvent inattendu dans le temps.

- La panique financière naît à la fois de retraits rapides de prêts à des emprunteurs a priori solvables et lorsqu'il n'existe pas de prêteur puissant de dernier ressort. Elle est la conséquence de dettes à court terme qui semblent excéder les actifs correspondants. La rationalité individuelle conduit à des retraits de crédits rapides, ce qui provoque des réactions en chaîne qui ne font qu'aggraver les pertes.

- La banqueroute exprime l'insolvabilité ou l'insuffisante liquidité d'un emprunteur incapable de faire face à sa dette, ce qui provoque sa faillite. S'il s'agit d'un Etat, ces mauvaises dettes (bad debts) conduisent à des politiques drastiques de récession, laquelle réduit encore les capacités de réponse de l'ensemble des acteurs de l'opération (emprunteur, créanciers, citoyen) et celles des opérateurs des échanges internationaux.

- La crise de l'aléa moral porte sur les prêts de fonds bénéficiant de garanties publiques implicites ou explicites. Dans ce cas, les banques peuvent engager des opérations risquées, mais à fort potentiel de profit. Si l'opération réussit, elle empêche la mise ; si elle échoue, l'ensemble des citoyens doit se substituer à son échec, ce qui peut être à l'origine d'une crise politique et économique à l'intérieur du pays.

La spéculation ou les prises de risque, activités principales des banques

En 2008, avec les créances bancaires pourries (« subprimes » et titrisation), la crise s'est propagée dans le monde entier. La défaillance en chaîne des « hedge funds » et des banques

⁴⁰⁰ Fontanel, J. (2010), Les maîtres-penseurs de la crise financière mondiale, Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI, Paris, 2010. Fontanel, J., Fontanel, G. (2012), La crise monétaire et l'avenir de l'Euro, Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI, 2012.

⁴⁰¹ Radelet, S., Sachs, J. (1998), The Onset of the East Asian Financial Crisis, Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

d'investissement, suivie de la faillite de Lehman Brothers, a secoué l'ensemble du système bancaire, avec des pertes cumulées de plus de 700 milliards de dollars. Les cours boursiers ont alors perdu 50 % de leur valeur. Le principe « too big to fail » est alors mis à mal et la confiance dans le fonctionnement de l'économie est alors au plus bas. L'action des Etats pour lutter contre cet effondrement a été revendiquée et obtenue au regard des risques systémiques. « La Commission européenne évalue à 4.500 milliards d'euros les fonds publics mis à la disposition des banques européennes, le plus souvent sous forme de garanties, sans condition »⁴⁰², soit 37 % du PIB de l'UE. Le choix des Etats s'est porté sur le secours aux banques, celles-là mêmes qui avaient provoqué la crise. Cette crise s'est ensuite transmise à l'ensemble de l'économie, avec l'augmentation des dettes publiques croissantes, une politique de rigueur, le gel des salaires, un taux de chômage rapidement croissant dans la zone euro (de 7,2 % en moyenne avant la crise à plus de 11 % l'année qui suit), la précarité accrue des travailleurs, la remise en cause des protections sociales, l'expulsion de leurs maisons des propriétaires américains à la suite de la faillite de la banque Lehman Brothers et même une solidarité défaillante entre les Etats pour réduire les effets de la crise internationale⁴⁰³. Un chèque en blanc a été signé aux banques pour réparer les excès spéculatifs. Les gouvernements français et belge se sont portés garants de 85 milliards d'euros pour éviter la faillite de Dexia. Quand les banques gagnent de l'argent, elles cherchent à le répartir entre les actionnaires au détriment de l'Etat ; quand elles sont déficitaires, l'Etat doit venir gratuitement à leur rescousse.

Les opérateurs financiers, comme a pu le démontrer l'affaire « Kerviel », n'ont pas d'autres objectifs que ceux de « prendre » de l'argent, dans un comportement prédateur, avec le profit pour seule éthique. Il n'y a aucun regard sur les conséquences de leurs actes sur l'emploi, les solidarités ou les valeurs de base de la démocratie⁴⁰⁴. Les banques deviennent des spoliateurs, leurs opérations n'ont pas pour objectif le développement de l'économie « réelle ». Elles spéculent sur tout, de l'alimentation aux matières premières, de projets polluants à des actifs financiers dérivés douteux, d'aide à l'évasion fiscale à la recherche du soutien gratuit des banques centrales. Or, il faut payer, garantir, soutenir les banques sous peine d'un cataclysme financier, quelles que soient leurs fautes et leurs propensions à spéculer. Le système bancaire socialise les pertes et privatise les profits.

Pourtant, cette crise n'est pas venue spontanément, sans aucun indicateur annonciateur, elle n'est pas venue par surprise, sauf pour ceux qui ont toujours soutenus que les marchés étaient capables de s'autoréguler automatiquement. Les évolutions « erratiques » des investissements directs à l'étranger étaient inquiétantes, passant trop rapidement de 14, 1200 et 560 milliards de dollars respectivement en 1973, 2000 et 2004⁴⁰⁵. « Cependant, certains signes inquiétants font craindre d'importantes crises financières potentielles, car aucun mécanisme de stabilisation n'est réellement proposé au niveau international »⁴⁰⁶. La mobilité du capital n'a pas eu les effets attendus, elle n'a pas non plus conduit à une diversification des investissements, du fait de l'évolution considérable de la spéculation sur les « titres étrangers ». En outre, le soutien à la dérégulation a souvent plus été un fait politique qu'une décision de technique économique bien maîtrisée. Face à cette vague de spéculation, c'est, paradoxalement, l'Etat qui a encouragé les opérations des spéculateurs et prêteurs par les garanties (securities) qu'il accorde à certains actifs financiers, notamment publics. En outre, si les coûts de transaction avaient diminué les « enforcement costs » (coûts de mise en application, notamment en termes de garantie) ont augmenté. La liberté non surveillée ne conduit jamais, à terme, à des solutions viables ou stables, au regard de l'émergence rapide d'effets pervers. La spéculation est devenue un mode de travail susceptible de rapporter

⁴⁰² ATTAC & BASTA (2015), *Le livre noir des banques*, Ed. Les liens qui libèrent, Paris, p.19.

⁴⁰³ ATTAC & BASTA (2015), *Le livre noir des banques*, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

⁴⁰⁴ Fontanel, J. (2007), *Ethique, démocratie et économie mondialisée. Quelle éthique ?* in « Questions d'éthique », Collection « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », J. Fontanel, (Ed). L'Harmattan, Paris. Fontanel, J. (2007), *Ethique, solidarité et économie mondialisée. Quelle éthique ?* in « Questions d'éthique », Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », J. Fontanel, (Ed). L'Harmattan, Paris.

⁴⁰⁵ En 2014, ils atteignaient 1230 milliards de dollars.

⁴⁰⁶ Fontanel, J. (2005), *La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs*, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris. Pp.251. Fontanel, J., Henriques, P. (2007), *A Globalização em « análise »: geoeconomia e estratégia dos actores*. Piaget Institut, Lisboa.

beaucoup plus de profits que l'activité industrielle ou même bancaire « stricto sensu » et la tentation de gagner, comme dans un jeu de casino, est trop forte pour de nombreux opérateurs financiers.

Le système financier souffre aussi des paris aléatoires des professionnels de la spéculation, dont les innovations, souvent très complexes pour les non-initiés, cachent une capacité de profits importants pour ses initiateurs. L'aléa moral y est souvent invité, mais jamais revendiqué⁴⁰⁷. Les risques d'insolvabilité sont pourtant lourdement sanctionnés dans le système libéral. Dans les entreprises, les portefeuilles à buts spéculatifs ont même dépassé les investissements industriels directs. Il s'agit notamment « d'assécher » la valeur produite par les entreprises en faveur des actionnaires. Trois indicateurs sont importants pour le spéculateur, les cours, la stabilité des prix et la baisse de la masse salariale. L'emploi n'est jamais un objectif, seulement une contrainte. Dans ce cadre, les contrats offerts à la direction de l'entreprise comprennent, en plus d'un salaire fixe, une part variable de revenus, ainsi que des stocks options. Ces deux dernières composantes de la rémunération de la « technostructure » incitent les bénéficiaires à valoriser d'abord leurs actions, au moins à court terme, pour s'enrichir, même au détriment, à terme, de l'entreprise. En vendant leurs actions à leur valeur la plus haute en Bourse au regard des difficultés économiques futures qu'ils perçoivent de l'entreprise, certains dirigeants ont pu faire fortune, en prenant des décisions favorables à la montée conjoncturelle des cotes des actions en Bourse, au détriment d'opérations structurelles favorables à la pérennité de l'entreprise à long terme.

Les Etats et les organisations internationales sont souvent dépassés par ces opérations financières. Les gouvernements ont de moins en moins d'instruments disponibles pour contrôler les flux monétaires et financiers⁴⁰⁸. Le dollar reste la monnaie internationale par excellence. La FED n'a pas vraiment de politique monétaire efficace (celle-ci est connue dans ses grands principes comme proche de la théorie de Milton Friedman). C'est une institution peu controversée par le pouvoir américain car elle n'a pas une grande influence sur l'économie nationale américaine. Cependant, elle est capable de remettre en cause le rôle de l'Etat en faveur du marché et elle donne confiance aux agents économiques et financiers dominants⁴⁰⁹. Aujourd'hui, les dirigeants mondiaux ne savent pas toujours ce qu'ils doivent faire et quels sont les effets réels à court ou à long terme de leurs actions. La complexité des interactions et des perceptions pas toujours rationnelles des agents économiques rend l'évolution du monde très incertaine. La FED ne comprend pas toujours les tenants et aboutissants de ses mesures, ce qui en fait l'institution financière potentiellement la plus dangereuse du monde⁴¹⁰. Avec l'application de la stratégie du « benign neglect » revendiqué par les Etats-Unis, aucun fonds souverain libellé en dollar n'est « assuré » de la stabilité de la valeur de son « épargne » dans le cadre d'un système de change fluctuant qui suppose l'endettement de l'économie américaine.

La spéculation est fondée sur l'incertitude, laquelle est entretenue et élargie par l'essor des « marchés dérivés », mais aussi par le contrôle insuffisant des informations économiques, financières et comptables. Les spéculateurs disposent souvent de données précieuses, réservées à des initiés, de qui leur permet de mener une stratégie favorable à leurs propres intérêts. Le développement des marchés dérivés favorise les fluctuations erratiques⁴¹¹, notamment en ce qui

⁴⁰⁷ Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Spéculation et instabilité financière internationale, in « Des flux et des territoires. Vers un monde sans Etats ? ». Sous la direction de Bernard Jouve et Yann Roche, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 2006. Fontanel, J. (2006), Spéculation internationale et géopolitique, Annuaire Français des Relations Internationales, Vol. VI. 2006. Fontanel, J. (2010), Les maîtres-penseurs de la crise financière mondiale, Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI, Paris, 2010.

⁴⁰⁸ Barre, R., Fontanel, J. (1994), Principes de politique économiques, Presses Universitaires de Grenoble, ECO+, Grenoble. Fontanel, J. (2002), L'action économique de l'Etat, Pour Comprendre, L'Harmattan, Paris. Fontanel, J., Samson, I. (2002), Le rôle économique de l'Etat, Humanisme et Entreprise, Paris.

⁴⁰⁹ Galbraith, J.K. (2003), Les mensonges de l'économie, Essai, Grasset, Paris.

⁴¹⁰ Pollock, A.J. (2015), Does the Federal Reserve Know What It's Doing? American Enterprise Institute - Speech at the Cato Institute Monetary Conference, November 12, 2015, <http://www.aei.org/publication/does-the-federal-reserve-know-what-its-doing/>

⁴¹¹ Les marchés dérivés permettent non pas l'achat directe d'un produit (actions, obligations, énergie, devises ou matières premières), mais des possibilités d'achat ou de vente à un terme différé, dans des conditions prédéfinies. Ils présentent plusieurs options, de l'obligation stricte d'achat à la simple possibilité d'achat selon le choix de l'opérateur. Ils peuvent être organisés (avec des « avances » ou des contrôles) ou

concerne les risques relatifs aux changes et aux crédits. Ils sont susceptibles de conduire à des crises financières graves, selon trois modalités. D'abord, l'effet domino indique le risque d'effondrement du système financier par la défaillance d'un ou de plusieurs opérateurs importants. Il n'existe pas de limite aux pertes éventuelles d'un grand spéculateur, et un effet boule-de-neige peut être à craindre. Ensuite, un risque rétroactif peut se manifester si le gonflement des opérations sur les marchés dérivés assèche le marché des titres réels. Enfin, la conjonction des deux facteurs précédents peut conduire à un risque systémique généralisé incontrôlable.

Or, la spéculation récurrente, présentée souvent comme un facteur de stabilisation du système marchand, transforme de fait l'économie en un casino dans lequel ceux qui jouent ne parient pas vraiment sur leurs propres ressources. Par exemple, les villes se sont endettées sur les conseils des banques qui devaient les aider et qui leur ont transmis plutôt les risques de leurs placements pour le moins risqués. Un autre comportement amoral conduit à l'évasion fiscale ou aux rémunérations excessives des dirigeants fondées sur des profits à très court terme, sans relation avec la bonne santé de leurs entreprises, ce qui ne manque pas de fragiliser les résultats des économies nationales. Pourtant, dans les discours officiels relayés par les médias, la crise semble d'abord le résultat d'une économie nationale non compétitive du fait du coût du travail, du nombre de fonctionnaires et de l'endettement des Etats.

Au départ, les banques, établissements privés ou publics, avaient pour fonction de recevoir des fonds des particuliers, sous forme d'épargne ou de dépôts, en vue d'apporter les financements nécessaires à l'investissement des entreprises par des prêts. Pour protéger les ménages, il y avait des banques de dépôts (qui recevaient des dépôts à vue et à terme sans s'engager directement dans les décisions des entreprises) et des banques d'affaires (destinées à investir dans les entreprises, notamment par des prises de participation de natures différentes). Cette distinction n'a plus lieu, les banques sont universelles, mais du fait de ces activités qui impliquent des opérations de spéculation, les épargnants ne sont plus protégés par le risque pris par les intermédiaires financiers. Autrement dit, la banque peut jouer au grand casino du système financier avec l'argent de ses prêteurs et déposants. Après la crise et les risques excessifs pris par les banques, le modèle de « banque universelle » reste la norme en France, même si le coût direct du soutien aux banques a été exorbitant, de l'ordre de 30 milliards d'euros⁴¹². Cette aide était assortie, par convention, de l'obligation de poursuivre les prêts aux ménages, aux entreprises, aux collectivités territoriales, mais les banques n'ont pas respecté cette obligation. Le FMI a estimé la perte de richesse consécutive à la crise financière à 31% du PIB aux USA et 23% pour la zone euro⁴¹³.

Pourtant, dès 2009, les banques ont renoué avec les bénéficiaires, qui ont surtout servi à accroître les revenus des actionnaires (30 % pour la Société générale) et des dirigeants, alors que la dette publique est passée de 60 % à 98 % du PIB de 2008 à 2015. Les banques ont d'ailleurs spéculé à nouveau contre les pays les plus endettés, notamment la Grèce et l'Irlande. Cette politique de soutien exclusif au soutien bancaire a favorisé une allocation inadéquate des ressources, favorisant de manière récurrente ceux qui avaient été les principaux acteurs d'une crise économique socialement coûteuse. Les aides aux Etats ont été soumises à l'exécution de plans d'ajustement et d'austérité, avec son convoi de chômeurs et de retour vers la pauvreté. Les financements européens n'auront servi qu'à renflouer les banques, lesquelles ont bénéficié des prêts à taux réduits des Banques centrales en vue de les prêter ensuite aux gouvernements à des taux d'intérêts rémunérateurs. Ce tour de passe-passe témoigne de la puissance des banques sur l'ordre politique,

complètement libres (marché de gré à gré). Sur les marchés dits O.T.C. (Over The Counter), les transactions dépassent 750.000 milliards de dollars, soit 12 fois plus que les marchés organisés).

⁴¹² Avec la Société de prise de participation de l'Etat (SPPE), l'Etat aide la Société générale (1,7 milliard euros), BNP Paribas (5,1 milliards euros) et le Crédit agricole en souscrivant à des actions « de préférence », sans droit de vote. Si les actions augmentent du fait de cette aide, le bénéfice pour l'Etat est réduit, pour un manque à gagner de l'ordre de 6 milliards d'euros. Selon la Cour des comptes, Dexia a coûté 6,6 milliards d'euros aux contribuables. A l'étranger, le sauvetage du premier assureur mondial a permis à la Société générale (12 milliards de dollars), BNP Paribas (5 milliards de dollars) et le Crédit agricole (2 milliards de dollars) de récupérer une partie de leurs pertes. Le sauvetage des banques françaises a coûté en fait plus de 30 milliards de dollars.

⁴¹³ Laeven, L., Valencia, F. (2012), Systemic banking crises database: an update, IMF working Paper, Research Department de la recherche, juin.

quelle que soit la nature de celui-ci. La crise n'a pas affaibli le rôle central du système bancaire, dont les obligations restent limitées au regard de leur influence sur l'ensemble de l'économie. Avec la crise, la consommation et les investissements ont diminué de l'ordre de 440 milliards d'euros, ce qui a permis aux banques de spéculer sur les titres des dettes publiques espagnoles, italiennes, portugaises (pour 550 milliards d'euros), avec des taux d'intérêt élevés de l'ordre de 5 à 10 %, des opérations très lucratives avec des risques réduits.

Les gouvernants français considèrent que les banques sont fiables et solides, car elles travaillent aussi comme des banques de dépôt, ce qui leur permet de se refinancer auprès de la Banque centrale. Pour autant, au sortir de la crise, les banques françaises ont pris des risques excessifs, du fait de leur forte concentration (avec une taille qui, au sortir de la crise, représentait 4 fois le PIB de la France)⁴¹⁴, l'hypertrophie des opérations de marché par rapport au financement de l'économie réelle (30 à 50 % du bilan total de ces banques) et l'importance des opérations hors bilan de nature souvent spéculative sur les produits financiers dérivés (comme les CDS, crédit default swap). Il aurait fallu, selon la BCE, que les banques disposassent de 8 % de fonds propres par rapport au total des actifs, ce qui n'était pas le cas de plus de 78 banques européennes, notamment françaises. De fait, l'insolvabilité des banques restait une hypothèse crédible, malgré le soutien des pouvoirs publics qui s'obstinaient à les considérer comme saines. Or, les intermédiaires financiers privés sont gouvernés dans le seul intérêt des actionnaires, fondé sur le fameux ROE (Return on equity), le rendement sur fonds propres. Même les banques de l'économie sociale se sont engagées, elles aussi, avec des fortunes diverses, dans les opérations de spéculation⁴¹⁵.

En outre, les banques de l'ombre (SBS, ou shadow banking system), qui exercent des activités de spéculation, d'investissement à haut risque ou d'évasion fiscale, constituaient et constituent toujours un risque systémique important. Elles n'ont pas le statut de banques commerciales et elles échappent alors au contrôle des autorités chargées de la stabilité du système bancaire. Leurs activités portent sur plus de 60.000 milliards de dollars, elles concernent la titrisation des créances et l'usage massif des produits dérivés. Grâce à ce système, les banques font sortir ainsi de leurs bilans une partie de leurs actifs et de leurs risques, afin de répondre aux normes de contrôle, notamment de la BCE⁴¹⁶. Les banques se sont éloignées de l'intermédiation traditionnelle, pour accorder des crédits à restructurer et à revendre dès que possible. Ainsi, elles ne s'intéressent plus principalement aux acteurs économiques de biens et services, elles opèrent souvent avec des acteurs financiers qui échappent à tout contrôle collectif⁴¹⁷ public ou privé. Dans ce contexte, les banques prennent indirectement des risques avec l'argent des déposants. Sans contrôle, les innovations financières peuvent constituer parfois des armes de destruction massive des économies nationales.

Les réformes bancaires

Après la crise de 1929, les marchés financiers ont été strictement régulés. Depuis le processus triomphant de la libéralisation des économies, les règles se sont distendues, malgré les crises qui n'ont cessé de se produire, avec, à chaque fois, les velléités des Etats d'engager des réformes, qui sont elles-mêmes contestées et remises en cause à peine le soleil revenu. Après la crise de 2008, de nombreuses réformes bancaires ont été évoquées, annoncées, mais jamais appliquées,

⁴¹⁴ L'Allemagne, à part la Deutsche Bank (qui a connu une crise financière conséquente), a conservé ses banques locales et coopératives, plus en mesure d'accompagner les PME exportatrices.

⁴¹⁵ Les Banques populaires et les Caisses d'épargne ont créé une filiale commune Natixis, qui a perdu 5 milliards d'euros sur des produits toxiques au moment de la crise. Le Crédit agricole, banque mutualiste, exerce son activité principalement avec des sociétés cotées en bourse.

⁴¹⁶ Ces activités en Europe représentent, à égalité avec celles effectuées aux Etats-Unis, 30 %

⁴¹⁷ Les banques émettent des obligations adossées à la titrisation de crédits (les CDO, Collateralized Debt Obligations), divisés en tranches selon des risques et des rendements différents. Elles achètent ce faisant des risques. Leurs acheteurs sont des investisseurs de SIV (Spécial Investment Vehicles), qui partagent les risques d'une défaillance, ou des fonds spéculatifs (hedge funds). Ces acteurs financiers n'ont pas la possibilité de collecter des dépôts, ils vont émettre des billets de trésorerie (commercial papers) auprès des MMF (Money Market Funds) qui sont des formes de SICAV monétaires (sorte de SICAV monétaires). Elles achètent des risques (CDO). Ces activités ne sont pas du tout régulées.

au moins en France⁴¹⁸. Les économistes les plus libéraux ont même considéré que la crise était due à un excès de régulation. Cependant, de nouvelles règles prudentielles pour renforcer la stabilité des banques ont été mises en place. Les banques et les marchés financiers internationaux sont réglementés (Bâle I, II puis III à la suite de la crise financière). Les propositions de la BRI ne manquent pas d'opacité quant à la définition des termes fondamentaux de contrôle du système bancaire, concernant notamment les notions de fonds propres ou de risque de liquidité. Les opérateurs financiers et les Etats cherchent à mettre en place des mesures destinées à empêcher les crises financières de se reproduire. En 1988, le Comité de Bâle avait proposé des ratios de fonds propres de 8 %. Ce critère n'a pas été retenu en invoquant les augmentations de coûts qui en résulteraient, l'autocontrôle lui a été préféré, sur la base du respect du ratio de solvabilité Cooke et de modèles minimisant les risques. En 2004, la Commission européenne a adopté une proposition de directive sur les exigences de capital, fondée sur une exigence minimale de fonds propres destinés à couvrir les risques (notamment le risque de crédit, les risques de marché et le risque opérationnel générés par ses activités). Il s'agissait aussi de mettre en place un système de surveillance prudentielle individualisée susceptible de majorer cette exigence si le profil de risque d'un établissement le justifiait, et d'accroître les exigences relatives à la communication financière des banques. Dans le cas d'un groupe bancaire actif dans plusieurs pays, le processus d'autorisation impliquait une coopération étroite entre les autorités de contrôle bancaire des pays d'origine et d'accueil des établissements. Les banques étaient alors incitées à se débarrasser de leurs créances, et donc de leurs risques, avec la fameuse titrisation et le « shadow banking system ». En 2006, Le Comité de Bâle a réintroduit de nouvelles règles, en prévoyant notamment une couverture plus complète des risques bancaires et en incitant les établissements à améliorer leur gestion interne des risques⁴¹⁹. Ce contrôle n'a pas empêché la crise financière de 2008-2009. Le G20 a proposé alors de réfléchir au contrôle des « entités systémiques », celles qui peuvent produire une défaillance mondiale en cas de mauvaise gestion. L'idée de « too big to fall » est remise en cause⁴²⁰.

Les nouveaux accords de Bâle III, entrés en vigueur en 2010, mais appliqués intégralement au 1^{er} janvier 2019, ont renforcé les garanties.

- Si le niveau d'exigence minimale des fonds réglementaires au regard des risques pondérés est maintenu à 8 % (ratio McGonough⁴²¹), le ratio de fonds propres « durs » (Core Tier One) passe à 4,5 %, avec un matelas de sécurité supplémentaire de 2,5 %, soit au total 7 %. Le ratio de solvabilité des banques doit donc être de 10,5% (8% + le coussin de 2,5% relatif au tier 1) et non de 8% comme l'exigeait Bâle II.

- Le plafonnement de l'effet de levier implique un contrôle entre le total des actifs et les fonds propres. Avant la crise, ce rapport constituait une information importante, car pour investir dans des actifs rentables les actionnaires préféraient l'endettement de l'entreprise plutôt que l'augmentation de son capital. Cependant, si la valeur des actifs diminue fortement en situation de crise, les actifs financiers les moins rentables sont cédés en masse sur les marchés, ce qui amplifie la spirale de pertes. Le ratio est fixé à 3%.

- Il s'agit aussi de faire face au risque de liquidité, notamment lorsque les épargnants retirent davantage d'argent qu'il n'y a de dépôts. Le comité de Bâle III a mis en place deux ratios. Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) donne une norme qui permet aux banques de résister à une crise de liquidité importante. Pendant un mois, les réserves de liquidités doivent être supérieures aux sorties nettes mensuelles de trésorerie. Le NSFR (Net Stable Funding Ratio) indique que le montant en financement stable de la banque doit être supérieur au montant de financement stable exigé, afin que l'établissement puisse exercer ses activités durant un an dans un contexte de tensions prolongées. Mis en œuvre en 2012, les banques ont jusqu'à 2019 pour les appliquer. Il reste

⁴¹⁸ ATTAC & BASTA (2015), Le livre noir des banques, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

⁴¹⁹ Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (2006), Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres. Dispositif révisé. BRI, Bâle. <http://www.bis.org/publ/bcbs128fre.pdf>

⁴²⁰ Assemblée Nationale (2010), Commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, Mercredi 24 mars, <http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-cfiab/09-10/c0910058.asp>

⁴²¹ Le ratio de McDonough propose des Commission des Finances, de l'économie fonds propres supérieurs à 8 %, ce qui permet de contrôler 85% des risques de crédits, 5% des risques de marché et 10% des risques opérationnels.

cependant un risque insuffisamment pris en compte. Les banques peuvent développer leurs fonds propres, mais être incitées à transférer leurs risques vers le système bancaire parallèle. La spéculation a encore beaucoup d'avenir.

L'Union bancaire européenne a été adoptée par le Parlement en 2014. Initiée par la Commission européenne, elle propose la mise en place d'un règlement européen uniforme pour tous les acteurs financiers des 28 Etats membres de l'Union européenne, en vue d'établir une supervision centralisée des banques par la BCE, de mettre en place des normes prudentielles plus strictes pour les banques, d'améliorer la protection des déposants et d'établir des règles pour la gestion des banques défaillantes. Ce règlement uniforme constitue le socle de l'Union bancaire. En cas de crise, les règles fournissent un cadre commun permettant de gérer le processus de liquidation des banques (directive sur le redressement des banques et la résolution de leurs défaillances). Elles contribuent également à protéger les consommateurs⁴²².

La décision d'aller vers une union bancaire est une conséquence de la crise de la dette en zone euro, en vue notamment de briser le lien entre crise bancaire et dette souveraine. Les institutions européennes se sont accordées pour établir un Mécanisme de surveillance unique (MSU)⁴²³ et un Mécanisme de résolution unique (MRU)⁴²⁴ pour les banques. L'Union bancaire s'applique aux pays de la zone euro. Si les pays en dehors de cette zone peuvent aussi y participer, le mécanisme est cependant adossé à la BCE, véritable gendarme des principales banques européennes, chargée de surveiller et de sanctionner les banques afin qu'elles ne menacent pas la stabilité financière de la zone. Le MRU repose sur le principe dit du « bail-in » (renflouement interne), par opposition au « bail-out » (renflouement externe) en vigueur pendant la crise de 2008 qui faisait d'abord appel à l'argent public. Une banque européenne en difficulté doit d'abord faire appel à ses actionnaires, à ses créanciers obligataires et à ses déposants détenant plus de 100.000 euros dans ses livres, pour trouver une solution économique viable. Si l'action des actionnaires et des déposants ne suffit pas, le fonds de résolution entre en jeu. Toutefois, lorsque l'effort demandé dépasse 5 milliards d'euros, les autorités nationales de tous les pays de l'Europe doivent participer au vote. L'Etat n'intervient, si nécessaire, qu'en tout dernier ressort. Cependant, les actionnaires ne sont pas toujours de riches institutions financières, ce qui a incité le gouvernement italien à créer aussi un fonds de solidarité de 100 millions d'euros pour aider les petits épargnants lésés par le sauvetage de 4 banques régionales italiennes. Cette décision a retissé le lien pernicieux entre crises bancaires et crises des dettes souveraines, lien que l'union bancaire visait justement à briser. La Commission européenne a présenté en novembre 2015 une proposition de mise en place d'un système européen de garantie des dépôts (SEDG) destiné à offrir un niveau de couverture d'assurance supérieur et plus uniforme à l'ensemble des épargnants au sein de l'union bancaire.

Or, à côté de la BCE, créée le 24 novembre 2010 par le Parlement européen et le Conseil européen, l'ABE (Autorité bancaire européenne) concerne tous les pays de l'Union. Elle est chargée d'harmoniser les règles prudentielles, d'assurer la coordination entre les autorités de supervision nationales et d'exercer un rôle de médiation. L'objectif est de mettre en place une supervision à l'échelle européenne sans remettre en cause la compétence des autorités nationales sur les établissements de crédit. Elle peut définir des standards techniques qui, une fois approuvés par la Commission européenne, sont directement applicables. En cas de manquement au droit communautaire par le superviseur national, l'ABE pourra prendre des décisions directement applicables aux établissements de crédit.

⁴²² Les dépôts allant jusqu'à 100 000 euros sont garantis dans l'ensemble de l'UE

⁴²³ Opérationnel depuis 2014, il procède à un examen de la qualité des actifs de plus de 3700 milliards de dollars des banques de la zone euro, en incluant des tests de résistance en cas d'évolution économique défavorable.

⁴²⁴ Le MRU couvre les banques surveillées par le MSU. Il dispose d'un Fonds de résolution unique (FRS) de 55 milliards d'euros sur 8 ans, financés par toutes les banques de l'Union bancaire. En cas de faillite d'une banque, le MRU prévoit de solliciter d'abord les actionnaires et les créanciers, plutôt que l'Etat. Il intervient dès qu'une banque connaît des difficultés, en vue de la résolution de la défaillance. En cas de difficultés supplémentaires, il pourra emprunter. Le remboursement sera à la charge du secteur bancaire de la zone euro, sur la base de prélèvements ex post.

Ce système à deux entrées n'était pourtant pas d'une fiabilité suffisante. Seules 130 banques étaient concernées par l'Union bancaire et l'Allemagne n'est concernée que par une seule banque. En outre, il n'était pas question de venir en aide à l'Espagne, la Grèce ou le Portugal, au regard de l'importance des sommes nécessaires, lesquelles supposaient un vote majoritaire de l'ensemble des autres membres. Il s'agissait de faire face aux faillites dangereuses pour le système, sans pour autant réglementer le contrôle de la taille des banques. La version néolibérale a été retenue. D'autre part, le fonds de garantie posait des problèmes redoutables, avec 40 systèmes différents de garantie des dépôts dans les 28 pays européens⁴²⁵. Enfin, la BCE a déjà beaucoup de pouvoir, sans contrôle parlementaire. Or, Mario Draghi est plus intéressé par la haute finance que par l'intérêt général. Il faudrait un contrôle démocratique, mais le terme même semble être une inconvenance dans le monde initié de la finance.

La séparation entre les banques commerciales et les banques d'investissement se pose toujours, malgré les fortes réticences du monde bancaire. En effet, les grandes banques y trouvent trop d'avantages, notamment la protection publique lorsque la situation économique concerne directement les déposants, les petits actionnaires et les citoyens. Cette sécurité représente une forme de subvention implicite, une assurance gratuite, qui leur permet d'obtenir les taux les plus attractifs sur les marchés et de prendre plus de risques rémunérateurs, l'Etat s'érigeant, de fait, comme le garant ou le payeur en dernier ressort. Pour le FMI, en 2011, ces subventions implicites représentaient 70 milliards de dollars aux USA et 300 milliards d'euros pour la zone euro, 48 milliards pour les seules banques françaises⁴²⁶. Les banques françaises payaient une taxe sur les risques systémiques qui représentent des versements inférieurs à un milliard d'euros par an⁴²⁷.

Pourtant, aujourd'hui, dans le cadre de ses compétences élargies, les banques peuvent toujours parier contre leurs propres clients. Une banque qui connaît les résultats d'une grande entreprise peut utiliser cette information pour spéculer, éventuellement avec des CDS (crédit default swaps). Cette forme de diversification des activités bancaires, loin d'être vertueuse, est dangereuse, non seulement à l'égard de l'aléa moral qu'elle provoque, mais aussi pour l'ensemble du système financier qui exerce des comportements de prédateur à l'encontre de l'économie réelle. Le nombre de banques américaines est passé en 30 ans de 15.500 à 5.600⁴²⁸. Ce déclin a été rendu possible par les crises monétaires et financières qui ont favorisé les faillites et les consolidations, mais aussi par les restrictions bancaires entre les États et surtout, majoritairement, par les fusions volontaires entre banques non affiliées, en vue d'améliorer les économies d'échelle et d'améliorer l'efficacité de l'ensemble⁴²⁹. La justification de la diversification présentée par les grandes banques concernant l'application des économies d'échelle n'est pas favorable aux consommateurs, car avec la concentration bancaire, les prix des services n'ont fait qu'augmenter.

Tableau 1 – Les Tribunaux et les grandes banques

Sociétés et affaires	Objet	Amendes en millions de dollars
Bank of America	Ventes de « subprimes » pourries	16600 M\$
JP Morgan	Ventes de « subprimes » pourries (faillite de Fannie Mae et Freddie Mac, affaire Madoff)	13000 M\$
Plusieurs banques	Manipulation taux interbancaire Libor, Euribor, Tibor	3000 M\$

⁴²⁵ ATTAC & BASTA (2015), Le livre noir des banques, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

⁴²⁶ New Economic Foundation (2011), Quid Pro Quo, Redressing the Privileges of the Banking Industry.

⁴²⁷ Conseil des prélèvements obligatoires (2013), Les prélèvements obligatoires et les entreprises du secteur financier, Janvier.

⁴²⁸ ATTAC & BASTA (2015), Le livre noir des banques, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

⁴²⁹ Kowalik, M., Davig, T., Morris, M.S., Regehr, K. (2015), Bank Consolidation and Merger Activity Following the Crisis, FRB Kansas City – Economic Review – Forthcoming – April 19 pages <http://kansascityfed.org/publicat/econrev/pdf/15q1Kowalik-Davig-Morris-Regehr.pdf>

HSBC	Blanchiment d'argent (cartel de la drigue)	1200 M\$
BNP Paribas	Transactions financières illégales (« rogue countries »)	8900 M\$
Société générale	Manipulation des taux interbancaires, blanchiment, subprimes	600 M\$
UBS	Aide à l'évasion fiscale	2600 M\$
Société générale	Manipulation des taux interbancaires	446 M€
UBS	Manipulation des taux interbancaires,	1100M€
Barclays	Manipulation des taux interbancaires,	362 M€
Plusieurs banques (Citibank, HSBS, UBS, Bank of America, JP Morgan, Royal Bank of Scotland)	Manipulation des taux de change	4000 M\$
Goldman Sachs	La banque a vendu à ses clients des produits Abacus, tout en spéculant sur leur effondrement	550 M\$

Les banques ont souvent été reconnues coupables devant la justice pour de nombreuses opérations frauduleuses qui impliquent la diversité de leurs opérations (Tableau 1). Les banques ont été accusées de fraudes, mensonges, manipulations, délits, mais elles sont trop importantes pour être condamnées « normalement »⁴³⁰. Le gendarme des marchés financiers américain, la SEC (Securities and Exchange Commission) fait payer de lourdes amendes lorsque les règles bancaires ou géopolitiques ne sont pas respectées.

Le manque de respect des règles internationales par les banques est relativement courant. Gagner de l'argent, c'est témoigner de son efficacité et, pour les dirigeants, augmenter leurs revenus personnels, ce qui justifie toutes les compromissions, vols, tromperies. En 2012, les banques inscrivait à leur passif des sommes importantes pour faire face à ces condamnations, de l'ordre du milliard d'euros pour la Société générale, de près de 3 milliards d'euros pour BNP Paribas. Cette banque a eu plusieurs contentieux, notamment le produit d'épargne BNP garantie Jet, l'affaire Offshore Leaks, les pratiques commerciales jugées abusives de BNP Paribas Personal Finance, la manipulation des taux de change, le non-respect des embargos, les délits d'initiés et même l'affaire de la « lessiveuse africaine ». Bref, ce décompte de procédures engagées sur les opérations de cette banque (qui ne sont pas encore toutes négociées et achevées) montre le caractère « borderline » de ses actions financières.

De fait, les gouvernements allemand et français avaient l'occasion de rendre le fonctionnement financier plus vertueux, mais ils se sont rendus aux arguments du lobbying du système bancaire, en n'engageant pas une séparation de certaines activités pour protéger les déposants et en n'exerçant aucune procédure de sanction pénale à l'encontre des dirigeants dont l'intéressement personnel à accru de manière considérable l'endettement public.

Avec l'innovation financière, tout devient objet de spéculation.

Les produits dérivés représentaient 620.000 milliards de dollars en 2014, 710.000 milliards de dollars en 2015, selon la BRI. Aujourd'hui, il est difficile d'en connaître le montant, les banques de l'ombre (SBS, ou shadow banking system), continuent à exercer leurs activités de spéculation sans aucune lisibilité des autorités chargées de la stabilité du système bancaire. Ces produits sophistiqués inventés par les banques concernent les dettes publiques, l'immobilier, l'énergie, l'alimentation, l'écologie, etc. Ils concernent, de manière opaque, les restructurations industrielles, les plans sociaux ou les nouvelles technologies, l'objectif étant toujours la maximisation des profits. La technicité excessive des opérations bancaires est volontaire, elle permet de rendre difficile ou

⁴³⁰ ATTAC & BASTA (2015), Le livre noir des banques, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

même d'écarter tout contrôle démocratique. L'innovation financière est infinie, on parle de forwards, swaps, futures, call, put. Il s'agit par exemple de contrats de livraison différés, conclu de gré à gré entre un producteur et un acheteur (forwards), par le canal d'une bourse d'échange ou une chambre de compensation qui garantit à la fois le paiement et la livraison (futures). Tout producteur peut se protéger contre les aléas climatiques ou géopolitiques. Cette procédure intéressante en soi fait aujourd'hui l'objet d'une spéculation intense. On parie ainsi sur les récoltes, sur le prix du pétrole, sur les technologies ou sur l'incapacité de remboursement de ses dettes d'un Etat. Les innovations financières interviennent indirectement ou directement dans la plupart des transactions commerciales et financières concernant les matières premières, l'énergie ou les devises. La plupart d'entre elles ont pour seul but d'échapper à la régulation et d'obtenir des profits conséquents sur la base de paris fondés sur des opérations sur lesquelles la distribution de l'information s'avère particulièrement inégale.

Les contrats de gré à gré sont inscrits hors bilan et ils échappent à tout contrôle, ils portent sur les devises, les taux d'intérêt, les titres publics ou les hypothèques. Les banques, par le canal des produits dérivés, anticipent la hausse d'une devise par rapport à une autre, elles participent, avec les produits dérivés, à l'instabilité des monnaies. La valeur des contrats est dite notionnelle, c'est la valeur d'achat du produit auquel le contrat est indexé. Au cœur de la déréglementation, elle représente 8 à 10 fois le PIB mondial. L'utilité collective de ces contrats est a priori quasiment nulle (puisque ce que l'un gagne, l'autre le perd), mais elle est dans les faits négative au regard de l'instabilité qu'elle répand sur l'ensemble du système économique et financier. Les conseils des banques sont souvent le résultat de considérations qui ne favorisent pas nécessairement son client. La Grèce est une victime de l'innovation financière proposée par la célèbre banque Goldman Sachs. Ainsi, le gouvernement grec a reçu plusieurs milliards d'euros, enregistrés hors bilan, absents des statistiques officielles. Grâce à ce subterfuge, la Grèce a pu satisfaire les critères de convergence pour son entrée dans l'euro. Ces sommes ont été transférées de gré à gré sur les taux de change (currency swaps). Or, en 2009, la dette publique du pays s'est révélée être nettement plus importante que prévue, le taux d'intérêt de la dette publique est alors passée de 6 à 14 %, avec l'utilisation des CDS (credit default swaps⁴³¹), d'autres produits dérivés sensés couvrir le créancier contre un défaut de paiement. Les fonds spéculatifs fondent alors sur les CDS⁴³². Le pays est alors étranglé par la spéculation. Le taux des obligations grecques monte et le secteur public ne peut plus faire face.

Les banques s'assurent contre toute régulation, par la titrisation, qui transforme des crédits bancaires plus ou moins solvables en titres négociables sur le marché. Elles se débarrassent ainsi des risques en vendant ces crédits « titrisés » à des investisseurs sur les marchés financiers, notamment ceux qui ne sont pas suffisamment informés des modalités et du contenu de ces nouveaux actifs financiers. Les choix entre la liquidité, le risque et le bénéfice ressemblent parfois à des paris aux conséquences douteuses pour l'ensemble de l'économie. En cas de bénéfices, les dirigeants se partagent une partie des gains, en cas d'échec, la banque ou les citoyens compensent les pertes. Dans ce contexte, des chambres de compensation pourraient être créées pour surveiller les positions sur le marché et exiger des dépôts de garantie. De même, une taxe sur les transactions financières, de l'ordre de 0,01 %, réduirait de 75 % le volume d'échange des produits dérivés⁴³³.

Dans cette recherche constante de placements rémunérateurs, les banques et les fonds de pension n'hésitent pas à spéculer sur les produits agricoles et sur la faim dans le monde, alimentant ainsi les risques de graves crises alimentaires. La spéculation concerne toute la filière des matières premières (70 % du commerce mondial) et des partenariats financiers sont conclus exclusivement avec les géants du négoce spécialisé. Le développement des bourses permet de fixer un prix de référence (le prix spot) pour chaque produit selon l'offre et la demande mondiale. L'autorité

⁴³¹ Une personne qui souhaite se protéger contre la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie, paie à un tiers un flux régulier ; il reçoit de ce tiers un paiement défini dès l'origine au cas où la défaillance redoutée est devenue effective. Ce produit dérivé ne manque pas d'être dangereux. Celui qui prend une assurance a intérêt à ce que le débiteur (la Grèce en l'occurrence) soit dans l'impossibilité de rembourser dans les plus brefs délais, afin de percevoir les revenus afférents à la transaction définie dans le contrat d'assurance.

⁴³² ATTAC & BASTA (2015), *Le livre noir des banques*, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

⁴³³ Nijdam, C. (2013), *Les produits dérivés dépassent leur niveau d'avant crise*, *Le Monde*, 17 décembre.

boursière assure l'exécution du contrat et les « contrats à terme » standardisés (futures). L'anticipation d'une récolte catastrophique permet de s'enrichir si elle se réalise. Le commerce réel est alors influencé par les transactions virtuelles, l'échange de contrats signés sur papier. Un producteur ne va pas proposer ses marchandises à un prix inférieur à celui des « futures » qui lui est garanti pendant un ou deux mois. Un transformateur de céréales ne va pas acheter aujourd'hui si les « futures » prévoient un prix moindre dans le mois à venir. Le prix spot est donc influencé par le prix des futures. Il suffit ensuite d'ouvrir plusieurs options pour accroître la spéculation et le jeu de casino. Aujourd'hui, toutes les limitations établies à ces activités ont été supprimées. En 1998, les négociants de matières premières (qui achètent et transportent les ressources) détenaient 70 % des positions d'achat sur les matières premières, les spéculateurs le reste. Aujourd'hui, 75 % de ces positions sont détenues par des spéculateurs.

Il a été créé les fonds indiciaires indexés sur les matières premières, une nouvelle innovation de la banque Goldman Sachs avec l'accord des autorités publiques. Le fonds contient un panier de matières premières sur lesquelles la banque prend des positions en achetant des contrats à court terme. Le fonds comprend 70 % de contrats à terme sur l'énergie, 20 % sur les produits agricoles et 10 % sur les métaux. Les clients de la banque peuvent placer une partie de leur capital. Avec des commissions de 1 à 2 %, la banque est toujours gagnante. Ce déferlement de fonds indiciaires a cependant déstabilisé le marché des matières premières. En 2014, ces fonds représentent 300 milliards de dollars. Il existe une tendance forte à l'augmentation des produits alimentaires. Pour les spéculateurs, il n'y a aucune preuve que ces contrats en soient la cause, mais la question se pose vraiment.

- La loi King mettant en évidence que de faibles récoltes peuvent conduire à de hauts profits et vice versa de fortes récoltes engendrent des pertes pour les producteurs reste une constante du marché agricole. Cependant, l'offre dépend des investissements engagés et, aujourd'hui, il n'est pas plus produit de blé qu'en 2000. Les cultures alimentaires destinées aux agro-carburants, le protectionnisme et les sécheresses à répétition réduisent les rendements mondiaux, alors même que la population mondiale croît et diversifie son alimentation.

- La régulation des marchés agricoles est aussi évoquée. La spéculation financière est reconnue responsable, par la FAO, de la flambée des prix alimentaires⁴³⁴. La courbe des placements financiers dans les marchés agricoles coïncide avec la hausse des prix. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il existe une relation de cause à effet, mais il s'agit d'une simple présomption. Aujourd'hui, les agriculteurs s'intéressent à l'évolution des cours des produits et ils les utilisent dans le choix de leurs cultures. L'agriculteur préfère vendre sa production à l'avance, pour connaître son revenu futur, si les rendements ont bien été ceux attendus. Il perdra si les prix sont plus élevés au moment de la vente physique, il y gagnera dans le schéma inverse. Cependant, si les acheteurs de ces actifs financiers sont peu nombreux, ils sont alors en mesure de créer des raretés artificielles favorables à l'augmentation des prix et à des gains spéculatifs importants.

Pour les investisseurs, la vocation des contrats à terme est d'obtenir de substantiels bénéfices ou d'équilibrer leurs positions sur l'ensemble des marchés. Ces actifs financiers ont un fort pouvoir d'attraction. Les productions mondiales de blé, de soja ou de maïs s'échangent 10 à 40 fois au cours d'une même année. A peine 2 % des contrats à terme aboutissent à la livraison de la marchandise, les autres ont été revendus avant la date d'expiration. C'est devenu une valeur refuge, au même titre que l'or. Cependant, une trentaine de gestionnaires gèrent près de la moitié de tous les contrats de blé négociés à Chicago. Ils peuvent certainement agir aussi sur les stocks. En anticipant des hausses de prix, il est possible d'instaurer une rareté relative à terme, en vue d'accroître leurs propres profits. Le marché agricole est relativement étroit et les investisseurs qui s'installent sur des positions longues peuvent acheter quand les prix sont bas et revendre quand ils sont hauts. Une trentaine de gestionnaires gèrent 35 à 50 % tous les contrats de blé négociés à Chicago. Ils peuvent certainement bénéficier de cette position dominante pour cultiver au mieux leurs intérêts, ce qui conduit, à terme, à une hausse et à une volatilité des prix. En période de grande pénurie, les risques pour l'alimentation des personnes paraissent certainement excessifs.

⁴³⁴ Bolis, A. (2012), La spéculation coupable de la flambée des prix des aliments ? Le Monde, 13 Septembre. http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/09/13/les-speculateurs-financiers-coupables-de-la-flambee-des-prix-des-aliments_1757951_3234.html

Pour les matières premières, les capitaux investis n'ont pas pour objectif d'améliorer les structures de production, ni d'améliorer les rendements, c'est un simple pari sur l'évolution des cours. Les banques peuvent aussi acheter directement des matières premières. Elles évitent ainsi de se voir imposer d'éventuelles limites de position en devenant des négociants classiques. Surtout grâce à leurs fonds indiciels, elles sont informées des volumes d'échange à terme des matières premières. Elles interviennent à la fois comme acheteurs et vendeurs. Les anticipations de vente et d'achat sont alors fortement améliorées. Elles peuvent stocker les matières premières et attendre le moment propice pour accroître leurs profits potentiels. Le Crédit suisse, associé à Glencore, contrôle plusieurs marchés : 60 % du zinc, 50 % du cuivre, 30 % aluminium, 25 % charbon, 10 % céréales et 3 % du pétrole.⁴³⁵ Les contrats sont conclus à Genève, mais les matières premières ne passent jamais par la Suisse. La Suisse vit du trafic de transit, grâce à ce flux financier de l'ordre de 1200 milliards d'euros. L'opacité de la spéculation rend difficile l'analyse. Cependant, Glencore est en mesure de manipuler les prix du fait de ses capacités de stockage⁴³⁶. Elle utilise la lettre de crédit, un prêt qui permet aux sociétés de négoce de financer une opération couteuse sans disposer des fonds propres nécessaires pour un crédit classique. La banque finance l'opération et se couvre en détenant provisoirement la cargaison. Les groupes de négoce ont une pratique de prédation sur les ressources naturelles des pays du Sud. Les opérations immorales et illégales sont nombreuses, notamment en termes d'écologie. Avec l'épuisement des ressources, la spéculation est devenue meurtrière.

D'un point de vue écologique, outre le financement de l'énergie nucléaire, les banques françaises investissent beaucoup dans le commerce et la production du charbon, malgré la pollution d'une telle production sur l'émission des gaz à effet de serre. Elles transforment la pollution en euros et les émissions de carbone en produit spéculatif, avec le système d'échange des droits à polluer sur les bourses d'environnement. La fraude sur les marchés carbone a souvent été organisée ou soutenue par les banques, comme le fiasco des politiques européennes en la matière ont pu en témoigner. Dans le même ordre d'idée, la spéculation s'invite partout où il est possible d'amasser des profits substantiels, comme les catastrophes naturelles.

Les emprunts toxiques mis en place par les banques ont été un poison pour les finances locales. Il a été réclamé 650.000 euros d'intérêt annuel à la petite ville de Sassenage, contre 170.000 euros deux ans plus tôt. Les emprunts à risque représentent 5 % des 275 milliards d'euros empruntés par les collectivités. Dexia (anciennement public, puis ouvert au capital privé) a développé des « prêts structurés », lesquels augmentent les marges des banques et transfèrent le risque bancaire sur les emprunteurs. Ces emprunts combinent plusieurs options. La collectivité emprunteuse vend, à son insu, une option à la banque prêteuse en échange d'un avantage, une bonification du taux durant une courte période, généralement de 5 ans (le temps d'une législature). Cette remise d'intérêt est une prime payée par la banque à la collectivité pour l'option qu'elle lui a vendue. La banque peut alors loger le produit structuré sur plusieurs instruments dérivés, aux fortes marges. Dexia propose 223 options de prêts, fondées sur toutes les spéculations possibles. Les produits « boule-de-neige » cumulent les majorations de taux, sans possibilité de retour en arrière. Avec un tel produit, les taux d'intérêt ne peuvent jamais diminuer⁴³⁷. Le Conseil constitutionnel retoque cette disposition et il confirme la création par l'Etat d'un fonds de soutien destiné aux collectivités victimes des emprunts toxiques. Créée en 2013, la SFIL (Société de financement local) est une

⁴³⁵ Basta ! (2014), Prix des aliments et des matières premières ; les banques inventent l'hyper-spéculation, Bastamag.net, 13 février.

⁴³⁶ Déclaration de Berne (2011), Swiss Trading SA. La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières, Editions d'en bas.

⁴³⁷ Pour Sassenage, les 8 millions de dette ont été répartis alors entre un emprunt à taux fixe et un autre basé sur le franc suisse. Dexia s'est assuré auprès d'une autre banque en cas de baisse des taux d'intérêt. Les risques initiaux sont couverts par les banques de contrepartie. En fait, les banques, au lieu d'être rémunérées pour prendre un risque, le sont pour faire prendre le risque par leur client. Si les collectivités veulent renégocier, le coût est énorme. En 2011, le TGI de Paris estime que ces contrats sont des opérations spéculatives entachées d'illégalité, les contrats n'étant pas lisibles par les collectivités locales. L'Etat n'est pas venu au soutien des collectivités, il en a longtemps minimisé le problème et des pratiques en contradiction avec les règles de la comptabilité publique et de spécialisation des exercices. L'Assemblée nationale évalue l'encours de ces emprunts à risques à près de 200 milliards d'euros.

banque publique de développement française, créée à la suite de la faillite du groupe bancaire franco-belge Dexia. Ce fonds dispose d'un capital dérisoire et pour y accéder il faut renoncer à toute action contre les banques.

Le processus spéculatif s'est accéléré avec l'apparition « Trading de haute fréquence » (THF), capable de régler les transactions boursières en microsecondes. Le THF représente 40% du volume des marchés d'actions en Europe contre 60 % aux USA, grâce à de puissants algorithmes. Les transactions « automatiques » sont réalisées dans un système économique très concurrentiel. Aujourd'hui, des algorithmes déterminent la valeur de l'euro et du dollar, du montant des retraites des fonds de pension ou de la valeur des actifs financiers. Dans ce contexte, les innovations sont nombreuses, comme le DMA (« direct market access »), qui est un service offert par une entreprise d'investissement à un autre opérateur. Les ordres « flash »⁴³⁸ (il faut 6 à 7 microsecondes pour passer un ordre) permettent des bénéfices substantiels sur la base de bénéfices unitaires faibles réalisés sur des quantités énormes d'actifs financiers quand les ordres « profitables » sont finalement exécutés (de 1 à 5 % seulement des opérations). On est passé du 1/16^e au 1/100^e dollar. Les risques sont considérables, une petite erreur de retranscription peut produire un clash, un début même de krach. En France 50 % des opérations sur les actions du CAC 40 sont réalisées par 3 opérateurs, lesquels cherchent notamment à saturer les ordinateurs, afin d'empêcher les concurrents les moins rapides de passer des ordres (quote-stuffing) ou à influencer temporairement les cours par un afflux massif d'ordres pour faire vendre une action avant de la racheter lorsque les profits sont jugés suffisants (momentum ignition). La guerre financière est constante, au service du seul profit produit par la seule spéculation. Ces opérations n'ont aucune utilité sociale, elles ne sont pas régulées et la justice ne peut guère intervenir dans ces paris « algorithmiques » qui pourtant menacent des pans entiers de l'économie. Pour éviter les excès déséquilibrants de ce marché, il a été proposé de taxer toutes les opérations spéculatives, même à un faible taux. En France, depuis 2012, une taxe de 0,01 % s'applique aux opérations faites et annulées dans une demi-seconde. Les opérateurs sur les marchés de l'hexagone ont alors réglé la mire à 0,51 seconde. La spéculation ne s'arrête jamais.

Les banques financent-elles encore l'économie ?

La finance est, au moins partiellement, déconnectée de l'économie. Le PIB de l'UE a augmenté de 12 % entre 2000 et 2008, chiffre à comparer avec la croissance de 90 % du système bancaire de 90 %⁴³⁹. Le bilan des banques européennes (notamment françaises) est 4 fois supérieur au PIB. Le montant notionnel de l'ensemble des produits financiers dépasse 700.000 milliards de dollars, dont 7 % seulement concernent directement les entreprises. Tout le reste est un le résultat des jeux financiers. En étant actionnaires et emprunteurs, les banques contribuent à l'exigence, souvent croissante, de rentabilité des entreprises. Dans le cadre de la compétitivité des entreprises, il est souvent fait état du coût du travail comme facteur majeur, mais rarement du surcoût du capital. Les entreprises financent les apporteurs de capitaux, avec des intérêts (prix du temps) et des dividendes (prix des risques encourus). Or, en situation privilégiée, le coût payé par « l'économie réelle » est supérieur au coût effectivement engagé par les opérateurs financiers. Ce coût est loin de représenter la rente induite prise par les banques. Ce surcoût du capital a été estimé à 50 % du prix des biens, il était de 14 % dans les années 1970. Les actionnaires sont de mieux en mieux payés. Il en résulte que les banques n'ont plus intérêt à financer les PME, car la probabilité de perte est alors plus élevée. Chaque crédit est pondéré en fonction du risque. Les banques prennent en compte le prix du risque (risk-weighted assets), dans le cadre des réglementations relatives aux obligations de fonds propres et des opportunités de la « titrisation ». Si le risque du prêt est nul, le coût du crédit sera faible. Les banques cherchent à minimiser l'impact des crédits qu'elles octroient, ce qui permet de réduire artificiellement le montant des actifs pondérés par rapport au montant de leurs fonds propres.

⁴³⁸ Le vocabulaire explique la violence des opérations, entre le « sniper », la guérilla, l'ambuch (embuscade) (ambush) ou le dagger (poignard).

⁴³⁹ ATTAC & BASTA (2015), Le livre noir des banques, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

Les critères de refinancement devraient être revus et les activités bancaires d'intermédiation devraient être privilégiées. En 2013, une nouvelle bourse Enternext, filiale d'Euronext, a été créée pour les PME-ETI (Etablissement de taille intermédiaire) dédiée au financement et à la promotion de ces entreprises par les marchés financiers en France, en Belgique, aux Pays-Bas et au Portugal. Du fait de sa complexité et du manque de collaboration des agences bancaires, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. La BCE devrait donner la priorité au refinancement des banques tournées vers l'économie⁴⁴⁰. La question est posée concernant la mise en place d'un système sans banque.

La Banque centrale au service des banquiers

De décembre 2011 à janvier 2012, la BCE a refinancé les banques face à l'assèchement des liquidités, avec deux opérations de refinancement. D'abord, l'opération de refinancement à long terme (LTRO, Long Term Refinancing Operation), d'une durée de 3 ans, propose 1000 milliards d'euros de liquidité, avec un taux d'intérêt attractif de 1 %. Ensuite, la situation ne s'améliorant pas, notamment du fait de la spéculation sur les dettes souveraines, la BCE a mis en place le programme des Transactions Monétaires sur Titres, l'OMT (Outright Monetary Transactions)⁴⁴¹, un programme illimité, dans le temps et en quantité, d'achats, sous certaines conditions et sur les marchés secondaires, d'obligations souveraines à court et moyen terme (1 à 3 ans) des pays de la zone euro par la BCE afin de faire baisser les taux. La Banque centrale européenne sur le marché de la dette des Etats de la zone euro doit faire face aux primes de risques élevées réclamées à certains pays. Le Programme rachète les obligations les moins appréciées sur le marché, notamment celles émises par l'Espagne et l'Italie. En cas de défaut, la BCE accepte d'être considérée comme les autres créanciers.

La BCE favorise les Banques au détriment des Etats⁴⁴². Elle demande de l'austérité à ceux-ci, mais elle accorde des prêts illimités aux banques, à des taux intéressants, sans s'interroger sur leur utilité pour l'économie. Les banques peuvent se refinancer à la BCE à faible coût (moins de 1%), alors que les Etats, pour les plus menacés, doivent emprunter dans les banques commerciales à des taux de 4 ou 5 %. Elles ont aussi revendu les titres dont elles désiraient se défaire à un prix supérieur à celui du marché. Enfin, les banques européennes qui ont des difficultés restent anonymes, malgré les soutiens de la BCE. La spéculation est quasiment encouragée.

En juin 2014, les propositions ont été encore améliorées, en vue d'encourager les prêts bancaires au secteur non financier de la zone euro. Deux années après leurs opérations de refinancement, les banques peuvent rembourser tous les 6 mois tout ou partie des montants alloués (1000 milliards d'euros), sans aucun contrôle sur l'utilisation des fonds alloués, qu'elles aient ou non prêté au secteur non financier, au grand bénéfice des actionnaires. Les banques n'ont pas répercuté les baisses du taux d'intérêt que leur a accordé la BCE, ce qui n'a pas permis de relancer l'activité économique. En revanche, elles se sont engagées pour plus de 550 milliards d'euros sur les dettes souveraines et ont réduit de 440 milliards d'euros le soutien à l'activité économique. La BCE donne priorité au sauvetage du système bancaire, en rachetant les créances « pourries ». Dans un système plus concerné par l'intérêt collectif, la BCE devrait jouer le rôle de prêteur en dernier ressort pour les Etats, comme pour les banques. Il faut transformer les statuts et les objectifs de la BCE, au service de la société et non pas du lobbying bancaire.

Les banques prennent aussi en main l'épargne réglementée (livret A, épargne populaire, livret développement durable), celle qui fournit des placements sécurisés, à des taux d'intérêt plafonnés. Une partie des encours (65%) est centralisée auprès de la Caisse des dépôts et consignations. 35 % sont disponibles pour les banques qui doivent rendre compte de son utilisation à la Banque de France. Cette épargne sociale a pour objet de favoriser les prêts à long terme d'opérations, pour les logements sociaux ou les collectivités locales. Le Livret A ne pouvait être distribué que par la Banque postale, la Caisse d'épargne et le Crédit mutuel, à statut coopératif. En 2009, toutes les banques accèdent au même droit du Livret A mais elles souhaitent l'utiliser pour

⁴⁴⁰ ATTAC & BASTA (2015), *Le livre noir des banques*, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

⁴⁴¹ Il succède au « Securities Market Program », en vue de réduire les tensions consécutives à la crise de la dette dans la zone euro.

⁴⁴² ATTAC & BASTA (2015), *Le livre noir des banques*, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

l'économie réelle. Les informations concernant l'utilisation des fonds collectés n'est d'ailleurs pas toujours disponible⁴⁴³. Tout est fait pour réorienter cette épargne vers l'assurance-vie, avec un taux de rémunération bien supérieur. Dans l'Observatoire de l'épargne réglementée, les banquiers sont très majoritaires, ils décident en fonction de leurs intérêts. Quant à la relation avec les clients⁴⁴⁴, les arnaques aux frais bancaires sont courantes et facile, car les démarches pour quitter sa banque sont compliquées. La SEPA (Single Euro Payments Area) est une harmonisation européenne des moyens de paiement, simplifiant les échanges et rendant gratuit les échanges. Il en résulte moins de travail pour les banques, mais plus de coûts supplémentaires pour les clients.

Depuis mars 2016, le BCE avait annoncé son intention de renforcer son programme d'achat des actifs sur les marchés (assouplissement quantitatif ou « quantitative easing »), de l'ordre de 80 milliards d'euros par mois, pour relancer les prix, jusqu'en mars 2017. En juin 2016, elle a acheté des obligations émises par des entreprises privées non bancaires appartenant à la zone euro et qualifié d'un niveau minimum de notation de la part d'une au moins des quatre grandes agences de notation, alors qu'elle se contentait d'acquérir des titres de la dette des organismes publics ou parapublics⁴⁴⁵. Elle a confié à six banques centrales nationales le soin d'acheter des obligations d'entreprises importantes à son compte sur les marchés primaires et secondaires. Elle cherche ainsi à faciliter le financement des entreprises en vue d'accroître la propension à investir. Les grandes sociétés se financent alors plus facilement sur les marchés, ce qui laisse plus de marge de manœuvre aux PME davantage dépendantes des prêts bancaires. Il s'agit de relancer l'économie, tout en maintenant son soutien aux banques commerciales et les achats de titres publics. La question est de savoir si cette action est efficace, car les banques peuvent aussi utiliser cette opération pour rembourser d'anciens crédits ou pour financer des acquisitions, deux décisions qui ne conduisent pas nécessairement à une création de richesse. C'est un instrument intéressant pour la BCE, qui pourrait s'étendre à terme jusqu'à racheter des actions.

La puissance du lobby bancaire

Le lobby bancaire a convaincu les gouvernements qu'une réforme du système bancaire aurait des conséquences très graves sur les économies nationales, notamment en termes de compétitivité. En France, les épargnants ne souhaitent pas participer, même indirectement, à la spéculation financière internationale, mais les banquiers veulent maintenir le statut de banque universelle⁴⁴⁶. Ils ont l'oreille des Présidents et des conseillers dans les ministères. Pourquoi la séparation des activités est-elle préjudiciable aux banques françaises ? Selon les banquiers, elle contraindrait les banques françaises à abandonner leur rôle de « spécialistes en valeurs du Trésor » (SVT), d'intermédiaire et de placeur d'emprunt de l'Etat français. Ils tomberaient alors entre les mains des banques étrangères, avec des taux d'intérêt plus élevés. Au nom de la protection de l'emploi, il est permis aux banques de licencier pour conserver leur compétitivité. Ce lobbying a obtenu un certain statu quo du système. La réforme engagée en France est peu ambitieuse et les propositions de Michel Barnier, de la Commission européenne, en vue de limiter la taille des banques a été particulièrement critiquée par le gouverneur de la Banque de France. Le lobby des banques à Bruxelles est considérable, il dispose de 700 organisations spécialisées, de 1700 lobbyistes directs en Europe, contre 400 fonctionnaires chargés de contrôler les flux financiers auprès de la Commission européenne.

La philosophie économique dominante du Trésor en France est d'inspiration néo-libérale (313). Elle réfute notamment l'intérêt des taxes sur les transactions financières. Il est vrai que la collusion des opportunités de carrière ne s'inscrit pas toujours dans le respect des intérêts collectifs. Le Trésor et l'inspection générale des Finances forment des viviers de la caste des énarques qui travaillent, au plus haut niveau, dans le secteur bancaire. Une telle consanguinité favorise les

⁴⁴³ Il suffit de reprendre tous les prêts accordés aux PME, de les comparer avec l'épargne réglementée collectée, pour prouver la bonne foi de la banque.

⁴⁴⁴ ATTAC & BASTA (2015), Le livre noir des banques, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

⁴⁴⁵ Lefigaro (2016), la BCE rachète des obligations d'entreprise, 8 Juin. <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2016/06/08/97002-20160608FILWWW00274-la-bce-rachete-des-obligations-d-entreprises.php>

⁴⁴⁶ ATTAC & BASTA (2015), Le livre noir des banques, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

conflits d'intérêt. C'est un « revolving door », un capitalisme de connivence⁴⁴⁷. Face à l'excès des rémunérations du système bancaire, le Parlement européen a ratifié un accord visant à encadrer les bonus⁴⁴⁸, mais les banques sont en train de trouver de nouvelles règles pour contourner cette disposition. En France, une taxe supplémentaire a été inscrite sur les bonus⁴⁴⁹. La finance est une pompe à cerveaux et un apprentissage accéléré à la cupidité au détriment de leurs clients, de l'Etat et des contribuables.

Le système bancaire se prête à de nombreuses actions de lobbying, souvent très fructueuses. Par exemple, la banque Goldman Sachs, dont est issu M. Draghi, Président de la Banque centrale européenne, exerce un vrai pouvoir dans le monde entier, avec un goût obsessionnel du secret, une certaine audace dans la spéculation, la capacité à aider les États comme la Grèce à camoufler leurs dettes, un sens aigu des failles du droit, une action débarrassée de tout scrupules excessifs au regard de la moralité, notamment dans l'exercice de raids violents à l'encontre d'entreprises en difficulté. Son pouvoir d'action a été renforcé après le krach de 2008 qui lui a également permis de se débarrasser de son principal concurrent, Lehman Brothers. Elle se situe dans le cadre d'un capitalisme décomplexé où les buts justifient tous les moyens, de préférence légaux lorsque comme lobby il a été possible d'obtenir des lois favorables à leurs intérêts. Sa puissance inquiète les Etats et rappelle la méfiance exprimée par Adam Smith à l'encontre de ces institutions financières qui ont des instruments puissants pour agir sur les décisions des pouvoirs publics du monde entier. Plusieurs de ces entreprises ont été au-delà des règles imposées par les Etats et ont été pénalisées.

*L'évasion fiscale*⁴⁵⁰

Les échanges entre filiales représentent plus de 60 % du commerce mondial⁴⁵¹. L'administration fiscale vérifie que les échanges se font selon le principe du « prix des marchés en situation de pleine concurrence ». Si pour certains produits, quelques moyens d'action peuvent être engagés, pour d'autres, notamment ce qui relève de l'immatériel et de la propriété industrielle, c'est quasiment impossible. Dans ce contexte, les firmes déclarent leurs revenus dans les zones où les impôts sont les moins élevés. Certains Etats sont même spécialisés. Pour les assurances, il faut passer par les Bermudes, pour les services financiers au Luxembourg, pour les holdings aux Pays-Bas et pour les revenus provenant de la marque en Irlande. Le trust est la solution retenue en matière de transmission de patrimoine, permettant une stratégie de planification successorale. Il est alors possible de faire passer les bénéfices ou les déficits de l'entreprise en fonction des impôts à payer dans tous les pays⁴⁵².

En novembre 2014, l'information selon laquelle le Luxembourg aurait passé des accords fiscaux avec plus de 300 firmes multinationales (dont Apple, Amazon, Axa, BNP, Barclays, etc.) a été confirmée⁴⁵³. Pour la France, les estimations varient entre 50 à 80 milliards d'euros de pertes de ressources publiques, un montant comparable à celui des recettes de l'impôt sur le revenu. La plus grande partie de l'évasion fiscale est due aux pratiques des firmes multinationales. Les banques investissent dans les pays à fiscalité privilégiée qui permettent des montages en cascade destinés à

⁴⁴⁷ Travailler à Bercy à 40 ans, sans bonus ni stock-option est catastrophique. Le salaire moyen de la finance est 50 % supérieur à celui de l'industrie. Les rémunérations des dirigeants ont été multipliées par trois depuis la crise, avec un salaire annuel moyen de 800.000 euros.

⁴⁴⁸ La rémunération ne peut plus dépasser le salaire fixe et elle doit s'étaler sur 4 ans.

⁴⁴⁹ Toute rémunération variable excédant 27500 euros, l'établissement financier devra s'acquitter d'une taxe égale à 50 % du montant brut du bonus.

⁴⁵⁰ ATTAC & BASTA (2015), *Le livre noir des banques*, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

⁴⁵¹ Assemblée Nationale (2013), *Mission d'information sur l'optimisation fiscale des entreprises dans un contexte international*, Rapport d'information de la Commission des finances de l'Assemblée nationale du 10 juillet 2013. Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays « filous »*. La fuite organisée des impôts vers les pays complices, L'Harmattan, Paris.

⁴⁵² Pour Gabriel Zucman⁴⁵², 8 % des fortunes mondiales seraient cachées dans les paradis fiscaux (8000 milliards d'euros, dont 2000 cachés en Suisse). La France serait la plus touchée par cette fuite. Pour Tax Justice Network, c'est entre 17000 et 26500 milliards d'euros qui seraient abrités dans les paradis fiscaux, dont les deux tiers appartiendraient aux entreprises.

⁴⁵³ Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, appelle aujourd'hui à lutter contre l'évasion fiscale. Il était le Premier Ministre du Luxembourg au moment de ces accords.

optimiser la fiscalité des entreprises. L'optimisation fiscale n'est pas un délit. Entre 1998 et 2005, les sociétés américaines domiciliées dans l'Etat du Delaware n'ont payé aucun impôt. Les entreprises profitent des failles et des différences de législation et les banques sont à la fois des conseillers et des exécuteurs d'œuvre privilégiés. L'argent n'a pas d'odeur, il s'installe là où il peut conserver son intégrité pour son propriétaire. HSBC ou le Crédit Suisse ont incité d'importants contribuables français à frauder le fisc, avec la mise en place d'un réseau complexe de sociétés écran et la création de comptes offshore. Ces informations parviennent parfois aux Etats, mais les « lanceurs d'alerte » sont alors inquiétés.

Aujourd'hui, les Etats-Unis obligent aujourd'hui les banques étrangères à livrer à l'administration les dépôts de leurs clients américains pour les comptes dépassant 50.000 dollars (FATCA ou Foreign Account Tax Compliance Act). Sans cette déclaration, les banques s'exposent à une retenue de 30 % de leurs revenus sur leurs activités états-uniennes. L'Europe est en retard dans cette lutte, car de nombreux pays bénéficient de ces solutions d'optimisation fiscales, notamment le Luxembourg, l'Autriche, l'Irlande et les Pays-Bas. En France, les impôts des banques ont considérablement diminué, pour se situer à moins de 10 % de leur résultat net, Les comptes sont trafiqués avec l'optimisation fiscale permise par les opérations avec les filiales offshore, mais sur les montants déclarés, les impôts diminuent, comme le permet aussi la déductibilité fiscale des intérêts de l'emprunt. Le G20 a pourtant proposé des mesures de taxation des banques. Le FMI a proposé deux taxes, une contribution pour la stabilité financière calculée sur les éléments spéculatifs des bilans bancaires, l'autre sur les rémunérations et profits des banques (G20 de Toronto en juin 2010), mais les Etats ont refusé l'application d'un tel projet, malgré son intérêt pour réduire le potentiel de crise monétaire et financière mondiale. En fait, l'Etat offre la garantie de sauvetage en cas de défaillance, soit une subvention implicite de l'ordre de 300 milliards pour la seule zone euro. Dans ce contexte, les banques reçoivent plus de l'Etat qu'elle ne lui verse comme impôt.

Il faut aussi en finir avec l'impunité des dirigeants des banques. Aucun dirigeant n'a été inquiété à la suite de la faillite de Daxia. En outre, les amendes payées par les banques ne couvrent pas les préjudices créés et les avantages obtenus, car leur inculpation est supposée avoir des répercussions négatives sur les économies nationales et mondiales. Poursuivre les banques en justice relève du parcours du combattant. Les moyens mis en œuvre sont disproportionnés au regard de la puissance des banques⁴⁵⁴. De même, mettre fin au secret bancaire devient une nécessité, que les Américains ont déjà écornée avec la FATCA. Une loi de ce type pourrait être reconnue par tous les pays de l'OCDE, le principe est adopté, mais les premiers échanges d'information auront lieu dès 2017, sur les données collectées à partir du 30 décembre 2015. Mais il faut renforcer les effectifs de la magistrature, des policiers et imposer des poursuites en cas de délit financier. Il faut lutter contre les délinquants en col blanc. Les leçons de la crise financière n'ont pas été complètement comprises⁴⁵⁵. Le refus du sauvetage (*bailout*) de Lehman Brothers est symptomatique. La FED a commis des erreurs majeures par une régulation insuffisante et une supervision très faible du système financier pendant la crise. Normalement, lorsqu'une crise apparaît, les institutions financières importantes reçoivent une aide publique (ce qui n'est pas le cas pour les autres industries et services). Aujourd'hui, les banques peuvent absorber le coût des nouvelles régulations onéreuses, qui les protégeraient contre la faillite⁴⁵⁶. Mais il faut, justement,

⁴⁵⁴ En France, le monopole des poursuites réservé au Ministère des Finances permet toutes les négociations et les compromissions. Il n'existe pas un parquet national chargé des délits financiers. Dans les autres pays, une forte pression populaire commence à exiger des comptes judiciaires aux dirigeants des banques. En février 2014, le Parlement européen a décidé de la mise en place d'un parquet européen ayant pour mission de rechercher, poursuivre et renvoyer en jugement des auteurs d'infractions portant atteintes aux intérêts financiers de l'UE. rechercher, poursuivre et renvoyer en jugement les auteurs d'infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE. ATTAC & BASTA (2015), Le livre noir des banques, Ed. Les liens qui libèrent, Paris. pp. 273-275.

⁴⁵⁵ Posen, A.S. (2015), Big Ben: Bernanke, the Fed, and the Real Lessons of the Crisis Peterson Institute – Article published by Foreign Affairs – December 2015. <http://www.piie.com/publications/papers/paper.cfm?ResearchID=2894>

⁴⁵⁶ Berlau, J. (2015), Banks That Are "Too Big to Fail" Need Competition, National Center For Policy Analysis – Policy Report – December. <http://www.ncpa.org/pdfs/st378.pdf>

accepter un contrôle avant que les opérations des banques ne conduisent par l'effet de boule de neige l'effondrement du système, à la charge des Etats.

En 2016, dans un contexte économique et social morose, les banques ont souhaité conserver leurs conditions de vie d'antan. Elles ont alerté les instances de l'Union européenne sur le risque de nouvelles régulations bancaires destinées à alourdir le montant des fonds propres exigés des banques. Trois facteurs fragilisaient leur situation. D'abord, du fait des taux d'intérêts très faibles, parfois négatifs, la rentabilité des banques a diminué. Du fait de signes d'accélération de la reprise d'activité insuffisante des Etats-Unis, la FED maintient des taux d'intérêts faibles. Ensuite, la révolution numérique s'installe et implique des restructurations sévères des réseaux d'agence. Enfin, les grands fonds d'investissement, notamment américains, s'installent au cœur du système financier et prennent une partie importante de leurs activités lucratives. De nouvelles formes de financement prennent aussi de l'importance et recueillent un niveau de confiance supérieur à celui du système bancaire d'aujourd'hui.

Les intermédiaires financiers alternatifs

Trois intermédiaires financiers ne s'inscrivent pas dans le système bancaire proprement dit : le bitcoin, les banques islamiques et les fonds de pension.

1) Pour lutter contre cette prédominance des banques commerciales, le Bitcoin⁴⁵⁷ a été créé, mais le Congrès américain considère qu'il s'agit d'un usage illégal de la monnaie, qui a des effets négatifs sur la capacité de la FED de remplir ses objectifs (de prix stables, de plein emploi et de stabilité financière). Il faut en outre protéger le consommateur et les investisseurs impliqués dans ce marché parallèle⁴⁵⁸. Cette quasi monnaie semble présenter une sécurité incertaine au regard de la fraude et du vol et il exerce un effet déflationniste à long terme en encourageant la protection de cette monnaie. Elle pose aussi de nombreux problèmes relatifs au blanchissement de l'argent, à une liberté excessive au regard des lois sécuritaires nationales et à une régulation délicate concernant les échanges internationaux.

2) Les banques islamiques respectent les règles définies par la religion musulmane, laquelle demande à chaque croyant de conformer sa spiritualité et sa vie aux règles définissant le rapport de l'homme à Dieu. Dans ce contexte, les transactions commerciales et bancaires doivent respecter les principes fondateurs coraniques de l'équité et de la transparence. L'interdiction du prêt à intérêt (et évidemment de l'usure) est ainsi clairement exprimée, comme il l'a été en son temps par Aristote, la religion juive (qui, à l'origine, ne le permettait pas, puis l'a permis pour les non juifs au Ve siècle avant JC) ou la religion chrétienne (exprimée notamment par Saint Thomas d'Aquin). Calvin l'admettra, mais il refusera l'usure. La pratique du prêt à intérêt était très répandue dans la société arabe, jusqu'à la révolution coranique. « Alors qu'Allah a rendu licite le commerce, et illicite l'intérêt (Coran, Sourate II, verset 275).

Personne ne doit vivre d'usure et personne ne doit demander ou établir un contrat indiquant un taux d'intérêt relatif à un prêt d'argent. En 1965, une commission de juristes musulmans venus de 36 pays a confirmé unanimement cette prohibition. Pour les musulmans qui vivent en Occident, ils peuvent bénéficier de prêts à intérêt que s'il s'agit d'acheter un bien de première nécessité. Il est recommandé aux musulmans d'avoir plutôt recours à la location. C'est sur cette base que se sont développées les banques islamiques, notamment dans les pays du Golfe ou en Asie. Les partenaires ne peuvent pas financer des investissements illicites (pornographie, alcool, jeux de hasard, etc.). Elles ne se limitent pas à fournir des fonds uniquement dans le but d'en retirer un intérêt sur la base des garanties fournies par l'emprunteur, elles offrent des services de gestion destinés à soutenir leurs entreprises et à les aider à développer des activités économiques saines et rentables en leur proposant des services d'accompagnement et de conseil. Les deux partenaires partagent les risques

⁴⁵⁷ ATTAC & BASTA (2015), Le livre noir des banques, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

⁴⁵⁸ Murphy, E.V., Murphy, M.M., Seitzinger, M.V. (2015), Bitcoin: Questions, Answers, and Analysis of Legal Issues, Congressional Research Service - Report - August 14, 2015 - 35 pages, <http://www.fas.org/sgp/crs/misc/R43339.pdf>

de pertes et de gains de leurs clients. Les banques offrent alors des services financiers. Ces accords de partenariat présentent trois formes particulières :

- La banque finance l'entreprise et elle partage les bénéfices et les pertes, sur la base d'un pourcentage fixé à la signature du contrat. La banque reçoit ainsi une part du bénéfice. C'est le partenariat passif (Moudharaba).
- La banque agit comme un actionnaire, elle intervient dans la limite et en proportion de son apport dans l'entreprise. C'est le partenariat actif (Mousharaba).
- La banque procède à un financement commercial avec marge bénéficiaire (Mourhabaha). Elle acquiert la marchandise pour le compte de son client, moyennant une marge bénéficiaire fixée à la signature du contrat. La marge est fixe et n'augmente pas avec le délai de paiement.

Pour l'instant, le fonctionnement de ces banques reste relativement opaque, elles fonctionnent surtout au Royaume-Uni.

3) Les fonds de pension exercent un rôle croissant dans le fonctionnement de la finance internationale. Fin 2015, les fonds de pension représentaient 15.700 milliards de dollars, soit près d'un cinquième du produit mondial brut. Soutenus par toutes les institutions financières et les Etats, ils sont pourtant à l'origine de plusieurs « effets pervers », comme le rejet de la solidarité intergénérationnelle (en privilégiant un horizon de vie et des conceptions financières de court terme) ou le refus des liens économiques et sociaux avec les salariés des entreprises aux intérêts souvent opposés. Avec les fameux « zinzins » (investisseurs institutionnels et les assurances), ces organismes disposent d'un pouvoir financier très conséquent, sans doute dominant dans le monde. La recherche du moindre différentiel de rendement supplémentaire accroît la spéculation et développe les risques d'instabilité systémique. Les fonds de pension investissent aussi dans la dette publique, comme d'ailleurs de nombreuses banques et entreprises. Il s'agit principalement de placer des liquidités. Or, en période de récession, même relative, les gouvernements cherchent à relancer l'économie, à soutenir les activités bancaires et à lutter contre le chômage (que les fonds de pension ont parfois favorisé). Dans ces conditions, ils émettent des titres d'Etat à des taux relativement élevés. Si le gouvernement change de stratégie ou s'il connaît quelques difficultés conjoncturelles, les fonds de pension vont alors investir dans d'autres pays par une vente massive des titres nationaux, provoquant une crise financière. En fait, les « rentiers » ont un pouvoir excessif, qui a été renforcé par la libéralisation des activités financières des économies nationales.

Le jeu spéculatif des fonds de pension ne reflète aucun état d'âme sur les conséquences économiques et sociales de leurs décisions. Ils ne ressentent aucune responsabilité sociale. Il s'agit principalement pour eux de diversifier les actifs afin d'arbitrer entre le risque, la liquidité et la rentabilité. Dans ces conditions, les fonds de pension exercent une forte pression pour que la rentabilité à court terme soit élevée, en vue de percevoir des revenus dérivés du profit élevés. Autrement dit, les dividendes ne sont pas distribués sur la base du profit conçu comme un reste une fois payées toutes les factures de l'entreprise (salaires, matières premières, machines, etc.). Les revenus des actionnaires sont planifiés sur la base d'un certain pourcentage élevé au regard de la valorisation des actions ou, plus rarement, sur le chiffre d'affaires prévu. Si cet objectif n'est pas atteint, les capitaux seront vendus et s'investiront vers d'autres sociétés auxquelles il sera demandé de respecter les mêmes contraintes de profits distribués. Dans ces conditions, la société se doit de satisfaire les exigences de cet actionnaire important. Elle peut être alors incitée à licencier du personnel, alors même que les taux de profit sont élevés, mais insuffisants au regard des dividendes versés aux fonds de pension ou de la croissance attendue de la valeur des actions⁴⁵⁹. Cette conception de la gestion d'une entreprise est évidemment dangereuse. Elle incite la direction de l'entreprise à mener une politique sévère pour satisfaire la demande de cet actionnaire exigeant, mais cette course en avant fait porter tout le poids de la concurrence sur les autres acteurs de l'entreprise (personnel, fournisseurs, administrations publiques, notamment), lesquels ne pourront pas toujours renouveler les performances demandées, surtout sans en obtenir eux-mêmes des avantages pécuniaires correspondants. Cette exploitation « ultime » favorise le chômage, la robotisation, la gestion à court terme de l'entreprise et trop souvent elle ne permet pas de la

⁴⁵⁹ C'est pourquoi cette opération de licenciements dans une société peut être accompagnée d'une hausse des cours de l'action à la Bourse.

restructurer au regard des futures échéances qui impliqueraient de nouveaux investissements dont les coûts réduiraient les objectifs de revenus des actionnaires.

Dans ce contexte, il n'y a aucune considération pour l'intérêt collectif et pour l'éthique⁴⁶⁰. Il y a une alliance entre les valeurs définies par le système privé et l'Etat que seules les organisations non gouvernementales⁴⁶¹ dénoncent parfois, sans avoir toujours les moyens d'engager des procédures plus efficaces pour dénoncer et transformer cette relation de connivence entre les élites fortunées ou puissantes qui disposent de moyens d'information, de défense judiciaire et de coercition particulièrement dissuasifs. En juin 2016, les banques ont perdu leur aura, à cause des secrets révélés (notamment les Panama Papers), de leurs mensonges⁴⁶² et de leurs opérations spéculatives qui ont fait perdre beaucoup d'argent au secteur public⁴⁶³.

L'économie de marché mondialisée se présente aujourd'hui aussi comme un facteur de conflits, avec ses violences et ses injustices. Elle se constitue parfois comme un instrument de guerre économique, dans laquelle les banques disposent de puissants algorithmes susceptibles de favoriser les guerres économiques⁴⁶⁴. Il faudrait remettre en cause ce que chacun croit être une fatalité, mais qui n'est qu'une expression de la corruption des esprits et du mépris de la démocratie et de l'intérêt collectif par les dirigeants dominants de ce monde globalisé.

Bibliographie

Assemblée Nationale (2010), Commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, Mercredi 24 mars, <http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-cfiab/09-10/c0910058.asp>

Assemblée Nationale (2013), Mission d'information sur l'optimisation fiscale des entreprises dans un contexte international, Rapport d'information de la Commission des finances de l'Assemblée nationale du 10 juillet 2013.

ATTAC & BASTA (2015), *Le livre noir des banques*, Ed. Les liens qui libèrent, Paris.

Basta ! (2014), *Prix des aliments et des matières premières ; les banques inventent l'hyper-spéculation*, Bastamag.net, 13 février.

Barre, R., Fontanel, J. (1994), *Principes de politique économique*, Presses Universitaires de Grenoble, ECO+, Grenoble.

Bensahel, L., Fontanel, J. (1992), *La guerre économique*, ARES, Vol XIII, 4, Grenoble, 1992

Bensahel, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), *Les organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*, L'Harmattan, Paris.

Berlau, J. (2015), *Banks That Are "Too Big to Fail" Need Competition*, National Center For Policy Analysis – Policy Report – December. <http://www.ncpa.org/pdfs/st378.pdf>

⁴⁶⁰ Fontanel, J. (2007), *Questions d'éthique*, Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris. Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), *For a general concept of economic and human security*, in *The evolving boundaries of defence : an assessment of recent shifts in defence activities*, (Bellais, R. Ed.), Emerald, Bingley, U.K., 2014.

⁴⁶¹ Bensahel, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), *Les organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*, L'Harmattan, Paris

⁴⁶² En 2012, le PDG de la Société Générale avait affirmé, devant le Sénat, que la banque n'était plus présente dans les paradis fiscaux, affirmation qui a été démentie en 2016 par les Panama Papers.

⁴⁶³ Depuis 2008, l'affaire Kerviel n'en finit pas de dévoiler de nouvelles opérations discutables et déficitaires, mais la Société générale refuse de reconnaître sa responsabilité en la reportant sur l'opérateur. Après des décisions de justice très favorables, le vent semble avoir tourné en sa défaveur ? Les dernières conclusions semblent plutôt défavorables à la Société générale, en lui reconnaissant une certaine responsabilité.

⁴⁶⁴ Bensahel, L., Fontanel, J. (1992), *La guerre économique*, ARES, Vol XIII, 4, Grenoble, 1992. Fontanel, J., Ward, M. (1993), *Military Expenditures, Armaments and Disarmament*, Defence Economics, Vol. 4, 1993. Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), *Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale* in « La question politique en économie internationale », Collection « Recherches », La Découverte, Paris. Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, L'Harmattan, Paris.

Bolis, A. (2012), La spéculation coupable de la flambée des prix des aliments ? Le Monde, 13 Septembre, http://www.lemonde.fr/economie/article/2012/09/13/les-speculateurs-financiers-coupables-de-la-flambée-des-prix-des-aliments_1757951_3234.html

Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (2006), Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres. Dispositif révisé. BRI, Bâle. <http://www.bis.org/publ/bcbs128fre.pdf>

Conseil des prélèvements obligatoires (2013), Les prélèvements obligatoires et les entreprises du secteur financier, Janvier.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Spéculation et instabilité financière internationale, in « Des flux et des territoires. Vers un monde sans Etats ? ». Sous la direction de Bernard Jouve et Yann Roche, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 2006.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale in « La question politique en économie internationale », Collection « Recherches », La Découverte, Paris.

Déclaration de Berne (2011), Swiss Trading SA. La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières, Editions d'en bas.

Fontanel, J., Ward, M. (1993), Military Expenditures, Armaments and Disarmament, Defence Economics, Vol. 4, 1993.

Fontanel, J. (2002), L'action économique de l'Etat, Pour Comprendre, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Samson, I. (2002), Le rôle économique de l'Etat, Humanisme et Entreprise, Paris.

Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2006), Spéculation internationale et géopolitique, Annuaire Français des Relations Internationales, Vol. VI. 2006.

Fontanel, J. (2007), A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores. Piaget Institut, Lisboa.

- Fontanel, J. (2007), Questions d'éthique, Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits, l'Harmattan, Paris.

- Fontanel, J. (2007), Ethique, démocratie et économie mondialisée. Quelle éthique ? in « Questions d'éthique », Collection « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », J. Fontanel, (Ed). L'Harmattan, Paris.

- Fontanel, J. (2007), Ethique, solidarité et économie mondialisée. Quelle éthique ? in « Questions d'éthique », Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits, J. Fontanel, (Ed). L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2010), Les maîtres-penseurs de la crise financière mondiale, Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI, Paris, 2010.

Fontanel, J. (2010), Economie politique de la sécurité internationale, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Fontanel, G. (2012), La crise monétaire et l'avenir de l'Euro, Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI, 2012.

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in The evolving boundaries of defence : an assessment of récent shifts in defence activities, (Bellais, R. Ed.), Emerald, Bingley, U.K., 2014.

Fontanel, J. (2016), Les paradis fiscaux et les pays filous, La fuite organisée des impôts vers les pays complices, L'Harmattan, Paris.

Galbraith, J.K. (2003), Les mensonges de l'économie, Essai, Grasset, Paris.

Kowalik, M., Davig, T., Morris, M.S., Regehr, K. (2015), Bank Consolidation and Merger Activity Following the Crisis, FRB Kansas City – Economic Review – Forthcoming – April 19 pages

<http://kansascityfed.org/publicat/econrev/pdf/15q1Kowalik-Davig-Morris-Regehr.pdf>

Laeven, L., Valencia, F. (2012), Systemic banking crises database : an update, IMF working Paper, Research Department Département de la recherche, June.

Lefigaro (2016), la BCE rachète des obligations d'entreprise, 8 Juin. <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2016/06/08/97002-20160608FILWWW00274-la-bce-rachete-des-obligations-d-entreprises.php>

Liikanen, E. (2012), Rapport du groupe d'experts de haut niveau sur la réforme structurelle du secteur bancaire de l'Union européenne, Commission européenne, Octobre.

Murphy, E.V., Murphy, M.M., Seitzinger, M.V. (2015), Bitcoin: Questions, Answers, and Analysis of Legal Issues, Congressional Research Service - Report - August 14, 2015 – 35p., <http://www.fas.org/sgp/crs/misc/R43339.pdf>

New Economic Foundation (2011), Quid Pro Quo, Redressing the Privileges of the Banking Industry.

Pollock, A.J. (2015), Does the Federal Reserve Know What It's Doing? American Enterprise Institute - Speech at the Cato Institute Monetary Conference, November 12, 2015, <http://www.aei.org/publication/does-the-federal-reserve-know-what-its-doing/>

Nijdam, C. (2013), Les produits dérivés dépassent leur niveau d'avant crise, Le Monde, 17 décembre.

Radelet, S., Sachs, J. (1998), The Onset of the East Asian Financial Crisis, Harvard Institute for International Development, Cambridge, Mass.

Zucman, G. (2013), la richesse cachée des nations. Enquête sur les paradis fiscaux, Le Seuil.

L'horreur économique Passé, présent et avenir

Résumé : Viviane Forrester avait mis en évidence la dureté de la vie économique dans son livre « l'horreur économique ». Cet ouvrage a été contesté, mais force est de reconnaître, qu'en son temps, ces analyses étaient souvent pertinentes. Elle soulignait le mépris sociétal du travailleur, le diktat économique des privilégiés, mais aussi des « gens qui savent et connaissent » (surtout leurs intérêts), les dégraissages sollicités par les dividendes des actionnaires, la violence de la précarité, la prédation financière, les multinationales libérées pour exploiter le monde naturel et les hommes, les puissances d'argent qui dominent le monde politique, le recul du pouvoir public en facteur du secteur privé et cette forme d'anarchie économique qui rend le système de plus en plus cruel, de moins en moins humain. Aujourd'hui, dans un monde plus mondialisé, la question se pose de savoir si ces effets ont changé et si l'épanouissement des hommes a pu enfin gagner du terrain grâce à l'essor des nouvelles technologies.

L'économie n'a pas toujours une belle image, cette « science sinistre » a souvent mis en évidence la violence de la misère, les inégalités, le caractère inéluctable d'une vie sans confort et de précarité, sauf pour quelques privilégiés. Depuis Adam Smith, la fameuse « main invisible » s'est imposée et même s'il a été démontré qu'elle ne fonctionnait pas l'économie de marché et le capitalisme sont toujours représentés comme productifs, performants et pacifiques. Or, les faits sont souvent têtus et nous rappellent que les guerres sont toujours bien présentes dans le monde moderne, qu'elles n'ont sans doute jamais été aussi violentes. De même, les crises économiques reviennent constamment dans le paysage économique des marchés et la fameuse concurrence se transforme souvent en la création de monopoles de faits, avec le développement des brevets et des holdings. Avec les GAFAM, la société moderne et ses citoyens se trouvent dans une situation de dépendance à quelques entreprises dans la quotidienneté de leur vie. Les désastres écologiques et environnementaux s'annoncent et les mêmes règles se maintiennent grâce au contrôle des informations par les grandes fortunes et à des objectifs fixés comme des règles d'airain incontournables, mais qui n'ont au fond pas de raison d'être retenues comme fondement de l'action publique. C'est un principe quasi totalitaire de fixer des règles très strictes d'un intérêt immédiat faible pour réduire le potentiel des usagers et citoyens à contester les règles plus importantes qui régissent leur monde et à les conduire à une obéissance sociétale et sociale.

Viviane Forrester⁴⁶⁵ a présenté l'horreur économique. Cet ouvrage a été contesté, mais force est de reconnaître, qu'en son temps, ces analyses étaient souvent pertinentes. Elle soulignait le mépris sociétal du travailleur, le diktat économique des privilégiés, mais aussi des « gens qui savent et connaissent » (surtout leurs intérêts), les dégraissages sollicités par les dividendes des actionnaires, la violence de la précarité, la prédation financière, les multinationales libérées pour

⁴⁶⁵ Forrester, V.(1996), L'horreur économique, Fayard, Paris

exploiter le monde naturel et les hommes, les puissances d'argent qui dominent le monde politique, le recul du pouvoir public en facteur du secteur privé et cette forme d'anarchie économique qui rend le système de plus en plus cruel, de moins en moins humain. Aujourd'hui, dans un monde plus mondialisé, la question se pose de savoir si ces effets ont changé et si l'épanouissement des hommes a pu enfin gagner du terrain grâce à l'essor des nouvelles technologies. Nous reprendrons pour cette analyse, un blog publié récemment⁴⁶⁶ et qui apporte des réponses désabusées sur les progrès entrepris. Le monde est de plus en plus inégalitaire, et si la misère extrême semble avoir fortement diminué, la cupidité ultime des privilégiés peut aller jusqu'à la faire revenir.

Dans son analyse elle mettait en évidence le diktat selon lequel le travail était le moteur naturel de toute existence, alors même que la plupart des emplois sont dénués de substance et que le chômage constitue une mise à l'écart occasionnelle. La déification du travail est quasiment religieux avec la flexibilité qui l'accompagne. Or, la réduction du nombre d'emplois est devenue une règle de bonne gestion dans un capitalisme qui valorise l'intérêt personnel et la cupidité. Pour les plus riches, les prestations chômage sont antiéconomiques et ce n'est pas non plus à la justice d'intervenir dans les licenciements. L'insécurité qui pèse sur les salariés permet aux employeurs de réduire leurs coûts salariaux. Le secteur privé a choisi la puissance de préférence aux pouvoirs politiques, c'est pourquoi d'ailleurs il triomphe. C'est toujours l'employeur qui fixe les règles, les profiteurs ce sont les chômeurs et même les smicards, car leurs indemnités ou leurs salaires sont le résultat d'une volonté politique qui ne tient pas compte des contraintes économiques de la concurrence mondiale. Faut-il mériter de vivre pour en avoir le droit ?

La priorité va au profit et non pas à la valeur ajoutée. Le totalitarisme s'exprime dans les relations sociales à l'intérieur de l'entreprise qui n'aborde pas naturellement la question de la nature du profit, de l'exploitation des classes sociales, du capitalisme et des limites éventuelles aux inégalités. L'invention de l'entreprise solidaire et citoyenne est un leurre. Il suffit de constater le développement des entreprises multinationales pour constater que leur seul objectif (voire leur seule nationalité) est celui du profit maximum, sans regard pour ceux qui n'ont que le salaire de leur travail pour survivre. Les marchés sont supposés régler toutes les questions vitales de la planète. Les spéculateurs vivent bien de leurs paris boursiers (notamment). Ils jouent dans le grand casino de la vie capitaliste, sans avoir jamais rien produit. Le jeu rapport plus que le travail pour ceux, comme les grandes banques, qui bénéficient irrémédiablement d'effets d'initiés. Les puissances d'argent sont en mesure de contrôler le pouvoir de l'Etat, simplement en plaçant dans les instances publiques des fonctionnaires ou employés publics dévoués à leur cause. Les puissances d'argent dominant ainsi les instances de l'Etat et des organisations économiques internationales. Les puissances d'argent contrôlent les réseaux internationaux. Les dettes de l'Etat dépendent des investisseurs privés, lesquels, en situation de faillite, savent faire appel à l'Etat pour relancer leurs activités.

L'horreur économique n'est sans doute pas le bon mot pour expliquer le monde dans lequel notre économie nous installe. Les souffrances n'ont pas disparu, la misère radicale n'est plus aussi quotidienne qu'il y a un siècle. Cependant, avec cette pandémie qui vient d'envahir l'espace de la Terre, des situations de grand danger vont sans doute se révéler, dans un moment où tous les Etats s'agrippent à leurs intérêts personnels, sans développer une solidarité suffisante. Lorsqu'une pandémie arrive, l'Etat se trouve comptable d'une avarice liée à son endettement, aux inégalités sociales et à l'absence des ressources perdues par les systèmes d'optimisation et d'évasion fiscaux. La leçon de la pandémie du coronavirus nous le rappelle violemment aujourd'hui !

Les illusions de la mondialisation.

Après l'effondrement de l'Union soviétique, le processus de globalisation économique semblait inéluctable, encouragé par la plupart des Etats et soutenus par les économistes libéraux lesquels insistaient pour déréglementer, déréguler, décloisonner les économies nationales et la finance internationale. Une croissance économique optimale devait en résulter qui profiterait à l'ensemble des pays par l'effet du « ruissellement » des revenus des riches vers les pauvres, faisant ainsi reculer

⁴⁶⁶ Fontanel, J. (2020), La globalisation atteinte du coronavirus. Inégalités, égoïsme, ploutocratie, insécurité, ThucyBlog n°30, afri-ct.org Paris.

la famine et la faim, au moins à long terme. Les guerres deviendraient de plus en plus improbables car les interdépendances économiques réduiraient les occasions de conflits armés. La crainte de la guerre nucléaire s'estompait, la puissance américaine et le capitalisme pouvaient organiser, voire imposer, la paix mondiale. En 1995, les organisations internationales mises en place par les Occidentaux en 1944 étaient confortées par la création de l'OMC, Organisation Mondiale du Commerce, destinée à développer le libre-échange. Le commerce « pacifique » en toute liberté devenait la base de la vie sociétale mondiale. Les firmes multinationales, libérées des exigences de chaque Etat, pouvaient alors imposer leurs lois commerciales positives et augmenter le PIB mondial au profit de l'économène. En termes de défense, Washington devenait de fait le principal gendarme du monde, avec des dépenses militaires (Otan compris) à sa main près de deux fois supérieures à celles du reste du monde. L'histoire était belle, un conte de fées.

Cette analyse, fondée sur des hypothèses héroïques, n'a pas été confirmée par les faits. Les violences guerrières, civiles, militaires ou économiques, n'ont pas disparu (Irak, Afghanistan, Libye, Yemen, Syrie, Iran, etc..) et les menaces des « rogue states » et du terrorisme n'ont pas disparu. Les Etats ont subi une contestation croissante de leur rôle, notamment dans l'ordre économique. Leurs actions concernant l'écologie, le climat ou la pollution de l'air ont été fortement inspirées par les décisions d'organisations internationales spécialisées, trop souvent conseillées par les intérêts commerciaux et financiers dominants. Dans ce contexte, les Etats n'ont plus été capables d'assumer l'intégralité des composantes de la sécurité nationale, celle-ci étant progressivement affaiblie par la croyance (fictive) d'une sécurité internationale satisfaisante, grâce, notamment, au commerce international.

L'oubli des services publics.

Pourtant, la sécurité nationale ne peut pas se limiter au seul domaine militaire, elle comprend aussi les secteurs de la santé, de l'éducation, des risques industriels, de la protection du patrimoine, des ressources naturelles et de la qualité de vie collective des citoyens. Les autorités publiques ont oublié que les produits et services essentiels à la survie des hommes doivent toujours être disponibles à l'intérieur du pays, soit en stocks, soit en capacité immédiate de production. Il en va ainsi des produits alimentaires, des médicaments, des instruments de protection collectifs et individuels, des équipements sanitaires, des règles concernant les qualités de l'air et de l'eau fixées « a minima » par les organismes internationaux. Il en va de même de la maîtrise des technologies (notamment digitales). En cas d'une menace de cyberattaque, comment l'Europe pourra-t-elle se protéger de la puissance des Google, Microsoft ou Apple, mais aussi d'actions similaires venues de Chine ou de Russie ?

Dans le cadre de l'affaire nucléaire iranienne, la Maison Blanche a imposé sa loi au reste du monde, avec violence, malgré les recours devant une OMC qui n'ose toujours pas condamner le pays qui a été son parrain sous les fonds baptismaux du libre-échange. En outre, elle a rappelé l'application de sa politique du « benign neglect », selon laquelle le dollar est d'abord la monnaie nationale des Etats-Unis, même si sa gestion interne est un problème pour le reste du monde. Enfin, ses décisions d'augmenter les droits de douane, sans concertation, ont remis en cause l'intérêt du libre-échange. Face à cette puissance américaine, la Chine déploie un capitalisme aux ordres de l'Etat, sans respect des droits de l'homme, dans le cadre d'une économie nationale contrôlée de l'intérieur par les membres du Parti communiste. La faiblesse de l'Europe naît de ses divisions, d'objectifs politiques et commerciaux différents, d'idéologies nationalistes et de conceptions nationales étroites. Au fond, l'Europe reste un Marché commun, avec un système de décision tatillon vers l'intérieur et de moins en moins entendu sur la scène internationale. Les gouvernements des pays membres n'ont toujours pas de solidarité commune bienveillante.

La démocratie subsiste encore, comme objectif à concrétiser. Cependant, le pouvoir appartient à ceux qui contrôlent les moyens financiers, l'information, et même les cénacles administratifs et politiques. Les firmes multinationales exercent une influence considérable sur les institutions publiques, car elles ont le pouvoir de financer les campagnes électorales, de contrôler l'information (télévision, journaux, internet, données des Etats) et d'exercer un lobbying efficace dans toutes les instances nationales et internationales. Elles peuvent s'offrir, à grand prix, les meilleures intelligences pour défendre leurs intérêts, grâce aux passages d'un emploi du service public vers le

secteur privé, et vice versa, de leurs affidés. Les nouvelles technologies digitales créent de la dépendance quotidienne et sont en mesure de participer activement aux processus de décision et d'élection dans le monde entier, en fonction des intérêts de leurs producteurs et de la Nation qui les héberge.

Dans ces conditions, la démocratie est en crise, et une ploutocratie semble s'installer partout dans le monde. La moitié des personnes travaillant dans l'équipe de Donald Trump est milliardaire en dollars. Pourtant, au moment où l'Amérique n'a jamais été aussi riche, l'espérance-vie de ses citoyens a baissé depuis 2 ans, car la précarité des « laissés pour compte » et le coût de la santé sont tels que seules les personnes riches ont pu profiter de ce développement économique pour accroître leur propre espérance-vie. Au XXI^e siècle, les grandes fortunes paient proportionnellement de moins en moins d'impôts. Les inégalités se sont accrues ces deux dernières décennies.

Les Etats des « paradis fiscaux » commercialisent leur souveraineté. Ils offrent aux firmes multinationales des avantages fiscaux importants. Ce sont d'ailleurs parfois les mêmes Etats, qui au nom de la rigueur financière, ne souhaitent pas soutenir les pays qu'ils ont parfois ainsi délestés de leurs plus gros contribuables. Lorsqu'il y a crise, les Etats interviennent et injectent des financements dans les banques pour relancer l'économie. C'est une période d'austérité pour les citoyens, mais les grandes entreprises réussissent alors à redévelopper leurs profits et les dividendes de leurs actionnaires, sans qu'il y ait rétribution de l'assurance que l'Etat représente pour leur éviter une banqueroute (To big to fail). Si je gagne, je prends tout pour moi, si je perds les Etats compenseront les pertes pour moi. Il en résulte que les Etats sont fortement endettés, ce qui les conduit à réduire le niveau global de protection des citoyens.

La crise économique est dangereuse pour la grande majorité de la population, si les mêmes règles continuent à s'appliquer.

Bibliographie

- Aghion, P. (2016), *Repenser la croissance économique*, Collège de France/Fayard, Paris.
- Artus, P., Virard, M-P. (2015), *Croissance zéro*, Fayard, Paris
- Bourguinat, H. (1996), *La tyrannie des marchés*, Economica, Paris.
- Boyer, R., Drache, D. (1996) Ed., *States against market*, Routledge, New York.
- Boyer, R. (1997), *Mondialisation, au-delà des mythes*, La Découverte, Paris.,
- Cohen, D. (2015) *Le monde est clos et le désir infini*, Albin Michel, Paris.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale, in *La question politique en économie internationale* (Eds. Berthaud, Kebabdjian), la Découverte, Paris
- Eisner, R. (1994), *The misunderstood Economy. What counts and how to count it?* Harvard Business School Press, Boston.
- Fontanel, J. (1995), *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris.
- Fontanel, J. (2005), *La globalisation en analyse*, L'Harmattan, Paris, 2005.
- Fontanel, J., (2007). *A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores*, Piaget, Lisboa. 2007
- Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in *The evolving boundaries of defence : an assessment of recent shifts in defence activities*, (Bellais, R. Ed.), Emerald, Bingley, U.K., 2014. .
- Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices fiscaux, *Paradis fiscaux, pays filous* L'Harmattan, Paris,
- Fontanel, J. (2017), La crise européenne vue par un économiste, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales.*, Volume XVIII.
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.
- Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques. PSEI, Paix, sécurité Européenne et Internationale. Unice, 2019, n° 11 - <http://revel.unice.fr/psei/index.html>.
- Fontanel, J. (2020), *L'introuvable paix économique* », ThucyBlog, n°15, afri-ct.org Paris..

- Fontanel, J. (2020), *La globalisation atteinte du coronavirus. Inégalités, égoïsme, ploutocratie, insécurité*, ThucyBlog n°30, afri-ct.org Paris.
- Forrester, V. (1996), *L'horreur économique*, Fayard, Paris.
- Guilhaudis, J-F (2017), *Relations internationales contemporaines*, LexisNexis, Paris
- Piketty, T. (2013), *Le Capital au XXIe siècle*, Seuil, Paris.
- Reich, R. (2015), The Political Roots of Widening Inequality, *The American Prospect Magazine*, Spring.
- Reinhart, C.M, Rogoff, K.S (2010), *Growth in a Time of Debt*, NBER, Cambridge, MA, January.
- Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice*. Richesse, évasion fiscale et démocratie, Le Seuil, Paris.
- Stiglitz (2010) *Le triomphe de la cupidité*, Actes Sud, Coll Babel.

Le crime international organisé et les crypto monnaies

Résumé : Le développement de l'économie digitale permet de nombreuses actions malveillantes sont nombreuses comme le sabotage des programmes, l'espionnage, le phishing (hameçonnage), le vol de données, l'usurpation d'identité, la perte de confiance dans un service public ou privé et les fameux rançongiciels. Les cryptomonnaies sont les bienvenues pour opérer dans ce milieu criminel. Ils sont aussi bien accueillis par les délinquants financiers chercheurs d'évasion fiscale. Les fournisseurs de services sur le Dark Net mettent à disposition des groupes criminels les infrastructures nécessaires. Les actions de rançongiciels coûtent très cher à la société et les Etats commencent à intervenir afin de limiter les effets néfastes sur la confiance des agents économiques et financiers d'opérations légales. Le gouvernement chinois a interdit l'utilisation du bitcoin et la question est posée pour l'Union européenne.

Le crime organisé est une structure humaine respectant les ordres d'un chef pour conduire des opérations illicites en vue de faire des profits. La question est alors de savoir si les règles sont justifiées (prohibition de l'alcool aux Etats-Unis ou celle de la drogue aujourd'hui). Plus un bien ou service est interdit, et plus il est rare, risqué et donc cher. Le domaine de l'économie digitale intéresse le crime organisé car des actions illégales mais économiquement très fructueuses peuvent être engagées.

Le développement de l'économie digitale, organisé autour des GAFAM (Fontanel, 2019), permet de nombreuses actions malveillantes comme le sabotage des programmes, l'espionnage, le phishing (hameçonnage), le vol de données, l'usurpation d'identité, la décredibilisation d'un service et les fameux rançongiciels. Avec le processus de la mondialisation (Fontanel, 2005), elles deviennent de plus en plus coûteuses car ces opérations pénètrent, parfois de manière aléatoire, dans de nombreux systèmes digitaux connectés.

Le Distributed Denial of Service a pour objet de bloquer un compte internet en le saturant de connexions, grâce à la mise en place d'un botnet, un réseau de milliers d'ordinateurs infectés par un malware inconnu des utilisateurs, qui vient à la même seconde sur ce compte internet. Un service complet peut lui être proposé sur le Dark Net.

De nombreuses cyberattaques ont retenu l'attention des acteurs politiques et économiques.

- En 1999, un virus créé par un hacker a causé des dégâts de l'ordre de 400 millions de dollars à Microsoft.
- En 2010 Stunet le site d'enrichissement d'uranium de Natanz en Iran a été attaqué, sans doute par les services secrets israéliens.
- En 2013 le vol de 3 milliards de comptes sur Yahoo n'a été révélé 3 années plus tard,
- en 2017, WannaCry a concerné 300.000 ordinateurs sur une faille de sécurité de Windows, par un opérateur venu probablement de Chine.
- Toujours en 2017, le célèbre NotPetya s'est engouffré dans la faille dévoilée par Wannacry et il a paralysé de nombreuses entreprises dans le monde entier, notamment la SNCF, Saint-Gobain ou déjà la gare de Kiev. Cette attaque a sans doute coûté plus de 10 milliards de dollars à l'économie mondiale.

En 2018, le ministre britannique des Affaires étrangères, Jeremy Hunt, a accusé les services de renseignement militaire russes (GRU) d'avoir mené des cyberattaques, en toute impunité et en contradiction avec le droit international, contre des institutions politiques et sportives, des entreprises et des médias à travers le monde, notamment contre le Parti libéral en 2016, contre les infrastructures de la Georgie et de l'Ukraine et contre l'Agence mondiale de l'antidopage. Le Service de renseignement russe soutiendrait officieusement plusieurs groupes pirates dont les fameux Fancy Bear, Strontium ou Black Energy Actors.

C'est dans ce contexte que le bitcoin a rapidement intéressé tous les systèmes de profit. Les cryptomonnaies sont les bienvenues pour opérer dans ce milieu criminel mais aussi en faveur des délinquants financiers chercheurs d'évasion fiscale.

Il y a actuellement plus de 1.300 cryptomonnaies sur le marché. Le bitcoin est la toute première monnaie virtuelle, créée en 2009. Cette monnaie électronique repose sur un réseau informatique décentralisé dans lequel chaque utilisateur exerce à la fois le rôle de serveur et de client. Il s'agit donc d'un bien dématérialisé, résultat de codes informatiques et de clés de chiffrement. Les bitcoins sont créés par le minage, avec un plafond de 21 millions d'unités, dont 10% seulement restent à dégager. Toutes les transactions des utilisateurs du bitcoin sont répertoriées dans un grand registre informatique qu'on appelle la « blockchain », laquelle utilise des blocs de transaction chiffrés, infalsifiables et anonymes, ajoutés les uns aux autres. C'est pour cette raison que l'on parle de crypto monnaie. L'anonymat du bitcoin est assuré par un code, qui ne requiert ni le nom, ni e-mail, ni l'adresse de son propriétaire.

Son prix de départ était de 0.001 dollar, et l'année dernière il a atteint 66.000 dollars. Il se présente alors comme une valeur refuge, notamment dans toutes les périodes de crises économiques ou de conflits politico-militaires. Avec les événements d'Ukraine, il a repris au moins 25% de sa valeur en une semaine. Pourtant, le bitcoin n'est adossé à aucune activité réelle, il connaît une forte volatilité, il implique des délais de transactions importants et il n'a évidemment aucune garantie légale. Enfin, l'anonymat est relatif aujourd'hui, car s'il est difficile aux services de l'Etat de vérifier les déclarations ou plutôt les non-déclarations des ressources et des plus-values des bitcoins, ils peuvent le faire, même si le coût du contrôle très élevé s'avère décourageant. Enfin, les porteurs n'ont donc aucun recours en cas de vol. En 2014, La plate-forme japonaise d'échange de crypto monnaies a été piratée et a subi une perte de 850.000 bitcoins, propriété de 127.000 porteurs. Les usurpations d'identité par hameçonnage et des courriels commerciaux, visant directement les détenteurs de crypto monnaies sont de plus en plus fréquents, mais difficilement vérifiables.

Les ransomwares, ou rançongiciels restent cependant la plus grande menace informatique pesant sur les entreprises. C'est l'un des secteurs les plus lucratifs de la cybercriminalité. Pour rappel, les ransomwares sont des logiciels malveillants déployés sur des réseaux informatiques d'institutions et d'entreprises, en vue de paralyser parfois des centaines ou des milliers d'ordinateurs, et d'imposer le paiement d'une rançon à leurs victimes. Ils procèdent par le cryptage de tous les fichiers d'une entreprise, les rendant impossibles à déchiffrer par son utilisateur normal. Les hackers se manifestent ensuite en demandant une rançon en échange de la clé de déchiffrement.

Bien avant les cryptomonnaies, il y avait déjà des rançongiciels. Le virus Archiveus demandait à ses victimes, en guise de rançon, d'effectuer des achats sur des sites pharmaceutiques. Avec l'arrivée du bitcoin en 2009, les menaces qui pèsent sur les entreprises, les administrations et même les citoyens, sont à la fois plus fréquentes et moins faciles à combattre. Le montant total des transactions suspectes liées aux rançongiciels s'élevait à 700 millions de dollars US par an. Selon un rapport du Département du Trésor des États-Unis, des transactions Bitcoin sortantes, d'une valeur de 5,2 milliards de dollars US, sont dues en grande partie aux paiements de rançongiciel, connues ou non. Le bitcoin est le moyen de paiement exigé à plus de 95% même si aujourd'hui noté le paiement de la rançon en Monero, une crypto-monnaie à l'anonymat améliorée, est demandée pour plus de sécurité dans les affaires importantes. Le coût de ces opérations se chiffrent en dizaines de milliards de dollars, protection informatique comprise.

Les fournisseurs de services sur le Dark Net mettent à disposition des groupes criminels des infrastructures, qui aident à l'exfiltration de données ou permettent la mise en place de « clouds » illicites où l'on peut placer des données volées. Ils développent une chaîne d'approvisionnement du rançongiciel, de la mise en place du hardware et de l'infrastructure à la conception et au développement des codes malveillants. Ils appliquent les techniques d'opacité des transactions et de blanchiments des fonds. Dans ce contexte, les cryptomonnaies constituent des services importants de rapidité, de sécurité et d'anonymat des transactions illicites.

En 2013, les officiers du service de police de Swansea sont informés que leur système informatique était touché par un virus, du nom de Cryptolocker et rendait dorénavant illisibles des documents d'enquête et documents administratifs. Une rançon de 2 bitcoins (750 dollars de l'époque) à verser rapidement, avec compte à rebours, était réclamée, ce qui fut fait. Les analystes de la police y ont vu un génie du mal utilisant un procédé criminel révolutionnaire et une rançon en bitcoins, un moyen de paiement encore mal connu. L'auteur, un russe dirigeant d'une

organisation criminelle le Business Club, a continué plusieurs autres opérations, malgré une prime **une prime de 3 millions \$** proposée pour son arrestation. Mais les autorités russes n'ont pas réagi.

Au début de 2022, le groupe Lockbit 2.0 semble avoir piraté le Ministère de la Justice et déclare vouloir publier les documents à leur disposition si la rançon n'était pas payée. Ce logiciel malveillant, déjà été utilisé aux Etats-Unis, en Inde, en Ukraine ou en Chine, bloque le système informatique des utilisateurs. La question est alors de savoir quelles sont les informations susceptibles d'être divulguées. Le secret de l'instruction suppose un paiement rapide.

Les collectivités et services publics locaux sont eux-mêmes fortement attaqués dans le monde entier. Les systèmes informatiques de la Mairie de Saint-Cloud ont été paralysés tout comme l'hôpital de Dax.

L'intérêt fondamental du bitcoin, au-delà de sa valeur spéculative, porte sur une méthode de paiement a priori intraçable. Cependant, le bitcoin n'est pas un vrai instrument de compte ou d'échange caractéristiques d'une monnaie. D'abord parce que sa valeur fluctue d'heure en heure et d'autre part parce que le bitcoin s'invite peu dans les affaires commerciales. Egon Musk a bien émis l'idée que ses Tesla pourraient être achetées en bitcoins, mais il a vite renoncé du fait du facteur spéculatif dans lequel il entraînait la vente des Tesla et de l'empreinte numérique colossale du bitcoin.

Lorsque les bitcoins ont été recueillis par les criminels, il s'agit pour eux soit de les remplacer sur le marché en dollars, soit de les conserver comme épargne spéculative. Il est alors possible d'échanger les bitcoins en d'autres crypto monnaies (saut de chaîne), de délocaliser les adresses, d'utiliser des plates-formes pour cacher ou obscurcir l'origine ou le propriétaire du bitcoin. Des « mixers », des outils servant à brouiller les transactions en cryptomonnaies pour compliquer le travail des enquêteurs judiciaires sont alors organisés. La rançon est immédiatement répartie dans d'autres portefeuilles et mélangées à d'autres bitcoins. Dans ce cas, la traçabilité est très complexe à réaliser.

La cryptodevise existe en quantité limitée, l'achat de bitcoin en fait augmenter la valeur. Plus les investisseurs sont paniqués, plus ils achètent des crypto devises dont la valeur augmente. Les criminels sont obligés de les conserver et le bitcoin joue alors un rôle comparable à celui de l'or placé dans des coffres-forts dans les paradis fiscaux, notamment en Suisse (Fontanel, 2016). Dans ce cas, une thésaurisation s'installe à terme qui ne s'investit plus dans l'économie réelle.

Réglementation

Les paiements en bitcoins ou autres crypto monnaies sont peu réglementés, anonymes, et décentralisés. C'est pourquoi il est ensuite difficile à la Justice de déterminer les coupables des rançongiciels. Il faut alors chercher à améliorer la sécurité des systèmes informatiques des unités productives et des services publics afin de combattre les cyberattaques des crypto monnaies.

Les autorités publiques cherchent à identifier des points faibles dans ces nœuds de réseau et de perturber les chaînes d'approvisionnement. Aujourd'hui encore, il est rare que les rançons versées par des entreprises soient récupérées. Certaines entreprises préfèrent payer sans porter officiellement plainte, car elles ne veulent pas inquiéter leurs fournisseurs, clients ou actionnaires.

Quelques résultats commencent à apparaître :

- Dans le rançongiciel de Colonial Pipeline, 45 % des carburants consommés sur la côte Est, le bitcoin a été au cœur de la proposition des criminels. La police américaine a accusé le réseau DarkSide en lien avec la Russie, d'être à l'origine de l'attaque. Colonial Pipeline a été contraint de suspendre toutes ses opérations. En mai 2021, la Justice américaine a pu récupérer 64 bitcoins sur les 75 payés par Colonial au groupe de hackers DarkSide. La question maintenant est de savoir comment le FBI a-t-il pu obtenir des informations ? Le FBI explique avoir suivi à la trace toutes les transactions bitcoins, qui ont été transférés à de multiples reprises. Il « possédait » la clé privée du portefeuille en bout de chaîne. A l'époque, le versement de 75 bitcoins étaient estimés à 4,4 millions de dollars. Entre-temps, le cours de la monnaie virtuelle a chuté, 2,3 millions de dollars ont été effectivement récoltés.

- En 2018, deux Iraniens ont été accusés d'avoir causé 30 millions de dollars de pertes pour un butin personnel de 6 millions de dollars en concevant et en propageant le rançongiciel SamSam. Ces cybercriminels sont encore recherchés par le FBI.

- Début 2021, le réseau Netwalker utilisant un rançongiciel du même nom a paralysé le réseau informatique de nombreuses entreprises et d'administrations, en chiffrant toutes les données

présentées sur les ordinateurs ciblés. Le coupable a été arrêté, il n'avait pas développé lui-même le logiciel qu'il s'était procuré sur le Dark Net. Près de 720 bitcoins ont été saisis, 1 200 bitcoins avaient transité sur son porte-monnaie numérique.

- Décembre 2021, un jeune homme, vivant chez ses parents, a été interpellé à Sault dans le Vaucluse, avec des comptes en banque d'une dizaine de monnaies virtuelles valorisées à près de 20 millions d'euros (dont 28 bitcoins), un lingot d'or et une Rolex, sur la base d'informations fournies par l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC), chargé de l'enquête. Il avait utilisé le système des rançongiciels.

Les interpellations restent rares. Les responsables du rançongiciel ont généralement échappé jusqu'ici aux autorités, protégés par leur habileté technique, avec des paiements en cryptomonnaies – difficiles à tracer – et des serveurs informatiques hébergés par des entreprises imperméables aux réquisitions judiciaires.

- Les cryptomonnaies ne sont pas intraquables, car la blockchain est visible et publique en permanence. Il faut du temps et de la technique pour relier ces transactions les unes aux autres et retrouver la place d'échange. Les mouvements des rançons représentent une mine d'informations que les autorités judiciaires peuvent sans doute exploiter, malgré la complexité de l'opération.

- Beaucoup d'opérateurs de rançongiciels louent leurs outils à d'autres groupes affiliés, spécialisés dans l'intrusion, qui mènent eux-mêmes les attaques contre leurs victimes. Une fois la rançon payée, elle doit être divisée entre les affiliés et le « vaisseau mère ». Là encore, ces mouvements financiers, s'ils sont retracés par les enquêteurs, peuvent apporter des informations sur les suspects.

Pour lutter contre ces opérations, les autorités exercent leur pouvoir sur les plateformes de conversion. Comme les crypto monnaies ne sont pas réellement des monnaies, il faut s'engager dans l'utilisation du fiduciaire. Utiliser cet argent pour des achats reste très difficile. Toute une infrastructure de blanchiment du bitcoin existe avec une commission de 10%, sans impôts. *Le transfert en bitcoins prend quelques secondes, sans coûts de transaction pour les opérateurs, les deux parties étant identifiables uniquement par un numéro de compte ou une adresse.*

Faut-il interdire le bitcoin ?

Les défenseurs du bitcoin mettent en avant la liberté des personnes, le rejet des politiques monétaires officielles et la protection contre l'autoritarisme de l'Etat. Le Bitcoin est utilisé sur des sites commerciaux de biens et services illicites. Le marché actuel des cryptomonnaies, en plus d'être insuffisamment régulé, apporte peu à l'économie réelle, et il nourrit essentiellement la spéculation ou la criminalité. Les rançongiciels ne sont qu'un symptôme du manque d'investissements en cybersécurité au cours des dernières décennies.

Il faut réguler plus fermement l'écosystème qui entoure le bitcoin pour plus de transparence, et notamment le secteur des plates-formes d'échange qui ne vérifient pas toujours l'identité des utilisateurs, comme si elles souhaitaient faciliter les activités illicites. Il convient de réintroduire des valeurs éthiques (Fontanel, 2007) pour empêcher que les crypto monnaies ne soient que des instruments destinés à un enrichissement frauduleux.

Le gouvernement des Etats-Unis s'est engagé fermement contre la menace cybercriminelle et il appelle à une harmonisation des réglementations internationales concernant les cryptomonnaies. Les mafias ou le terrorisme utilisent le bitcoin à des fins de blanchissement de l'argent du crime ou de transfert vers des paradis fiscaux.

Le Salvador a décidé de faire du bitcoin sa monnaie nationale, au même titre que le dollar. Il est vrai que le taux d'inflation dans ce pays est très élevé et que d'une certaine manière les évolutions du bitcoin sont moins violents. Cependant, le Salvador s'inscrit dans les mouvances des paradis fiscaux et de la protection des grandes fortunes pas nécessairement gagnées de manière légales.

Aujourd'hui, le gouvernement chinois interdit aux banques nationales les transactions avec les bitcoins et toutes autres cryptomonnaies. Les Etats-Unis commencent aussi à exiger des contribuables (mais pas des banques) une information sur les mouvements de plus de 10.000 dollars. Les Etats cherchent à empêcher la création d'un système fermé de crypto monnaies qui pourraient remplacer le marché en monnaie nationale. Ils s'organisent pour créer des e-monnaie

dans les mois à venir. L'Union européenne s'engage juridiquement vers un contrôle, voire une interdiction, de ces crypto monnaies, ou de l'anonymat.

Le bitcoin est une œuvre d'art mathématique. Ce n'est pas une monnaie, tout juste une sculpture artificielle artistique qui ne vaut que par la loi de l'offre et de la demande, sans avoir pour autant un intérêt positif pour l'économie réelle. Sauf pour les spéculateurs, le crime organisé et l'évasion fiscale. « *Nous pouvons vivre dans un monde avec des cryptomonnaies ou un monde sans rançongiciel, mais on ne peut pas avoir les deux* ».

Pour prolonger cette analyse, vous pouvez vous référer à la bibliographie fournie dans le document que vous pouvez vous procurer auprès des organisateurs.

Merci pour votre attention.

Bibliographie sommaire

Davidson, S., De Filippi, P., Potts, J. (2018), Blockchains and the economic institutions of capitalism, *Journal of Institutional Economics*.

De Filippi, P.(2020), *Blockchain et cryptomonnaies*, Que Sais-Je ? Presses Universitaires de France.

Dupont, Q. (2018), *Blockchain and Cryptosurrencies*, Polity.

Fakunmoju, S. K., Banmore, O., Gbadamosi, A., & Okunbanjo, O. I. (2022). Effect of Cryptocurrency Trading and Monetary Corrupt Practices on Nigerian Economic Performance. *Binus Business Review*, 13(1)

Fontanel, J. (2005). *La globalisation en analyse: géoéconomie et stratégie des acteurs*. Editions L'Harmattan.

Fontanel, J. (2007), *Questions d'éthique : guerre, démocratie, économie, éducation, marketing, sport, genre*. », L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices fiscaux*, L'Harmattan, Paris,

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), *La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers*, *AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.

Leloup, L. (2017), *Blockchain. La révolution de la confiance*, Editions Eyrolles.

Redon, M., Lebeau, M. (2020), *Les flux de capitaux, légaux et plus obscurs : les tripots de la globalisation*, in *Géopolitique des jeux d'argent, les enjeux d'une mondialisation silencieuse*. Le Cavalier Bleu.

Le Traité d'économie hérétique ou l'économiste révolté⁴⁶⁷

Les économistes hétérodoxes n'ont pas toujours accès aux tribunes des journaux, sauf rares exceptions. Pour les médias, il faut parler politique avec les politologues, économie avec les modélisateurs, statisticiens, économètres, gestionnaires d'entreprises ou journalistes économiques du courant dominant (« mainstream »), avec des chiffres, des statistiques et des sondages qui impressionnent plus qu'ils n'informent. Les économistes « humanistes », ceux qui croient plus en l'utilité de l'économie pour l'homme que dans les mécanismes algorithmiques hypothétiques, sont clairement ostracisés⁴⁶⁸. Le même discours est donc seriné, avec quelques points de détails qui font l'objet d'autant plus de débats qu'ils ne sont pas très importants sur le fond. Les dirigeants et les élites veulent que les Français soient performants, capables de travailler efficacement, plus efficacement même que tous leurs concurrents étrangers. Pour cela, ils doivent accepter de réduire leurs ambitions ou leurs besoins concernant le niveau de leur logement, la qualité d'exercice quotidien du travail ou les jours de vacances. Il n'est plus possible d'obtenir des revalorisations de SMIC ou de retraite, d'obtenir plus de crèches, la compétition l'interdit. Les élites prétendent constamment que l'économie nationale est à la limite de la crise, le système est toujours en ébullition, il faut encore croître, croître toujours, sans avoir pour autant une réelle augmentation du pouvoir d'achat ou de satisfaction des vrais besoins pour tous les citoyens. Cet essor économique profite d'abord aux grandes firmes, toujours jugées à la limite du dépôt de bilan, quand les fonds de pension pensent qu'il est normal d'obtenir un retour sur investissement minimal de 12% l'an. Les actionnaires ne sont pas attachés à la firme pour elle-même, ils recherchent le rendement maximal de leurs actions. Si l'entreprise s'affaiblit à long terme, ce n'est donc pas à eux de la renforcer en acceptant une réduction du montant de leurs rémunération. Les variables d'ajustement sont donc les salaires, les licenciements ou le sous-investissement, lequel conduira inéluctablement à la perte définitive de compétitivité.

Dans la logique libérale, l'Etat ne doit jouer aucun rôle stratégique en encadrant les marchés, notamment financiers. Or, l'économie développe des modes de régulation de la production, de la consommation et de la distribution des revenus qui expriment, à un moment précis, autant de rapports de force entre les agents économiques. Des idées toutes faites, souvent prônée par des économistes encore influencés par des idées d'un autre siècle, énoncent l'efficacité et l'autorégulation des marchés financiers. Même la crise financière de 2007-2008 qui s'est étendue à l'ensemble de la planète, n'a pas modifié au fond leurs analyses, après avoir pourtant appelé l'Etat à la rescousse pour aider les banques et les entreprises en grande difficulté économique. Après un court instant court de contrition, ces mêmes économistes très médiatiques ont repris leurs analyses néoclassiques, comme s'ils étaient les serviteurs (laquais) des marchés et des grandes fortunes. C'est toujours vers les moins bien lotis que les efforts sont demandés pour conserver cette fameuse compétitivité.

Les économistes libéraux par idéologie veulent réduire la part du secteur public en France, mais ils ne savent pas reconnaître les avantages de celui-ci au regard du comportement du secteur

⁴⁶⁷ Porcher, T. (2019), Traité d'économie hérétique. En finir avec le discours dominant. Pluriel. Fayard. Paris

⁴⁶⁸ Je me souviens que lors d'une réunion des Présidents de l'HCERES, la note A accordée à un Centre de recherche avait été mise en parallèle avec le A obtenu par un autre Centre parisien dirigé par un Professeur d'économie souvent appelé à la télévision pour ses compétences en finance. Mon interlocuteur affirmait devant l'assemblée que le A du second était sous-estimé, alors que le A du premier était surestimé. Il demandait une réflexion sur ce point. Mon argumentation a été courte, malvenue certes, mais définitive. « Le premier centre, hétérodoxe, a toujours affirmé que la crise de 2008 était inéluctable. Le second a toujours affirmé qu'il fallait continuer à libéraliser la finance mondiale, alors même que les excès étaient patents ». La réponse de l'interlocuteur a été la suivante « Mais d'un point de vue de la qualité méthodologique, il n'y pas de comparaison entre ces deux Centres ». J'ai rétorqué : « Ce qui est important pour les économistes scientifiques, ce n'est donc pas d'avoir raison, mais c'est d'utiliser une méthode rigoureuse, mais hypothétique, qui fournit des résultats erronés. J'ai l'impression que vous auriez voté pour ceux qui, dans leur quasi majorité, affirmaient encore que la Terre était plate, car la méthode religieuse était indiscutable ». Le statu quo fut alors retenu, avec de nombreux grincements de dents.

privé des autres pays. Les organisations internationales ont pour objectif de défendre le libre-échange et la propriété privée. L'Union européenne promeut le marché le plus libre possible et elle réduit ainsi considérablement les marges de manœuvre des Etats membres. Le FMI impose des politiques économiques libérales pour apporter un appui aux pays en développement, et il est possible de considérer que son intransigeance n'en fait pas un ami des pays du Tiers-Monde. Pourtant, le soutien de l'Etat aux citoyens en difficulté a pour intérêt de réduire les inégalités mais aussi d'élever la croissance économique par la consommation et la demande. Certes, la dette publique augmente, mais il ne faut pas non plus oublier que celle du secteur privé lui est bien supérieure. Tant que ces politiques domineront le système économique et financier mondial, il subsistera des hommes et femmes menacés constamment de dénuement, de s et de précarité. Alors que les richesses n'ont jamais été aussi importantes dans le monde, s'est levé le vent de la violence d'un système à l'encontre des plus démunis, que l'expérience de la pandémie du Covid-19 met encore plus clairement en évidence.

Si le système privé est incapable de résoudre le chômage permanent, alors ne faut-il pas que l'Etat intervienne et s'engage dans des productions économiques qui pourraient concerner aussi bien les produits industriels que les services ? Mais cette possibilité est normalement interdite par les règlements européens et internationaux, ce que refusent d'accepter les pays asiatiques les plus dynamiques. Les normes du marché supposent que le fonctionnement de la propriété privée est régulateur, au contraire de l'action de l'Etat. Dans ces conditions, le système privé ne remplit pas sa mission, car l'objectif d'une économie ne peut pas être que le profit, mais plus certainement la satisfaction démocratique des besoins des citoyens.

Plusieurs questions méritent d'être alors abordée.

- La science pourrait-elle alors être constamment mise en défaut ? Ou faut-il considérer que cette science humaine n'est au fond qu'une idéologie ?
- La financiarisation de l'économie internationale, animée par les processus multiples de spéculation, est-elle déstabilisante, comme l'affirmait de nombreux partisans de l'économie de marché, comme Keynes ?
- Que signifie le concept de justice économique ? Est-il compatible avec la notion de justice sociale ?
- Dans un système qui privilégie d'action du secteur privé, quel est le rôle spécifique de l'Etat ?
- La globalisation de la compétition économique internationale conduit-elle à l'amélioration généralisée des conditions de vie des citoyens ?

L'économie n'est pas une science

L'économie n'est pas une science, même expérimentale, car en économie « les événements et les conditions de production, de consommation et de répartition ne se déroulent jamais pareils à eux-mêmes, dans le temps et dans l'espace ». Il est impossible de définir une légitimité scientifique car à son origine l'économie était d'abord politique. Les lois déterminent le potentiel d'action économique des personnes, des sociétés, des associations. Elles évoluent dans le temps. Pour les économistes libéraux, il existe un modèle systémique de concurrence du secteur privé qui optimise la production et répartit les fruits de celle-ci en fonction de l'apport productif de chacun. Cette vision « théorique » et « scientifique » suggère à toutes les entités économiques de faire coïncider leur fonctionnement, leurs lois et leurs structures à ceux du modèle théorique. Autrement dit, l'optimum équilibrant produit par l'économie de marché concurrentielle doit constituer l'objectif fondamental d'une société. En revanche, les hypothèses utilisées sont particulièrement éloignées des réalités sociétales, et le système de concurrence subit de nombreuses inflexions qui s'éloignent des hypothèses d'optimisation. Cependant, peu importe, même si les hypothèses ne sont pas satisfaites, les économistes libéraux jaugent de leur influence réelle sur les résultats obtenus et considèrent que ces entorses ne modifient pas fondamentalement cet optimum.

Pourtant, alors que le capitalisme et l'économie de marché veulent faire de la concurrence le cœur du système économique comment expliquer l'existence de monopoles de fait de nombreuses activités (notamment les GAFAM⁴⁶⁹), la protection privée des brevets industriels (en

⁴⁶⁹ Pouvoirs (2018), Solutions pour reprendre le pouvoir sur les données (2018) La datacratie », Revue Pouvoirs Le Seuil, Paris. Delesse, C. (2016), NSA. National Security Agency. Taillandier., Paris.

faveur d'entreprises qui ont par ailleurs souvent bénéficié de la recherche publique fondamentale), les effets de domination ou les guerres économiques ? Jusqu'à quel degré accepter l'abus⁴⁷⁰ de la propriété ? Comment expliquer la notion de taux de croissance quand une pollution permet parfois de l'améliorer ? L'homme n'est pas qu'un agent économique, il a bien d'autres valeurs que l'économiste est souvent incapable de prendre en compte, notamment du fait de l'excessive spécialisation des sciences sociales et humaines. L'économiste peut élaborer toutes les hypothèses qui lui conviennent, mais il limite son champ à sa propre compétence, sans s'interroger sur tous les autres facteurs qui justifient les comportements des hommes, dont certains sont explicités dans d'autres disciplines scientifiques, qui vont nécessairement modifier les résultats attendus. La science s'est abandonnée à l'hyperspécialisation, ce qui l'a conduite à ne donner que des solutions parcellaires, toutes choses égales par ailleurs. En outre, toutes les théories sont biodégradables sous l'effet de découvertes nouvelles ou d'évolutions sociétales aléatoires.

Les controverses économiques ont toujours existé. Le passage du « juste prix » au mercantilisme, de la recherche de la puissance des Etats vers l'ouverture internationale des marchés⁴⁷¹, de l'intérêt du colonialisme ou de l'esclavage pour la croissance et le développement économique, de la lutte des classes de Karl Marx, en passant par la relance économique keynésienne, jusqu'à la fatidique domination du monétarisme friedmanien qui débouche sur des inégalités croissantes et des crises économiques aux effets si dangereux pour le bien-être des populations actuelles et futures. A force d'hypothèses de moins en moins représentatives de la réalité du fonctionnement d'un système, la science économique apparaît comme un paravent de la vraie guerre économique sous-jacente qui se joue entre les firmes, les Etats, mais aussi entre les actionnaires et les salariés à armes inégales⁴⁷². La fameuse paix économique ne serait-elle qu'un succédané aux conflits armés ?

Les controverses en économie sont inévitables, car les intérêts des uns se heurtent parfois aux intérêts des autres. C'est pourquoi toute entité nationale demande à l'Etat d'arbitrer ces conflits que, sur le moyen et long terme, aucune loi économique ne peut, seule, arbitrer. Si la science économique avait le pouvoir de conduire la gestion courante de la vie des hommes, elle serait particulièrement utile pour donner des conseils efficaces et indiscutables aux pays en développement pour sortir de leur état et elle saurait donner les signaux d'alarme pour éviter les crises économiques. Ainsi, le « fameux consensus de Washington » proposé par le FMI recommandait la privatisation, la stabilisation et la libéralisation de l'économie pour le développement des pays les moins développés. Le bilan a été catastrophique, au bénéfice d'ailleurs des grandes firmes multinationales, au détriment des citoyens des pays concernés. Les pays qui ont réussi leur développement économique sont justement ceux qui n'ont pas accepté ces préceptes et qui, tout en libéralisant, ont fait appel au soutien affirmé de l'Etat pour créer des entreprises publiques, comme autant de « champions nationaux » capables de lutter efficacement face à la concurrence internationale des firmes étrangères déjà bien implantées sur les marchés mondiaux⁴⁷³. L'exemple de la Corée du Sud est significatif dans ce contexte. Voilà une expérience que l'école expérimentale ferait bien de mettre en avant dans sa défense insensée d'une économie de marché généralisée. La libéralisation de l'économie, comme le rappelait List, n'avantage jamais les pays dont les forces productives sont encore en situation d'infériorité par rapport aux autres Nations et grandes firmes multinationales, elle les empêche même de sortir de leur état⁴⁷⁴.

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

⁴⁷⁰ Le droit romain établit trois règles à la propriété : l'usus, le fructus et l'abusus.

⁴⁷¹ Montesquieu (1758, 1995), De l'Esprit des lois, Gallimard, 2 volumes, Paris.

Fontanel, J. (2019) Les analyses philosophiques et économiques des liens entre la guerre et l'économie jusqu'en 1776. ILERI Blog. Paris, France. 2019.

⁴⁷² Saby, B., Saby, S. (2019), La science économique, paravent de la guerre économique, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales.

⁴⁷³ Guilhaudis, J-F. (2017), Relations internationales contemporaines, LITEC, Paris. Smith, R., Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations, in J. Fontanel, Chatterji, M. (Eds), War, peace and security (pp. 37-51). Emerald.

⁴⁷⁴ Fontanel, J. (2018), Puissance et nationalisme économique, PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale, Université de Nice Sophia-Antipolis.

Tout modèle pour représenter un système économique implique des hypothèses, des postulats, il comprend aussi l'idée sous-jacente selon laquelle l'avenir n'est que le résultat linéaire du passé. L'économie traite des hommes et non pas des choses. Le système de production, de consommation, de répartition ne représente pas l'intégralité de la vie des hommes, même s'il y contribue. Bien d'autres valeurs sont alors mises de côté, négligées, alors même qu'elles transcendent le matérialisme, qui lui-même ne manque pas d'être plus que sa propre substance, mais aussi un rapport à l'autre. Les conditions d'existence humaines peuvent être variées, fondées sur des croyances, des convictions, des sentiments et des perceptions de court et de long terme qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans le schéma du système économique et qui en modifient les comportements attendus par la rationalité économique. Dans ces conditions, les modèles construits par les économistes sont nécessairement partiels, car ils ne transportent pas dans leurs variables, le cœur et l'ensemble des désirs d'une humanité diverse, solidaire et conflictuelle.

« L'emprise de l'économie sur les sociétés modernes ne fait qu'un avec le retrait du sacré qui les constitue. Ce retrait est lui-même concomitant d'un déchaînement de la concurrence entre les hommes et des passions destructrices qui l'accompagne comme jamais il ne s'en est produit dans l'histoire. Le paradoxe [...] est le suivant : l'économie théorique et la pensée politique qu'elle inspire nient qu'il y ait ici une quelconque menace pour la stabilité des sociétés et le bien-être de leurs membres. Les économistes utilisaient naguère l'expression en forme d'oxymore, la "concurrence pure et parfaite", pour asseoir cette dénégation. Cette formule signifiait que les gens n'avaient en fait pas besoin de se rencontrer ni d'échanger autre chose que des marchandises, encore moins de s'aimer, pour former une société efficace et pacifiée. Cette utopie en forme de cauchemar est peut-être le prix à payer par une société désormais dépourvue des protections que le sacré lui assurait. L'économie, à la fois réalité et pensée, occupe en creux la place du sacré⁴⁷⁵. »

Pour Edgar Morin, la crise devrait ouvrir nos esprits depuis longtemps confinés sur l'immédiat⁴⁷⁶. On cherche à prévoir l'avenir de 2025, alors que l'on ne comprend plus 2020. « Attends-toi à l'inattendu ». Une crise met en évidence une défaillance des régulations d'un système. Les solutions immédiates créent des problèmes parfois importants à régler dans l'avenir. La science doit vivre de communications multiples en lien avec les réalités. Les remèdes peuvent naître là où on ne les attend pas comme l'a montré Flemming avec sa pénicilline. Les dogmes constituent autant de barrières qui portent une ombre silencieuse et dangereuse sur l'avenir. Mais qu'importe, pour nombre des dirigeants d'entreprise, le vieux proverbe s'applique « après moi, le déluge ».

Le poids de la finance

Avec l'école de Chicago et les politiques libérales de Reagan et Thatcher, il a été décidé de réduire le rôle économique de l'Etat, de privatiser les entreprises publiques, de limiter les réglementations en vue de laisser les mécanismes du marché opérer. Dans ces conditions, « le système passe d'une économie plutôt administrée à une économie de marchés financiers libéralisés »⁴⁷⁷, contre les avis anticipés de Keynes ou de Marshall, par exemple. Ainsi, de nouveaux équilibres de pouvoir sont développés, donnant une place primordiale aux actionnaires et aux opérateurs financiers. L'objectif assigné à l'Etat est de favoriser l'essor des capitaux, en réduisant à la fois les impôts des entreprises et ceux des hauts revenus. La finance internationale a obtenu la déréglementation (suppression des règlements et contrôles des services bancaires sur le marché des changes, libéralisation des taux d'intérêt à long terme, création de nouveaux produits financiers ou essor des produits dérivés), la désintermédiation (qui permet le recours direct des opérateurs sur les marchés financiers et la mise en place du processus de « titrisation ») et le décloisonnement des marchés nationaux (qui supprime les frontières entre les marchés séparés des titres à court, moyen ou long terme et entre les marchés des changes)⁴⁷⁸. Dans ces conditions, le capitalisme financier domine le

⁴⁷⁵ Dupuy J.P. (2010), La marque du sacré, Ed. Flammarion, Paris.

⁴⁷⁶ Morin, E. (2020), Le Monde 18-20 Avril.

⁴⁷⁷ Porcher, Op. Cit. p. 109.

⁴⁷⁸ Fontanel, J. (2005). La globalisation en analyse: géoéconomie et stratégie des acteurs. Editions L'Harmattan.

fonctionnement des économies de marché. La finance est devenue indépendante, elle se préoccupe de moins en moins du financement des entreprises. La priorité de ses opérateurs est de spéculer sur des valeurs mobilières des entreprises. Le résultat obtenu est donc inverse à celui attendu. L'entreprise aujourd'hui finance la Bourse. Le modèle stakeholder (primauté des dirigeants et salariés) se transforme en modèle « shareholder » qui donne la priorité de l'action et de la distribution des revenus aux seuls intérêts des actionnaires.

Dans ce contexte, les marchés financiers exercent une pression considérable sur le fonctionnement des firmes. Le dirigeant voit son salaire et ses stock-options alignés sur les revenus des actionnaires. Il a pour objectif de satisfaire les marchés financiers, lesquels ne cessent de spéculer pour accroître les propres profits et revenus de ses opérateurs. Dans ces conditions, il s'agit pour lui d'optimiser le profit de court terme, alors que les activités industrielles ont plutôt besoin d'un projet de long terme. A la suite de la pandémie du Covid-19, de nombreuses grandes firmes multinationales se trouvent en grande difficulté, notamment parce qu'elles ont été aspirées les exigences, notamment boursières, de court terme et qu'elles n'ont pas constitué les stocks nécessaires pour faire face à une difficulté économique de cette dimension. La fameuse flexibilité exigée des entreprises est devenue un fardeau difficile à résoudre. De fait, avec la financiarisation, l'investissement a diminué, les entreprises du CAC 40 distribuent deux fois plus de dividendes que de nouveaux investissements⁴⁷⁹. Les actifs financiers des ménages sont souvent gérés par des investisseurs institutionnels, dont le poids sur les marchés financiers est considérable. Jeremy Rifkin a pu démontrer que parfois ces « zinzins » prenaient des décisions qui pouvaient aller à l'encontre de l'intérêt global de leurs mandants⁴⁸⁰. Le pouvoir des fonds de pension est si important qu'ils peuvent faire pression sur les gouvernements, souvent endettés et devant faire appel aux marchés financiers, pour obtenir des avantages particuliers concernant la baisse de la fiscalité ou plus de flexibilité sur les marchés du travail.

Lorsqu'il faut faire face à une difficulté économique particulière, les actionnaires sont suffisamment puissants auprès des dirigeants de l'entreprise, pour exiger de recevoir intégralement leurs dividendes. Dans ces conditions, la variable économique suffisamment flexible est le salarié, lequel peut alors être licencié pour réduire les coûts et permettre ainsi à la firme de conserver une situation concurrentielle satisfaisante. La masse salariale dépend alors des aléas de la conjoncture. Si les rapports de force ne sont conjoncturellement pas en faveur de l'entreprise, celle-ci sera conduite à réduire ses investissements et à perdre un fort potentiel de compétitivité à court ou moyen terme. Même si l'usine fait des profits, ceux-ci peuvent être jugés insuffisants au regard du potentiel du marché. En termes d'opportunité, d'autres investissements sont plus « profitables » pour l'actionnaire. Dans ce cas, le salarié est débauché, il devient la seule variable d'ajustement. Il y a là une expression claire d'un conflit d'intérêt qui est toujours réglé par celui qui possède. Il y a donc bien une lutte des classes à l'intérieur même de l'entreprise multinationale, dans laquelle le travailleur n'a pas plus de considération qu'un outil de travail, une machine, parfois même bien moins. S'il y a des erreurs stratégiques de long terme de la firme, ceux qui ont pris la décision ne seront pas sanctionnés. S'il y a eu un sous-investissement concernant la lutte contre la pollution produite par une entreprise, le chantage peut alors s'exercer en toute légalité. Soit les autorités publiques subventionnent la dépollution, soit les emplois du site seront menacés. Il n'est que rarement mis en évidence que ces pollutions auraient pu être limitées dès l'origine de l'investissement, et si ce n'était pas possible pourquoi n'avoir pas réservé des provisions pour lutter contre ce fléau ? Dans ce cas d'espèce, il y a un mépris manifeste des propriétaires à l'égard des autres acteurs économiques, comme les services publics, les citoyens et les salariés.

L'exigence des actionnaires pour des rendements toujours plus élevés au service de leurs dividendes est socialement catastrophique pour certaines régions qui passent sous les fourches caudines de la cupidité poussée à l'extrême. Pour le dirigeant d'entreprise, il peut ainsi obtenir d'excellentes rémunérations de court terme. Si les résultats attendus par l'actionnaire ne sont pas au rendez-vous, il est renvoyé avec d'importantes indemnités. Lui aussi fait partie de la caste, ainsi que certains de ses collaborateurs, stock-options exigent. « A long terme, l'entreprise n'innove plus,

⁴⁷⁹ Chavagneux, C. (2017), Deux fois plus de dividendes que d'investissements, Alternatives économiques, 11 Janvier.

⁴⁸⁰ Rifkin, J. (2019), The New Deal vert mondial, Les liens qui libèrent. Pp. 159-188

les machines et les infrastructures vieillissent. L'entreprise finit souvent par être rachetée par un concurrent plus puissant. De nombreux fleurons de l'industrie française ont connu ce funeste destin »⁴⁸¹. L'Etat n'a pas eu suffisamment de courage pour sauver Alstom. « La cohésion sociale ne méritait pas qu'on brusque ces actionnaires, fonds institutionnels, de peur qu'ils partent ailleurs investir leur argent »⁴⁸². L'éthique n'existe plus dans les « affaires », dont le secret témoigne bien souvent leur caractère douteux, voire délictueux, toujours amoral.

Quelle justice sociale ?

La définition même de justice fait controverse. Dans l'ordre économique, la justice des libéraux considère que chacun perçoit ce qu'il mérite. L'homo oeconomicus est un être rationnel, sans héritage, motivé principalement par sa condition économique. Tout acteur économique est rémunéré à sa propre productivité marginale, sur la base d'un modèle qui n'implique évidemment aucun rapport de force entre les capitalistes et les salariés. Au fond, le richissime homme d'affaires ou le rentier méritent leurs revenus et patrimoines, tout comme le chômeur est un individu qui ne sait pas se faire violence pour trouver du travail et préfère profiter de l'assistance collective. L'existence des riches est d'ailleurs considérée comme une bonne situation pour les pauvres, car la « théorie du ruissellement », tout comme la main invisible, permet à ces derniers d'en profiter et d'améliorer ainsi leur bien-être. Plus les riches sont riches et plus les pauvres ont l'opportunité de sortir de leur pauvreté. C'est une situation biblique. C'est même la raison pour laquelle l'impôt sur la fortune a été supprimé en France. Cela n'explique nullement pourquoi le chômage est toujours aussi omniprésent dans la crainte du lendemain de tant de salariés et pourquoi le pouvoir d'achat de la moitié basse de la population américaine n'a pas progressé depuis quatre décennies. « Dans le long terme, nous serons tous morts », rappelait Keynes.

Le mythe de la réussite individuelle doit être revue. Les réussites de tous les chefs d'entreprise dépendent des conditions sociales dans lesquelles ils ont été élevés. Ils ont bénéficié des règles de cette société, d'une éducation appropriée, d'un apprentissage de compétences, des investissements collectifs en matière de recherche-développement, de personnels compétents pour les soutenir dans leurs actions productives et commerciales, ils ont su ainsi profiter de vraies opportunités, souvent créées par l'Etat lui-même. Les Etats-Unis sont le sanctuaire du capitalisme, le dollar un instrument de sa puissance. Si de nombreuses technologies naissent dans ce pays, ce n'est pas un hasard au regard de sa puissance économique, de la qualité des formations qui attirent les personnes parmi les mieux formées du monde, aguichées par des bourses, des conditions de travail et des revenus autrement supérieures à celles de la plupart des autres pays. Ainsi naissent des surhommes, rarement des surfemmes au regard d'un système économique et moral qui ne favorisent pas le potentiel de ces dernières.

A l'inverse, penser qu'un travailleur courageux doit accepter n'importe quel salaire est indécent, au regard des conditions de l'offre. Pendant des années, les Grecs ont parfois occupé deux emplois pour satisfaire leurs besoins élémentaires. Les politiques d'austérité ont été difficiles pour les travailleurs de tous les pays, mais il fallait que les Etats remboursent leurs dettes, lesquelles ont été accrues par l'évasion et l'optimisation fiscales et par les aides et soutiens des gouvernements aux banques et entreprises face aux crises récurrentes du système capitaliste.

Le mérite et son défraiement dépendent du système économique et social lui-même. L'efficacité d'une action ne peut pas être analysée seulement à l'aulne de l'échange marchand. Dans ces conditions, l'analyse purement économique marchande n'est pas opportune pour considérer l'intérêt d'une opération humaine⁴⁸³. Pourtant, les choix économiques restent fortement imprégnés des valeurs de l'économie de marché, non pas celle qui existe réellement, mais celle qui est artificiellement modélisée dans notre culture commune. Le marché est là pour trouver toutes

⁴⁸¹ Porcher, Op. Cit. p. 118

⁴⁸² Porcher, Op. Cit. p. 119

⁴⁸³ Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice ? Richesse, évasion fiscale et démocratie*. Le Seuil. Paris. Fontanel, J. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Une lecture libre du livre de Saez et Zucman*. hal-02546608.

les solutions, la « main invisible », si invisible qu'elle n'existe toujours pas, a fait ses ravages dans la mentalité des personnes humaines. A partir du moment où l'économie de marché est valorisée, les Etats doivent cesser leurs interventions économiques. Pourtant, dès qu'une catastrophe économique apparaît, tous les acteurs privés se retournent vers l'Etat pour lui demander de l'aide. Dès que l'économie est remise à flots, les condamnations pour son endettement sont féroce­ment énoncées, comme si l'histoire réelle des événements avait été gommée, comme si la responsabilité du secteur privé n'était toujours pas engagée. Dès les ressorts de la crise éteints, les banques et les firmes qui ont demandé le soutien de l'Etat exigent une réduction de la fiscalité pour que les entreprises survivent à la compétition. Dans ce contexte, les services publics sont doublement sacrifiés au bénéfice des dividendes actionnaires. Pourtant, le marché n'a sans doute jamais permis d'obtenir une allocation optimale des ressources, notamment parce le travail des hommes est socialement contraint par le système.

La volonté des « élites », des financiers, des actionnaires et des dirigeants d'entreprises est de réduire toutes les contraintes publiques sur l'emploi des salariés. Il s'agit de remettre en question un Code du travail jugé compliqué, trop lourd et toujours archaïque, même s'il a été modifié presque à l'issue de toutes les élections présidentielles en France. Depuis plusieurs années, face à la concurrence des salariés des pays en voie de développement, une pression très forte est faite pour augmenter le temps de travail hebdomadaire, limiter les salaires, donner plus de flexibilité aux choix de l'employeur. Il a été créé successivement les contrats à durée déterminée en 1979, après la légalité accordée à l'intérim en 1972. Des réformes multiples ont été engagées depuis cette date, permettant d'augmenter les stages ou de définir de nouvelles règles relatives au marché du travail. Aujourd'hui les CDD et les intérim, en grande précarité, sont nettement majoritaires dans les emplois du secteur privé. Au fond, ces réformes, souvent suscitée par le patronat, ont toujours eu pour but de remettre en cause le programme du Conseil National de la Résistance.

Dans ces conditions, il est difficile de parler de progrès économique et social de la grande majorité des Français, une sorte de retour en arrière vers une vie de plus en plus dépendante des desideratas des entreprises et de leurs actionnaires. Or, la flexibilité du travail n'a pas conduit à la baisse du chômage. Le Conseil d'analyse économique souligne qu'il n'y a pas de corrélation entre le niveau de protection de l'emploi et le taux de chômage⁴⁸⁴. Cette analyse a été confortée par des études de l'OCDE, institution internationale qui avait exprimé un avis contraire dix années plus tôt⁴⁸⁵. Cette analyse confirme toutefois, sans la souligner, la violence du capitalisme libéral assumé. Le chômage n'est pas le juste résultat d'un comportement inapproprié des demandeurs d'emplois, mais la plupart du temps il est la conséquence de politiques macroéconomiques et sociales inadaptées.

Si l'on devait suivre les normes libérales, il faudrait rémunérer les travailleurs au minimum vital et social pour la reconstitution de leur force de travail et celle à venir de leurs enfants. A force de pressurer les personnes, on pourrait en revenir à une formule d'emploi proche de celle de l'esclavage, sans pour autant considérer les employés comme des éléments de patrimoine à maintenir en bonne santé. Robert Fogel et Stanley Engerman⁴⁸⁶ ont montré, sur la base d'une étude quantitative, que les conditions de vie des esclaves noirs sur Sud des Etats-Unis étaient supérieures à celles des ouvriers yankees blanc du Nord. Ils étaient mieux nourris, travaillaient un peu moins, mais ils n'étaient pas libres. Cependant qu'est-ce que la liberté si les besoins de la vie courante (nourriture, santé, sécurité) ne sont pas satisfaits. Il reste la liberté de souffrir, de subir et de mourir.

La liberté, l'égalité et la solidarité des frontons de la République sont des slogans publicitaires d'une République qui arase progressivement le bien-être de la grande majorité de ses citoyens. Josef Stiglitz considère que les inégalités sont produites et reproduites par les privilégiés qui sont en mesure de contrôler l'Etat et ses mesures législatives et réglementaires. Cette analyse met en évidence les avantages conférés aux plus riches dans les domaines du droit et de la protection de la propriété, de la répartition des pouvoirs dans les entreprises, de l'absence de contrôle public de la finance internationale et des mécanismes financiers déséquilibrés ou de participation au

⁴⁸⁴ CAE (2015), Protection de l'emploi, emploi et chômage, Focus, n°003.

⁴⁸⁵ OECD (1994), The OECD Jobs Study : Facts Analysis, Strategies, OCDE, Paris.

⁴⁸⁶ Fogel, R.W., Engerman, S.L. (1974, 1995), Time on the Cross : The Economics of American Negro Slavery, W.W. Norton and Company.

financement des services publics. Les avantages reçus par l'héritage ou la protection des brevets d'invention n'ont qu'un seul objectif, maintenir le pouvoir de la richesse de ceux qui possèdent. Nous ne vivons pas réellement dans une démocratie, mais plutôt dans une ploutocratie⁴⁸⁷. Le niveau excessif des inégalités d'aujourd'hui n'est pas le résultat des lois incontournables de la croissance d'une économie. Il s'agit principalement de la reproduction d'un système cumulatif de privilèges qui dépend entièrement des politiques conduites par les Etats, influencés par des « élites » privilégiées, dans le cadre d'une mondialisation qui met toutes les économies nationales en compétition.

Enfin, dans le grand débat sur la compétitivité des économies nationales concurrentes (elles sont rarement jugées solidaires), il est souvent fait état du Royaume-Uni et des Etats-Unis, deux pays libéraux comme exemple à suivre, en omettant d'en montrer les coins sombres, comme les contrats de zéro heure, l'absence de services publics dans certains territoires, les inégalités de revenus et de patrimoines. Pour Stiglitz, les réformes libérales ont largement profité aux riches, le fameux 1% de la population la plus riche ayant obtenu une augmentation de 150% de ses revenus contre 15% seulement pour les 90% les moins dotés⁴⁸⁸. Au fond, il s'agit de réduire drastiquement les avantages des plus pauvres pour les offrir aux plus riches.

Aujourd'hui, Emmanuel Macron se dit favorable à l'application de la théorie du ruissellement, alors même que tous les résultats de ces dernières années en montrent la violence dans la vie quotidienne des plus démunis⁴⁸⁹. Toutes les expériences de réduction des protections offertes par le Code du travail en vue d'améliorer la productivité ont permis aux actionnaires et propriétaires de s'enrichir et d'obtenir un rapport asymétrique dans les négociations sociales, notamment en termes d'indemnités, de salaires et de licenciements. Le SMIC est toujours contesté quant à son niveau et les procédures de revalorisation restent très avares. Lorsqu'il est demandé que le gel du salaire minimum soit compensé par une hausse de la prime d'activité, c'est un cadeau pour les entreprises, car cette dernière est payée par l'Etat. C'est le contribuable qui paie⁴⁹⁰.

Quel rôle pour l'Etat ?

Le rôle économique de l'Etat est toujours contesté. Or, les dépenses publiques permettent la satisfaction du rôle régalién de l'Etat (justice, police, défense, éducation, santé, etc.), le développement et le maintien des infrastructures par l'investissement public, les transferts sociaux par les prélèvements obligatoires et les remboursements de la dette publique. En additionnant toutes les dépenses, le secteur de prélèvement obligatoire de la France représente 55 à 58 % du PIB. Cela ne veut pas dire qu'il reste la partie congrue au secteur privé. En calculant la dépense privée comme on le fait pour la dépense publique on obtiendrait 200% du PIB⁴⁹¹.

Le secteur public est plus ou moins bien responsabilisé sur l'ensemble de la vie de ses citoyens. En Allemagne, comme aux Etats-Unis, les retraites sont majoritairement financées par capitalisation et elles restent facultatives, en France, elles sont obligatoires et par répartition. La qualité de la protection sociale est assurée. De même la gratuité de l'enseignement a un coût public qui est largement inférieur à celui des Etats-Unis en proportion. De fait, les services publics ont l'avantage d'assurer un niveau d'égalité incompressible. Les factures médicales des Etats-Unis ne sont pas comparables avec celles de la France. Les crédits d'impôts accordés aux entreprises pour la compétitivité et l'emploi appartiennent aussi à la dépense publique. L'ensemble des prestations et investissements publics est perçu aussi par le secteur privé. Les pensions de retraite ou de chômage améliorent la consommation des ménages, les remboursements de médicaments assurent l'activité privée des pharmacies et les diplômés financés par l'Etat participent à la production

⁴⁸⁷ Fontanel, J. (2020), La globalisation atteinte du coronavirus. Inégalités, égoïsme, ploutocratie, insécurité, ThucyBlog n°30. [hal-02611716](https://doi.org/10.13102/ha1-02611716)

⁴⁸⁸ Stiglitz, J. (2014), Le Prix de l'inégalité, Les liens qui libèrent, Paris.

⁴⁸⁹ Stiglitz, J. (2013), Le triomphe de la cupidité, Poche, Paris. Stiglitz, J. (2014), Le Prix de l'inégalité, Poche,

⁴⁹⁰ Voir les pages éclairantes de Thomas Porcher, Op. Cit. pp. 86-91.

⁴⁹¹ Ramaux, C. (2014), Calculée comme la dépense publique, la dépense privée dépasserait 200% du PIB, Rue 89.

concurrentielle des entreprises. Comment ne pas mesurer l'importance de l'Etat pour le développement des entreprises, qui va bien au-delà des seuls avantages régaliens ?

L'endettement public est souvent présenté comme un frein important de l'action de l'Etat, jugé alors comme un mauvais gestionnaire. Pendant les périodes de pandémie, toutes les entreprises se tournent vers le gouvernement pour lui demander de l'aide. Celui-ci va s'endetter auprès des banques, il va soutenir l'activité. Cet endettement est alors jugé salvateur par tous les citoyens, entreprises comprises. La France a un taux d'endettement par rapport au PIB de 105% en janvier 2020, sans doute de 150 % en 2021 avec les effets de la pandémie. Lorsque l'activité aura repris, les marchés financiers reviendront à leurs intérêts et ils contesteront la dette d'un Etat incapable de gérer ses finances comme savent le faire les entreprises concurrentielles.

Pourtant la dette d'un pays n'a rien à voir avec la dette d'un ménage ou d'une entreprise. La réduction de la dette constitue souvent un obstacle à la croissance et dans ces conditions le poids de la dette augmente. Les dépenses engagées aujourd'hui bénéficient à nos enfants. Ils en ont besoin maintenant, tout comme leurs parents. S'il faut immédiatement la résorber et ainsi créer une situation de crise économique, on imagine mal que les enfants puissent être satisfaits de savoir que dans 20 ans il n'y aura aucune dette publique, alors que leur situation immédiate sera caractérisée par une réduction des efforts publics concernant l'éducation, la santé privée et publique ou les infrastructures nouvelles. S'il faut réduire le financement public des universités et les bourses des étudiants, seuls les enfants des familles aisées pourront suivre des études supérieures, ce qui ne ferait que conforter encore plus les inégalités économiques, mais aussi culturelles, intellectuelles et sociales. Les économies réalisées dans les hôpitaux publics ne remettraient pas en cause la qualité des soins des plus riches qui pourront toujours accéder aux cliniques privées, tout en réduisant leur contribution au financement des services publics. Les élites souhaitent réduire l'Etat social ou en privatiser les fonctions pour en tirer directement des profits. La logique marchande et financière veut remplacer celle du service public. L'utilisateur devient un client.

L'endettement public n'est donc pas nécessairement l'expression d'une mauvaise gestion de l'économie nationale. Un Etat ne peut pas être géré comme une entreprise. Si le soutien à l'activité économique n'est pas apporté par l'Etat, le PIB risque de diminuer, et l'endettement s'accroît. C'est ce qui s'est passé en Grèce, sous la violence de la réponse européenne à sa crise. En outre, la dette publique n'est pas nécessairement une menace. Il y a des créanciers et des débiteurs. En supposant que la dette de l'Etat soit financée par les acteurs privés nationaux, ce qui sort d'une poche rentre dans une autre dans un circuit collectif. Les ménages percevront les revenus afférents à leurs prêts et l'Etat bénéficiera des impôts relatifs à l'augmentation du potentiel de consommation fourni par le remboursement de la dette. Il faut noter cependant que, pour la France par exemple, l'endettement public est bien inférieur à celui de la dette privée. Si le patrimoine total de la France est estimé entre 11.000 à 12.000 milliards d'euros, dont 45% constituent des biens immobiliers intransférables à l'étranger, l'endettement ne devient plus une source de grande inquiétude. En outre, la dette doit être remboursée sur plusieurs années, avec des taux d'intérêt aujourd'hui très faibles. D'autres solutions permettent d'en réduire le montant, comme l'inflation, un impôt sur les patrimoines ou les hauts revenus ou la restructuration de la dette. Si l'endettement était un tel obstacle à la croissance, pourquoi donc les gouvernements de la France ont réduit les impôts entre 2000 et 2010 ? En 1945, l'arbitrage s'était fait en faveur des citoyens contre les très riches, les banques et actionnaires. Un Etat a le temps pour payer sa dette, car il n'a pas vocation à mourir. Il faut noter en outre que les principales crises économiques mondiales ont été le résultat d'une accumulation de dettes privées, aussi bien en 1929 qu'en 2008⁴⁹².

S'il faut réduire coûte que coûte la dette, alors pourquoi ne pas lutter sérieusement contre l'optimisation et l'évasion fiscales généralisées dans le monde, mais aussi en Europe ? Pourquoi ne pas sommer le Luxembourg ou les Pays-Bas de respecter les règles d'une solidarité européenne, en leur interdisant de continuer à exercer un système fiscal qui s'apparente à une action de type

⁴⁹² En 2007, la crise de l'économie espagnole est arrivée au moment où la dette publique du pays atteignait 40% du PIB, alors que la dette privée était supérieure à 300%. C'est l'argent public qui a épongé une partie de son endettement, accroissant ainsi l'endettement des pouvoirs publics.

« beggar-thy-neighbour »? Les paradis fiscaux monnaient leur souveraineté⁴⁹³. Dans ces conditions, sans contrôle, les firmes peuvent imposer la loi du profit, même si le changement climatique va bientôt modifier négativement les conditions de vie du Terre. Pourtant, seules les incitations de l'Etat peuvent modifier la trajectoire tragique d'une humanité chevillée à l'économie de marché comme maîtresse du jeu⁴⁹⁴. Bien sûr, les Accords internationaux autorisent parfois l'Etat à remédier aux défaillances du marché, mais les lobbies agissent pour leurs propres intérêts, comme tous les spéculateurs qui vont encore parier à la hausse quelques jours avant que le système financier ne s'effondre. Il ne faut pas brusquer les industriels, tant pis pour les effets négatifs subis par la population. Le but des puissants consiste principalement à assurer la pérennité d'un système qui les privilégie. Ainsi, le coton américain a toujours été protégé et soutenu financièrement contre la concurrence mondiale, au détriment des pays du Sud en voie de développement sans qu'une telle situation soit remise en cause par les organismes internationaux. C'est le bal des hypocrites⁴⁹⁵. L'endettement public permet aux gouvernants libéraux de justifier la réduction de la place de l'Etat dans l'économie nationale, au détriment de services publics.

Dans ces conditions, avec l'endettement de l'Etat, il est démontré que le modèle social est trop lourd, il faut l'alléger. Il faut limiter les dépenses qui représentent un « pognon de dingue ». Or, en 2019, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté n'a jamais été aussi élevé (9 millions de personnes gagnent moins de 1020 euros par mois), alors que le montant des dividendes versés n'a jamais été aussi élevé (60 milliards d'euros de redistribution et 49,2 milliards de dividendes pour 95 milliards de profits).

La gestion « serrée » et managériale des hôpitaux a conduit aux difficultés de gestion de la pandémie Covid-19, alors que depuis plusieurs années les services d'urgence contestaient une gestion avaricieuse, tournée vers la réduction des coûts, des personnels, des salaires, sans souci excessif apporté aux soins de soutien moral et psychologique des malades. L'utilisateur était devenu un client. L'absence d'investissements dans les domaines des écoles et universités est aussi évident, alors que les bénéficiaires du système mettent leurs enfants dans des écoles privées, protégées, bien dotées et partiellement financées par l'Etat⁴⁹⁶. Il en va de même dans les domaines des transports publics.

Une lecture plus attentive des situations économiques des pays de l'OCDE met en évidence le fait que si les prélèvements obligatoires en France sont importants relativement aux autres pays, les Français évitent aussi des dépenses privées obligatoires, comme les écoles, les crèches ou les soins. Selon Emmanuel Saez et Gabriel Zucman⁴⁹⁷, si l'on retient tous les prélèvements privés ou publics, les pourcentages des prélèvements obligatoires entre les pays européens et américains ne sont pas si différents. Sauf que dans un système public, tous les citoyens peuvent en bénéficier, quels que soient leurs revenus ou leur fortune.

La justification de la suppression de l'Impôt sur la fortune, notamment sur les placements boursiers, porte sur la fameuse théorie du ruissellement. Toutes les statistiques mettent en évidence les barrages importants sur le cours du ruisseau instantané, mais rapidement asséché. Le

⁴⁹³ Zucman, G. (2015), *The Hidden Wealth of Nations ; The Scourge of Tax Havens*, University of Chicago Press, Chicago, 200 pages. Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, Etats filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices*. L'Harmattan, Paris.

⁴⁹⁴ Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre*, Editions « Les Liens qui libèrent ». Fontanel, J. (2020), *Le New Deal Vert, la troisième révolution industrielle ? Une analyse de la pensée de Jeremy Rifkin*, Pax Economica, Grenoble ? hal-02577489. Engelhard, P. (1996), *L'homme mondial. Les sociétés humaines peuvent-elles survivre ?* Arléa, Paris. Fontanel, J. (2020), *Les sociétés économiques et humaines en danger. Une relecture de « l'homme mondial »*. Pax Economica, Grenoble. Avril, 2020. hal-02568952

⁴⁹⁵ Porcher, T. (2018), *Traité d'économie hérétique*, p. 47.

⁴⁹⁶ Branco, J. (2019), *Crépuscule, Au diable Vauvert/Massot Editions. Vauvert.*

⁴⁹⁷ Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice ? Richesse, évasion fiscale et démocratie. Le Seuil. Paris.* Fontanel, J. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Une lecture libre du livre de Saez et Zucman.* hal-02546608.

ruissellement n'est que de type hydrologique⁴⁹⁸. Il faut noter que les efforts de l'Etat pour lutter contre les fraudes aux prestations sociales sont considérablement plus importants en contrôleurs et soutiens financiers que ceux concernant l'évasion fiscale⁴⁹⁹, alors que les estimations des pertes de l'Etat dans ces deux délits sont 50 fois plus lourdes dans le second cas. C'est un choix qui témoigne d'une méfiance à l'encontre des pauvres et d'une confiance affirmée sur l'utilité des riches qu'il est préférable de ne pas trop déranger.

Enfin, la question climatique est souvent mise en avant par les gouvernants en vue d'inciter la population à respecter certaines règles contraignantes. En revanche, les efforts demandés aux entreprises les plus polluantes restent très contrôlés, car il faut sauver l'emploi, maintenir la compétitivité, protéger la croissance régionale. Les Etats-Unis utilisent du pétrole de schiste, l'Allemagne s'écarte du nucléaire pour relancer le charbon, le Canada développe les huiles des sables bitumineux. Bref, les discours sont clairs et les actes en contradiction avec eux⁵⁰⁰. Les compagnies pétrolières continuent à bénéficier d'avantages fiscaux aux Etats-Unis sous la protection de Donald Trump. Les jeunes générations savent qu'il faut subventionner les énergies renouvelables, car les autres sources fossiles produisent une pollution néfaste pour la santé ainsi que l'émanation de gaz à effets de serre. Psychologiquement, le processus économique est renversé. Les énergies non renouvelables apparaissent donc comme insuffisamment compétitives d'un point de vue marchand, alors que si l'on prenait le coût réel dans le long terme de ces formes alternatives d'énergie, les résultats pour le bien-être de la population et l'avenir de la planète seraient largement inversés. Le lobbying des industries et firmes pétrolières est considérable, elles distribuent d'importants dividendes à leurs actionnaires. Pourtant, une société comme Total a d'abord été une société publique, un choix politique et non une émanation du marché. Lorsqu'une activité publique devient rentable, immédiatement le secteur privé souhaite s'en accaparer, ce qui a été fait en 2006 pour les autoroutes et sans doute prochainement pour la Française des Jeux, avec des contrats particulièrement bloqués pour que le processus inverse ne puisse se réaliser.

La volonté d'enclencher la transition énergétique par les prix est souvent recommandée. Il s'agit d'élaborer un prix du carbone en vue de rendre moins concurrentiels les produits polluants. Cependant, aujourd'hui, le pétrole est difficilement remplaçable, car la plupart des moyens de transport l'utilisent directement ou indirectement. Nous sommes dans la civilisation de la voiture et du pétrole, et toutes les infrastructures ont été conçues sur ce modèle, ce qui rend son évolution aussi difficile. Le prix du carbone est payé par les consommateurs, lesquels ne peuvent généralement pas s'en extraire au regard des moyens de transports disponibles. C'est ce qui permet aux entreprises les plus polluantes de réclamer toujours une attitude pragmatique qui consiste à réduire les normes environnementales et sociales⁵⁰¹. Le discours est bien affiné. A les entendre, les entreprises, les actionnaires, les pétroliers, les charbonniers estiment qu'il est naturel de polluer l'air public, celui qui appartient à tout le monde. Ce sont les exigences des travailleurs face à la compétition et des normes de pollution inacceptables qu'il faut revoir pour le bon fonctionnement du système. Le chantage à la délocalisation fonctionne bien, ainsi que le lobbying acharné des entreprises dans tous les couloirs des pouvoirs politiques, qu'ils sont parfois capables d'orienter dans leurs décisions responsables.

⁴⁹⁸ Pour le Larousse, le ruissellement exprime un flot de liquide abondant qui se répand. En hydrologie, il s'agit d'un écoulement instantané et temporaire des eaux, à la suite d'une averse. La caractéristique, c'est que s'il y a écoulement il est temporaire.

⁴⁹⁹ Le nombre de contrôleurs dédiés a diminué en 15 ans, car il fallait faire des économies pour réduire la dette. CQFD.

⁵⁰⁰ Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre*, Editions « Les Liens qui libèrent ». Fontanel, J. (2020), *Le New Deal Vert, la troisième révolution industrielle ? Une analyse de la pensée de Jeremy Rifkin*, Pax Economica, hal-02577489.

⁵⁰¹ L'accord COP 21 comporte 40 pages contre 1800 pages pour l'Accord Europe-Corée du Sud, ce qui met en avant l'importance des considérations écologiques comparées à celle du commerce international.

La globalisation et la compétition mondiale

La globalisation économique est un processus qui s'est accéléré avec l'effondrement de l'URSS. Si les Accords de Bretton Woods avaient été réservés aux économies de marché des pays occidentaux, en 1995 avec la création de l'Organisation Mondiale du Commerce tous les grands pays du monde deviennent candidats ou adhérents à cette structure. La Clause de la Nation la plus favorisée semble intéresser toutes les économies du monde entier. Dans ce contexte, les pays membres bénéficient automatiquement des avantages qu'un de ses membres offre dans son commerce à un autre membre. Il est en outre impossible pour les non membres d'obtenir avec un membre des avantages supérieurs à ceux des membres eux-mêmes. Dans ces conditions, il est essentiel d'appartenir à cette instance, car toutes les économies nationales sont dépendantes d'énergie, de matières premières, de ressources agricoles, de produits à vendre à l'exportation pour bénéficier d'économies d'échelle ou de technologies protégées par des brevets. Il existe des exceptions qui favorisent les grandes puissances, à savoir les produits agricoles, l'intégration régionale et les questions relatives à la sécurité nationale (qui concernent notamment les industries d'armement)⁵⁰². On peut aussi ajouter le soutien aux pays en développement, mais cette clause n'est que rarement appliquée.

La construction européenne est devenue un acte de foi. De Bruxelles, le Brexit a été considéré comme une opération malheureuse pour les Britanniques qui ne manqueront pas, dans les années à venir, à le regretter. Certes, l'Europe a amélioré les conditions de paix, elle a rendu moins évidente les situations de conflits armés, mais est-ce bien cette Europe que les citoyens appellent de leurs vœux ? La zone euro a plutôt favorisé l'Allemagne au détriment de la puissance exportatrice de ses partenaires, les Pays-Bas et le Luxembourg en ont profité pour développer un système de prédation financière sur les revenus fiscaux des Etats voisins et partenaires⁵⁰³, les élans de solidarité ont été pour le moins rares et froidement comptabilisés, la dépendance politique et militaire à l'égard des Etats-Unis est restée pleine et entière malgré le Trumpisme, les mouvements d'extrême droite renaissent un peu partout quand ils ne sont pas déjà aux portes du pouvoir et l'action de la Commission européenne pour le « New Deal Vert » ne manque pas d'opposants. Les écarts de développement se sont développés (alors qu'ils étaient censés se réduire), l'Europe a surtout favorisé la concurrence entre les Etats partenaires, avec des comparaisons des résultats qui se sont injustement (moralement et scientifiquement) limités à la croissance d'un PIB⁵⁰⁴ dont la signification a perdu de sa valeur, notamment lorsqu'il est présenté comme seul indicateur de performance. L'Allemand moyen est moins riche que le Français moyen, les inégalités vont croissantes et le sentiment de sécurité citoyenne est très hétérogène de pays à pays.

Le Fonds Monétaire International est un prêteur de dernier recours. Il prête, sous condition de réformes structurelles, aux pays en développement. Or, situé à Washington, il est au centre du sanctuaire du capitalisme. Il ne se préoccupe pas seulement de la stabilité du système monétaire mondial, il pratique et recommande les vertus du libre-échange et de la libéralisation privée des forces de production. Dans ce contexte, il soutient la spécialisation des pays, l'ouverture de leurs marchés et la réduction du rôle économique et social de l'Etat. Le libre-échange devient la norme de l'économie internationale, et, en relation avec la théorie des avantages comparatifs, il est demandé aux pays les moins développés de se spécialiser dans les produits dans lesquels ils apparaissent les plus utiles à la communauté internationale des consommateurs. La spécialisation des pays en développement dans les matières premières recommandée par la FMI a pourtant souvent été un obstacle au développement des pays concernés, notamment parce que la propriété de la production n'est pas nationale. Elle enrichit les firmes multinationales propriétaires, lesquelles

⁵⁰² Fontanel, J. (1995), *Organisations Economiques Internationales*, Masson, Paris.

⁵⁰³ Fontanel, J. (2020), *L'Europe des paradis fiscaux*, Université Grenoble-Alpes. Liber Amicorum, Mélanges en l'honneur de Madame la Professeure Catherine Schneider, 2019. Hal-02102230

⁵⁰⁴ Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), *Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ?* Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI 2019. Fontanel, J., Donsimoni, M. (2019), *Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat* AFRI 2019, Paris.

sont suffisamment fortes pour transformer leur influence financière en armes de corruption et faiseurs de rois (ou de Présidents). Le gouvernement ne maîtrise pas la volatilité des marchés, internationaux, les règles de la spéculation, l'intervention des marchés financiers. En exploitant leurs ressources naturelles sans réinvestir dans le pays, les firmes multinationales appauvrissent durablement le pays. En cas de crise généralisée ou dans leur secteur de production, les pays sombrent dans une récession violente. L'Algérie ou la République du Congo, producteurs de pétrole, connaissent une crise économique latente sous fond de corruption et d'inégalités économiques croissantes.

Le fameux consensus de Washington a souvent accouché de crises économiques douloureuses, sans pour autant permettre aux pays concernés d'être en mesure de satisfaire le bien-être de leurs concitoyens. Les leçons de List ont été sciemment oubliées sur l'autel de la cupidité éternelle. Les pays qui ont vraiment réussi leur développement économique (tel qu'il est défini aujourd'hui) n'ont pas appliqué cette politique économique qui leur était suggéré, parfois imposé, par les organisations économiques internationales, comme le FMI ou la Banque mondiale. Ainsi, la Corée du Sud a plutôt mené une politique industrielle en appliquant un protectionnisme intelligent et des subventions publiques ciblées, en vue de créer des grands groupes industriels qui constituent la base de son développement. Historiquement, le Royaume-Uni a bâti son développement économique sur les Actes de Navigation, puis sur l'expansion coloniale ; les Etats-Unis ont été protectionnistes avant la fin de la première guerre mondiale et le capitalisme chinois est toujours lui-même très protecteur.

Les Traités de libre-échange donnent trop de pouvoir aux firmes multinationales, lesquelles peuvent contester toutes les normes décidées démocratiquement. Leur influence dans les coulisses du pouvoir, quand elles ne sont pas elles-mêmes le pouvoir, est considérable. Alors que dans un pays gaz de schiste est interdit de production dans un pays, comment accepter qu'une firme multinationale l'importe dans ce même pays ? Comment accepter un accord de l'Union européenne avec le Canada, alors que les normes environnementales n'étant pas les mêmes, les prix offerts sont plus bas pour les consommateurs ? Les intérêts commerciaux des firmes multinationales sont bien préservés. Ainsi, une entreprise a droit au respect des normes juridiques qu'elle a accepté au moment de son implantation. Si un Etat décide de modifier ses normes de consommation ou de pollution, il est passible d'un procès qui sera sans doute gagné par les firmes, supprimant ainsi le libre choix démocratique des peuples. Aujourd'hui, avec les nouvelles connaissances scientifiques et le réchauffement climatique, les Etats souhaiteraient modifier les règles de l'accord, mais les tribunaux ou médiateurs internationaux privés restent souvent plutôt sensibles aux arguments du droit privé au regard de celui du droit public.

Comment se fait-il que ceux qui réclament le libre-échange soient les gouvernants des grandes puissances économiques, lesquelles disposent d'entreprises puissantes qui s'implantent partout, en s'appuyant sur leur force financière pour anéantir l'essor de toutes les entreprises concurrentes. Grâce à cette expansion territoriale de leurs activités, les firmes peuvent alors mettre en concurrence les salariés des pays industrialisés avec ceux, nettement moins onéreux, des pays pauvres. La délocalisation des activités affecte nombre d'entreprises françaises. Les citoyens se sont rendus compte que la plupart des médicaments, essentiels à la santé publique, étaient produits en Chine ou en Inde, selon des modalités complexes, puisque parfois trois usines de pays différents étaient utiles pour la fabrication de ces produits, avec une dernière étape européenne pour leur conditionnement commercial. Dans ce contexte, les industries pharmaceutiques optimisent les coûts des médicaments afin de mieux rémunérer la caste des actionnaires et des dirigeants⁵⁰⁵. Il est souvent dit que cela contribue au développement économique des pays receveurs. Or, ce n'est sans doute pas la réalité des choses, compte tenu du partage de la valeur ajoutée, qui bénéficie d'abord à ceux qui disposent des brevets, lesquels sont souvent, artificiellement, installés dans des paradis fiscaux. En outre, si une augmentation de salaire devient nécessaire dans le pays d'accueil de la production, une autre délocalisation sera alors prévue. Ainsi, plusieurs installations industrielles sont allées en Chine, puis en Inde, puis au Vietnam et l'Indonésie. Dans ce cas, l'entreprise qui supporte la délocalisation dispose d'un savoir-faire qu'il ne peut utiliser que si les droits relatifs au

⁵⁰⁵ Il est intéressant de rappeler que les coûts de la recherche-développement des produits pharmaceutiques sont en moyennes deux fois inférieurs à ceux du marketing et de la commercialisation.

brevet lui sont accordés, contre monnaie trébuchante. De fait, si des effets positifs existent à court terme pour les économies nationales, ils conduisent cependant à une forte dépendance économique et donc à un pouvoir de négociation faible face à des firmes multinationales. Le libre-échange permet aux firmes les plus puissantes de négocier leurs installations dans un pays et d'imposer de nouvelles règles qui leur seront favorables, notamment celle de pouvoir à tout moment rapatrier leurs profits sans contrôle de changes et d'éviter l'impôt.

« La mondialisation, d'abord arme des pays riches contre les pays pauvres, est devenue l'arme des multinationales contre les citoyens »⁵⁰⁶. Il faut ajouter contre tous les citoyens des pays concernés. La puissance des GAFAM est un exemple intéressant de la domination des entreprises qui peuvent s'infiltrer dans tous les interstices des pouvoirs privés et publics pour dominer et influencer les évolutions soi-disant démocratiques de nos vies quotidiennes⁵⁰⁷. Un nouveau Leviathan est possible. Dans le système capitaliste, une grande partie de la liberté réelle est fondée sur la possession d'argent et de biens et services. Or, les grandes fortunes sont de plus en plus importantes, souvent supérieures aux budgets d'Etats membres de l'ONU, alors qu'une bonne moitié de la population a les plus grandes difficultés à satisfaire leurs besoins élémentaires. Le système mis en place, protégé par les organisations internationales, continue à produire inexorablement des inégalités économiques et sociales inexplicables autrement que par une exploitation de tous ceux qui ne sont pas propriétaires de moyens de production ou spéculateurs. L'économie n'est plus au service des hommes, mais de ceux qui récoltent les fruits du travail commun, et qui n'ont même pas la politesse d'être heureux de leur situation, toujours en manque d'un « toujours plus » cupide qui opprime les classes laborieuses.

Pourtant, il n'est pas avéré que tous les comportements humains soient fondés sur l'égoïsme et la cupidité. Les organisations non gouvernementales cherchent à introduire les idées de solidarités et de partage, même si les objectifs de certaines d'entre elles semblent satisfaire soit des intérêts politiques et stratégiques, soit expriment les influences constantes de lobbies⁵⁰⁸. Il n'empêche qu'elles font évoluer la société en défendant des intérêts humains qui n'intéressent guère les gestionnaires et les économistes dont les actions sont souvent limitées à la maximisation du profit ou à la croissance du PIB, sans considération humaniste sur la répartition des fruits de l'activité économique. Le PIB est un indicateur trompeur qui laisse croire lorsqu'il est positif que sa croissance améliore le bien-être de chacun, alors qu'il a pu être le résultat de pollutions diverses, de dégradation des patrimoines écologiques et d'un accaparement de ses fruits par les privilégiés⁵⁰⁹.

La concurrence comme base sociale d'un système économique permet toutes les ruses de production pour satisfaire une consommation largement inspirée par les messages publicitaires. Il faut mettre les biens communs au-dessous de toutes les accumulations privées. Les jeunes générations, avec les colocations ou le covoiturage donnent un exemple intéressant d'une nouvelle forme plus solidaire de société. Avec la fin de l'expérience soviétique, l'économie de marché se présentait comme le système qui devrait apporter la paix et le développement économique à l'ensemble des Nations. La situation actuelle met surtout en évidence un système qui accélère le danger climatique, qui crée des inégalités insoutenables et a su créer un monopole de l'information économique et du contrôle politique des Etats. La parole et les idées sont filtrées par le sas d'une liberté qui n'est au fond reçue que réduites à des bribes plus ou moins élargies selon les moyens financiers des individus.

Pour Deleuze et Guattari, le capitalisme est schizophrénique. « Le manque est aménagé, organisé dans la production sociale. Il est produit par l'instance d'antiproduction qui se rabat sur

⁵⁰⁶ Porcher, Op. Cit.191.

⁵⁰⁷ Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

⁵⁰⁸ Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., & Corvaisier-Drouart, B. (2009). Les organisations non gouvernementales. L'homme au coeur d'une mondialisation solidaire.

⁵⁰⁹ Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ? Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI 2019.

Fontanel, J., Donsimoni, M. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat AFRI 2019, Paris.

les forces productives et se les approprier. Il n'est jamais premier. La production n'est jamais organisée en fonction d'un manque antérieur, c'est le manque qui vient se loger, se vacuoliser, se propager, d'après l'organisation d'une production préalable. C'est l'art d'une classe dominante, cette pratique du vide comme économie de marché : organiser le manque dans l'abondance de production, faire basculer tout le désir dans la grande peur de manquer, faire dépendre l'objet d'une production réelle qu'on suppose extérieure au désir (les exigences de la rationalité), tandis que la production du désir passe dans le fantasme (rien d'autre que le fantasme)⁵¹⁰. La rareté est organisée comme condition du maintien du système et de ses privilèges. Le capitaliste accumule pour le profit et le pouvoir, il n'a jamais l'idée de servir l'intérêt général.

Bibliographie

- Aglietta, M. (2020), *La vraie richesse des Nations est leur capital public* », Le Monde, 17-18 Mai.
- Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., & Corvaisier-Drouart, B. (2009). *Les organisations non gouvernementales. L'homme au coeur d'une mondialisation solidaire*. L'Harmattan. Paris.
- Branco, J. (2019), *Crépuscule, Au diable vauvert*. Massot Editions, Vauvert.
- CAE (2015), Protection de l'emploi, emploi et chômage, Focus, n°003.
- Chavagneux, C. (2017), Deux fois plus de dividendes que d'investissements, *Alternatives économiques*, 11 Janvier.
- Coulomb, F. and Fontanel, J., 2003. Disarmament: A century of economic thought. *Defence and peace economics*, 14(3), pp.193-208.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale. In *La question politique en économie internationale* (pp. 190-201). La Découverte, Paris.
- Delesse, C. (2016), NSA. National Security Agency. Taillandier., Paris.
- Deleuze, G., Guattari, F. (1975), *Capitalisme et schizophrénie ? L'anti-Œdipe*, Les Editions de Minuit. Paris.
- Dupuy, J-P. (2004) *Pour un catastrophisme éclairé*, Ed. Seuil, Coll. Points essais, Paris.
- Dupuy J.P. (2010), *La marque du sacré*, Ed. Flammarion, Paris.
- Engelhard, P. (1996), *L'homme mondial. Les sociétés humaines peuvent-elles survivre ?* Arléa, Paris.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1992). La guerre économique. *Ares, Défense et Sécurité* [Grenoble, Lyon], 13(4), 9-50.
- Fontanel, J. (2001), *L'action économique de l'Etat*, L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L., & Sen, A. (2003). *Civilisations, globalisation et guerre*. PUG, Presses Universitaires de Grenoble, PUG, Grenoble.
- Fontanel, J. (2005). *La globalisation en analyse: géoéconomie et stratégie des acteurs*. Editions L'Harmattan.
- Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014). For a general concept of economic and human security. *The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*, 75.
- Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, Etats filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices*. L'Harmattan, Paris.
- Fontanel, J. (2018), *Puissance et nationalisme économique*, PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale, Université de Nice Sophia-Antipolis
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), *La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers*, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.
- Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), *Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ?* *Annuaire Français des Relations Internationales*, AFRI 2019.

⁵¹⁰ Deleuze, G., Guattari, F. (1975), *Capitalisme et schizophrénie ? L'anti-Œdipe*, Les Editions de Minuit. Paris. p. 35.

- Fontanel, J., Donsimoni, M. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat AFRI 2019, Paris.
- Fontanel, J. (2019) Les analyses philosophiques et économiques des liens entre la guerre et l'économie jusqu'en 1776. ILERI Blog. Paris, France. 2019. [Hal-02314440](#)
- Fontanel, J. (2020), *Le New Deal Vert, la troisième révolution industrielle ? Une analyse de la pensée de Jeremy Rifkin, Pax Economica*, [hal-02577489](#).
- Fontanel, J. (2020), *La globalisation atteinte du coronavirus. Inégalités, égoïsme, ploutocratie, insécurité*, ThucyBlog n°30, [hal-02611716](#).
- Fontanel, J. (2020), *Les sociétés économiques et humaines en danger. Une relecture de « l'homme mondial »*. Pax Economica, Grenoble. Avril, 2020. [hal-02568952](#)
- Fontanel, J. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Une lecture libre du livre de Saez et Zucman*. [hal-02546608](#).
- Fontanel, J. (2020), *L'Europe des paradis fiscaux*, Université Grenoble-Alpes. Liber Amicorum, Mélanges en l'honneur Catherine Schneider, 2019. [hal-02102230](#)
- Fontanel, J. (2020), *De crises en crises. De la maladie des hommes à la maladie de la Terre*, Pax Economica, [hal-02626191](#)
- GIEC, *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, GIEC (2018), *Résumé à l'intention des décideurs*, in « *Global Warning of 1.5°C ; An IPCC Special Report*, Organisation météorologique mondiale, Genève, <https://www.ipcc.ch/sr15/>)
- Guilhaudis, J-F. (2017), *Relations internationales contemporaines*, LITEC, Paris.
- Lange, G-M, Wodon, Q., Carey, K. (2018) *The Changing Wealth of Nations 2018 ; Building a Sustainable Future* », World Bank, Washington.
- Mandelbrot, B. (2009), *Il était inévitable que des choses très graves se produisent*, Le Monde 19 Octobre.
- Mandelbrot, B. (2009), *Une approche fractale des marchés : risquer, perdre, gagner*, Editions Odile Jacob. Paris
- Montesquieu (1758, 1995), *De l'Esprit des lois*, Gallimard, 2 volumes, Paris.
- Morin, E. (2020), Le Monde 18-20 Avril.
- OECD (1994), *The OECD Jobs Study : Facts Analysis, Strategies*, OCDE, Paris.
- Porcher, T. (2019), *Traité d'économie hérétique. En finir avec le discours dominant*. Pluriel. Fayard. Paris
- Pouvoirs (2018), *Solutions pour reprendre le pouvoir sur les données (2018) La datacratie* », *Revue Pouvoirs* Le Seuil, Paris.
- Ramaux, C. (2014), *Calculée comme la dépense publique, la dépense privée dépasserait 200% du PIB*, Rue 89.
- Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre*, Editions « Les Liens qui libèrent ».
- Saby, B., Saby, D. (2016), *Compétitivité, mercantilisme et guerre économique*, L'Harmattan. Paris.
- Saby, B., Saby, S. (2019), *La science économique, paravent de la guerre économique*, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.
- Saez, E., Zucman, G. 2020), *Le triomphe de l'injustice ? Richesse, évasion fiscale et démocratie*. Le Seuil. Paris.
- Smith, R., & Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations. In J. Fontanel, Chatterji, M. (Eds), *War, peace and security* (pp. 37-51). Emerald.
- Stiglitz, J. (2014), *Le Prix de l'inégalité*, Les liens qui libèrent, Paris.
- Stiglitz, J. (2013), *Le triomphe de la cupidité*, Les biens qui libèrent, Paris.
- Williams, B. (1981), *Moral luck*, Cambridge University Press
- Zucman, G. (2015), *The Hidden Wealth of Nations ; The Scourge of Tax Havens*, University of Chicago Press, Chicago, 200 pages.

Les critiques de l'économie politique de Robert Eisner sont-elles encore justifiées ?

Résumé : En 1994, Robert Eisner cherchait des remèdes à la crise économique mondiale. Il proposait alors certaines analyses et solutions économiques qui pourraient être utiles au moment où la pandémie du Covid-19 plonge l'économie mondiale dans la récession. Il met en évidence des avantages comparatifs des Etats-Unis du fait de ses réserves pétrolières et naturelles et du rôle du dollar dans les échanges internationaux, qui font de ce pays un débiteur qui draine les investissements qui seraient bien utiles dans les pays en développement. En outre, la mesure du PIB par habitant n'est pas un indicateur du bien-être des citoyens, eu égard à ce concept aujourd'hui trop imprécis pour rendre compte de toutes les activités, notamment non marchandes. Les Etats-Unis n'épargnent pas assez. Un déficit public peut avoir un grand intérêt économique, même s'ils peuvent exercer des tensions inflationnistes et rend politiquement les transferts intergénérationnels peu appréciés, alors qu'ils peuvent être utiles pour toutes les générations. L'analyse de Friedman sur la politique monétariste et de Phelps sur le concept de chômage naturel sont erronées. Il faut que l'Etat dispose d'une stratégie de long terme, notamment en matière d'infrastructures. La crise économique a mis en évidence les insuffisances de la théorie économique dominante. Eisner a renouvelé certains concepts et analyses économiques, qui auraient pu être utilisés pour éviter, au moins partiellement les dégâts de cette crise.

Le capitalisme vit dans un système de crise récurrente. Il arrive toujours à survivre, à se renouveler, mais à chaque fois la catastrophe est évitée au prix de difficultés économiques, politiques et sociales difficiles, voire douloureuses. Les économistes sont souvent accusés de n'avoir pas su prévoir les situations présentes quand il était encore temps. Il faut dire que les économistes, en voulant statuer leur discipline en sciences, se sont ainsi montrés trop présomptueux et ne renseignent les hommes politiques pas mieux que les mages ou les interprètes des étoiles. En revanche, ils peuvent a posteriori expliquer les raisons de la crise.

Dans les années 1990, l'effondrement de l'Union soviétique n'avait été prévu par personne. Une décennie auparavant, ce système était jugé comme le plus puissant dans le domaine militaire. Dans un autre siècle, sans arme nucléaire, Moscou aurait pu engager une guerre, l'emporter, et faire disparaître ce qu'il aurait resté de l'économie de marché. L'histoire ne se répète jamais pareils à elle-même. Les économistes vivent dans des systèmes institutionnalisés qui ne correspondent pas trait pour trait aux hypothèses émises. Lorsqu'ils pensent qu'un optimum est possible, celui-ci ne l'est que dans le cadre des hypothèses faites sur l'organisation des institutions et en supposant que chaque agent agit en toute rationalité, jugée parfois parfaite. Ils réclament alors que le système économique soit conforme à leurs hypothèses, ce qui politiquement et empiriquement est toujours impossible. De fait le monde n'a que faire des interprétations des théories économiques. Les facteurs politiques, sociaux, voire naturels (dans le cas du Covid-19) détruisent bien rapidement les réflexions les plus sophistiquées sur lesquelles sont engagées l'avenir économique et social d'un pays. L'analyse de Robert Eisner est intéressante à relire, non pas parce qu'il dénie le travail théorique des économistes, mais parce qu'il raisonne d'une manière plus empirique, plus pragmatique. C'est en cela que son analyse de la crise du début des années 1990 est intéressante.

De fait, Robert Eisner⁵¹¹ pose les questions relatives à, l'économie publiques, à l'endettement, au chômage naturel, mais aussi des rapports humains entre les hommes et donc de la guerre et de la paix, des inégalités sociales. Il est donc intéressant de mettre en évidence l'intéressante analyse d'Eisner et de nous interroger aujourd'hui, d'une manière similaire sur les fondements des crises économiques récurrente. Les crises économiques se succèdent. Les grandes firmes internationales ont réussi à remplacer la plupart des démocraties en des ploutocraties, avec des dirigeants politiques sinon aux ordres au moins en situation de faiblesse relative. Seules les

⁵¹¹ Eisner, R. (1994) *The misunderstood Economy : What counts and how to count ?*, Harvard Business School Press, Bonton, Massachusetts.

explosions sociales peuvent s'opposer aux grands intérêts économiques. Les gouvernements sont élus pour développer des services publics et des lois de justice, mais très rapidement ils vendent les premiers aux intérêts privés et les secondes sont suivies de niches d'exemption de toutes sortes qui, évidemment, ne profitent qu'aux grandes fortunes. Le trait paraît un peu gros, et pourtant il ne l'est pas tant que cela. Aujourd'hui, le pouvoir n'appartient pas au peuple, mais à ceux qui informent, lesquels sont dépendants de ceux qui dirigent les médias et soudoient, lobbying oblige, les Parlements. Si une crise apparaît, il est alors demandé aux pauvres de soutenir encore les plus nantis.

Les économistes sont plus reconnus pour la qualité de leurs formulations mathématiques ou l'élégance de leurs démonstrations que pour l'utilité ou la véracité de leurs conclusions. Trop souvent, les explications rationnelles se fondent sur un passé, lequel, malheureusement, n'explique que les réalités d'hier au crible des interprétations politiques souvent partisans d'aujourd'hui. Ainsi, ces analyses sont souvent de simples jeux intellectuels ou d'actes politiques qui conduisent à réduire le champ du possible dans l'action en vue de la défense d'intérêts politiques, économiques ou académiques. Ainsi, personne ne conteste l'intérêt du PIB, l'agrégat le plus utilisé pour expliquer la bonne gestion d'un pays. Pourtant, avec la mondialisation, et l'essor des firmes multinationales, ce concept a depuis longtemps perdu de son acuité⁵¹². Il constitue un masque des réalités économiques et sociales et produit des tâches aveugles concernant le patrimoine, l'écologie, l'environnement ou le réchauffement climatique. L'idée encore aujourd'hui, c'est d'accélérer la croissance pour avoir les moyens de tenir compte de l'environnement, alors que la croissance économique pratiquée aujourd'hui conduit inexorablement à des catastrophes écologiques et climatiques à court terme.

Pour évacuer la question des responsabilités, plusieurs théories ont été avancées, lesquelles ne font pas spécialement honneur à l'économie politique, encore moins à ceux qui pensent que l'économie est une science. Ainsi, la théorie des « cygnes noirs » (existence inopinée de phénomènes imprévisibles) ou l'explication par « les longues traînes » (considérant que la distribution des erreurs répond aux règles de la loi normale, mais il est difficile de déterminer leur fréquence et surtout le moment où les instabilités du système produisent la crise), considèrent comme postulat de départ que le modèle mis en place dans le système de globalisation économique n'implique pas la crise, mais il elle survient le système de marché l'absorbera automatiquement. Les « bulles », une situation physique mécanique, met en avant un excès de production ou de spéculation qui éclate soudain. Il ne faut pas s'alarmer en cas de bulle, il est donc inutile de réglementer car à la fin de ce cycle tout redevient normal, jusqu'à ce que de nouveaux chocs, notamment politiques, fragilisent le système et conduisent à de nouvelles crises. L'Etat est d'ailleurs souvent la victime expiatoire de cette situation. L'action économique et politique de l'Etat est souvent considérée comme l'élément déclencheur des crises. Dans le cas de la crise internationale de 2008, la loi « Community Reinvestment Act » promulguée en 1977 n'a pas respecté la libre compétition, en faisant obligation aux banques d'accorder des prêts dans toutes les localités où elles collectent les dépôts. Ce faisant, elles ont encouragé les emprunteurs insolubles à s'engager dans des emprunts en jouissant ainsi d'une garantie implicite contre les pertes, ce qui a conduit le secteur privé à créer des financements de prêts hypothécaires non traditionnels (NTM, non-traditional mortgages), dont le défaut de paiement a été à l'origine du naufrage du système. L'essor de la propriété avec les prêts hypothécaires soutenu par l'Etat a conduit à une expression généralisée d'aléa moral.

Dans ce mouvement de mondialisation des actifs financiers souvent libellés en dollars, le triomphe de la cupidité⁵¹³ qui porte aussi sur l'information asymétrique conduit les initiés à bénéficier de profits indus. L'exercice du jeu de casino sur l'épargne des autres favorise les crises d'endettement. La crise financière n'est pourtant trop souvent qu'une manifestation des crises réelles. Plusieurs économistes hétérodoxes ont tiré la sonnette d'alarme, de Baran et Sweezy à Minsky⁵¹⁴. Pour Minsky, la stabilité intrinsèque du système capitaliste pose question, car les

⁵¹² Fontanel, J., Guilhaudis, J-F (2017), A propos du PIB/PNB. Les limites d'un indicateur vedette. Les risques d'un marqueur "pervers", AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales.

⁵¹³ Stiglitz (2010) Le triomphe de la cupidité

⁵¹⁴ Minsky, H.P. (2008), *Stabilizing an Unstable Economy*, McGraw-Hill, New York.

opérateurs cherchent toujours des rendements élevés, malgré l'importance des risques. Les paris spéculatifs, financés par des emprunts, transforment les positions couvertes en des positions aléatoires, mais très profitables, jusqu'à ce qu'il y ait défaut de remboursement. Dans ce cas, pour éviter l'effet domino de l'effondrement total, il est fait appel à l'Etat et aux banques centrales pour éviter les effets les plus graves de la crise.

Avant l'explosion de la finance internationale, les économistes avaient un regard sur la croissance à long terme, en utilisant quatre variables essentielles, la croissance démographique, les changements technologiques, l'épargne et l'investissement. Aucune référence n'apparaissait concernant la répartition des revenus et des patrimoines, elle était supposée n'être qu'un résultat issu du mode de production lui-même fondé sur la concurrence et les complémentarités entre les travailleurs eux-mêmes et les machines. La croissance était alors supposée sans limite, il suffisait, selon la théorie de Rostow⁵¹⁵, d'atteindre le niveau du décollage économique pour engager l'économie nationale à travers tous les stades de développement. Les modèles de croissance étaient de nature « dichotomique ». Les banques et les établissements financiers n'étaient considérés que de simples intermédiaires. Pourtant, lors de la crise financière de 2008, les Etats ont préféré sauver les banques plutôt que les salaires, preuve s'il en est que le pouvoir d'Etat n'est pas aussi démocratique qu'annoncé dans une République. L'Etat a le pouvoir de choisir l'investissement (avant la consommation) par la force, mais il peut aussi laisser une génération épuiser les ressources nécessaires aux générations futures. Au fond, un choix démocratique peut aussi conduire à un effondrement économique.

Le système monétaire fonctionne toujours avec le dollar comme référent principal, le système économique américain se présente « in fine » comme le sanctuaire du capitalisme⁵¹⁶. Cependant, les Etats sont soupçonnés de mener parfois une « guerre des monnaies », à coup de dévaluations successives, ce qui accroît les tensions politiques entre les pays. Dans une « guerre monétaire », les pays engagent un conflit fondé sur « l'appauvrissement du voisin » (beggar thy neighbour). La bataille de compétitivité risque de remettre en cause le fonctionnement et les règles définies par les organisations internationales (FMI, OMC). La création de l'euro a marqué l'histoire monétaire, car plusieurs pays ont délibérément abandonné leur souveraineté monétaire au profit d'une institution supranationale. Il a fallu greffer un Pacte de stabilité, avec la mise en place d'une discipline économique acceptée par tous les Etats membres, afin de donner des signes forts de confiance mutuelle. Cependant, l'Allemagne est le principal bénéficiaire des rapports de force économiques et politiques du système mis en place, car les hétérogénéités économiques et sociales des Etats Membres n'ont pas été prises en compte. Or, l'Europe ne peut négliger plus longtemps les politiques « sociales ».

La crise économique est aussi le résultat de l'accroissement croissant des inégalités⁵¹⁷ des revenus et des patrimoines. Il ne s'agit plus de mettre en avant le minimum vital, la misère ou la faim, il s'agit d'un système qui crée des besoins marchands continus que la grande majorité des consommateurs potentiels sont dans l'incapacité d'acheter sans emprunt à la consommation, rendant leur situation économique et sociale encore plus précaire dans l'avenir. Dans ce contexte, la croissance régulière était revendiquée dans le cadre d'une société équitable. Chaque facteur de production était payé à son efficacité marginale, ce qui supposait par ailleurs que les rendements d'échelle étaient toujours constants. Si les innovations faisant l'objet de brevets, ils donnaient à leurs dépositaires, pour un temps relativement long, une situation de monopole. Cependant, l'Etat contrôlait par les « lois antitrust », L'Etat contrôlait leur fonctionnement lorsque cette place dominante faussait le système de la concurrence. L'action de l'Etat était bien revendiquée, notamment avec la politique dite de « fine tuning », qui avait pour utilité de manœuvrer finement les outils de la politique économique afin de maintenir le système dans la voie de la croissance

⁵¹⁵ Rostow, W.W. (1970), *Les étapes de la croissance économique*, Le Seuil, Paris.

⁵¹⁶ Fontanel, J. (2017), *Etats-Unis, sanctuaire du capitalisme. Un siècle de leadership américain en questions*. PSEI, n°8. <http://revel.unice.fr/psei/index.html>

⁵¹⁷ Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil, Paris. Fontanel, J. (2016), *Inégalités et pauvreté dans les pays riches. L'exemple des Etats-Unis*, CESICE, Université Pierre Mendès France, Grenoble. 2016, Reich, R. (2015), *The Political Roots of Widening Inequality*, The American Prospect Magazine, Spring.

économique et de produire. Simon Kuznets⁵¹⁸ considérait même qu'après la transition de l'agriculture vers l'industrie, les inégalités sociales diminueraient, notamment grâce à l'action de l'Etat providence de type social-démocrate. L'action de l'Etat pour une redistribution des revenus était souvent exigée par les Parlements démocratiques, mais son utilité n'était pourtant pas acceptée par les vainqueurs de la compétition économique internationale.

Avec le processus de la mondialisation, le rôle des Etats dans le domaine de l'économie internationale est fortement contesté. Les organisations économiques internationales cherchent à réduire le potentiel de crise économique internationale, mais leurs moyens et leur rôle ne leur permettent pas d'être efficace selon les contextes. Ces analyses n'intégraient pas la rareté des ressources naturelles, leurs coûts, la pollution, le changement climatique, la répartition des richesses, les violences étatiques ou la qualité biologiques des produits. Les ressources des matières premières et énergétiques étaient jugées infinies. La notion de pic du pétrole s'est progressivement fait une place dans la littérature économique, mais les réserves ont été redécouvertes, ce qui a eu pour résultat l'enterrement pur et simple d'un problème qui est pollué par les intérêts des grandes firmes pétrolières. De même, les économistes n'ont que trop peu accordé d'attention à la décolonisation, aux guerres, aux armes économiques, à l'influence de l'URSS sur de nombreux pays, à l'exercice de la domination du dollar, à la mise en place d'un marché commun européen ou aux actions des organisations économiques internationales.

Au fond, les économistes utilisent des modèles dont les hypothèses étaient éloignées des conditions réelles de la production et de la redistribution des revenus. La recherche de la croissance à tout prix a rejeté les objectifs d'équité et de répartition optimale des patrimoines. La course vers le « toujours plus » est toujours engagée. Il y a donc crise lorsque la croissance n'est plus au rendez-vous, quelle que soit son contenu, son intérêt pour les générations futures, ses perdants du système concurrentiel et leurs affidés. Croître est la solution à tous les problèmes, et cette croissance s'exprime par le Produit Intérieur Brut, lequel est parfois accompagné d'une estimation assez floue du chômage. La croissance économique est devenue une norme, une nécessité normale mais aussi implacable. Elle est supposée à terme se répartir sur toute la population, avec la théorie du « ruissellement ». Or, pour Deleuze et Guattari, le capitalisme est schizophrénique⁵¹⁹. La rareté est organisée comme condition du maintien du système et de ses privilèges. Le capitaliste accumule pour le profit et le pouvoir, il n'a jamais l'idée de servir l'intérêt général. La science économique de l'école de Chicago s'est imposée dans le monde. Elle devenait de plus en plus simpliste dans les faits et absconse dans ses démonstrations, bardées de mathématiques sophistiquées dont l'objet n'était pas « d'instruire, mais d'intimider »⁵²⁰. L'économie n'avait que faire des réflexions géopolitiques, géophysiques, financières. Les agents représentatifs sont parfaitement identifiables, semblables, immuables. Sur cette base, il s'agissait alors de déterminer un équilibre mondial « sans frictions ».

L'ouverture prônée par les Etats-Unis depuis que son économie est dominante est aujourd'hui remise en cause par Washington face à l'essor de la compétitivité de la Chine et de l'Europe. Le mercantilisme à l'américaine n'est pas nouveau, la Maison Blanche a souvent mis en avant le libéralisme de Jefferson en pratiquant le protectionnisme d'Hamilton. La stabilisation financière des Etats-Unis doit beaucoup à sa position impérialiste qui lui permet de bénéficier, sans coût, de grands déficits commerciaux, grâce à l'émission des bons du Trésor. Les bons d'Etat américains restent toujours un refuge, ils sont plus puissants que les moyens militaires pour valoriser la puissance des Etats-Unis⁵²¹. Cependant, quand les ressources naturelles deviennent rares, l'espace-temps se réduit et les conflits sur la répartition des richesses s'intensifient. Les politiques de l'Etat influencent alors le comportement des acteurs économiques.

⁵¹⁸ Kuznets, S. ((1955), *Economic Growth and Income Inequality*, *American Economic Review*, mars. 54(1).

⁵¹⁹ Deleuze, G., Guattari, F. (1975), *Capitalisme et schizophrénie ? L'anti-Œdipe*, Les Editions de Minuit. P

⁵²⁰ Galbraith, Op. Cit.

⁵²¹ Gordon, R. (2012) *Is US Economic growth over ?*, Working Paper 18315, NBER, Cambridge, MA, August.

Le progrès technique n'a pas toujours cherché à diminuer la fatigue quotidienne de l'homme, il a pour but d'accélérer les profits. Les technologies nouvelles cherchent à économiser les coûts de la main d'œuvre, notamment avec les équipements numériques⁵²². Les revenus sont alors monopolisés par les propriétaires des entreprises et les pays développés connaissent alors une pression à la baisse du coût du travail. L'obsolescence programmée permet d'accroître les profits sur le long terme. Les logiciels ont une durée de vie infinie il faut les rendre obsolètes. Pour Robert Gordon, il y a aujourd'hui un épuisement progressif des possibilités qui va mettre fin à la croissance. Le smartphone n'est qu'un modèle réduit du téléphone, il n'apporte rien à la survie, à la santé et très peu au confort collectif. Quel est l'intérêt de Twitter ou de Facebook ? Il est difficile de faire un constat intergénérationnel.

De fait, d'autres articles publiés dans des revues mineures, se sont inquiétés de l'augmentation du prix des logements au regard de celui du niveau général des prix. Il peut en résulter une bulle financière qui conduit au krach. Pour d'autres économistes⁵²³, l'analyse des relations comptables des USA mettent en évidence des déficits commerciaux trop importants. Cependant, le coût de la dette a nécessité un repli financier et une chute de l'activité, de la valeur des actifs et des recettes fiscales. Lorsqu'un indicateur s'écarte de ses valeurs antérieures, le risque de crise est alors accru, ce qui a été le cas en 2001 lorsque les investissements se sont repliés, conduisant les agents économiques à prendre leurs bénéfices sur les actions en Bourse. Avec la récession, le déficit public destiné à réactiver l'économie est inévitable, favorisant un endettement public rapidement jugé trop élevé, qui conduit à des actions erratiques de réduction des dépenses publiques et d'augmentations nouvelles des impôts.

En outre, la science économique dominante n'aborde jamais la question pourtant cruciale des ressources naturelles et de l'évolution de leurs quantités disponibles et de leurs prix. Avec les grandes entreprises engagées dans des productions fondées sur des systèmes à coûts fixes, une grande vulnérabilité se dégage face aux coûts des matières naturelles, aux conflits mondiaux, aux anticipations complexes et croisées ou au terrorisme. En outre, les ressources rares sont financiarisées. En période de spéculation à la hausse des prix, les profits baissent et comme les producteurs sont étrangers il n'existe pas de rattrapage des profits, ce qui rend difficile l'estimation de la rentabilité des investissements de long terme.

Après la crise, il faut nettoyer les écuries d'un libéralisme irresponsable, mais la plupart des agents financiers et gouvernementaux sont responsables et, même, complices. Il s'agit même de minimiser la fraude, laquelle a permis des profits colossaux sur de mauvais actifs achetés dans le monde entier. Les autorités publiques sont directement et indirectement interpellées pour réagir, alors que les économistes se sont empressés de mettre la poussière sous le tapis pour s'auto accorder l'impunité. L'Etat serait quand même responsable de n'avoir pas contrôlé les monopoles, les fausses concurrences, les interprétations fallacieuses des libertés. La recherche de la croissance immédiate à tout prix ne met jamais en évidence les inégalités de patrimoine et de revenus, l'exploitation intensive de richesses naturelles non renouvelables ou les questions de santé relatives aux productions et consommations issues du système, sans aucune vue à long terme sur le maintien des solidarités citoyennes ou internationales. Dans ces conditions, l'économie de marché n'a plus de morale, ni de moteur, c'est même un facteur essentiel de la crise. Les crises grecques, irlandaise, espagnole, portugaise et italienne, chacune avec ses raisons spécifiques ont été violentes. L'art de la guerre financière crée ses vainqueurs et ses perdants⁵²⁴.

La Grèce disposait d'un secteur public trop lourd, un système fiscal inégalitaire, une culture indolente. La spéculation de l'immobilier en Irlande a échappé à tout contrôle, et l'Espagne a souffert de l'immobilier résidentiel, alors que l'industrie portugaise n'était plus compétitive. La zone euro a favorisé un déséquilibre commercial massif en faveur de l'Allemagne, avec une incapacité à s'ajuster au regard de la stabilité et de la rigidité de l'euro. Même dans le domaine des

⁵²² Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

⁵²³ Godley, W., Papadimitriou, B., Zezza, G. (2008) Prospects for the United States and the World : A Crisis that Conventional Remedies Cannot Solve. Strategic Analysis, december.

⁵²⁴ Gayraud, J-F. (2016), L'Art de la guerre financière, Editions Odile Jacob, Paris. Godin, R. (2016), Grèce, la logique des créanciers, jusqu'au bout de l'absurde, La Tribune, 20 juillet.

produits agricoles, les pays du Nord sont plus efficaces que les pays du Sud, du fait de l'avance technologique et organisationnelle. En revanche, une partie non négligeable des Allemands travaille pour des salaires très bas. Ce scénario avait été prévu par la zone euro, avec des institutions comme les fonds structurels, la BCI ou le Fonds européen d'investissement, mais leur rôle n'a pu empêcher le rouleau compresseur allemand. Lorsque les taux d'intérêt étaient faibles, les problèmes étaient solvables. Quand la situation s'est tendue, le remboursement des dettes est devenu impossible. Pour sauver les banques, des prêts leur ont été accordés, créant ainsi un passage d'une dette privée à une dette nationale. La politique allemande d'un développement industriel compétitif, avec une faible croissance des salaires et une politique macroéconomique restrictive a joué un rôle décisif⁵²⁵. Les banques françaises et allemandes ont prêté de l'argent. Pour l'Allemagne, toute mesure pour combattre la crise doit être acceptable par ses grandes banques. Il est alors demandé aux pays du Sud de baisser les salaires et de redevenir compétitifs. Le cadre monétaire rigide n'est pas de ce fait remis en question.

Pour les Keynésiens, il faudrait que l'Allemagne abandonne sa politique d'austérité, en augmentant les salaires et les emplois. Alors l'excédent commercial diminuera et le problème serait alors réglé dans la facilité. La zone euro s'impose une contrainte que les Etats-Unis n'ont pas, tous ses membres sont des Etats spécifiques, avec leur langue, alors qu'aux Etats-Unis le passage d'un Etat fédéré vers un autre Etat fédéré ne pose aucun problème. L'Europe n'a pas de stabilisateurs automatiques efficaces pour les Etats les plus faibles. En Europe, les dettes nationales sont dues aux banques, aux fonds de pension ou à la BCE. Les Etats débiteurs sont tenus par leurs créanciers et ils souffrent des mesures d'austérité. Il en résulte l'émigration des diplômés, le chômage, peu d'investissements importés. La zone euro veut rester « une et indivisible », mais il n'y a pas de récompense pour la vertu lorsque la sécurité est recherchée. La fin du feuilleton sur le Brexit ne manque pas non plus de fragiliser l'Europe dans son ensemble⁵²⁶.

Même après la crise, de nombreux économistes, et pas des moindres, ont contesté l'action de l'Etat accusée d'entraver les marchés. Pour Alesina et Ardagna⁵²⁷, sur la base de statistiques mondiales, les changements de politique budgétaire sont de deux ordres, soit des plans de stimulation (pour combattre la récession), soit d'ajustement (pour réduire les déficits et la dette publique). Ils concluent que les stimulations budgétaires réussies passent d'abord par des réductions d'impôts, plutôt que par une augmentation des dépenses. Puis par une réduction des dépenses. Il faut donc couper les dépenses sociales. Quand il y a croissance, la pauvreté est réduite. Il y a dans ces analyses l'idée que la croissance justifie tout. L'économie n'est pas destinée à nourrir soigner et libérer les personnes, elle n'a comme objectif que de croître, sans savoir vers quoi et de quoi elle va croître. Les économistes sont parfois de simples savants fous, qui ne comprennent rien de la souffrance quotidienne des hommes. De même pour Greenspan, l'ARRA (American Recovery and Reinvestment Act) est tout aussi discutable que l'a été le New Deal de Roosevelt en son temps. La moitié du déficit d'investissement en capital après la crise s'explique par les incertitudes créées par l'Etat dans les environnements concurrentiels, financiers et réglementaires mis en place par les pouvoirs publics⁵²⁸. La question n'est pas l'enrichissement des banques voyous, ce sont les avantages sociaux qu'il faut remettre en cause. Les plans de stimulation sont financés par de la dette publique, créant des effets d'éviction. La dette de l'Etat absorbe l'épargne des particuliers et des entreprises. L'Etat donne d'une main ce qu'il reprend de l'autre⁵²⁹. La position financière mondiale des Etats-Unis exige que l'Etat américain ait un déficit budgétaire substantiel et une dette nationale croissante, afin de fournir les actifs en dollars qu'il souhaite détenir, le taux d'intérêt restant sous contrôle de la FED. La dette ne peut plus être incontrôlable. Il n'y a pas d'apocalypse financière à

⁵²⁵ Devoluy, M. (2016), L'ordolibéralisme et la zone euro. Annales de la Faculté de Droit de Strasbourg.

⁵²⁶ Fontanel, J. (2017), La crise européenne vue par un économiste, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales., Volume XVIII. Guilhaudis, J-F (2017), Relations internationales contemporaines, LexisNexis, Paris.

⁵²⁷ Alesina, A., Ardagna, S. (2010), Large changes in Fiscal Policy : Taxes versus Spending, in Brown, J.R., Tax Policy and the Economy, vol.24, University of Chicago Press, Chicago.

⁵²⁸ Greenspan, A. (2011), Activism, International Finance, vol 14, n°1, printemps 2011 (165-182).

⁵²⁹ Fama, E.F. (2009), Bailouts and stimulus plans, January, 13. www.dimensional.com/famafrench/2009/01/bailouts-and-stimulus-plans.html

attendre des Etats-Unis. Il faut surtout s'attacher à redistribuer le revenu au sein même du secteur privé, mais aussi à limiter les risques de l'inflation et de la dépréciation du dollar.

La globalisation crée de nouveaux échanges, des besoins sans cesse nouveaux, qui déstabilisent les économies nationales. La globalisation redéveloppe des formes de précarité, suivie par de périodes d'abondance et de conflits entre les Etats. L'effet du collier étrangleur⁵³⁰ intervient lorsqu'il y a une pénurie nette d'une ressource stratégique, avec une demande supérieure à l'offre au prix souhaité et lorsqu'une manipulation de l'offre peut naître par la thésaurisation ou la spéculation. Même le pic de production pétrolière mondiale peut servir pour influencer le cours des prix du pétrole. Dans ce cas, les prix peuvent augmenter très vite, ce qui provoque une récession par la perte de rentabilité des affaires. Le choix des ressources énergétiques renouvelable est bien ancré dans l'espace du développement économique, mais elles ne sont pas encore suffisamment importantes et compétitives pour réduire cette incertitude, malgré la présence d'un nucléaire qui, à terme, pose aussi des problèmes similaires. La fracturation hydraulique n'a pas encore prouvé son intérêt dans une perspective de long terme. On ne sait pas combien de temps les produits « rentables » vont durer. Le changement climatique lui-même n'a pas d'impact sur les décisions courantes des entreprises. Ses effets sont supposés à long terme, et donc négligeables aujourd'hui. En fait, les coûts des matières premières naturelles sont au cœur de la crise financière, même si la science économique dominante n'aborde jamais cette question.

Pourquoi ne pas vivre dans un monde sans croissance ? Il faut viser plutôt la croissance lente. Avec la montée des coûts des matières premières, il faut réduire l'échelle de nos dépenses, notamment publiques. A-t-on encore besoins de tanks, d'avions de combat, à quoi sert l'armée de terre, comment limiter la Navy ? De même, les banques sont des intermédiaires financiers, qui ont pour fonction initiale et primordiale de financer les entreprises et les ménages. Or, les banques servent souvent à concentrer le contrôle et le pouvoir, en utilisant des personnes très compétentes à des fins collectivement réduites en termes d'avantages collectifs. Peut-on vivre sans banque ? On pourrait nationaliser leurs fonctions ou les municipaliser ? Il faudrait repenser la légitimité des rentes économiques, des brevets et copyrights compris et modifier les droits de succession. Aujourd'hui, le monde entier est confiné. L'économie vit au ralenti et les taux de croissance vont devenir des taux de décroissance. Faut-il s'en inquiéter⁵³¹ ? Tout dépend de ce que l'on attend de l'économie, une course insensée vers « toujours plus » ou un retour vers les fondamentaux de la nature humaine aujourd'hui en capacité de nourrir tout le monde et de s'ouvrir au miracle de la vie.

Bibliographie

- Artus, P., Virard, M-P. (2015), *Croissance zéro*, Fayard, Paris.
- Barre, R., Fontanel, J. (1991), *Principes de politique économique*, PUG, Pfrersses Universitaires de Grenoble.
- Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), *Les organisations non gouvernementales*, Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris. 2009.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006) *Mondialisation économique, guerre économique et souveraineté nationale*, in « La question politique en économie internationale » (Pierre Berthaud & Gérard Kébabdjian, La Découverte, Paris.
- Eisner, R. (1997), *Une autre interprétation du NAIRU*, Les Cahiers de l'Espace Europe, n° 3.
- Fontanel, J. (2005), *La globalisation en « analyse ». Géoeconomie et stratégie des acteurs*, L'Harmattan.
- Fontanel, J., (2007). *A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores*, Piaget, Lisboa.
- Feldstein, M. (1974), *Social security, induced retirement and aggregate accumulation*, Journal of Political Economy, vol. 82 ; September-October,
- Ferguson, N. (2004), *Colossus : The Price of America's empire*, Penguin Press, NY.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1992), *La guerre économique*, ARES, Vol XIII, 4, Grenoble, 1992
- Fontanel, J. (1995), *Les organisations économiques internationales*, Masson, Paris.
- Fontanel, J. (2010). *Economie politique de la sécurité internationale* (No. hal-02145898).

⁵³⁰ Galbraith, Op. Cit. p. 109 et s.

⁵³¹ Artus, P., Virard, M-P. (2015), *Croissance zéro*, Fayard, Paris

- Fontanel, J. (2017), La crise européenne vue par un économiste, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Volume XVIII.
- Fontanel, Jacques, Benedicte Corvaisier-Drouart (2014). "For a general concept of economic and human security." *The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities* (2014): 75.
- Fontanel, J. (2016), *Inégalités et pauvreté dans les pays riches. L'exemple des Etats-Unis*, CESICE, Université Pierre Mendès France, Grenoble. 2016,
- Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ? *Annuaire Français des Relations Internationales*, AFRI 2019.
- Fontanel, J. (2017), Etats-Unis, sanctuaire du capitalisme. Un siècle de leadership américain en questions. *Annuaire Français des Relations Internationales*, n°8. <http://revel.unice.fr/psei/index.html>
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.
- Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques, PSEI, *Paix, Sécurité Européenne et Internationale*, n°11, <http://revel.unice.fr/psei/>
- Fontanel, J. (2020), *Les crises économiques mondiales du système capitaliste. Quels recours ? Le marché, la mondialisation, l'Etat?*, Cesice, Université Grenoble Alpes. Avril. hal-02525436.
- Foster, J.B., McChesney, R.W. (2012), The Endless Crisis : How Monopoly-Finance Capital Produces Stagnation and Upheaval from the USA to China, *Monthly Review Press*, NY.
- Gayraud, J-F. (2016), *L'Art de la guerre financière*, Editions Odile Jacob, Paris.
- Greenspan, A. (2011), Activism, *International Finance*, vol 14, n°1, printemps 2011 (165-182).
- Guilhaudis, J-F (2017), *Relations internationales contemporaines*, LexisNexis, Paris.
- Kotlikoff, L.J. (1993), Generational Accounting : Knowing who pays, and when, for that we send, *Harvard Business Review*, May-June.
- Kuznets, S. ((1955), Economic Growth and Income Inequality, *American Economic Review*, mars. Vol 54(1).
- Luttwark, E.N. (1999), *Le turbo-capitalisme*, Odile Jacob, Paris.
- Minsky, H.P. (2008), *Stabilizing an Unstable Economy*, McGraw-Hill, New York.
- Reich, R. (2015), The Political Roots of Widening Inequality, *The American Prospect Magazine*, Spring.
- Rostow, W.W. (1970), *Les étapes de la croissance économique*, Le Seuil, Paris.
- Rudman, W.B., Tsongas, P. (1992), *The Concord Coalition*, initial statement, September
- Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice*. Le Seuil, Paris.
- Smith, R., & Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations. *War, peace and security*, 6, 37À52.

Le New Deal Vert, la troisième révolution industrielle ? Une analyse de la pensée de Jeremy Rifkin⁵³²

Résumé : Face aux effets catastrophiques attendus par le réchauffement climatique, de nombreuses propositions ont été faites pour développer un New Deal vert. Jeremy Rifkin présente un dossier complet et optimiste quant aux possibilités de trouver des solutions rapides. Avec l'aide des institutions publiques, le point de bascule du passage à une rentabilité supérieure des énergies non carbonées est établi pour 2028. Il s'agit d'allier les nouvelles performances de l'énergie solaire et éolienne à l'application d'un plan conduisant à utiliser l'industrie digitale pour optimiser le potentiel électrique des voitures, des bâtiments, de l'agriculture, des transports et de l'industrie. Un « New Green Deal » a été proposé en février 2019 au Sénat américain. Il s'agirait de produire 100% de l'électricité des Etats-Unis avec des sources renouvelables et propres et d'augmenter l'efficacité énergétique nationale. Il en résultera des « actifs bloqués » des champs pétrolières ou gazeux. Rifkin incite alors les financiers à investir tout de suite dans les énergies propres.

D'après le GIEC, l'activité humaine a provoqué une hausse des températures de 1 degré Celsius par rapport à l'époque préindustrielle. Or, il semble que si elle franchit le seuil de 1,5 degré, une cascade d'événements climatiques d'une violence inouïe décimerait les écosystèmes et rendrait très difficile la vie sur Terre⁵³³. Depuis deux décennies au moins, les espèces terriennes disparaissent à un rythme effréné. Cette catastrophe écologique modifie les conditions de vie humaine, ce qui implique de modifier radicalement nos processus de production et de consommation fossiles et consuméristes.

Les hommes politiques ont parfois exprimé leur intérêt pour ce virage vers la promotion des entreprises vertes, mais ils sont aussi souvent arrêtés dans leurs intentions par l'influence et les intérêts de court terme des lobbys. Un plan industriel mondial devrait être mis en place, mais aucune autorité internationale ne peut s'y engager sans l'accord volontaire des Etats. Or, en matière d'écologie et d'environnement, les frontières n'existent pas et l'effort des uns peut être contrarié par les intérêts mineurs et cupides des autres. Il est pourtant nécessaire de décarboner les infrastructures économiques, dans un délai d'une décennie au plus, créer de nouveaux emplois, avec de nouvelles compétences, et apporter un soutien à tous ceux (Etats, ménages, salariés, entreprises) qui pâtiront de cette révolution. Un « New Green Deal » a été proposé en février 2019 au Sénat américain. Il s'agirait de produire 100% de l'électricité des Etats-Unis avec des sources renouvelables et propres et d'augmenter l'efficacité énergétique nationale, notamment dans les domaines des transports et des bâtiments. Les prochaines élections américaines seront intéressantes à suivre, car les élus sont sensibles à l'évolution de l'opinion publique.

L'arrivée d'une troisième révolution industrielle et la crise à venir des « actifs bloqués »

Cependant, le mouvement de transformation d'un système économique vers un autre est plutôt lent, il conduit à des luttes d'intérêt, à des échecs technologiques et à des aléas logistiques. Pendant le Forum de Davos, de nombreux participants ont demandé d'imposer une taxe sur les émissions de dioxyde de carbone, comme le moyen le plus efficace pour réduire les émissions de CO2 et d'obliger les acteurs économiques privés ou publics à préférer les nouvelles énergies. Elle serait croissante jusqu'à la réalisation des objectifs de réduction des émissions. Ainsi, l'innovation technologique en faveur d'une économie verte serait encouragée, par l'augmentation du prix de

⁵³² Rifkin, Jeremy (2019), Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre, Editions « Les Liens qui libèrent ».

⁵³³ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GIEC (2018), Résumé à l'intention des décideurs, in « Global Warning of 1.5°C ; An IPCC Special Report, Organisation météorologique mondiale, Genève, <https://www.ipce.ch/sr15/>

production du carbone. « Les signataires affirment que cette taxe carbone serait un prix signal qui incarnerait la main invisible du marché guidant les acteurs économiques vers un futur à carbone faible »⁵³⁴.

L'expérience des « gilets jaunes » en France a mis en évidence le problème social qu'une telle décision peut développer. Cela ne veut pas dire que cette taxe ne doit pas exister, mais elle doit être accompagnée d'une politique sociale intense qui n'entre sans doute pas dans la réflexion des économistes qui parlent encore de la « main invisible du marché » qui a besoin d'une aide humaine pour la rendre plus efficace, en fonction des intérêts de ceux qui l'orientent, peut-être pour l'intérêt collectif, mais aussi pour des intérêts qui leur sont propres.

Aujourd'hui, selon Jeremy Rifkin, le coût actualisé⁵³⁵ de l'énergie des grandes installations solaires et de l'énergie éolienne est moins élevé que celui des raffineries de gaz, des centrales charbon ou des réacteurs nucléaires. Le solaire et l'éolien seront encore plus efficaces dans les années à venir, même en temps réel. Les Etats pétroliers, et notamment les Etats-Unis, devront se réinventer, face à la vitesse de la transition énergétique en cours. Il en résultera des actifs bloqués, dont l'utilisation éventuelle dans les périodes futures ne pourra être engagée que si la question de la décarbonation trouve un jour un remède scientifique. Toute une masse considérable d'activités économiques sont concernées par cette révolution, de la communauté financière à l'immobilier, en passant par la métallurgie ou les assurances. Il est clair qu'il faut aujourd'hui désinvestir dans les industries fossiles, car cette nouvelle révolution industrielle est inéluctable. Les fonds de pension doivent prendre conscience de ce phénomène s'ils ne veulent pas ruiner les futurs retraités. Des investisseurs institutionnels sont en mesure aujourd'hui de retirer leurs fonds pour les installer sur les énergies vertes. Ce mouvement va s'amplifier dans les mois et années à venir, au regard de l'action active des nouvelles générations. Il s'agira d'une troisième révolution industrielle, après celle du charbon, puis celle du pétrole. Aujourd'hui encore, les géants du pétrole et du gaz pensent que l'avenir proche est toujours réjouissant pour eux. Ils vont sans doute exercer leur action sur le pouvoir politique en vue de continuer aussi tardivement que possible, leurs activités, lesquelles resteront rentables si les Etats et les collectivités publiques ne s'engagent pas pour « sauver la planète ».

La plateforme technologique de la troisième révolution industrielle

Dans toute révolution, une plateforme technologique, composée d'un medium de communication (Internet), d'une source d'énergie (vent et soleil) et d'un moyen de transport (voitures automatisées) est nécessaire.

Internet est un puissant medium de communication qui favorise les véhicules autonomes électriques et l'électricité renouvelable. Les capteurs vont relier chaque individu à un réseau numérique mondial. Il s'agit de former un environnement intelligent, humain et naturel. L'IDO (Internet des objets) permet de nous connecter aisément avec notre environnement de travail, nos logements, nos activités professionnelles, nos relations sociales et nos chaînes d'approvisionnement. Le coût marginal des biens et services devient quasiment nul. Si l'on en croit la doxa capitaliste du marché, le prix d'un bien ou d'un service étant fixé à son coût marginal, aucun prix ne pourra être déterminé sur cette base. Les marges de profit seront cependant très faibles, sauf en cas de monopole, bien sûr. Dans ce cas, le marché n'est sans doute plus l'instance dominante des choix. La transaction de services et biens se réalise instantanément, à toute heure.

La propriété cède la place à l'accès. Il y a des fournisseurs et des utilisateurs, qui remplacent, au moins majoritairement, des vendeurs et des acheteurs. Les réseaux intelligents fonctionnent sans arrêt, sur la base de coûts très faibles, mais dans le cadre d'un trafic continu. Les équipements collectifs sont de plus en plus réclamés, du covoiturage à la colocation. De nombreuses activités ne sont pas lucratives ou coopératives, avec des échanges non marchands, comme Wikipédia, d'accès entièrement libre. Cette économie circulaire nous permet d'économiser les ressources de la Terre,

⁵³⁴ Rifkin, J. (2019), *Le New Deal vert mondial. Les Liens qui Libèrent*, p. 14.

⁵³⁵ Le LCOE (Levelized Cost of Energy) évalue le coût total moyen de la construction, de l'exploitation et de la destruction d'une source d'énergie, en fonction de sa durée de vie et le rendement énergétique total sur la période.

réduisant ainsi les émissions de carbone. Le soleil et le vent n'envoient jamais leur facture. L'économie collaborative va se développer.

En revanche, il faudra désactiver et démanteler l'infrastructure bloquée, au moins en partie, transformer les réseaux électriques (remplacé par un réseau intelligent de haut voltage), transformer les logiques des transports, de la logistique, des flux de circulation, rénover les bâtiments (en les équipant de dispositifs capables de capturer les énergies renouvelables et de stocker l'énergie) et s'engager résolument dans la mise en place d'une infrastructure intelligente. Il en résultera un changement de compétences au travail, avec des activités non-lucratives, collectives, sociales et de partage. C'était d'ailleurs l'objectif des premiers créateurs d'Internet, financés sur fonds publics. La recherche gouvernementale a créé un réseau internet que des entreprises privées ont réussi à privatiser, au moins en partie.

L'efficacité du système électrique pourrait considérablement être améliorée. En moyenne, 86% de l'énergie de la deuxième révolution industrielle a été perdue en cours de transmission aux Etats-Unis. Les technologies d'aujourd'hui ne permettent pas d'envisager une amélioration sensible de ces performances. Avec l'IDO, on peut espérer améliorer cette productivité, avec une économie circulaire résiliente et sans carbone, avec une efficacité cumulée de 60 % ou plus dans les deux décennies à venir. De nombreuses villes souhaitent aujourd'hui s'engager dans ce processus, avec un contrôle de la circulation, des programmes de recyclage, des installations solaires et éoliennes, etc. Aujourd'hui, les pays européens et la Chine sont plus avancés que les Etats-Unis. Les efforts de Pékin pour une « économie verte » sont considérables et des effets importants pourraient en résulter dans la décennie à venir. La Chine est le leader mondial des énergies renouvelables, c'est le premier émetteur « d'obligations vertes » et elle exprime sa volonté dans le treizième plan quinquennal de développer une « civilisation écologique »⁵³⁶. L'économie américaine a été nourrie par le pétrole de son sous-sol et l'importance financière de cette activité est considérable, ce qui explique ce retard du moment. Cependant, les Américains ont toujours considéré que les entreprises sont les premiers vecteurs de l'économie et qu'elles sont capables sans cesse de se réinventer.

Si tous les pays s'engagent dans la troisième révolution, le gouvernement des Etats-Unis, poussé par les nouvelles générations, sera inéluctablement conduit à réagir et abandonner la production d'une énergie fossile au regard des dégâts considérable qu'elle provoque sur l'environnement. Dans la situation d'urgence climatique d'aujourd'hui, l'Etat doit reprendre la main et s'engager à améliorer ses infrastructures parfois délabrées ou mal entretenues. L'American Society of Civil Engineers (ASCE) considère que les infrastructures sont dans un état lamentable et que leur dégradation provoque des pertes économiques colossales, notamment sur le revenu disponible des ménages. Or, les améliorations d'infrastructures rapportent 3 dollars au PIB pour chaque dollar investi et de nouveaux emplois. Pour s'engager résolument dans la voie de la troisième révolution industrielle, il faut que l'Etat développe les nouvelles infrastructures nécessaires à la troisième révolution. L'économie numérique présente des risques indéniables. Il faut s'assurer de sa neutralité, de la sécurité des données, et donc lutter contre la cybercriminalité, le cyber terrorisme et la cyber guerre⁵³⁷. Sans l'intervention des pouvoirs publics, les géants d'Internet disposent d'un pouvoir économique, politique et social exceptionnel qu'il pourrait continuer à utiliser à des fins commerciales, mais aussi à d'autres fins politiques ou idéologiques⁵³⁸. Des instances régulatrices à chaque niveau d'opération doivent être mises en place, contrôlées par

⁵³⁶ Dans le cadre du treizième plan quinquennal, la stratégie de la Banque populaire de Chine est de lever 1500 milliards de dollars en projets « verts ».

⁵³⁷ Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in The evolving boundaries of defence : an assessment of récent shifts in defence activities, (Bellais, R. Ed.), Emerald, Bingley, U.K., 2014. Fontanel, J. (2016), Inégalités et pauvreté dans les pays riches. L'exemple des Etats-Unis, CESICE, Université Pierre Mendès France, Grenoble. 2016,

⁵³⁸ Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris. Fontanel, J. (2019). GAFAM, a progress and a danger for civilization, Financial Architecture; Forced Economic Development ion the Context of External Shocks and Internal Inconsistencies, State University of Economy of Saint-Petersbourg (UNECON), Apr 2019, Saint-Petersbourg, Russia

des organismes démocratiquement établis. Le coût devrait en être payé par les plus riches, car depuis 1980, les inégalités sociales ont explosé aux Etats-Unis⁵³⁹.

La recherche d'une révolution industrielle plus juste et démocratique

Si les deux premières révolutions industrielles ont amélioré les conditions de vie sur Terre, il n'empêche qu'aujourd'hui encore plus de 46% de la population mondiale survit avec 5,5 dollars par jour. La troisième révolution doit être plus démocratique et égalitaire au regard de l'importance des services publics quasi gratuits, grâce au progrès technologique du numérique et aux énergies renouvelables. Un partenariat public-privé est nécessaire. La « glocalisation » devrait se développer aussi, car de nombreuses activités devraient être entièrement conduites au niveau local. Il faudra gérer les chevauchements, mais le pouvoir des régions va se développer.

Les entreprises souhaiteraient privatiser les infrastructures, mais ce n'est sans doute ni le moment, ni l'intérêt des Américains. Il n'est pas possible de confier la vie quotidienne des citoyens au secteur privé, sans contrôle. La privatisation de toute l'infrastructure intelligente n'est pas imaginable, au regard des responsabilités collectives que l'Etat se doit d'assumer. Il n'est pas possible de laisser Google s'installer dans une gouvernance publique, même si elle propose la création de villes intelligentes (Toronto). Contrôlée par des intérêts privés, les sources de profits sont gigantesques. Cependant, les décisions de ces intérêts privés posent de nombreuses questions concernant les droits de l'homme, la liberté individuelle et le contrôle démocratique de ces oligopoles monopolistiques. La ville intelligente au service de la vie privée proposée par Google à Toronto aurait eu pour conséquence de transformer la ville en une ville intelligente au service de la surveillance. Seuls les gouvernements locaux peuvent engager des procédures équivalentes. Dans ce cadre, l'Allemagne des Landers est mieux équipée que la France jacobine.

Le potentiel et les outils de la troisième révolution industrielle

En 2007, l'Europe a pris de l'avance sur les Etats-Unis, en proposant le plan 20-20-20. Les Etats membres devaient accroître leur efficacité énergétique, réduire des émissions de gaz à effets de serre et augmenter la production d'énergie renouvelable de 20 % avant 2020. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a proposé aussi un nouveau « deal écologique » pour relancer l'économie mondiale à la suite de la crise économique et financière de 2008. Les propositions ont ensuite afflué, comme l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE). La question est surtout de mettre en avant la soutenabilité et la stabilité d'un tel système face à l'ancien processus qui, de toute manière, conduit à des catastrophes naturelles aux coûts considérables. Cependant, lorsque l'on parle coût, le problème est de savoir qui le supporte. Si les entreprises qui utilisent énormément de carbone font d'importants bénéfices, elles vont retarder tout processus de Deal vert, en sachant très bien qu'elles n'auront pas à payer réellement le coût des dommages (polluions, inondations, etc.) qui sera assuré in fine par la collectivité⁵⁴⁰.

La transition naît de la convergence des secteurs de l'infrastructure de la « deuxième révolution industrielle », les télécommunications, les énergies fossiles, la mobilité, la logistique et le parc immobilier. Selon Citygroup, elle devrait conduire à l'immobilisation de 100.000 milliards de dollars d'actifs bloqués, si l'objectif d'une augmentation de la température de 2°celsius sur Terre, proposé par la Conférence de Paris, n'était pas dépassé⁵⁴¹. Le changement de technologie dépréciera complètement la valeur des actifs existants. Dans ce contexte, au regard des revenus énormes des producteurs d'énergies carbonées, il faut s'attendre à une guerre d'arrière fond pour

⁵³⁹ Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil. Paris. Fontanel, J. (2016), *Inégalités et pauvreté dans les pays riches. L'exemple des Etats-Unis*, CESICE, Université Pierre Mendès France, Grenoble. 2016. Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, Etats filous*, Collection "Les idées et les théories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris, Fontanel, J. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Une lecture libre du livre de Saez et Zucman*, Document ILERI. Paris.

⁵⁴⁰ Fontanel, J. (2020), *Les crises économiques mondiales du système capitaliste Quels recours ? Le marché, la mondialisation, les Etats ?* ILERI, Paris

⁵⁴¹ Channel, J. and al (2015) *Energy DarwinismII : Why a low Carbon future doent have to cost the Earth*, Citi GPS Report.

retarder un processus qui, compte tenu des connaissances actuelles, devrait à terme être définitivement acté. Le problème, c'est que d'une part les accords ne sont toujours pas respectés, et d'autre part que le pays le plus puissant du monde dispose à la fois de réserves et d'une production pétrolière qui ont largement contribué à la puissance économique du pays, et que les fortunes qui ont été bâties sur cette base vont sans doute aussi servir pendant un temps plus long que ne le prévoit Rifkin, à lutter contre le blocage de ces énergies, notamment en les rendant plus concurrentielles.

Les TIC (télécommunication, Internet, centres de données) sont d'importants consommateurs d'énergie. Sans contrôle, cette émission de gaz à effet de serre pourrait représenter 14% des émissions totales en 2040. Or, cette estimation ne comprend pas la fabrication de ces produits électriques, leur faible durée de vie⁵⁴² du fait de l'obsolescence doublement planifiée (changement d'appareils plus performants et utilisation dans le temps réduite du même appareil), ni l'extraction des terres rares, ni le stockage des déchets. L'infrastructure des TIC est très gourmande en électricité (70 % de l'empreinte carbone totale des TIC). D'ailleurs, les GAFAM semblent vouloir réinvestir dans ce secteur, Google exploite 100 % d'énergies renouvelables dans ses centres de données en énergies vertes et Microsoft souhaite obtenir ce résultat en 2023 (50 % sont déjà utilisés sur la base des énergies renouvelables). Les GAFAM veulent sécuriser leurs centres de données, contrôler leurs réseaux énergétiques notamment face aux risques de catastrophe naturelle et d'attaques cybernétiques.

Pour Jacobson⁵⁴³ (and al) de l'Université de Berkeley, les Etats-Unis peuvent pourvoir à leurs besoins grâce aux énergies renouvelables (notamment avec 57% soleil et 38 % vent). Les bâtiments doivent être renouvelés sur la base d'une infrastructure intelligente permettant aux consommateurs de devenir des gestionnaires actifs de leur propre électricité. Une infrastructure adaptée de transmission doit aussi être conçue, capable d'une grande fiabilité et résiliente face aux menaces énergétiques. Les Etats peuvent aider à la mise en place de ces équipements, par des subventions ou des réductions d'impôts, notamment auprès des ménages et des entreprises, pour les locaux d'habitation et industriels. Aux Etats-Unis, compte tenu du LCOE, on comprend mal que la société continue à investir dans le nucléaire, dont les constructions sont toujours plus onéreuses, toujours retardées, avec des coûts de destruction qui ne représentent de fait qu'une estimation largement réduite des coûts réels et des déchets particulièrement difficiles à traiter dans le court terme. Les « actifs bloqués » vont poser d'immenses problèmes aux sociétés qui en disposent, car ils constituent un élément essentiel de leurs richesses et de leurs revenus. Certes, il existe quasi instantanément une alternative durable et bien supérieure pour l'avenir des hommes, mais les producteurs des nouvelles énergies ne seront pas nécessairement les propriétaires des « actifs bloqués ». Quand bien même ils le seraient, ils devraient consentir à des baisses de revenus importants dans le court terme, pour investir dans de nouveaux projets moins polluants, mais pas immédiatement rentables ou aussi rentables qu'avec les processus de la deuxième révolution industrielle. Cependant, l'infrastructure verte offre les mêmes possibilités que les énergies fossiles, tout en protégeant la Terre des excès de production de carbone qui enclenchent un bouleversement mortifère du climat sur Terre. Cet internet de l'énergie est l'un des programmes clés de la Chine, qui emploie déjà près de 4 millions de personnes dans le secteur des énergies renouvelables.

Les révolutions automobiles, immobilières et agricoles en marche

La génération de l'automobile a été en grande responsabilité dans la production des gaz à effets de serre. Les entreprises commencent à se convertir au système électrique. Le maire de Los Angeles prévoit 25 % de véhicules électriques en 2025 et 80 % une décennie plus tard. Pour atteindre de tels objectifs, il faut des stations de rechargement partout dans le pays, intégrer des capteurs aux engins des dispositifs logistiques pour disposer des informations en temps réel et

⁵⁴² L'énergie consommée pour fabriquer ces appareils compte pour 85 à 95% de l'empreinte carbone annuelle liée à leur durée de vie.

⁵⁴³ Jacobson, M.Z., Delucci, M.A., Bauer, Z., Wang, J., Weiner, E., Yachanin, A. (2017), 100% Clean and Renewable Wind, Water and Sunlight All-Sector Energy Roadmaps for 139 Countries in the World, Joule, vol. 1, 6 Septembre. <https://doi.org/10.1016/j.joule.2017.07.005>. Deutch, J. (2017) Decoupling Economic Growth and Carbon Emissions,

développer le stockage et le transit de tous les produits des chaînes d'approvisionnement standardisées pour tous les véhicules de transport dans un dispositif logistique comparable à celui de l'information circulant librement sur la Toile. Enfin, les gestionnaires de dépôts situés dans les couloirs logistiques formeront des coopératives réunissant tous les actifs dans un espace commun, en vue d'optimiser, grâce aux économies d'échelle, l'expédition des produits. La plateforme IDO fournira les données logistiques en temps réel sur les horaires de dépôt et de collecte ou sur les flux de circulation. En 2028, les expéditions se feront sur toutes les voies grâce à des véhicules électriques et à pile à combustible autonome, alimentés par les énergies renouvelables à coût marginal quasiment nul et sans émission de gaz à effets de serre.

Toutes les marques d'automobiles font aujourd'hui dans l'électrique, elles tiennent compte des subventions des Etats. En 2020, 19% de la flotte en Chine, 14 % en Europe et 11% aux USA sont déjà électrifiées. La mobilité partagée augmentera de 10 fois la durée de vie des véhicules (plus de 800.000 kilomètres et le double dans 10 ans). La concurrence directe sans subvention devrait apparaître dès 2024⁵⁴⁴. Le transport en véhicules autonomes, fonctionnant à un coût marginal quasiment nul, alimenté par une électricité solaire ou éolienne est pour bientôt. Pour Jeremy Rifkin, cette situation améliorera le pouvoir d'achat des ménages et conduira à une augmentation du PIB, avec les heures de conduite gagnées. Cette appréciation est discutable, car tout dépend du prix des automobiles autonomes et des effets négatifs pour l'économie américaine à court terme du refus d'utilisation des « actifs bloqués ». Ajoutons que le PIB pourrait au contraire diminuer, ce qui ne veut pas dire que le bien-être des ménages diminuera. En effet, la lutte contre la pollution est considérée comme une production qui entre dans le calcul du PIB. Sans pollution et sans utilisation du pétrole, le PIB verra sa courbe tournée vers le bas, sauf si d'immenses investissements sont engagés pour préparer les infrastructures du présent et du futur. Cela ne pourra pas se faire dans d'importants efforts financiers, avec un accroissement non négligeable de la dette publique, au moins à court terme⁵⁴⁵.

Le marché immobilier mondial est estimé à 230 milliards de dollars et 60 % des actifs de l'économie mondiale. Aujourd'hui, c'est un secteur vulnérable, un actif quasi bloqué, car il ne change que de 2% par année. Or, au Royaume-Uni, il est prévu que 87% du parc immobilier d'aujourd'hui soit abandonné d'ici 2050. Il faudra rénover tous les bâtiments et développer l'Internet des Objets ; l'IDO a un avenir prodigieux, c'est un système nerveux intelligent destiné à améliorer la vie économique et sociale quotidienne des habitants. La rénovation doit être faite dans un ensemble complet d'actions à réaliser simultanément dans la même opération d'investissement. C'est la tâche la plus difficile à accomplir.

- « Les bâtiments doivent être rénovés avec notamment une installation de panneaux solaires dont l'électricité est consommée par ses habitants et/ou vendu au réseau électrique.
- Les propriétaires doivent être incités à transformer leurs bâtiments en microcentrales électriques.
- Les technologies de stockage doivent être installées pour contrôler l'intermittence de la production.
- Des compteurs avancés seront mis en place, afin que le consommateur puisse devenir un gestionnaire de sa propre électricité verte.
- Enfin, des équipements de rechargement des véhicules électriques doivent être installés dans tous les parkings.

Cette grille intelligente donne plus d'agilité et de souplesse au système national électrique et elle est mieux armée pour répondre aux cyber attaques. Les bâtiments ne seront plus des espaces privés, passifs et emmurés, mais des entités actives et engagées à partager l'énergie renouvelable. Cette infrastructure digitale dépend de la décarbonisation de chaque bâtiment. Cela va créer de

⁵⁴⁴ L'épidémie du coronavirus pourrait retarder cette date d'au moins une année. Les gouvernements ne seront sans doute pas très motivés à engager un pari immédiat, après une dure récession, sur la question du New Deal Vert.

⁵⁴⁵ Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets « pervers » de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ?, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris. Fontanel, J. (2019). Gross domestic product, as an indicator of the comparative power of major countries. Université Grenoble-Alpes, CESICE, 2019.

nouveaux emplois. Par la Directive sur la performance énergétique des bâtiments, l'Union Européenne encourage les parties engagées dans la rénovation des bâtiments d'installer des énergies renouvelables sur place et de créer une infrastructure énergétique intelligente pourvue d'un stock d'énergie adéquat, avec un certificat de performance énergétique. Malheureusement, le mécanisme financier qui aurait dû accompagner ces normes n'a pas suivi. De ce fait, il n'y a aucune incitation pour satisfaire les normes de la modernité.

Il faut enfin préparer la main d'œuvre en vue de « l'ère verte » et développer une agriculture écologique intelligente. L'élevage est une partie importante de la production des gaz à effet de serre, en plus d'utiliser 26% des terres émergées de la planète. Il doit être complètement repensé dans le cadre de la survie de l'humanité⁵⁴⁶. En agriculture, 7% de l'énergie exploitée vient de sources renouvelables. L'agriculture écologique et biologique a beaucoup de difficulté à se développer (6,7% en Europe, 0,6% aux USA). Il faut que les agriculteurs s'associent pour offrir de meilleurs produits et une production non carbonée. Le Ministère de l'Agriculture américain, qui offre des aides de 870 milliards de dollars par an à ce secteur vital de l'économie, pourrait exiger un meilleur type de production. Un tiers du territoire américain et la totalité des terres extracôtières sont entre les mains du gouvernement fédéral. Il pourrait éliminer les baux réservés à l'industrie fossile.

Le point de bascule vers la troisième révolution industrielle

Le point de bascule aura lieu en 2028. Le Parlement européen a proposé une augmentation de 20% de l'efficacité énergétique d'ici 2020 ainsi qu'une réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre, une production de 33% de son électricité et 25 % de l'énergie totale à partir des sources renouvelables, se doter d'une technologie de stockage par pile à hydrogène et rendre les réseaux électriques intelligents et indépendants à l'horizon 2025. Comment le faire à un rythme aussi élevé ? Rifkin fait appel à la « destruction créatrice » de Schumpeter.

L'idée que les énergies éoliennes et solaires ont besoin du fossile pour éviter les failles de l'électricité devient erronée, car le stockage des batteries et de piles à hydrogènes dont le coût diminue rapidement fournit une réserve potentiellement suffisante aujourd'hui. Il ne faut rater les signaux d'avertissement. Le point de bascule dépendra aussi des prix du pétrole et du gaz deux carburants qui dominent encore largement le marché. Cependant, comme dans toutes les affaires financières, tant que ces secteurs engrangeront de larges bénéfices, ils continueront à spéculer sur le maintien de leurs activités. Il faudra bien que le solaire et l'éolien deviennent rentables, c'est à dire moins onéreux directement pour les consommateurs ou indirectement collectivement, par des incitations compensatoires des gouvernements. La Chine est aujourd'hui le premier producteur de technologies solaires et éolienne, relativement peu coûteuses, exportées dans le monde entier et bien ancré sur son marché domestique. L'Amérique du Nord ne suit toujours pas le mouvement.

Les Etats-Unis (1^{er} producteur mondial) et le Canada (4^e) exploitent toujours le gaz naturel, en engageant de lourds investissements. Pour Rifkin, le soleil et le vent vont l'emporter avec la baisse continue des coûts de leur production et l'amélioration de leur compétitivité. Tout dépend, au fond, de la capacité concurrentielle des filières, mais aussi des choix politiques opérés par les gouvernements et leurs électeurs. Une étude du RMI (Rocky Mountain Institute) considère que ces investissements pour les gazoducs risquent de devenir des actifs bloqués en moins d'une décennie. A ce rythme, il pourrait y avoir 1000 milliards de capital bloqué en 2030⁵⁴⁷. Il en va de même au Canada, avec la construction d'un gazoduc de 670 kilomètres de gaz naturel liquéfié, malgré de

⁵⁴⁶ Selon Rifkin, avec 1,4 milliard de vaches, émetteur de méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO2 pour son potentiel de réchauffement, ainsi que de l'oxyde nitreux dans leurs excréments, au potentiel de réchauffement 288 fois plus élevé que celui du dioxyde de carbone, la question se pose concernant l'intérêt de l'élevage pour l'avenir de l'humanité. Les boeufs demandent 20 fois plus de terres et génèrent 20 fois plus de gaz à effet de serre que les légumes par unité de protéine consommée. C'est aussi une cause de déforestation, ce qui fait que moins d'arbres absorbent les émissions de gaz.

⁵⁴⁷ Dyson, M., Engel, A., Farbes, J. (2018), The Economics of Clean Energy Portfolios : How renewable and Distributed Energy Resources Are Outcompeting and Can Strand Investment in Natural Gas-Fired Generation, Rocky Mountain Institute, mai 2018. https://www.rmi.org/wp-content/uploads/2018/05/RMI_Executive_Summary_Economics_of_Clean_Energy_Portfolios. Pdf (2019)

très vives oppositions environnementales et un coût de 275 milliards de dollars canadiens. La Chine fait de même ce qui est aussi une politique alternative de remplacement du charbon. Ces investissements s'engagent sur une période de 20 années. Les acheteurs de GNL soumis à des contrats de long terme doivent tenir compte de ces éléments avant de signer et de s'engager sur une aussi longue période.

Tout dépendra de la diminution du coût des énergies renouvelables. Le gaz naturel pollue moins que le charbon, avec la technologie connue sous le nom « capture et stockage de carbone », qui pourtant ne semble pas être viable ni techniquement ni économiquement. Quant au reste du pétrole, il est voué à rester sous terre. On est donc bien loin des réflexions sur l'épuisement des ressources énergétiques pour le développement économique de demain. En 2018, la Banque mondiale a publié un rapport qui met en avant ses inquiétudes sur ce qui attend les pays riches en carbones⁵⁴⁸. Il leur faut réinvestir eux-mêmes. Les gouvernements ont échoué à exploiter leurs énergies fossiles durablement et à long terme⁵⁴⁹.

Les finances internationales s'interrogent. Les banques estiment que le changement climatique menace une large gamme d'actifs dans presque tous les secteurs, mais peu de banques imaginent que cette situation relève de la responsabilité sociale des entreprises. Le système n'est pas encore très préparé aux actifs bloqués, considérant que cette question se posera à long terme, mais pas pour les investissements immédiats. Fin 2018, TCFD, (le « Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) rappelait l'imminence des dérèglements climatiques et des effets probables sur le secteur économique et financier mondial. Les risques réels sont jugés importants mais à long terme. Mais qu'est-ce que le long terme ?

Le pouvoir des Fonds de pension

Les fonds de pension commencent à réévaluer à la baisse les compagnies pétrolières d'ici à 5 ans pour le pétrole, 10 ans pour le gaz. Ils doivent faire face à leur image de marque, à leur réputation. De fait, les fonds de pension sont des fonds alimentés par les cotisations des travailleurs des secteurs privés et publics qui leur seront reversé lors de leur retraite. Ils fonctionnent de manière capitalistique et pas toujours en liaison avec les intérêts de leurs adhérents. Certains sont en grand péril financier, d'autres ne se préoccupent pas de l'intérêt de ceux qui les financent⁵⁵⁰. Ces fonds gèrent des masses énormes d'argent, de l'ordre de 37.000 milliards d'euros. Ils commencent à se retirer des investissements dans l'industrie fossile, notamment les fonds de pension publics. Les syndicats ouvriers y sont globalement favorables. 73 millions (sur 135) de salariés participent à ces fonds d'épargne retraite. Leur puissance de feu est considérable. Dès l'origine, les dirigeants syndicaux ont été mis en ballottage avec les employeurs dans le Conseil d'administration. En outre, la loi américaine a réduit le pouvoir des adhérents de ces Fonds de pension, en vue d'éviter leur influence excessive potentielle sur les affaires publiques nationales et les entreprises privées. De fait, ils n'ont guère de pouvoir, car les textes de lois qui les ont encadrés exige une gestion de ces fonds produisant des retours sur investissements optimaux. Dans ces conditions, ce sont les spécialistes de Wall Street qui les gèrent, souvent d'ailleurs de manière spéculative. Le principe lui-même est dangereux, car un placement sur des actions d'une entreprise les rend potentiellement propriétaires en proportion à leur apport, sans avoir pour autant la volonté d'investir à long terme sur elle. Il s'agit simplement d'exiger d'elle un bon retour sur investissement ; s'il n'est pas à la hauteur des exigences du fonds de pension, celui-ci revend ses parts. Il s'agit de placements de type spéculatif.

Dans ce cadre, seuls les financiers de Wall Street sont en mesure de conduire une telle gestion, promouvant ainsi le poids du marché des capitaux privés. Aujourd'hui, on demande aux

⁵⁴⁸ Lange, G-M, Wodon, Q., _Carey, K. (2018) *The Changing Wealth of Nations 2018 ; Building a Sustainable Future* », World Bank, Washington.

⁵⁴⁹ Ibid. p. 111.

⁵⁵⁰ La Caisse de pensions des fonctionnaires est en déficit, avec 4000 milliards de dollars de financements manquants (vieillessement de la population, baisse des taux d'intérêt, gestion sans doute discutable) et la caisse de retraite « Central States Pension Funds » des conducteurs de camion syndicaux deviendra insolvable en 2025. Les pensions ne sont d'ailleurs plus garanties depuis 2014. Pour le sauver, il faudrait faire passer le montant moyen annuel de 40.000 à 16.000 dollars.

gestionnaires de fonds et aux trustees de se conformer à la position d'experts prudents. De fait, le pouvoir de Wall Street est total sur ces fonds. Il exerce son action du seul point de vue financier, sans avoir un regard sur l'intérêt immédiat des travailleurs adhérents. Ainsi, en 1950, après l'industrialisation des terres agricoles, les populations ouvrières, principalement afro-américains, ont émigré et se sont implantées au Nord des Etats-Unis. En 1980, les syndicats y étant très puissants, les firmes ont décidé de privilégier le Sud des Etats-Unis dont les lois au travail n'étaient pas très favorables à la syndicalisation, tout en disposant d'une main d'œuvre plutôt blanche plus docile. Il en a résulté un chômage important pour les afro-américains. Dans ce contexte, les syndicats n'ont rien pu faire. Les syndicats et les Etats ont cédé le contrôle aux institutions financières. Les banques ont exploité ces actifs pour paralyser les syndicats⁵⁵¹. Elles ont financé les banques qui ont financé les entreprises qui se sont délocalisées dans le Sud, sans aucun souci pour le chômage ou la précarité financière de ses propres adhérents. Il aurait fallu que les dirigeants syndicaux soient plus attentifs à l'intérêt de leurs adhérents, au moins dans le court terme.

Aux Etats-Unis, les Fonds de pension détiennent au moins 20 % des fonds propres et 40% des titres des sociétés américaines, c'est même la principale source capital-investissement des Etats-Unis. Aujourd'hui, quelques Fonds de pension souhaitent engager des fonds d'investissement socialement responsables, obligeant des changements de direction managériale. Les gouvernements et les syndicats du public veulent désinvestir dans les titres des énergies fossiles pour investir dans les énergies renouvelables. Les cinq fonds de retraite du secteur public de New York vont se retirer des énergies fossiles d'ici à 2023, considérant qu'il s'agit d'un engagement au nom des futures générations. New York est très concernée par le changement de climat et la ville est donc décidée à se battre dès maintenant sur ce projet (One New York : The Plan for a Strong and Just City)⁵⁵². D'autres municipalités ou gouvernements fédérés s'engagent aussi sur cette voie, notamment la Californie, avec les fonds publics des employés et des professeurs. Il s'agit bien d'engager la règle « prudent man rule » non seulement à la gestion immédiate du fonds, mais aussi à son utilité sociale pour l'avenir de ses adhérents et de l'Etat. L'expertise technique et le savoir-faire des entreprises sont mis au service de l'Etat. Les fonds de pension sont des partenaires idéaux pour ce type de financement.

Plusieurs modalités de gestion du « New Deal Vert existent, mais Jeremy Rifkin insiste surtout sur les Sociétés de services énergétiques (ESCO, Energy Service Company), qui développent des contrats de performance énergétique, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les ESCO sont responsables de 100% du financement de leur mise en œuvre et ils assurent un retour sur investissement dépendant de la production d'énergies vertes et des efficacités énergétiques prévues par le contrat.

La jeune génération, averties des dangers climatiques, veut savoir où les investissements sont effectués. UNISON britannique a exigé la vente des participations des industries fossiles pour les réinvestir dans les énergies vertes et des placements socialement responsables. La réticence des gestionnaires de fonds vient qu'ils ne veulent pas compromettre leurs retours sur investissement pour des placements socialement responsables peu rentables immédiatement. Les fonds de pension sont souvent sous-capitalisés, mais les banques ou autres institutions les utilisent pour investir dans des opérations non rentables afin de consolider leurs propres bilans comptables. Avec la crise de 2008, les caisses des fonds de pension ont beaucoup souffert. De nouvelles opportunités sociales leur sont offertes et ils sont sans doute disposés à les prendre.

Pour un nouveau capitalisme social

Les investissements socialement responsables (ISR) vont se situer au centre des préoccupations économiques et financières des acteurs économiques. Ils sont d'ores et déjà les meilleurs placements pour les années à venir. Une telle perception est très éloignée de la pensée de Milton Friedman qui a dominé la pensée économique américaine de ces 40 dernières années. Aujourd'hui, le principe devrait être celui de Benjamin Franklin : Doing Well by Doing Good (bien faire en faisant du bien).

⁵⁵¹ Rifkin, J., Barber, R. (1978), *The North Will Rise Again ; Pensions, Politics and Power in the 1980s*, Beacon Press.

⁵⁵² City of New York (2019), *Community Development Block Grant Disaster Recovery « Impact of Hurricane Sandy, New York*, <http://nyc.gov/html/onenyc/downloads/pdf/publications/OneNYC.pdf>

Il faut supprimer la frontière entre les pratiques productives et commerciales et les performances financières moralement et socialement correctes.

Les jeunes générations sont intéressées par l'ISR et la modernisation des infrastructures. Aujourd'hui, les énergies fossiles ont fait leur temps, il ne faut plus investir sur elles. Or, les infrastructures américaines sont dépassées, mal entretenues, et de gros investissements semblent nécessaires. Il faudrait donc abandonner les vieilles sources d'énergie et investir puissamment dans les nouvelles, en construisant notamment un réseau intelligent alliant les énergies renouvelables et la force de l'économie digitale ; il en coûterait 50 milliards de dollars par an, mais la qualité des retours sur investissements permettrait rapidement d'en combler la dette. Des crédits d'impôts devraient être mis en place pour financer ces nouvelles infrastructures, les voitures électriques et l'énergie solaire des bâtiments, etc. Il faudrait aussi rénover le parc immobilier résidentiel, commercial, institutionnel, pour un coût de 300 à 400 milliards de dollars. Le retour sur investissement serait aussi considérable. Rifkin estime à 4,6 % (contre 2,3 % aujourd'hui) du PIB par an la dépense nécessaire pour mettre en place une infrastructure digitale verte intelligente, alors que la Chine en a dépensé 8,3 % par an entre 2010 et 2015. Il faut un réseau électrique national intelligent qui nourrit le flux d'électricité verte, mais de nombreux éléments seront complètement décentralisés comme les panneaux solaires, l'éolien, les stations de rechargement, les véhicules électriques, mis en place grâce à des crédits d'impôts.

Pour le financer, il faut mettre à contribution, par des impôts nettement plus élevés, les personnes les plus riches, ponctionner une partie des sommes consacrées au Pentagone et supprimer les crédits aux énergies fossiles. Une réserve sur les Fonds de pension pourrait aussi être mise en place dont une fraction serait mobilisée pour développer le réseau électrique national et les infrastructures socialement positives. Il faut cependant garantir le droit des travailleurs et les impliquer dans cette démarche.

L'organisation de « banques vertes » peut aussi avoir de l'intérêt. Si le partenariat public-privé ne manque pas d'intérêt, il ne faut pas en abandonner la direction au secteur privé. Celui-ci ne gère pas mieux les affaires que le secteur public, car il privilégie ses propres intérêts, ce qui n'aboutit pas à la même conclusion. Les entreprises privées cherchent toujours à tirer profit de leur situation, sans considérer le service public qui est à l'origine de son activité. Le partenariat privé-public peut se réaliser sous forme d'ESCO (Société de service énergétique) fondé sur un contrat de performance énergétique pour générer des revenus. Les fonds de pension sont les sources idéales pour les financer.

. Jeremy Rifkin établit, in fine, 23 initiatives clés du New Deal Vert, avec une gouvernance par Assemblée de Pairs.

- Taxe carbone universelle ;
- Arrêt des subventions aux énergies fossiles ;
- Plan intégré prévoyant un réseau électrique intelligent traversant tout le pays et remplacer les lignes de transport et de distributions classiques par des lignes à haute tension et une gestion numérique ;
- Crédits d'impôts pour accélérer l'installation des panneaux solaires et les éoliennes, ainsi que les microcentrales à l'échelon des quartiers, plus flexibles et résilients.
- Crédits d'impôts pour la mise en place d'unités de stockage de l'énergie dans les foyers et bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels ;
- Développement du haut débit et de l'IdO après avoir évalué les risques pour la santé et l'environnement ;
- Les centres de données nécessaires à l'activité des entreprises doivent bénéficier de crédits d'impôts.
- Crédit d'impôt pour les véhicules électriques ;
- Crédits d'impôt pour l'installation des stations de rechargement électrique ;
- L'Etat pour financer la transition de tous ses biens immobiliers ;
- Plan destiné à mettre fin à l'agriculture pétrochimique au profit des cultures biologiques et écologiques ;
- Crédits d'impôt pour les agriculteurs utilisant des méthodes à faible intensité de carbone, ou qui reboisent.

- Priorité à financer la rénovation des canalisations, des réseaux d'égouts et d'évacuation des eaux capable de résister aux inondations ou ouragans.
 - Incorporation de processus circulaires dans les chaînes d'approvisionnement de toutes les industries, d'ici 2030.
 - Augmentation du budget militaire en vue de rémunérer les troupes destinées à des missions climatiques ;
 - Création de banques « vertes »
 - Utiliser les fonds de pension pour soutenir les adhérents dans leurs emplois.
 - Développer des compétences et savoir-faire pour les emplois du New Deal Vert.
 - Soutenir les communautés les plus délaissées en encourageant la création d'entreprises intelligentes (bourses pour les étudiants, incitations fiscales, etc.).
 - Réduire les inégalités
 - Développer la recherche-développement pour accompagner la transformation.
 - Améliorer les règlements, codes et normes pour les faire mieux correspondre aux besoins de l'énergie verte.
 - Engager un vrai dialogue international avec tous les pays engagés dans le même combat.
- Il s'agit vraiment d'actions nécessaires pour « sauver la vie sur Terre ».

En conclusion

L'analyse de Jeremy Rifkin met en évidence l'intérêt pour les entreprises, les ménages et les Etats de privilégier les sources d'énergies renouvelables afin d'éviter les catastrophes climatiques à venir. Il ne s'appuie pas seulement sur le « sauvetage de la vie du terre », mais aussi sur des considérations technologiques, économiques et financières. Au regard de cette analyse intéressante, il faudrait aussi ajouter d'autres révolutions qui vont impacter en simultanément l'évolution de la vie sur terre, comme la révolution robotique, le poids excessif des GAFAM sur toute l'industrie digitale, ce qui peut constituer un frein puissant aux méthodes développées dans cette analyse. Les monopoles et les oligopoles ne se rendront pas aussi facilement au regard des moyens financiers dont ils disposent et de leur poids dans les décisions de l'Etat.

Les taxes « carbone » ont une efficacité certaine. Elles permettent de lutter contre la production de charbon, à condition que les ressources qu'elles recueillent soient prioritairement investies dans les zones « charbonnières ». Ainsi, les autorités territoriales seront mieux disposées à s'engager dans une politique de « décarbonisation »⁵⁵³. Le prix des équipements photovoltaïques, produits notamment en Chine, a diminué significativement (80 %) en une décennie, et le coût de son kilowatt heure produit est devenu comparable à celui des centrales au charbon. Cependant, les dépendances pour le photovoltaïque à l'égard de la Chine et celle de l'industrie digitale à l'égard des Etats-Unis constitueront des freins importants à l'élargissement de l'opération New Deal Vert à l'ensemble des autres pays.

L'objectif n'est pas seulement de réduire ces émissions, il faut les éliminer⁵⁵⁴. Le COP21 s'inscrit dans une démarche volontariste des acteurs internationaux, en faisant le pari qu'en 2020 on atteindra les niveaux qui avaient été fixés par le COP 15 à Copenhague. Le départ des Etats-Unis de cet accord a rendu les autres pays très frileux dans le respect des objectifs. Les centres financiers du monde entier s'intéressent au marché du financement de la transition vers une économie de bas carbone, la City a lancé le « Green Finance Initiative », Paris accueille les principaux courtiers européens spécialisés et exige des investisseurs des informations concernant la « durabilité » et l'intérêt écologique de leurs actions. Pourtant les progrès significatifs se font encore attendre, comme s'il va falloir aller jusqu'au moment crucial d'une catastrophe annoncée pour que les Etats et les formes multinationales se préoccupent du maintien de la vie humaine sur terre. Sans

⁵⁵³ Dews, F. (2016), 9 Things You Should Know About the Carbon Tax

<http://www.brookings.edu/blogs/brookings-now/posts/2016/05/9-things-you-should-know-about-a-carbon-tax>

⁵⁵⁴ Pearce, F. (2016), Can We Reduce CO2 Emissions and Grow the Global Economy? Yale, Environment 360

Analysis, April, 14, http://e360.yale.edu/feature/can_we_reduce_co2_emissions_and_grow_global_economy/2983/

une action des hommes, l'évolution de la planète deviendra incontrôlable car aucune technologie à la dimension mondiale n'est capable de protéger l'humanité de cette situation. Pourtant, l'aversion à la perte est supérieure à celle du gain. Ceux qui ont le pouvoir ne veulent pas non plus risquer de le perdre. L'homme a mis en place des institutions susceptibles d'améliorer sa condition, mais elles sont devenues souvent autant d'obstacles à sa propre libération. Il faut penser en tant qu'espèce. Mais dans le long terme, nous serons tous morts. Et le long terme se situe de plus en plus dans le court terme.

Bibliographie

Channel, J. and al (2015) *Energy Darwinism II: Why a low Carbon future doesn't have to cost the Earth*, Citi GPS Report.

City of New York (2019), Community Development Block Grant Disaster Discovery « Impact of Hurricane Sandy, New York
<http://nyc.go/html/onenyc/downloads/pdf/publications/OneNYC.pdf>

Deutch, J. (2017), Decoupling Economic Growth and Carbon Emissions, *Joule*, vol. 1, 6 Septembre. <https://doi.org/10.1016/j.joule.2017.07.005>.

Dews, F. (2016), 9 Things You Should Know About the Carbon Tax
<http://www.brookings.edu/blogs/brookings-now/posts/2016/05/9-things-you-should-know-about-a-carbon-tax>

Dyson, M., Engel, A., Farbes, J. (2018), *The Economics of Clean Energy Portfolios: How renewable and Distributed Energy Resources Are Outcompeting and Can Strand Investment in Natural Gas-Fueled Generation*, Rocky Mounstain Institute, mai 2018. <https://rmi.org/insight/the-economics-of-clean-energy-portfolios/>

GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GIEC (2018), Résumé à l'intention des décideurs, in « *Global Warning of 1.5°C; An IPCC Special Report*, Organisation météorologique mondiale, Genève, <https://www.ipce.ch/sr15/>

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in *The evolving boundaries of defence: an assessment of récent shifts in defence activities*, (Bellais, R. Ed.), Emerald, Bingley, U.K., 2014.

Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices fiscaux*, L'Harmattan, Paris,

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.

Fontanel, J. (2019), *Gross domestic product as an indicator of the comparative power of major countries*. Université Grenoble-Alpes, CESICE, 2019.

Fontanel, J. (2019). *GAFAM, a progress and a danger for civilization*, Financial Architecture; Forced Economic Development in the Context of External Shocks and Internal Inconsistencies, State University of Economy of Saint-Petersbourg (UNECON), Apr 2019, Saint-Petersbourg

Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets « pervers » de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ?, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.

Jacobson, M.Z., Delucci, M.A., Bauer, Z., Wang, J., Weiner, E., Yachanin, A. (2017), 100% Clean and Renewable Wind, Water and Sunlight. All-Sector Energy Roadmaps for 139 Countries in the World, *Joule*, vol. 1, 6 Septembre. <https://doi.org/10.1016/j.joule.2017.07.005>.

Lange, G-M, Wodon, Q., _Carey, K. (2018) *The Changing Wealth of Nations 2018; Building a Sustainable Future* », World Bank, Washington.

Pearce, F. (2016), Can We Reduce CO2 Emissions and Grow the Global Economy? *Yale, Environment 360 Analysis*, April,1,

Rifkin, J., Barber, R. (1978), *The North Will Rise Again; Pensions, Politics and Power in the 1980s*, Beacon Press.

Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre*, Editions « Les Liens qui libèrent ».

Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil. Paris.

La guerre commerciale et technologique entre la Chine et les Etats-Unis.

L'affaire TikTok

Résumé : Conçu à l'origine comme un système d'échanges sans frontières, Internet est un enjeu géopolitique et économique considérable dans un monde de conflit potentiel entre les grandes puissances. TikTok est devenue l'arme politique de la génération Z, comme Huawei menaçait le monopole des GAFAM. De divertissante, elle est devenue politique. Elle a été au cœur de nombreuses mobilisations humanitaires. Entre la Chine et les USA, un piège à la Thucydide semble se mettre en place. Donald Trump a voulu se prémunir des dangers potentiels de la Chine pour sa sécurité nationale avec un rideau de fer digital. Il est intéressant de noter que les technologies américaines de l'économie digitale, bien plus puissantes que celles de la Chine, pourraient aussi être condamnées par la plupart des pays au monde, sur les mêmes bases d'effets possibles de domination. Le changement de pouvoir à Washington va sans doute éclairer cette situation en condamnant ou en contrôlant un Tik Tok encore chinois sur le territoire américain.

Depuis 1980, la Chine connaît un développement économique considérable, au point de dépasser les Etats-Unis dans plusieurs domaines économiques, technologiques et scientifiques. La rivalité commence à exacerber les relations diplomatiques, comme l'affaire Huawei en est un exemple significatif. Un début de guerre froide semble s'instaurer entre les deux puissances, même si les Etats-Unis conservent un avantage conséquent, mais qui s'amenuise plus rapidement que prévu (Woodward, 2017 ; Fontanel, 2020b). La Chine s'est doté d'industries puissantes dans le nucléaire, la téléphonie mobile, le ferroviaire, l'espace et l'intelligence artificielle, mais aussi dans l'économie digitale, des secteurs susceptibles d'être des atouts maîtres de la puissance de l'avenir. La dictature du parti unique s'oppose à la démocratie, laquelle vacille aux Etats-Unis sous l'effet de la puissance politique des milliardaires qui semblent imposer une ploutocratie. La Chine est conquérante, c'est l'une des forces du gouvernement et du Parti Communiste Chinois, c'est même sans doute le ciment de l'unité nationale (Gravereau, 2017 ; Frankopan, 2019). Pour 2049, la Chine de Xi Jinping veut devenir la puissance économique mondiale dominante (Donnet, 2020 ; La Maisonneuve, 2019). Elle dispose de ce fait d'un soutien de la jeunesse chinoise, grisée par une compétition géopolitique qui ne peut se remporter qu'en étant de bons citoyens obéissants aux ordres du Parti

Le 20 juin 2020, Donald Trump ne connaissait sans doute pas TikTok, jusqu'à ce que, dans le cadre de sa campagne électorale, le meeting de reconquête de Tulsa ne se transforme en un échec, un désastre même. En submergeant le central de réservations en ligne, les opposants démocrates ont peut-être trouvé la parade à ce qui fut un rouleau compresseur électoral en 2016. De nombreux adolescents, tiktokers (abonnés à TikTok), avaient réservés des places en se donnant comme consigne de laisser les gradins vides. Cette présentation a été contestée par le Directeur de campagne de Donald Trump, affirmant que ses équipes vérifiaient les numéros de téléphone et attribuaient les entrées par ordre d'arrivée. La cause officielle de l'échec est donc le Covid-19 et des manifestants qui ont empêché les familles de rentrer. L'action de Tiktokers n'a pourtant pas été démentie, et il faut ajouter que les démocrates, notamment Bernie Sanders, avaient déjà participé à quelques actions collectives entreprises dans le cadre d'une application très regardée et soutenue par les jeunes du monde entier.

Cependant, la leçon n'a pas été oubliée, surtout quand celui qui l'a reçue pense qu'il s'agit là d'une action politique destinée à lui nuire et donc à attaquer la démocratie américaine. Dans ce contexte, prendre pour cible le Président des Etats-Unis constitue une violence faite à la Nation américaine toute entière, notamment quand derrière l'application des adolescents se cache un propriétaire chinois. Dans ce contexte, c'est la sécurité nationale des Etats-Unis qui est directement concernée. Il convient alors de l'empêcher de porter atteinte aux institutions américaines.

Le CFIUS (Committee on Foreign Investment in the United States)

Il s'agit d'une organisation interministérielle, administré par le Trésor, en charge des analyses, du point de vue de la sécurité nationale américaine, de l'intérêt des acquisitions d'entreprises aux Etats-Unis par les firmes étrangères. Son rôle a été renforcé et modernisé en août 2018 par le FIRRMA (Foreign Investment Risk Review Modernization Act) Elle juge de l'intérêt des opérations de ventes à l'étranger pour les « rogue states », mais aussi, dans certains cas touchant au domaine militaire sur les accords des compagnies américaines avec des sociétés situées dans les pays amis. Créée en 1975, elle était à l'origine destinée à contrôler les achats et ventes des entreprises japonaises ou des pays de l'OPEP. Ce Comité donne un avis, mais le Président garde la main sur la décision. Ses pouvoirs ont été renforcés en Février 2020, ce qui a conduit certains fonds de pension à contester cette décision, sans effet sur sa mise en place. L'étendue de la juridiction du CFIUS a été élargie (notamment aux opérations immobilières), elle peut concerner l'examen et le blocage éventuel des investissements étrangers même minoritaires. Les propositions d'investissement des groupes chinois dans l'immobilier et les secteurs technologiques inquiètent Washington. En septembre 2020, le département du Trésor a publié les nouvelles dispositions relatives à la déclaration obligatoire pour certaines transactions d'investissement étranger impliquant une entreprise américaine qui produit, conçoit, teste, fabrique, fabrique ou développe une ou plusieurs technologies critiques. Des modifications à la définition du terme "intérêt substantiel" ont été apportées.

Le CFIUS s'est illustré dans le conflit sino-américain en refusant le rachat de Grindr de rencontres homosexuelles par l'entreprise de jeux Beijing Kunlun Tech Co Ltd, car Washington craint une utilisation de ces informations personnelles pour influencer les hommes politiques américains. L'entreprise chinoise affirme qu'il n'y aurait aucun transfert vers la maison mère. Cependant, elle a dû mettre en sommeil son projet d'introduction en Bourse de son application, le CFIUS s'inquiétant de l'usage fait au traitement des informations personnelles. De même le rachat de Qualcomm par Broadcom (société américaine située à Singapour, mais très proche des opérateurs chinois intéressés par la 5G) a été bloquée, malgré un deal proposé de 120 milliards de dollars. Une dizaine d'accords entre firmes a été « blacklistée » par le CFIUS pendant la Présidence de Donald Trump, mais aucune société américaine est allée jusqu'à la décision finale de Donald Trump, elles se sont retirées d'elles-mêmes ne souhaitant pas être accusée de créer une menace à la sécurité des Etats-Unis.

Le CFIUS s'est déjà intéressé à ByteDance lors du rachat de LMusical.ly, du fait des données personnelles que le gouvernement chinois pourrait utiliser à des fins politiques de désinformation. Certains membres du cabinet présidentiel souhaitaient qu'un contrôle plus strict soit fait sur les seules entreprises chinoises, mais cette option n'a pas été retenue.

Quels sont les reproches faits à TikTok

Dans un premier temps, TikTok a fait l'objet d'une enquête du CFIUS (Committee on Foreign Investment in the USA), l'agence américaine chargée de s'assurer que les investissements étrangers ne présentent pas de risque particulier pour la sécurité nationale. Le Comité soupçonne la maison mère d'agir sous le contrôle des autorités politiques de Pékin, lesquelles censurent les contenus qui ne sont pas en phase avec ses directives. Des responsables politiques américains, plutôt conservateurs, ont exprimé aussi leur crainte que la très populaire plateforme vidéo ne soit utilisée par Pékin pour fragiliser les valeurs démocratiques des Etats-Unis, notamment en transmettant et en stockant les données personnelles de ses utilisateurs à des fins politiques. Ce n'est pas la première fois que Washington accuse la Chine d'utiliser des applications en vue d'espionner et de fragiliser la sécurité nationale américaine. Kunlun Group, propriétaire chinois des rencontres pour LGBT, avait déjà été conduit à céder ses parts sur le territoire américain, sur la base des mêmes accusations. Washington est convaincu que le Parti Communiste Chinois a les moyens d'utiliser toutes les applications d'origine chinoise et de les utiliser à des fins qui compromettent la sécurité nationale des Etats-Unis.

Créée en 2012 par Zhang Yiming, toujours domicilié à Pékin, ByteDance, propriétaire de TikTok, est aujourd'hui la troisième entreprise chinoise d'Internet après Alibaba et Tencent. Le succès de TikTok est venu avec le rachat de Musical.ly en 2017 pour un milliard de dollars. C'est la deuxième application la plus chargée au monde après WhatsApp. La société possède une

application similaire en Chine, sous un autre nom (Douyin ou Doyin). Dès sa création son créateur a offert une version internationale différente de la version chinoise. Les deux applications sont présentées comme étant hermétiquement séparées, d'autant que Douyin est fermement contrôlée par la censure de Pékin, tout comme Google, WhatsApp ou Facebook. Elle a souvent eu à se défendre de ses liens avec le gouvernement chinois et nié partager des données avec les autorités chinoises. Au contraire, ses relations avec le Parti communiste sont souvent orageuses, au regard des contenus des messages qui ne répondent pas aux critères définis par Pékin. Pour maintenir son application chinoise, plus de 10.000 personnes ont été employées par ByteDance, recrutées le plus souvent parmi les membres du Parti Communiste. Elles ont pour tâches de scruter les messages pour éviter toutes les attaques contre les règles sociales et morales du socialisme. La loi de cyber sécurité chinoise exige que tous les citoyens coopèrent avec le renseignement national, sous peine de poursuites pénales. Dans ce cadre, ByteDance et son fondateur sont évidemment concernés. Tiktok essaie d'être libre par rapport aux exigences de Pékin, en acceptant notamment dans ses versions étrangères la diffusion de positions individuelles en faveur de la minorité Ouïgoure. Son propriétaire, accusé de chercher à vendre son application aux Etats-Unis, est parfois présenté en Chine comme un traître à la patrie.

ByteDance s'est engagée à la fois ne pas avoir l'intention d'accepter de requêtes de Pékin qui toucheraient à la confidentialité des données et des messages et à présenter un haut niveau de transparence allant jusqu'au contrôle de ses algorithmes, pour rassurer les utilisateurs et les régulateurs. James Lewis, chef du programme de politique des technologies au Center for Strategic and International Studies, estime que le risque de sécurité qu'encourt les Etats-Unis en utilisant TikTok est quasiment nul. Il est vrai que les équipes de TikTok aux Etats-Unis sont gérées par des employés américains et son Directeur Kenin Mayer est l'ancien Président de Disney. ByteDance prévoyait, pour l'ensemble de ses activités, d'embaucher 10.000 nouveau employés dans l'année 2020. Aujourd'hui, la startup chinoise qui connaît le plus de succès à l'étranger se retrouve entre le marteau américain et l'enclume chinoise dans des rapports géopolitiques et géoéconomiques qui s'enveniment entre les deux puissances mondiales.

Le bannissement de ByteDance et de TikTok aux Etats-Unis et l'échec de l'accord avec Microsoft

Le 31 Juillet, Donald Trump annonce la signature d'un décret interdisant TikTok pour des raisons de sécurité nationale et pour protéger les données privées des utilisateurs. Le 4 Août, il ouvre la porte à une vente de l'application à une firme américaine et va même jusqu'à exiger des Chinois un paiement au Trésor américain pour prix de la transaction. Cette intervention personnelle de Donald Trump dans l'opération entre deux entités privées conduit Pékin à l'accuser (à juste titre) de racketter et d'opposant au libéralisme économique que doivent reconnaître tous les membres de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Dans un décret du 14 août, le président Donald Trump a exigé de ByteDance qu'il vende les activités américaines de TikTok sous 90 jours, au nom de la « sécurité nationale des Etats-Unis ». En réponse, TikTok a déposé une nouvelle requête auprès d'un tribunal de Washington pour empêcher de rendre effectif l'ordre donné par le gouvernement de Donald Trump . Le Trésor américain s'est dit alors concentré sur les moyens de trouver une solution aux risques pour la sécurité nationale découlant de l'acquisition de Musical.ly par ByteDance, conformément à l'ordre du 14 août signé par le président ». ByteDance se plaint de ces oukases présidentiels, l'empêchant d'avoir une réelle visibilité sur l'action entreprise, alors que le Trésor rétorque avoir été très explicite avec ByteDance concernant les étapes conduisant à la solution finale.

Le président américain signe deux décrets interdisant, à l'horizon de 45 jours, toute transaction avec l'application TikTok, ainsi qu'avec le réseau social de même nationalité WeChat, à partir du 20 Novembre. Il agite même le principe de l'urgence nationale. Donald Trump a donné jusqu'au 20 septembre à la maison mère chinoise ByteDance de Tiktok, pour vendre les activités américaines de celle-ci à des firmes américaines, sans quoi la société sera interdite d'expression sur tout le territoire américain. Même si ces deux décisions manquaient encore de clarté, cela devait revenir de facto à les bannir des États-Unis via leur retrait forcé des magasins d'applications de Google et d'Apple.

Microsoft et Twitter engagent alors des négociations, auxquelles TikTok est bien obligé de répondre. L'affaire devait être conclue avant le 15 septembre. Ce calendrier est plutôt intéressant pour Microsoft, plus à l'aise financièrement que Twitter, même si Byte Dance n'a que très peu de temps pour négocier confortablement cette vente, au risque de ne plus être diffusé sur le territoire des Etats-Unis. Or, Microsoft souhaite diversifier sa palette professionnelle vers des applications grand public, avec le rachat de LinkedIn et de GitHub, pour près de 34 milliards de dollars en 2016. Elle souhaite acheter aussi les activités de TikTok au Canada, en Nouvelle Zélande et en Australie. Les estimations de prix oscillent entre 10 et 35 milliards de dollars, ce qui est largement dans les prix de Microsoft (1600 milliards de dollars de valorisation et plus de 130 milliards de dollars de cash), ce qui est nettement moins que ce que pouvait espérer la firme chinoise sans la décision de Donald Trump (entre 50 et 70 milliards de dollars). De fait, il s'agit de mobiliser plus de 100 millions d'utilisateurs américains de TikTok (80 % d'entre eux de moins de 34 ans), un chiffre encore en forte augmentation avec les procédures de confinement exigées par le Covid-19.

Dans ce contexte, Microsoft s'engage sur des mesures strictes de confidentialité et de sécurité, toutes les données étant transférées et maintenues aux Etats-Unis. En fait, Microsoft souhaitait développer un TikTok américain disposant de l'ensemble des logiciels appartenant à ByteDance et même de racheter complètement l'application de 2 milliards d'utilisateurs, notamment en Asie et en Europe, ce qui en fait une entreprise particulièrement séduisante. Cependant, l'enjeu d'une éventuelle cession à Microsoft consiste à déterminer les technologies nécessaires pour séparer les activités américaines et chinoises, l'étanchéité entre les deux systèmes pour protéger les données n'étant pas jugées techniquement suffisamment élaborées. Cependant, dans ce domaine concurrentiel, la question était de savoir si TikTok n'était pas le résultat d'une mode passagère, qui pourrait être supplantée assez rapidement par une autre application. D'autant plus que l'attaque américaine sur TikTok suscite quelques interrogations chez ses utilisateurs.

Le 14 Septembre, après de longues négociations avec Microsoft, pourtant vues un temps d'un bon oeil par Trump, Oracle et Walmart confirment un accord avec Bytedance pour devenir le fournisseur technologique de TikTok et éviter ainsi l'arrêt complet de TikTok aux USA. Les dirigeants d'Oracle sont pro-Trump depuis le début de son mandat, ils ont même participé au comité de transition lors de son arrivée au pouvoir. Dans cette proposition, Oracle devient actionnaire pour 12,5% et Walmart à 7,5%, dans une holding placée aux USA. Dans ce cadre, ByteDance conservait encore 80 % des actions de TikTok. Il faut noter cependant que d'une part les fonds de pension américains représentaient 40 % des actions de la version américaine de TikTok et que d'autre part une introduction en bourse était prévue dans l'accord.

Le 17 Septembre, le principe de la vente est validé par Trump, Oracle devenant le partenaire de confiance de Tik Tok aux USA. Pourtant, ce que propose Oracle n'est pas du tout un rachat mais un partenariat technologique. On est loin des exigences de Donald Trump, car l'entreprise chinoise ByteDance garderait le contrôle des activités de TikTok, même si c'est Oracle qui gèrerait le partage des données. Pour Oracle, le droit d'inspecter le code de programmation de TikTok lui serait accordé, et les données seraient stockées aux Etats-Unis selon les normes américaines du respect de la vie privée. Cependant, cette interprétation n'était pas vraiment celle de ByteDance pour laquelle aucun transfert d'algorithmes et de technologie n'avait été proposé à ses partenaires. La solution Oracle ; Walmart et ByteDance restaient alors très éloignées des exigences présidentielles.

Le 21 Septembre, la Maison Blanche annonce l'interdiction du téléchargement de ByteDance et de WeChat. Le décret demande que la compagnie chinoise vende entièrement TikTok et il indique même que l'acheteur doit être américain et prouver sa volonté et sa capacité à se conformer à ce décret. ByteDance devra par ailleurs confirmer qu'il a détruit toutes les données des utilisateurs américains, obtenues ou dérivées de TikTok et Musically, une application américaine qui avait été rachetée par la société chinoise et fondue dans TikTok. Donald Trump exige donc que Oracle et Walmart disposent du contrôle total de la nouvelle entité, sans quoi l'affaire ne peut pas être réalisée, ce qui est inenvisageable pour la Chine. Pour ByteDance, les négociations ont été particulièrement difficiles, face à une administration américaine qui, selon elle, n'a semblé accorder aucune importance aux faits, ne respecte pas les procédures légales et tente de s'immiscer dans des négociations entre des entreprises privées.

Le ministère chinois du Commerce a qualifié la décision américaine d'intimidation et il a prévenu que si les Etats-Unis persistaient dans leurs actions unilatérales, la Chine prendra les mesures

nécessaires pour protéger de façon résolue les droits et les intérêts des entreprises chinoises. C'est oublier aussi que, en son temps, Pékin a aussi organisé des procédures destinées à restreindre les activités des entreprises étrangères jugées comme des « entités non fiables », avec la mise en place de sanctions comparables sans un accord avec une firme chinoise jugée fiable.

Pour le département américain du Commerce, le Parti communiste chinois a démontré qu'il avait les moyens et l'intention d'utiliser ces applications pour menacer la sécurité nationale et l'économie des Etats-Unis. Le Président demande à ByteDance de trouver une solution avant le 12 novembre, juste après les élections présidentielles, faute de quoi la société chinoise ne pourra plus diffuser ses services aux Etats-Unis. Fin octobre, un juge de Pennsylvanie a demandé à l'administration américaine de ne pas empêcher d'autres entreprises de fournir les services essentiels à la plateforme. La date limite fixée de bannissement de TikTok sur le territoire américain arrive à échéance. La situation est bloquée, car Oracle et ByteDance ne s'entendent toujours pas sur la répartition des parts.

La Chine considère que les Etats-Unis s'en prennent régulièrement à des entreprises étrangères en abusant de la notion de sécurité nationale ce qui va à l'encontre des principes de l'économie de marché et des principes d'ouverture, de transparence et de non-discrimination de l'OMC (Fontanel, 1995). Selon Pékin si tout le monde imite les Etats-Unis, n'importe quel pays pourra prendre des mesures similaires à l'encontre d'entreprises américaines au nom de la sécurité nationale. Il faut respecter les lois internationales et ne plus supporter les oukases de la Maison Blanche.

Quelles sont les raisons de l'acharnement de Trump à l'égard de TikTok

Elles sont à la fois personnelles et économiques.

Donald Trump n'a pas envie de censurer les tiktokers. Globalement, le système reste un instrument pour les jeunes, très jeunes, au moins au moment de son lancement en 2016. Mais il vrai qu'aujourd'hui, il est susceptible de prendre un aspect politique fort et l'action de Trump à cet égard va sans doute renforcer cette position. Certes, les petits pas de danse de Trump à la fin de chacun de ses meetings incitent les tiktokers à l'imiter grâce au système du playback et du « duet », afin de se moquer de lui. Même si la paranoïa de Trump s'exprime parfois dans ses prises de position, ce n'est sans doute qu'un élément secondaire dans sa décision.

- TikTok fait partie de l'arsenal de campagne des Républicains et des Démocrates dans le cadre de l'élection présidentielle 2020. Bernie Sanders a lui-même publié plusieurs messages sur TikTok, donnant lieu à des prises de position et mobilisations favorables au camp démocrate, au moins pour la partie minoritaire des messages politiques diffusés directement ou indirectement par TikTok.

- Certains tutos sont détournés pour dénoncer les situations conflictuelles particulières des Etats-Unis, concernant notamment le racisme, les droits de la femme, la violence de la police, la mauvaise gestion du Covid-19 ou le réchauffement climatique, domaines dans lesquels une partie de la jeunesse américaine souhaite des changements radicaux (Fontanel, 2020). Dans le cadre du meurtre de H-George Floyd, le hashtag BlackLivesMatter a été très utilisé dans TikTok. Une partie de l'histoire récente des protestations des Afro-américain s'est écrite sur TikTok. La génération Z s'éveille alors au politique. TikTok n'est pas en soi politique, mais de nombreux messages philanthropiques, féministes et écologistes y sont communiqués. C'est un espace d'expression politique principalement proposé par des jeunes pour des jeunes. Toute information peut devenir politique. Les influenceurs ne sont pas simplement tournés vers des objectifs commerciaux ou d'égos, ils ont parfois aussi des valeurs politiques présentées parfois telles quelles, mais d'autre fois sous des formes moins directes. Tous les moyens sont bons pour se faire entendre. Les très jeunes ont utilisé ce réseau, il est aujourd'hui aussi utilisé par de moins jeunes influenceurs. La création de hasch tags permet de s'inscrire dans le débat par la vidéo. Cela devient un récit collectif, avec beaucoup de création, d'originalité. Elle crée une chaîne de protestation qui dépasse largement les anciennes pétitions. Elles dépassent les frontières. Elles fonctionnent comme des slogans faciles à retenir dans leur viralité.

- Washington est stupéfié par l'incursion positive de la Chine parmi les géants du Web. A priori, TikTok n'avait pourtant pas vocation à alimenter une nouvelle guerre froide planétaire du numérique, mais elle est prise en étau entre les politiques d'influence et de technologie entre la Chine et les Etats-Unis. . La contre-offensive s'engage contre l'expansionnisme de Pékin et pour le maintien de la suprématie numérique américaine.

- Il y a enfin, pour Trump, une question économique, celle de « America first ». En janvier 2020, un accord historique avait été signé entre les Etats-Unis et la Chine, il avait pour objectif d'apaiser les tensions entre les deux pays, la Chine acceptant un rééquilibrage des échanges entre les deux pays. Ce « *deal* » devait sceller une trêve dans l'escalade des droits de douane punitifs. Le gouvernement chinois s'engageait à augmenter ses achats de biens américains de 172 milliards de dollars en 2020, dont 37 milliards de produits agricoles, pour la plus grande satisfaction des producteurs américains. Cet accord est cependant en contradiction avec les principes de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui ne permet pas ce type d'opération qui modifie profondément les règles du libre-échange. Dans ce contexte, Donald Trump bloque aujourd'hui l'action de l'OMC, en empêchant les nominations des responsables de cette institution.

C'est la crise sanitaire liée au coronavirus qui a notamment fait renaître les oppositions entre les deux nations. Le « virus chinois du Covid-19 » permet aussi d'apprendre aux Américains à se méfier de tout ce qui vient de Chine. Le récent conflit autour du réseau social TikTok n'est qu'une nouvelle preuve des tensions qui existent entre les Etats-Unis et la Chine, une surenchère permanente d'attaques américaines auxquelles répond Pékin. Dans un contexte de fortes tensions commerciales et politiques avec la Chine, le président américain a déjà pris il y a une semaine des mesures radicales à l'encontre de TikTok, et de la plateforme, mais un juge californien considère que cette décision est contraire au premier amendement de la Constitution américaine qui prévoit la liberté d'expression.

L'intérêt économique est énorme, il y a plus d'un milliard d'utilisateurs actifs dans le monde et deux milliards de téléchargements. Aujourd'hui, TikTok ne semble plus valoir plus de 20 à 30 milliards de dollars, compte tenu des menaces américaines. Dans ces conditions, on peut voir l'intérêt économique de l'opération, avec une croissance exponentielle de ses utilisateurs. En cas de rachat, Trump a même demandé que l'Etat fédéral puisse toucher une commission, justifié sur la base d'une forme de bail, un « deal » illégal nationalement et internationalement. C'est une forme d'extorsion de fonds, contraire à toute éthique, une méthode « mafieuse » pour de nombreux commentateurs. S'il y avait des frais de dossier, ceux-ci ne pourraient aller au-delà de 300.000 dollars selon le Comité pour les investissements américains qui étudie l'intérêt pour les Etats-Unis des investissements en provenance de l'étranger.

Espionnage ou non ?

Les Etats-Unis sont de plus en plus virulents à l'encontre de Pékin, régime politique accusé de dictature qui cherche à obtenir du « monde libre » les droits que celui-ci respecte multilatéralement, sans avoir, pour lui-même, l'obligation de les appliquer à l'intérieur de la muraille de Chine. Pour Yi Jinping, les Etats-Unis pratiquent un racket à grande échelle et ils ne respectent pas les principes d'ouverture et de non discrimination de l'OMC. Il convient de condamner internationalement ces entreprises américaines d'intimidation et de déstabilisation du libre-échange, lesquelles pourraient aussi s'exercer à l'encontre de tous les autres pays membres (ou non) de l'OMC.

Les risques d'espionnage et notamment de captation des données personnelles sont réels ; en effet, la loi chinoise exige des opérateurs d'Internet, de répondre en secret à toute requête des services de renseignement. TikTok est suspecté d'avoir transmis des informations confidentielles à la Chine. Pékin collecterait les données personnelles des citoyens américains et les fourniraient au gouvernement chinois, constituant ainsi une bibliothèque de données bien documentée et sérieuse en vue d'utilisations présentes ou futures. Pour Donald Trump, le Parti communiste chinois a l'intention d'utiliser ces applications pour menacer la sécurité nationale et l'économie des Etats-Unis. Ainsi, pourraient être repérées les idées, les idéologies, les équations personnelles de chaque tiktokers. D'autres experts de la sécurité en ligne ont fait valoir que TikTok ne présentait pas de

menace majeure pour le pays, d'autant que les données du réseau sont stockées sur des serveurs aux États-Unis et à Singapour.

La question est de savoir si, face à la technologie digitale de la Chine, les États-Unis n'engagent pas un rapport de force pour inviter ses citoyens et ceux de leurs pays alliés, à s'en méfier et d'accepter plutôt celles qui répondent aux normes nationales du « softpower » américain. A la suite de l'affaire Huawei, il semble que la guerre technologique et populaire soit engagée. Après Huawei, soupçonné d'espionnage, le géant des télécoms, le réseau social chinois aux 100 millions d'utilisateurs américains (11 milliards de dollars de revenus annuels, dont 9 milliards issus des messages publicitaires) concentre le feu nourri de Washington contre Pékin. L'application de partage de vidéos prisée par les jeunes constitue le dernier front en date de la « guerre commerciale » qui oppose depuis le printemps 2018 les deux premières puissances économiques de la planète.

De manière plus prosaïque, si Huawei est fermement soutenu par Pékin, TikTok est plus contestée par les autorités chinoises. Le fondateur est critiqué pour s'engager dans des négociations avec les firmes américaines, il est même accusé de trahison par rapport à la patrie. Si TikTok est suspecté aux États-Unis, il est interdit en Inde pour de multiples raisons, d'ordre religieux et politique aussi en vue d'*assurer la sécurité et la souveraineté du cyberspace indien*. Le Pakistan a demandé la fin des images et vidéo contraires aux valeurs de l'islam, mais l'application n'est plus bannie sur son territoire, pays musulman, lui demande de supprimer de sa plateforme les contenus jugés « immoraux, obscènes et vulgaires ». Le Cnil a lancé des investigations concernant le site tiktok.com en mai 2020 après avoir reçu la plainte d'un particulier. Au niveau européen, le Comité européen pour la protection des données (EDPB), a créé en juin dernier un groupe de travail sur les pratiques de l'application et la protection des mineurs.

Face à ces investigations, TikTok s'installe en Irlande et construit un data center afin d'y stocker les données de ses utilisateurs européens et répondre ainsi devant le contrôle de la Data Protection Commission, DPC, qui gère déjà les messages sur Facebook. Les raisons fiscales ne sont pas absentes de ce choix (Fontanel, 2016), qui rassure en même temps ses utilisateurs. Dans ce cadre, TikTok a accepté de signer un code de bonne conduite sur la lutte contre la désinformation.

La Chine dénonce la politique de la canonnière, obligeant les entreprises étrangères à se vendre aux Américains, alors même qu'elles respectent les règles de l'OMC. L'expression fait référence aux bateaux de guerre utilisés par les puissances occidentales durant le XIX^e siècle, notamment durant les guerres de l'Opium toujours ressenties en Chine comme une humiliation nationale. Les civilisations, sont toujours marquées les conflits et guerres de leur histoire (Fontanel, J., Arrow, Klein, Sen, 2003). Pékin s'insurge et considère, à juste titre, qu'il s'agit d'une vente forcée. Cependant, son rayon d'action sur le pouvoir américain reste insuffisant pour inciter Washington à reculer (Niquet, 2019 ; MacMahon, 2019).

Que changent la défaite de Donald Trump à la Présidence des États-Unis et l'élection de Joe Biden

ByteDance considère que depuis bientôt un an, TikTok s'est engagé activement et de bonne foi pour répondre aux préoccupations du gouvernement américain en matière de sécurité nationale et proposé un nouveau cadre de protection concernant la sécurité et la confidentialité des données. Au 12 novembre, TikTok (1500 employés aux USA) qui avait demandé une prolongation de 30 jours, sans réponse des autorités américaines, n'a pas de nouvelles concernant la légalité de la diffusion de ses programmes. Elle devait, à cette date, se dessaisir de tous les actifs ou biens corporels ou incorporels, où qu'ils se trouvent, utilisés pour permettre ou soutenir l'exploitation de l'application TikTok par ByteDance aux États-Unis. L'administration américaine devait interdire le téléchargement des deux applications détenues par des groupes chinois dans les App Stores si les tractations entre des repreneurs potentiels de l'activité américaine de TikTok, en partenariat avec le géant chinois, n'avaient pas trouvé de solution répondant à ses exigences. En revanche, le réseau fonctionne toujours, sans amélioration technologique nouvelle, mais il est dans l'attente d'une action spécifique de Donald Trump avant la fin de son mandat.

En cette période de changement de Présidence des États-Unis, il est impossible de faire des scénarii significatifs sur la question, sauf à considérer que Joe Biden sera sans doute plus souple dans la résolution de l'affaire TikTok, d'autant qu'il aura à redouter une forte pression des

Républicains pour faire respecter le principe de l'« American First ». Après avoir voulu bannir TikTok des États-Unis et fait en sorte qu'une entreprise américaine rachète le réseau social, l'affaire TikTok reste en délibéré. Le 10 novembre 2020, la maison mère de ByteDance a déposé une requête auprès d'une cour d'appel américaine pour demander un réexamen, mais il n'est pas certain que, dans l'attente de l'installation du nouveau Président, le CFIUS accepte le maintien de l'application TikTok dans l'espace américain. Il est probable que de nouveaux accords seront nécessaires, mais Washington ne pourra pas non plus remettre en cause aisément le combat américain contre son principal concurrent, l'expansionnisme chinois sur son propre territoire. Pourtant, dans le cadre de l'économie digitale, l'expansionnisme américain sur tous les territoires du globe non protégés est quand même autrement plus puissant que celui croissant de la Chine.

Le libre-échange est aujourd'hui revendiqué par la Chine communiste alors que les États-Unis demandent en retour l'application de l'intérêt national, « America First ». Voilà le nouveau monde à l'envers. Cependant, l'histoire des sept décennies qui nous séparent de la dernière guerre mondiale, met en évidence le mauvais exemple de la Chine elle-même. Elle n'a ainsi jamais autorisé les géants occidentaux du Net à opérer librement sur son territoire, préférant développer ses propres applications pour mieux contrôler les données de ses citoyens, écarter tout point de vue critique mais aussi se donner les moyens du développement d'entreprises modernes et d'avenir dans un domaine que seuls les États-Unis et dans une moindre mesure la Russie peuvent développer au niveau d'un État. En outre, Pékin vient d'adopter une nouvelle loi en vue de restreindre les exportations de ses entreprises technologiques.

En conclusion

En accentuant le fractionnement planétaire d'Internet, le réseau mondial souffre des soubresauts de la géopolitique sino-américaine. Conçu à l'origine comme un système d'échanges sans frontières, Internet subit aujourd'hui un fractionnement qui s'oppose à sa philosophie d'origine, déjà fortement remise en cause avec la privatisation du système décidée par l'administration américaine de Reagan. Il est intéressant cependant de noter que les technologies américaines de l'économie digitale, bien plus puissantes que celles de la Chine, pourraient aussi être condamnées au même titre par la plupart des pays au monde (Fontanel, Sushcheva 2019b), notamment les utilisateurs d'applications dont on sait qu'elles sont utilisées largement par la National Security Agency, NSA (Delesse, 2016). TikTok est devenue l'arme politique de la génération Z. De divertissante, elle est devenue politique. Elle a été au cœur des mobilisations du hashtag « #BlackLivesMatter ». Elle a permis, sur un mode de divertissement, à avertir les tiktokers de la situation dramatique des Ouïgours et des agressions sexuelles, avec le relai des « influenceurs ». Tous les moyens d'expression médiatique sont utilisés et le succès de TikTok auprès des jeunes n'a pas failli aux stratégies des médias tactiques, dans le cadre d'une culture participative et créative, notamment avec la fonctionnalité du play-back.

Plus grave, les politiques des deux pays font redouter la mise en place d'un piège de Thucydide (Allison, 2019). TikTok apparaît comme un indicateur des évolutions conflictuelles entre ces deux grandes puissances. En ciblant TikTok et Huawei, Washington veut se prémunir de la Chine avec un rideau de fer digital. La réponse qu'apportera Joe Biden, si tout reste en l'état d'ici sa prise de pouvoir au 20 janvier 2021, sera intéressante pour comprendre l'importance des enjeux d'Internet et le danger que ce système engage pour la sécurité nationale de toutes les Nations dépendantes de technologies en provenance d'un pays dominant.

Références et bibliographie

Allison, G. (2019), *L'Amérique et la Chine dans le piège de Thucydide ? Vers la guerre*, Odile Jacob, Paris.

Delesse, C. (2016), *NSA, National Security Agency*, Taillandier, Paris.

Donnet, P.A., (2020), *Le leadership mondial en question. L'affrontement entre la Chine et les États-Unis.*, Editions de l'Aube.

Fontanel, J. (1995), *Organisations Economiques internationales*, Masson, Paris.

Fontanel, J., Arrow, Klein, Sen (2003), *Civilisations, globalisation et guerre*, PUG, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

- Fontanel, J. (2005), La globalisation en analyse. *Géoéconomie et stratégie des acteurs*, L'Harmattan, Paris,
- Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays "filous": La fuite organisée des impôts vers les pays complices*. Editions L'Harmattan.
- Fontanel, J. (2019) Différends, conflits et guerres économiques. *Paix et sécurité européenne et internationale*, (11).
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019b), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, *AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.
- Fontanel, J. (2020b), La Chine face à la puissance des Etats-Unis, le conflit du leadership mondial, *Pax Economica*, Grenoble.
- Fontanel, J. (2020), Quel sens à donner à l'action de la Maison Blanche à l'encontre de TikTok ? *Pax Economica*. hal- 02984126
- Frankopan, P. (2019), *Les routes de la soie, l'histoire du cœur du monde*, Flammarion. Paris.
- Guilhaudis, J-F (2017), *Relations internationales contemporaines*, LexisNexis, Paris.
- Gravereau, J. (2017), *La Chine conquérante, enquête sur une étrange superpuissance*, Eyrolles, Paris.
- La Maisonneuve, Eric, de (2019), *Les défis chinois, la révolution Xi Jinping*, Le Rocher, Monaco.
- Macmahon, D. (2019), *China's Great Wall of debt : shadow banks, ghost cities, massive loans and the end of the Chinese miracle ?* Avacus, London.
- Niquet, V. (2017), *La puissance chinoise, un géant fragile ?* Taillandier, Paris.
- Woodward, J. (2017), *US vs China. Asia's new cold war ?* Manchester University Press, Manchester.

Les « terres rares », au cœur des conflits économique-politiques de demain

Résumé : Les terres rares sont essentielles au développement des technologies modernes. Elles présentent des qualités naturelles exceptionnelles pour fabriquer une électricité propre et pour produire les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces productions nécessitent l'utilisation de métaux rares qui présentent trois inconvénients : d'abord, ils sont disponibles ou répertoriés en quantité limitée au regard de la demande potentielle ; ils sont donc aujourd'hui supposés rapidement épuisables ; ensuite leur extraction est à la fois onéreuse et très polluante. Enfin, la plupart de ces métaux sont mal répartis dans le monde, au grand avantage actuel de la Chine qui profite largement de cette forme de monopole pour attirer sur son territoire de nombreuses activités à fortes valeurs ajoutées dépendantes des métaux rares. Les conflits économiques, politiques, militaires peuvent surgir de cette rareté et des rapports de force entre les Etats.

Le fer, le cuivre, le plomb, l'aluminium ou le zinc sont des métaux utiles et très connus, mais ils n'ont pas (encore ?) le privilège (pour leurs producteurs) d'être rares. D'autres métaux sont jugés d'approvisionnement critique, alors même que les géologues les considèrent comme abondants, car leur distribution n'est pas aisée compte tenu de tensions entre l'offre et la demande immédiate, due à la carence des infrastructures d'extraction et de raffinage. Les terres rares sont caractérisées par⁵⁵⁵ :

- l'existence de propriétés exceptionnelles nécessaires à la « green Tech » ; ils permettent notamment de produire une électricité propre et ils sont indispensables aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- une disponibilité d'extraction difficile et très faible, dans le cadre d'une opération de séparation avec les matériaux abondants de l'écorce terrestre qui les recouvrent ;
- de faibles quantités disponibles produites chaque année, sur des territoires à la fois peu nombreux et peu urbanisés ;
- des coûts très élevés. Un kilo de germanium coûte ainsi près de 100.000 fois plus que celui du fer.
- des modalités actuelles d'exploitation très polluantes, réalisées dans des conditions humaines discutables, avec l'existence d'un fort marché noir, notamment en Chine, pays dans lequel ce type d'industrie œuvre en toute discrétion, dans des territoires dans lesquels les habitants sont souvent livrés au triste sort de la pollution et de salaires faibles. Normalement, il s'agit de séparer les métaux rares de la roche, laquelle est alors souvent rejetée comme un rebut. Ensuite, le raffinage utilise des réactifs chimiques (acide sulfurique, acide nitrique) et des quantités considérables d'eau, lesquelles, de ce fait, polluent les nappes phréatiques. Or, la Chine est le producteur des deux tiers des ressources minérales indispensables à l'économie moderne. Elle en paie le prix, mais le développement économique prime tous les effets externes négatifs. Ainsi, du fait des conditions de production, aujourd'hui 80% des puits souterrains de « l'Empire du Milieu » sont impropres à la consommation selon les normes sanitaires européennes. Les mêmes conditions et les mêmes excès peuvent être relevés en République populaire du Congo pour le cobalt, au Kazakhstan pour le chrome, en Argentine pour le lithium. A chaque fois, tous les cours d'eau régionaux sont concernés et polluent l'ensemble du système hydrologique. La soif de puissance et la course au rattrapage économique conduit la Chine aux plus

⁵⁵⁵ Sur le thème des Terres rares, il est important de poursuivre la lecture de cet article avec celle de l'ouvrage de Guillaume Pitron (2019), *La guerre des métaux*, LLL, Les liens qui Libèrent.

grands excès, notamment dans les régions les moins touristiques. La pression des constructeurs automobiles est telle que les procédures nécessaires au respect de l'environnement ne sont pas respectées.

- La demande va s'accroître dans les années à venir, avec respectivement une multiplication par 2, 4, 5, 9 et 24 de la demande de germanium, tantale, palladium, scandium et cobalt⁵⁵⁶.

Une demande exponentiellement croissante de ces « terres rares » pose un problème important sur l'avenir du développement « vert » et elle soulève même la question de la puissance économique et militaire. La violence de l'essor de la « high tech », conjuguée à la rareté des métaux qui l'accompagne, soulève la question de la « soutenabilité » du développement « vert » et des rapports de force entre les superpuissances.

Une demande croissante de métaux rares

Les terres rares ne représentent rien en termes de volume physique et même en termes de chiffre d'affaires. Elles concernent des marchés plutôt opaques de négociations de gré à gré, avec peu d'offres et de demandeurs, ce qui favorise la spéculation et l'instabilité. En outre, le poids politique et stratégique de ces métaux est considérable, notamment pour l'essor de la haute technologie et les instruments militaires et civils de la sécurité nationale des pays.

Un risque de pénurie de métaux peut intervenir, car au rythme actuel, les besoins seront trois fois supérieurs à ceux d'aujourd'hui dans 20 ans⁵⁵⁷. L'éolien demande plus de béton, d'aluminium, de fer, de cuivre que les combustibles d'aujourd'hui et, dans des proportions moindres, il en est de même pour le solaire et l'hydrogène. La consommation des principaux métaux croît au rythme de 3% par an, ce qui conduira vite à une rareté accrue, une augmentation des prix, une réduction des contraintes environnementales et des conflits croisés entre les firmes et les Etats. Certains métaux pourraient rapidement être en voie de disparition, notamment le vanadium, le terbium, l'euporium, le néodyme, le titane, l'indium, le dysprosium ou le cobalt. La pénurie de métaux est un obstacle à la fameuse « révolution » verte. En 2018, United States Geological Survey a présenté les principales « terres rares » (Tableau 1).

La Chine, du fait même de ses réserves, de sa politique de protection et de sa capacité à attirer les entreprises du secteur, peut devenir maître du jeu géoéconomique, avec tous les dangers qu'une telle position pourrait avoir pour la paix mondiale et le maintien des institutions internationales d'aujourd'hui. Il faut prendre en compte cette nouvelle rareté potentielle dans les calculs de rentabilité et de valeur ajoutée. Il faut ouvrir de nouvelles mines (ce qui prend du temps) et analyser le taux de retour énergétique (TRE), le ratio entre l'énergie nécessaire à la production des métaux et celle de leur utilisation. Il faut broyer parfois mille fois plus de roches pour obtenir quelques grammes de ces métaux. La Commission européenne a mis en évidence les principaux producteurs de métaux rares nécessaires au développement économique à venir (Tableau 2).

Comme pour le pétrole⁵⁵⁸, il y a fort à parier que les métaux rares seront de plus en plus difficiles à extraire dans de nouvelles mines aujourd'hui non rentables, ce qui en réduira singulièrement l'avantage énergétique. Les gisements les plus faciles sont épuisés. La production de métaux représente une consommation de 7 à 8 % de l'énergie mondiale. La théorie de la rente de Ricardo s'applique. Les limites de l'extraction minière ne sont pas quantitatives, elles sont énergétiques⁵⁵⁹.

⁵⁵⁶ Marscheider-Weidemann, F., Langkau, S., Hummen, T., Erdmann, L., Tercero Espinoza, L. (2016), Raw materials for Emerging Technologies 2016, German Mineral Resources Agency (DERA), March.

⁵⁵⁷ Vidal, M. (2015), Ressources minérales et énergie : rapport du groupe Sol et sous-sol de l'Alliance, Alliance nationale de coordination de la recherche scientifique, ANCRE, Juin.

⁵⁵⁸ Aujourd'hui, 35 barils de pétrole en production ont besoin d'un baril pour le produire (contre 100 pour un baril il y a un siècle).

⁵⁵⁹ Bardi, U. (2015), La grand pillage, comment nous épuisons les ressources de la planète. Les Petits Matins.

Tableau 1 – Métaux rares critiques⁵⁶⁰

Métaux	Utilisation
Aluminium	Utile presque dans tous les secteurs
Antimoine	Piles et les retardateurs de flamme
Arsenic	Conservation du bois, les pesticides et les semi-conducteurs
Barytine	Industries du ciment et pétrole
Béryllium	Alliage aérospatiale et défense
Bismuth	Recherche médicale et atomique
Césium	Recherche et développement
Chrome	Acier inoxydable et autres alliages
Cobalt	Piles rechargeables et les superalliages
Etain	Revêtement de protection et alliages
Fluor Spath	Fabrications de l'aluminium, essence et combustible à base d'uranium
Gallium	Circuits intégrés et les dispositifs optiques comme les LED
Germanium	Fibres optiques et applications de vision nocturne
Graphite (naturel),	Lubrifiants, les batteries et les piles à combustible
Hafnium	Barres de contrôle nucléaire, alliages, céramiques haute température
Hélium	IRM, les agents de levage et la recherche
Indium	Ecrans LCD
Lithium	Piles
Magnésium	Revêtements de four (fabrication de l'acier et de la céramique)
Manganèse	Sidérurgie
Niobium	Alliages aciers
Platine	Agents catalytiques
Potasse	Engrais
Rhénium	Essence sans plomb et superalliages
Rubidium	R&D électronique
Scandium	Alliages et piles à combustible
Strontium	Pyrotechnie et aimants céramiques
Tantale	Composants électroniques, condensateurs principalement
Tellure	Aciers et cellules solaires
Terres rares	Piles et électronique
Titane	Pigment blanc et alliages métalliques
Tungstène	Métaux résistant à l'usure
Uranium	Combustible nucléaire
Vanadium	Alliage de titane
Zirconium	Industries céramiques à haute température

⁵⁶⁰ USGS (2018), Interior Releases 2018's Final List of 35 Minerals Deemed Critical to National Security and the Economy., United States Geological Survey, June 2018

Tableau 2 - Principaux producteurs de minerais rares (Commission européenne, Septembre 2017. (* les minerais rares qui font partie de la liste précédente)⁵⁶¹

Métaux précieux	Principal producteur	Autres
Antimoine*	Chine, 87%	Russie, Afrique du Sud, Bolivie, Mexique
Baryte*	Chine 44 %	Inde, Etats-Unis, Maroc
Arsenic	USA 90 %	Etats-Unis
Borate	Turquie 38%	Etats-Unis, Chili, Chine
Bismuth*	Chine 82%	Afrique du Sud, Mozambique, Argentine
Caoutchouc	Thaïlande 32%	Indonésie, Inde, Vietnam
Cobalt*	RDC 64%	Nouvelle Calédonie, Chine, Canada
Gallium*	Chine 73%	Japon, Australie, Kazakhstan
Germanium*	Chine 67%	Etats-Unis, Russie
Graphite naturel*	Chine 69%	Inde, Brésil, Sri Lanka, Suède
Hafnium*	France 43%	Etats-Unis, Chine
Hélium	USA 73%	Canada, Pologne, Russie
Indium*	Chine 57%	Canada, Pérou, Russie
Iridium	Afrique du Sud 85%	Zimbabwe, Russie, Etats-Unis
Magnésium*	Chine 87 %	Turquie, Russie
Niobium*	Brésil 90%	Canada, Australie, Rwanda
Palladium	Russie 46%	Afrique du Sud, Canada
Phosphore	Chine 58%	Maroc, Algérie, Syrie
Phosphorite	Chine 44%	Etats-Unis, Russie
Platine*	Afrique du Sud 70%	Russie, Zimbabwe, Canada
Rhodium	Afrique du Sud 83%	Russie, Zimbabwe
Ruthénium	Afrique du Sud 93%	Zimbabwe, Russie
Scandium*	Chine 66%	Etats-Unis, Australie, Birmanie
Silicium métal	Chine 61%	Brésil, Norvège, Etats-Unis, France
Spath Fluor*	Chine 64%	Mexique, Mongolie, Russie, Afrique du Sud
Tantale*	Rwanda 31%	Australie, Brésil, Canada, RD Congo
Tungstène*	Chine 84%	Russie, Canada
Vanadium*	Chine 53%	Russie, Afrique du Sud, Etats-Unis
Terre rare légère*	Chine 93%	Australie, Etats-Unis, Russie
Terre rare lourde	Chine 95%	Australie, Etats-Unis, Russie

Une véritable diplomatie des terres rares se met en place, l'Allemagne prospecte en Mongolie, la France au Kazakhstan ; face au nationalisme minier croissant notamment en Amérique latine (Chili, Pérou, Bolivie pour leurs réserves de lithium et de cuivre ; Brésil pour la bauxite et le fer, ou Nouvelle Calédonie pour le nickel), les pays consommateurs cherchent à obtenir des garanties d'approvisionnement. La Chine elle-même fait la chasse aux métaux rares dans le monde entier, aussi bien au Canada qu'au Pérou, mais surtout en Afrique. Elle conduit une guerre des prix qui rendent les mines concurrentes moins exploitables à court terme, ce qui conduit souvent les entreprises minières étrangères à la faillite. Ensuite, elle les rachète à bas prix, souvent grâce à des combinaisons financières difficiles à décoder. Enfin, elle s'invite dans le capital de sociétés concurrentes, notamment au Groenland, au Kirghizstan et même aux Etats-Unis. Il s'agit d'une stratégie d'entrisme, de dumping et de contrôle des terres rares peu conforme aux règles de

⁵⁶¹ Commission européenne (2017) Principaux producteurs de minerais rares Commission européenne, Bruxelles, Septembre.

l'Organisation Mondiale du Commerce, dont on ne verra les résultats de contrôle des « terres rares » que dans une décennie, si les autres Etats ne réagissent pas à temps.

Le développement vert, otage des métaux rares

Les perspectives de croissance des technologies vertes sont considérables. Grâce à ces matériaux, il est possible d'imaginer que la totalité des besoins énergétiques d'un pays comme la France pourrait être couverte par des sources renouvelables. Mais il y a un mais. Ces technologies ont un besoin crucial des terres rares, ce qui rend l'hypothèse de plus en plus difficile à soutenir au regard des connaissances géologiques actuelles. Or, tous leurs effets n'ont pas été mis en évidence. L'impact des panneaux photovoltaïques (émanation de 70 kilos de CO₂ à l'unité) et de l'énergie solaire thermique (3500 litres d'eau par mégawatheure) n'a pas toujours été bien pris en compte. Il en va de même pour les voitures électriques dont la fabrication requiert plus d'énergie qu'une voiture classique (notamment pour la batterie au lithium). Selon les chercheurs de UCLA (2012), la fabrication d'une voiture électrique respectivement d'autonomie 120 kilomètres ou 360 kilomètres consomme trois fois ou 7 à 8 fois plus d'énergie qu'un véhicule conventionnel. En revanche, en utilisation, elle dégage deux fois moins de CO₂ sur un cycle de vie. Pour l'ADEME⁵⁶², sur l'ensemble de son cycle de vie, un véhicule électrique a une consommation énergétique proche de celle d'un véhicule diesel, avec un impact environnemental similaire et même pire si l'électricité est fabriquée à partir de centrales à charbon, comme c'est le cas encore dans de nombreux pays (Chine, Inde ou Australie). Il faut tenir compte aussi du prix de remplacement de la batterie, des coûts écologiques de l'électronique embarquée et des potentiels de recyclage. La batterie est le point crucial de la voiture électrique, le plus coûteux, produit en Chine, ce qui facilite les partenariats stratégiques (Volkswagen et CATL, le spécialiste chinois). Cette dépendance est due aux métaux rares, comme le lithium, le cobalt, le nickel ou le manganèse. L'extraction minière est très polluante, avec d'importantes conséquences sanitaires sur les populations environnantes. La dépendance au cobalt, produit d'abord en RDC (Congo), ne garantit pas non plus une quelconque indépendance énergétique. La pollution est simplement déterritorialisée. Ces analyses des coûts monétaires et de pollution manquent⁵⁶³.

Les déchets commencent à devenir des mines d'or. Les stocks de matières mises au rebut augmentent chaque année. Chaque Français produit chaque année plus de 23 kilos de déchets électroniques. Les industriels ont parfois cherché à recycler les grands métaux (or, argent, aluminium ou cuivre), mais rarement les petits métaux. Le Japon cherche à le faire en considérant qu'il y a sans doute 300.000 tonnes de métaux rares dans les 200 millions de Smartphones usagés. Une économie circulaire est envisagée et développée. La recherche de substituts est aussi engagée, ainsi que l'utilisation optimale des métaux. Les armes hors d'usage disposent aussi de nombreux composants qui pourraient être recyclés. Mais cela suppose aussi qu'un pays s'engage au moins partiellement dans une économie circulaire qui remet en cause les chaînes d'approvisionnement traditionnelles.

Le problème, c'est que les métaux rares n'entrent pas à l'état pur dans la composition des technologies vertes, avec la fabrication de ces fameux matériaux composites qui améliorent les qualités d'un composant par rapport à celui fabriqué sur la base de métaux simples. Il faut être capable de "désallier", ce qui est souvent long et coûteux, avec des produits chimiques et une consommation d'énergie non négligeable. Les industriels préfèrent encore le marché direct, le recyclage ne dépasse pas 10 % en moyenne de la production (18 métaux sont recyclés à plus de 50 %, 3 à plus de 25 % ; 3 à plus de 10%, tous les autres bien en deçà). Il faut accumuler les déchets pour bénéficier des économies d'échelle. Selon la Convention de Bâle, les déchets électroniques

⁵⁶² ADEME (2016), Les potentiels du véhicule électrique, Avril.

⁵⁶³ Par définition, la voiture électrique n'émet rien au niveau local. Cependant, sa production se révèle nettement plus émissive, et donc émettrice de gaz à effet de serre, que celle d'une voiture thermique. La batterie compte pour moitié dans les besoins énergétiques liés à la fabrication d'une voiture électrique. Or, il faut environ 70.000 MJ pour fabriquer une voiture essence ou Diesel, 120.000 MJ pour construire une électrique. La pollution aux particules fines n'est pas non plus réduite par l'utilisation de l'énergie électrique si l'on se situe au niveau mondial

doivent être traités dans les pays où ils ont été collectés. Les Etats-Unis n'ont pas signé cette convention et envoient 80% de leurs déchets en Asie, ainsi que le Japon. De facto, sous le label Occasion, l'Europe procède de même. La Chine est acheteuse. La transition écologique est inégalitaire, favorable pour les classes aisées des centres villes, défavorable pour les zones minières. La radioactivité de certaines zones de thorium ou d'uranium est au moins aussi forte qu'à Tchernobyl.

L'idée selon laquelle le numérique est capable de nous aider à réduire les dépenses énergétiques est un postulat. Certes, l'économie digitale permet a priori de concevoir des réseaux électriques intelligents capables d'optimiser les dépenses, en fonction de la permanence et de l'intermittence des sources d'énergie. Il réduit aussi l'impact carbone des activités humaines, avec la troisième révolution industrielle proposée par Rifkin⁵⁶⁴. La dématérialisation conduit au télétravail, aux télé-procédures, au stockage des données, ce qui réduit les dépenses énergétiques.

Pourtant, cette image reste incomplète. Cette réflexion fonctionne « ceteris paribus », toutes choses égales par ailleurs. En amont, de nouvelles raretés apparaissent, susceptibles de créer des « goulots d'étranglement », lesquels ne manqueront pas de conduire à une augmentation des prix des matières premières et à un freinage, voire à un arrêt, au moins partiel, de l'application généralisée des nouvelles technologies. Les « terres rares » sont les premiers approvisionnements concernés. L'industrie digitale utilise des métaux (22% de mercure, mais aussi de l'argent, de l'or, du plomb, etc.) Les ordinateurs et téléphones portables utilisent 1/5 de la production des métaux rares. Une seule puce de deux grammes suppose le rejet de 1000 fois plus de matériaux⁵⁶⁵. En outre, le coût électrique des opérations digitales est considérable avec ces dizaines de milliards d'emails envoyés dans le monde, avec des systèmes de refroidissement idoines et des data centers très gourmands en électricité. Les TIC consomment au moins 12% de l'électricité mondiale et elles polluent plus que les transports aériens à leur acmé. Les « clouds » s'installeraient au 5^e rang mondial des pays consommateurs d'électricité. La dématérialisation consomme beaucoup de matière, notamment des terres rares, et de ce fait elle n'échappe pas aux critiques de pollutions environnementales « délocalisées ».

Les réserves de métaux sont faibles eu égard à une demande croissante. Elles sont encore plus rares lorsqu'elles sont monopolisées par un ou deux Etats désireux d'en obtenir des avantages économiques ou politiques importants. Elles sont moins « critiques » si elles sont réparties sur plusieurs pays qui ne cherchent pas à s'entendre pour créer une nouvelle rareté. La question est plutôt celle de l'exploitation des métaux, laquelle s'avère plutôt polluante⁵⁶⁶. De 1965 à 1985, le principal producteur de terres rares était américain, le groupe minier Molycorp, à deux heures de route de Las Vegas. Le niveau de pollution était alors élevé, dans un désert que les citoyens avaient oublié de protéger. Dans le désert, les nappes phréatiques ont absorbé les écoulements 4 millions de litres d'eaux contaminées de résidus d'uranium, manganèse, strontium, cérium, baryum, thallium, arsenic ou plomb. Devant ces excès, des actions judiciaires ont été engagées pour violation des réglementations environnementales, ce qui a eu pour conséquence, en 2002, la fin de l'exploitation des activités à Mountain Park.

L'idée, souvent évoquée, d'exporter les industries polluantes vers les pays pauvres, s'est alors matérialisée en Chine, sous la direction d'un Etat autoritaire, peu soucieux alors des contraintes environnementales, et en reconquête d'un pouvoir économique. Le règlement européen REACH protège aussi les citoyens européens en exigeant le développement de bonnes pratiques écologiques. Dans ces conditions, les industriels sont dans la connivence, acheter moins cher, disposer d'une main d'œuvre peu onéreuse et peu regardante sur les conditions de travail. Les consommateurs n'ont engagé aucune procédure pour décourager ce mouvement dangereux pour

⁵⁶⁴ Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre*, Editions « Les Liens qui libèrent ».

Fontanel, J. (2020), *Le New Deal Vert, la troisième révolution industrielle ? Une analyse de la pensée de Jeremy Rifkin*, Pax Economica, Grenoble

⁵⁶⁵ Flipo, F., Dobré, Lichot, M. (2013), *La face cachée du numérique. L'impact environnemental des nouvelles technologies*, L'Echappée.

⁵⁶⁶ USGS (2018), *Mineral Resources On-Line Spatial Data*, USGS <http://mradata.usg.gov/ree/>, United States

leur sécurité. Tant que la pollution ne les concerne pas, les importateurs pollueurs de territoires lointains peuvent aisément dominer les marchés.

Aujourd'hui, les mines de Baotou représentent 40% des réserves mondiales de terres rares. La Chine utilise à la fois le dumping économique avec des coûts de production réduits et le dumping écologique puisque les dommages environnementaux causés ne sont pas intégrés dans les coûts de production. Elle attire ainsi les grandes entreprises à forte compétence technologique, attirées par l'appât d'un gain facile, sans contrainte ou contrôle des dégâts occasionnés sur les ressources humaines et naturelles des lieux de production. Ainsi, Rhône-Poulenc, une entreprise française des métaux rares, qui disposait d'un grand savoir-faire dans le secteur chimique, est devenue une firme sino-française (Solvay), apportant de larges dividendes à ses actionnaires⁵⁶⁷.

Dans ce contexte de profit à tout prix, l'obsolescence s'impose à la réparation et au recyclage. L'injonction « Make your planet clean again » de la COP-21 n'a pas résolu cette question. Les opérations spécifiques de désarmement d'équipements militaires, très gourmands en terres rares, ont parfois entraîné des formes de recyclage des métaux donnant alors l'impression illusoire d'une certaine abondance de ces matériaux. Durant cette période, la Chine a beaucoup acheté ces stocks d'armes périmées pour se constituer des réserves de terres rares. Les dogmes du « just in time » et de « zero stocks » enseignés dans les MBA se sont avérées des politiques très court-termistes qui ont eu des conséquences économiques et sociales graves, comme il a été loisible de le constater avec l'épidémie de Covid-19⁵⁶⁸.

En 2020, la Chine produit 4 batteries électriques sur 5 vendues dans le monde. Elle souhaite monter dans la chaîne des valeurs et se réserver les productions les plus rentables, notamment en ce qui concerne les voitures électriques. Certes Bruxelles et la France ont déclaré engager une production de plus en plus indépendante à terme, en utilisant principalement les gisements qui existent à plus hauts coûts en Finlande, au Portugal ou en Autriche. Cependant, comme cela a été indiqué plus haut, la voiture électrique elle-même n'est pas sans inconvénient au niveau de la production de carbone, sauf si la production d'électricité est nucléaire, ce qui pose d'autres problèmes pour les combats des écologistes. Pour la Revue Nature Energy, une voiture électrique (sur base de centrales thermique) peut produire plus de CO₂ qu'une voiture conventionnelle sur l'ensemble de son cycle de vie.

La question qui nous concerne porte sur l'accès aux métaux rares qui émettent un champ magnétique comparable à celui des polluants que sont le pétrole et le charbon. La « green tech » et l'informatique doivent-ils participer aux efforts pour réduire la demande globale des métaux rares ?

- Pour les uns, ce n'est pas un problème, ils préfèrent dépendre du vent, du soleil de l'eau plutôt que des exportateurs de pétrole. Cependant, les matériaux qui entrent dans la composition des technologies « soutenables » font partie des terres rares. Les NTIC permettent de créer sa propre énergie abondamment et bon marché. Aujourd'hui, les énergies renouvelables représentent 20 % de l'énergie consommée dans le monde. Or, ceux-ci constituent un instrument géoéconomique décisif en faveur de la Chine, qui pourra rapatrier chez elle la production de la plupart des « emplois verts ». Par quoi remplacer le

⁵⁶⁷ Rhône-Poulenc était très critiqué pour la pollution radioactive (uranium, thorium, radon) qu'engendraient ses productions à La Rochelle. Les effluents liquides passaient dans une station d'épuration, mais laissaient passer trop d'impuretés. Le durcissement des réglementations préfectorales a mis en évidence une radioactivité 1000 fois supérieures à la moyenne locale. Des mouvements sociaux se sont mis en place. Dès 1986, Rhône-Poulenc sous-traita à plusieurs pays des produits non radioactifs pour La Rochelle. Rapidement, les Chinois se sont imposés, plus compétitifs que les Indiens ou les Norvégiens. Ils ont alors obtenu un partenariat de long terme, surtout avec des terres rares sur place à moindres coûts. Rhône-Poulenc a fait de même pour sa branche pharmaceutique, une fois privatisée. Il s'agissait à l'origine d'une simple aide technique. Les usines de raffinage se sont alors considérablement développées en Chine, et les Français pensaient avoir 20 ans d'avance sur les technologies chinoise, mais dès 2000 la Chine avait le même niveau de technologie. Les unités de séparation y opèrent sans procédures contraignantes de sécurité en Chine. Toutes les activités ont été transférées en Chine, et Solvay (la nouvelle dénomination de Rhône-Poulenc) est aujourd'hui une entreprise sino-française. C'est un des pans de la désindustrialisation de la France, convaincue que les services allaient supplanter les industries, notamment polluantes.

⁵⁶⁸ Fontanel, J. (2020), La globalisation atteinte du coronavirus. Inégalités, égoïsmes, ploutocratie, insécurité, Thucy afri-ct.prg, n°30.

pétrole et le charbon ? Les technologies vertes nous engagent vers une nouvelle révolution énergétique à base d'éoliennes, de panneaux solaires ou de batteries électriques. Il faut rappeler et insister sur le fait que ces productions nécessitent l'utilisation de métaux rares qui présentent trois inconvénients : d'abord, ils sont disponibles ou répertoriés en quantité limitée au regard de la demande potentielle ; ils sont donc aujourd'hui supposés rapidement épuisables ; ensuite leur extraction est à la fois onéreuse et très polluante⁵⁶⁹. Enfin, la plupart de ces métaux sont mal répartis dans le monde, au grand avantage actuel de la Chine qui profite largement de cette forme de monopole pour attirer sur son territoire de nombreuses activités à fortes valeurs ajoutées dépendantes des métaux rares.

- Pour les autres, il s'agit de se lancer dans la recherche et l'exploitation des terres rares, avec la volonté d'une relance minière. Ainsi la production de niobium est accélérée au Brésil et les groupes miniers chinois, australiens, canadiens, américains se lancent dans l'aventure. Le Japon a trouvé de grandes quantités de terres rares au large de l'archipel d'Ogasawara. Cependant, l'exploitation des matériaux rares est souvent très polluante et leur recyclage n'est pas facile. Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication produisent plus de la moitié de gaz à effet de serre que ce que génère le transport aérien. Il faut certes relancer les exploitations, mais trouver des technologies qui ne soient pas aussi dangereuses pour le réchauffement de la planète.
- La science des matériaux doit tendre à améliorer l'intensité matérielle et énergétique des nouvelles technologies. Les procédés de recyclage sont recherchés avec de plus en plus d'intérêt, ainsi que les possibilités de substitution des matériaux rares, pour des matériaux plus légers.
- La sobriété et la décroissance sont toujours évoquées, mais le « capitalisme vert » n'existe pas. La diminution de la consommation passe aussi par le développement des réparateurs, des recycleurs et des partageurs. L'extraction des mines est rentable, mais la valeur ajoutée la plus importante se trouve dans les hautes technologies. La course au moindre poids et à l'efficacité énergétique est décisive. Or, les aimants des terres rares sont essentiels. Quand le Japon a obtenu les brevets d'application des aimants nouveaux, il en a interdit l'exportation vers la Chine, ce qui a conduit ce pays à vouloir aussi tirer profit de la valeur ajoutée potentielle des terres rares. Cependant, pour être encore plus rentables, les Japonais ont commencé à délocaliser leurs applications en Chine, laissant à cette dernière la « low tech » moins rentable, tout en s'assurant d'une matière première toujours disponible sur place. Il a suffi pour le Parti Communiste chinois de limiter ses quotas à l'exportation pour inciter les entreprises à venir s'installer dans l'Empire du Milieu. En 1990, le Japon et les Etats-Unis représentaient 90 % du marché des aimants, aujourd'hui, la Chine en contrôle au moins 70%. La robotique a besoin de tungstène et les Chinois ont fait baisser les prix pour que les mines concurrentes ferment. Dans ce cadre, toute la robotique aurait pu être monopolisée par la Chine, contestant ainsi la technologie allemande. Les entreprises allemandes ont alors décidé de trouver d'autres sources d'approvisionnement plus chères pour ne pas tomber dans le piège. Une stratégie comparable a été engagée sur le graphite par la Chine, ce qui a valu une plainte de Washington en 2016 concernant des prix à l'exportation hors de proportion avec les prix intérieurs ; ce qui faussait la concurrence. Toutes les autres terres rares font aujourd'hui l'objet de cette politique industrielle nationaliste, avec des moyens quand même très inférieurs à ceux employés par Pékin.

L'Indonésie commence à emboîter le pas à son voisin asiatique, sur le marché de l'étain, métal indispensable aux technologies vertes et à l'électronique. Le pays ne veut plus exporter à l'état brut, il veut produire les biens finis. Il a même créé une bourse aux métaux à Jakarta. Cependant, les résultats ont été un peu moins concluants, car la crise économique a modifié les rapports de force entre acheteurs et vendeurs. Les excès des exploitants étrangers de mines sont quand même à considérer et il est normal que les richesses d'un pays servent d'abord les intérêts de

⁵⁶⁹ « Il faut purifier huit tonnes et demie de roche pour produire un kilo de vanadium, seize tonnes pour un kilo de cérium, 50 tonnes pour le gallium et 1200 tonnes pour le lucétium ». Cf. Piron, G. ((2019), La guerre des métaux rares, Les liens qui libèrent, Paris.

ses citoyens. Le nationalisme minier et les différends entre Etats s'étendent⁵⁷⁰, notamment dans les pays émergents, reprenant ainsi une revendication ancienne du Nouvel Ordre Economique International défendu alors par la CNUCED (Tableau 2)⁵⁷¹.

De manière plus générale, la rareté de ces métaux permet à ses producteurs de gérer l'offre selon leurs intérêts économiques, mais aussi stratégiques et politiques⁵⁷². Cependant, si leur rôle n'est plus aussi fort qu'avant, les firmes multinationales minières interviennent dans des pays instables, en augmentant leurs profits par des procédures qui s'apparentent à de la corruption ou qui utilisent clairement une main d'œuvre faiblement rémunérée, malgré les risques sanitaires toujours présents.

Tableau 3 – Le nationalisme croissant dans l'exportation des Terres rares

Pays	Objet	Différend
Mongolie	Oyu Tolgoï	Blocage de Rio Tinto
Canada (Saskatchewan)	Rachat PotashCorp	Rachat contesté de BHP Billiton (anglo australien)
Indonésie	Barrières à l'exportation	Nationalisme
Argentine	Barrières à l'exportation	Nationalisme
Afrique du Sud	Barrières à l'exportation	Nationalisme
Inde	Barrières à l'exportation	Nationalisme
Kazakhstan	Barrières à l'exportation	Nationalisme
Russie	Barrières à l'exportation	Nationalisme
Chine	Barrières à l'exportation	Nationalisme

Les pays occidentaux développés se sont dirigés vers un abandon des politiques publiques de souveraineté minérale et de santé. La France n'a plus de politique minière intéressante, alors qu'elle avait été plutôt efficace dans la période gaullienne. La défense nationale n'a plus de stratégie de long terme, le capitalisme est passé par là. Elle n'aborde plus la question des approvisionnements en métaux rares, pourtant si utiles aux entreprises d'armement. Washington s'est entendu avec l'Arabie Saoudite pour l'approvisionnement national des USA en pétrole en échange d'un soutien militaire. L'Europe reste insuffisamment active dans ce domaine. La crise de la Covid-19 et du Brexit devrait l'inciter à redevenir décisionnaire concernant la qualité de son développement et de son indépendance.

La Chine, vers un futur leadership mondial ?

La stratégie industrielle des métaux rares a été lancée, avec un grand succès. Dans le plan chinois, plusieurs types d'entreprises ont été considérées comme prioritaires, la biotechnologie, l'efficacité et les nouvelles sources énergétiques, les technologies de l'information, les nouveaux matériaux, les véhicules propres et les équipements industriels à haute technologie. Elle bénéficie d'une main d'œuvre bon marché, d'un faible coût du capital (dévaluation du yuan) et d'une grande taille du marché national. Elle a su utiliser les « joint ventures », en bénéficiant des savoir-faire étrangers, ce qui a permis l'internalisation des technologies étrangères, puis leur utilisation chinoise. C'est une forme de vol technologique par la coopération bienveillante entre les peuples. Aujourd'hui la Chine passe à l'offensive, la co-innovation devenant une innovation chinoise, les entreprises étrangères étant invitées à travailler de plus en plus sur le sol chinois.

La Chine est en avance dans plusieurs activités industrielles, comme la biologie, l'énergie, les matériaux, l'automatisation, l'océanographie ou les technologies de l'information. Elle n'a toutefois pas la toute-puissance, du fait d'une formation insuffisante, de chercheurs en nombre

⁵⁷⁰ OECD (2014), Export Restrictions in Raw Materials Trade : Facts, Fallacies and Better Practices, OECD, Paris.

⁵⁷¹ Fontanel, J. (1995), Organisations Economiques Internationales, Masson, Paris.

⁵⁷² Guillaume Pitron (Op. Cit.) donne l'exemple des Bafokengs, une tribu d'Afrique du Sud, qui a obtenu des droits sur la production de platine sur leur territoire.

limité au regard de sa population, de l'inertie des entreprises publiques dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et de la finance et d'un autoritarisme politique susceptible de freiner l'innovation économique et sociale. La survie du Parti communiste constitue sans doute une autre limite. En revanche, les progrès technologiques sont importants dans de nombreux domaines de prestige comme le spatial, les calculateurs, les équipements photovoltaïques, l'hydroélectricité, l'éolien. La Chine siphonne les emplois verts car la question écologique est très fortement posée par la population. Des manifestations du type NIMBY (not in my Backyard) ont été organisées par des citoyens, poussant Pékin à devenir un chef de file de la transition énergétique.

En attirant les entreprises étrangères et en les installant sur son sol, la Chine a capté une partie des richesses développées antérieurement par les pays occidentaux. D'une certaine manière, il s'agit d'une politique revendiquée de Beggar-thy-neighbour (« chacun pour soi, même au détriment direct du voisin »). La plupart des producteurs d'aimants américains ont disparu en 30 ans. La politique de dumping fait son effet et les concurrents sont amenés progressivement à coopérer avant de rendre les armes. « Le capitaliste vendra la corde qui le pendra », disait Lénine. Le Parti Communiste chinois a bien appris cette leçon.

Les métaux rares vont transformer les relations internationales, vers une perte de confiance dans la globalisation, une modification des stratégies militaires de moins en moins concernées par les questions du Golfe et de plus en plus tournées vers les pays disposant de métaux rares disponibles. Militairement, la production de la plupart des armes les plus sophistiquées dépend de l'achat des terres rares à la Chine. Cette dépendance est sans doute une occasion de conflit militaire, car toute la technologie moderne repose sur ces matériaux rares, lesquels mettent la sécurité et les équilibres économiques en grand danger. La Chine s'impose comme la grande puissance de l'avenir, grâce aux métaux de substitution aux énergies polluantes et à un monopole de nombreux métaux rares indispensables (dans certains cas non substituables), aux énergies bas-carbone et au numérique. L'impact écologique de ces exploitations est considérable et la pénurie de minerais pourrait vite s'installer écologiquement, géologiquement mais surtout politiquement.

Plus grave, le conflit pour les îles Sukaku avec le Japon, fondé sur l'histoire mais surtout sur les réserves d'hydrocarbure, a mis en évidence les embargos discrets (pour éviter d'avoir à y répondre auprès de l'ORD de l'OMC) que Pékin peut faire subir à un adversaire⁵⁷³. Les ressources naturelles de la Chine deviennent un moyen de pression sur la politique des Etats importateurs⁵⁷⁴. Dans le cas d'espèce, cet embargo sans nom a été abandonné, car, en retour, les biens de consommations « high tech » du Japon n'étaient plus exportés vers la Chine. Chaque Etat avance ses pions dans une stratégie géoéconomique de plus en plus complexe du fait même de la globalisation et des interdépendances économiques.

Lorsque Donald Trump a décidé d'interdire l'accès du marché américain à Huawei, les relations commerciales entre les deux grandes puissances se sont dégradées, de nouveau. Pourtant, toutes les compagnies informatiques de la Silicon Valley n'ont pas réagi, malgré cet avantage important que la décision du gouvernement américain leur offrait sur un plateau d'argent. Il faut dire que ce sont des entreprises qui ont un besoin important des matériaux des terres rares et que celles-ci se situent principalement en Chine. La crainte de représailles entre les deux pays pourrait conduire la Chine à arrêter les approvisionnements en matériaux vitaux pour la « high tech ». La plupart des industries stratégiques modernes et à venir sont dépendantes de matières premières produites par l'Empire du Milieu. La « guerre des métaux rares » n'est pas encore engagée, mais elle pourrait l'être dans un délai relativement court d'une décennie, sauf si des accords internationaux solides venaient à être signés par les principaux pays intéressés.

La Chine dispose d'un leadership dans la production de minerais essentiels, ces terres rares souvent très polluantes. Elle peut limiter les exportations et conserver cette faculté à produire nationalement. Les entreprises étrangères seraient alors conduites à venir s'installer en Chine, si les approvisionnements venaient à manquer. Dans ces conditions, la Chine attire les emplois des pays industrialisés. Cependant, la Chine considère que la production et l'exportation des métaux rares constituent des sujets sensibles et décisifs de sa défense nationale, elle pourrait refuser certaines

⁵⁷³ Pitron, G. (2019), Op. Cit.

⁵⁷⁴ Tension, A. (2010), China Blocks Vital Exports to Japan, New York Time, 22 September.

exportations sous prétexte qu'elles entrent dans la fabrication de l'arsenal américain (comme c'est le cas pour ses chars Abrams et les F-35 avions furtifs).

Pour les besoins militaires, il est nécessaire de constituer des réserves d'énergie et de métaux rares. Il s'agit de s'approvisionner et de faire des stocks en cas de conflits, qu'ils soient armés ou économiques, comme pourrait l'être un embargo des producteurs. Ces stocks n'ont pas besoin d'être conséquents eu égard à la faible quantité d'aimants nécessaires pour les armes elles-mêmes. Il n'en va pas de même pour l'économie nationale, laquelle supporte les besoins nationaux au sens large. Magnequench, qui fabriquait les meilleurs aimants du monde pour les armées, s'est installé aujourd'hui à Tianjin, près de Pékin. Pendant la présidence de Clinton, General Motors accepta ce deal, à condition de pouvoir installer une usine de production de véhicules à Shanghai. Pékin a pu ainsi récupérer les secrets militaires américains⁵⁷⁵. La technique était de racheter les technologies duales (civiles et militaires) afin de les fournir à l'Armée rouge, évitant ainsi les embargos contre les armées décrétés par les USA à l'encontre de son adversaire chinois. Les techniques les plus éprouvées de la guerre moderne, comme les systèmes d'information et les bombes intelligentes, ont été des cibles prioritaires de Pékin. La Chine a pu ainsi partager leurs technologies de missiles avec les Etats-Unis⁵⁷⁶.

Aujourd'hui, les relations sino-américaines connaissent une période délicate de méfiance réciproque. Sauf que la Chine a plus progressé technologiquement et économiquement en 20 ans que ne l'ont fait les Etats-Unis. La sécurité d'un pays ne repose pas seulement sur les armes militaires, elle dépend aussi de sa puissance économique⁵⁷⁷.

En 2020, le conflit avec Huawei met en évidence la violence des relations pour le pouvoir technologique mondial. Les Etats-Unis prennent le risque de perdre l'approvisionnement chinois en terres rares. Washington va-t-il annoncer la réouverture des mines pour limiter les importations chinoises, notamment celle de Mountain Pass ? Il lui faut renforcer la résistance des chaînes logistiques des produits de base nécessaires à l'armée américaine, mais aussi aux productions duales⁵⁷⁸. Les Américains pensent introduire une clause « Buy American Clause » dans les contrats militaires. Face aux menaces d'embargo chinois, il a été prévu éventuellement de relancer la production des matériaux vitaux, sans aucune réalisation significative en 2020. Le Pentagone s'interroge sur le point de savoir si, sur les importations chinoises, des virus malveillants seraient implantés en vue d'empêcher le bon fonctionnement des matériels. Aujourd'hui encore, le F-35 embarque dans son cockpit des terres rares de Chine. La guerre économique peut alors bientôt prendre une allure inquiétante en cas de conflit entre les deux grandes puissances⁵⁷⁹.

Les pays occidentaux subissent ainsi une vulnérabilité stratégique qui pourrait conduire aussi bien à une guerre économique que militaire. Dès 2010, la question a été posée à l'armée américaine de ne plus dépendre des énergies fossiles et d'utiliser des armes télécommandées employant des énergies renouvelables et des robots alimentés à l'électricité. Dans ce cadre, l'acheminement du carburant sur les fronts ne serait plus utile. Cependant, six années plus tard, cette présentation commence à être discutée. Le Ministère de l'Intérieur des Etats-Unis considère alors qu'il existe 35 métaux critiques, appartenant à la mouvance « green tech », susceptibles de mettre en danger la sécurité économique et militaire des Etats-Unis. Les cyberarmées peuvent remporter les conflits de demain. Un fort engagement a été réclamé par Donald Trump en vue de supprimer cette dépendance. Il a même proposé de racheter le Groenland, riche en ressources minières et si peu peuplé. Il s'agit de vulnérabilités qui ne peuvent plus être acceptables. Cette liste

⁵⁷⁵ Les proches de Deng Xiaoping étaient impliqués dans l'opération.

⁵⁷⁶ Bien avant l'affaire de l'intervention de la Russie dans la campagne électorale opposant Donald Trump et Hillary Clinton, des soupçons électoralistes ont été mis en évidence dans cette opération. Ce « Chinagate » n'a pas directement concerné Bob Clinton, mais il a directement visé le Parti démocrate qui aurait des subventions occultes contre la livraison de secrets technologiques à la Chine. Les Chinois ont pu ainsi acquérir la technologie des missiles longue portée. L'hypothèse de ces transactions n'a pas été vérifiée par une enquête judiciaire.

⁵⁷⁷ Fontanel, J., 2016. La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle. *PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale*,

⁵⁷⁸ President USA (2017), Presidential Executive Order on Assessing and Strengthening the manufacturing and defense industrial base and supply chain resiliency of the United States, White House, 21 July.

⁵⁷⁹ Fontanel, J., Bensahel, L. (1993), *La guerre économique*, Arès, Défense et Sécurité.

devra être revue périodiquement en fonction des évolutions des marchés, des actions gouvernementales, des nouvelles recherches sur les matériaux et de nouvelles découvertes scientifiques, la concentration de la production (entreprise et Etat) et les priorités politiques du moment. Il est donc demandé :

- d'engager un processus de réduction des vulnérabilités des minéraux « critiques »,
- de considérer les technologies de recyclage,
- d'analyser les possibilités alternatives (et leurs coûts),
- de prioriser l'accès à ces métaux par un échange avec les alliés et les partenaires,
- de faire des analyses de prospection pour analyser les ressources nationales disponibles,
- de proposer des recommandations visant à rationaliser les processus d'autorisation et de révision des baux,
- de développer les moyens d'accroître la découverte, la production et le raffinage domestique de minéraux essentiels.

Il faut donc engager des stratégies pour renforcer et soutenir les « supply chains » de ces matériaux, afin d'éviter la vulnérabilité des disruptions. Il sera même possible de modifier les lois et règles en fonction de l'urgence de la demande spécifique⁵⁸⁰.

La France est un géant minier en sommeil. Il faut arriver à rendre compatibles les activités minières avec le développement durable. Il n'y aura plus de production minière significative d'ici à 10 ans. La délocalisation a évité aux consommateurs français les coûts écologiques en laissant les pollutions se réaliser gravement à l'étranger, dans les pays plus pauvres, ou plus rapaces. Relancer les mines présente deux intérêts, d'abord produire proprement ces métaux, ensuite de venir plus autarcique pour de nombreuses productions. Il existe des mines à Wallis et Futuna, où l'ancien volcan Kulolasi abrite de belles réserves de terres rares. Les océans en recèlent aussi un potentiel intéressant. La question de l'extension du plateau continental est alors posée, tout comme le potentiel spatial.

La France a disposé d'entreprises de raffinage performantes, mais elles n'ont pas été soutenues par les gouvernements convaincus du bien-fondé de la concurrence dans le cadre d'une globalisation non maîtrisable. La survie de la démocratie est pourtant en cause. La globalisation économique, dominée par les idées libérales, laissait à penser que l'interdépendance des Etats était un facteur de paix. Cependant, les rapports de force s'expriment davantage quand un pays devient dépendant de produits nécessaires à son propre développement. Le raisonnement mercantiliste revient rappeler que l'avenir d'un pays dépend aussi de sa capacité à résister aux rapports de force que des Etats, ne partageant pas ses valeurs, veulent lui imposer par la force de l'approvisionnement de biens et services essentiels à sa survie⁵⁸¹. Le choc des civilisations n'est pas toujours une fable, quand un pays se recommandant du communisme demande l'ouverture à la compétition internationale⁵⁸².

Bibliographie

- ADEME (2016), *Les potentiels du véhicule électrique*, ADEME, Avril
- Bardi, U. (2015), *Le grand pillage. Comment nous épuisons les ressources de la planète*. Les Petits Matins.
- Commission européenne (2017) *Principaux producteurs de minerais rares Commission européenne*, Bruxelles, Septembre.
- Flipo, F., Dobré, M., Michot, M. (2013), *La face cachée du numérique. L'impact environnemental des nouvelles technologies*, L'Echappée.
- Fontanel, J. (1984), *L'économie des armes*, La Découverte, Paris.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1993), *La guerre économique, Arès, Défense et Sécurité*.

⁵⁸⁰ USGS (2018), Interior Releases 2018's Final List of 35 Minerals Deemed Critical to National Security and the Economy., USGS (Ministère de l'Intérieur), mai 2018

⁵⁸¹ Fontanel, J., 2005. La globalisation en analyse. *Géoéconomie et stratégie des acteurs*, L'Harmattan, Paris

⁵⁸² Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L. and Sen, A., 2003. Civilisations, globalisation et guerre. *PUG, Presses Universitaires de Grenoble, PUG, Grenoble*.

- Fontanel, J. (1995), *Organisations économiques internationales*, Masson, Paris.
- Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L. and Sen, A., (2003). *Civilisations, globalisation et guerre*. PUG, Presses Universitaires de Grenoble, PUG, Grenoble.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (2003), *Guerre et économie, les liaisons dangereuses*, in « Guerre et économie », Ed. J-F. Daguzan et P. Lorot, Ellipses, Paris, 2003.
- Fontanel, J., (2005) *La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs*, L'Harmattan,
- Fontanel, J., Henriques, A. (2007, 2010), *A Globalização em Análise: Geoeconomia e Estratégia dos Actores* Instituto Piageto, Lisboa.
- Fontanel, J. (2016) La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle. *PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale*,
- Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris
- Fontanel, J. (2018), Puissance et nationalisme économique, *PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale*.
- Fontanel, J. (2020), Le New Deal Vert, la troisième révolution industrielle ? Une analyse de la pensée de Jeremy Rifkin, *Pax Economica*, Grenoble
- Fontanel, J. (2020), La globalisation atteinte du coronavirus. Inégalités, égoïsmes, ploutocratie, insécurité, *Thucy afri-ct.prg*, n°30.
- Marscheider-Weideman, F., Langkau, S., Hummen, T., Erdmann, L., Tercero Espinoza, L. (2016), *Raw materials for Emerging Technologies 2016*, German Mineral Resources Agency (DERA), March.
- OECD (2014), *Export Restrictions in Raw Materials Trade : Facts, Fallacies and Better Practices*, OECD, Paris.
- Pitron, G. (2019), *La guerre des métaux*, LLL, Les liens qui libèrent
- President USA (2017), *Presidential Executive Order on Assessing and Strengthening the manufacturing and defense industrial base and supply chain resiliency of the United States*, White House, 21 July.
- Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre*, Editions « Les Liens qui libèrent ».
- Saby, B, Saby, D. (2016), *Compétitivité, mercantilisme et guerre économique*, l'Harmattan Paris.
- Tension, A. (2010), China Blocks Vital Exports to Japan, *New York Time*, 22 September.
- USGS (2018), *Interior Releases 2018's Final List of 35 Minerals Deemed Critical to National Security and the Economy*, United States Geological Survey, June 2018.
- USGS (2018), *Mineral Resources On-Line Spatial Data*, USGS <http://mrrdata.usg.gov/ree/> , United States
- Vidal, M. (2015), *Ressources minérales et énergie : rapport du groupe Sol et sous-sol de l'Alliance*, Alliance nationale de coordination de la rech

L'importance géopolitique croissante de l'eau

Résumé : Il est possible de dégager quatre utilisations de l'eau : l'accès au quotidien ; la politique de l'eau à l'intérieur des Etats souverains, dans la réalisation de choix négociés entre les consommations de groupes sociaux hétérogènes ; l'hydro-politique entre les Etats concernant des régions parcourues par des zones aqueuses à partager, et enfin la politique globale de l'eau dans le cadre d'une réflexion collective. Il est aussi nécessaire de mettre en évidence les conflits d'usage d'une eau qui se raréfie sous sa forme potable et qui se doit de faire face au changement climatique face à une croissance démographique importante et une pollution coûteuse. Les conflits d'intérêt des Etats partageant les mêmes sources d'eau ne vont pas manquer de se développer dans les années à venir, tout comme les choix nationaux d'attribution de l'or bleu entre les différents consommateurs.

L'eau est indispensable à chaque homme ; comme l'air elle est nécessaire à sa survie. Elle a parfois été présentée comme appartenant au patrimoine intouchable de l'humanité. En son absence, le système humain dépérit et meurt. Avec l'augmentation de la consommation d'eau douce mondiale, de nombreuses régions du monde sont affectées par une rareté croissante d'un élément essentiel à la survie de l'homme individuel et de la société qu'il forme avec ses congénères. Jusqu'à présent, les conflits directement attribués à l'eau sont très rares et plutôt régionaux. En tout état de cause, l'eau n'a pas été *le principal facteur* dans le déclenchement de la guerre.

Il est possible de dégager quatre utilisations de l'eau : l'accès au quotidien ; la politique de l'eau à l'intérieur des Etats souverains, dans la réalisation de choix négociés entre les consommations de groupes sociaux hétérogènes ; l'hydro-politique entre les Etats concernant des régions parcourues par des zones aqueuses à partager, et enfin la politique globale de l'eau dans le cadre d'une réflexion collective.

Les bassins internationaux recoupent souvent les frontières des pays. Il y a presque 300 bassins internationaux dans le monde. En 1995, Ismaël Serageldin, vice-Directeur de la Banque mondiale, assurait que les guerres du XXI^e siècle seraient causées par la rareté et le partage de l'eau entre les pays voisins. La question du Moyen-Orient, une région pauvre en eau, semblait déjà être au cœur de cette affirmation. En 1979, le président Sadate considérait que l'eau était le seul facteur qui pourrait conduire l'Égypte à entrer en guerre. Cette menace ne concernait donc pas Israël, mais l'Éthiopie, riverain en amont sur le Nil. Si dans le passé peu de guerres ont éclaté à cause de la disponibilité d'eau à partager entre deux Etats, leur rareté passée n'est certainement pas gage de gestion pacifiée entre les peuples du futur dans un monde affecté par les changements climatiques et où la population a augmenté à un rythme et jusqu'à un niveau jamais vécu auparavant dans l'histoire. La pression sur cette ressource vitale a connu une forte augmentation. La pression sur la ressource a donc connu une violente augmentation, notamment dans les pays à forte croissance démographique dans un ensemble territorial plutôt aride, voire désertique.

Si la gestion de l'eau peut conduire les Etats à craindre un conflit avec leurs voisins, il semble plutôt que l'eau constitue une arme, mais rarement une cause de guerre justifiant, en soi, une guerre⁵⁸³. Si les réserves et les infrastructures de l'eau ont souvent servi d'instruments ou de cibles militaires, aucune guerre n'a été enclenchée par la rareté des ressources en eau, ni pour l'accès à celles-ci. Les pays ennemis ont toujours réussi à s'entendre, même après quelques moments de crise politique, sur la question de l'eau, en signant des accords internationaux. Il en a été ainsi pour la gestion du Jourdain par Israël et la Jordanie ou celle du Comité du Mékong, agence intergouvernementale du Laos, Cambodge, Vietnam ou Thaïlande pendant tout le temps de la guerre au Vietnam. La Commission de l'Indus a survécu aux guerres entre l'Inde et le Pakistan.

⁵⁸³ Coulomb, F., Bensahel, L. and Fontanel, J.,(2007), The concepts of economic war and economic conflicts in a global market economy, in «Arms, War, and Terrorism in the global economy today, Ed. Wolfram Elsner, Ed.

Les accords ont souvent été des moments privilégiés de coopération pacifique⁵⁸⁴. En matière d'eau potable, la coopération est une règle générale qui n'a que très momentanément fait l'objet de tensions fortes pouvant éventuellement craindre une guerre armée, alors que le conflit militaire reste l'exception. Il s'agit donc de définir le type de rareté de l'eau et de mettre en évidence les zones de conflit sur la question de l'or bleu.

Quelle rareté ?

Depuis 1990, La demande d'eau potable a augmenté de 33%. Or, l'écoulement d'eau douce n'arrive pas à suivre ce rythme. Les pénuries d'eau potable risquent de se développer et de concerner directement à la fois le développement économique et la croissance démographique des régions concernées. Pour l'Unesco, 12% de la population mondiale n'a pas accès direct à une eau consommable et plus du tiers de l'humanité ne dispose pas d'un assainissement suffisant de l'eau en termes de qualité. Sans eau de qualité, la maladie, la malnutrition et la dégradation cumulative de l'environnement deviennent inévitables. Près de 400.000 enfants décèdent par an dans le monde consécutivement à l'ingestion d'eaux insalubres.

L'homme doit faire face à trois défis avec l'eau : se nourrir avec l'agriculture (70%), fournir un accès à l'eau potable et l'assainissement pour éradiquer les maladies, et préserver les écosystèmes. Ces défis dépendent de l'importance de la population mondiale et du mode de consommation, la carnation demandant plus d'eau. La demande d'eau continue à augmenter pour l'agriculture, de 2 700 à plus de 4 000 millions de mètres cubes. Il faut aussi de l'eau salubre, ce qui a été rendu possible aujourd'hui pour 90 % de la population mondiale (66% pour l'Afrique). Cependant, 4 milliards de personnes n'ont pas toujours un accès satisfaisant en termes de qualité, de pression, de permanence. L'accès à l'eau et à son assainissement constitue un enjeu politique, de justice sociale. Il faut protéger les cours d'eau. La pénurie de l'eau de bonne qualité est importante, car le coût du traitement de l'eau augmente du fait des pollutions industrielles et agricoles, et. C'est un problème d'Etat, car l'eau est nécessaire à la vie.

Le stress hydrique est fondé sur la disponibilité de l'eau bleue par personne et par an (moins de 1 500 m³ par an et par personne selon l'indice de Falkenmark ; rareté chronique à moins de 1 000 m³ ; pénurie critique à moins de 500m³). La fiabilité des informations n'est pas assurée et la moyenne annuelle homogénéise et réduit les périodes de grand stress. Pour l'Espagne, l'eau est abondante sur sa façade atlantique (3 700), mais moitié moindre sur sa façade méditerranéenne (1 700). L'échelle temporelle est aussi essentielle, avec des périodes de sécheresse et d'autres très humides. Tout dépend de la capacité de construire des ouvrages hydrauliques, du transport de l'eau, des capacités de la stocker. Pour cela, il faut une expertise technique, une capacité financière et une volonté politique.

Il est donc nécessaire d'introduire l'idée de « produire » de l'eau utilisable – en tenant compte des ressources disponibles, de leur stockage, de l'accès à l'eau et de la préservation de l'environnement. La Finlande est alors dans une situation très favorable, si l'on calcule l'IPE (indice de pauvreté en eau). Le Niger manque de ressources premières et ne dispose ni des moyens financiers ni des infrastructures destinées à résoudre la question cruciale de l'eau. Israël et Singapour n'ont pas de ressources suffisantes en eau bleue, mais ils ont les infrastructures nécessaires pour apporter l'eau sur tout leur territoire.

Les choix politiques, l'alimentation, les installations industrielles sont autant d'éléments qui pèsent sur la consommation de l'eau, mais cet ensemble forme un nexus fortement imbriqué. L'eau est nécessaire à l'agriculture, mais celle-ci peut aussi polluer l'eau, dans le cadre d'un nexus eau-climat-environnement-agriculture, lequel provoque un problème environnemental que ne peuvent qu'aggraver les changements climatiques. Les pays pauvres sont incapables de le résoudre, ce qui conduit à des conflits d'utilisation de l'eau. Seule 39 % de la population mondiale dispose d'un système d'assainissement suffisant. Or, l'agriculture moderne fait une consommation accrue d'eau et d'énergie. Les systèmes de gestion de l'eau sont façonnés par les relations politico-sociales et, en même temps, ils transforment le fonctionnement des sociétés. La construction d'un barrage modifie la redistribution de l'eau et parfois la hiérarchie sociale.

⁵⁸⁴ Atlas (2018), Guerres de l'eau, Focus, <https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-ressources/focus-5F01-guerres-de-l-eau.html>

Cependant, la question de la « valeur commerciale » est aujourd'hui posée, compte tenu de sa rareté progressive. Accorder une valeur économique à l'eau, c'est aussi la réserver aux pays et aux sociétés et individus les plus riches. La croyance dans le fonctionnement optimal du marché pose le problème plus général des ressources rares de la terre. La gestion de l'eau, telle qu'elle existe dans les pays développés, est souvent recommandée, elle permet une meilleure exploitation et régulation d'une source de richesses essentielle à l'humanité. Dans ce cas, les firmes multinationales qui existent déjà dans les pays développés ne manqueront pas de se partager le marché, sans qu'aucun organisme international soit en mesure d'assurer une régulation forte et légitime. Les producteurs d'eau pourraient s'unir pour définir des accords commerciaux à l'image de l'OPEP pour le pétrole. Elles assureraient alors un réseau de distribution adapté, lequel, sans l'intervention de l'Etat, aurait le droit de vie ou de mort sur de nombreuses sociétés humaines. Dans ces conditions, l'or bleu s'imposera et, en termes de profit, fera sans doute concurrence à l'or noir. Pour les pays en développement aride, la question de la couverture de leurs besoins en eau se pose et elle ne peut pas se traiter sous un angle économique au regard des moyens financiers disponibles localement. Dans ces conditions, seules les migrations peuvent satisfaire la volonté de survie des habitants de la région, avec toutes les conséquences néfastes pour l'humanité d'un tel bouleversement économique et environnemental.

La guerre de l'eau de Cochabamba en Bolivie a mis en évidence les dangers de la privatisation du système municipal de gestion de l'eau. Le doublement du prix décidé par la société Aguas dal Tunari, filiale du groupe américain Bechtel a provoqué un cycle de protestation suffisamment fort pour contraindre le gouvernement bolivien à annuler la concession. En Californie, les différends qui opposent la ville de Los Angeles avec la vallée de l'Owens sur le droit de l'eau est significatif de cette rareté croissante due à l'essor démographique, à la sécheresse consécutive au changement de climat et de la disponibilité de l'eau de la Sierra Nevada. L'eau est répartie de manière inégale entre les fermiers, selon des accords historiques non modifiables ou modifiés. De fait, il existe de l'eau, mais elle ne leur parvient pas en provenance des hauts plateaux. Pour les fermiers, la sécheresse est en partie artificielle, car les réglementations réservent une partie de l'eau aux écosystèmes, ce qui réduit le potentiel de son utilisation agricole. Ils ont le sentiment d'être les seuls à payer cette sécheresse, en réduisant leur consommation de 30% depuis 20 ans, alors que la ville de Los Angeles n'est pas concernée par la défense des écosystèmes.

L'utilisation de l'irrigation peut aussi être un facteur destructeur des écosystèmes. Les populations riveraines de la mer d'Aral asséchée laissent une terre recouverte de sels des fonds marins (36.000km carrés), lesquels, poussés par les vents se déposent sur les terres arables de la région, rendant celle-ci inappropriée à la production agricole. Cette catastrophe est le résultat d'une politique agricole de court terme, qui a conduit les planificateurs soviétiques à détourner les fleuves Syr-Daria et Amou-Daria pour la production de coton, permettant un doublement des surfaces destinées à cette production. Dans ce contexte, la mer Aral n'a plus reçu d'eau de ces fleuves, ce qui a accru sa salinité, détruisant la flore et la faune marines, perdant ainsi son volume et sa surface de presque moitié. Les villages des pêcheurs se sont retrouvés à 100 kilomètres des côtes. La région a 4 fois plus de sel par litre que celle recommandée par l'OMS. Cette mer est donc perdue. Après l'effondrement de l'URSS, les organismes internationaux sont intervenus face à cette crise écologique, mais les experts n'ont pas encore trouvé de solution pour redonner à cette mer sa situation initiale.

La crise de l'eau est imminente, elle provoque à la fois et successivement des inondations et des sécheresses destructrices des systèmes de production et des écosystèmes aquatiques. 17 pays représentant un quart de la population mondiale connaissent le « stress hydrique ». Le commerce de l'eau courante commence même à se développer dans les pays riches, selon des formes diverses, selon le degré de dégradation des écosystèmes et de la qualité spécifique réelle ou supposée des eaux disponibles pour les ménages. L'accès à l'eau peut déboucher sur des conflits interétatiques, des migrations incontrôlées et non acceptées, des violences civiles, des inondations et l'accroissement des inégalités sociales. L'eau est un enjeu essentiel de sécurité et le changement climatique ne va pas arranger la situation⁵⁸⁵.

⁵⁸⁵ Fontanel, J., 2016. La sécurité économique et sociétale: pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle. *PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, (3)

Les stocks d'eau douce sont considérables (40 millions de km²), mais seuls les flux déterminent l'eau renouvelable. L'eau verte utilisée et consommée *in situ* par les écosystèmes représente 2/3 des pluies. L'eau bleue définit les eaux précipitées qui rejoignent les cours d'eau ou s'infiltrent dans les nappes souterraines. Elles soutiennent les débits. L'eau grise est prélevée et restituée dans les milieux mais sous forme parfois dégradée (égouts). L'eau virtuelle est celle qui sert pour produire des biens exportables et consommée virtuellement dans un autre espace (l'Égypte importe de l'eau en achetant du blé américain) – un concept qui est discutable, bien entendu.

Dans les pays développés, la pollution de l'eau et la destruction des milieux aquatiques sont importantes. En France, face aux sécheresses récurrentes et sans doute croissantes dans le temps, les projets de retenue d'eaux font face à ceux qui les combattent, ce qui devrait conduire à terme à de nombreux conflits. Le dérèglement climatique accroît l'intensité et la longueur des périodes de sécheresse, avec une réduction programmée, *ceteris paribus*, de 20 à 30 % du débit des rivières à l'horizon 2050. Dans ces conditions, les occasions de conflit entre les États partageant la même source d'eau seront accrues, notamment pour l'agriculture qui consomme la moitié des ressources annuelles et 80 % de celles-ci pendant l'été. Les priorités ne sont pas encore clairement établies quant à la consommation de l'eau, même si le Code de l'environnement donne quelques règles concernant la gestion de l'eau (salubrité, santé, sécurité, respect des équilibres naturels). Il convient de gérer collectivement une ressource qui se raréfie sans être pour autant encore suffisamment rare pour ne pas envisager d'autres solutions de sa consommation qui lui permettrait de maintenir ses réserves disponibles⁵⁸⁶. Les agriculteurs devraient chercher à s'adapter d'eux-mêmes aux nouvelles conditions météorologiques et à la rareté de l'eau. Il s'agit d'économiser l'eau, de contrôler son débit sur les terres, de réduire le gaspillage, de créer des retenues d'eau, de choisir des variétés moins gourmandes d'eau, de replanter les haies pour retenir l'eau, de couvrir les sols de végétaux pour maintenir l'humidité et de préserver les zones humides. La piste de l'agroécologie doit constituer une alternative intéressante, surtout avec le retour vers les circuits courts.

Dans les États les plus pauvres d'Afrique, le problème est plutôt celui de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Dans d'autres pays plus désertiques, il s'agit d'éviter les sécheresses prolongées. L'eau est à la fois inégalement répartie territorialement et selon les périodes et saisons, de qualité différente selon les niveaux de pollution et des traitements idoines des impuretés et selon les équipements mis en place pour la recueillir, la traiter ou l'utiliser à des fins industrielles, agricoles ou ménagers. L'eau constitue aussi un enjeu politique incontestable, nationalement et internationalement.

Quels conflits potentiels ?

L'eau a parfois été une cible et une arme militaires. Nabuchodonosor a détruit l'aqueduc qui approvisionnait la cité de Tyr pour qu'elle se rende. En 1938, Tchang-Kaï-Tchek a ordonné la destruction des digues du fleuve jaune pour inonder les zones menacées par l'armée japonaise. Au Vietnam, les substances chimiques et les défoliants déversés par l'armée américaine ont encore des effets sur des eaux des nappes phréatiques toujours polluées. Au Kosovo, les Serbes ont contaminé les points d'eau de la région. Aujourd'hui, les menaces se font de plus en plus pressantes, même si elles n'ont pas encore débouché sur une action. Connectés aux réseaux électriques, les systèmes d'approvisionnement en eau sont de plus en plus vulnérables et les populations civiles directement menacées, au regard de la vulnérabilité des infrastructures digitales mises en place.

Depuis 1977, les Conventions de Genève (1977) interdisent de détruire ou d'enlever les biens indispensables à la vie de la population civile, notamment les réserves et installations d'eau potable et même les ouvrages d'irrigation (40% de la consommation d'eau, contre 25% pour la consommation ménagère). Depuis 2002, l'eau est reconnue comme l'un des Droits de l'Homme fondamentaux. Il est aussi interdit d'attaquer les barrages, digues, centrales nucléaires produisant de l'énergie électrique. Cependant, ces Conventions n'ont pas été signées par tous les États membres (notamment par les États-Unis) et aucune institution internationale n'est en charge de leur application. En revanche, la Cour Pénale Internationale, compétente sur les crimes de guerre et les violations au droit international humanitaire peut statuer sur cette question, mais les États-Unis n'ont toujours pas ratifié l'existence de la CPI.

⁵⁸⁶ Fontanel, J. (1979), *Ecologie, économie et plurigestion*, Entente, Paris.

Les gestes unilatéraux de propriété d'un cours d'eau commun constituent une agression grave à l'encontre du voisin, notamment lorsqu'ils s'inscrivent dans schéma général de relations conflictuelles. En 1953, lorsque Israël décide en 1953 de construire l'Aqueduc national pour détourner les eaux du Jourdain, sans aucune négociation sur le partage des eaux communes, il déclenche la colère de ses voisins et plus généralement du monde arabe. Un geste unilatéral accentue les tensions politiques et la question du partage de l'eau devient secondaire par rapport aux enjeux politiques. Si de nombreux spécialistes considèrent que les guerres de l'eau sont fortement improbables, la rareté de la matière première d'une eau potable est quand même susceptible de provoquer des conflits dont la nature et le déroulement peut conduire à des conflits violents, voire armés. La question fondamentale qui est alors posée est de comprendre si une guerre de l'eau est envisageable au regard de son coût. L'eau constitue un enjeu politique encore secondaire ; en 2021, elle ne peut pas être la seule cause d'une guerre éventuelle entre deux Etats. Si les pays ont un accord sur le partage de l'eau potable, la construction d'un barrage en amont n'est a priori pas susceptible de créer des tensions entre eux. Malheureusement, toute action sur un cours d'eau ou dans les nappes phréatiques modifie la disponibilité temporelle de l'eau, ce qui peut à la fois réveiller, à mauvais escient, le nationalisme politique et produire de nouvelles sécheresses de court terme, elles-mêmes causes négatives de changements climatiques à plus long terme.

De nombreux éléments de discordance entre deux Etats frontaliers naissent avec la construction, en amont de l'un d'entre eux, d'un barrage. Aux affluents du Nil et dans le bassin de l'Awash en Ethiopie, les risques de conflits entre les deux pays ne sont pas négligeables, chaque pays essayant de faire valoir son « bon droit ».

La question des fleuves partagés est particulièrement délicate. Les riverains sont souvent rivaux quant à l'utilisation de l'eau. Les stratégies seront divergentes selon la situation du fleuve, en amont ou en aval, l'urbanisme ou les productions agricoles, l'irrigation ou les barrages. La question des eaux souterraines est aussi importante si le réservoir se situe entre deux pays. Un quart de la population mondiale dépend de ces eaux cachées, notamment pour l'agriculture, dont l'utilisation excessive d'un pays est potentiellement une source de menaces pour l'autre pays. Les risques de conflit sont élevés pour les pays riverains du Nil (Ethiopie, Egypte), de l'Indus (Inde, Pakistan) ou des fleuves Bei et Xi (Chine, Vietnam).

Dans les pays développés, la gestion de l'eau est souvent réglée économiquement et politiquement, même si les inégalités sociales resurgissent dans certaines zones. Ce n'est pas toujours le cas. Il existe des risques hydro-politiques au Proche-Orient et en Afrique australe. Plus le bassin versant est en voie de fermeture et plus les risques de conflits sont importants. Il y a plusieurs facteurs importants dans la gestion de cette eau, notamment la quantité et la qualité de la ressource, les risques naturels, la pollution, la protection de l'environnement, la fragmentation écologique avec les barrages, etc. L'Ethiopie souhaite ainsi remettre en cause la prédominance égyptienne pluriséculaire sur le Nil. Les tensions politiques se sont alors accrues. Ces conflits d'intérêt constituent des menaces d'affrontements potentiels très importants.

Les rapports de force jouent, avec la menace de sanctions économiques ou militaires, si un consensus n'est pas trouvé directement ou avec l'aide d'instances internationales, finalement assez nombreuses et efficaces en apportant des solutions communes. Le Global Water Partnership propose de trouver des solutions pour éviter la sécheresse ou les inondations, les glissements de terrain, l'érosion, etc. Le Conseil de l'eau (CME) rassemble les représentants des organisations internationales et des organismes de gestion publique de l'eau. Ces deux organismes contribuent à trouver des solutions collectives qui constituent autant d'exemples pour les Etats qui connaissent des conflits d'utilisation. Ils permettent d'éviter parfois la « politisation » d'un conflit et les situations de *casus belli*. Souvent, les négociations sur les ressources en eau se passent plutôt bien.

Les grands barrages qui étaient souvent la fierté d'un pays et un facteur d'unification des régions sont aujourd'hui beaucoup plus contestés, pour leur action néfaste sur les écosystèmes, leur caractère anti-démocratique, les déplacements de population qu'ils impliquent et leur capacité à provoquer des maladies. Depuis quelques années, la Chine est entrée dans ce processus, elle a construit de nombreux barrages sur ses terres, en toute opacité et sans référence aux effets sociaux et environnementaux des constructions. Elle dispose sur les pays en aval d'un pouvoir d'action par l'utilisation adaptée de ses barrages. En outre, elle exporte son savoir-faire, notamment en Afrique.

C'est un instrument d'influence très puissant, d'autant qu'elle fournit une partie importante du financement de ces travaux, sous forme de prêts.

Les conflits potentiels relatifs à l'eau sont nombreux. La Turquie jouit d'une position d'amont sur le Tigre (2700 km) et l'Euphrate (1900 km). Ceux fleuves connaissent une forte irrégularité interannuelle et saisonnière, avec de fortes crues du printemps), une diminution des débits d'amont et d'aval et une prédominance de la Turquie en amont qui contrôle les châteaux d'eau de la région. Les structures hydrauliques ont toujours un impact sur l'environnement. Elles nécessitent souvent la disparition de villages et le déplacement de leurs habitants. Le pouvoir politique turc manipule la gestion des eaux au détriment des voisins. Le GAP (Güneydogu Anadolu Projesi) comprend la construction d'un projet de plusieurs dizaines de barrages sur le cours du Tigre et de l'Euphrate pour produire de l'hydroélectricité et désenclaver la région pauvre. Des accords relativement fragiles, une base de référence, sont mis en place concernant la régulation des eaux de l'Euphrate, mais pas pour les eaux du Tigre. Le barrage Atatürk, en service depuis 1993, construit sur l'Euphrate, est la pièce centrale de 22 barrages prévus. Le lac artificiel recouvre une surface de plus de 800 kilomètres carrés.

Sur le Tigre, le GAP a dû recouvrir des sites archéologiques, ainsi qu'un déplacement des populations. Le barrage d'Ilisu a englouti la ville historique troglodyte de Hasankeyf, ainsi que ses monuments. Située depuis 1981 dans une zone naturelle spéciale de conservation, la ville avait été progressivement abandonnée de ses habitants et interdite de construction. En 2003, les investisseurs allemands, autrichiens et suisses se sont retirés du premier projet au regard des normes environnementales non respectées ; cependant, le projet est allé jusqu'à son terme, avec un peu de retard, la Cour Européenne des Droits de l'Homme ayant statué négativement sur les plaintes de nombreuses ONG et archéologues. Une nouvelle ville a été construite, mais elle n'est que faiblement habitée. Le sort des populations kurdes n'a pas été pris en compte et d'importants vestiges de leur histoire, non islamiques et non turques, ont été ainsi détruits. Lorsqu'il sera complètement mis en place, il absorbera 30% du débit du Tigre, avec des risques de pollution en aval non négligeables. Il permet aussi potentiellement de « couper l'eau » à la Syrie et l'Irak en cas de conflit politique, le réservoir étant capable de stocker une année d'écoulement. Les deux pays en aval se plaignent souvent de la pénurie d'eau provoquée par le GAP. Pourtant de nombreux travaux d'irrigation et de barrages ont été mis en place en Irak depuis le premier quart du XXe siècle.

Il en va de même avec Israël, dont le lac Tibériade a longtemps été une ressource vitale. Lorsque la Jordanie et la Syrie ont imaginé détourner les eaux (l'un du Jourdain, l'autre du Golan), la guerre des Six jours est venue régler la question pour sécuriser les approvisionnements en eau du pays. Le rôle de l'eau dans le conflit du Proche-Orient a perdu de son acuité avec les nouvelles techniques de désalinisation de l'eau de mer (75% de l'eau potable aujourd'hui). Il n'empêche que la colonisation des territoires palestiniens par Israël conduit ce pays à utiliser l'eau comme arme économique, avec, à Gaza, une pénurie quasi journalière de cet élément essentiel à la vie.

Le Nil est aussi un bassin à risque, avec des débits très variables selon les saisons. En 1929, un système de quota avait été négocié définissant un volume d'eau octroyé au Soudan et à l'Egypte, renforcé en 1959. L'Egypte dépend à 98 % du fleuve pour son eau potable et son agriculture. Avec l'augmentation constante et rapide de la population des zones riveraines, la pression sur les ressources croît. C'est un enjeu géopolitique majeur. Toute action pour mettre en danger la production du Nil bleu constituerait un acte de guerre contre l'Egypte. Tous les pays sont condamnés à s'entendre, même l'Egypte qui pendant longtemps s'est crue seule propriétaire de ces eaux. Le barrage d'Assouan a créé le lac Nasser (500 kilomètres de long, dont 150 au Soudan, et 10 à 30 kilomètres de largeur), alimenté par les eaux du Nil, en vue d'une agriculture irriguée, d'une protection contre les crues des ressources énergétiques, de la fourniture d'eau aux collectivités, mais la mise en place de ce grand ouvrage avait aussi un but politique, celui de la capacité du pays à entreprendre en grand et réussir un grand projet collectif et de répondre à l'explosion démographique. Il en résulte aujourd'hui une production d'électricité importante (plus de 2 millions KW par an), des surfaces cultivées nouvelles, trois récoltes par an). En revanche, il a fallu déplacer 50.000 Nubiens, accepter la réduction de la production de limon (ce qui réduit le delta en aval), la pollution agricole, les engrais chimiques, la pollution industrielle, la disparition des jachères, la remontée de la nappe phréatique qui menace les villes, la disparition de variétés de

flores et de faunes (sardines). De la Tanzanie à l'Égypte, plus de 200 millions de personnes vivent sur le bassin du Nil et la nécessité d'aménager le fleuve se heurte aux intérêts contradictoires des neuf pays riverains. Pour la Tanzanie, la RDC, le Rwanda, le Burundi, la République Centrafricaine, le Kenya et l'Ouganda, la production d'énergie est revendiquée. L'accord de 1959 est remis en cause par l'Éthiopie avec la construction du barrage « Grand Renaissance Dam », sans autorisation cairote, capable de retenir une année d'une crue du Nil. Un accord a cependant été signé en 2015. D'autres barrages sont prévus en vue d'améliorer la production d'électricité, le développement agricole et industriel. Cinq États ont signé un accord de coopération transfrontalière (Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie), mais l'Égypte et les deux Soudans ne l'ont pas signé, l'Égypte arguant de ses « droits historiques ». La position hégémonique de l'Égypte est donc sérieusement contestée. En revanche, au Soudan et en Égypte, les terres sont achetées par des investisseurs de la péninsule arabique (plus de 8,6 millions d'hectares) dont l'irrigation poserait un immense problème en aval du Nil. L'annonce de l'Éthiopie d'une mise en eau du barrage de la Renaissance (GERD), objet du contentieux avec l'Égypte et cause d'un grand souci pour le Soudan dont le barrage de Roseires est situé à quelques dizaines de kilomètres de GERD. L'Égypte demande la création d'un mécanisme de réduction du réservoir de GERD pour disposer d'un même débit en aval, ce que l'Éthiopie refuse au nom de son indépendance et du refus d'un contrôle extérieur de ses ressources internes. Pour le Président égyptien, il s'agit d'un problème de sécurité nationale, c'est une question existentielle pour les Égyptiens. Au regard de l'augmentation de sa population, elle demande même une augmentation très importante de son quota de 65 milliards à 73 milliards de mètres cubes. Pour l'instant, il s'agit de manifestations exacerbées des intérêts des deux pays, mais la question de la guerre a quand même été posée et il n'est pas certain que l'Éthiopie va immédiatement engager une politique nationale stricte au détriment des besoins de l'Égypte. L'Union africaine sera sans doute appelée pour engager des mesures de conciliation. Des questions similaires existent aussi en Afrique australe, dans laquelle l'eau coule toujours vers l'argent et le pouvoir.

Ces questions concernent tous les États riverains d'une même étendue d'eau. La gestion des Grands Lacs qui séparent les États-Unis et le Canada en est un exemple. Les Grands Lacs produisent un apport d'eau source important jusqu'au Golfe du Maine. Or, les États-Unis exercent une forte pression pour son alimentation en eau. Le Canada est opposé aux projets d'exportation massifs d'eau par dérivation, d'autant que le renouvellement de ce réservoir n'excède pas 1% par an. Une telle volonté s'oppose au concept même de développement durable, compte tenu des coûts prohibitifs de transport, plus importants que celui du dessalement de l'eau de mer. En outre, le Canada serait directement impacté. Si les USA disposent des moyens de faire face aux pénuries et aux moyens financiers disponibles pour les combattre, ce serait moins le cas pour le Canada. La Commission mixte internationale de gestion des ressources hydriques des Grands Lacs fonctionne relativement bien, sur tous les thèmes concernant l'exploitation maïeutique. D'autres projets concernant le détournement des eaux du Québec et de la Colombie Britannique ont aussi été envisagées, alors qu'une meilleure gestion des ressources hydriques des États-Unis pourrait satisfaire tous les besoins.

La nappe d'Ogallala de 580.000 km carrés permet de satisfaire en eau le Mexique, l'Ouest du Texas, le Kansas, une partie du Colorado, le Nebraska et le Dakota Sud, ce qui a singulièrement permis le développement d'un grenier à blé. Cependant, la nappe s'épuise. Il faut envisager une autre source et il est envisagé de détourner l'eau du Golfe du Mississippi, nécessitant l'énergie de 12 centrales nucléaires, avec la mise en place de 4 fleuves et 150 rivières. La pression des secteurs agroalimentaire et industriel des États-Unis ne va sans doute pas manquer de prendre de plus en plus de force pour arriver à cette fin. L'eau peut conduire les États à des investissements démesurés pour se prévenir d'une rareté éventuelle dans le futur.

De son côté, Israël conduit une véritable guerre d'usure sur les ressources en eau de la Palestine., contrevenant ainsi aux Conventions de Genève dont l'application facultative ne manque pas de poser problème sur la force du droit international. Les infrastructures en eau de Gaza et de la Cisjordanie constituent des cibles militaires privilégiées. Les matériaux nécessaires à la réparation et au développement des installations de l'eau ont fait l'objet d'une tentative d'embargo des autorités israéliennes, ce qui développe les risques sanitaires et la crise économiques de l'agriculture et de l'industrie de la Palestine. La vallée du Jourdain, riche en eau, est constamment

attaquée. L'eau est devenue rare, à l'état brut, elle entre parfois même dans le domaine marchand. Cette situation conduit au découragement des habitants, et probablement, à plus long terme, à la dépopulation du pays, laissant ainsi le champ libre à toutes les opérations de colonisation. Le contrôle des ressources naturelles vitales devient un enjeu politique essentiel. La privatisation de l'eau constitue une menace pour les cultures et les moyens de subsistances des plus pauvres du monde entier.

En Méditerranée, l'accès à l'eau est un enjeu géopolitique incontestable. Les pays limitrophes de la mer ne sont pas égaux face au climat et à l'hydrométrie⁵⁸⁷. Les pays tempérés du Nord reçoivent plus des deux tiers de cette ressource naturelle vitale. Les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) ont à faire face à une pénurie de l'eau, aggravée par une demande croissante en provenance du tourisme, de l'industrie, des terres irriguées et d'une population de plus en plus nombreuse. 180 millions de Méditerranéens seront concernés d'ici à 2025. Le changement climatique devrait même accélérer ce processus. En 2021, un pays sur trois a consommé plus de 50 % du volume annuel de ses ressources naturelles en eaux renouvelables. Dans ces conditions, l'eau deviendra une ressource rare et les pays doivent réinventer leurs modes de gestion des ressources d'eau, mais aussi des risques hydrologiques. Des situations de conflits risquent de naître. La Convention de l'ONU (1997) sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation n'est pas toujours respectée, notamment parce qu'elle n'est pas toujours équitable. Les accords juridiques internationaux ne sont pas souvent explicites et ils sont souvent cyniquement violés. A terme, la loi du plus fort risque d'être appliquée, notamment par un recours aux armes, car l'eau est indispensable à la vie humaine.

Bibliographie et références

Atlas (2018), Guerres de l'eau, Focus, <https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-ressources/focus-5F01-guerres-de-l-eau.html>

Blanchon, D. (2019), *Géopolitique de l'eau*, Paris, Le Cavalier Bleu.

Coulomb, F., Bensahel, L. and Fontanel, J., (2007), The concepts of economic war and economic conflicts in « *A global market economy*, in « *Arms, War, and Terrorism in the global economy today* », Ed. Wolfram Elsner, Ed.

Dajani, M. (2017), Assécher la Palestine : la guerre systémique de l'eau, <https://www.chroniquepalestine.com/israel-mene-guerre-eau-palestine/>

Fontanel, J. (1979), *Ecologie, économie et plurigestion*, Entente, Paris.

Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L. and Sen, A. (2003) *Civilisations, globalisation et guerre*. PUG, Presses Universitaires de Grenoble, PUG.

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B., 2014. For a general concept of economic and human security. *The Evolving Boundaries of Defence: An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities*, 75.

Fontanel, J., 2016. La sécurité économique et sociétale: pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle. *PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, (3).

Fontanel, J. (2019), Géopolitique de la Méditerranée. Un territoire de conflits économiques, politiques, religieux, environnementaux et humanitaires, in « *La Méditerranée, terrain de géopolitique mondiale* », (Mohammed Matmati, Ed.), L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2021), *Les terres rares, au cœur des conflits économique-politiques de demain*. Hal-03092621

Shiva, V. (2003), *La guerre de l'eau. Privatisation, pollution et profit*, L'Aventurine.

Smith, R., Fontanel, J., 2008. International security, defence economics and the powers of nations. *War, peace and security*, 6, p.37à52.

UNESCO (2013), Aucun signe de futures guerres de l'eau, Planète Science ; Vol. 11, n°1. <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/resources/periodical/a-world-of-science/vol-11-n-1/in-focus-water-cooperation/water-wars/>

Wolf, A. (1998) ; While water wars may be a myth, the connection between water and political stability certainly is not ». « *Conflict and Cooperation along International Waterways, Water Policy*, 1(2)

⁵⁸⁷ Fontanel, J. (2019), Géopolitique de la Méditerranée. Un territoire de conflits économiques, politiques, religieux, environnementaux et humanitaires, in « *La Méditerranée, terrain de géopolitique mondiale* », (Mohammed Matmati, Ed.), L'Harmattan, Paris.

L'interprétation géopolitique du Produit intérieur Brut (PIB)

Résumé : Le Produit Intérieur Brut (PIB) est souvent un indicateur important dans la comparaison de la puissance comparée des Etats. Cependant, cette interprétation n'est pas toujours pertinente, notamment du fait des difficultés techniques portant sur les comparaisons intertemporelles et internationales des pays concernés, mais aussi d'autres facteurs qui ne sont pas mis en exergue. Il s'agit en outre d'un agrégat de plus en plus contesté quant à son contenu et à son utilisation que les nouveaux modes de production nécessaires à la lutte contre le réchauffement climatique et autres pollutions ne peuvent plus accepter. Il y a des biens et services positifs capables de créer de la valeur ajoutée sans produire des effets négatifs et des biens et services qui ne sont produits que pour réparer les nuisances des systèmes productifs polluants. Dans ce cas, l'estimation de la vraie richesse créée doit tenir compte des dégâts du procès de production.

Le PIB est l'agrégat économique le plus utilisé pour comparer, dans le temps et dans l'espace, l'évolution de l'économie nationale dans le temps et dans l'espace. Les experts internationaux se réfèrent souvent à cet indicateur, comme un indicateur de la bonne gestion des gouvernants. Les statistiques internationales influencent la politique internationale, notamment parce que le PIB par habitant permet souvent d'établir une classification entre les pays développés, les pays émergents et les pays en développement

Pourtant, le PIB est d'abord une construction statistique qui reflète la création de la valeur ajoutée d'un pays. Si sa définition statistique est bien conceptualisée, encore faut-il que les informations disponibles soient suffisamment proches de la réalité des productions nationales. En outre, il n'intègre pas toutes les activités bénévoles, le travail familial non professionnel et toutes les formes de destruction qui réduisent le potentiel de richesse d'un pays. Il n'informe pas sur l'épuisement des sols et du sous-sol, la raréfaction de l'air pur, les libertés démocratiques, la solidarité citoyenne ou le rayonnement culturel. En effet, un pays ayant un niveau élevé de PIB peut aussi connaître un affaiblissement de sa puissance, de son soft power et de son potentiel de développement, avec la raréfaction de ses ressources naturelles, les problèmes sanitaires relatifs à la pollution atmosphérique ou la redistribution conflictuelle des revenus. Enfin, comment analyser la puissance et le bien-être d'une population lorsque, au sein d'un pays, les inégalités sociales, économiques, régionales ou de genre sont fortement dissonantes ? Dans ces conditions, l'importance qui lui est accordée est excessive.

Un pays sera bien jugé d'un point de vue international, uniquement parce qu'il dispose de ressources naturelles rares, alors que tous les autres aspects de la vie économique et sociale témoignent d'une grande faiblesse du système de production et de graves lacunes dans la gestion des libertés démocratiques et dans le niveau de vie des citoyens. Il ne donne aucune indication sur la qualité du bien-être de sa population, l'efficacité ultime de son système de production ou l'effondrement des biens collectifs que constituent l'air ou l'eau pure, les ressources naturelles ou encore la violence du système de production pour les citoyens. Ces " manquements à la réalité du système de production " ainsi que l'utilisation fréquente du PIB hors de son champ de signification normal, posent la question de savoir s'il est possible et comment sortir de l'emprise analytique et politique de cet indicateur.

Le PIB est le résultat de l'agrégation de l'activité de production de biens et de services des unités de production résidant dans un pays. Il calcule principalement les biens et services marchands légaux. Il quantifie la valeur totale de la production de richesse créée par les agents économiques en additionnant les valeurs ajoutées annuelles de tous les acteurs économiques résidents sur la base des informations fournies par les entreprises et les administrations publiques.

Les services publics non marchands fournis par l'État (santé publique, éducation, sécurité ou justice) sont estimés sur la base des dépenses publiques affectées à leur fonctionnement. Or, en France par exemple, les mêmes services fournis par le marché sont plus coûteux (notamment

l'éducation et la santé). A niveau d'activité et de compétence égal, l'estimation de la production de services est plus élevée s'ils sont réalisés dans le secteur privé marchand. Ainsi, le niveau de privatisation augmente le PIB, sans que les services rendus soient significativement différents. Il conduit à une simple augmentation des inégalités sociales face à la santé et à l'éducation. De même, comment valoriser la dépense finale de sécurité, sans laquelle toutes les productions sont menacées ?

L'économie souterraine, notamment le travail " au noir ", rémunéré en " cash " ou sur la base du " troc ", est une activité non déclarée. Selon les pays, la part de l'économie souterraine varie. Elle est très élevée dans les pays émergents et en développement. Tous les statisticiens se proposent d'en estimer la valeur marchande, mais la plage d'erreur reste considérable. En outre, ces activités viennent en concurrence parfois avec les activités marchandes, elles produisent donc des biens et services aux prix généralement moins élevés pour les consommateurs, mais elles ne s'acquittent pas de l'impôt, ce qui modifie les comportements des consommateurs et biaise les résultats statistiques du PIB. Eurostat propose d'inclure une estimation des activités « illégales » le trafic de drogue, la prostitution, la contrefaçon ou la revente de véhicules volés, d'autres ne le font pas.

Le PIB n'est pas toujours calculé sur une base homogène et les falsifications sont toujours possibles, notamment dans les pays où les références de contrôle démocratiques sont affaiblies, par un gouvernement soucieux de mettre en avant des résultats faussement positifs de son action économique. Dans le cas de la Chine, par exemple, les chiffres sont fournis par le gouvernement sous contrôle du Parti Communiste. Dans la course à la puissance que ce pays engage notamment face aux Etats-Unis, les chiffres deviennent aussi des arguments de communication pour valider un système politico-économique.

De même, les firmes multinationales ne manquent pas d'utiliser les interstices de la mondialisation pour fournir les informations qui leur permette notamment d'optimiser leurs prélèvements fiscaux. La croissance des réseaux internationaux de production et d'échange met en évidence la fragmentation de la production, avec des échanges commerciaux importants entre les centres de profit et de création de la valeur ajoutée. Ces nouveaux modes de production modifient singulièrement les études sur les avantages comparatifs nationaux. La mondialisation des chaînes de production perturbe la perception statistique du commerce international. Les chiffres publiés sont souvent triturés en fonction des intérêts bien compris de la multinationale protégée par le fameux "secret d'affaires". La transparence n'est pas une qualité managériale face aux charges fiscales ou sociales.

Compte tenu des règles fiscales, légales et conventionnelles différentes de pays à pays, il est alors loisible pour une entreprise multinationale de déclarer la valeur ajoutée la plus élevée de ses centres de production ou d'échange dans les pays où les taux d'imposition sont minimaux et de réduire celle-ci dans les pays où l'aide aux entreprises en difficulté est encore possible. Ce comportement conduit à fausser les statistiques officielles de la valeur ajoutée de chaque pays concerné. Les entreprises optimisent leurs avantages fiscaux et obligatoires en affichant le maximum de valeur ajoutée dans les pays les plus attractifs, les moins taxés. En Europe, l'Irlande, les Pays-Bas ou le Luxembourg bénéficient considérablement de ces avantages, en conduisant une politique qui s'apparente à une stratégie de *beggar thy neighbour*.

Les comparaisons intertemporelles du PIB doivent tenir compte des indices de prix pour obtenir une estimation plus réaliste du taux de croissance réel d'un pays. Le choix et le calcul de l'indice des prix approprié sont soumis à des hypothèses concernant les produits et services sélectionnés par les statisticiens. L'échantillon retenu reste subjectif, il peut faire l'objet de pressions de la part des pouvoirs publics pour valoriser ou empêcher de dévaloriser leur action économique. Les syndicats se sont souvent interrogés sur la pertinence de cet indice. La prise en compte des règles définies par les organisations internationales peut limiter, dans le temps et dans l'espace, une forme de tripatouillage des chiffres à des fins politiques, mais chaque pays n'a pas le même type de consommation, ce qui réduit une recherche d'homogénéité dans les produits de l'échantillon choisis. C'est même l'un des problèmes les plus importants de comparaison internationale des PIB nationaux.

Les comparaisons internationales posent le problème d'une définition homogène du PIB et de l'application des taux de change. Lorsque, suite à une attaque monétaire spéculative, l'euro baisse de 10% par rapport au dollar, son expression statistique conduit à une réduction de 10% du PIB de

tous les pays de la zone euro par rapport à celui des Etats-Unis. Peu de temps après, une nouvelle configuration des tensions spéculatives peut inverser le processus. En outre, de nombreux États, dont la Chine, sont accusés de s'engager dans des politiques de taux de change monétaires afin de récolter les bénéfices du commerce. Le système de la dévaluation monétaire permet à un pays d'être plus compétitifs sur les marchés extérieurs.

Plusieurs instruments statistiques ont été mis en place pour limiter cet aléa statistique. Les taux de change dépendent principalement des transactions commerciales et financières internationales, tandis que les monnaies nationales ont leur pouvoir libérateur directement lié aux transactions du marché au sein du sol national ou de la zone monétaire. Dans ce contexte, le taux de change est le résultat du commerce international, et n'affecte que de manière partielle les marchés nationaux.

Le système de parité de pouvoir d'achat a souvent été utilisé pour pallier cet inconvénient majeur, afin de réduire les effets des évolutions monétaires erratiques sur les marchés internationaux. Il consiste à définir un panier de produits significatifs, à l'évaluer dans les monnaies de chaque zone et à déterminer ainsi la "vraie" valeur du taux de change, hors système monétaire et financier. Mais cette procédure n'est pas sans faille. Quel panier de produits choisir, sachant que les achats (et leur structure) effectués dans un pays ne correspondent pas forcément à ceux d'un autre pays ? Si l'on retient un panier "standard" américain, la valeur du dollar en parité de pouvoir d'achat sera sous-évaluée par rapport aux autres pays. Il n'est pas certain que le Big Mac, parfois choisi dans le panier collectif, soit un choix satisfaisant pour le Bénin ou des pays plutôt ouverts au végétarisme. Par ailleurs, les prix des produits sont soumis à des variations constantes, liées à la diversité des marques ou des ingrédients, mais aussi à des périodes de tensions inflationnistes, très hétérogènes selon les pays.

L'application de la méthode de la parité de pouvoir d'achat (PPA) apporte souvent une nouvelle perception de l'économie d'un pays, mais les différences avec les méthodes de taux de change constant remettent en cause l'utilisation des statistiques. Pourtant, le calcul du PIB en PPA met en évidence la valeur ajoutée brute produite par un pays dans sa capacité à satisfaire, de manière globale, la capacité de pouvoir d'achat moyenne des citoyens, compte tenu de l'importance du coût de la vie. Il n'a pas pour but de refléter le pouvoir économique comparatif d'un Etat, il définit plutôt le pouvoir d'achat moyen disponible dans un pays. En revanche, il ne fournit pas d'informations fiables sur le fonctionnement d'un système économique qui valorise la précarité, les inégalités et les rapports de force entre acheteurs et fournisseurs. Utilisé de manière inappropriée, son calcul permet de justifier la nécessaire réduction des coûts (salaires inclus, sans aide sociale), dans un pays en situation de crise économique et sociale.

Plusieurs critiques peuvent être faites sur le sens du PIB

D'un point de vue conceptuel, il faut être conscient des hypothèses implicites du PIB, notamment dans tous les cas de comparaisons internationales et intertemporelles, l'application du principe "toutes choses égales par ailleurs". Le PIB mesure principalement les activités facturées. Cela signifie que tous les biens et services sont également utiles, qu'il s'agisse de pain ou de médicaments, de soins de santé ou de la vente de fusils. Il n'y a pas de "services négatifs", ceux qui gaspillent les ressources rares ou polluent l'atmosphère. L'autoproduction et l'autoconsommation (jardins, vergers, fermes, bricolage, réparation de matériaux divers), le bénévolat (association, club sportif), les activités altruistes de l'économie solidaire (logiciels libres, dons et échanges de livres gratuits) sont peu ou mal pris en compte. L'échange de quelques heures de cours contre la réparation d'un vélo, d'une soirée "baby sitting" contre une journée d'aide à la création d'entreprise, rend moins efficace l'analyse purement monétaire, tout en améliorant les conditions de vie des personnes. Le travail domestique échappe partiellement au PIB.

Ensuite, toutes les activités de spéculation financière peuvent-elles être réellement "productives" ? Dans la plupart des cas, ne sont-elles pas des transactions qui modifient la répartition des revenus ou des richesses plus que le PIB ? Les activités publicitaires ne sont-elles pas davantage des consommations intermédiaires que de véritables productions collectives ? Le PIB ignore la qualité des activités qu'il comptabilise ; il ne produit aucun indicateur de "durabilité" pour répondre aux dotations des générations futures. Il est indifférent aux conditions sociales et humaines du mode de production, à la réduction de terres arables ou rares, à l'appauvrissement des matières premières ou

des ressources énergétiques du sous-sol, à la dégradation ou à l'amélioration de la qualité de l'air ou aux inégalités de revenus et de richesses.

Plus grave, aucune différence n'est faite dans le processus productif les nuisances et ses réparations et les richesses permanentes créées. Or, parmi les biens produits, il existe des « Bads » (nuisances ou désagréments), dont les définitions restent complexes et conventionnelles. Comme ce n'est pas son rôle, le PIB ne fait pas référence à la conservation du patrimoine naturel, qui est donc supposé constant et gratuit. La comptabilité patrimoniale n'intervient qu'indirectement dans les choix des agents de l'économie de marché, car ceux-ci sont guidés principalement par les profits immédiats. L'exploitation des ressources énergétiques jusqu'à leur disparition définitive dans un ou deux siècles augmente considérablement la valeur du PIB des pays producteurs (économie de rente), mais les réserves naturelles de la Terre disparaissent pour les générations futures.

La production dépend aussi des lois nationales et internationales. Devons-nous accepter le gaz ou le pétrole de schiste ? Quels sont leurs coûts réels à long terme ? Le gaz et le pétrole de schiste sont interdits de production dans certains pays, tandis que d'autres, dont les États-Unis, en produisent et en vendent pour l'exportation. La destruction des forêts tropicales, afin de produire des plantes pour les agro-carburants, augmente le PIB national des pays concernés, sans se soucier du désastre écologique et humanitaire qu'elle représente. Le PIB inclut positivement des productions très polluantes qui favorisent des maladies comme le cancer. Dans ce cas, il va même développer trois activités : la richesse produite dans le monde marchand par l'activité productive initiale, la marchandisation des mesures anti-polluantes et l'augmentation des dépenses de santé. Tout ce qui se vend est considéré comme un facteur de richesse.

Enfin, il faut tenir compte de l'importance des stocks de richesse économique, naturelle et humaine d'un pays, du capital non reproductible comme la valeur des terres, du capital productif net "reproductible", du niveau global d'éducation et du capital santé de la population. En outre, le PIB n'explique pas les inégalités de revenu et de richesse, la pauvreté relative ou absolue et il évite toute soustraction des « bads ». En raison de sa totale indifférence au contenu et aux effets de ce qui est produit, l'augmentation du PIB peut s'accommoder de formes de violence (travail forcé), de racisme (apartheid), d'effets de domination (colonialisme) ou d'esclavage. Un PIB élevé et une forte croissance peuvent parfaitement coexister avec des conditions de vie déplorables, une pollution très importante et une répartition très inégale des revenus.

En fait, le PIB reste un indicateur chronologique intéressant, dont l'interprétation est discutable. Il s'apparente trop à l'indicateur de puissance d'une économie. Ainsi, considérer qu'en parité de pouvoir d'achat, la Chine dispose d'un PIB équivalent à celui des États-Unis ne peut que surprendre. L'impression est que la manipulation des chiffres donne une image déformée du développement économique et social comparé des pays. Le fameux G2 (USA-Chine) reste encore très déséquilibré en termes de développement économique, de puissance militaire et géostratégique et du niveau de vie réel des habitants. La puissance de la Russie dépend principalement des prix des matières premières et de l'énergie. Leur baisse ou leur hausse n'est pas toujours due au dynamisme du pays, mais à la situation du marché, à la spéculation, à l'organisation des négociations entre les pays de l'OPEP, à la guerre économique d'un pays producteur (comme l'Iran ou l'Irak), ou à l'évolution des accords relatifs au climat ou à l'environnement. La croissance calculée ou déclarée du PIB peut être un mirage susceptible de cacher une future crise économique, sociale ou sociétale. Le contenu du PIB fournit quelques éléments d'information concernant la puissance économique et sociale d'un pays.

Il faut utiliser l'évolution comparative du PIB comme un simple indicateur de la capacité productive d'un pays.

Le PIB et le PIB par ne sont pas des marqueurs " uniques, polyvalents de la puissance comparative des États, sinon le Luxembourg serait une très grande puissance. Ils informent sur la capacité d'un pays à produire, à satisfaire la demande solvable et éventuellement à fournir des biens publics aux citoyens. De fait, la puissance, l'efficacité, le bien-être et même la richesse sont des notions qui sont aussi de l'ordre du qualitatif.

De nombreuses études se contentent d'approximations quant à l'interprétation du PIB , ce qui peut avoir de lourdes conséquences sur l'analyse des relations internationales Il existe plusieurs

composantes de la puissance : économique, culturelle, militaire, politique, etc. Les marges d'appréciation sont importantes. L'estimation de la puissance militaire est souvent fondée sur l'indicateur des dépenses militaires et des effectifs (militaires, chars, avions, missiles, armes nucléaires, etc.), sans référence aux stratégies, à la capacité d'utiliser les armes et à l'adéquation entre les instruments disponibles et les objectifs de sécurité définis. Si l'on reprend les principes de la puissance globale, les Etats-Unis ont les atouts de l'hyperpuissance, avec un leadership accentué dans les domaines du développement économique, de la recherche scientifique, l'importance de ses forces militaires nationales et de l'OTAN, un "soft power" influent (accélééré par la montée en puissance des GAFAM) et une culture anglophone dominante. Sur ces points, la Chine n'est dominante que par la taille de sa population. Elle est également largement dominée par l'Union européenne dans les indicateurs de développement économique, du rôle de sa monnaie, de la recherche scientifique ou de son influence culturelle ou même politique. Cependant, les indicateurs ne valorisent pas la puissance de l'Union européenne, qui souffre de la relative fragilité de sa gouvernance et de sa dépendance à la sécurité collective. La sécurité perçue par et d'un pays est un indicateur aussi important que le PIB pour définir sa puissance.

D'autres indicateurs ont été proposés. Toute production ne se traduit pas par une amélioration de la situation économique et sociale collective. Certaines activités marchandes, générant des biens regrettables, menacent le bien-être collectif. Il est alors nécessaire d'engager des dépenses défensives ou réparatrices. En 1973, James Tobin et William Nordhaus ont proposé l'introduction de deux nouveaux concepts. Les "biens regrettables" développent des aménités collectives négatives. Les "dépenses défensives" sont des activités rémunérées qui ne visent qu'à réparer les dommages causés par d'autres activités productives. Ces dépenses ne produisent pas réellement de valeur ajoutée, elles ne participent pas au produit final à valoriser dans le PIB ; elles doivent être considérées comme des consommations intermédiaires. Cette analyse n'a pas été poursuivie d'une part parce que les intérêts du marché ont prévalu et d'autre part parce que les "biens regrettables" ou les "dépenses défensives" ne sont pas toujours immédiatement perçus comme tels. Les effets négatifs n'apparaissent parfois que rétroactivement en raison de nouvelles études scientifiques ou bien ils dépendent de conditions particulières de concentration pour faire l'objet d'une telle reconnaissance.

L'indicateur de développement humain proposé depuis 1990 par le PNUD, propose une analyse plus centrée sur l'homme et son développement. Il comprend plusieurs critères, tels que la santé et la longévité des hommes (mesurée par l'espérance de vie à la naissance), les connaissances ou le niveau d'éducation (durée moyenne de scolarisation ou capacité de décision), le niveau de vie (revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat) et la satisfaction des besoins matériels de base comme l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à un logement décent, à une bonne hygiène et à des soins médicaux. Cependant, ces indicateurs ne se prêtent pas toujours à une interprétation indiscutable et ils omettent toujours des valeurs qui ne relèvent pas d'une analyse quantitative incontestable. Ils donnent des résultats intéressants, mais parfois difficiles à interpréter.

Osberg et Sharpquie (2002) ont développé un indice de bien-être (IBE), utilisant plusieurs critères tels que les flux de consommation courante marchande et non marchande, les stocks de richesse (biens matériels, biens de consommation durables, accumulation de capital humain et social, coûts environnementaux) ou la distribution des revenus (inégalité, pauvreté économique, précarité). Ils mettent en évidence l'écart entre le PIB par habitant et l'indice de bien-être. Après vingt ans de croissance économique à la fin du vingtième siècle, le bien-être privé et collectif des Britanniques est resté quasiment constant, alors que le PIB a augmenté de 300% en unités monétaires nationales courantes.

Le Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité environnementale et économique (UNCEE), de manière très intéressante, car plus complète, travaille à définir un indicateur qui prenne en compte les effets sur l'environnement, à calculer un produit intérieur brut vert et à construire un système de comptabilité économique et environnementale (SEEA) une norme internationale pour l'année 2012 et à promouvoir sa mise en œuvre dans les pays.

La référence unique ou dominante au PIB est dangereuse. Son calcul était mieux adapté à la réalité de la période pendant laquelle il a été conçu. L'idée même de développement économique, de croissance indéfinie et de " rattrapage " pour les pays en développement, est remise en cause avec le concept de développement " durable ". La croissance économique " à l'américaine ", trop

consommatrice de matières premières et trop polluante, ne peut être un objectif pour les autres économies nationales moins développées car les questions du réchauffement climatique, des inégalités sociales excessives ou l'apparition rapide de nouvelles raretés mettent en péril le système de production actuel. Il est nécessaire aujourd'hui de disposer d'indicateurs sur les libertés démocratiques, la solidarité citoyenne, le rayonnement culturel et l'essor partagé de l'économie numérique et de l'intelligence artificielle. La difficulté de sa mise en place réside fondamentalement dans les choix subjectifs à entreprendre à chaque niveau des indicateurs pertinents.

Bibliographie

Aben, J., Fontanel, J. (2019), Military expenditure as a proxy for State's power, *Defence and Peace Economics*

Bensahel, L., & Fontanel, J. (2006). *L'économie souterraine : L'exemple de la Russie*. Editions L'Harmattan.

Brunat, E., Fontanel, J. () La Russie de retour comme puissance militaire ? *Annuaire Français des Relations Internationales*, 19.

Brunat, E., Fontanel, J. (), La stratégie internationale et le réforme militaire de la Russie in Union Européenne-Russie, une relation particulière, Actes du Colloque Chambéry.

CESE, France Stratégie (2015), Le CESE et France Stratégie proposent 10 indicateurs phares complémentaires au PIB. <http://www.lecese.fr/content/le-cese-et-france-strat-gie-proposent-10-indicateurs-phares-compl-mentaires-au-pib>

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), *Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale*, in *Question politique en économie internationale*, La Découverte, Paris

Coulomb, F., Fontanel, J. (2011). War and Capitalism. *The Marketing of War in the Age of the Neo-Militarism*, New York, London, Routledge

Coulomb, F., Fontanel, J. War, opeace, and economists, in *Economics of Peace and Security*, Encyclopedia of life support systems, UNESCO.

Coyle, D. (2014) Is GDP still useful?, Better Life Index, May 16, <http://www.oecdbetterlifeindex.org/blog/is-gdp-still-useful.htm>

Donsimoni, M., Fontanel, J. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique par les parités de pouvoir d'achat, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.

Duval, G., Marcus, V. (2002), Le BIP 40, un baromètre des inégalités et de la pauvreté, *Alternatives économiques*, n°202, Avril.

Fontanel, J., Hébert, J-P, Samson, I. (2008), The birth of the Political Economy or the Economy in the heart of Politics : Mercantilism, *Defence and Peace Economics*, 19.31. 2008

Fontanel, J., Chatterji, M. (2008) War, peace, and Security, Emerald Group Publishing, UK. (2005).

Fontanel, J. (2008), *Questions d'éthique : guerre, démocratie, économie, éducation, marketing, sport, guerre*. Editions l'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2010), Concept élargi de la sécurité économique, in *Politique Economique de la Sécurité Internationale*, Ed. Jacques Fontanel, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2010), *Politique Economique de la Sécurité internationale*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a General Concept of Economic and Human Security, in R. Bellais (Ed.), *The Evolving Boundaries of Defence : An Assessment of Recent Shifty in Defence Activities*, Emerald, Bingley.

Fontanel, J. (2015), La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution. United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditure (2015) In *Paix et sécurité européenne et internationale*, <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices*, l'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019) Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. *Annuaire Français des Relations Internationales*, AFRI, Paris.

Guilhaudis, J-F. (2015, 2016), Alliances, coalitions, organismes de sécurité collective in *PSEI (Paix et Sécurité européennes et internationales)*, n° 1, 2015 et n° 4, 2016.

Guilhaudis, J.F., Fontanel, J (2017), Le PIB, Indicateur, Totem et mauvais marqueur, in
Guilhaudis, J.F. (2017), *Relations internationales contemporaines*, 4^e édition augmentée, Lexis Nexis,
Paris.

Guilhaudis, J.F. (2017), *Relations internationales contemporaines*, 4^e édition augmentée, Lexis Nexis,
Paris.

Nations Unies (2016), *Cadre central du Système de Comptabilité économique et environnementale*,
https://unstats.un.org/unsd/envaccounting/seearev/cf_trans/seea_cf_final_fr.pdf

Nordhaus W., Tobin J., « Is Growth Obsolete ? » in *The Measurement of Economic and Social
Performance*, Studies in Income and Wealth, National Bureau of Economic Research, vol.38,
1973.

OCDE (2001), *Du bien-être des nations, le rôle du capital humain et social*. Paris. 2001.

Osberg, L. & et A.Sharpe (2002), « Une évaluation de l'indicateur de bien-être économique dans les pays
de l'OCDE », Séminaire de la DARES, 15 Octobre 2002.

Sharpe A., Méda. D, Jany-Catrice F. et Perret B (2003), "Débat sur l'indice de bien-être
économique", *Travail et Emploi*, n° 93, Janvier 2003.

Smith, R., Fontanel, J. (2008), International security, defence economics and the power of
Nations, in Fontanel, J & Chatterji M (Ed.), *War, Peace and Security*, Emerald Group Publishing.
UK .

L'économie du changement climatique

Résumé : Le changement climatique pose un problème au système économique qui a favorisé la mise en place des révolutions industrielles polluantes du charbon et du pétrole. Aujourd'hui, la révolution de l'économie numérique offre des espoirs non négligeables pour réduire les pollutions et favoriser la décarbonisation. Cependant, les luttes d'intérêt économiques des puissants lobbys des secteurs polluants semblent réduire le potentiel de transformation d'un système économique mû par la recherche du profit à court terme. Les grandes puissances veulent conserver leurs acquis économiques et elles engagent cette révolution au rythme qui leur convient, ce qui ne va pas sans conflit, au regard de l'urgence de l'action face aux transformations néfastes subis par les écosystèmes. En outre, les GAFAM, les puissants fournisseurs de services et instruments numériques, disposent, avec leurs concurrents chinois, d'une force économique et stratégique considérable susceptible de porter atteinte aux libertés, et aux droits de l'homme et des citoyens. Enfin, pour la production des instruments du numérique, les terres rares risquent de poser de nouveaux problèmes, ceux relatifs à la pollution qu'engage leur production et leur rareté relative au regard des stocks aujourd'hui connus.

La sécurité nationale ne se limite pas au potentiel des seuls conflits militaires. Elle englobe les questions de sécurité des citoyens dans son ensemble, comme le potentiel d'autonomie alimentaire, la capacité d'indépendance face aux questions de santé ou le potentiel technologique de l'économie digitale. Aujourd'hui, les trois plus grands pollueurs en carbone au monde sont les plus grandes puissances, Etats-Unis⁵⁸⁸, Chine, Europe. Les questions environnementales sont aussi essentielles à la vie des hommes et elles pourraient même être au cœur de conflits interétatiques futurs, au regard du caractère parfois international des pollutions et de leurs transmissions vers des pays voisins. Le réchauffement de la planète⁵⁸⁹ pose un problème mondial que les Etats ne peuvent régler seuls. Il s'agit donc de trouver des solutions collectives, de modifier radicalement nos processus de production et de consommation fossiles et consuméristes. Or, en matière d'écologie et d'environnement, les frontières n'existent pas et l'effort des uns peut être contrarié par les intérêts mineurs et cupides des autres. Un plan industriel mondial devrait être mis en place, mais aucune autorité internationale ne peut s'y engager sans l'accord volontaire des Etats. Pour éviter de futur angoissant, il conviendrait de modifier radicalement nos processus de production et de consommation fossiles et consuméristes.

Pendant le Forum de Davos, de nombreux participants ont considéré qu'une taxe sur les émissions de dioxyde de carbone constitue le moyen le plus efficace pour réduire les émissions de CO₂ et d'obliger les acteurs économiques privés ou publics à préférer les nouvelles énergies. Dans ces conditions, l'innovation technologique en faveur d'une économie verte serait encouragée, par l'augmentation du prix de production du carbone, à condition toutefois de conduire simultanément une politique sociale adaptée. Selon Jeremy Rifkin, le coût actualisé⁵⁹⁰ de l'énergie des grandes installations solaires et de l'énergie éolienne est moins élevé que celui des raffineries de gaz, des centrales charbon ou des réacteurs nucléaires. Il faudrait un progrès technologique concernant la décarbonisation des énergies fossiles pour limiter les actifs bloqués des réserves de pétrole ou de charbon. Dans ce contexte, les luttes d'intérêt économiques des puissants lobbys des secteurs

⁵⁸⁸ Un « New Green Deal » a été proposé en février 2019 au Sénat américain. Il s'agirait de produire 100% de l'électricité des Etats-Unis avec des sources renouvelables et propres et d'augmenter l'efficacité énergétique nationale, notamment dans les domaines des transports et des bâtiments

⁵⁸⁹ D'après le GIEC, l'activité humaine a provoqué une hausse des températures de 1 degré Celsius par rapport à l'époque préindustrielle. Or, il semble que si elle franchit le seuil de 1,5 degré, une cascade d'événements climatiques d'une grande violence inouïe décimerait les écosystèmes et modifierait les conditions de vie humaine.

⁵⁹⁰ Le LCOE (Levelized Cost of Energy) évalue le coût total moyen de la construction, de l'exploitation et de la destruction d'une source d'énergie, en fonction de sa durée de vie et le rendement énergétique total sur la période.

polluants semblent réduire le potentiel de transformation d'un système économique mû par la recherche du profit à court terme, d'autant plus que de nombreuses activités économiques sont directement concernées par ces activités, notamment les secteurs financiers, métallurgiques ou sidérurgique. Malgré ses obstacles, il s'agit d'engager une troisième révolution industrielle, abandonnant celles du charbon et du pétrole.

Cependant, l'économie numérique d'aujourd'hui présente des risques indéniables, concernant sa neutralité, la sécurité des données, la cybercriminalité, le cyber terrorisme et la cyber guerre⁵⁹¹. Sans l'intervention des pouvoirs publics, les géants d'Internet disposent d'un pouvoir économique, politique et social exceptionnel qu'il pourrait continuer à utiliser à des fins commerciales, mais aussi à d'autres fins politiques ou idéologiques⁵⁹². Des instances régulatrices à chaque niveau d'opération doivent être mises en place, contrôlées par des organismes démocratiquement établis.

Enfin, les ressources restent rares et notamment les bien nommées « terres rares » si nécessaires au développement des technologies modernes, notamment numériques.

La plateforme technologique de la troisième révolution industrielle

Dans toute révolution, une plateforme technologique, composée d'un medium de communication (Internet), d'une source d'énergie (vent et soleil) et d'un moyen de transport (voitures automatisées) est nécessaire. Internet est un puissant medium de communication qui favorise les véhicules autonomes électriques et l'électricité renouvelable. Les capteurs vont relier chaque individu à un réseau numérique mondial. L'IDO (Internet des objets) permet de nous connecter aisément avec notre environnement de travail, nos logements, nos activités professionnelles, nos relations sociales et nos chaînes d'approvisionnement. La transaction de services et biens se réalise instantanément, à toute heure. Le coût marginal des biens et services devient quasiment nul et les marges de profit seront très faibles. Dans ce cas, le marché ne peut plus constituer l'instance dominante des choix. La propriété cède la place à l'accès, les fournisseurs et les utilisateurs remplacent les vendeurs et les acheteurs. Les réseaux intelligents fonctionnent sans arrêt, sur la base de coûts très faibles, mais dans le cadre d'un trafic continu. Les équipements collectifs sont de plus en plus réclamés, du covoiturage à la colocation. De nombreuses activités ne sont pas lucratives ou coopératives, avec des échanges non marchands, comme Wikipédia, d'accès entièrement libre. Cette économie circulaire permet ainsi d'économiser les émissions de carbone. Le soleil et le vent n'envoient jamais leur facture. L'économie collaborative va se développer.

En revanche, dans un premier temps, il est nécessaire de désactiver et démanteler l'infrastructure bloquée, de transformer les réseaux électriques (remplacés par un réseau intelligent de haut voltage)⁵⁹³, de modifier les logiques des transports, de la logistique, des flux de circulation, de rénover les bâtiments (en les équipant de dispositifs capables de capturer les énergies renouvelables et de stocker l'énergie) avec la mise en place d'une infrastructure intelligente. Il pourrait en résulter un changement des compétences, avec des activités non-lucratives, collectives de partage. C'était d'ailleurs l'objectif des premiers créateurs d'Internet, financés sur fonds publics, que des entreprises privées ont réussi à privatiser, au moins en partie. Avec l'IDO, on peut espérer améliorer cette productivité, avec une économie circulaire résiliente et sans carbone. Si les deux premières révolutions industrielles ont amélioré les conditions de vie sur Terre, il n'empêche qu'aujourd'hui encore plus de 46% de la population mondiale survit avec 5,5 dollars par jour.

⁵⁹¹ Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in *The evolving boundaries of defence : an assessment of recent shifts in defence activities*, (Bellais, R. Ed.), Emerald, Bingley, U.K., Fontanel, J. (2010), *Concept élargi de la sécurité économique*, in *Economie Politique de la Sécurité Internationale*, L'Harmattan, Paris.

⁵⁹² Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), *La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers*, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris. Fontanel, J. (2019). *GAFAM, a progress and a danger for civilization, Financial Architecture; Forced Economic Development in the Context of External Shocks and Internal Inconsistencies*, State University of Economy of Saint-Petersbourg (UNECON), Apr 2019, Saint-Petersbourg, Russia

⁵⁹³ En moyenne, 86% de l'énergie de la deuxième révolution industrielle a été perdue en cours de transmission aux Etats-Unis.

La troisième révolution doit être plus démocratique et égalitaire au regard de l'importance des services publics quasi gratuits, grâce au progrès technologique du numérique et aux énergies renouvelables. Le point de bascule dépendra aussi des prix du pétrole et du gaz deux carburants qui dominent encore largement le marché. Cependant, comme dans toutes les affaires financières, tant que ces secteurs engrangeront de larges bénéfices, ils continueront à spéculer sur le maintien de leurs activités. Les Etats-Unis (1^{er} producteur mondial) et le Canada (4^e) exploitent toujours le gaz naturel, en engageant de lourds investissements. Les investissements pour les gazoducs risquent de devenir des actifs bloqués en moins d'une décennie. A ce rythme, il pourrait y avoir 1000 milliards de capital bloqué en 2030⁵⁹⁴. En 2018, la Banque mondiale a publié un rapport qui met en avant ses inquiétudes sur ce qui attend les pays riches en carbones⁵⁹⁵.

Les obstacles à l'émergence rapide de la troisième révolution industrielle

La question est surtout de mettre en avant la soutenabilité et la stabilité d'un tel système face à l'ancien processus qui, de toute manière, conduit à des catastrophes naturelles aux coûts considérables. Cependant, le coût de l'opération sera sans doute considérable et le problème est de savoir qui le supporte. La transition naît de la convergence des secteurs de l'infrastructure de la « deuxième révolution industrielle », les télécommunications, les énergies fossiles, la mobilité, la logistique et le parc immobilier. Le changement de technologie dépréciera complètement la valeur des actifs existants. Selon Citygroup, elle devrait conduire à l'immobilisation de 100.000 milliards de dollars d'actifs bloqués, si l'objectif d'une augmentation de la température de 2°celsius sur Terre, proposé par la Conférence de Paris, n'était pas dépassé⁵⁹⁶. Dans ce contexte, au regard des revenus énormes des producteurs d'énergies carbonées et de la puissance des lobbys souvent enrichis directement ou indirectement par les réserves d'énergies fossiles, il faut s'attendre à des réactions fortes des propriétaires pour retarder un processus qui, compte tenu des connaissances actuelles, devrait à terme être définitivement acté.

La Chine, leader mondial des énergies renouvelables, exprime aujourd'hui sa volonté dans le treizième plan quinquennal de développer une « civilisation écologique »⁵⁹⁷. L'infrastructure verte offre les mêmes possibilités que les énergies fossiles, tout en protégeant la Terre des excès de production de carbone qui enclenchent un bouleversement mortifère du climat sur Terre. Cet internet de l'énergie est l'un des programmes clés de la Chine, qui emploie déjà près de 4 millions de personnes dans le secteur des énergies renouvelables. Aux Etats-Unis, les entreprises souhaiteraient privatiser les infrastructures, mais il n'est pas possible de confier la vie quotidienne des citoyens au secteur privé, sans contrôle. La privatisation de toute l'infrastructure intelligente n'est pas concevable, au regard des responsabilités collectives que l'Etat se doit d'assumer. Pour Jacobson⁵⁹⁸ (and al) de l'Université de Berkeley, les Etats-Unis peuvent pourvoir à leurs besoins grâce aux énergies renouvelables (notamment avec 57% soleil et 38 % vent). Les bâtiments doivent être renouvelés sur la base d'une infrastructure intelligente permettant aux consommateurs de devenir des gestionnaires actifs de leur propre électricité. Les Etats peuvent aider à la mise en place de ces équipements, par des subventions ou des réductions d'impôts, notamment auprès des

⁵⁹⁴ Dyson, M., Engel, A., Farbes, J. (2018), The Economics of Clean Energy Portfolios : How renewable and Distributed Energy Resources Are Outcompeting and Can Strain Investment in Natural Gas-Fired Generation, Rocky Mountain Institute, mai 2018. https://www.rmi.org/wp-content/uploads/2018/05/RMI_Executive_Summary_Economics_of_Clean_Energy_Portfolios. Pdf (2019)

⁵⁹⁵ Lange, G-M, Wodon, Q., Carey, K. (2018) The Changing Wealth of Nations 2018 ; Building a Sustainable Future », World Bank, Washington.

⁵⁹⁶ Channel, J. and al (2015) Energy DarwinismII : Why a low Carbon future doent have to cost the Earth, Citi GPS Report.

⁵⁹⁷ Dans le cadre du treizième plan quinquennal, la stratégie de la Banque populaire de Chine est de lever 1500 milliards de dollars en projets « verts ».

⁵⁹⁸ Jacobson, M.Z., Delucci, M.A., Bauer, Z., Wang, J., Weiner, E., Yachanin, A. (2017), 100% Clean and Renewable Wind, Water and Sunlight All-Sector Energy Roadmaps for 139 Countries in the World, Joule, vol. 1, 6 Septembre. <https://doi.org/10.1016/j.joule.2017.07.005>. Deutch, J. (2017) Decoupling Economic Growth and Carbon Emissions,

ménages et des entreprises, pour les locaux d'habitation et industriels. En 2007, l'Europe avait semblé avoir pris de l'avance sur les Etats-Unis, en proposant le plan 20-20-20. Les Etats membres devaient accroître leur efficacité énergétique, réduire des émissions de gaz à effets de serre et augmenter la production d'énergie renouvelable de 20 % avant 2020, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur de cette proposition. Par la Directive sur la performance énergétique des bâtiments, l'Union Européenne encourage les parties engagées dans la rénovation des bâtiments d'installer des énergies renouvelables sur place et de créer une infrastructure énergétique intelligente pourvue d'un stock d'énergie adéquat, avec un certificat de performance énergétique. En l'absence d'aide à ce type d'opération, les résultats sont quasiment nuls. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a proposé aussi un nouveau « deal écologique » pour relancer l'économie mondiale à la suite de la crise économique et financière de 2008.

L'automobile commence à se convertir au système électrique et la mobilité partagée devrait augmenter de 10 fois la durée de vie des véhicules (plus de 800.000 kilomètres et le double dans 10 ans). Le transport en véhicules autonomes, fonctionnant à un coût marginal quasiment nul, alimenté par une électricité solaire ou éolienne devrait, selon Jeremy Rifkin, se développer dans la décennie qui vient. Si le PIB va diminuer, le bien-être des ménages devrait s'améliorer⁵⁹⁹. En revanche, la dette publique, au moins à court terme, devrait augmenter du fait des nouveaux investissements publics d'infrastructures indispensables, concernant les TIC, mais aussi l'immobilier, un actif quasi bloqué, à rénover⁶⁰⁰, qui ne change que de 2% par an. Les bâtiments ne seront plus des espaces privés, passifs et emmurés, mais des entités actives et engagées à partager l'énergie renouvelable.

Il faut enfin préparer la main d'œuvre en vue de « l'ère verte » et développer une agriculture écologique intelligente. L'élevage est une partie importante de la production des gaz à effet de serre, en plus d'utiliser 26% des terres émergées de la planète. Il doit être complètement repensé dans le cadre de la survie de l'humanité⁶⁰¹. L'agriculture écologique et biologique a beaucoup de difficulté à se développer (6,7% en Europe, 0,6% aux USA). Il convient de repenser au concept même d'alimentation soutenable.

Les finances internationales s'interrogent. Les banques estiment que le changement climatique menace une large gamme d'actifs dans presque tous les secteurs, mais peu de banques imaginent que cette situation relève de la responsabilité sociale des entreprises. Les fonds de pension (20 % des fonds propres et 40% des titres des sociétés américaines), aux actions hautement spéculatives, devraient commencer à évaluer à la baisse les compagnies pétrolières, mais le goût des bénéfices privatisés est plus fort que l'intérêt collectif immédiat (la capitaliste vendra la corde qui servira à le pendre, disait Lénine). Les syndicats et les Etats ont cédé le contrôle aux institutions financières.

Les investissements socialement responsables (ISR) vont se situer au centre des préoccupations économiques et financières des acteurs économiques. Aujourd'hui, le principe devrait être celui de Benjamin Franklin : Doing Well by Doing Good (bien faire en faisant du bien). Il faut supprimer la frontière entre les pratiques productives et commerciales et les performances financières moralement et socialement correctes. Les jeunes générations sont intéressées par l'ISR et la modernisation des infrastructures. Aujourd'hui, les énergies fossiles ont fait leur temps, il ne faut plus investir sur elles. Il faut un réseau électrique national intelligent qui nourrit le flux d'électricité verte, mais de nombreux éléments seront complètement décentralisés comme les

⁵⁹⁹ Guilhaudis, J-F., Fontanel, J. (2019), Les effets « pervers » de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir?, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

⁶⁰⁰ Avec des investissements d'isolation, des panneaux solaires, des microcentrales électriques, des équipements de recharge des véhicules et objets électriques et des technologies de stockage.

⁶⁰¹ Selon Rifkin, avec 1,4 milliard de vaches, émetteur de méthane, un gaz 25 fois plus puissant que le CO2 pour son potentiel de réchauffement, ainsi que de l'oxyde nitreux dans leurs excréments, au potentiel de réchauffement 288 fois plus élevé que celui du dioxyde de carbone, la question se pose concernant l'intérêt de l'élevage pour l'avenir de l'humanité. Les boeufs demandent 20 fois plus de terres et génèrent 20 fois plus de gaz à effet de serre que les légumes par unité de protéine consommée. C'est aussi une cause de déforestation, ce qui fait que moins d'arbres absorbent les émissions de gaz.

panneaux solaires, l'éolien, les stations de rechargement, les véhicules électriques, mis en place grâce à des crédits d'impôts. Cependant, cette troisième révolution industrielle présente deux dangers principaux : le poids des GAFAM et les Terres rares.

Les GAFAM

Les TIC (télécommunication, Internet, centres de données) sont d'importants consommateurs d'énergie. Sans contrôle, cette émission de gaz à effet de serre pourrait représenter 14% des émissions totales en 2040. Or, cette estimation ne comprend pas la fabrication de ces produits électriques, leur faible durée de vie⁶⁰² du fait de l'obsolescence doublement planifiée (changement d'appareils plus performants et utilisation dans le temps réduite du même appareil), ni l'extraction des terres rares, ni le stockage des déchets. L'infrastructure des TIC est très gourmande en électricité (70 % de l'empreinte carbone totale des TIC). D'ailleurs, les GAFAM semblent vouloir réinvestir dans ce secteur, Google exploite 100 % d'énergies renouvelables dans ses centres de données en énergies vertes et Microsoft souhaite obtenir ce résultat en 2023 (50 % sont déjà utilisés sur la base des énergies renouvelables). Les GAFAM veulent sécuriser leurs centres de données, contrôler leurs réseaux énergétiques notamment face aux risques de catastrophe naturelle et d'attaques cybernétiques.

Initialement, Internet était un bien public, géré par la technocratie d'État du complexe militaro-industriel américain et alimenté par la recherche universitaire. A la fin du 20^{ème} siècle, les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) ont bénéficié du processus de marchandisation d'Internet. Aujourd'hui, le pouvoir financier, technologique, économique et de sécurité des GAFAM sur la société moderne est immense, sans doute excessif. L'utilisation massive d'Internet a permis l'émergence d'une économie numérique aux rendements croissants, avec une réduction drastique des coûts de transaction, la mise en place de processus permanents de concentration financière et un soutien actif à la dérégulation, favorisant ainsi les opérations d'intégration verticale et horizontale⁶⁰³.

Les GAFAM développent des technologies qui modifient nos méthodes de réflexion. Aujourd'hui, leur pouvoir est préoccupant et fait l'objet de critiques concernant notamment l'utilisation commerciale d'informations normalement privées, l'application protégée par les brevets d'une technologie de domination, leur lobbying pour éviter les lois antitrust, leur recours à la spéculation financière, leur goût pour la négociation et l'optimisation fiscales dans les paradis fiscaux, et la création d'une société de contrôle et de surveillance des consommateurs et des citoyens.

Il n'est pas possible de laisser Google s'installer dans une gouvernance publique, même si elle propose la création de villes intelligentes (Toronto). Contrôlée par des intérêts privés, les sources de profits sont gigantesques. Cependant, les décisions de ces intérêts privés posent de nombreuses questions concernant les droits de l'homme, la liberté individuelle et le contrôle démocratique de ces oligopoles monopolistiques. La ville intelligente au service de la vie privée proposée par Google à Toronto aurait eu pour conséquence de transformer la ville en une ville intelligente au service de la surveillance. Seuls les gouvernements locaux peuvent engager des procédures équivalentes. Dans ce cadre, l'Allemagne des Landers est mieux équipée que la France jacobine.

Les GAFAM sont des sociétés qui font d'abord du « business ». Par conséquent, malgré leurs dénégations publiques, elles ont peu de considération pour la protection des sociétés démocratiques et elles ne se sentent pas responsables des conséquences sociétales de leurs actions.

⁶⁰² L'énergie consommée pour fabriquer ces appareils compte pour 85 à 95% de l'empreinte carbone annuelle liée à leur durée de vie.

⁶⁰³ Fontanel, J. (2016), Paradis fiscaux, Etats filous, Collection "Les idées et les théories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris,
Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

Ces sociétés commerciales monopolistiques ne changeront pas d'elles-mêmes sans une volonté politique de réglementer leurs activités.

Les Terres rares

Les terres rares⁶⁰⁴ se caractérisent par des propriétés exceptionnelles nécessaires à la « green Tech » ; elles permettent notamment de produire une électricité propre et elles sont indispensables aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cependant, elles sont souvent coûteuses, leur extraction souvent polluante est difficile dans le cadre d'une opération de séparation avec les matériaux abondants de l'écorce terrestre qui les recouvrent. De faibles quantités disponibles sont produites chaque année, sur des territoires à la fois peu nombreux et peu urbanisés, dans des conditions sociales difficiles. Enfin, la Chine est le producteur des deux tiers des ressources minérales indispensables à l'économie moderne. Elle en paie le prix⁶⁰⁵, mais le développement économique prime tous les effets externes négatifs. La soif de puissance et la course au rattrapage économique conduit la Chine aux plus grands excès, notamment dans les régions les moins touristiques. La demande va s'accroître dans les années à venir, concernant notamment le germanium, le tantale, le palladium, le scandium ou le cobalt⁶⁰⁶. La consommation des principaux métaux croît au rythme de 3% par an, ce qui conduira vite à une rareté accrue, une augmentation des prix, une réduction des contraintes environnementales et des conflits croisés entre les firmes et les Etats. Elle soulève même la question de la puissance économique et militaire. La violence de l'essor de la « high tech », conjuguée à la rareté des métaux qui l'accompagne, pose la question de la « soutenabilité » du développement « vert » et des rapports de force entre les superpuissances. Certains métaux pourraient rapidement être en voie de disparition, notamment le vanadium, le terbium, l'euporium, le néodyme, le titane, l'indium, le dysprosium ou le cobalt. La pénurie de métaux est un obstacle à la fameuse « révolution » verte. Il faudra retraiter les déchets, mais pour l'instant au regard des coûts afférents, cette opération n'est pas encore rentable pour de nombreuses terres rares.

L'idée selon laquelle le numérique est capable de nous aider à réduire les dépenses énergétiques est un postulat. Certes, l'économie digitale permet a priori de concevoir des réseaux électriques intelligents capables d'optimiser les dépenses, en fonction de la permanence et de l'intermittence des sources d'énergie. Il réduit aussi l'impact carbone des activités humaines, avec la troisième révolution industrielle proposée par Rifkin⁶⁰⁷. La dématérialisation conduit au télétravail, aux télé-procédures, au stockage des données, ce qui réduit les dépenses énergétiques.

Pourtant, cette image reste incomplète. Cette réflexion fonctionne « ceteris paribus », toutes choses égales par ailleurs. En amont, de nouvelles raretés apparaissent, susceptibles de créer des « goulots d'étranglement », lesquels ne manqueront pas de conduire à une augmentation des prix des matières premières et à un freinage, voire à un arrêt, au moins partiel, de l'application généralisée des nouvelles technologies. Les « terres rares » sont les premiers approvisionnements concernés. L'industrie digitale utilise des métaux (22% de mercure, mais aussi de l'argent, de l'or, du plomb, etc.) Les ordinateurs et téléphones portables utilisent 1/5 de la production des métaux rares. Une seule puce de deux grammes suppose le rejet de 1000 fois plus de matériaux⁶⁰⁸.

L'idée, souvent évoquée, d'exporter les industries polluantes vers les pays pauvres, s'est alors matérialisée en Chine, sous la direction d'un Etat autoritaire, peu soucieux alors des

⁶⁰⁴ Guillaume Pitron (2019), La guerre des métaux, LLL, Les liens qui libèrent.

⁶⁰⁵ 80% des puits souterrains de « l'Empire du Milieu » sont impropres à la consommation selon les normes sanitaires européennes.

⁶⁰⁶ Marscheider-Weidemann, F., Langkau, S., Hummen, T., Erdmann, L., Tercero Espinoza, L. (2016), Raw materials for Emerging Technologies 2016, German Mineral Resources Agency (DERA), March.

⁶⁰⁷ Rifkin, Jeremy (2019), Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre, Editions « Les Liens qui libèrent ». Fontanel, J. (2020), Le New Deal Vert, la troisième révolution industrielle ? Une analyse de la pensée de Jeremy Rifkin, Pax Economica, Grenoble

⁶⁰⁸ Flipo, F., Dobré, Lichot, M. (2013), La face cachée du numérique. L'impact environnemental des nouvelles technologies, L'Echappée.

contraintes environnementales, et en reconquête d'un pouvoir économique. Le règlement européen REACH protège aussi les citoyens européens en exigeant le développement de bonnes pratiques écologiques. Dans ces conditions, les industriels sont dans la connivence, acheter moins cher, disposer d'une main d'œuvre peu onéreuse et peu regardante sur les conditions de travail. Les consommateurs n'ont engagé aucune procédure pour décourager ce mouvement dangereux pour leur sécurité. Tant que la pollution ne les concerne pas, les importateurs pollueurs de territoires lointains peuvent aisément dominer les marchés.

La Chine, du fait même de ses réserves, de sa politique de protection et de sa capacité à attirer les entreprises du secteur, peut devenir maître du jeu géoéconomique, avec tous les dangers qu'une telle position pourrait avoir pour la paix mondiale et le maintien des institutions internationales d'aujourd'hui⁶⁰⁹. En 2020, le conflit avec Huawei met en évidence la violence des relations pour le pouvoir technologique mondial. Les Etats-Unis prennent le risque de perdre l'approvisionnement chinois en terres rares. Washington va-t-il annoncer la réouverture des mines pour limiter les importations chinoises, notamment celle de Mountain Pass ? Il lui faut renforcer la résistance des chaînes logistiques des produits de base nécessaires à l'armée américaine, mais aussi aux productions duales. Les Américains pensent introduire une clause « Buy American Clause » dans les contrats militaires. Face aux menaces d'embargo chinois, il a été prévu éventuellement de relancer la production des matériaux vitaux, sans aucune réalisation significative en 2020. Le Pentagone s'interroge sur le point de savoir si, sur les importations chinoises, des virus malveillants seraient implantés en vue d'empêcher le bon fonctionnement des matériels. Aujourd'hui encore, le F-35 embarque dans son cockpit des terres rares de Chine. La guerre économique peut alors bientôt prendre une allure inquiétante en cas de conflit entre les deux grandes puissances⁶¹⁰.

Aujourd'hui, les Etats-Unis fixent leur propre politique d'indépendance en s'engageant dans un processus de réduction des vulnérabilités des minéraux « critiques », le développement des technologies de recyclage, l'analyse des possibilités alternatives (et leurs coûts), la priorité accordée à l'accès de ces métaux par un échange avec les alliés et les partenaires, le lancement de prospection des ressources nationales disponibles, la mise en place de recommandations visant à rationaliser les processus d'autorisation et de révision des baux, et l'incitation financière destinée à accroître la découverte, la production et le raffinage domestique de minéraux essentiels. Il faut donc engager des stratégies pour renforcer et soutenir les « supply chains » de ces matériaux, afin d'éviter la vulnérabilité des disruptions. Il sera même possible de modifier les lois et règles en fonction de l'urgence de la demande spécifique⁶¹¹.

Conclusions

La globalisation économique, dominée par les idées libérales, laissait à penser que l'interdépendance des Etats était un facteur de paix. Cependant, les rapports de force s'expriment davantage quand un pays devient dépendant de produits nécessaires à son propre développement. Le raisonnement mercantiliste revient rappeler que l'avenir d'un pays dépend aussi de sa capacité à résister aux rapports de force que des Etats, ne partageant pas ses valeurs, veulent lui imposer par la force de l'approvisionnement de biens et services essentiels à sa survie⁶¹². Le choc des civilisations n'est pas toujours une fable, quand un pays se recommandant du communisme demande l'ouverture à la compétition internationale.⁶¹³

⁶⁰⁹ Fontanel, J. (2016), La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humanistes multidimensionnelle, PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale.

⁶¹⁰ President USA (2017), Presidential Executive Order on Assessing and Strengthening the manufacturing and defense industrial base and supply chain resiliency of the United States, White House, 21 July.

⁶¹¹ USGS (2018), Interior Releases 2018's Final List of 35 Minerals Deemed Critical to National Security and the Economy., USGS (Ministère de l'Intérieur), mai 2018

⁶¹² Fontanel, J., (2005) *La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs*, L'Harmattan, Paris

⁶¹³ Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L., Sen, A. (2003), *Civilisations, globalisation et guerre*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble

Les progrès significatifs se font encore attendre. Sans une action des hommes, l'évolution de la planète deviendra incontrôlable car aucune technologie à la dimension mondiale n'est capable de protéger l'humanité de cette situation. Pourtant, l'aversion à la perte est supérieure à celle du gain. Ceux qui ont le pouvoir ne veulent pas non plus risquer de le perdre. L'homme a mis en place des institutions susceptibles d'améliorer sa condition, mais elles sont devenues aujourd'hui des obstacles à sa propre libération. Il faut penser en tant qu'espèce. Mais dans le long terme, nous serons tous morts. Et le long terme se situe de plus en plus dans le court terme.

Bibliographie

Channel, J. and al (2015) *Energy Darwinism II : Why a low Carbon future doesn't have to cost the Earth*, Citi GPS Report.

City of New York (2019), Community Development Block Grant Disaster Discovery « *Impact of Hurricane Sandy*, New York

<http://nyc.gov/html/onenyc/downloads/pdf/publications/OneNYC.pdf>

Coulomb, F., Fontanel, J. (2000), La puissance des Etats et la globalisation économique, *Ares, Défense et Sécurité*, n°45, Mai.

Deutch, J. (2017), Decoupling Economic Growth and Carbon Emissions, *Joule*, vol. 1, 6 Septembre.

Dews, F. (2016), 9 Things You Should Know About the Carbon Tax

<http://www.brookings.edu/blogs/brookings-now/posts/2016/05/9-things-you-should-know-about-a-carbon-tax>

Dyson, M., Engel, A., Farbes, J. (2018), *The Economics of Clean Energy Portfolios: How renewable and Distributed Energy Resources Are Outcompeting and Can Strain Investment in Natural Gas-Fueled Generation*, Rocky Mountain Institute, mai 2018.

GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GIEC (2018), Résumé à l'intention des décideurs, in « *Global Warming of 1.5°C ; An IPCC Special Report*, Organisation météorologique mondiale, Genève, <https://www.ipce.ch/sr15/>

Filipo, F., Dobré, Lichot, M. (2013), *La face cachée du numérique. L'impact environnemental des nouvelles technologies*, L'Echappée.

Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L., Sen, A. (2003), *Civilisations, globalisation et guerre*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble

Fontanel, J., (2005) *La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs*, L'Harmattan.

Fontanel, J., Henriques, A. (2007, 2010), *A Globalizaçao em Análise: Geoeconomia e Estratégia dos Actores* Instituto Piageto, Lisboa.

Fontanel, J. (2007) *Questions d'éthique, guerre, démocratie, économie, éducation, marketing, sport, genre*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2010), Concept élargi de la sécurité économique, in J. Fontanel, *Economie Politique de la Sécurité Internationale*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in *The evolving boundaries of defence : an assessment of recent shifts in defence activities*, (Bellais, R. Ed.), Emerald, Bingley, U.K., 2014.

Fontanel, J. (2016), *Inégalités et pauvreté dans les pays riches. L'exemple des Etats-Unis*, CESICE, Université Pierre Mendès France, Grenoble. 2016.

Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, Etats filous*, Collection "Les idées et les théories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, Paris,

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, *AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.

Fontanel, J. (2019). *GAFAM, a progress and a danger for civilization, Financial Architecture; Forced Economic Development in the Context of External Shocks and Internal Inconsistencies*, State University of Economy of Saint-Petersbourg (UNECON), Apr 2019, Saint-Petersbourg, Russia

Fontanel, J. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Une lecture libre du livre de Saez et Zucman*, Document ILERI. Paris.

Fontanel, J. (2020), *Les crises économiques mondiales du système capitaliste. Quels recours ? Le marché, la mondialisation, les Etats ?* ILERI, Paris

Fontanel, J. (2021), Les terres rares, au cœur des conflits économique-politiques de demain. *Pax Economica*, Janvier. Hal-03092621

Guilhaudis, J-F., Fontanel, J. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ? *Annuaire Français des Relations Internationales, AFRI 2019*. hal-02017498.

Jacobson, M.Z., Delucchi, M.A., Bauer, Z., Wang, J., Weiner, E., Yachanin, A. (2017), 100% Clean and Renewable Wind, Water and Sunlight. All-Sector Energy Roadmaps for 139 Countries in the World, *Joule*, vol. 1, 6 September.

Lange, G-M, Wodon, Q., _Carey, K. (2018) *The Changing Wealth of Nations 2018 ; Building a Sustainable Future* », World Bank, Washington.

Marscheider-Weidemann, F., Langkau, S., Hummen, T., Erdmann, L., Tercero Espinoza, L. (2016), *Raw materials for Emerging Technologies 2016*, German Mineral Resources Agency (DERA), March.

Pearce, F. (2016), Can We Reduce CO2 Emissions and Grow the Global Economy? *Yale, Environment 360 Analysis*, April,1,

Pitron, G. (2019), *La guerre des métaux*, LLL, Les liens qui libèrent.

President USA (2017), *Presidential Executive Order on Assessing and Strengthening the manufacturing and defense industrial base and supply chain resiliency of the United States*, White House, 21 July.

Rifkin, J., Barber, R. (1978), *The North Will Rise Again ; Pensions, Politics and Power in the 1980s*, Beacon Press.

Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre*, Editions « Les Liens qui libèrent ».

Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil. Paris.

USGS (2018), *Interior Releases 2018's Final List of 35 Minerals Deemed Critical to National Security and the Economy.*, USGS (Ministère de l'Intérieur), mai 2018

L'humanité face au réchauffement climatique

Le capitalisme en crise

Résumé :

Le réchauffement de la Terre constitue un danger pour la vie humaine, mais les Etats ne peuvent combattre ce fléau sans l'appui des autres Etats. La catastrophe écologique va modifier les conditions de vie humaine, et limiter les consommations fossiles et les comportements consuméristes. Malgré ces dangers, les hommes politiques et le lobbying restent fondamentalement concentrés sur leurs pouvoirs et leur profits immédiats. Des solutions techniques existent, mais le capitalisme promeut un intérêt individuel aujourd'hui dangereux. Aucune autorité internationale n'a l'autorité pour convaincre les Etats d'éviter la catastrophe à venir. Dans ce cadre, il faut raisonner comme si les hommes vivaient déjà cette crise du réchauffement climatique et se posaient la question « qu'aurait-il fallu faire alors pour éviter cette catastrophe ». Le « catastrophisme éclairé » peut inciter les Etats à mieux valoriser l'intérêt collectif et à empêcher les nuisances de certaines formes spéculatives d'intérêt personnel.

Le réchauffement de la Terre constitue un danger pour la vie humaine, mais les Etats ne peuvent combattre ce fléau sans l'appui des autres Etats. Seules les solutions collectives sont applicables. La catastrophe écologique va modifier les conditions de vie humaine, et limiter les consommations fossiles et les comportements consuméristes. Malgré ces dangers, dans le cadre de l'économie de marché et du libéralisme, les hommes politiques et le lobbying restent fondamentalement concentrés sur leurs pouvoirs et leur profits immédiats. Aucune autorité internationale n'a l'autorité pour convaincre les Etats d'éviter la catastrophe à venir. En outre, en matière d'environnement, les frontières n'existent pas et l'effort des uns peut être contrarié par les intérêts mineurs et cupides des autres. En février 2019, un « New Green Deal » a été proposé au Sénat américain, en faveur des sources d'énergie renouvelables et propres et de l'amélioration de l'efficacité énergétique nationale

Cependant, le processus de transformation conduit à des luttes d'intérêt. Au niveau des Etats, les pays moins développés ne souhaitent pas se voir imposer des normes que les pays développés n'ont pas respectés dans le cadre de leur développement. Les taxes sur les émissions de dioxyde de carbone, comme moyen efficace pour réduire les émissions de CO₂, ne sont guère populaires pour les moins fortunés (comme les actions des gilets jaunes en France en témoignent). Il en ressort que ces actions écologiques ne peuvent pas être prises ceteris paribus, elles impliquent une politique sociale pour soutenir les agents défavorisés par une décisions environnementale juste. Les acteurs privés en compétition ne peuvent accepter facilement les discriminations nationales au regard des exigences environnementales souvent considérables d'un pays à un autre. La « main invisible du marché » qui a besoin du soutien de mains humaines, celles des services collectifs, pour être plus efficace.

Face à la raréfaction progressive des sources énergétique du pétrole et du gaz, les coûts actualisés des grandes installations solaires et éolienne deviendront de plus en plus compétitives. Aujourd'hui, les exportations de pétrole, mais aussi d'uranium sont le fait d'Etats autoritaires, capables de s'entendre sur les marchés, afin d'augmenter le coût des énergies non renouvelables. Si un choix international oblige d'augmenter significativement l'éolien ou le solaire, ces Etats producteurs subiront le poids de leurs actifs bloqués, dont l'utilisation éventuelle dans les périodes futures ne pourra être engagée que si la question de la décarbonation trouve un jour un remède scientifique. Cela veut dire aussi que toutes les autres activités économiques seront concernées par cette décision, de la communauté financière à l'immobilier, en passant par le marché du travail. Les investisseurs institutionnels sont déjà en mesure aujourd'hui de retirer leurs fonds pour les installer sur les énergies vertes. Si le mouvement s'accélère, il s'agira d'une troisième révolution industrielle, après celle du charbon, puis celle du pétrole. Cependant, les lobbys savent combattre dans une économie de marché. Le changement rapide ne peut se faire que si les intérêts des citoyens sont jugés prioritaires par rapport à ceux des grandes firmes multinationales. Or, avec la fameuse

et fumeuse théorie du ruissellement, l'information selon laquelle l'intérêt des grandes firmes correspond à l'intérêt collectif, les oppositions aux politiques de lutte contre le réchauffement climatique continuent à s'exprimer, avec éventuellement la menace sur l'emploi national de court terme.

Dans toute révolution, il est nécessaire d'avoir des changements épistémologiques déterminants. Pour une troisième révolution économique, la nouvelle plateforme technologique devrait être composée d'internet comme media de communication (Internet), le vent et le soleil comme nouvelle source d'énergie (vent et soleil) et de nouveaux moyens de transports (priorité respectivement pour les petits trajets à la force humaine et aux services publics, alors que pour les plus longs trajets les voitures automatisées ou les chemins de fer non polluants seront préférés).

Internet est un puissant médium de communication qui favorise les véhicules autonomes électriques et l'électricité renouvelable. Les capteurs vont relier chaque individu à un réseau numérique mondial, formant un environnement intelligent, humain et naturel. L'IDO (Internet des objets) permet les connections avec l'environnement de travail, les logements, les relations sociales et les chaînes d'approvisionnement. Le coût marginal des biens et services devient quasiment nul. Dans ces conditions, la propriété cède la place à l'accès. Les réseaux intelligents fonctionnent continuellement, sur la base de coûts très faibles. Cette économie circulaire et collaborative économise les ressources de la Terre. Cette démarche ne manque pas aussi d'avoir des répercussions sur l'organisation sociétale et sociale, ce qui implique une réflexion politique sur le respect des libertés collectives et individuelles.

Pour mettre au point un système cohérent pour cette nouvelle révolution, le démantèlement progressif des infrastructures bloquées peut soulever d'importants différends sociaux, lesquels peuvent être collectivement pris en compte en évitant, ce qui sera plus difficile, que les intérêts immédiats opposés freinent le processus et conduisent à de violents conflits politico-économiques entre les « modernistes » et les « conservateurs » toujours accrochés à leurs privilèges au regard du droit à exploiter et détruire la nature. Dans une démarche progressive, il doit s'agir de transformer les logiques des transports, de la logistique, des flux de circulation, de rénover les bâtiments et de mettre en place une infrastructure intelligente. Il en résultera un changement de compétences au travail, avec des activités non-lucratives, collectives, sociales et de partage.

L'efficacité du système électrique pourrait considérablement être améliorée. Avec la croissance des pollutions, les économies d'utilisation des énergies fossiles doivent être rapidement engagées. En moyenne, 86% de l'énergie de la deuxième révolution industrielle a été perdue en cours de transmission aux Etats-Unis. Or, les technologies d'aujourd'hui ne permettent pas d'envisager une amélioration sensible de ces performances. Avec l'IDO, on peut espérer améliorer cette productivité, avec une économie circulaire résiliente et sans carbone. La Chine a l'ambition de conserver son rôle de leader mondial des énergies renouvelables, elle émet des « obligations vertes » en faveur d'une « civilisation écologique ». Cependant, le poids des actifs bloqués est si important que ce pays reste, avec les Etats-Unis, le pays le plus polluant du monde.

Dans la situation d'urgence climatique d'aujourd'hui, les Etats doivent reprendre le pouvoir de décider pour l'intérêt collectif et développer les nouvelles infrastructures nécessaires à la troisième révolution. L'économie numérique présente des risques indéniables. Il faut s'assurer de sa neutralité, de la sécurité et de la monopolisation des données, mais aussi lutter contre la cybercriminalité, le cyber terrorisme et la cyber guerre. Sans l'intervention des pouvoirs publics, les géants d'Internet disposent d'un pouvoir économique, politique et social exceptionnel qu'il pourrait continuer à utiliser à des fins commerciales, mais aussi à d'autres fins politiques ou idéologiques. Des instances régulatrices à chaque niveau d'opération doivent être mises en place, contrôlées par des organismes démocratiquement établis.

Si les deux premières révolutions industrielles ont amélioré les conditions de vie sur Terre, il n'empêche qu'aujourd'hui la moitié de la population mondiale survit avec moins de 6 dollars par jour. La troisième révolution a tendance à être plus démocratique et égalitaire au regard de l'importance des services publics quasi gratuits, grâce au progrès technologique du numérique et aux énergies renouvelables. Evidemment, il faudra pour cela éviter de privatiser les nouvelles infrastructures intelligentes, sauf à accepter des atteintes irrémédiables aux droits de l'homme, à la liberté individuelle et au contrôle démocratique de ces oligopoles monopolistiques.

A la suite de la crise économique et financière de 2008, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) avait proposé un nouveau « deal écologique » pour relancer l'économie mondiale. La principale question réside dans la soutenabilité et la stabilité d'un tel système face à l'ancien processus, lequel conduit, à plus long terme, à des catastrophes naturelles aux coûts considérables. La question est plutôt de reconnaître qui paiera ce coût. Les entreprises à forts profits et polluantes savent qu'elles n'auront pas à payer réellement le coût des dommages (qui sera assuré in fine par la collectivité. Au terme de la troisième révolution, plus de 100.000 milliards de dollars d'actifs seront immobilisés et bloqués. Le changement de technologie va déprécier la valeur des actifs existants. Dans ce contexte, au regard des revenus énormes des producteurs d'énergies carbonées, une guerre informationnelle aura pour objectif de retarder ce processus, en privilégiant l'intérêt individuel de très court terme.

Les TIC (télécommunication, Internet, centres de données) sont d'importants consommateurs d'énergie. Leur émission de gaz à effet de serre pourrait représenter déjà 8% des émissions totales. Or, cette estimation ne comprend pas la fabrication de ces produits électriques, leur faible durée de vie du fait de l'obsolescence doublement planifiée, ni l'extraction des terres rares, ni le stockage des déchets. L'infrastructure des TIC est très gourmande en électricité (70 % de l'empreinte carbone totale des TIC) et les GAFAM investissent dans les énergies vertes pour sécuriser leurs centres de données et contrôler leurs réseaux énergétiques pour faire face aux risques de catastrophe naturelle et d'attaques cybernétiques (Fontanel, Sushcheva 2019)

Les « actifs bloqués » vont poser d'immenses problèmes aux sociétés qui en disposent, car ils constituent un élément essentiel de leurs richesses et de leurs revenus. Les États doivent aider à la mise en place des nouveaux équipements, par des subventions ou des réductions d'impôts, notamment auprès des ménages et des entreprises, pour les locaux d'habitation et industriels. Les bâtiments doivent être renouvelés sur la base d'une infrastructure intelligente permettant aux consommateurs de devenir des gestionnaires actifs de leur propre électricité. La génération de l'automobile est responsable, pour une partie non négligeable, de la production des gaz à effets de serre. Pour développer les véhicules électriques, il faut des stations de rechargement partout dans le pays, intégrer des capteurs aux engins des dispositifs logistiques pour disposer des informations en temps réel et développer le stockage et le transit de tous les produits des chaînes d'approvisionnement standardisées. Toutes les marques d'automobiles font aujourd'hui dans l'électrique, elles tiennent compte des subventions des États. La mobilité partagée augmentera de 10 fois la durée de vie des véhicules (plus de 800.000 kilomètres et le double dans 10 ans). Le transport en véhicules autonomes, fonctionnant à un coût marginal quasiment nul, alimenté par une électricité solaire ou éolienne est pour bientôt, ce qui améliorera le pouvoir d'achat des ménages, tout en exerçant une tendance à la baisse d'un PIB qui ne pourra plus intégrer les efforts de dépollution consacrés aux énergies fossiles (Fontanel, Guilhaudis, 2019). D'importants efforts financiers sont quand même à prévoir, avec un accroissement non négligeable de la dette publique, au moins à court terme.

Le marché immobilier mondial, un actif bloqué à 98% chaque année, représente 60 % des actifs de l'économie mondiale. Par la Directive sur la performance énergétique des bâtiments, l'Union Européenne encourage la rénovation des bâtiments, l'installation des énergies renouvelables sur place et la création d'une infrastructure énergétique intelligente pourvue d'un stock d'énergie adéquat, avec un certificat de performance énergétique. Or, il est dorénavant nécessaire de rénover ce parc immobilier de panneaux solaires et de technologies de stockage. Malheureusement, le mécanisme financier qui aurait dû accompagner ces normes n'a pas suivi. Notons enfin qu'il est nécessaire de développer une agriculture écologique intelligente. L'élevage est une partie importante de la production des gaz à effet de serre, en plus d'utiliser 26% des terres émergées de la planète. Il doit être complètement repensé dans le cadre de la survie de l'humanité. Les énergies éoliennes et solaires n'ont plus besoin du fossile pour éviter les failles de l'électricité, car le stockage des batteries et de piles à hydrogènes dont le coût diminue rapidement fournit une réserve potentiellement suffisante aujourd'hui. Le point de bascule dépend aussi des prix du pétrole et du gaz deux carburants qui dominent encore largement le marché. Il faut que le solaire et l'éolien deviennent rentables et compétitifs. Les investissements pour les gazoducs risquent de devenir des actifs bloqués compte tenu de leur coût à long terme et des oppositions environnementales. Il devient difficile de s'engager sur de deux ou trois décennies compte tenu de l'aggravation du

réchauffement climatique. En 2018, la Banque mondiale a publié un rapport qui met en avant ses inquiétudes sur ce qui attend les pays riches en carbone (Lange, et al., 2018).

La finance internationale considère avec appréhension que le changement climatique menace une large gamme d'actifs ce qui relève de la responsabilité sociale des entreprises. Les fonds de pension commencent à réévaluer à la baisse les compagnies pétrolières d'ici à 5 ans pour le pétrole, 10 ans pour le gaz, s'il n'y a aucun changement géoéconomique dans les années à venir, car ils doivent faire face à leur image de marque, à leur réputation. De fait, les fonds de pension sont des fonds alimentés par les cotisations des travailleurs des secteurs privés et publics qui leur seront reversés lors de leur retraite. Ils fonctionnent de manière capitaliste et pas toujours en liaison avec les intérêts de leurs adhérents. Il s'agit de placements de type spéculatif. Aux Etats-Unis, les Fonds de pension détiennent au moins 20 % des fonds propres et 40% des titres des sociétés américaines. La jeune génération, averties des dangers climatiques, veut savoir où les investissements sont effectués. La réticence des gestionnaires de fonds vient qu'ils ne veulent pas compromettre leurs retours sur investissement pour des placements socialement responsables peu rentables immédiatement. Certains d'entre eux souhaitent cependant s'engager dans des investissements socialement responsables, notamment en se retirant progressivement des énergies fossiles et en appliquant la règle « prudent man rule » non seulement à la gestion immédiate du fonds, mais aussi à son utilité sociale pour l'avenir de ses adhérents et de l'Etat.

Les investissements socialement responsables (ISR) ne sont pas encore au centre des préoccupations économiques et financières des acteurs économiques, même s'il s'agit d'ores et déjà parmi les meilleurs placements pour les années à venir, avec l'application du principe développé par Benjamin Franklin : *Doing Well by Doing Good*.

Des crédits d'impôts devraient être mis en place pour financer les nouvelles infrastructures, les voitures électriques et l'énergie solaire des bâtiments, et développer un réseau électrique national intelligent nourri d'électricité verte le plus souvent décentralisée. Il faut mettre à contribution, par des impôts nettement plus élevés, les personnes les plus riches, celles qui ont donc le plus bénéficié de la seconde révolution industrielle, tout en protégeant et en impliquant les citoyens dans cette démarche collective. Dans cette perspective, Jeremy Rifkin (2019) propose 23 initiatives « New Green Deal », qui portent principalement sur les finances publiques, pleinement investies dans les crédits d'impôts pour les actions « vertes » et dans les augmentations de taxe pour tout système polluant à court ou long terme. Il s'agit aussi de favoriser les processus circulaires d'approvisionnement, de financer les infrastructures nécessaires (comme la rénovation des canalisations, des réseaux d'égouts), de développer les compétences et savoir-faire pour les emplois du New Deal Vert, de soutenir la recherche-développement pour accompagner la transformation ou d'engager un vrai dialogue international avec tous les pays engagés dans le même combat. Il s'agit enfin de réduire les inégalités sociales afin de réduire notamment les « effets de démonstration », de soutenir les communautés les plus délaissées et d'utiliser les fonds de pension et les banques vertes pour à la fois réduire la précarité des emplois et valoriser les actions jugées nécessaires d'un point de vue environnemental. L'objectif est de « sauver la vie sur Terre ».

En conclusion

L'homme a mis en place des institutions susceptibles d'améliorer sa condition, mais elles sont devenues souvent autant d'obstacles à sa propre libération. Il faut dorénavant penser en tant qu'espèce. L'objectif de la survie n'est pas seulement de réduire les émissions polluantes, il faut les éliminer. Le COP21 s'inscrit dans une démarche volontariste des acteurs internationaux, en faisant le pari qu'en 2020 on atteindra les niveaux qui avaient été fixés par le COP 15 à Copenhague. Le départ des Etats-Unis de cet accord a rendu les autres pays très frileux dans le respect des objectifs. De nombreuses révolutions vont impacter simultanément l'évolution de la vie sur terre, comme la révolution robotique, l'importance monopolistique des GAFAM sur toute l'industrie digitale, l'influence des firmes multinationales sur les instances politiques nationales et internationales. La globalisation (Fontanel, Henriques, 2007) crée des réseaux interconnectés de plus en plus fragiles et dépendants d'opérateurs privés peu intéressés par l'intérêt général dans le cadre de l'économie de marché.

Le monde d'aujourd'hui est déjà celui de demain. L'imminence des dérèglements climatiques aura des effets considérables sur le secteur économique et financier mondial. Les risques réels sont jugés importants mais à long terme. Mais qu'est-ce que le long terme ? Bergson affirmait que pendant l'été 1914, la guerre lui paraissait certaine et, en même temps, impossible. « La catastrophe a ceci de terrible que non seulement on ne croit pas qu'elle va se produire, mais qu'une fois produite elle apparaît comme relevant de l'ordre normal des choses » (Dupuy, 2004). Pour sortir de l'ornière, la ruse de l'esprit du « catastrophisme éclairé » doit être appliquée, en considérant que la crise est déjà en action, et en se posant la question « Qu'est-ce qu'il aurait dû falloir faire pour empêcher sa réalisation ». Alors, les décisions deviennent plus évidentes à prendre, sauf à considérer que chaque génération utilise le monde comme il l'entend, sans s'interroger sur la situation de la Terre laissée aux autres générations, lesquelles devront alors trouver elles-mêmes les solutions de leur propre survie.

L'impréparation à la crise de la pandémie du Covid-19 est une leçon à retenir, en cette période où la nouvelle crise climatique s'annonce toujours plus menaçante. Le bien commun et les conditions naturelles de la vie sur Terre doivent être protégés contre la violence d'un profit sans scrupule mû par la cupidité de l'intérêt personnel mal compris. Selon les analyses scientifiques, la crise climatique est déjà présente, mais les acteurs sont incapables de prendre les décisions qui pourraient l'empêcher. Pour la réalisation des objectifs de survie, il faut mettre les biens communs au-dessus de toutes les accumulations privées

Bibliographie

Chanel, J. and al (2015) *Energy Darwinism II: Why a low Carbon future doesn't have to cost the Earth*, Citi GPS Report.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006). Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale. In *La question politique en économie internationale*. La Découverte, Paris.

Deutch, J. (2017), Decoupling Economic Growth and Carbon Emissions, *Joule*, vol. 1, 6 Septembre. <https://doi.org/10.1016/j.joule.2017.07.005>.

Dews, F. (2016), *9 Things You Should Know About the Carbon Tax* <http://www.brookings.edu/blogs/brookings-now/posts/2016/05/9-things-you-should-know-about-a-carbon-tax>

Donsimoni, M., Fontanel, J. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat, *Annuaire Français des Relations Internationales*, AFRI, Paris.

Dupuy, J-P. (2004) *Pour un catastrophisme éclairé*, Ed. Seuil, Coll. Points essais, Paris, 2004

Dyson, M., Engel, A., Farbes, J. (2018), *The Economics of Clean Energy Portfolios: How renewable and Distributed Energy Resources Are Outcompeting and Can Strain Investment in Natural Gas-Fueled Generation*, Rocky Mountain Institute, mai 2018. <https://rmi.org/insight/the-economics-of-clean-energy-portfolios/>

Fontanel, J. (2010), *Economie politique de la sécurité internationale*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in *The evolving boundaries of defence: an assessment of recent shifts in defence activities*, (Bellais, R. Ed.), Emerald, Bingley, U.K., 2014.

Fontanel, J. (2016), *Paradis fiscaux, pays filous. La fuite organisée des impôts vers les pays complices fiscaux*, L'Harmattan

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : réalités, apports et dangers, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales*,

Fontanel, J. (2019). *GAFAM, a progress and a danger for civilization*, Financial Architecture; Forced Economic Development on the Context of External Shocks and Internal Inconsistencies, State University of Economy of Saint-Petersbourg (UNECON), Apr 2019, Saint-Petersbourg, Russia

Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets « pervers » de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. Comment en sortir ?, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.

Fontanel, J. (2020), *La globalisation atteinte du coronavirus. Inégalités, égoïsme, ploutocratie, insécurité*, ThucyBlog n°30, hal-02611716.

Fontanel, J. (2020), *Les crises économiques mondiales du système capitaliste. Quels recours ? Le marché, la mondialisation, les Etats ?* ILERI, Paris

Fontanel, J. (2020) L'économiste face au « catastrophisme éclairé », *Les Cahiers de l'Espace Europe*, n°24.

GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GIEC (2018), Résumé à l'intention des décideurs, in « *Global Warning of 1.5°C; An IPCC Special Report*, Organisation météorologique mondiale, Genève, <https://www.ipce.ch/sr15/>)

Jacobson, M.Z., Delucchi, M.A., Bauer, Z., Wang, J., Weiner, E., Yachanin, A. (2017), 100% Clean and Renewable Wind, Water and Sunlight. All-Sector Energy Roadmaps for 139 Countries in the World, *Joule*, vol. 1, 6 Septembre. <https://doi.org/10.1016/j.joule.2017.07.005>.

Lange, G-M, Wodon, Q., _Carey, K. (2018) *The Changing Wealth of Nations 2018; Building a Sustainable Future* », World Bank, Washington.

Pearce, F. (2016), Can We Reduce CO2 Emissions and Grow the Global Economy? Yale, *Environment 360 Analysis*, April,1,

Rifkin, J., Barber, R. (1978), *The North Will Rise Again; Pensions, Politics and Power in the 1980s*, Beacon Press.

Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre*, Editions « Les Liens qui libèrent ».

Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice. Richesse, évasion fiscale et démocratie*, Le Seuil. Paris.

Sushcheva, N., Fontanel, J. (2019), *Les GAFAM*, Edition de l'Université d'Etat d'économie de Saint-Petersbourg, Saint-Petersbourg, Russie

Bibliographie générale

Tables des matières

- Aben, J., Malizard, J. (2016), Defence budget, in “*The Sage Encyclopedia of War. Social Science Perspectives*”, Sage Publication Inc.
- Aglietta, M. (1976). *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy, 1976.
- Attac (2012) *Le piège de la dette publique. Comment s'en sortir ?* Les liens qui Libèrent.
- Baran, P., Sweezy, P. (1966), *Le capitalisme monopoliste*, Maspero, Paris, 1968
- Bensahel, L., Fontanel, J. (2006). *L'économie souterraine: L'exemple de la Russie*. Editions L'Harmattan.
- Bensahel, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), *Les organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*, L'Harmattan, Paris.
- Barbieri K., Reuveny, R. “Economic globalization and civil war”, *The Journal of Politics*, 67; 4 (2005), 1228-1247.
- Barre, R., Fontanel, J (1991), *Principes de politique économique*, Coll. Eco+, PUG, Grenoble.
- Bourguignon, F. (2012), *La mondialisation de l'inégalité*, Coédition Seuil et République des Idées
- Boyer, R. (1986), *Théorie de la régulation, une analyse critique*, Paris, La Découverte, 1986.
- Brück, T. (2004a). *Economie de la sécurité : Arbitrages économiques*. In OECD, *L'économie de la sécurité*. Paris: OECD, 115.
- Brunat, E. Fontanel, J. (2018), La Russie de retour comme puissance militaire ? *Annuaire Français des Relations Internationales*. AFRI, 2018, Volume 19.
- Brunat E., Fontanel, J. (2021), La science économique comme idéologie. La science de gestion comme viatique de l'actionnaire, *Marchés et organisation*.
- Cars, H-C, Fontanel, J. (1985), Military Expenditure Comparisons, in *Peace, Defence and Economic Analysis*, Ed. C. Schmidt, F. Blackaby, SIPRI, Mac Millan Press, London.
- Caruso, R., Di Domizio, M. (2016), Military spending and budget deficits: the impact of US military spending on public debt in Europe (1988-2013), *Defence and Peace Economics*, DOI: 10.1080/10242694.2016.1228259
- Club de Rome (1972), *Halte à la croissance ?*, Fayard, Paris.
- Colard, D., Guilhaudis, J. F., & Fontanel, J. (1981). *Le désarmement pour le développement. Un pari difficile*. Les Sept Epées, Paris
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2003). Disarmament: A century of economic thought. *Defence and peace economics*, 14(3), 193-208.
- Coulomb, F. (2004). *Economic theories of peace and war*. Routledge, London.
- Coulomb, F., & Fontanel, J. (2013). War and capitalism. In *The Marketing of War in the Age of Neo-Militarism*. Routledge
- Coulomb, F. (2017), *Industries de la défense dans le monde*, Collection Economie, PUG, Grenoble.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2003). Disarmament: A century of economic thought. *Defence and peace economics*, 14(3), 193-208.
- Coulomb, F., & Fontanel, J. (2003). War, peace, and economists. Economics of peace and security. In *Encyclopedia of life support systems*, UNESCO, EOLSS Publishers, Oxford, UK, April, 3.
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), “Mondialisation, guerre économique et souveraineté nationale.” in *La question politique en économie internationale*, La Découverte..
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Spéculation et instabilité financière internationale, in « *Des flux et des territoires. Vers un monde sans Etats ?* ». Presses de l'Université du Québec, Montréal, 2006.
- Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2007), The concepts of economic war and economic conflicts in a global market economy, in « *Arms, War, and Terrorism in the global economy today*, Ed. Wolfram Elsner, Ed. LIT Verlag, Bremen Schriften zur Konverzion, Band 13, Hamburg. 2007.

- Coulomb, F., Fontanel, J. (2011), War and capitalism, in *The Marketing of War in the Age of the Neo-Militarism* (Gouliamos, K, Kassimeris, C. Ed.) Routledge, London, New York.
- DeNavas-Walt, C., Proctor, B.D. (2015), *Income and poverty in the United States : 2014*. Current Population Reports, United Census Bureau, U.S. Department of Commerce, September
- Donsimoni, M., Fontanel, J. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique par les parités de pouvoir, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.
- Dupuy, J-P. (2004) *Pour un catastrophisme éclairé*, Ed. Seuil, Coll. Points essais, Paris, 2004
- Dupuy J.P. (2010), *La marque du sacré*, Ed. Flammarion, Paris.
- Eisner, R. (1997), Une autre interprétation du NAIRU, *Les Cahiers de l'Espace Europe*, n° 3.
- Engelhard, P. (1996), *L'homme mondial*. Les sociétés humaines peuvent-elles survivre ? Arléa.
- Fisher, D. (1993). *Nonmilitary aspects of security. A system approach*. Geneva: United Nation, Institute for Disarmament Research, UNIDIR.
- Fontanel, J. (1979), *Ecologie, économie et plurigestion*, Entente. Paris.
- Fontanel, J. (1980), Le concept de dépense militaire, *Revue de Défense Nationale*, Décembre.
- Fontanel, J. (1982), *Military expenditures and economic growth (France, Morocco)*, United Nations Copyright, 1982 (160 pages).
- Fontanel, J., Smith, R. (1985). L'effort économique de défense. *Arès, défense et Sécurité*. n° Spécial
- Fontanel, J., Saraiva, J.-Drummont, J. (1986), Les industries d'armement comme vecteur du développement économique, *Etudes polémologiques*, n ° 430.
- Fontanel, J., Smith, R. (1987) The creation of an International Disarmament Fund for Development, in "*Defence, Security and Development*" Francis Pinter, London, June 1987, 10 pages
- Fontanel, J., Ward, M. (1993), Military Expenditures, Armaments and Disarmament, *Defence Economics*, Vol. 4.
- Fontanel, J., Bensahel, L. (1993), La guerre économique, *Ares, Défense et Sécurité* 13(4), 9-50.
- Fontanel, J. (1994), *La conversion économique du secteur militaire*, Economica Poche, Paris.
- Fontanel, J. (1995), *Organisations Economiques Internationales*, Masson, Paris
- Fontanel, J., Borissova, I., Ward, M. (1995). The principles of arms conversion in the case of Russia. *Defence and peace economics*, 6(3), 237-251.
- Fontanel, J. (1995). *Les dépenses militaires et le désarmement*. Paris: Publisud.
- Fontanel, J. (2002). Disarmament: A century of economic thought. *Defence and Peace Economics*, 28.
- Fontanel, J., Touatam Antipas. (2002), La myopie du FMI, *Géoéconomie africaine*, Septembre
- Fontanel, J., Samson I. (2002). L'Etat, un agent économique contestable, mais irremplaçable. *Humanisme et entreprise*, (253), 37-56.
- Fontanel, J., Samson, I. (2003). *Les liaisons dangereuses entre l'État et l'économie russes*. ; Editions L'Harmattan.
- Fontanel, J. (2003), *Civilisations, globalisation et guerre*, (en collaboration avec Arrow, Klein et Sen), Collection Débats, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Fontanel, J., & Touatam, A. (2004). Cancun et l'Afrique, la guerre du coton. *Géoéconomie africaine*, Paris
- Fontanel, J., (2004). *Evaluation des politiques publiques*. Université Pierre Mendès France, Grenoble.
- Fontanel, J. (2005), *La globalisation en analyse. Géoéconomie et stratégie des acteurs*. Paris, L'Harmattan, 2005, 627 p.
- Fontanel, J. (2006), Spéculation internationale et géopolitique, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Vol. VI. 2006.
- Fontanel, J., Henriques, A. (2007), *A Globalização em Análise: Geoeconomia e Estratégia dos Actores* Instituto Piageto, Lisboa. 2007, 2nd. Ed. 2010
- Fontanel, J. (2007), *Questions d'éthique*, Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits, l'Harmattan, Paris
- Fontanel, J., Chatterji, M. (2008), *War, peace and security*, with a Preface of Walter Isard, United Kingdom, Emerald Group, 2008, 335 p.
- Fontanel, J, Samson, I. (2008), The déterminants of Military Expenditures », in Fontanel, J, Chatterji, M., « *War, Peace and Security* », Emerald, London.

Fontanel, J., Coulomb, F. (2008), The economic reorganization of the military sector at the beginning of the twenty first century, in Fontanel, J & Chatterji, M., *War, Peace and Security*, Emerald Publication.

Fontanel, J., Hébert, J.-P., & Samson, I. (2008, October). The birth of the political economy or the economy at the heart of politics: Mercantilism. *Defence and Peace Economics*,9(5).

Fontanel, J., Coulomb, F. (2008), "The Genesis of Economic Thought Concerning War and Peace", *Defence and Peace Economics*, 19; 5 (2008): 321-330.

Fontanel J., Hébert, J-P., Samson, I. (2008) "The Birth of the Political Economy or the Economy in the Heart of Politics : Mercantilism", *Defence and Peace Economics*, 19 (5)

Fontanel, J. (2010). *Economie politique de la sécurité internationale*, Paris. La Librairie des Humanités, L'Harmattan, 2010, 312 pp.

Fontanel, J. (2010), Le concept élargi de la sécurité économique, in J. Fontanel (Ed.), *Economie politique de la sécurité internationale*, La Librairie des Humanités.

Fontanel, J. (2014), Le Commerce international est-il un facteur de paix ? *Revue Politique Etrangère*, 2014-1., Paris

Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a general concept of economic and human security, in Bellais, R. *The evolving boundaries of defence : an assessment of recent shifts in defence activities*, Emerald, Bingley, U.K., 2014.

Fontanel, J., Coulomb, F., Bensahel, L. (2014), Economists' controversies about the causality between war and economic cycles, *Frontiers of peace economics and peace science*, Vol. 16, Emerald, Bingley, U.K.

Fontanel, J. (2015), La base des données des dépenses militaires recueillie par l'Organisation des Nations Unies : origine et évolution. United Nations Standardized Instrument for Reporting Military Expenditure (2015) In *Paix et sécurité européenne et internationale*, <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J. (2016) *La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle*, PSEI, Politique de Sécurité Européenne et Internationale, n° 3.

Fontanel, J. (2016), *Inégalités et pauvreté dans les pays riches. L'exemple des Etats-Unis*, CESICE, Université Pierre Mendès France, Grenoble. 2016,

Fontanel, J. (2017), La crise européenne vue par un économiste, AFRI, *Annuaire Français des Relations Internationales.*, Volume XVIII.

Fontanel, J. (2017), Les Etats-Unis, sanctuaire du capitalisme. Un siècle de leadership américain en question, *PSEI. Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, n° 7. <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J. (2018), De nouvelles séries des dépenses militaires mondiales et nationales développées par le SIPRI : leur objet, leur signification et leurs approximations, *PSEI, Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, <http://revel.unice.fr/psei/>

Fontanel, J. (2018), Puissance et nationalisme. PSEI. Le cas des Etats-Unis. *Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, <http://revel.unice.fr/psei/>.

Fontanel, J. (2019), Différends, conflits et guerres économiques, PSEI, *Paix et Sécurité Européenne et Internationale*, <http://revel.unice.fr/psei/>.

Fontanel, J., Sushcheva, N. (2019), La puissance des GAFAM : Réalités, apports et dangers, *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris.

Fontanel, J., Guilhaudis, J-F. (2019), Les effets pervers de l'usage du PIB pour la décision politique et les relations internationales. *Annuaire Français des Relations internationales*, Paris.

Fontanel, J., Donsimoni, M. (2019), Les ambiguïtés de la mesure de la puissance économique des Etats par les parités de pouvoir d'achat, *Annuaire Français des Relations Internationales*. AFRI

Fontanel, J. (2020), *La globalisation atteinte du coronavirus. Inégalités, égoïsme, ploutocratie, insécurité*, ThucyBlog n°30, hal-02611716.

Fontanel, J. (2020), *La globalisation atteinte du coronavirus. Inégalités, égoïsme, ploutocratie, insécurité*, ThucyBlog n°30, hal-02611716.

Fontanel, J. (2020), *L'introuvable paix économique* », ThucyBlog, n°15, afri-ct.org Paris.

Fontanel, J. (2020), *L'Europe des paradis fiscaux*, Université Grenoble-Alpes. *Liber Amicorum, Mélanges en l'honneur Catherine Schneider*, 2019. hal-02102230

Fontanel, J. (2020b), L'économiste face au catastrophisme éclairé, *Cahiers de l'Espace Europe* n° 24. Hal-02906866

Fontanel, J. (2019), « Géopolitique de la Méditerranée. Un territoire de conflits économiques, politiques, religieux, environnementaux et humanitaires », in *La Méditerranée, enjeu géopolitique mondial*, (Matmati, M. Ed.) Economica, Paris.

Fontanel, J. (2021), *Mondialisation privée et impasses du multilatéralisme intergouvernemental*, Question internationales, Janvier-Février.

Forrester, V. (1996), *L'horreur économique*, Fayard, Paris.

Freeman, S-P., Ferguson, N. (2015), Mind the Gaps : Explaining missing and poor quality mixel data, 19th International Conference on Economics and Security, Grenoble,

Fukuyama Francis. *The end of history and the last man*, London, Penguin, 1993, 418 pp.

Galbraith J.K., (1984) *Introduction to La paix indésirable ? Rapport sur l'utilité des guerres*, Calmann Levy, 1984.

Galbraith J.K. (1974). *La science économique et l'intérêt général*, Paris, Editions Gallimard, 1974

Galbraith J.K. (1989), *L'économie en perspective, une histoire critique*, Paris, Le Seuil (

Galbraith, J.K/ (1993). "Le pouvoir économique autonome, une vue économique", in *Economistes de la paix*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble..

Galbraith, J. (2010) "Les implications politiques et sécuritaires de la crise financière", *Economie politique de la sécurité internationale*, ed. Jacques Fontanel, Paris, La Librairie des Humanités, L'Harmattan, 2010, 57-75.

Gleditsch C.S., Ward M.D. « Diffusion and the International Context of Democratization », *International Organization*. 60, Fall (2010): 911-933.

Gordon, R. (2016), *The Rise and Fall of American Growth : The American Standard of Living Since the Civil War*, Princeton University Press, Princeton, N.J.

Guilhaudis, J-F. (2017) *Relations internationales contemporaines*, LexisNevis, Paris.

Hartley, K, Solomon, B. (2015), Special Issue ; Defence Inflation, *Defence dans Peace Economics*, Vol.27, n°2, <http://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/10242694.2015.1123464>

Homer-Dixon T.F. (1995) "Environmental scarcities and violent conflict: evidence from cases", *International Security* 19; 1 (1995): 5-40.

Krugman, P. (2012), *Sortez-nous de cette crise maintenant !*, Flammarion, Paris.

Kuttner, R. (2016), *The New Inequality Debate*, *The American Prospect magazine* - Winter 2016. <http://prospect.org/article/new-inequality-debate-0>

Laïdi, A. (2019), *Le droit, nouvelle arme de guerre économique. Comment les Etats-Unis déstabilisent les entreprises européennes*, Actes Sud, Questions de société, Arles.

Lénine V, O. *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Paris, Editions Sociales, 1971.

Leontiev W., Duchin, F. (1980), *Worldwide implications of a limitation on military spending. Rapport pour le Groupe d'Experts des Nations Unies sur la Désarmement pour le Développement*, ONU, New York.

Leontiev W., Duchin, F. (1983), *Military spending : Facts and Arms Production. Worldwide implications and Future Outlook*. Oxford University Press. Oxford.

McCormick, R.D. (2000) *10 Myths about globalization*, Vital Speech of the Day, Nov, 15.

Malizard, J., Fontanel, J. (2017), Les dépenses militaires, un indicatif polysémique, évolutif et concurrencé de la sécurité nationale, *AFRI, Annuaire Français des Relations Internationales*.

Martin, S., Smith, R., Fontanel, J., & de Haan, H. (1987). Time-series Estimates of the Macroeconomic Impact of Defence Spending in France and the UK. In *Peace, defence and economic analysis* (pp. 342-362). Palgrave Macmillan UK.

Matteudi, E., Fontanel, J. (2015), L'action de l'OMC et de la CNUCED favorise-t-elle la réduction de la pauvreté dans le monde ? *Annuaire Français des Relations Internationales*, Paris, 2015.

Melman, S. (1974) *The permanent war economy : American economy in decline*, Simon & Schuster.

Milanovic, B. (2016), *Global inequality. A New Approach for the Age of Globalization*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.

Nordhaus W., Tobin J., (1973) « Is Growth Obsolete ? » in , *The Measurement of Economic and Social Performance, Studies in Income and Wealth, National Bureau of Economic Research*, vol.38..

Olson, M. and Zeckhauser, R., (1966) 'An economic theory of alliances', *Review of Economics and Statistics*, 48(3), 266-279.

Perroux, F. (1952), Les coûts de l'homme, *Economie Appliquée*, janvier-mars.

Piketty, T. (2013), *Le capital au 21^e siècle*, Editions du Seuil, Septembre.

- Rifkin, J., Barber, R. (1978), *The North Will Rise Again ; Pensions, Politics and Power in the 1980s*, Beacon Press.
- Rifkin, Jeremy (2019), *Le New Deal Vert Mondial. Pourquoi la civilisation fossile va s'effondrer d'ici 2028. Le plan économique pour sauver la vie sur Terre*, Editions « Les Liens qui libèrent ».
- Rodrik, D. (1997), *Has Globalization Gone too far?* Peterson Institute for International Economic Papers, Washington
- Ruttan V.W (2006), *Is war necessary for economic growth? Military procurement and technology development*, New York, Oxford University Press, 2006, 212 pp.
- Saby, B., Saby, D. (2016), *Compétitivité, mercantilisme et guerre économique*, Questions contemporaines, L'Harmattan, Paris.
- Saez, E., Zucman, G. (2020), *Le triomphe de l'injustice*. Richesse, évasion fiscale et démocratie, Le Seuil, Paris.
- Sen, A. (1992) *Inequality re-examined*, Oxford : Clarendon Press, Repenser l'inégalité, Paris : Seuil, 2000, p. 66.
- Sen, A. (2002), Identité et conflit. Existe-t-il un choc de civilisations ? in J. Fontanel (direction), *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Sheehan, N. (2003). Le maintien de la paix pour le développement. In J. Fontanel (Ed.), *Civilisations, globalisation, guerre. Discours d'économistes*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Shkaratan O., Fontanel, J. (1998), Conversion and personnel in the Russian Military-Industrial Complex, *Defence and Peace Economics*, Vol. 9. 1998.
- SIPRI (2016) *Frequently asked questions*, SIPRI Military expenditure database, <https://www.sipri.org/databases/milex/frequently-asked-questions#1-definition>
- Smith Adam (1776). *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. London, 1776. London, Methuen and Co., Ltd., ed. Edwin Cannan, Fifth édition, 1904.
- Smith, R., & Fontanel, J. (2008). International security, defence economics and the powers of nations. In Fontanel, J., & Chatterji, M. (Eds.), *War, peace and security, contributions to conflict management, peace economics and development*. London: Emerald.
- Smith, R., Humm, A., & Fontanel, J. (1987). Capital labour substitution in defence provision. *Defence, Security and Development*.
- Stiglitz, J. (2002), *La grande désillusion*, Fayard, Paris.
- Stiglitz (2010) *Le triomphe de la cupidité*, Actes Sud, Coll Babel.
- Sushcheva, N., Fontanel, J. (2020), *L'arme économique du droit extraterritorial américain. La menace politique, stratégique et économique du leadership américain sur l'ensemble des économies nationales et des entreprises dans le monde* (à paraître en russe). Disponible en français, hal-02144089.
- Touatam Guendergué, A., Fontanel J. (2015) La CNUCED, de l'alternative au GATT à la collaboration avec l'OMC, *Annuaire Français des Relations Internationales*, AFRI, Paris.
- UNIDIR (1992), Economic Aspects of Disarmament : Disarmament as an Investment Process, 27 August, A/47/346.
- United Nations Organization (2004), The relationship between disarmament and development in the current international context, *Disarmament*, 31, New York., Geneva. Document A/59/119.
- UNODA (1986), Reduction of Military Budget: Construction of Military Price Indexes and Purchasing-power Parities for Comparison of Military Expenditures, *Disarmament Study Series*, 15, U.N. Office for Disarmament Affairs, (www.un.org/disarmament/publications/studyseries/15) .
- Wirth Timothy E. (1994), "*Sustainable development and national security*", address given by the Under Secretary for Global Affairs before the National Press Club in Washington, D.C., on July 12, U.S. Department of State Dispatch, 7/25/94, 5; 30 (1994).